This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 h9

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(13e ANNÉE)

5e LIVRAISON — 15 MAI 1881

SOMMAIRE

***. Alexandre II et le nihilisme.

ÉM. DE LAVELEYE. La bataille des étalons et la crise économique.

ALFRED MABILLE. Un fils d'Adam. (*Première partie.*)

LÉON FREDERICQ. L'enseignement de la physiologie à l'université de Berlin.

E. BOUVIER. Du vote obligatoire en Belgique.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1881

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Charles Potvin, ancien directeur de la *Revue de Belgique,* à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella, directeur de la REVUE, tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Lens, 28, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . . . 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

M. Weissenbruch, imp. du Roi.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TREIZIÈME ANNÉE —

TOME XXXVIII

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1881

Digitized by Google

BRUXELLES
M. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

— 15 MAI 1881 —

ALEXANDRE II ET LE NIHILISME*.

I

La guerre de Crimée était entrée dans une phase décisive : bien que le dénouement dût encore longtemps se faire attendre, l'issue de la lutte n'était plus douteuse. Ces formidables armées russes, qui avaient tenu pendant trente ans l'Europe sous une menace perpétuelle d'invasion; dont l'appui moral, toujours, — l'appui matériel, une fois, en Hongrie, — avaient aidé la réaction à contenir les légitimes aspirations des peuples; ces armées s'étaient trouvées inférieures à leur renommée, et l'instrument du despotisme était brisé dans les mains du tzar. Nicolas se sentit frappé au cœur : il avait mis toutes ses espérances, toute sa confiance dans la force, et la force s'était retournée contre lui. Il avait tout sacrifié, même les intérêts de la politique russe, à l'œuvre de la Sainte-Alliance, et l'Europe tout entière s'était coalisée contre lui, même cette Autriche à laquelle il eût pu dire : *Tu quoque, Brute!*

Alors, ce roi-chevalier — car il y eut toujours dans cet homme de fer quelque chose de la droiture que l'on prête aux anciens chevaliers — voyant ses dieux renversés et ne voulant, ne pouvant pas adorer les dieux nouveaux, comprit que tout était fini pour lui et, ne voulant pas se survivre à lui-même, il s'empoisonna.

* Cette étude nous est adressée par un de nos compatriotes qui a passé de longues années en Russie et qui s'y est trouvé en position d'observer de près les choses et les hommes.

Digitized by Google

C'est qu'il sentait que ce n'était pas seulement la force militaire de la Russie qui venait d'être brisée en Crimée, mais toute la Russie qui s'effondrait. Là avaient été mises à nu toutes les plaies engendrées par des siècles de despotisme, couronnés par trente ans d'un despotisme plus terrible encore. Cette immense fourmilière d'hommes n'avait pu lui fournir qu'une poignée de soldats pour la défense du sol même de la patrie; ce grenier de l'Europe n'avait pu nourrir ses défenseurs. Tout avait manqué; seul le peuple avait su mourir. Pendant que l'incurie, l'insouciance, le pillage éhonté, la trahison s'étaient révélés partout, jusque dans l'entourage le plus proche du tzar, le serf russe, que Nicolas avait oublié, lui était resté fidèle : sous la capote grise du soldat, il était mort stoïquement à son poste, haché par la grêle des boulets alliés.

La question de l'émancipation des paysans se posait donc tout naturellement lorsque le nouvel empereur, âgé alors de trente-sept ans, monta sur le trône. Il n'avait pas eu besoin de la sanglante leçon reçue par son père pour comprendre la nécessité de cette réforme. Élevé par Joukofsky, le savant traducteur de l'Odyssée, — un esprit éclairé qui avait ouvert l'âme de son royal disciple aux idées les plus libérales; — lui-même d'un naturel tendre et généreux, Alexandre avait fait de l'émancipation des serfs la question de son futur règne. Du reste, il n'était pas le premier souverain russe qui eût caressé cette idée : Alexandre Ier en était partisan, mais il ne put rien faire, paralysé qu'il était par son entourage. Les plus libéraux de ses conseillers devenaient d'acharnés réactionnaires quand la question était posée sur ce chapitre, et la triste fin de son père devait lui rappeler perpétuellement combien il eût été dangereux de mécontenter ses courtisans. Nicolas lui-même, tout despote qu'il était, inclinait vers l'émancipation; mais, comme il fut salué, à son avènement, par un soulèvement dû aux officiers de la garde, on comprend que cet esprit, peu réformateur de sa nature, n'en pencha que plus du côté de la réaction. Du reste, où eût-il été chercher des auxiliaires pour cette œuvre de justice? Ces

Digitized by Google

mêmes *décembristes* (c'est le nom qu'on a donné aux auteurs de ce complot, éclaté en décembre), qui s'étaient soulevés contre lui en réclamant une constitution, étaient, en grande partie, des esclavagistes non moins décidés que les réactionnaires purs.

Depuis, l'idée avait fait du chemin; mais pas assez pourtant pour que le nouvel empereur ne pût surmonter les obstacles sans une forte dose d'énergie. Quoi qu'on dise, un souverain absolu ne trouve pas partout et toujours des exécuteurs de ses volontés. Quand une mesure ordonnée par lui froisse les intérêts, les sentiments et les passions de la caste dominante, il est bien près d'être réduit à l'impuissance. Or, ce n'était pas seulement l'idée de la perte matérielle qui révoltait les nobles : ce qui les indignait davantage, ce qui froissait toutes les fibres de leur orgueil, c'est que *leurs serfs à eux* allaient devenir libres, qu'ils seraient, en théorie du moins, *leurs égaux devant la loi*, qu'ils ne travailleraient pour eux que si cela leur plaisait! Et toute une série de conséquences, plus funestes les unes que les autres, se déroulant devant leur orgueil effarouché, ils s'écriaient avec emportement que ce serait la fin des temps, le triomphe de la démagogie, la ruine totale du royaume, etc.

Tel était le milieu où Alexandre devait chercher ses collaborateurs. Dès que le traité de Paris l'eut débarrassé des préoccupations militaires, il se mit à l'œuvre et rassembla une commission chargée d'élaborer un projet. Cette commission avait été triée sur le volet avec le plus grand soin : on avait choisi la fine fleur des pois du libéralisme, noble et propriétaire. Et pourtant l'empereur Alexandre ne fut pas plus heureux que le Dieu d'Israël : il ne put trouver dix justes dans Sodome. La majorité de cette commission, choisie avec tant de précautions, se trouva composée de gens secrètement hostiles au projet. Sans doute aucun d'eux n'eût osé déclarer ouvertement son hostilité, mais on cherchait à gagner du temps, on traînait les choses en longueur, on espérait que le désir d'innovations dont l'empereur était animé ne serait qu'une fièvre passagère dont le temps aurait raison, et l'on ne faisait

Digitized by Google

rien, tout en se donnant l'air de travailler beaucoup. Enfin, après avoir vainement engagé à plusieurs reprises la commission à hâter ses travaux, l'empereur perdit patience et ordonna qu'on lui présentât le projet, entièrement terminé, à une date très rapprochée qu'il fixa. Il fallut bien se soumettre, et le 19 février 1861 [1], sixième anniversaire de l'avènement d'Alexandre II, apparaissait le manifeste de l'émancipation des paysans.

L'empereur y déclarait que, le servage ayant été établi par les empereurs, un empereur avait le droit de l'abolir. En effet, les tsars ont rivé les derniers anneaux de la chaîne qui attachait le peuple à la glèbe. Ivan le Terrible a supprimé le privilège du jour de Saint-Georges, où le paysan mécontent pouvait changer de maître; et Pierre Ier, dans le dessein de faire fleurir l'industrie, Catherine, pour récompenser ses favoris, ont rendu serfs un grand nombre de paysans libres.

Cette dernière surtout, dont le libéralisme d'emprunt coquetait avec Voltaire et Diderot, asservit des provinces entières. Alexandre II ne pouvait donc mieux faire que de rappeler aux nobles que, leur prétendu droit venant d'un acte arbitraire du pouvoir impérial, un autre acte pouvait le leur ravir.

Le manifeste exposait ensuite dans quelles conditions s'effectuerait l'émancipation. Le point le plus important et pour lequel Alexandre eut le plus à lutter contre son entourage était la question de savoir si le paysan serait émancipé *avec la terre* ou *sans la terre*. Si cette dernière manière de voir eût prévalu, le paysan aurait non gagné, mais perdu à la réforme. On eût créé des millions de prolétaires agricoles qui eussent été encore plus à la merci des propriétaires que sous l'ancien régime. En effet, après des siècles de servage, le paysan n'avait pas cessé de considérer la terre comme sienne. Il disait : « J'appartiens au maître, mais la

[1] Cette date, comme toutes celles qui suivront, est notée d'après le style russe. Pour les traduire en style grégorien, il suffira d'y ajouter douze jours.

Digitized by Google

terre m'appartient. » Il avait sa maison et son champ qui, dans la grande Russie, faisait partie de la propriété commune du village. Il devait à son maître ou la corvée ou l'*obrok* (redevance en argent remplaçant les prestations en nature); mais il avait son foyer, sa culture à lui : c'était un serf et non un esclave. Devenu libre, mais détaché de la terre, détaché de sa commune qui faisait sa force, il serait tombé en fait dans un esclavage véritable, sans aucune atténuation. Il n'est pas possible de croire un seul instant que pareille mesure eût pu être appliquée : elle se serait heurtée à la résistance passive, sinon à la révolte du peuple tout entier. Ces considérations n'arrêtaient nullement les rétrogrades, mais ils durent plier devant la volonté inébranlable de l'empereur.

Aussi peut-on dire que toute la gloire de l'émancipation revient à Alexandre II seul, ou, du moins, que bien peu de personnes de son entourage la partagent avec lui.

Restait la question d'indemnité à payer aux propriétaires. Obliger les serfs à se racheter, c'eût été consacrer la légitimité d'un droit révoltant : le manifeste tournait la difficulté en stipulant qu'ils auraient à payer les terres qui leur étaient laissées. L'État prenait sur lui le remboursement immédiat aux propriétaires, tandis que l'on donnait trente années aux paysans pour se libérer envers l'État, au moyen d'annuités. Du reste, paysans et propriétaires étaient libres de s'entendre directement entre eux, s'ils ne voulaient point passer par l'intermédiaire de l'État.

Il faut lire dans les récits des témoins oculaires l'effet produit par la proclamation du manifeste ! Du côté des nobles, il fut accueilli avec une unanimité parfaite de sentiments : consternation, grincements de dents, malédictions, effroi de l'avenir, etc. Et rien n'atténuait la soudaineté du coup de foudre qui éclatait ainsi sur leurs têtes. Personne n'avait cru que la réforme se ferait : la veille encore, des amis bien informés leur avaient écrit de la capitale qu'il n'y aurait rien, que tout irait comme par le passé.

Du côté des paysans, la joie était tempérée par un senti-

Digitized by Google

ment de défiance bien naturel. Celui qui leur lisait le manifeste, n'était-ce pas ce même *ispravnik* (chef de la police du district) dont ils n'avaient reçu que du mal ? Puis, il leur fallait payer une terre qui leur appartenait; enfin, le manifeste parlait d'une période transitoire où ils devraient continuer à fournir la corvée comme auparavant. N'était-ce pas encore une tromperie? N'était-ce pas un faux manifeste fabriqué par ces fonctionnaires qui dénaturent tous les actes du tsar? Dans le cœur d'un peuple auquel des siècles de souffrance et d'oppression ont appris la défiance, la joie ne pénètre pas facilement, et telle date qu'à distance on signale comme le commencement d'une ère nouvelle a passé sombre ou presque inaperçue pour les principaux intéressés.

Cet acte, le plus grand du règne d'Alexandre, n'était que le prélude d'une série de réformes de moindre valeur, mais qui n'en avaient pas moins leur importance. L'oukaze du 17 avril 1861, abolissant les châtiments corporels, était comme un corollaire de l'acte d'émancipation.

Une mesure dont les étrangers comprendront moins l'importance, c'est l'abolition du fermage des eaux-de-vie, qui eut lieu le 1er janvier 1863. Auparavant, l'État affermait, dans chaque province, pour un nombre déterminé d'années, le monopole de fabriquer et de vendre l'eau-de-vie, moyennant quoi les adjudicataires acquéraient le droit d'empoisonner le peuple en lui débitant des boissons frelatées, sous condition de servir des rentes à une nuée de fonctionnaires grands et petits.

L'oukaze nouveau fermait une des sources de corruption (hélas! il n'en restait que trop), tout en augmentant les revenus de l'État. Mais cette mesure ne passa pas sans peine : les turcarets russes avaient de hauts protecteurs, grassement payés!

Jusqu'au règne d'Alexandre, la procédure avait été secrète et nul ne savait, ou plutôt l'on ne savait que trop, ce que les juges tripotaient dans l'ombre. La littérature du règne de Nicolas, si muselée pourtant, ne ménageait pas la satire à ces juges prévaricateurs. Le 20 novembre 1864, parut

Digitized by Google

donnance qui établissait des tribunaux modelés sur ceux de l'Occident et, en 1866, les nouvelles cours commençaient à fonctionner. En même temps, on instituait, pour les crimes et délits, des jurys recrutés dans toutes les classes de la population.

Dans le plan de réformes que s'était proposé Alexandre, il entrait aussi de donner à ses sujets une part de *self-government*. Déjà les paysans avaient la commune, où ils règlent toutes leurs affaires d'intérêt local sans aucune immixtion de l'autorité. Le gouvernement créa les *zemstvos* (conseils de province et d'arrondissement). Jusqu'où s'étendent les attributions des *zemstvos*, c'est ce qu'il serait trop long d'exposer ici, mais il est certain que leur création amena une certaine vie politique dans des sphères jusqu'alors complètement inertes.

Enfin, en 1874, une organisation plus équitable de l'armée, où l'on introduisait le service obligatoire et universel, venait clore le cycle des réformes inaugurées par Alexandre.

On lui reprochera peut-être de n'avoir pas été plus loin dans cette voie, de n'avoir pas renoncé au pouvoir absolu pour devenir souverain constitutionnel. Mais les forces d'un homme sont limitées : on oublie trop le pas immense qui a été fait depuis le règne précédent. Telle qu'elle est, l'œuvre d'Alexandre peut être considérée comme la plus grandiose qui ait été accomplie par un souverain. Il faut songer qu'aucune de ces réformes ne lui a été arrachée ; qu'au contraire, il lui a fallu lutter pour les introduire, et si l'on compare ce monarque absolu à certains de ses confrères, soi-disant constitutionnels, qui ont préféré s'exposer à perdre leur trône plutôt que de céder quelque peu à l'opinion publique, on comprendra jusqu'à quel point Alexandre II a bien mérité de ses sujets et de l'humanité.

Pourtant, ce souverain est le seul dans tout ce siècle qui, après une série d'attentats inouïs, ait succombé sous les coups des assassins. Comment comprendre cela? Faut-il y voir une preuve de la perversité de la nature humaine? Faut-il condamner en masse la nation russe? Ou bien n'y

Digitized by Google

a-t-il pas à ce fait incompréhensible une explication naturelle? Ces réformes, si belles en apparence, ne cachaient-elles pas un ver rongeur qui les minait intérieurement? C'est ce que nous allons examiner.

II

A la mort de Nicolas, le pays se réveilla du long cauchemar qui l'avait obsédé durant trente ans. Il serait difficile de se faire une idée de l'oppression et de la compression qui ont signalé ce règne néfaste. Pas la plus petite pensée ne pouvait se faire jour, pas la moindre protestation ne pouvait se faire entendre. Les journaux ressemblaient plutôt à des almanachs qu'à des organes de la presse, et, si la vérité pouvait parfois se montrer, c'était dans la littérature légère, en revêtant une forme plaisante, qui lui donnait un air d'innocuité. L'empereur pensait et voulait pour tous, et ses agents, sous l'apparence du zèle, pillaient et prévariquaient à leur guise. Si parfois une bonne mesure se glissait parmi les inutiles et les mauvaises, elle était étouffée sous la masse des papiers qui remplaçaient les actes. Car on avait affaire ici à un despotisme bureaucratique, cent fois pire que le despotisme oriental.

Citons un exemple pour montrer comment un bon mouvement, sous un régime idiot, peut aboutir à des résultats révoltants. Nicolas, apprenant que la famine sévissait dans un canton de la Sibérie, ordonna d'en transporter les habitants dans des localités plus riches, comptant qu'ils y trouveraient, en échange de leur travail, une subsistance assurée. Cet ordre donna lieu à un échange de papiers entre toutes sortes de chancelleries, lesquels papiers, après avoir reposé dans les cartons le temps voulu, demandaient une réponse, qui en exigeait une à son tour, si bien que ce fut au bout de deux ans seulement que la mesure fut mise à exécution. A ce moment, tous ceux qui n'étaient pas morts de la famine commençaient à se remettre du désastre; l'ordre vint les ruiner

Digitized by Google

à tout jamais. Le bienfait du souverain s'était traduit en un arrêt de transportation.

Notre intention n'est pas de retracer un tableau du règne de Nicolas. Comme nous l'avons dit plus haut, la guerre de Crimée a suffisamment montré à la Russie et à l'Europe vers quel abîme il avait conduit son pays.

Aussi l'avènement d'Alexandre II fut-il accueilli avec un sentiment d'immense soulagement par tout ce qui souffrait et pensait. On connaissait ses idées réformatrices et on espérait en lui. Les paysans ne tardèrent pas à être informés des bruits d'émancipation qui couraient dans les villes, ils se voyaient déjà propriétaires de toutes les terres détenues par leurs seigneurs; la jeunesse rêvait une liberté illimitée, un vaste champ d'action pour toutes les idées généreuses, pour tous les genres de dévouement. Si la noblesse accueillait défavorablement les idées émancipatrices du nouveau tsar, si même, en grande majorité, elle y était hostile, du moins la fraction la plus avancée espérait, par compensation, être appelée à prendre part aux affaires du pays. Préciser ce qu'on désirait, personne peut-être n'eût pu le faire, personne n'eût pu tracer un programme complet, mais *on espérait, on attendait tout!* Lourd fardeau pour un souverain que d'arriver au trône au milieu de tant d'espérances! Comment faire pour y répondre, pour concilier tous les intérêts, satisfaire à tous les besoins, désaltérer toutes ces âmes assoiffées d'un idéal que le règne précèdent leur avait refusé? En appeler à son peuple? Mais avait-il un peuple? Il voulut d'abord le créer et fit l'émancipation des paysans.

Entretemps, satisfaction était donnée aux esprits par la grande détente qui se manifestait partout. Obéissant au mot d'ordre parti d'en haut, les fonctionnaires, grands et petits, étaient devenus les plus aimables et les plus tolérants des hommes. Un libéralisme échevelé régnait dans toutes les sphères administratives, du moins en paroles. Un brave bureaucrate allemand, tombé dans ce milieu-là, aurait senti ses cheveux se dresser sur sa tête en entendant les discours audacieux tenus par les gardiens mêmes de l'arche sainte.

Digitized by Google

Seuls quelques vieux grognards montraient, par leur silence boudeur (leur mécontentement n'eût osé se traduire autrement), combien ils désapprouvaient toutes ces idées subversives.

Au fond, rien n'était changé dans ces cerveaux vides : il n'y avait qu'une bassesse de plus à ajouter à leurs états de services précédents. Mais, du moins, toute leur activité nuisible était paralysée et on respirait pour le moment. On osait dire tout haut ce qu'autrefois on osait à peine penser tout bas, et on pouvait écrire ce que l'on disait. La censure existait toujours, mais quelles bonnes pâtes d'hommes c'étaient que les censeurs ! Ils ne demandaient de concessions que sur la forme ; pour le fond, ils ne cherchaient pas à le comprendre. Aussi journaux et revues croissaient comme champignons, et, à part quelques accrocs par-ci par-là, ils florissaient à l'aise, sinon à l'abri des lois, du moins sous le couvert d'une tolérance qu'ils pouvaient espérer voir un jour légitimée par une loi.

De la paix de Paris à l'acte d'émancipation (1856-61), il s'est écoulé cinq années : ce fut l'âge d'or du règne d'Alexandre, son *quinquennium Neronis*. Non que je veuille comparer au monstre que nous a légué Tacite cette nature foncièrement bonne, incapable de vouloir du mal; mais quelque différents qu'aient été ces deux hommes, il y a entre eux un point de rapprochement : l'autocratie.

Un souverain absolu est dans une dépendance presque complète de son entourage. Il doit choisir ses conseillers à tâtons, car qui pourrait l'éclairer dans son choix? Comment contrôler l'exécution des mesures qu'il a ordonnées? S'il nomme des contrôleurs, qui les contrôlera à leur tour? Le contrôle sérieux ne peut se faire que par la foule aux millions d'yeux, aux millions d'oreilles. Au début, jeune et ardent, il peut encore forcer quelque peu ses aides douteu à être les exécuteurs plus ou moins fidèles de ses volontés ; mais à mesure que cette ardeur s'éteint, à mesure que la confiance juvénile fait place à une défiance si naturelle chez un homme qui se sent mal placé pour savoir la vérité, les cour-

Digitized by Google

tisans voient renaître leur audace et peu à peu le nouveau souverain retombe dans leurs bras comme l'ancien et ne voit, n'agit plus que par eux. Stendahl, ce profond psychologue, nous montre, dans sa *Chartreuse de Parme*, le procédé par lequel on transforme un prince débonnaire en cruel despote. Il y a là un plat coquin, ministre de la police, qui a d'abord bien de la peine à amener son prince où il le voudrait. Mais un jour il réussit à lui faire pendre un ou deux pauvres diables, sous prétexte de conspiration, et dès lors son but est atteint. Et l'auteur nous les montre regardant ensemble sous les lits, chaque soir. Grâce à cette panique, grâce à la fatale logique d'une cruauté en entraînant une autre, le prince est désormais frappé au coin de son ministre.

Pour l'entourage d'un prince absolu, le problème consiste donc à l'amener à « pendre un ou deux pauvres diables » (je parle au figuré, bien entendu), autrement dit : « à prendre des mesures ». Et certes, à la cour d'Alexandre, il ne manquait pas de gens désireux de jouer le rôle du ministre de Stendahl.

Ces gens-là profitaient habilement, pour alarmer le souverain, de tous les écarts de plume, de tous les signes d'effervescence de la jeunesse. Et on comprend que les occasions ne devaient pas leur manquer. Les vrais amis de la liberté savent qu'elle doit fatalement amener avec elle des inconvénients et ils s'y résignent d'avance ; mais les sophistes distinguent entre la liberté et la licence, séparent la liberté du mal de celle du bien. Ainsi, en supprimant la liberté, ils se flattent de persuader aux esprits faibles que ce n'est que la mauvaise qui leur a été enlevée, que la bonne leur reste.

On commença peu à peu à réprimer, d'abord légèrement, puis plus rigoureusement. De légers désordres à l'université de Moscou furent gonflés jusqu'aux proportions d'une insurrection, ce qui amena l'exclusion et l'exil de beaucoup d'étudiants.

Il y avait alors à Pétersbourg une revue socialiste dirigée par un écrivain de grand talent, Tchernychefsky. C'était un socialiste-théoricien à la manière de Proudhon, mais non

Digitized by Google

un révolutionnaire. On aurait bien voulu lui faire un procès de tendances, mais comme le *Contemporain*, qu'il rédigeait, paraissait sous le régime de la censure, on ne pouvait le poursuivre pour des articles autorisés. On l'impliqua donc, au moyen de faux témoins fournis par la police secrète, dans une affaire d'étudiants et il fut condamné à la Sibérie. C'était un premier grand avertissement donné à la presse et à la jeunesse.

Entretemps, bien à point pour les réactionnaires, avait éclaté cette malheureuse révolution de Pologne : Enfin, ils tenaient leur empereur! Les représailles sanglantes, les *mesures* de toute espèce appliquées en Pologne devaient endurcir son cœur et leur faire donner carte blanche pour la Russie.

Pour surcroît de malheur, à peine « l'ordre régnait-il à Varsovie » qu'en 1864 l'attentat de Karakosof venait combler les vœux de ces conspirateurs. C'était un fanatique qui, comme Alibaud, était arrivé du fond de sa province avec l'idée fixe de tuer « le tyran ». Pas plus qu'Alibaud, Karakosof n'avait de complices : on lui en trouva, et les prisons commencèrent à se remplir de tout ce qui était suspect à la réaction. L'œuvre était consommée : la défiance était entrée dans l'âme du monarque pour n'en plus sortir. Désormais un abîme le séparait de la partie intelligente et pensante de son peuple.

Il est vrai que le plan de réformes, élaboré au début, ne fut pas abandonné, mais il ne fut plus poursuivi avec la même foi, et, du reste, comme nous le verrons, il lui manquait un point essentiel pour produire de bons résultats.

En dépit des réformes, au fond, rien n'était changé dans le système de gouvernement. L'administration était restée ce qu'elle était sous le règne de Nicolas, presque avec le même personnel. On pouvait se faire illusion aussi longtemps que cette administration, ne sentant pas le terrain ferme sous ses pieds, ne marchait qu'avec prudence ; mais dès qu'elle eut repris confiance, on s'aperçut bien vite que le régime était toujours le même.

Digitized by Google

Et d'abord elle restait debout, cette sombre institution qui rappelle les plus mauvais jours du moyen âge, qu'à l'étranger on appelle la police secrète russe et qui, en Russie, porte le nom modeste de : troisième division de la chancellerie de S. M. l'empereur. Le public l'appelle tout court : la *troisième division*.

Le mot de police secrète ne peut donner aucune idée de ce qu'elle est en réalité. La police secrète de Napoléon III, par exemple, était un modèle d'humanité et de légalité en comparaison de sa consœur russe. Il s'agit ici d'une institution qui ne le cède en rien à l'Inquisition espagnole, qui forme un État dans l'État et qui, primant les plus hauts dignitaires, tient le tzar lui-même sous sa dépendance. Son chef, qui porte le titre de *chef des gendarmes,* a le droit de se présenter à toute heure devant le monarque, tandis que les ministres ne peuvent le faire sans y être invités, et, à part la volonté du souverain, qu'il ne lui est pas difficile de diriger, il ne connaît aucune loi.

La troisième division peut, sans en rendre compte à personne, arrêter qui il lui plaît, le tenir en prison tant qu'il lui plaît, le déporter où il lui plaît; la justice ordinaire n'a rien à y voir. Ces quelques lignes suffisent déjà pour montrer toute l'inanité de la réforme judiciaire dont nous avons parlé plus haut.

Son action s'étend dans tout l'empire, sur tout et sur tous, et, à moins d'avoir de chauds amis en très haut lieu, aucun dignitaire même n'est à l'abri de ses coups.

Ses procédés sont aussi mystérieux que ceux du Conseil des Dix. La famille de la victime ne sait rien de son enlèvement, à moins qu'elle n'en soit avertie par quelque témoin de ce guet-apens nocturne, car c'est la nuit que cette institution de ténèbres choisit pour accomplir ses œuvres. A plus forte raison la famille ne saura-t-elle pas dans quel cachot vit l'infortuné suspect ou dans quel désert lointain il a été transporté. Le malheureux lui-même ne sait pas ce dont il est accusé! S'il était coupable, au bout d'un an ou deux, peut-être beaucoup plus tôt dans les circonstances critiques,

Digitized by Google

on s'en dessaisirait pour le livrer à un tribunal régulier ; mais, la plupart du temps, il n'est que suspect ; dès lors, il n'appartient pas au tribunal, il est la chose de la *troisième division* et il ne peut prévoir quand finira son martyre.

Comment cette institution a réussi à garantir la sécurité publique, c'est ce que tout le monde sait par l'histoire des dernières années; en revanche, on comprend que, pour servir les intérêts privés, elle n'ait pas sa pareille. Citons ici un fait qui a produit un grand scandale à Pétersbourg, il y a deux ans et dont tous les journaux ont parlé. Deux fonctionnaires, réunis à la même table, s'étant pris de dispute, sous l'influence des fumées du vin, l'un d'eux administra à l'autre un soufflet retentissant. Un exalté eût répondu à cela par une provocation en duel ; un homme plus posé eût porté plainte devant les tribunaux; mais un fonctionnaire russe ne se venge ni de l'une, ni de l'autre manière. Le souffleté avait un ami qui occupait dans la police secrète un grade équivalent à celui de général; il alla le trouver et à eux deux ils combinèrent leur vengeance. Un rapport fut fait qui signalait l'offenseur comme suspect. Le voilà enlevé à sa famille et transporté dans une petite ville du gouvernement d'Arkhangel. Au bout de quelques années, il parvint à s'échapper et revint à Pétersbourg. Il était à peine chez lui de quelques heures qu'on vint l'arrêter de nouveau. Alors, fou de désespoir, il se jeta sur la servante, qu'il soupçonnait de l'avoir dénoncé, et la tua d'un coup de couteau. Dès lors, l'affaire tombait dans le domaine des tribunaux et toute cette triste histoire s'y révéla durant les débats. Le malheureux fut condamné aux travaux forcés et les deux fonctionnaires prévaricateurs ne furent pas même inquiétés; ils continuèrent paisiblement leurs fonctions : le parquet n'a aucun pouvoir sur les élus de la troisième division.

Le Sénat est composé de hauts dignitaires auxquels on confie, de temps à autre, la revision d'une partie de l'empire, avec le pouvoir de casser ou d'attraire en justice les plus hauts fonctionnaires. Eh bien, le Sénat lui-même n'a ici pas plus de pouvoir qu'un simple procureur. Dans un des derniers

Digitized by Google

procès politiques, siégeait un tribunal exceptionnel, composé d'une commission sénatoriale et des délégués des quatre ordres. Le tribunal, par l'entremise de son président, réclama de la troisième division deux de ses prisonniers pour être entendus comme témoins. Elle refusa catégoriquement de les envoyer à l'audience, et ce sans donner aucune raison de son refus. Ceci n'est pas un on dit, c'est encore une fois un fait publié par tous les journaux dans le compte rendu du procès.

Quelle est la position des malheureux que l'on arrache ainsi à leur famille pour les envoyer au loin? D'abord, on a soin de choisir pour lieux d'internement des localités qui rendent le supplice deux fois plus pénible : on les envoie, de préférence, dans un des gouvernements de l'extrême nord, comme Olonetz, Arkhangel, Vologda. Il y a là, soit sur les bords de la mer Blanche ou de l'océan Glacial, soit dans les profondeurs des forêts, de petites bourgades séparées du reste du monde et dans lesquelles ne pénètre jamais un rayon d'intelligence. En dehors des fonctionnaires obligés et qui sont, cela se conçoit, tirés de la lie de l'administration, la population ne consiste qu'en quelques familles de pêcheurs ou de paysans, plus un appoint de vagabonds que les hasards d'une vie errante ont jetés là et qui vivent moitié de leur travail, moitié du produit de leurs vols.

De quoi vivront les internés? Toute profession libérale leur est interdite, y compris et surtout l'enseignement; il ne leur reste que le travail manuel. Mais le travail manque et le peu qu'il y en a leur est disputé par les ouvriers locaux, vis-à-vis desquels, d'ailleurs, ils sont dans un état d'infériorité physique. Ils ont bien la pension que leur octroie généralement l'État : *huit roubles par mois* (environ vingt francs au taux actuel), qui, du reste, ne doivent pas leur être remis régulièrement, vu les doigts crochus par lesquels ils passent avant de leur parvenir. Mais qu'est-ce que la misère en présence des tortures morales qu'ils doivent endurer? Pas la moindre nouvelle de leurs familles, qui n'en reçoivent pas d'eux non plus. Séparation complète du monde civilisé : pas

Digitized by Google

un bout de journal, pas une page d'un livre, pas le moindre aliment pour le cœur ni pour l'intelligence ! Ajoutez à cela que leur position de suspects en fait des parias que chacun peut offenser impunément, qu'ils sont sous la dépendance la plus absolue de la police et des autorités locales, dont le niveau moral et intellectuel est au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer, et vous comprendrez ce qui doit advenir de ces malheureux. Les uns se laissent aller à grossir le nombre des mauvais sujets de l'endroit, et un beau jour ils acquièrent le droit d'être jugés régulièrement et d'aller au bagne ; d'autres ne descendent pas si bas et s'arrêtent à l'ivrognerie ; le plus grand nombre meurt de misère et de désespoir. Il se fait là une espèce de sélection qui ne laisse subsister que les plus solides au physique et au moral. Ce doivent être des natures rudement trempées que celles-là ! Mais si leur esprit et leur corps ont résisté, qu'est-il advenu de leur cœur ? Comment ne se serait-il pas endurci ? Ils sont là, rongeant leur frein, accumulant les humiliations et les souffrances pour en faire des trésors de haine. A l'idée fixe qui, dès les premiers jours, s'est logée dans leur cerveau : « fuir ! » s'en joint une autre qui devient de plus en plus dominante : « se venger ! » Mais de qui ? C'est de tout un système social qu'ils sont victimes : c'est à toute la société qu'ils déclarent la guerre. Un beau jour, ils parviennent à fuir ou, par une longue dissimulation, à se rendre agréables aux autorités locales, qui font un bon rapport sur leur compte, et voilà une bête fauve lâchée sur la société. La troisième division vient d'engendrer un nihiliste !

Nous avons cité plus haut un exemple de cette transformation. Rappelons encore un fait qui a eu un immense retentissement, il y a trois ans.

Le général Trépof, maître de police de Pétersbourg, fut alors l'objet d'une tentative d'assassinat : une jeune fille, Viéra Zaçoulitch, lui tira, presque à bout portant, deux coups de revolver. Le procès révéla les causes qui l'avaient amenée à cet acte désespéré. Lors de l'affaire Netchaïef, dont nous reparlerons plus loin, on trouva chez une amie de celui-

Digitized by Google

ci, un bout de lettre insignifiant de Viéra : c'en était assez pour la rendre suspecte. On l'arrêta, on lui fit subir un interrogatoire, puis on la tint enfermée pendant deux ans dans un cachot de la forteresse, sans l'interroger de nouveau, sans que, pendant tout ce temps, elle pût communiquer avec personne d'autre qu'avec ses geôliers. Un jour, on vint lui annoncer qu'elle était libre. Elle retourna chez sa mère, mais à peine y était-elle de quelques heures qu'on vint lui ordonner d'avoir à se rendre dans telle localité éloignée, pour y vivre sous la surveillance de la police. Elle y resta huit ans! C'était une âme tendre, incapable de songer à la vengeance pour elle-même, mais d'une nature impressionnable, que huit ans de souffrances devaient exalter au plus haut point. Un jour elle apprend qu'un fait révoltant vient de se passer à la prison de Pétersbourg : Trépof a fait battre de verges un *prévenu* politique. (Voir plus haut pour l'abolition des châtiments corporels.) Lorsqu'elle demanda si Trépof avait été destitué et qu'elle apprit qu'il était plus en faveur que jamais, toutes ses souffrances passées lui montèrent au cerveau en même temps que cette souffrance d'un frère en infortune et elle jura que ce forfait ne resterait pas impuni. Elle s'enfuit et arriva à Pétersbourg : on sait le reste.

Alors, il n'y avait pas encore ces tribunaux exceptionnels qui ont fonctionné depuis : l'affaire fut portée devant le jury, qui acquitta l'accusée, à la grande colère du pouvoir, au grand étonnement de l'Europe, qui n'était pas désormais éloignée de voir des complices du nihilisme dans la société russe tout entière. L'explication était bien simple : le jury, en acquittant Viéra, visait d'abord indirectement la troisième division, qu'il considérait comme la vraie coupable et qu'il ne pouvait atteindre autrement; en second lieu, il protestait contre l'infamie de Trépof, restée impunie. Qu'était devenue cependant l'acquittée? On dit qu'elle était parvenue à s'échapper. Pourquoi s'échapper, dira-t-on, puisqu'elle était acquittée? D'abord le gouvernement, tout en instituant le jury, s'est réservé le droit de casser ses arrêts; ensuite, si, comme non coupable, elle était déclarée libre, comme

Digitized by Google

suspecte, elle pouvait toujours être ressaisie par la troisième division. Oh ! la bonne garantie que le jury dans un pays autocratique !

Nous avons parlé de l'affaire Netchaïef : c'est la première fois que nous voyons apparaître une société secrète authentique sous la règne d'Alexandre. Un tout jeune homme fut trouvé poignardé dans un jardin public : on découvrit qu'il avait été tué par les adeptes d'une société secrète dont il avait voulu se retirer. La police secrète se mit à l'œuvre et, fidèle à ses procédés habituels, elle arrêta au hasard quelques centaines d'individus, espérant que, dans le nombre, se trouveraient des coupables. Comme nous l'avons vu avec Viéra Zaçoulitch, un bout de lettre suffit, comme du temps de Laubardemont, pour faire pendre son homme. Chez les premiers individus arrêtés, on établit des souricières pour en prendre d'autres, et ainsi de suite. Enfin, les débats s'ouvrirent et un petit nombre seulement de ceux qui avaient été arrêtés furent reconnus coupables : la plupart avaient été relâchés par la justice régulière avant les débats, d'autres étaient morts dans les prisons de la police secrète.

Ces mêmes acquittés ou relâchés figurèrent plus tard, pour la plus grande partie, dans les autres procès politiques, au grand triomphe des réactionnaires et de leur organe, la *Gazette de Moscou*, rédigée par l'infâme Katkof, qui d'ancien libéral est devenu le Saint-Dominique de l'infernale croisade. « Vous voyez bien, s'écriaient-ils, où conduit la faiblesse de la justice ! Si on n'avait pas relâché ceux-là, ils n'auraient pas pu faire le mal qu'ils ont commis ensuite. » Ne doit-on pas plutôt comprendre la chose ainsi : En échange de dix nihilistes qu'elle prend, la police en fabrique quelques centaines d'autres et, pour prendre ces autres, elle ne manquera pas d'en former encore bien davantage. Avec un pareil système, le nombre des nihilistes ne peut que croître en progression géométrique.

Cette affaire traîna de 1870 à 1872. Dans les années qui suivirent, de nombreuses brochures anarchiques commencèrent à circuler en Russie et on procéda de ce chef à de fré-

Digitized by Google

quentes arrestations. On découvrit qu'il y avait en Russie un assez grand nombre de cercles très restreints qui s'occupaient de propagande anarchique, mais on ne put savoir par quel lien mystérieux étaient réunis ces différents cercles, qui paraissaient agir isolément, bien qu'on pût soupçonner leur entente. Les condamnations furent d'une sévérité draconienne. Les condamnations à dix et même à vingt années de travaux forcés furent prononcées pour des faits qu'on eût pu, tout au plus, qualifier d'excitations à la révolte sans commencement d'exécution. Pour qui connaît le paysan russe, uniquement occupé de ses intérêts matériels, ces brochures, écrites dans un style ampoulé inaccessible à sa compréhension, ne pouvaient que provoquer un haussement d'épaules.

L'excessive sévérité que l'on déploya dans cette circonstance fit entrer le nihilisme dans une nouvelle phase. Il y avait alors, comme on l'a vu depuis, deux camps bien tranchés parmi les nihilistes : les uns — c'était l'immense majorité — voulaient, au moyen de cercles révolutionnaires, de brochures et autres procédés de propagande, préparer le peuple à la révolution ; les autres, une infime minorité, voulaient effrayer le pouvoir par des attentats. Ces derniers prenaient pour évangile l'ouvrage de Bakounine, que tout le monde connaît plus ou moins par les citations des journaux. Lorsqu'on vit où menait la propagande pure et simple, le parti violent triompha. Puisque les hommes doivent être sacrifiés, s'écriait-on, il faut que ce soit pour une chose qui en vaille la peine, il faut qu'ils aient au moins la consolation d'avoir rendu coup pour coup! Et alors se déroulèrent les attentats que tout le monde sait.

Pour en finir avec la troisième division, disons que, lorsqu'en janvier 1880, le comte Loris-Mélikof fut investi de pouvoirs dictatoriaux, il abolit, aux applaudissements de toute la Russie, les fonctions de chef des gendarmes, mais il conserva en partie l'institution, qui devint un département du ministère de l'intérieur. Il aurait pu se contenter de la supprimer purement et simplement, vu que ce ministère était déjà bien assez armé avec les *mesures administratives*.

Digitized by Google

Quel est cet autre engin de guerre ou plutôt de torture? Voici. Il suffit qu'un gouverneur de province dénonce au ministre de l'intérieur un individu comme suspect pour que cet individu soit déporté, placé sous la surveillance de la police et tout le reste, comme ci-dessus. Le gouverneur reçoit, à son tour, les dénonciations de ces subordonnés et ceux-ci de leurs inférieurs, et ainsi de suite. Vous voyez d'ici la belle gamme de dénonciations que cela fait et comme il faut se garder de marcher sur le pied au moindre agent : on ne sait pas où cela peut conduire!

Car il y a entre fonctionnaires de tous degrés une solidarité étroite : c'est celle de la rapine. Le menu fretin ne peut grappiller qu'à condition de partager avec plus haut que lui; celui-ci, à son tour, en fait autant et l'on remonte ainsi toute l'échelle administrative jusque très près du trône. (Nous laissons, bien entendu, une part très large aux honorables exceptions.) Donc, il suffira parfois de vouloir arrêter les dilapidations d'un agent très infime, pour mettre en mouvement contre soi toute cette immense machine.

Voici un exemple qui s'est passé sous mes yeux :

Il y avait un gouverneur qui, entre autres belles qualités, était un grand pillard devant l'Éternel. Dans un des arrondissements de la province qu'il administrait régnait un *ispravnik* en parfaite communauté d'idées et de sentiments avec son gouverneur. Or, au bureau des affaires des paysans, où l'*ispravnik* siège de droit, siégeait également de droit le maréchal de la noblesse de l'arrondissement. Ce dernier gênait beaucoup son collègue dans l'arrangement de ses petites affaires. L'*isprarnik* épancha ses douleurs dans le sein de son chef et copartageant, le gouverneur, qui prit ses mesures. (Et il était grand temps, car le maréchal avait déjà réuni un dossier fort compromettant.) On donna au révolté vingt-quatre heures pour mettre ordre à ses affaires, après quoi il fut expédié dans le gouvernement de Vologda.

Mis en goût par cette affaire, notre gouverneur voulut essayer ses ongles sur un de ses ennemis personnels, un grand propriétaire de la province. Celui-ci, ayant prononcé

Digitized by Google

dans une réunion agricole un discours où il parlait d'améliorer le sort des paysans, fut dénoncé au ministre comme un socialiste à tous crins. Malheureusement, notre dénonciateur se trouva avoir affaire, cette fois, à un homme qui avait le bras plus long que lui, et sa campagne n'eut d'autre résultat que de l'obliger à donner sa démission.

Si encore on n'avait à se défier que des autorités ! Mais qui pourrait connaître tous leurs tenants et aboutissants ? Dans une ville du midi, un professeur, calomnié par la directrice d'un collège de demoiselles, porta plainte devant le juge de paix et obtint la condamnation de cette dame. Mais, avant même que le jugement fût rendu, le professeur était expulsé de la ville par mesure administrative. Le malheureux ignorait que la directrice était dans les bonnes grâces du gouverneur. On voit, en outre, par cet exemple, qu'on peut être privé de sa place sans avoir aucunement mécontenté ses supérieurs. Voilà un fonctionnaire qui dépend du ministère de l'instruction publique et que le gouverneur révoque de fait, sans se soucier de ce que diront les autorités pédagogiques. La même chose peut se passer dans l'ordre judiciaire, etc.

Ce n'est pas tout encore. Chaque chef d'une institution quelconque : contrôle, trésorerie, postes, collège, etc., peut réclamer la révocation d'un de ses subordonnés, s'il le considère comme suspect. Par exemple, un directeur de collège peut déclarer aux autorités universitaires qu'il juge convenable de renvoyer un professeur *en vertu du troisième point* (sous-entendu des instructions). Cela suffit : le professeur sera révoqué. Mais les preuves ? Est-ce que cela se prouve qu'un homme est suspect ? Cela se sent, à ses manières, à son extérieur, à ses regards, à toute sa personne enfin !

III

Nous venons d'esquisser à grands traits une des sources du nihilisme, et la plus importante, celle qui lui fournit ses

Digitized by Google

adeptes les plus déterminés; nous allons maintenant parler d'une autre, qui découle du caractère même de la jeunesse russe.

Celle-ci a une qualité, qu'elle partage, du reste, avec la jeunesse de tous les pays, mais qu'elle possède à un degré inconnu ailleurs : la générosité de caractère. Elle a soif de dévouement et de sacrifice.

On l'a bien vu lors de la dernière guerre : des centaines d'étudiants et d'étudiantes ont abandonné leurs études pour aller secourir les blessés et les malades, et beaucoup sont morts à la peine. Cette fois, ils avaient trouvé un aliment au désir généreux qui les animait, mais ce n'a été là qu'une exception fournie par le hasard. On comprend bien que, sous le régime dont nous avons donné une idée plus haut, il n'y a guère place pour le dévouement : le Moloch administratif n'en a que faire. Les critiques russes, traitant une des nouvelles de Tourguénief : *A la veille*, ont très bien établi ce point. L'auteur, voulant prendre pour héros de son ouvrage un homme qui a consacré toute sa vie à une grande œuvre, a choisi un Bulgare rêvant l'affranchissement de sa patrie. La critique a insinué que Tourguénief devait fatalement choisir un Bulgare, un Hongrois, un Italien, n'importe qui plutôt qu'un Russe, parce que son héros russe, rêvant à une grande œuvre, n'eût pas fait trois pas sans se heurter contre une muraille de Chine ou une porte de prison.

Pourtant, les champs d'activité ne leur manqueraient pas si on les laissait faire. Par exemple, dans un pays où l'immense majorité de la population est illettrée, quelle œuvre pourrait mieux attirer la jeunesse que celle de l'instruction des masses ignorantes? Pourquoi ne s'y porte-t-elle pas en foule? Nous voici amené à parler de l'enseignement populaire en Russie.

La statistique officielle renseigne un nombre d'écoles élémentaires et d'élèves bien faible par rapport à la population du pays; mais ces chiffres sont encore fort au-dessus de la réalité et l'on peut dire qu'il n'y a guère d'écoles que dans les villes et dans les bourgs importants. Encore, le gouverne-

Digitized by Google

ment ne peut-il s'en attribuer la gloire, car elles sont, pour la plupart, la création des villes et des *zemstvos*, qui les entretiennent à leurs frais, ou bien du clergé, qui a fondé un grand nombre d'écoles, sous le nom d'écoles paroissiales. De plus, le nombre des écoles tend plutôt à diminuer qu'à augmenter, vu la guerre acharnée que le ministère de l'instruction publique mène contre l'enseignement populaire.

Ceci semblera exagéré, monstrueux, et pourtant en Russie les journaux ont tellement accumulé les faits qui démontrent la vérité de ce que j'énonce, que la chose est devenue banale.

D'abord, l'initiative privée en cette matière ne rencontre que des entraves. Pour fonder une école, un particulier doit passer par tant de formalités et de demandes d'autorisation à diverses instances, qu'il faut beaucoup de courage pour tenter l'aventure, qui aboutit presque toujours à un échec. Quand un particulier demande l'autorisation d'ouvrir à ses frais une école gratuite, l'autorité locale, qui ne croit pas aux mobiles généreux, s'émeut de cette démarche insolite. Que veut cet esprit inquiet? Est-ce qu'il ne pouvait pas vivre bien tranquillement de ses rentes comme tout le monde? Il doit y avoir quelque chose là-dessous. Et elle repousse naturellement la demande. Si l'on s'adresse à une instance supérieure, celle-ci consulte naturellement les autorités locales. J'ai connu un propriétaire du sud de la Russie qui avait formé le projet de fonder une école dans ses domaines. Il rencontra une vive opposition de la part de toute espèce d'autorités; mais, comme il était très têtu, il ne se tint pas pour battu et, après deux ans de déboires et de démarches (il était allé jusqu'à réclamer auprès du Sénat), il obtint enfin l'autorisation demandée. J'ignore ce que depuis il est advenu de son école, mais je doute fort qu'elle ait duré longtemps, car il suffit d'une petite dénonciation bien perfide pour faire fermer un établissement que l'on a eu tant de peine à ouvrir.

Les institutions publiques n'ont pas été plus heureuses que les particulières. Lorsque les *zemstvos* furent créés, ils

Digitized by Google

se mirent presque tous avec ardeur à l'œuvre de l'instruction populaire, fondèrent des écoles normales et des écoles élémentaires. Mais ils ne tardèrent pas à avoir des démêlés avec les agents du ministère de l'instruction publique.

Celui-ci entretient dans chaque gouvernement un directeur et deux ou trois inspecteurs de l'enseignement primaire. Vu l'étendue des gouvernements russes, qui sont tous plus grands que la Belgique, on comprend que ces fonctionnaires ne pourraient inspecter sérieusement les écoles parsemées sur un aussi grand espace. Mais ce n'est pas pour cela qu'ils ont été créés : leurs fonctions consistent d'abord à noircir un tas de papiers, si chers à toutes les administrations russes; ensuite et surtout, à servir d'auxiliaires zélés au ministère dans son œuvre d'extirpation des écoles, et l'on choisit, pour remplir ces délicates fonctions, des gens dans lesquels on a découvert les qualités qui constituent un bon limier de police. Voilà donc nos fonctionnaires qui se mettent à brocher des rapports sur les écoles normales et primaires des *zemstvos*. C'est surtout les écoles normales que l'on vise; une fois ces forteresses prises, le reste tombera de soi-même. On y signale des désordres, de l'irréligion; la paresse et l'inconduite des élèves n'y ont d'égales que l'ignorance et l'incapacité des maîtres; les programmes sont détestables, etc.

En vain les *zemstvos* protestent, rectifient les faits, demandent des enquêtes : rien n'y fait. Un beau jour, le ministre fait savoir au *zemstvo* qu'il lui retire le droit de tenir une école normale et que, s'il veut la conserver, il doit la remettre entre les mains des agents du ministère, en conservant, bien entendu, tous les frais à sa charge. Le *zemstvo* consent, à condition qu'on lui accorde un certain droit de contrôler la marche des études et surtout l'emploi des fonds. Le ministre refuse et le *zemstvo* ferme son école. Cette histoire s'est répétée dans presque tous les gouvernements, et, à l'heure qu'il est, il ne reste plus que quelques écoles normales d'instituteurs et d'institutrices pour toute la Russie.

Un fait tout aussi édifiant est la longue lutte soutenue par

Digitized by Google

la ville de Pétersbourg contre le même ministre. Les écoles de cette ville dépendaient du ministère : elles étaient en petit nombre, mal tenues, avec un personnel et des locaux insuffisants. Lorsque Pétersbourg fut doté d'un conseil élu, il demanda à avoir la gestion des écoles, s'offrant à faire de grands sacrifices pour les mettre sur un bon pied. Le ministre refusa et alors commença une lutte qui dura aussi longtemps que le siège de Troie. Au bout de dix ans, la ville obtint gain de cause et, trois ans après, le nombre des écoles était plus que doublé; elles étaient installées dans des locaux convenables, avaient un personnel suffisant et capable, étaient fréquentées par un beaucoup plus grand nombre d'élèves.

Bien que la masse des paysans en général comprenne peu les bienfaits de l'instruction, il y a cependant nombre de villages où ils essayent de suppléer à l'absence d'écoles. Trop pauvres pour ériger une école suivant le programme officiel et fournir le traitement de l'instituteur ou, plus souvent encore, n'ayant aucune idée de l'existence d'un enseignement officiel, ils font enseigner la lecture et l'écriture à leurs enfants par quelqu'un des leurs, homme ou femme ayant quelques notions élémentaires, ou par quelque soldat libéré, et ils nourrissent à tour de rôle le pédagogue improvisé, qui se transporte avec sa classe d'une *isba* à l'autre, quand on ne trouve pas quelque masure pour y loger l'école. Cela laisse beaucoup à désirer, je le veux bien, mais c'est tout ce que le village peut faire. Ce qu'il faut apprécier ici, c'est que le peuple prend lui-même l'initiative de l'instruction, alors que, dans bien des endroits, il la repousse après qu'on lui a donné l'école toute faite. Que va faire l'agent de l'État pour encourager cet effort? Il l'ignore la plupart du temps et c'est heureux; car, s'il vient à apprendre qu'une telle école existe, il accourt mettre un terme à ce désordre et menace de châtiments sévères l'instituteur de contrebande et le *starost*, pour le cas où ils oseraient renouveler cette tentative criminelle.

Supposons un village assez riche pour se payer un bâtiment d'école, avec un des rares instituteurs patentés que

Digitized by Google

peuvent fournir les écoles normales encore ouvertes, quelle sera sa position et quel appui rencontrera-t-il de la part de ses supérieurs? Il faut beaucoup de dévouement à un homme quelque peu éclairé pour se fixer dans un village russe éloigné d'une ville, au milieu d'un peuple ignorant, privé de toute société, car les villages russes sont uniquement composés de paysans, et ceux-ci ne se fréquentent qu'entre eux. Qui n'est pas paysan est toujours tenu à l'écart et il est bien difficile de se faire accepter comme étant des leurs : il faut pour cela beaucoup de temps et de persévérance. Avec cela, il n'a qu'un traitement insuffisant et un logement souvent insalubre. Un pareil homme devrait être soutenu et encouragé. Au lieu de cela, dès son entrée en fonctions, de par le fait même de sa charge, il est considéré comme suspect. Il attend toujours en tremblant la visite de l'inspecteur, du caprice duquel il dépend. Arrive l'inspecteur en dehors des heures de classe. Où est l'instituteur? Il est à la noce d'un riche paysan de la localité. Comment! l'instituteur fraie avec les paysans? Suspect! Ou bien l'inspecteur arrive à l'heure du salut et trouve l'instituteur chez lui. — Comment, vous n'êtes pas au salut? vous n'avez donc pas de religion ? Suspect! Un inspecteur entre chez une institutrice et ne voit qu'une seule robe suspendue à un clou : — Vous avez une garde-robe bien peu montée; seriez-vous nihiliste, par hasard? Il n'en faut pas davantage pour qu'un instituteur soit révoqué, à moins que l'Argus ne soit dans une disposition d'esprit particulièrement bienveillante.

Il y a encore une cause assez fréquente d'accrocs : c'est quand le prêtre a un neveu, un parent quelconque, exclu du séminaire pour paresse ou pour inconduite, qu'il voudrait bien caser au lieu et place de l'instituteur. Vite, une bonne petite dénonciation d'irreligion, et le tour est fait.

On comprend qu'une personne de cœur et d'intelligence n'y tiendra pas longtemps et s'efforcera de trouver un autre emploi. Il ne reste que les abrutis, qui ne tardent pas généralement à se laisser aller à l'ivrognerie. Aussi, le peu d'écoles qui subsistent encore en dehors des villes sont-elles, pour la plupart, très mauvaises.

Digitized by Google

Il n'est pas d'efforts tentés pour relever l'enseignement populaire qui n'aient été contrecarrés par le ministre. Les *zemstvos* avaient tenté d'instituer, durant les vacances de chaque année, des cours pédagogiques pour le perfectionnement des instituteurs et des institutrices. Après un premier essai, la tentative n'a pu presque nulle part être renouvelée faute d'autorisation. Je dis *presque nulle part*, parce qu'il n'y a jamais en Russie de mesures complètement générales: il suffit qu'un personnage très influent intervienne, pour que l'on crée une exception en sa faveur.

Il s'était formé en Russie une société pour la propagation de l'enseignement populaire, société ayant à sa tête toute sorte de personnages qui la mettaient à l'abri du soupçon. Après avoir fait rapidement un grand nombre d'adhérents et créé bon nombre de cercles locaux, cette société s'est éteinte, au bout de quelques années, sans avoir pu rien faire, en raison du mauvais vouloir acharné qu'elle avait rencontré de la part des autorités scolaires. Un exemple : Dans un chef-lieu de province, le cercle local avait à sa tête un général, qui crut un jour bien faire en invitant les instituteurs de la ville à se réunir chez lui, pour aviser aux moyens de répandre davantage l'instruction. Le lendemain, le directeur de l'enseignement primaire de la province convoquait, à son tour, les instituteurs, leur faisait une verte semonce et écrivait au général qu'il se mêlât de ses affaires. Celui-ci donna sa démission de président et le cercle ne tarda pas à se dissoudre.

Ceci se passait en province, mais que n'ose-t-on pas faire même à Pétersbourg? Il s'y était formé depuis quelques années, avec toute espèce d'autorisations, une société pédagogique composée d'un grand nombre de professeurs et de personnes s'intéressant aux questions d'enseignement. Cette société ne s'occupait que de théories pédagogiques, de discussions de programmes, etc., et pas l'ombre d'un débat politique n'y avait surgi. Pourtant, il y a deux ans, sans aucun avertissement préalable, elle reçut brusquement l'ordre d'avoir à se dissoudre.

Digitized by Google

Je m'arrêterai ici; je crois en avoir dit assez pour montrer quelle opposition l'instruction du peuple a rencontrée de la part de celui dont le devoir eût été d'y aider par tous les moyens possibles. Si l'on hésitait à croire qu'il ait pu exister un ministre assez insensé, assez criminel pour agir de la sorte, que l'on demande au premier Russe venu ce que c'était que le ministre Tolstoï, renversé l'année dernière par Loris-Mélikof, auquel il refusait la grâce d'étudiants chassés de l'université pour quelque peccadille. Le règne de ce Néron de l'obscurantisme avait duré quinze ans.

On se demande quels pouvaient être les mobiles de pareils actes. Les uns disent qu'il trouvait préférable, dans l'intérêt de l'État, que le peuple restât plongé dans l'ignorance; les autres, qu'étant d'un bigotisme exagéré, il voulait que l'enseignement populaire fût tout entier entre les mains du clergé, et, comme le clergé des campagnes, uniquement occupé de ses intérêts matériels et croupissant dans une ignorance grossière, était incapable de remplir cette tâche, il préférait l'absence d'écoles à des écoles tenues par des laïques. J'incline plutôt à penser qu'il n'y avait là que la stupidité du bureaucrate qui ne voit dans toute affaire que le côté formel au lieu du côté vivant et qui croit avoir rempli son devoir quand il a noirci beaucoup de papier.

Ce culte du papier est une des grandes plaies de la Russie. Lors de la dernière guerre, le prince Tcherkasky, nommé gouverneur de la Bulgarie, emmena avec lui, outre toute une phalange de gratte-papier, un wagon entier de cette précieuse denrée, qu'il croyait, non sans raison, ne pas devoir abonder dans ce pays. Je jurerais qu'avec ses dignes aides, il avait réussi à maculer tout ce wagon lorsque le typhus l'enleva, à San-Stephano. Aussi, quand les Bulgares, fuyant devant les Turcs, arrivaient devant ces administrateurs, qui ne savaient ni rien préparer, ni rien prévoir, ils recevaient pour réponse qu'on n'avait pas le temps de s'occuper de ces détails. Heureusement que les soldats étaient là pour partager avec les infortunés le pain moisi fourni par l'intendance !

Digitized by Google

Pour continuer à démontrer combien les aspirations ont peine à trouver une issue pratique, j'emprunterai encore une série de faits à un autre département. Il se manifestait, parmi les jeunes filles, une tendance à se livrer à l'étude de la médecine : un certain nombre déjà étudiaient dans les universités étrangères et la question était soulevée dans les journaux et les revues. Naturellement, le ministre de l'instruction publique ne voulait pas entendre parler de cours de médecine pour les femmes. Ce fut le ministre de la guerre, Milcutine, plus libéral que son collègue, qui prit la question à cœur. Il a sous sa dépendance, à l'Académie de médecine de Pétersbourg, un cours de médecine autrefois destiné à satisfaire aux besoins de l'armée, mais qui, depuis, n'était plus autre chose qu'une faculté de médecine pure et simple, tout en continuant à ressortir du ministère de la guerre : une de ces anomalies que l'on rencontre à chaque pas en Russie. Miloutine y annexa des cours pour les femmes. Ils furent fréquentés assidûment et les professeurs n'ont cessé de se louer de leurs élèves, les citant même comme exemple aux étudiants. Au bout de cinq ans, eurent lieu les premières sorties : c'était une force médicale nouvelle que l'on ne pouvait dédaigner dans un pays si dépourvu. Beaucoup de ces jeunes filles avaient, du reste, déjà fait leurs preuves dans les ambulances et n'avaient mérité que des éloges. Les villes ne manquent pas de médecins, mais les campagnes en sont totalement privées. Les *zemstvos* ont bien fait quelque chose pour l'hygiène populaire, mais leurs médecins, en petit nombre, restent attachés aux hôpitaux et les campagnes doivent se contenter d'infirmiers ignorants et grossiers. Les docteurs ne consentiraient pas à se fixer à la campagne pour y vivre du faible traitement que peut allouer le *zemstvo,* et il n'y a pas à compter sur un paiement quelconque de la part des paysans : la gratuité peut seule les décider à recourir à la médecine. Les jeunes filles nouvellement diplômées étaient disposées à se contenter de peu, la plupart n'ayant d'autre mobile que le dévouement. Donc les zemstvos accaparèrent les premières fournées et nos

Digitized by Google

doctoresses se mirent à l'œuvre avec l'ardeur de la jeunesse, augmentée encore par le désir de montrer de quoi les femmes sont capables.

Mais les gouverneurs ne tardèrent pas à se mêler de l'affaire et à rappeler le *zemstvo* au respect de la loi. Le ministre de la guerre peut délivrer des diplômes, mais c'est du ministre de l'intérieur que dépend l'autorisation d'exercer, et il la refusait aux femmes. Les *zemstvos* durent donc licencier leur personnel médical féminin, laissant de nouveau les paysans aux infirmiers, ou plutôt à leurs sorciers, en qui ils ont plus de confiance.

Ces démêlés entre ministères et entre ministres constituent l'état normal de la Russie. Chaque ministère forme un Etat dont le chef ne dépend que de l'empereur, et tous ces Etats sont continuellement en guerre entre eux. On se figure quel gâchis administratif cela doit faire !

Revenons à la jeunesse et voyons quelle est la vie de l'étudiant russe. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays, la grande majorité des étudiants sortent de la classe pauvre : il y a là des fils de paysans, de petits fonctionnaires, de prêtres de village (beaucoup sortent des séminaires), de nobles peu fortunés ou ruinés, etc., etc. Il arrivent du fond de leur province, comptant, pour se sustenter, sur des leçons, des traductions, des copies, voire sur leur travail manuel. On peut juger de la vie de misère qui les attend ! Leur concurrence mutuelle ravale au dernier degré le prix de travaux qui sont hors de proportion avec la demande. Beaucoup ne suivent pas régulièrement les cours, mais tâchent de trouver une position temporaire quelconque pour économiser de quoi pouvoir étudier ensuite pendant quelques mois. Tandis que, du côté matériel, leur vie est si misérable, ils n'ont pas lieu d'être plus satisfaits sous le rapport intellectuel. Que fait-on des aspirations de la jeunesse, si avide de s'épancher, si communicative ? Ils souffrent d'abord, avec toute la partie pensante de la nation, de l'absence complète de vie politique ; mais, en outre, ils sont l'objet d' « égards » tout particuliers. — Notez que je parle de leur situation telle

Digitized by Google

qu'elle était avant les sociétés secrètes et les attentats : on peut se faire une idée de ce qu'elle aura dû être après. — Non seulement il n'y avait pas de cercles d'étudiants possibles, mais même on leur défendait de se réunir en groupes devant l'université à l'entrée et à la sortie des cours. Si quelques étudiants prenaient l'habitude de se réunir chez l'un d'eux, le maître de la maison était tenu de prévenir la police. La moindre manifestation collective était punie par des exclusions en masse. Quand la police secrète opérait les rafles, c'était aux étudiants qu'elle s'adressait de préférence. Un enfer moral venait s'ajouter à l'enfer matériel.

Si pourtant quelques étudiants, malgré la faim et les défenses de la police, se réunissaient pour parler d'autre chose que des besoins du moment, quels horizons pouvaient s'ouvrir à leur conversation? Le présent était sombre, l'avenir ne promettait rien : ils se réfugiaient dans l'idéal. Or, sans cela déjà, les Russes ne sont que trop portés à l'idéalisme. Leur civilisation n'étant pas sortie des entrailles du pays, mais ayant été empruntée à l'étranger, ils ne l'ont pas vécue. Dès lors, rien chez eux n'est solidement implanté : ils n'ont pas de préjugés, mais ils n'ont pas de convictions fortes. Nul plus qu'eux n'est prêt à accepter une théorie nouvelle et la pratique n'est pas là pour tempérer les hardiesses de la théorie. Ce trait de leur caractère s'effacerait peu à peu si une activité légale leur était permise; mais comme il est criminel de faire un pas, ils pensent qu'ils ne risquent pas plus à essayer d'en faire cent : « Pour sept malheurs, on n'a qu'une seule responsabilité, » dit le proverbe russe; autrement dit : « Pour sept crimes, un seul châtiment. » Ainsi, lorsqu'on se voit faire d'une peccadille un crime, on en vient à ce que le crime n'effraie plus. Quant au châtiment, il n'effraie guère. C'est une dure race que la race russe : elle a été trempée par un climat implacable, par une histoire plus implacable encore, et la jeunesse russe va à la mort avec le même stoïcisme que le soldat russe.

Autour des victimes de la troisième division et auprès des étudiants viennent se grouper des jeunes gens des deux sexes,

Digitized by Google

mieux favorisés de la fortune, mais qui ont soif d'activité, qui voudraient dépenser leurs forces à une œuvre utile. La société ne fournissant pas d'aliment au feu qui les anime, ils en cherchent en dehors de la société et vont à ceux qui leur disent : « Il y a quelque chose à faire. »

Pour nous résumer, nous dirons que le nihilisme a deux causes principales : les rigueurs de la police et l'étouffement des aspirations de la jeunesse. Elles peuvent se réduire à une cause unique : L'AUTOCRATIE.

IV

Cependant le nihilisme, s'il est dangereux pour les individus, est impuissant à ébranler l'Etat. Quelque chose de bien autrement grave et dont on ne parle pas menace le gouvernement russe : *c'est la désaffection en masse de toute la nation.*

Dans quelle position Alexandre a-t-il laissé ces paysans, de l'affranchissement desquels il avait fait l'œuvre de sa vie?

Comme nous l'avons dit en commençant, les collaborateurs qu'il s'était choisis ne partageaient pas ses vues. Obligés de plier devant la volonté souveraine nettement exprimée, ils tâchèrent d'atténuer autant que possible les effets de la réforme. Il fallut bien donner la terre aux paysans, puisqu'ainsi le voulait l'empereur, mais c'était à eux à régler dans quelle proportion. Il s'agissait donc de trouver une base qui permît de donner très peu, sans qu'on pût y voir une idée préconçue.

On trouva que, pour n'enlever à aucun propriétaire la presque totalité de son domaine, il fallait prendre pour base de la répartition, dans chaque gouvernement, les propriétés qui renfermaient le moins de terres eu égard au nombre des paysans. De la sorte on arrivait à une moyenne très faible, évidemment insuffisante.

Le paysan russe, pour vivre de la terre, en exige une beaucoup plus grande étendue que dans les autres pays. D'abord, dans une bonne moitié de la Russie, la terre est ingrate et récompense très peu les efforts du laboureur : on

Digitized by Google

est heureux quand elle rend cinq fois les semailles. Ensuite, un bétail insuffisant ne lui permet pas de la fumer comme il le faudrait. (Je ne parle pas de la moitié sud de la Russie, dont la *terre noire* est très fertile et ne demande pas d'engrais.) Puis, il cultive d'après le système le plus primitif, ce dont on est obligé de tenir compte, car on ne transforme pas la culture à coups de décrets. Enfin, le paysan russe fabriquant tout lui-même, maisons, charrettes, instruments, meubles, etc., il lui faut du bois de construction, comme aussi du bois de chauffage. Tout cela, il l'avait, tant qu'il était serf. Les terres, les prés, les bois du seigneur étaient là. Émancipé, il n'a plus qu'un maigre champ, insuffisant pour le nourrir avec sa famille; pas de bois et même, la plupart du temps, pas de prairies, de sorte qu'il ne peut pas augmenter son bétail. Il faut ajouter à cela que si, parmi les arbitres chargés du mesurage, il y eut beaucoup d'honnêtes gens, pris parmi la jeunesse, en revanche, il y en eut aussi beaucoup de malhonnêtes, qui se laissèrent acheter par les seigneurs pour ne donner aux paysans que les plus mauvaises terres.

Si le motif énoncé « de ne pas dépouiller les propriétaires » avait été le vrai, rien n'eût été plus facile que de donner, aux ex-serfs des petits propriétaires, des terrains appartenant à l'État. On aurait ainsi fait d'une pierre deux coups et colonisé des lieux inhabités. Mais on espérait, en rognant la terre aux paysans, constituer un prolétariat agricole, qui eût cultivé les terres des seigneurs aux conditions que ceux-ci auraient bien voulu fixer. Pour empêcher les paysans d'abandonner leurs champs trop exigus et d'aller se fixer aux endroits où la terre attendait des bras, on décréta qu'ils n'auraient le droit de quitter définitivement leur village qu'après s'être libérés complètement de la somme dont ils étaient redevables pour son affranchissement. Ainsi, malgré l'immense étendue de la Russie et sa faible population relative, on est parvenu à créer facticement cette situation que ce ne sont pas les bras qui manquent à la terre, mais la terre qui manque aux bras.

Digitized by Google

Ensuite on a oublié — je ne sais si c'est à dessein ou par ignorance — toute une catégorie de laboureurs qui se chiffre par dizaines de mille ménages habitant principalement les provinces du sud de la Russie, qui se sont trouvées jadis sous la domination polonaise. Leurs ancêtres avaient été appelés à coloniser des territoires déserts, où on leur cédait des terres, moyennant une redevance excessivement modique. Jamais cette redevance n'avait été augmentée et jamais il n'avait été question de bail. Ils se considéraient comme les propriétaires du terrain qu'ils occupaient et, de fait, ils ont toujours joui du droit de le vendre ou d'acheter celui du voisin. La redevance n'était pour eux qu'un impôt payé au seigneur. Après l'émancipation, les seigneurs s'avisèrent qu'ils étaient propriétaires et mirent les occupants en demeure de payer un haut fermage ou de déguerpir. L'affaire fut portée devant les tribunaux, qui donnèrent tort aux paysans, et alors commença une série d'exécutions. On démolit les maisons des paysans, après les avoir arrachés de force de leur domicile et avoir jeté dehors tout ce qui leur appartenait : nombre de villages furent détruits de la sorte et des cantons florissants transformés en déserts. Depuis lors, on entend à tous moments parler de bandes de brigands qui désolent ces contrées-là. Encore un produit qui porte la marque de fabrication du gouvernement.

Mais revenons à la situation des paysans en général. La terre ne fournissant pas de quoi les nourrir, ils partent l'hiver et vont à la ville chercher de l'occupation. Les uns travaillent dans les fabriques, les autres s'occupent de transports. Beaucoup s'emploient, à domicile, à toutes sortes de métiers. En été, ceux qui ont été au loin reviennent dans leur village pour les travaux des champs. Au nord, où la terre suffit à peine à payer les impôts joints à l'annuité de libération, le travail de l'hiver ne suffit pas et le paysan doit s'absenter pour toute l'année, laissant aux femmes le soin de labourer cette terre ingrate et ne revenant au foyer qu'à de rares intervalles. Son travail d'été consiste à conduire du nord au sud les trains de bois et les barques chargées des

Digitized by Google

produits de l'Oural, puis à traîner au retour ces dernières à vide. Ou bien, il s'en va au midi offrir ses services pour la fenaison et la moisson. Mais, comme il part au hasard et sur la foi de vagues renseignements, il se fait que, dans un endroit, les bras manquent et une partie du fourrage et de la moisson est perdue; dans l'autre, ils surabondent et l'ouvrier ne gagne pas de quoi manger.

Le paysan a beau s'ingénier, il ne réussit pas à nouer les deux bouts. Les arriérés d'impôts vont en grossissant, on procède à leur levée avec une rigueur de plus en plus grande, on vend jusqu'à la dernière vache, jusqu'au cheval de labour : on arrivera bientôt aux dernières limites possibles de la misère. Qu'y aura-t-il après?

Le grenier même de la Russie, les gouvernements du Volga et ceux du sud, qui approvisionnent l'Europe de blé, ceux-là aussi commencent à souffrir. Il y a sept ans, après plusieurs années de mauvaises récoltes, une horrible famine se déclarait dans le gouvernement de Samara, un des plus fertiles. Depuis, bien des plaintes se sont fait entendre dans le sud, soit au sujet de la sécheresse, soit par suite des ravages de toute espèce d'insectes destructeurs. L'année passée, la récolte a été décidément très mauvaise et on craignait une famine pour l'hiver. J'ignore si ces craintes se sont réalisées. Je ne suis pas compétent pour juger des remèdes à apporter au mal, mais ce n'est certes pas sous le système de gouvernement actuel qu'on s'en préoccupera sérieusement.

Est-ce à dire que les paysans, poussés à bout par la misère, en viendraient à se révolter contre le tzar? Je ne le crois pas : ils considèrent le tzar comme un père qui ne leur veut que du bien, et tout le mal ils l'attribuent aux fonctionnaires qui n'exécutent pas les ordres du tzar, fabriquent de faux décrets, etc. « Ah! si le tzar le savait! » Mais « Dieu est haut et le tzar est loin, » disent-ils en soupirant. Il est à remarquer que toutes les émeutes de paysans, même la fameuse révolte de Pougatchof, ont été faites au nom du tzar. Il y a trois à quatre ans, une curieuse affaire a été jugée

Digitized by Google

dans le midi de la Russie. Quelques socialistes étaient parvenus à persuader aux habitants de tout un canton que le tzar avait rendu un oukaze qui leur attribuait toutes les terres du canton : ils leur faisaient voir, à l'appui de cette assertion, un papier fabriqué par eux. Grande joie parmi les paysans, qui se mettent aussitôt en possession des terres et chassent les autorités qui voulaient leur faire entendre raison. On dut avoir recours à la force et l'affaire se termina par de nombreuses condamnations. Je suis presque certain que ces paysans ne sont pas encore désabusés à l'heure qu'il est et qu'ils mettent l'envoi des troupes et les condamnations sur le compte des fonctionnaires prévaricateurs.

Si pourtant, un jour, toute cette masse de paysans, acculés aux dernières limites de la misère, se mettaient en mouvement comme un seul homme, non pour revendiquer leurs droits les armes à la main, mais pour s'installer plus largement sur cette terre qu'ils jugent leur appartenir, que pourrait faire le gouvernement contre cette révolte passive ? On ne peut pas mitrailler toute une nation!

Passons à une autre catégorie de la population. Qu'est-il advenu de la noblesse depuis l'émancipation ? La réponse sera courte : la noblesse est complètement et irrévocablement ruinée. La noblesse, même celle qui vivait dans ses terres, ne s'était jamais sérieusement occupée de la culture de ses domaines, qu'elle abandonnait à des intendants. Le système de culture était facile: on laissait les paysans se nourrir eux-mêmes et tout ce que l'on tirait de leur travail gratuit était bénéfice. Avec l'émancipation, le travail devait être rémunéré et, dès lors, il eût fallu se mettre à cultiver plus rationnellement, ce dont les nobles, qui n'avaient pas été élevés à cela, se trouvèrent incapables. La plupart continuèrent à vivre dans l'insouciance dont ils s'étaient fait une douce habitude et remirent à plus tard les préoccupations sérieuses. Ils mangèrent d'abord l'argent du rachat, puis hypothéquèrent et réhypothéquèrent leurs biens. D'autres, plus sages, mais non moins inhabiles, tentèrent la culture sur de nouvelles bases; la plupart n'aboutirent qu'à des dé-

Digitized by Google

ficits. On a fait des récits semblables à des poèmes tragi-comiques sur tous leurs essais infructueux. Beaucoup se jetèrent sur les machines, croyant qu'il suffisait d'en acheter pour remplacer les bras qui leur faisaient défaut. Ils ne se doutaient pas que ces machines ne convenaient pas à tous les terrains, qu'il fallait des ouvriers habiles pour les diriger, des mécaniciens pour les réparer et surtout l'œil d'un maître expérimenté pour diriger les travaux. Le résultat de tous les efforts fut le même : la ruine. A l'heure qu'il est, une bonne partie de la noblesse de province en est à ses dernières ressources, tandis que l'autre s'est précipitée sur les emplois et est venue grossir la phalange, déjà beaucoup trop considérable, de ceux qui mangent au gâteau du budget.

A-t-elle au moins obtenu en compensation ce que rêvaient ses membres les plus intelligents? La création des *zemstvos* ouvrait une carrière à leur activité : ils s'y jetèrent en foule et on peut dire qu'au début ils s'acquittèrent avec zèle de leur mission. Nous avons déjà vu en partie contre quels obstacles leurs efforts vinrent se briser : je n'y reviendrai pas. Le résultat se devine : les gens bien intentionnés se retirèrent peu à peu d'une institution où tous leurs desseins étaient paralysés et il ne resta guère que ceux dont l'intérêt est l'unique mobile. Maintenant beaucoup de *zemstvos* ne le cèdent pas aux administrations nommées par le pouvoir central. Je ne citerai qu'un cas, mais qui en vaut bien d'autres. Le *zemstvo* de Perm a reçu, dans l'espace de quelques années, près d'un million de roubles de subsides pour réparer la grande route de Sibérie qui passe par ce gouvernement, et rien n'a été commencé : la route est devenue presque impraticable. Le fait a été publié par tous les journaux et personne pourtant n'a été inquiété. Les pillards n'avaient pas été si malavisés que de mettre tout dans leurs poches : ils avaient su partager avec des personnages assez haut placés pour leur assurer l'impunité.

Et l'armée? Se trouve-t-elle dans de meilleures conditions que du temps de la guerre de Crimée? Sans doute, grâce à

Digitized by Google

l'émancipation et au service obligatoire, on a pu lever un plus grand nombre de soldats et d'une meilleure trempe que du temps où l'armée se composait de rebuts fournis par les seigneurs. Mais la dernière guerre a montré que la même incurie et le même esprit de rapine régnaient dans l'administration : des sacrifices immenses n'aboutissaient qu'à de maigres résultats. Partout, on a vu le soldat russe mal armé, mal nourri, encore plus mal vêtu, presque dépourvu d'objets de campement, manquant même de munitions, en présence du soldat turc qui avait de tout en abondance. Montrer plus d'incurie que les Turcs : il n'y avait qu'une administration russe capable de ce tour de force ! Un gouvernement despotique ne peut pas même avoir une bonne armée !

Et les finances ! Alors que les arriérés croissants indiquent qu'il faudrait opérer un dégrèvement, les dépenses de la dernière guerre exigent des accroissements d'impôts. Ce n'est pas qu'il n'y eût moyen d'éviter la banqueroute : si à tout ce qui est volé directement dans la caisse de l'État, vous ajoutez ce qu'on extorque du public par mille voies souterraines, vous aurez au moins une somme égale à celle qui est dépensée utilement. On pourrait donc dégrever les charges de moitié sans réduire les dépenses. Il faudrait ici accumuler les faits, mais le cadre de ce travail ne le permet pas. Je citerai, comme exemple, un fait qui m'est particulièrement connu.

Dans une ville située sur les bords d'un grand fleuve, un ingénieur est chargé de dégager tous les ans le lit du fleuve des sables qui l'obstruent après les inondations du printemps. Comme ces travaux ne l'occupent que pendant un espace de temps très court, il ne touche que huit cents roubles (environ deux mille francs) d'appointements. Eh bien, cet homme, qui n'a pas de fortune personnelle et pas d'autre source de revenus, mène un si grand train de vie qu'il n'a pas moins de quatre cochers à sa solde. Le fleuve se dégage comme il peut, mais l'écurie de l'ingénieur fait l'admiration de la ville.

Ceci est pris directement dans les caisses de l'État. Quant à ce qu'on prélève sur le public, on peut s'en faire une idée

Digitized by Google

en voyant des fonctionnaires qui n'ont pas à manier les fonds de l'État et dont le loyer seul dépasse de beaucoup leur traitement. Avec les armes que nous avons montrées plus haut, on comprend combien, au moyen de l'intimidation, on peut faire financer les plus avares.

A côté du vol illégal, il y a encore le vol inscrit dans le budget même. Un curieux a dernièrement déterré dans le budget l'article suivant avec beaucoup d'autres identiques : « Pour le chauffage du palais de l'amirauté : quatre-vingt mille roubles. » Or, la ville de Pétersbourg, dans son budget, compte, par poêle et par an, une somme de vingt et un roubles. Il se trouve donc qu'à ce compte, il devrait y avoir environ quatre mille poêles dans le palais de l'amirauté !

Ainsi, tandis qu'une bande de fanatiques sème la terreur dans les hautes sphères, le peuple tout entier est en proie à la misère et bien près de se désaffectionner. Il n'y a ni lois, ni administration, ni armée, ni finances : tel est l'état où Alexandre II laisse la Russie. Ce n'est pas certes là que le martyr a voulu la conduire. Nous avons dit en commençant que nous ne pensions pas qu'il eût pu faire davantage. En proclamant l'émancipation des paysans, il a préparé les voies à son successeur. Si cette mesure n'a pas produit tous les résultats qu'il en attendait, c'est que, sans le reste, l'émancipation n'est rien : le reste, c'est la liberté politique. Qu'Alexandre III fasse un appel à la nation. On lui a toujours prêté des idées constitutionnelles : espérons que la triste fin du dernier tzar ne le détournera pas de cette voie et que, couronnant l'œuvre de son père qui a émancipé les corps, il émancipera les âmes.

* * *

Digitized by Google

LA BATAILLE DES ÉTALONS

ET LA CRISE ÉCONOMIQUE.

I

Il y a quinze ans, M. Wolowski disait à propos du problème monétaire que nous comptons discuter dans cette étude : « Ce n'est pas une question qui finit, mais une question qui commence. » Il a eu bien raison ; car jamais la lutte, dont l'origine remonte à 1850, n'a été plus ardente et plus générale qu'en ce moment. Chose étrange, elle n'est nulle part plus vive qu'en Allemagne [1], et cependant, obéissant

[1] Nous croyons utile de donner ici le titre des principales publications, tout à fait récentes, qui se rapportent à cette question. Les ouvrages allemands dominent : preuve que la bataille y est plus chaude qu'ailleurs :

1° Joseph Neuwirth, *Der Kampf um die Währung* (Le Combat pour l'étalon). Iéna, G. Fisher ; — 2° Dr Otto Arendt, *Die vertragsmässige Doppelwährung* (Le Bimétallisme établi par traités). Berlin, Springer, 1880 ; — 3° Adolf Wagner, *Für bimetallische Munzpolitik Deutschlands* (La Politique monétaire bimétallique de l'Allemagne). Berlin, Springer, 1881 ; — 4° Ernest Seyd, *The Decline of prosperity* (Le Déclin de la prospérité). Londres, Stanford, 1879 ; — 5° Henri Cernuschi, *Le Bimétallisme à* 15 1/2. Paris, Guillaumin, 1881 ; — 6° Otto von Bar, *Die Goldwährung, der Ruin des deutschen Production* (L'Étalon d'or cause de ruine pour la production de l'Allemagne). Osnabrück, Wehberg, 1881 ; — 7° von Kardorff-Wabnitz, *Die Goldwährung* (L'Étalon d'or). Berlin, Springer, 1880 ; — 8° John Hector, *The Deadloch* (La Stagnation totale). Londres, King, 1881 ; — 9° Ad. Soetbeer, *Die hauptsächlisten Probleme der Währungsfrage* (Les principaux problèmes de la question monétaire). Iéna, G. Fischer, 1880 ; — 10° Théodor Hertzka, *Währung und Handel* (Monnaie et commerce). Vienne, Manz, 1876 ; — 11° Dr W. Lexis, *Erörterungen über die Währungsfrage ;* — 12° Dr A. Schäffle, *Für internationale Doppelwährung.*

Digitized by Google

aux conseils de certains économistes, l'empire germanique semblait avoir, par l'adoption de l'étalon d'or, résolu définitivement le problème. Ne peut-on pas voir dans ce fait la preuve que c'est précisément cette mesure qui a été la cause des embarras monétaires actuels? Si la question de la monnaie, l'une des plus ardues de l'économie politique, est si vivement débattue aujourd'hui, non seulement dans les livres spéciaux, mais dans la presse quotidienne de presque tous les pays civilisés, c'est évidemment parce qu'un intérêt très général se trouve partout en souffrance. En quoi consistent ces embarras et ces souffrances? C'est le premier point à déterminer. Nous aurons à rechercher, ensuite, quelles sont les causes du mal et quels en sont les remèdes.

Commençons par l'Allemagne, puisque la crise date de 1873, c'est-à-dire de l'époque où l'empire a voulu passer de l'étalon d'argent à l'étalon d'or. Nous trouvons ici des guides d'une compétence toute spéciale, Soetbeer, l'apôtre de l'or; Adolf Wagner, le savant professeur de l'université de Berlin; Lexis, professeur à l'université de Fribourg; M. Otto Arendt, qui a publié récemment l'un des meilleurs livres sur la question, et enfin von Bar, von Kardorff et von Lenthe, placés principalement au point de vue agricole. Dans la séance du Reichsrath du 18 juin 1879, le président de la Banque impériale, M. von Dechend, vint déclarer, en réponse à une interpellation de l'ancien ministre Delbrück, que la vente de l'argent démonétisé avait déjà imposé une perte de 96 1/2 millions de marks (120,635,000 fr.) et que, pour vendre le demi-million de francs restant, il fallait calculer sur une perte un peu supérieure. C'est alors que le prince de Bismarck intervint et déclara qu'il ne voulait point porter plus longtemps la responsabilité d'une semblable opération. D'autres déficits sont encore signalés. L'Allemagne produit aujourd'hui plus d'argent que le Pérou, — environ 150,000 kilogrammes, — dont la vente donne annuellement plus de 5 millions de francs de moins que si le métal blanc avait sa pleine valeur. Depuis 1873, on porte la moins-value à 25 millions. L'Allemagne possède pour deux milliards au

Digitized by Google

moins de valeurs, dont les intérêts, payés en argent, produisent annuellement 12 1/2 millions de francs de moins que si ce métal était au pair.

Ce dommage direct, quelque important qu'il soit, n'est rien, dit M. von Bar, en comparaison du dommage indirect résultant de la baisse des prix. Grand propriétaire lui-même, il parle d'abord de l'agriculture. Elle souffre cruellement par la moins-value de toutes les denrées. Les fermiers paient mal ou plus du tout : souvent il faut vendre leur mobilier d'exploitation pour recouvrer les loyers arriérés. Les propriétaires sont accablés par la dette hypothécaire. Quand enfin, pour sortir d'embarras, ils veulent aliéner leurs immeubles, ils ne trouvent point d'acquéreurs ou ils doivent se contenter d'un prix inférieur au tiers des estimations antérieures. Le découragement est partout. Il ne se fait plus d'améliorations agricoles ; ainsi, le travail manque, et la misère est grande De là cette émigration croissante pour laquelle il faut organiser des trains et des vapeurs spéciaux. C'est un véritable exode. Quel remède à tant de souffrances? Les « agrariens » ont reclamé la protection et on la leur a accordée. Ils disent aujourd'hui qu'elle est insuffisante ; mais, voyant enfin la vraie cause du mal, ils réclament maintenant l'abandon de l'étalon d'or. Si on le leur refuse, il leur faut des droits protecteurs au moins doublés. Fait étrange et pourtant certain, c'est de cette crise si intense qu'est né ce retour odieux et inexplicable à l'intolérance du moyen âge, que l'on a appelé le mouvement antisémétique, le *Juden-Hetse*. Quand tout le monde souffre de la suspension des affaires, celui qui détient l'or, dont la puissance est accrue, paraît s'enrichir de la ruine des autres. L'industriel et l'agriculteur sont écrasés. Non seulement l'homme du capital reste sauf; mais, de plus, il peut profiter du bon marché des ventes forcées. Comme le détenteur de l'or en Allemagne appartient généralement à la race israélite, c'est au juif que la souffrance générale est attribuée. On veut donc s'en défendre comme de la concurrence étrangère et édicter contre lui je ne sais quelles mesures d'exclusion, au fond impraticables.

Digitized by Google

L'Angleterre a été atteinte par la dépréciation de l'argent plus encore que l'Allemagne ; mais, comme elle est plus riche, le mal a passé longtemps plus inaperçu. Il y a eu d'abord les pertes subies par l'Inde. Depuis 1873, disait M. Goschen à la conférence monétaire de Paris de 1878, tout le monde aux Indes a beaucoup souffert, les particuliers et les fonctionnaires. Tous ont subi des pertes considérables sur le change, et le gouvernement de même. Voici d'où proviennent ces pertes : aux Indes, la monnaie est exclusivement l'argent, et en Angleterre, exclusivement l'or. Quand l'Inde a un paiement à faire à Londres, elle ne peut donc envoyer que du métal argent. Tant que la France a maintenu la frappe libre de l'or et de l'argent au rapport de 1 à 15 1/2, la valeur de l'argent s'est maintenue au pair. Depuis que la frappe a été suspendue comme mesure de défense nécessaire contre la démonétisation décrétée par l'Allemagne, l'argent a perdu de 12 à 20 p. c., et, par conséquent, toute remise faite en Angleterre, par un particulier ou un fonctionnaire, a été réduite d'autant. Le gouvernement doit payer à Londres des intérêts sur emprunts, pensions etc., pour une somme qui s'élève maintenant à environ 15 millions sterling (375 millions de francs). Le règlement se fait au moyen de lettres de change tirées sur le Trésor à Calcutta, et vendues aux enchères à Londres. A 20 p. c. au-dessous du pair, comme en juillet 1876, la perte annuelle eût été de 75 millions de francs. D'après un rapport du département des finances de l'Inde, que je reçois à l'instant, la perte moyenne par an a été de 61 millions de francs (22,400,000 roupies), soit, depuis sept ans, environ 400 millions. On estime les moins-values sur les remises des particuliers à des sommes également très considérables.

Quelque considérables que soient ces pertes, elles ne sont rien relativement à ce qu'a souffert le commerce anglais. M. Ernest Seyd a montré, dans son curieux livre *The decline of prosperity*, que les trois quarts de ce commerce se font avec des pays à monnaie d'argent. Tandis que les échanges avec les pays à monnaie d'or se sont accrus de 9.1 p. c. et

Digitized by Google

ont passé de 52 à 56 millions sterling, pendant la période 1872-1878, les échanges avec les pays d'argent ont décru de 33.3 p. c. et sont tombés de 203 à 133 millions sterling. Pour comprendre la cause de cet affligeant phénomène, il suffit de lire les pétitions de la chambre de commerce de Liverpool et les lettres de son président, Samuel Smith, et de l'un de ses membres, Stephen Williamson [1].

Le commerce avec l'Inde, avec la Chine et avec l'Amérique méridionale, est soumis à des fluctuations incessantes, parce que l'argent que l'on reçoit en paiement, ou avec lequel on paie, n'a pas de valeur stable. Toutes les opérations sont ainsi soumises à un *alea* perpétuel et deviennent un véritable jeu. Le caractère essentiel de la monnaie étant la stabilité de sa valeur, on peut dire que cet intermédiaire des échanges ne remplit plus son office. De là sont provenues ces nombreuses faillites de maisons engagées dans le commerce oriental, dont celle de la fameuse Banque de Glasgow a offert un si terrible exemple. Faut-il s'étonner que le mouvement des exportations et des importations, qui depuis longtemps avait suivi une marche ascendante, ait décliné depuis 1873? La baisse des prix a rudement éprouvé aussi l'agriculture, l'industrie et, par conséquent, la classe laborieuse, qui, pour défendre son salaire successivement réduit, a eu recours à des grèves incessantes. Dans toutes les branches du travail, la production, et surtout les profits, ont diminué. Les propriétaires ont dû diminuer leurs fermages, et ils sont obligés fréquemment à cultiver leurs terres eux-mêmes, faute de locataires. La gêne est générale : même l'année dernière (1880), malgré une apparence de reprise, la saison de Londres a été bien moins brillante que d'habitude. L'avenir paraît toujours très incertain. On entend des cris d'alarme et de désespoir, comme celui de M. John Hector, dans son livre *Deadlock,* où il annonce la stagnation finale si l'Angleterre

[1] *Depreciation in the value of silver. Reasons for the adoption of a bimetallic money system.* Letters to Samuel Smith, esq., president of the Liverpool chamber of commerce, by Stephen Williamson. — Letters by Samuel Smith, president of the chamber of commerce of Liverpool.

Digitized by Google

persévère dans une politique monétaire, funeste aux autres et surtout à elle-même.

De tous les grands États européens, la France a le moins souffert de la crise. Sa prospérité croissante a offert, avec la détresse de ses deux puissants voisins, un contraste d'autant plus remarquable que, sans compter le phylloxera, elle aurait dû être accablée par les suites d'une guerre malheureuse, qui lui avait coûté 10 milliards et une de ses plus riches provinces. Les bimétallistes font remarquer que leur système y est en vigueur. Ce qui est certain, c'est qu'elle a une circulation monétaire trois fois plus considérable que celle de ses voisins, et que des balances favorables l'ont encore renforcée depuis 1874. Les prix y ont donc baissé moins qu'ailleurs, et les souffrances qui en sont la suite lui ont été en grande partie épargnées. Sa situation monétaire ne présente d'anormal que la composition de l'encaisse de la Banque de France, qui contient seulement 500 millions d'or, contre 1,200 millions d'argent. Cette proportion d'or serait certainement insuffisante s'il fallait encore faire face à des remises vers l'Amérique, comme celles qui ont enlevé à l'Europe plus d'un milliard d'or en deux ans et demi.

Chose étrange, les États-Unis, qui ont reçu cette somme importante en métal, à laquelle sont venus s'adjoindre, l'an dernier, 165 millions d'or, produits par leurs mines, paraissent encore souffrir d'une circulation insuffisante. Le marché de New-York est à chaque instant gêné. L'escompte est dans un état fébrile, et fréquemment l'encaisse des banques tombe au-dessous du niveau statutaire. Il paraît certain que le milliard venu d'Europe a été définitivement absorbé par les nouveaux États de l'Ouest, où le mouvement des affaires et la population se développent d'une façon inouïe. De ce côté, la puissante république ne souffre que d'un excès de croissance. Mais il est un détail de sa législation monétaire qui exige revision. En 1876, l'Union, par l'*Alison-bill*, a adopté un bimétallisme particulier, en imposant à la Monnaie de frapper au moins, chaque mois, pour deux millions de dollars (le dollar vaut 5 fr. 18 c.) d'une pièce d'argent, *the*

Digitized by Google

dollar of the fathers, « le dollar des aïeux ». Quoique fondée sur le rapport entre les deux métaux de 1 à 16, plus favorable que le rapport français de 1 à 15 1/2, cette pièce, au prix actuel de l'argent, ne vaut pas son équivalent en or. Il s'en est suivi que les banquiers ont fait une ligue pour l'exclure de leurs caisses.

Les certificats, représentant l'argent même monnayé, ne sont pas admis au *Clearing house*. Ainsi l'infortuné *dollar of the fathers*, impropre aux paiements internationaux et expulsé des règlements de compte intérieurs, s'accumule en quantité croissante dans les caves du directeur du *Mint*, qui, l'an dernier, a dû demander au Congrès un crédit spécial pour les agrandir. Si l'Union ne veut pas s'amuser à bâtir une pyramide de Chéops en argent massif, il faudra aviser. Trois remèdes se présentent. Frapper un dollar d'argent valant autant que le dollar d'or, soit sur la base de 1 à 17 ou à 18, comme le recommandait le président sortant, M. Hayes, ce qui ne serait pas une solution; ou suspendre l'Alison-bill, et s'en tenir à l'étalon d'or, ce qui serait radical, mais aussi fâcheux pour l'Union que pour l'Europe; ou enfin, constituer avec les principaux États européens une grande union bimétallique, comme les délégués américains le proposent, d'accord avec la France, à la conférence monétaire qui siège à Paris en ce moment. Si cette proposition était adoptée, ce serait le salut pour tout le monde. L'Allemagne, qui a, de fait, actuellement le bimétallisme à 15 1/2, n'aurait pas à achever une réforme qui lui a déjà coûté annuellement, comme le disait récemment un journal semi-officiel, plus que l'entretien de toute son armée. L'Angleterre verrait cesser ses pertes dans l'Inde, et son commerce retrouverait son assiette habituelle, par la fixité du change rétablie. L'Europe pourrait plus facilement payer l'excédant de ses importations à l'Amérique, dans les années de disette, car il lui serait permis de le faire avec les deux métaux. Enfin, le monde entier, pourvu d'une circulation mieux en rapport avec les besoins croissants de l'industrie et du commerce, reprendrait sa marche ascensionnelle vers un plus grand bien-être.

Digitized by Google

Pour achever l'énumération des conséquences désastreuses de la proscription de l'argent, il faut examiner maintenant une question très délicate, très complexe et en même temps d'une importance capitale. La crise si intense et si persistante dont ont souffert le commerce et l'industrie dans le monde entier depuis 1873, doit-elle être attribuée aux mesures monétaires prises par certains États depuis cette époque? Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les deux économistes qui s'étaient le plus spécialement occupés de la question monétaire, MM. Wolowski et Ernest Seyd, avaient décrit d'avance cette crise en termes d'une précision vraiment prophétique. Si un grand État démonétise l'argent, voici, disaient-ils, quelles en seront les conséquences : 1° le commerce déclinera, surtout dans les pays qui font le plus d'échanges avec les pays étrangers; 2° l'esprit d'entreprise dans l'industrie diminuera notablement et, par suite, on créera beaucoup moins d'établissements nouveaux que d'habitude; 3° la baisse de tous les prix portera les États qui ont à faire des paiements au dehors à décréter des droits protecteurs, afin d'obtenir ainsi une balance favorable qui augmente leur approvisionnement monétaire; 4° les différents peuples du globe se diviseront en deux groupes, les uns ayant la monnaie d'or, et les autres la monnaie d'argent, ce qui, par les variations brusques et intenses du change, rendra leurs opérations commerciales aléatoires et, par conséquent, les entravera; 5° la baisse des prix causera de grands dommages aux industriels, aux négociants et aux agriculteurs et, par suite, à leurs ouvriers; elle ne profitera qu'aux rentiers et à ceux qui détiennent le capital monétaire; 6° dans cette période de dépression, dont on ne discernera pas exactement la cause, on aura recours à des remèdes qui aggraveront le mal. N'est-ce pas là un tableau très fidèle des faits économiques qui se sont déroulés sous nos yeux? Baisse des prix, diminution de l'activité commerciale et industrielle, retour général aux idées de protection, voilà manifestement les caractères de la crise économique si longue et si intense qui a commencé après 1873. Lord Beaconsfield avait également annoncé que

Digitized by Google

la réforme monétaire de 1873 produirait une grande perturbation économique et des conséquences désastreuses. L'*Economist* avait prévu le danger dès 1869 et il l'avait décrit, en 1873, dans sa revue de fin d'année : « A moins, disait-il, que la production annuelle de l'or n'augmente soudainement, le *money market* du monde entier sera troublé par cette rareté du métal. » M. Robert Giffen, monométalliste militant et l'un des économistes-statisticiens les plus instruits de l'Angleterre, a démontré par une série de tableaux [1] très complets que la moyenne de la baisse des prix de 1873 à 1879 pouvait être estimée à 24 p. c. et qu'ils étaient tombés plus bas qu'avant 1850. Il craint que cette baisse soit permanente et que même elle s'aggrave, à moins qu'il ne survienne des changements dans la politique monétaire des États européens. La cause principale de cette baisse est, d'après M. Giffen, la demande extraordinaire d'or faite par l'Allemagne d'abord, puis par l'Amérique, pour établir leur circulation sur la base de l'étalon d'or. En y ajoutant ce qu'ont réclamé la Hollande et les pays scandinaves, on arrive, d'après lui, à un total de 120 millions sterling, soit, pendant ces huit années, une demande extraordinaire par an de 15 millions sterling d'or. Comme la production annuelle de ce métal n'est que de 20 millions et qu'elle diminue rapidement, il n'est resté disponible pour les besoins industriels et monétaires de tous les pays civilisés que 5 millions, ce qui est tout à fait insuffisant.

L'insuffisance dans les moyens d'échange a dû se traduire nécessairement par une baisse des prix. M. Giffen est d'avis qu'une cause plus profonde et plus subtile a dû agir en même temps. Il croit que, même en dehors de ces demandes extraordinaires d'or, le stock monétaire des nations civilisées n'était

[1] Voir *Journal of the statistical Society* (March, 1879), reproduit dans les documents monétaires publiés par M. Dana Horton, par ordre du Congrès des États-Unis. M. Patterson a publié également dans le *Journ. of the statist. Society* (March, 1880), un article très remarquable intitulé : *Is the value of money rising in England.* Il y arrive aux mêmes conclusions que M. Giffen. M. Arthur Ellis, directeur du *Statist*, et les tableaux annuels de l'*Economist* publient des chiffres presque identiques.

Digitized by Google

pas assez considérable pour les besoins sans cesse croissants des échanges.

En effet, d'une part, l'industrie et le commerce se sont développés dans une proportion inouïe et, d'autre part, la production des métaux précieux, surtout celle de l'or, a considérablement diminué. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la production du charbon a passé en Angleterre de 36 millions de tonnes en 1846 à 133 millions de tonnes en 1876 ; elle a donc plus que triplé ; la production de la fonte a quadruplé ; le tonnage des navires entrés et sortis, non compris le cabotage, s'est élevé de 13,307,000 tonnes en 1848 à 51,531,000 tonnes en 1877; il a presque quadruplé. L'exportation des étoffes de coton s'est accrue dans la même proportion de 1,096,751,000 yards en 1848, à 3,838,000,000 en 1876. La production des deux métaux précieux réunis a diminué, en ces dernières années, d'environ 150 millions de francs et la production de l'or de 250 millions. De ces deux faits concordants, augmentation des échanges et diminution des moyens d'échange, dans ces dernières années, il a dû résulter un défaut d'équilibre qui s'est traduit par une baisse des prix. J'ajouterai que l'argent, n'étant plus nulle part admis à la frappe, n'a pu venir, comme naguère, alimenter la circulation où l'or devenait plus rare.

M. Giffen ne croit pas qu'un emploi notablement plus étendu des instruments de crédit soit venu combler le déficit des métaux précieux. En effet, on ne voit pas que le système des chèques ou des virements ait pris une notable extension dans ces derniers temps sur le continent, et quant à l'Angleterre, il y était déjà porté à un point considéré comme excessif.

L'opinion développée par M. R. Giffen est aussi celle de M. Thorold Rogers, professeur d'économie politique à l'université d'Oxford, l'éminent auteur de l'*Histoire des prix au moyen âge*, qui est, sans contredit, avec Tooke et Newmarch, l'écrivain le plus compétent dans la question des prix. Cherchant les causes de la baisse survenue depuis 1873 : « La principale, dit-il, la plus générale et, suivant toute probabilité,

Digitized by Google

la plus durable est la hausse rapide de la valeur commerciale de l'or. » Au moment où le domaine de la civilisation s'agrandit de toutes façons et où, par conséquent, le besoin de moyens d'échange correspondants s'est accru, un des grands États de l'Europe, l'Allemagne, a expulsé l'argent et, en même temps, adopté l'or. Elle a cru pouvoir le faire grâce à l'indemnité imposée à la France, mais elle a fait le plus grand mal à ses populations et elle a ruiné ses industries. » Deux autres auteurs corroborent l'opinion de MM. Giffen et Rogers par l'étude des faits et par l'enseignement des chiffres; ce sont M. W.-E. Smith, l'auteur d'un mémoire sur la crise récente, qui a obtenu le prix Cobden, et M. Ernest Seyd, qui, engagé dans le commerce des métaux, s'est fait une spécialité de la discussion scientifique de cette difficile et importante matière[1].

Quelques économistes allemands, MM. Otto Arendt et Adolph Wagner, par exemple, qui sont cependant les premiers à blâmer la réforme monétaire tentée dans leur pays, ne considèrent pas comme démontré que la baisse des prix, constatée depuis 1873, ait eu pour cause principale l'expulsion de l'argent et la rareté de l'or. En effet, disent-ils, l'or n'a jamais manqué aux banques : ce qui le prouve, c'est que le taux de l'intérêt, pendant cette période de dépression, a toujours été peu élevé. Ce fait, qui est réel, ne prouve pas ce qu'on veut en déduire. La même cause, la stagnation des affaires, qui déprime les prix, accumule l'or dans les banques et fait tomber le taux de l'escompte. Tous les banquiers le savent bien, quand l'esprit d'entreprise languit, « la matière escomptable » fait défaut, et l'intérêt baisse. Il faut bien distinguer ici, d'une part, les crises aiguës, comme celles de 1847 et de 1857, où l'or se dérobe et où, par suite, une demande « angoissée » produit des hausses brusques et violentes de l'escompte, et les crises lentes de l'anémie industrielle et de l'atonie commerciale, où, au contraire, le capital, faute d'emploi, s'offre à vil prix.

[1] W.-E. Smith, *The recent depression of trade*. London, Trübner, 1880. — Ernest Seyd, *The decline of prosperity*. London, E. Sanford, 1879.

Digitized by Google

Supposez un arrêt presque complet dans le mouvement économique : les prix et l'escompte tomberont à un taux dérisoire.

Les faits concernant la période d'expansion 1850-1870, si admirablement décrits et résumés dans le livre magistral de Tooke et Newmarch, *History of prices*, jettent un jour complet, par déduction *à contrario*, sur les phénomènes de la période de dépression 1873-1879. Qu'est-il arrivé après que les *placers* de la Californie et de l'Australie ont envoyé en Europe leurs milliards d'or? D'abord, l'or, s'accumulant dans les banques, a produit une forte baisse de l'intérêt et une légère hausse des prix. Ces deux faits, également favorables au commerce et à l'industrie, ont excité dans le monde entier une activité sans exemple. Des entreprises de toute nature se sont créées partout. De là est résulté en même temps, premièrement, une grande demande de produits et une hausse des prix; secondement, une grande demande de capitaux, et une hausse de l'escompte. Après 1878, nous assistons au phénomène inverse : l'argent est expulsé; l'or se raréfie, les prix baissent; l'industrie en perte se restreint; l'esprit d'entreprise décline; le capital peu demandé surabonde; le taux de l'intérêt baisse. L'enchaînement de cause à effet est ici aussi évident que dans la période d'expansion.

Il nous faut examiner maintenant de plus près quel est l'effet produit sur le commerce et l'industrie par une baisse lente et persistante des prix. C'est un phénomène économique dont l'importance n'échappera à personne et qui, cependant, a été peu étudié jusqu'ici. Voici, toutefois, quelques considérations très justes, à ce sujet, que je trouve dans un écrit récent de M. Erwin Nasse, professeur d'économie politique à l'université de Bonn, l'un des partisans les plus éclairés de la théorie monométalliste, et dans le rapport de la commission monétaire du congrès américain de 1876. Bien entendu, il faut distinguer, avec soin, une baisse des prix résultant d'une réduction des frais de production, d'une baisse produite par la rareté de la monnaie. La première ne présente que des avantages, la seconde produit, au contraire, les effets les plus désastreux. Comme le montre très bien M. Nasse, un place-

Digitized by Google

ment que je fais quand les prix sont élevés, me mettra en perte si les prix viennent à baisser, surtout si j'ai contracté une dette. Celle-ci devient alors écrasante, et on a peur d'avoir recours au crédit. Ainsi l'esprit d'entreprise est paralysé. Les affaires ne vont pas, dit-on. J'ajoute que le mal est encore bien plus général et plus grave dans l'industrie, dans le commerce et dans l'agriculture. Prenons des exemples : je suis fabricant; j'achète des matières premières à un certain prix : pendant que je les transforme en produits fabriqués, le prix diminue. Il arrive alors, ce qui se voit très souvent dans l'industrie de la laine, du coton et du fer, que la marchandise manufacturée se vend meilleur marché que la matière dont elle est faite; car le concurrent qui achète aux prix en baisse peut vendre en conséquence. Il en est de même pour l'agriculteur. Il prend une ferme quand le froment vaut 25 francs l'hectolitre, et il calcule sur cette base le loyer qu'il consent à payer. Le froment tombe à 20 francs; le fermier se ruine et le propriétaire doit diminuer le fermage. Son revenu est réduit, mais ses charges envers l'État, comme contribuable, et l'intérêt de la dette hypothécaire restent les mêmes. Le voilà donc, à son tour, dans la gêne et peut-être forcé d'aliéner son domaine pour régulariser sa situation. Ce cas étant plus fréquent que d'habitude, il en résulte que le nombre des terres à vendre augmente. D'autre part, comme on n'a pas confiance dans l'avenir et qu'on voit sans cesse baisser le prix des fermages, les acheteurs sont rares. Dans les pays à propriété morcelée, comme en France et en Belgique, ce sont surtout les paysans qui, achetant à tout prix, font monter le prix des immeubles. Mais, dans les années de baisse, les économies du laboureur s'épuisent; il s'estime heureux de conserver ce qu'il a. Il n'achète donc plus. Ainsi, d'une part, l'offre des immeubles ruraux augmente et, d'autre part, la demande diminue. La conséquence inévitable est la baisse du prix vénal de la terre. Mes recherches me permettent d'affirmer que cette baisse est, en moyenne, de 15 p. c. en Belgique, et de 20 à 25 p. c. en Angleterre et en Allemagne.

Digitized by Google

Les effets désastreux d'une diminution du stock monétaire que je viens d'exposer théoriquement se sont produits, d'une façon évidente et presque identique, sous l'empire de circonstances très semblables, d'abord après 1816 et ensuite après 1873.

Ces circonstances ont été, après 1816, la suppression du papier-monnaie et l'adoption de l'étalon d'or par l'Angleterre, concordant avec une diminution marquée dans la production des métaux précieux, et après 1873, la suppression du papier-monnaie aux États-Unis et l'adoption de l'étalon d'or par l'Union et par l'Allemagne, concordant avec une réduction très grande dans la production de l'or et avec la proscription de l'argent. Ceci est un chapitre de l'histoire économique que je crois à la fois nouveau et instructif.

L'Angleterre, pendant la guerre qu'elle soutint contre la France depuis 1793 jusqu'en 1815, fut obligée d'avoir recours au papier-monnaie. La Banque suspendit ses paiements en 1797. C'est après 1810 seulement que l'excès d'émission des billets amena une hausse nominale des prix en papier, qui s'éleva jusqu'à 30 p. c. Pour que la Banque pût reprendre ses paiements, il fallut diminuer peu à peu la circulation, ce qui ramena les prix à leur taux normal. En même temps, l'Angleterre passa définitivement à l'étalon d'or. Ce ne fut pas sans peine et sans crises. En 1817, la Banque reprit momentanément ses paiements; mais en 1818 éclata une crise très violente qui détermina une nouvelle suspension. Le remboursement régulier et définitif des billets ne recommença qu'en mai 1821, avec une encaisse magnifique de 11,900,000 livres sterling. Pour amasser cet amas d'or sans précédent, à une époque où ce métal était vraiment une rareté, il fallait créer un vide dans le reste du monde ; car ces 300 millions de francs représentaient six fois la valeur de la production annuelle totale de ce métal. En même temps, par suite des guerres de l'indépendance de colonies espagnoles d'Amérique, au Pérou et au Mexique, la production de l'argent diminua notablement. De 894,150 kilogrammes annuellement, pendant la période décennale 1801-1810, elle

Digitized by Google

tomba à 460,560 pendant la période décennale 1821-1830 [1]. La valeur totale des métaux précieux produite annuellement descendit de 265 millions de francs, en 1801-1810, à 161 millions de francs en 1820-1830. Il s'ensuivit une baisse générale des prix que M. Jevons estime au moins à 30 p. c. de 1810 à 1840 [2]. On peut suivre dans le livre classique de Tooke et Newmarch, *History of prices*, quelles gênes et quelles souffrances accompagnèrent ce changement. Indépendamment des crises aiguës de 1825 et de 1837, résultats d'une surexcitation violente et momentanée, le marché fut presque constamment déprimé. Ainsi, de 1839 à 1843, on compta 82 faillites des banques, dont 29 avaient le droit d'émission.

C'est cet état de gêne qui donna lieu à la théorie du *glut* universel. Comme la circulation se faisait mal et que les produits ne se vendaient pas, on prétendit, comme aujourd'hui, qu'il y avait un excès universel de production. On trouve la réfutation de cette thèse dans tous les traités d'économie politique, notamment dans celui de Stuart Mill. Il ne peut pas y avoir, disent les économistes, un encombrement, un *glut* universel, car les produits s'échangent contre des produits. Si Pierre produit deux au lieu de un, et Paul aussi deux au lieu de un, deux s'échangeront désormais contre deux, comme auparavant un contre un.

Cette période de 1820 à 1830 qui, après de si longues guerres, aurait dû amener une prospérité sans pareille, fut signalée, au contraire, par une détresse cruelle. La baisse

[1] Voici les chiffres très instructifs empruntés à M. Soetbeer :

	Kilog. argent.	Kilog. or.	Valeur totale en millions.
1781-1800 . . .	879,060	17,790	259.7
1801-1810 . . .	894,150	17,778	265.7
1811-1820 . . .	540,770	11,445	161.8
1821-1830 . . .	460,560	14,216	153.2
1831-1840 . . .	596,440	20,289	205.0

[2] Dans un *mémorandum* en date de 1832, la Banque d'Angleterre estime à 500 millions de francs (20 millions liv. st.) l'or qu'il fallut soutirer aux pays étrangers. Elle ajoute : *This great supply of gold could only be purchased by reduced prices of commodities.*

Digitized by Google

des prix fut si cruelle, que Brougham proposa de réduire les taxes en proportion et, en 1822, on émit même l'idée de réduire le souverain de 20 à 14 shellings. L'agriculture et l'industrie souffraient également. La misère de la classe laborieuse se manifesta en Angleterre par des insurrections de famine, par de menaçantes processions chartistes et par des demandes de secours adressées au Parlement. A différentes reprises, il fallut, comme aujourd'hui en Irlande, recourir à la répression armée. Voici comment Sismondi parle de cette « grande calamité européenne » dans son livre : *Nouveaux principes d'économie politique*, publié en 1827 : « Un cri de détresse s'élève de toutes les villes manufacturières du vieux monde et toutes les campagnes du nouveau monde lui répondent. Partout le commerce est frappé d'une même langueur ; partout il rencontre la même impossibilité de vendre. Il y a cinq ans au moins que la souffrance a commencé; loin de se calmer, elle semble s'accroître par la durée. La détresse des manufacturiers est la plus cruelle, parce qu'à la différence des agriculteurs, leur subsistance tout entière dépend des échanges. C'est aussi un symptôme funeste de cette souffrance universelle que ces associations patriotiques que l'on voit se former en Belgique, en Allemagne, pour repousser les marchandises étrangères. Le système (protecteur) qui prévaut aujourd'hui dans l'opinion, c'est la détresse qu'on a partout sous les yeux qui l'a fait adopter. »

Après avoir parlé des souffrances des ouvriers de l'industrie, Sismondi ajoute : « En même temps, les fermiers et les propriétaires se plaignent de leur ruine; ils demandent à grands cris des lois protectrices, des monopoles ; ils déclarent ne pouvoir soutenir la concurrence étrangère ; et, en effet, beaucoup de fermiers font faillite, beaucoup de propriétaires abandonnent volontairement le quart ou le tiers de leurs fermages. Enfin, de fréquents incendies de récoltes et de maisons rurales annoncent l'irritation et la fermentation sourde des journaliers de l'agriculture et l'état précaire de toute la société [1]. »

[1] *Études sur l'économie politique*, II, p. 226.
Pour qu'on n'accuse pas Sismondi d'assombrir les couleurs, en vue de

Digitized by Google

Je puis affirmer que c'est encore là à peu près le tableau que m'offrirent les campagnes anglaises, quand je les visitai l'été dernier, moins les crimes agraires réservés à l'autre côté du détroit. Plaintes universelles des fermiers, baisse des fermages, abandon des exploitations, terres retombées en friche, tout comme il y a cinquante ans.

De 1817 à 1827, les souffrances économiques sont telles, aux États-Unis, qu'on y réclame comme remède l'augmentation des droits de douane. On trouvera les détails de cette crise persistante dans les rapports de M. Fearon, envoyé par les Anglais en Amérique, pour y étudier la situation. Même état de gêne en France, même appel au régime protecteur. Dans l'adresse de la Chambre des députés du 26 novembre 1821, « on fait entendre, aux pieds du trône, les plaintes de l'agriculture », cette mère nourricière de la France. La détresse croissante des départements de l'Est, de l'Ouest et du Sud prouve que « les mesures, prises trop tard contre l'importation des céréales étrangères sont insuffisantes ». Récemment, au sein de la *Société des agriculteurs de France*, nous avons entendu les mêmes discours, dictés, il faut bien

faire prévaloir sa thèse du *glut* universel, je citerai un extrait d'un discours prononcé à la Chambre des communes, le 10 juillet 1822, par M. Matthias Attwood, l'un des hommes les plus instruits de l'époque en cette matière. Après avoir invoqué un travail communiqué par M. Tooke à la Commission parlementaire, d'où résultait la preuve d'une baisse notable des prix, il ajoutait : « Si on poursuit l'examen des faits jusqu'à ce moment, on voit que le prix des quarante marchandises sur lesquelles l'examen a porté ont baissé de 40 p. c., c'est-à-dire à peu près dans la même proportion que les denrées agricoles... Toutes les valeurs, tant mobilières qu'immobilières, de l'Angleterre ont donc diminué de près de la moitié... Dira-t-on que les prix à l'étranger n'ont pas moins baissé : soit; mais alors je vous poserai ce dilemme : ou la masse de tous les produits a dû augmenter partout à la fois énormément, ou la quantité de la monnaie a dû diminuer. Que la production se soit si brusquement et si considérablement développée dans tous les pays et dans toutes les zones, c'est ce qu'il est impossible d'admettre. Il faut donc en conclure que la monnaie en circulation s'est réduite. » Les défenseurs de la réforme monétaire répondaient que le *glut* provenait de la surproduction. C'est ce qu'on dit encore aujourd'hui. On ne possédait pas encore les chiffres recueillis depuis et groupés par M. Soetbeer, qui expliquent le phénomène en montrant la diminution de la production des métaux précieux.

Digitized by Google

l'avouer, par des circonstances semblables. J'emprunte au livre de Tooke quelques faits qui prouvent que la détresse était la même partout, comme le faisait remarquer le roi de France, dans sa réponse à l'adresse de la Chambre des députés. Blake, dans ses *Observations on the effect of government expenditure*, rapporte que, d'après les communications reçues des propriétaires du Piémont, le prix des denrées agricoles y avait baissé de plus de moitié. D'après les témoignages des fermiers hollandais, le loyer des terres aurait diminué de plus d'un tiers. Les rapports des consuls anglais de l'époque sont remplis de détails sur la baisse des prix. En 1819, la place de Hambourg fut atteinte par une série de faillites qui en amenèrent d'autres dans tout le nord, à Stockholm, à Stralsund, à Stettin, à Riga. En 1820, au contraire, ce sont les faillites sur les places étrangères qui frappent, de leur contre-coup, le marché de Hambourg. La prime sur l'or y monte à près de 10 p.c.: les prix baissent et, en même temps, le taux de l'intérêt reste très bas, précisément par suite de la stagnation des affaires. L'escompte qui, au mois d'avril 1819, était à 3, tombe à 1 1/2 au mois d'août. Ces quelques traits, qu'il serait facile de multiplier, suffiront pour donner une idée de la crise longue et cruelle qui suivit l'adoption de l'étalon d'or en Angleterre et la réduction d'un tiers, qui eut lieu dans la production annuelle des métaux précieux de 1820 à 1830.

Dans son excellent livre, *Silver and Gold*, M. Dana Horton a prouvé, d'après moi, à toute évidence, que l'Angleterre, en proscrivant définitivement l'argent, en 1816, a commis une grande injustice et une grande faute : une grande injustice, car l'étalon national en Angleterre était la livre d'argent d'Élisabeth et, en forçant les contribuables à payer les immenses dettes contractées depuis la fin du XVIII[e] siècle jusqu'en 1815, exclusivement en or, alors que ce métal était encore une vraie rareté, on augmentait, dans une proportion criante, les charges de la nation au profit des rentiers; — une grande faute, car l'Angleterre, entretenant un immense commerce avec l'Inde et avec tous les pays à

Digitized by Google

étalon d'argent, avait le plus grand intérêt à avoir avec toutes ces contrées un instrument d'échange commun, c'est-à-dire formé du même métal monétaire. Sans le bimétallisme français, le commerce anglais avec l'Asie n'aurait jamais trouvé une base fixe pour le change et depuis longtemps il aurait réclamé, comme il le fait aujourd'hui, l'abandon de l'étalon d'or exclusif [1].

De 1873 à 1879, les mêmes causes semblent produire des effets semblables. L'Amérique reprend ses paiements en or, l'Allemagne accapare le même métal, dont cependant la production diminue et, en même temps, la frappe de l'argent est suspendue. Il en résulte nécessairement une baisse des prix et une crise universelle, dont chacun s'efforce de découvrir les causes. Les conséquences de la baisse des prix sont à la fois curieuses et tristes à constater. La première à noter, c'est que cette baisse lente et continue met les industriels en perte et conduit ainsi les plus mal outillés à la ruine. Le nombre des faillites augmente partout : en Amérique, il s'élève de 2,915 en 1871 à 10,478 en 1878; en Angleterre, de 9,194 en 1875 à 15,059 en 1878. Dans les autres pays, quoique les chiffres soient moins effrayants, ils impliquent encore une masse de ruines, de souffrances et de misères qui épouvante.

Le second effet résultant du premier est le ralentissement dans la création des entreprises nouvelles. Comme celles qui existent donnent des pertes au lieu de bénéfices, le capital s'abstient : il attend une reprise. J'emprunte à un journal spécial belge, *le Moniteur des Intérêts matériels*, quelques chiffres qui donnent une idée de cette dépression vraiment extraordinaire. Les placements nouveaux de toute nature,

[1] M. Dana Horton, dans ses *Documents monétaires*, donne le titre d'un grand nombre de livres qui se rapportent à la crise de 1816-1830. — E.-T. Atham. *Observations on the searcity of money*. London, 1816, in the *Pamphleteer*.—D. Lube. *Argument agaist one gold standard*. London, 1832. — F. Nebenius. *Uber die Schwankungen der circulirenden Mediums in Europa*, etc. (D. V. Schr. XII. 1-72.).—A. Alison. *England in* 1815 *and* 1845, *or a sufficient and a contrated money*.

Digitized by Google

dans les pays civilisés, montaient à un total de 15 milliards en 1871, de 12 milliards en 1872, de 11 milliards en 1873, de 4 milliards en 1874, de 1,700 millions en 1875, de 3 milliards en 1876, 7 milliards en 1877, 4 milliards en 1878 et 9 milliards en 1879. On voit clairement ici l'effet de la crise.

Comme il y a beaucoup moins d'entreprises nouvelles, il faut moins de machines, moins de rails, moins de bois, moins de produits de toute espèce. Une diminution de la production a pour conséquence une moindre demande de bras, donc une baisse des salaires. Même en Amérique, vers 1876, on estimait à 3 millions le nombre des ouvriers non employés ou travaillant à demi-journée. Quand le salaire est insuffisant, il est absorbé par la dépense de la subsistance, et il ne laisse presque rien pour le reste. La classe laborieuse consomme alors moins d'étoffes, moins de souliers, moins de bas, moins d'ustensiles et les nombreuses industries, qui travaillent pour ces besoins divers, souffrent à leur tour. Dans notre monde économique, qui repose sur la division du travail cet enchaînement de cause à effet embrasse bientôt tout le cercle de l'activité productive.

A défaut d'emploi rémunérateur, le capital s'accumule dans les banques et dans les réserves des particuliers, dût-il s'y contenter du plus petit intérêt. Il y trouve, en effet, deux avantages : d'abord, il échappe aux pertes inévitables qui l'attendent dans le commerce et dans l'industrie. En second lieu, pendant qu'autour de lui tout décline et diminue de valeur, lui comme le sage de Lucrèce, il voit augmenter sa puissance d'acquisition :

> Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
> E terra magnum alterius spectare laborem.

C'est quand l'or devient rare qu'on reconnaît son pouvoir. Il devient alors la richesse à l'état parfait, concentré, idéal pour ainsi dire, car, par son moyen, on se procure tout le reste en quantité sans cesse croissante, comme le dit admirablement la commission monétaire américaine de 1876 : « Dans ces moments, le travail accumulé sous forme de ca-

Digitized by Google

pital tient à sa merci le travail actuel nécessaire pour vivre. Cristallisé sous les espèces monétaires, tout en restant inerte aux mains de ses propriétaires rien qu'en diminuant de quantité, il acquiert une autorité sans cesse croissante pour commander ce qu'il désire et faire exécuter ce qui lui plaît. » C'est bien alors que Shakspeare peut s'écrier :

— « Gold, yellow, glittering, precious gold, — thus much of this, will make black white; foul, fair; — wrong, right; base, noble; old, youg; coward, valiant. »

Exposé à la ruine s'il agit, certain de gagner s'il reste immobile, le capital se retire de la circulation et se refuse à la production [1]. Alors la consommation se réduit; le débouché manque; les machines éteignent leurs feux; le travail fait défaut. On a le spectacle de cette stagnation générale qu'on attribue à tort tantôt à un *glut*, à un encombrement universel, tantôt à la surproduction, tantôt encore à la concurrence étrangère.

Conséquence plus curieuse encore, le capitaliste, par une influence « réflexe », est atteint à son tour. Alison dit dans son livre : *England in* 1815 *and* 1845, en parlant de la contraction monétaire qui suivit la reprise des paiements en

[1] Dans une étude intitulée : *Du caractère de la crise économique actuelle*, M. George de Laveleye met parfaitement en relief cette inertie du capital. « Le signe caractéristique de la crise qui sévit sur le monde entier, depuis 1873, est une énorme abondance d'argent qui reste partout inemployé, provoque la hausse des fonds publics et la baisse du loyer de l'argent et se trouve à la disposition d'affaires ou de placements qui, jusqu'ici, ne se présentent pas aux disponibilités. » La cause de ce fait, suivant l'auteur, doit être cherchée dans le rétrécissement du champ d'emploi. Depuis quarante ans, l'Europe s'est complètement outillée pour le travail : les usines, les chemins de fer, les canaux, les ponts sont construits : que peut faire encore le capital nouveau créé par l'épargne? Le revenu des placements descendra donc de 4 à 3 pour les sûretés indiscutables, de 5 à 4 1/2 ou 4 pour les sûretés probables, de 8 à 6 pour les entreprises industrielles, de 10 à 8 pour les aventures. Je pense que cette remarque, corroborée en partie par M. Paul Leroy-Beaulieu, est fondée; mais elle ne suffit pas pour expliquer l'intensité et l'universalité de la crise actuelle, qui se fait sentir même aux Indes et en Amérique. Certainement, aux États-Unis, le champ d'emploi ne manquait pas et cependant il y avait crise. Depuis que notre or y reflue, on voit reparaître une prodigieuse activité.

Digitized by Google

or par l'Angleterre en 1819-1821 : « Il n'y a pas de doute que la réduction du taux de l'intérêt imposât aux détenteurs du capital une perte aussi grande, dans beaucoup de cas, que celle subie par les classes productives, à la suite de la baisse des prix des marchandises. C'est pendant la période de baisse des prix qui suivit 1820 que la France convertit le 5 p. c. en 3 p. c. et l'Angleterre son 4 en 3 1/2. Le même phénomène s'est produit pendant la crise de 1873-1879. Le capital, fuyant les entreprises industrielles, se réfugiait dans ce que l'on appelle à la bourse les placements « de tout repos », rentes d'État, de villes, obligations de premier ordre. Alors, l'État fait la conversion de ses emprunts de 5 en 4 ou en 3 p. c. Les valeurs non convertibles montent de façon à donner 1 ou 2 p. c. de moins à ceux qui les achètent. La base de la capitalisation se modifie aux dépens du capital nouveau cherchant un emploi. Le revenu du rentier baisse au niveau des prix nouveaux. On traverse ainsi une période d'appauvrissement général, jusqu'à ce que la vie économique reprenne sa marche habituelle avec une circulation monétaire plus réduite. L'équilibre est alors rétabli, sauf pour tous les débiteurs à long terme, contribuables, propriétaires endettés, sociétés industrielles avec charge d'obligations, etc. Les contributions et les annuités à payer restent les mêmes, et, pour y faire face, il faut livrer plus d'objets, puisque ceux-ci ont baissé de prix.

Dans quelle proportion la contraction monétaire a-t-elle contribué à la crise de 1873-1879? Je n'oserais encore rien préciser à cet égard, mais tout porte à croire qu'elle en a été une des causes principales. En effet, cette crise n'est pas due à une surproduction générale. D'abord, on n'a bien constaté cet excès de production que dans l'industrie métallurgique. En second lieu, la marche des crises de surproduction est connue. Elles ne durent pas longtemps, car, d'une part, les plus mal outillés cessent de fabriquer, et, d'autre part, la baisse des prix amène un surcroît de demande qui rétablit bientôt l'équilibre. Enfin, les économistes ont démontré qu'il ne peut pas y avoir de *glut* universel. J'ai déjà fait remar-

Digitized by Google

quer que l'on ne pouvait attribuer la stagnation au manque de champ d'emploi qui, à coup sûr, ne faisait pas défaut à l'Amérique, comme on le voit bien en ce moment. Je ne vois qu'un seul élément de la vie économique des peuples absolument international et qui ait été partout soumis à une perturbation plus ou moins intense : c'est la monnaie. L'histoire nous apprend aussi que l'afflux croissant ou diminuant des métaux a toujours exercé une influence non pas proportionnelle, mais néanmoins certaine sur les prix. Depuis le xv^e^ siècle, les prix ont quintuplé, parce que l'Amérique nous a inondés de ses trésors. De 1810 à 1848, contraction des moyens d'échange, baisse très marquée des prix. De 1850 à 1870, afflux d'or venant de Russie, d'Australie et de Californie : hausse des prix de 10 à 20 p. c. De 1873 à 1880, nouvelle diminution, cette fois dans l'approvisionnement annuel de la monnaie : baisse simultanée dans les prix. Il ressort, me semble-t-il, de ces faits un enseignement suffisant pour en conclure que toute mesure pouvant contribuer à abaisser les prix doit être absolument condamnée.

II

Examinons maintenant les moyens proposés pour porter remède aux maux résultant du désordre monétaire qui règne dans le monde entier depuis 1873. N'oublions pas qu'il s'agit d'un mal mystérieux, « insidieux », suivant le mot très juste de M. Ernest Seyd. J'emprunterai ici une image à M. Stanley Jevons, dont le livre, *On money*, et les études sur les prix sont si connus. La valeur, dit-il, est le plus invisible et le plus impalpable des esprits : il arrive et s'évanouit sans qu'on s'en doute, tandis que la matière tangible et palpable reste la « même ». Ténèbres et incertitudes des affaires humaines ! Rien ne nous touche de plus près que cette question de la valeur et de la monnaie qui la mesure, car il s'agit de notre fortune, de nos revenus ou de nos salaires à tous, et, en même temps, rien n'est plus difficile à élucider, rien n'est moins connu. La valeur des choses diminue : mon

Digitized by Google

bilan se solde en déficit. Pourquoi? Un louis d'or est toujours un louis. Sans doute; mais il y a moins d'or; donc, pour obtenir l'équivalent d'un louis, je dois vendre ou porter à mon bilan plus d'objets.

Quelques économistes, à la tête desquels il faut nommer en première ligne le savant successeur de M. Michel Chevalier, M. Paul Leroy-Beaulieu, croient que le mal provient du double étalon existant en France, et que, pour guérir le continent, économiquement assez malade, il faudrait passer à l'étalon d'or unique. D'autres, comme M. Goschen, disent que toute démonétisation nouvelle de l'argent « produirait une crise plus désastreuse qu'aucune de celles dont l'histoire a gardé le souvenir », mais ils préconisent une transaction : les nations se diviseraient en deux groupes : les civilisées se serviraient uniquement de l'or, les autres, exclusivement de l'argent. D'autres économistes enfin, comme M. Cernuschi, pensent que le salut se trouve dans l'adoption de l'emploi simultané des deux métaux avec un rapport fixe et identique, c'est-à-dire dans le bimétallisme international. Ce sont, on le sait, ces dernières idées qui ont présidé à la convocation de la conférence monétaire qui s'est réunie le 19 avril à Paris.

Voyons d'abord la panacée de l'étalon d'or, et écoutons M. P. Leroy-Beaulieu. Mon système, nous dit-il, est le seul rationnel. Quant à la crainte de manquer d'or, elle est puérile. Les mines, il est vrai, produisent beaucoup moins et l'Amérique nous enlève l'or qu'elle nous envoyait naguère; mais le crédit, les chemins de fer et les télégraphes remplaceront l'or qui pourrait nous faire défaut.

Je pense, quant à moi, que le système monométallique n'est pas le plus rationnel. Il est plus simple, comme le système politique qui consiste à n'avoir qu'une chambre, mais, dans la complication des affaires sociales, le mécanisme le plus simple, s'il peut séduire les esprits mathématiques, ne répond pas d'ordinaire aux nécessités historiques et aux besoins de l'humanité. Toutefois, j'écarte la discussion théorique pour m'en tenir, en ce moment, à cette question toute

Digitized by Google

pratique. Le monométallisme-or étant même le meilleur, y a-t-il assez de ce métal pour que les peuples civilisés, et notamment la France et l'Allemagne, puissent se passer de l'argent comme monnaie libératoire?

A la veille de la conférence monétaire de 1878, j'ai essayé de montrer que les deux métaux réunis suffisaient à peine à la consommation monétaire et industrielle. J'analysai le livre si important : *Zukunft der Goldes* (*l'avenir de l'or*), où un éminent géologue de Vienne, M. Suess, démontrait que l'or devait devenir plus rare à mesure que la civilisation épuiserait les nouveaux placers, de temps en temps découverts. (Voy. *Revue des Deux Mondes*. Août 1878.)

Ces prévisions se sont déjà réalisées depuis trois ans, car la production de l'or baisse sans cesse. Tâchons d'esquisser le budget de l'or en mettant, d'un côté, ce qu'il s'en produit, de l'autre, ce qu'il s'en consomme.

La production peut s'établir avec assez de précision. D'après sir Hector Hay, l'autorité anglaise souvent invoquée, le total aurait été de 460 millions en 1874, de 485 en 1877 et de 400 pour 1879 [1]. Un économiste qui étudie la question monétaire avec un soin extrême et une connaissance parfaite des détails, M. Otto Arendt, estime la production totale pour 1880 à 450 millions ainsi répartis : Russie, 125 millions; États-Unis, 150 millions; Mexique et Amérique du Sud, 37.5 millions; Australie, 112.5 millions; autres pays, 25 millions. Les estimations pour l'Australie sont assez différentes, parce que les quantités d'or extraites passent d'une province à l'autre et font ainsi double emploi. C'est ce qui explique pourquoi les chiffres de sir Hector Hay sont généralement inférieurs à ceux qu'on trouve ailleurs. Pour les États-Unis, on accepte généralement ceux de la firme bien

[1] Voici d'après sir Hector Hay la part qu'apporte chaque pays producteur à ce dernier total (1879).

Etats-Unis.	Australie.	Russie.	Autres pays.	Total.
162,500,000	87,500,000	112,500,000	37,500,000	400,000,000

Le chiffre pour l'Australie est, je crois, inférieur à la réalité : on le porte à 125 millions.

Digitized by Google

connue Wells and Fargo. Malgré les divergences de détails, le total de 450 millions est généralement accepté. Comparée aux belles années des placers, de 1852 à 1856, la production a diminué de 300 millions de francs, ce qui est énorme.

Cette production totale de 450 millions est évidemment insuffisante pour les besoins de l'humanité, si les États civilisés adoptaient l'étalon d'or.

Mais ce qui importe surtout à l'Europe occidentale, qui ne produit point d'or, ce n'est pas seulement ce qu'on en extrait chaque année des mines : c'est ce qui peut lui en arriver des pays producteurs. De ce côté, l'avenir se présente sous des couleurs encore plus sombres que quand on considère les chiffres décroissants de la production.

L'Angleterre est, on le sait, le grand marché où affluent de toutes parts les métaux précieux. Voici en quelles proportions se réduit le courant. De 1858 à 1877, l'Angleterre a reçu en moyenne, par an, de l'Australie, 160 millions de francs, et des États-Unis, 140 millions. Il est arrivé d'Australie, en 1878, encore près de 140 millions, mais, en 1879, seulement 77 millions et, en 1880, 85 millions, et des États-Unis des quantités insignifiantes compensées par d'énormes exportations.

En France, les importations d'or en lingots et en monnaies ont été, dans la décade 1860-1869, de 400 millions annuellement. Elles ont fait place à un excès d'exportations de 176 millions, en 1879, et de 218 millions, en 1880. Sans doute, les mauvaises récoltes de ces dernières années expliquent ces différences si grandes. Toutefois, certains faits nouveaux paraissent devoir durer. L'*Economist* a constaté que l'Australie commençait à garder son or pour son propre emploi, d'abord, et, ensuite et surtout pour les besoins de son commerce direct avec l'extrême orient de l'Asie.

Quand les États-Unis étaient au régime des « greenbacks », tout l'or produit partait pour l'Europe. Aujourd'hui, il reste dans l'immense République, qui en paraît insatiable.

Le troisième grand producteur est la Russie, qui extrait de la Sibérie pour 125 millions d'or. Mais, comme elle a aug-

Digitized by Google

menté indirectement ses droits de douane en exigeant le paiement en or, il s'ensuit que l'or russe restera, désormais, en grande partie, en Russie, en attendant que la circulation métallique y devienne possible.

A moins qu'un changement très inattendu ne se produise dans les balances du commerce international, la part d'or que l'Europe obtiendra diminuera jusqu'à ce que des prix extrêmement réduits l'y rappellent.

Essayons d'établir le budget de la consommation de l'or. Ce budget, comme celui de tous les États, se divise en deux chapitres bien distincts : le budget ordinaire et le budget extraordinaire. M. de Neumann-Spallart, de Vienne, publie, chaque année, un annuaire du commerce du monde, où les données, à cet égard, sont résumées et contrôlées avec une sûreté irréprochable. Il donne les différentes estimations faites récemment concernant la consommation industrielle de l'or. L'économiste anglais M. Fawcett, qui fait partie du ministère actuel, la porte à 500 millions. M. E. Pierrepont, interrogé par la commission monétaire américaine, l'estime à 250 ou 275 millions de francs. L'estimation varie donc entre 250 et 500 millions. Aux États-Unis, d'après le directeur de la Monnaie, l'industrie a employé 50 millions de francs ; la France en prend au moins autant, l'Angleterre davantage, probablement 70 millions ; en Hollande, l'or passé au contrôle, en 1877, s'est élevé à 6 millions, soit un franc et demi par tête.

Ces chiffres portent à croire que 250 millions peuvent être admis comme un minimum.

L'Inde, depuis quarante ans, a absorbé environ 60 millions d'or par an. M. P. Leroy-Beaulieu admet, pour le frai ou usure des monnaies, 60 millions par an, actuellement. Mais, si les États qui se servent maintenant soit de papier, soit d'argent, passaient à l'étalon d'or, ce chiffre devrait être porté, en prenant la même base, à 90 millions. M. Michel Chevalier estimait que la thésaurisation et les pertes enlevaient encore 50 millions.

Le fait est que la frappe annuelle de l'or a été, depuis

Digitized by Google

vingt-neuf ans, de près de 800 millions. Déduisez ce que vous voudrez pour le double emploi des monnaies frappées dans un pays avec le métal de celles provenant d'un autre pays, et il restera encore une somme considérable. Elle devrait être augmentée notablement avec le type-or universel, puisqu'un seul grand État, l'Angleterre, avait l'étalon d'or, qui, à l'avenir, serait adopté partout. Il est inutile de faire l'addition de ces chiffres : ils démontrent, à toute évidence, que l'or produit annuellement est déjà et serait, à plus forte raison, absolument insuffisant pour les besoins du monde.

Je pourrais invoquer ici l'avis de toutes les autorités compétentes. Je citerai celui de M. W. Bagehot, l'ancien directeur de l'*Economist*, esprit clair et prévoyant au plus haut degré. M. Bagehot écrivait, il y a quatre ans déjà : « L'Angleterre absorbe à elle seule, en moyenne, par an, 4,432,000 livres sterling d'or (110,800,000 francs), ce qui fait plus que la cinquième partie de la production totale. Si l'Amérique, l'Allemagne et l'Union latine passaient à l'or, certainement il n'y en aurait pas trop. Probablement, les marchés monétaires du monde seraient resserrés par cette insuffisance. » Il ne parlait ni de l'Italie, ni de l'Autriche, encore moins de la Russie. Cependant, ces trois États, avec leurs 144 millions d'habitants, voudront avoir leur part du métal qu'on se dispute. L'Italie la réclame en ce moment même. Je ne crois pas qu'il y ait un économiste bien renseigné qui voulût entreprendre de prouver que M. Bagehot se trompait.

Malgré tous les perfectionnements du crédit, les besoins d'or, au lieu de se restreindre, iront nécessairement en augmentant, pour divers motifs que voici : D'abord, l'accroissement de la population dans les pays où l'or serait l'unique étalon.

Cet accroissement dépasse certainement 5 millions par an, puisqu'il est d'un million aux États-Unis seulement. Combien faut-il de monnaie métallique par habitant? Cela dépend évidemment du chiffre total des affaires, de la rapidité de la circulation et de l'usage plus ou moins étendu des instruments de crédit.

Digitized by Google

Le ministre des finances d'Italie, financier et économiste distingué, M. Magliani, a résumé quelques faits intéressants à ce sujet, dans l'exposé des motifs pour l'abolition du cours forcé. D'après ses calculs, il devrait y avoir, en monnaie fiduciaire et métallique, 277 francs par tête en France, 142 dans la Grande-Bretagne, 119 aux États-Unis et 98 en Allemagne. Ces chiffres me paraissent trop élevés, même en prenant les deux métaux, la monnaie divisionnaire et les billets non couverts. M. Soetbeer compte en tout, pour les pays dits civilisés, 15,875,000,000 de francs [1].

Mais, comme plusieurs États n'ont que du papier-monnaie, on ne peut prendre une moyenne générale. La France fait exception par l'abondance de sa monnaie métallique, comme l'Angleterre, par la façon dont elle y supplée. Si on prenait l'Allemagne comme type, on arriverait à 46 francs par tête. Réduisons à 40 francs, ce serait encore 200 millions par an pour maintenir la circulation métallique en rapport avec les besoins de la population croissante.

Non seulement le nombre des hommes s'accroît, mais ils produisent et échangent beaucoup plus. Les chiffres résumés par M. de Neumann-Spallart sont à la fois très curieux et très instructifs. Le commerce spécial des principaux pays du monde, non compris le transit, peut être représenté par les

[1] Il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici le détail des chiffres de M. Soetbeer, en ajoutant que ce sont des estimations très approximatives. La *Silver commission* anglaise de 1876 demandait à Bagehot quel était, d'après lui, le stock monétaire. « Je pourrais, répondit-il, vous dire un nombre, mais il ne vaudrait pas le papier sur lequel il serait écrit. » Ceci est trop dire. Voici l'estimation de M. Soetbeer :

Grande-Bretagne.	3,375,000,000	de francs.
Colonies anglaises dans l'Inde. . . .	750,000,000	—
Union latine	6,250,000,000	—
Pays-Bas	122,500,000	—
États scandinaves	257,500,000	—
Allemagne.	2,000,000,000	—
Le reste de l'Europe.	1,875,000,000	—
États-Unis.	2,105,000,000	—
Total général. . .	16,735,000,000	francs.

M. de Neumann arrive à un total beaucoup moins élevé.

Digitized by Google

nombres suivants en milliards de francs : 1860, 28; — 1865, 35; — 1872, 53; — 1876, 54; — 1878, 55.

L'accroissement, autrefois énorme et régulier, s'arrête brusquement, l'année même où l'on proscrit l'argent. Sans doute, cet accroissement ne nécessite pas l'emploi d'une quantité de métaux précieux proportionnelle; il s'en faut de beaucoup. Le crédit intervient pour une part croissante; néanmoins, comme base, au crédit, il faut toujours une certaine quantité de numéraire.

Il est une autre circonstance souvent négligée et cependant très importante. Sans cesse, le flot montant de la civilisation atteint de nouvelles régions, y éveille l'esprit d'entreprise. Les échanges se multiplient et les prix s'élèvent. C'est ce qui va inévitablement s'accomplir dans tout l'est de notre continent et dans tout l'ouest de l'Amérique. Quand, en Bulgarie, un mouton coûtera 30 francs au lieu de 10, il faudra plus d'argent pour le payer. Ce phénomène de l'absorption des métaux précieux, déjà observé aux Indes après « les années du coton », en 1864, a été observé aux États-Unis dans des proportions colossales. Le milliard d'or que l'Europe a envoyé en Amérique, en deux ans, a été absorbé par le Far-West, et le métal est si rare à New-York que des banques sont tombées au-dessous du niveau statutaire.

Comme l'a fait remarquer M. Cliffe-Leslie, les milliards déversés sur le monde, après 1850, par l'Australie et la Californie n'ont pas augmenté les prix en France et en Angleterre dans les proportions prévues par M. Michel Chevalier, parce que cet or s'est répandu sur de vastes espaces restés en dehors du courant des métaux précieux arrivés en Europe depuis le XVI^e^ siècle. A mesure que les prix montent dans ces régions écartées, il y faut, pour ce seul motif, plus de numéraire.

Suivant une autre remarque de M. Leslie, l'or et l'argent qui sont transformés en objets de luxe ou d'ornement sont, non seulement enlevés aux échanges, mais ils exigent, à leur tour, du métal pour être échangés. Comment l'or, dont la production décroît, pourrait-il suffire seul à tous ces besoins

Digitized by Google

qui se développent de tous côtés avec une intensité croissante.

Mais, dit-on, les chemins de fer, les télégraphes et le crédit diminuent l'emploi de l'or. C'est vrai relativement au chiffre des affaires faites, mais, absolument, c'est le contraire de la vérité, parce que ces moyens d'échange perfectionnés augmentent les transactions dans des proportions incalculables. Rectifions d'abord certaines idées erronées assez répandues relativement à l'action du crédit sur la circulation et les prix. Les billets de banque ne doivent être comptés comme « adjuvants » de la monnaie métallique que pour la quantité non couverte par l'encaisse. Le métal qui ne circule pas ne peut pas être ajouté au billet qui le représente et qui circule. L'ancienne Banque d'Amsterdam et la Monnaie des États-Unis ont émis des billets, certificats de dépôt de métal. Ce dépôt d'or ou d'argent, qui reste immobile, aide aussi peu la circulation que s'il était encore au fond de la mine. Les effets de commerce, loin d'opérer un paiement comme le billet de banque, exigent ordinairement deux paiements au lieu d'un. Je vends des marchandises pour 1,000 francs, je fais une traite de cette valeur et j'en reçois le montant du banquier qui me l'escompte : premier paiement. Le banquier présente l'effet à l'échéance : second paiement. Les effets reposent dans le portefeuille des banques, couvrant les billets qui circulent à leur place. L'influence des chèques sur les prix est encore mal définie. En tout cas, on ne peut compter que les chèques échangés à un certain jour. Il serait aussi absurde d'additionner tous les échanges réglés par chèques en un mois ou en une année que de faire la somme de tous les paiements opérés en une année au moyen de la monnaie. Au lieu d'un an, pourquoi ne pas étendre le calcul à dix ans? Pour faire la statistique des instruments d'échange de diverses espèces, il faut d'abord n'y comprendre que pour une très petite part ceux qui ne font que reculer les paiements en les multipliant, comme les lettres de change, et, en second lieu, il faut les compter à un moment donné et non faire l'addition de toutes les opérations qu'ils accomplissent.

Digitized by Google

Ces précautions de calcul prises, on peut admettre que le crédit remplace, en partie, la monnaie; mais, d'autre part, il active en même temps considérablement les transactions et facilite les entreprises, ce qui exige plus d'instruments d'échange. C'est dans ce but qu'on en réclame l'organisation ou l'extension. Le crédit, qui s'étend, agit comme l'or qui arrive : il en augmente progressivement l'emploi. Chaque parcelle du métal précieux qui sort de la mine se fraye sa voie, stimulant de proche en proche, sur son passage, des activités nouvelles. On trouvera la preuve de ces curieux phénomènes dans le chapitre si complet que Tooke et Newmarch consacrent à étudier l'influence de l'or australien et californien sur le progrès social [1]. Les chemins de fer et les télégraphes agissent dans le même sens et bien plus puissamment encore. Après 1850, Michel Chevalier annonça une baisse de l'or de 50 p. c. Newmarch prétendit que l'or nouveau trouverait son emploi rien que dans l'industrie des chemins de fer et que, par conséquent, il ne perdrait rien de sa valeur. Newmarch a eu raison.

En effet, quelle masse vraiment vertigineuse de paiements n'ont pas exigés la construction de ces voies ferrées et le trafic auquel elles donnent lieu? La dépense totale de 350,000 kilomètres existant dans le monde est évaluée à 92 milliards et il a fallu débourser ces sommes pour les salaires des ouvriers, pour le fer des rails, pour les bois des traverses et pour le matériel roulant. La recette approximative de 20 millions par jour et une dépense égale, y compris le paiement des dividendes, produisent, chaque jour, un mouvement de fonds de plus de 40 millions. Quelle place ne prend pas dans le budget de chacun de nous la dépense des voyages en chemin de fer? On va passer six semaines à Nice ou en Italie. Pour assister à un dîner ou à un enterrement, on traverse tout son pays. Le paysan, éloigné des routes nouvelles, reste à l'ombre de son clocher. Que le chemin de fer passe à proximité, le voilà, à son tour, qui se met en route pour visiter le chef-lieu ou même la grande capitale. A toutes ces caravanes d'êtres

2 *History of Prices.* Traduct. allem. de Asher, t. II, p. 395.

Digitized by Google

humains, partout en mouvement, il faut dans la poche de l'argent dont on n'avait pas besoin autrefois. Jadis, le rêve de l'étranger était d'aller à Paris une fois en sa vie.

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer permettent d'immenses échanges de pays à pays, qu'on ne rêvait pas jadis, et nécessitent, parfois, ces fortes remises en numéraire dont il nous faut bien parler, puisque ce sont elles qui ont de nouveau appelé l'attention sur la question monétaire.

Un gigantesque phénomène économique s'accomplit sous nos yeux. L'axe commercial du monde se déplace. Le développement des États-Unis, qui s'accélère avec une rapidité absolument stupéfiante, modifie entièrement la situation industrielle de l'Europe. Désormais, nous dépendons de l'Amérique, car c'est elle qui nous fournit une bonne partie de notre subsistance et de nos matières premières, et, pour la payer, nous devons lui envoyer ou des marchandises, ou des métaux précieux. Si nous pouvons lui expédier des produits fabriqués, notre industrie se réveille, comme on l'a vu l'an dernier. Si, au contraire, nous devions continuer à lui remettre nos métaux précieux, nous serions exposés à une crise redoutable, dont il est impossible de prévoir les désastreuses conséquences.

Pour faire comprendre l'importance du phénomène, il faut encore citer quelques chiffres. On voudra bien y fixer un moment l'attention, si on admet qu'ils renferment le secret de nos destinées économiques. Le grand fait récent qui a jeté l'alarme, ce sont les remises d'or que nous avons dû faire à l'Amérique. Elles ont été de 375 millions en 1879, de 350 en 1880 et, en outre, de plus de 370 millions depuis la fin de l'année fiscale des États-Unis (30 juin 1880) jusqu'en mars de cette année. L'écoulement de l'or continue au moment où j'écris ces lignes, et le récent rapport du département des finances de l'Union américaine dit à ce sujet : « L'excédant considérable de nos exportations sur nos importations doit faire considérer comme probable que nous verrons le courant monétaire continuer à se diriger vers l'Amérique, peut-être en des proportions plus grandes encore que par le passé. »

Digitized by Google

Il y a quelques années encore, tous les ans, nous vendions aux États-Unis plus qu'ils ne nous achetaient, et ainsi, pour payer la différence, ils nous envoyaient l'or et l'argent qu'ils produisent. Maintenant qu'ils ont aboli le cours forcé, ils gardent leur or et, en outre, par un changement brusque et inouï, leurs exportations dépassent leurs importations de plus de 500 millions de francs par an, au lieu de leur être toujours inférieures. Il est évident que si l'Europe, qui ne produit pas d'or, devait continuer à envoyer à l'Amérique pour 300 à 400 millions de ce métal chaque année, nous serions bientôt réduits à l'argent ou au papier-monnaie. Nos importations ont été exceptionnellement grossies, parce que nos mauvaises récoltes successives nous ont obligés à demander à l'Union un supplément extraordinaire de blé; mais l'inconnu inquiétant qui se dresse devant nous est celui-ci : Depuis la plus haute antiquité, il a existé toujours un courant métallique entraînant l'argent vers l'Inde et l'extrême Orient. La cause en est évidente. Nous demandons à l'Asie des denrées que nous ne pouvons obtenir chez nous : du thé, du coton, des épices, de l'indigo, des textiles divers, et les Asiatiques achètent relativement peu de nos produits fabriqués. Est-ce qu'un courant d'or permanent plus ou moins intense ne peut pas s'établir entre l'Europe et l'Amérique? La situation n'est pas sans rapports avec celle du commerce de l'Inde; car nous avons absolument besoin de quelques-uns des produits américains, entre autres, du blé, du pétrole et du coton. L'Amérique, au contraire, tend de plus en plus à se passer de nos fabricats, parce qu'avec des ouvriers plus instruits, plus intelligents et un emploi plus général des machines, elle fabrique aussi bien et parfois mieux que nous. Pour ne citer qu'un fait, j'avoue que je ne puis voir affichées des montres américaines à meilleur marché que celles de Genève, sans être inquiet. Quand je reçois un livre des États-Unis, je ne puis me défendre d'en admirer l'impression, le papier et jusque la ficelle qui l'entoure. La croissance de l'Amérique et la perfection de son industrie stupéfient. Je ne citerai que deux exemples.

Digitized by Google

Les États-Unis possédaient, fin 1880, 150,000 kilomètres de chemin de fer, et l'Europe 175,000 ; donc un réseau presque aussi étendu. Ils en ont construit l'an passé 11,500 kilomètres, c'est-à-dire que, pour établir un réseau comme celui de la France, qui était, fin 1880, de 27,700 kilomètres, il leur faudrait moins de trois ans. Jusqu'à présent, nous avons payé l'Amérique, en partie, en lui envoyant du fer, des rails récemment, surtout en acier Bessemer. Voici les progrès de cette industrie aux États-Unis : On y produisait en 1877, 560,587 tonnes de cet acier et, l'an dernier, 1,203,173 tonnes, soit un accroissement en quatre ans de 115 p. c. Cette année-ci, ce dernier chiffre sera largement dépassé, car d'immenses usines nouvelles ont été fondées : les *Vulcan Steel Works*, à Saint-Louis, la *Pittsburg Bessemer Company*, la *North Chicago Steel Company* et la *Colorado Irion Steel Company*. D'anciennes firmes, comme les *Bethlehem* et les *Pennsylvania Steel Works*, se sont considérablement agrandies. La production du Bessemer aux États-Unis égalera donc bientôt celle de l'Angleterre. Pour la fonte, la progression est moins rapide : de 2,500,000 tonnes en 1872, elle s'est élevée à 3,900,000 en 1880. En Angleterre, elle est de 7,800,000. Ce pays a envoyé dans l'Amérique du Nord près de 2 millions de tonnes de fer et de fonte l'an dernier, mais c'est là un phénomène transitoire. En 1878, cette exportation n'avait été que de 105,000 tonnes.

La conséquence de ces faits est évidente. Le débouché américain se fermera peu à peu pour l'Angleterre. Il restera bien plus accessible, au contraire, aux produits français qui sont spéciaux, comme les vins et tous les objets dont le goût et l'élégance font la valeur. Stuart Mill a démontré que l'or ne pouvait, d'une façon continue, passer d'un pays dans un autre. En effet, dit-il, là où l'or s'accumule, les prix haussent, tandis qu'ils baissent là où le numéraire diminue. Il arrive donc inévitablement un moment où le pays cher a intérêt à acheter davantage dans le pays bon marché, et ainsi l'équilibre s'établit. D'abord, l'exemple de l'Inde prouve que cette loi n'est pas sans exception. L'Inde absorbe l'argent d'une

Digitized by Google

façon régulière et ininterrompue, parce qu'il y sort, en partie, de la circulation, pour constituer des trésors ou des ornements. Ce fait ne se produira pas aux États-Unis dans les mêmes proportions qu'aux Indes. Cependant, on est unanime à constater que les nègres commencent à se constituer de petits trésors (*hoards*) d'or et que les gens de l'Ouest montrent une préférence inaccoutumée pour le *hard money*, c'est-à-dire pour la monnaie métallique. Quand cette absorption de l'or dans les accumulations et dans la circulation finira-t-elle? Il est difficile de le prévoir, d'autant plus que, sous l'influence de l'or européen, on voit évidemment commencer aux États-Unis une période de hausse des prix et, par suite, d'expansion de toutes les activités économiques très semblable à celle qui a suivi l'arrivée de l'or californien après 1850. Là aussi, le métal qui afflue trouvera d'abord un emploi dans l'augmentation du nombre des entreprises et des échanges; il ne reprendra en partie le chemin de l'Europe, d'après la théorie de Mill, que quand l'industrie aux abois aura renversé la balance commerciale par des prix de famine.

Résumons le budget ordinaire de l'or. Les chiffres en sont si effrayants que nous hésitons à les donner. Bornons-nous aux formules générales. La production diminue d'année en année, et les besoins vont croissant, en raison du développement de la civilisation, du commerce et de l'industrie, malgré le perfectionnement et l'emploi plus fréquent des instruments de crédit. En outre, la balance commerciale probable entre l'Europe occidentale et les pays producteurs d'or, la Californie, la Russie et surtout l'Amérique, tend à réduire notablement, sinon à suspendre entièrement l'afflux de ce métal.

Voyons maintenant le budget extraordinaire; j'entends par là les demandes qui, une fois satisfaites, ne se renouvelleraient plus, sans oublier cependant que l'entretien de la nouvelle circulation d'or exigerait une consommation annuelle accrue. Commençons par l'Italie. D'apres le ministre des finances, M. Magliani, il faut à l'Italie, outre un milliard de billets, 1,200 millions de numéraire. Elle n'en emprunte que 400 en

Digitized by Google

or, parce qu'elle compte sur l'argent. Pour remplacer par de l'or l'argent-étalon, en France, en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Grèce, en Roumanie, en Hollande et dans ses colonies, quatre milliards seraient à peine suffisants. Le savant professeur de l'université de Fribourg, M. W. Lexis, estime que, pour établir la circulation, en Allemagne et aux États-Unis, sur la base exclusive de l'or et des billets remboursables à vue, sans papier-monnaie, on aurait besoin de deux milliards au moins. L'Autriche s'efforcera probablement bientôt de reprendre les paiements en espèces et, dans ce cas, il lui faudrait bien un milliard et demi. Il s'ensuit que, sans compter la Russie, le total exigé par le passage au type-or unique serait de 7 à 8 milliards. Où les trouver, quand actuellement la production est déjà insuffisante? Comment cette réforme pourrait-elle s'accomplir, alors que l'Allemagne, disposant cependant d'un tribut de cinq milliards, n'y est pas parvenue? Qui, aujourd'hui, oserait proposer de recommencer l'épreuve? Il est inutile d'insister. Le rêve longtemps caressé de l'étalon exclusif d'or apparaît, après cette expérience décisive, comme une utopie irréalisable.

Ainsi que nous l'avons montré récemment, il y a aujourd'hui, en économie politique, deux écoles : l'école ancienne, qui, de certaines formules abstraites, prétend déduire des règles absolues, sans tenir compte ni des nécessités traditionnelles, ni des réalités actuelles, et l'école nouvelle, qui montre que ces formules elles-mêmes sont souvent fausses, parce qu'elles sont incomplètes et qu'en outre, il faut compter avec l'histoire. M. P. Leroy-Beaulieu, en France, et M. Cliffe Leslie, en Angleterre, ont fait une juste et sévère critique de cette méthode, qui a causé déjà tant de maux à l'humanité.

C'est en son nom que la nécessité de l'étalon unique s'est imposée comme un dogme. Depuis la plus haute antiquité, les deux métaux servent de monnaie sur le même pied. Tous les traités d'économie politique démontrent qu'ils ont également les qualités qui les rendent propres à remplir la fonction d'instrument de la circulation. En expulser un arbitrairement, c'est jeter le trouble le plus grave dans tous les

Digitized by Google

contrats, dans toutes les transactions, dans tous les prix, puisque c'est en réduire considérablement la base. N'importe : la théorie est juste ; elle doit triompher, dût-elle régner sur des ruines. L'école historique, au contraire, défend le rôle traditionnel de l'or et de l'argent, en s'appuyant sur la géologie et sur la tradition.

Le système qui consiste à diviser les nations en deux groupes, celui de la monnaie d'or et celui de la monnaie d'argent, est plus praticable, car c'est celui qui existe actuellement, non en droit, mais en fait. Mais les conséquences en sont si désastreuses pour le commerce entre les deux groupes, comme le montrent les pétitions des chambres de commerce anglaises et le récent mémorandum du département des finances de l'Inde, qu'on ne peut y voir une solution définitive. Un exemple fera comprendre ce grave préjudice.

Je vends aux Indes, au Chili, en Chine, des marchandises pour 200,000 francs. Je recevrai en paiement 1,000 kilogrammes d'argent ou une traite équivalente. Que valent ces 1,000 kilogrammes ? Cela dépend du prix de l'argent en barre à Londres, qui, autrefois, valait régulièrement un peu plus de 60 pence l'once, et qui, aujourd'hui, vaut 55, 52, 50 ou même seulement 47 pence, comme en 1876. Je suis donc payé en une marchandise toujours variable. On est ramené à l'époque barbare du troc.

Tant que l'hôtel des Monnaies de Paris livrait 200 francs pour un kilogramme d'argent à 9/10 de fin, le prix de ce kilogramme ne pouvait pas tomber au-dessous de 200 francs, moins les frais de transport. Cela est évident en théorie, et M. Ernest Seyd a démontré, par des chiffres précis et irréfutables, qu'effectivement les variations dans la valeur du métal blanc coté à Londres n'ont jamais dépassé cette limite. Il en résulte que c'est le bimétallisme français qui a soutenu le monométallisme anglais. Comme le montre clairement un petit écrit très remarquable, *Monetary Relief*, publié récemment sous la signature de *Nemo* : « Grâce à la proximité de Londres et de Paris, l'Angleterre occupait virtuellement la position d'un département français. La certitude de pouvoir,

Digitized by Google

à tout instant, échanger à Paris de l'argent contre de l'or, dans le rapport de 15 1/2 à 1, rendait impossible le maintien d'un rapport sensiblement différent à Londres. » Aujourd'hui, la fixité des prix de l'argent et celle du change monétaire sur les pays à monnaie d'argent a disparu. C'est pour l'Angleterre surtout une cause de pertes et de perturbations, dont le commerce se plaint vivement.

Il nous reste à examiner le troisième remède proposé, le bimétallisme international. Le bimétallisme, c'est, on le sait, le système français. Il consiste à établir le rapport fixe de 1 à 15 1/2, en accordant la frappe libre à l'or et à l'argent, qui, convertis en monnaies légales, acquièrent un pouvoir libératoire illimité. Ce système a existé presque de tout temps et partout, mais pour ainsi dire comme un fait naturel, sans base scientifique ou raisonnée : la loi de l'an XI, en France, la lui a donnée. Il peut invoquer en sa faveur d'illustres noms, comme Newton en Angleterre, et Hamilton en Amérique. Toutefois, la théorie « doctrinale » en a été faite, je crois, pour la première fois par Wolowski, dans sa défense du régime monétaire en vigueur, contre Michel Chevalier, qui voulait, on s'en souvient, y substituer l'étalon exclusif d'argent. Depuis lors, M. Cernuschi l'a transformée et singulièrement fortifiée, en y ajoutant la condition de « l'internationalité ».

C'est sous la forme du bimétallisme international à 15 1/2 que la doctrine est sortie des livres pour conquérir le monde, grâce au dévouement de son infatigable et éminent apôtre. Les premiers conquis ont été les Hollandais, puis les Américains, quand il s'est agi de reprendre les paiements en espèces. Les Italiens ont suivi. Enfin, la science économique allemande, par ses représentants les plus compétents, Rau, Roscher, Adolf Wagner, Schäffle, Lexis, Otto Arendt, Joseph Neuwirth et même Soetbeer, le chef des monométallistes, a reconnu que le bimétallisme international était non seulement justifiable en théorie, mais applicable en pratique. Aujourd'hui, l'Angleterre semble se convertir à son tour, à la suite de M. Henri Hucks Gibbs, ancien gouverneur de la

Digitized by Google

Banque d'Angleterre, de la chambre de commerce de Liverpool et du département des finances des Indes [1].

Les deux grandes objections que l'on fait au bimétallisme sont celles-ci : premièrement, il est absurde d'établir un rapport fixe entre deux marchandises ; secondement, le double étalon n'est qu'un étalon alternatif, car le métal recherché en dehors du pays s'écoule et il est remplacé par le métal déprécié. Examinons brièvement la valeur de ces deux objections.

La loi, dit-on, ne peut pas décréter qu'un kilogramme d'or vaudra toujours 15 1/2 kilogrammes d'argent, pas plus qu'elle ne peut décider qu'un hectolitre de froment vaudra toujours deux hectolitres d'avoine. Si le système monétaire dont on trace ainsi la caricature était d'une absurdité si évidente, on ne s'expliquerait pas qu'il ait fonctionné en France, pendant soixante-dix ans, à la satisfaction du monde entier, et qu'il soit appuyé par les plus savants économistes de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Amérique et de la Hollande. Et, en effet, l'objection repose sur une méprise. On confond la monnaie avec les autres marchandises, tandis qu'elle en diffère essentiellement. La monnaie est certes une marchandise, en tant qu'elle est faite d'or ou d'argent; mais c'est une marchandise d'une nature toute particulière. Elle est, avant tout, un instrument de paiement créé par la loi et muni par elle d'une puissance libératoire déterminée [2]. Ainsi, voici

[1] Je reçois en ce moment même un *Memorandum* de ce département, dont les considérants et les conclusions semblent rédigés par M. Cernuschi lui-même. En voici les derniers mots : « A moins qu'on n'ait recours au seul remède efficace, à savoir la réadmission de l'argent dans le rôle dont il a été arbitrairement expulsé, il s'ouvrira devant le monde une période de souffrances et de maux incalculables. »

[2] Aristote, qui a vu si juste et si loin, a admirablement mis en relief ce caractère de la monnaie dans son *Ethique*. « En vertu d'une convention, la monnaie est devenu l'intermédiaire des échanges. Nous l'appelons Nomisma, parce qu'elle est telle, non par l'effet de la nature, mais par l'effet de la loi, Nomos, et parce qu'il est en notre pouvoir de la changer et de la rendre inutile. » Quand nous disons « Monnaie » *nummus*, nous rappelons donc l'action de la loi ; — Turgot a eu raison de croire qu'elle est une marchandise. — Elle l'est, en effet, quand elle est en *métal*, mais

Digitized by Google

deux billets dont la valeur intrinsèque est nulle. Sur l'un est inscrit 100 francs, sur l'autre 1,000 francs. A condition que l'État les reçoive dans ses caisses à ce taux, et sans même obliger les particuliers à les accepter, ces billets circuleront au taux légal, tant que la quantité en circulation n'excèdera pas les besoins. Non remboursables, ils feront même prime, si la quantité qui en existe est inférieure à ce qu'en exigent les besoins de l'échange; on l'a vu après 1848. Ce qui maintient la valeur du billet, c'est, plus encore que sa contre-valeur en métal, la limite imposée à sa multiplication par la loi ou par le niveau de l'encaisse dans la banque d'émission. Les billets sont alors soumis à la loi qui règle la valeur de toutes les choses existantes en quantité limitée, comme les tableaux anciens et les statues antiques. La demande seule fixe le prix, lequel est ce que l'on appelle un prix de monopole.

Pour l'or et l'argent, avec la frappe libre, la quantité de monnaie est limitée, non par la loi, mais par la nature elle-même, qui ne fournit les métaux précieux qu'en quantité très limitée et ordinairement très stable. Le prix d'acquisition est fixé par la monnaie à 200 francs pour un kilogramme d'argent et à 3,100 francs pour un kilogramme d'or au titre légal. Si ces métaux devenaient aussi abondants que le fer, il en résulterait une telle hausse des prix qu'ils deviendraient impropres à être conservés comme monnaie; mais, en fait, et grâce surtout à ce phénomène trop peu remarqué, que le premier effet d'un nouvel afflux d'or ou d'argent est d'activer considérablement le mouvement économique, il est arrivé que, sauf après la découverte de l'Amérique, l'offre n'a guère dépassé la demande. Pendant le commencement de ce siècle, elle a même été insuffisante, ce qui s'est traduit par une baisse des prix. La nature elle-même donne ainsi une base au bimétallisme.

c'est une marchandise tarifée et avec laquelle on peut faire des offres réelles. Ce caractère spécial a été très bien mis en relief par M. Cernuschi et par M. Dana Horton, dans le beau volume publié par le gouvernement américain et intitulé : *International monetary Conference.*

Digitized by Google

Mais il y a un autre danger qui peut le menacer, celui-ci provenant, non d'un fait naturel, mais du fait des hommes. Si, par exemple, en France, la loi admet qu'on peut payer une dette avec un kilogramme d'or ou avec 15 1/2 kilogrammes d'argent, tandis qu'aux États-Unis le débiteur doit livrer 16 kilogrammes, comme cela a lieu maintenant, le débiteur américain aura intérêt à faire monnayer, à la Monnaie française, 15 1/2 kilogrammes d'argent, avec lesquels il obtiendra un kilogramme d'or, lequel suffira à payer sa dette. Il gagnera 100 francs moins les frais. Ce sont les opérations d'arbitrage, auxquelles se livrent les marchands de métaux et qui ont vidé tantôt d'or et tantôt d'argent les États-Unis, l'Angleterre et d'autres pays à différentes époques. La règle très simple est celle-ci :

Le métal va là où on l'estime le plus. Donc, quand le rapport entre l'or et l'argent n'est pas le même dans de grands pays, en relations commerciales faciles, le bimétallisme est menacé ou affaibli par ce qu'on appelle la loi de Gresham.

Cependant la France seule a pu résister à cet inconvénient, en maintenant dans le monde entier le rapport de 1 à 15 1/2 fixé par elle et sans qu'on ait jamais épuisé ni son or ni son argent; car nous avons encore des napoléons du premier empire, malgré la rareté de l'or avant 1850, et des écus de cinq francs, malgré les demandes extraordinaires de l'Inde après 1864.

Pour se défendre contre les opérations des marchands de métaux, le moyen est simple. Il a été indiqué par M. Cernuschi. Que tous les pays s'accordent à établir la même relation de valeur entre l'or et l'argent et, dès lors, les opérations d'arbitrage deviennent impossibles. Si à Paris, à Londres, à Berlin, à New-York et même à Calcutta, j'obtiens exactement un kilogramme d'or pour 15 1/2 kilogrammes d'argent et pas davantage, je n'aurai aucun intérêt à acheter de l'or avec de l'argent sur l'une ou l'autre de ces places. Il résulte de ceci, à toute évidence, que si tous les pays adoptaient le bimétallisme basé sur un rapport identique entre l'or et l'argent, l'alternance des deux métaux, par le fait des hommes,

Digitized by Google

serait impossible. Ceci est démontré aussi clairement qu'un théorème de géométrie ou d'algèbre peut l'être. Il s'ensuit que, plus on se rapprochera de cet idéal et plus solide sera la base du bimétallisme.

Les documents monétaires hollandais, dont l'autorité est généralement reconnue, et le coryphée des monométallistes dans le monde, M. Soetbeer, admettent que l'accord de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne et de la France, avec l'Union latine, suffirait pour maintenir la stabilité du rapport adopté. En effet, dans quel pays irait-on monnayer soit l'or, soit l'argent que l'on chercherait à exporter hors de cette puissante union ?

Les avantages permanents et actuels de cette solution, pour tous les pays civilisés, sont évidents; on met fin à ces perturbations violentes du marché monétaire qui ont été la conséquence inévitable de la violence faite à l'histoire et à la nature. L'Allemagne n'a plus à s'imposer de nouveaux sacrifices pour réaliser l'objet principal qu'elle avait en vue, créer une monnaie impériale, au lieu de ces pièces informes et multiples qui circulaient autrefois.

L'Italie peut rétablir sa circulation métallique et faire son emprunt or sans risquer de voir le métal nouvellement reconquis partir pour l'Amérique ou pour l'Angleterre; la France peut remettre en marche son système national momentanément paralysé. Les États-Unis, débarrassés des embarras de l'Alison-bill, obtiennent ce précieux avantage d'avoir un instrument plus abondant de liquidation pour les immenses balances de leur commerce avec l'Europe. L'Angleterre y gagne le plus. Il est fait droit aux réclamations désespérées du Trésor indien et du commerce de Londres et de Liverpool. Le bénéfice est énorme, sans compter l'essor rendu aux échanges avec l'Asie et l'Amérique méridionale, ce qui est un profit incalculable. L'argent maintenant proscrit, parqué dans chaque pays et s'accumulant, inerte, dans les caveaux des Banques de France et d'Allemagne, non moins que dans ceux du Trésor américain, qui sont devenus trop petits, l'argent redevient monnaie inter-

Digitized by Google

nationale et reprend le rôle historique qu'il a rempli depuis la plus haute antiquité. Enfin et surtout disparaît un germe d'antagonisme économique dont les conséquences peuvent être plus graves qu'on ne se l'imagine. L'Amérique nous envoie quelques-uns de ses hommes d'État les plus estimés, pour établir avec l'Europe une union monétaire qui assurerait de grandes facilités au commerce international. Quelle faute si on ne l'acceptait pas! Contrairement à une opinion assez répandue, c'est l'Europe qui gagnerait le plus à cet accord, car c'est elle qui, en ce moment et pendant longtemps encore, sera débitrice de l'Amérique.

M. de Bismarck dit, à ce sujet, deux mots qui, étant l'expression de la vérité même, tranchent la question. Parlant, l'été dernier à M. Kelley, député américain, de la réforme allemande, il dit : Nous avons écouté ici un éminent économiste, et nous voyons maintenant que, dans notre marmite, nous n'avons mis que de l'eau claire. Récemment, au Reichsrath, il résumait ainsi son opinion : « L'or est devenu semblable à une couverture trop étroite que chacun se dispute, et qui fait qu'on se cogne. »

Les hommes les mieux placés pour voir clair parlent dans le même sens. M. Gibbs, dans un écrit imprimé par la Banque d'Angleterre, dit : La question de l'or prend de plus en plus la forme d'une lutte monétaire entre l'Europe et l'Amérique.

Récemment j'entendais M. Léon Say s'exprimer ainsi : Si rien ne change, avant deux ans nous en serons partout à l'étalon d'argent et peut-être au papier-monnaie.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

UN FILS D'ADAM

Il n'est pas bon que l'homme soit seul.

I

Il y avait foule au Parc, dans la grande allée qui conduit à la place Royale. Le temps était superbe, les grandes feuilles des marronniers se doraient déjà des teintes d'automne et commençaient à tomber, tandis que les grands arbres allongeaient tout en haut, au-dessus des pelouses, leurs panaches feuillus d'un vert sombre.

Au fond, dans une vapeur lumineuse, il y avait un enchevêtrement de lignes sombres, c'était le Palais de Justice et ses échafaudages, et, se détachant sur cette masse, le Godefroid de Bouillon de la place Royale, avec son cheval piaffant.

Un beau soleil, tamisé par les branches, venait doucement caresser les claires toilettes des élégantes assises dans la contre-allée. Les caquets de bonne compagnie allaient leur train dans les cercles de jeunes femmes, les nouvelles du jour contées à mots couverts, avec des exclamations scandalisées, des effarements de convention que démentait l'expression de curiosité affamée qui brillait dans les yeux. On passait en revue les fiançailles, les mariages, les toilettes des promeneuses, la tournure des hommes, préoccupations de cervelles frivoles et vides. Puis, il y avait les mères accompagnées de leurs filles, des « demoiselles à placer », cherchant le mari de leurs rêves dans les beaux jeunes gens

Digitized by Google

qui passaient, élégants, corrects comme des gravures de mode, officiers à dorures éclatantes.

Les fanfares des pompiers ajoutaient comme un accompagnement rythmé aux mille bruits de cette masse désœuvrée, éclats de voix et rires sortant des groupes, frou-frou confus des promeneurs tournant autour des carrés de gazon, automatiquement, comme des chevaux de carrousel.

— Qui sont ces dames que tu viens de saluer? demanda Paul Frémy à son compagnon.

— C'est Mme Maas, la veuve du chef de division, et ses deux filles.

— Elles sont charmantes, ces demoiselles! Il y a là de la fortune, je crois!

— Couci-couci, ils ont quelque chose, sinon fortune, de quoi vivre dans l'aisance.

Frémy jeta un coup d'œil en arrière :

— L'aînée surtout est superbe.

— Tu trouves? Je préfère la cadette, elle n'est peut-être pas aussi jolie que sa sœur, mais il y a en elle plus de charme, de douceur.

Il y avait dans la voix de Victor Marquet une petite note attendrie qui ne devait pas laisser de doute sur la source de son enthousiasme.

— Je ne te demande pas ton secret, dit Frémy en riant.

Mais Marquet continuait. Il parlait avec complaisance de l'expression de bonté que reflétaient les yeux de la jeune fille, il racontait de petits incidents, des mots partis du cœur, des impressions, il se répétait, revenait sur certains faits, disant : « C'est un cœur d'or! » Il s'oubliait et l'appelait « Émilie » tout court, comme pour se donner l'illusion; il se faisait des confidences à lui-même, sans songer beaucoup à son interlocuteur.

Les deux jeunes gens tournaient toujours dans l'allée. Paul écoutait ces confidences avec un demi-sourire, elles ne lui semblaient pas aussi attrayantes qu'une histoire de maîtresse; la monotonie du dithyrambe, qui ressemblait au murmure d'une eau courante, cette sérénade d'amoureux

Digitized by Google

grattant la même corde de la guitare, le rendit bientôt distrait. Il n'y avait rien là pour faire vibrer quelque chose dans cette nature molle et égoïste, il entendait vaguement les paroles, gardant toujours un sourire et hochant la tête par moments.

— J'ai trente-deux ans bientôt, conclut enfin Marquet, il est temps de songer à sortir de notre vie bête de vieux garçon.

— Vie bête ! vieux garçon ! tu vas vite à brûler ce que tu as adoré ! Encore un homme à la mer !

— Laisse donc là ces banalités ! Tiens, veux-tu que je te présente à ces dames ?

Frémy accepta avec empressement ; les jeunes gens étaient arrivés près de l'endroit où Mme Maas et ses deux filles étaient assises, ils s'approchèrent :

— Madame, dit Marquet, permettez-moi de vous présenter M. Paul Frémy, mon collègue au ministère et mon meilleur camarade.

Mme Maas s'inclina, on échangea les politesses d'usage, les deux amis prirent place, et la conversation s'engagea sur le temps, la beauté de l'arrière-saison, les probabilités d'un hiver rigoureux.

Ainsi qu'il arrive souvent, les deux sœurs offraient un contraste frappant. Laure — l'aînée — était une grande belle fille, avec des cheveux bruns à tons cuivrés et de grands yeux sombres. Le visage était d'une blancheur mate, piqué de quelques taches de rousseur, les sourcils et les cils noirs faisaient ressortir encore l'éclat de la peau ; mais ce qui frappait tout d'abord, c'était la ligne sombre, sans solution de continuité, formée par les sourcils, et qui donnait à l'ensemble de la physionomie un caractère étrange, séduisant et d'une saveur très capiteuse. Le regard était hautain ; la lèvre inférieure, plus forte que l'autre, avançait comme pour une moue ; elle parlait d'un ton sec, à phrases brèves et d'une voix un peu rauque où il y avait des sons de contralto. La robe échancrée laissait voir, encadrée d'un mince plissé de dentelle, la poitrine blanche et satinée avec les petites lignes bleues, à peine perceptibles, des veines.

Digitized by Google

Émilie était plus petite et « boulotte », elle était de celles que la nature semble avoir bâties tout exprès pour la mission de mère de famille, avec une certaine placidité dans la contenance, de l'indulgence dans les yeux, de la douceur dans la voix, une bonne fille en somme. Son cœur se reflétait sur son visage.

Laure dominait, c'était une charmeuse ; Émilie se contentait d'être charmante.

Paul se laissait aller à l'ascendant de la beauté de Laure, il contemplait discrètement cette jeune femme, qui, occupée d'une pensée unique, ne se mêlait que d'une façon distraite à la conversation. Il bâtissait déjà en imagination tout un petit roman. C'était un caractère faible, amolli, énervé par la vie des bureaux, vie sans lutte, qui use toute énergie, tout ressort, toute émulation, où le lendemain est trop assuré pour que l'activité demeure en éveil. Les grandes ambitions y sont bien petites, les grandes préoccupations bien mesquines, l'esprit s'habitue à donner une importance exagérée aux bagatelles, et une fois aux prises avec les difficultés trop réelles de la vie, il s'effraie et s'affole. Pour peu que le tempérament y pousse, que le caractere ne soit pas fortement trempé, on tourne vite à l'être passif. Comme tous les faibles, Paul admirait et rêvait la femme énergique, sentiment de l'aveugle qui veut un bâton, de l'enfant qui demande une main, tempérament d'esclave qui cherche un tyran. Ce type énergique de Laure le troublait, il se disait : C'est un caractère ! De plus, cette beauté étrange, cette voix au timbre voilé, un peu âpre, flattaient ses goûts de viveur ; il y avait à ces particularités comme un parfum demi-mondain qui caressait agréablement ses habitudes et ses désirs.

Lorsqu'il se retrouva seul avec Victor, ce fut une explosion d'enthousiasme :

— Mon cher, elle est adorable et j'en suis amoureux fou !

— Déjà ; tu vas vite en besogne ; heureusement, ce n'est qu'un feu de paille.

— Ce sont les feux de paille qui allument les plus grands incendies !

Digitized by Google

Victor s'arrêta, il devint soucieux :

— Mon cher, si ceci est sérieux, je n'ai qu'une chose à te dire : Oublie au plus vite cette jeune fille, l'impression que tu as ressentie ne peut être que superficielle, chasse-la comme une mauvaise pensée.

— Pourquoi ?

— Elle n'est pas la femme qu'il te faut, ou plutôt tu n'es pas le mari qu'il lui faut. Ne hausse pas les épaules ! Observe son regard, sa façon de parler, tout ; tu comprendras que le mari de cette femme devra avoir un caractère indomptable, brutal même, pour faire plier, pour briser, au besoin, cette volonté. C'est une femme à adorer l'homme qui la bat. Tu n'es pas celui-là, tu es même loin de l'être ; crois-moi, il ne faut pas jouer avec le feu.

— Tu es prévenu contre elle, les beaux-frères sont un peu de la famille des belles-mères.

— Si tu le prends sur ce ton, fais ce que tu veux ! D'ailleurs, un bon conseil a rarement sauvé quelqu'un.

L'esprit de Paul avait été vivement frappé, l'image de Laure s'était gravée en lui et cette pensée caressée, adulée, ne le quitta pas. Il raisonnait sa vie sans but, il répétait les mots de Marquet : « Vie bête de vieux garçon ! » Il se disait qu'il faut se marier un jour. Tous les lieux communs que le désir de se faire illusion, de se griser peut chercher, il les étala devant lui. Il construisit son avenir et en arriva à se convaincre que le plus impérieux de ses devoirs était de se marier et qu'il ne pouvait, sans inconvenance ridicule, se dérober plus longtemps à cet usage.

Qu'avait été, du reste, sa vie jusque-là ? Il avait trois ans lorsque mourut sa mère ; son père l'avait confié à une vieille tante qui le gâtait et le laissait pousser comme une plante sauvage. Malheureusement, cette éducation au hasard, qui peut donner de bons résultats lorsqu'elle tombe sur une nature vivace et bonne, s'adressait ici à un tempérament malingre, pâlot, un esprit précocement malicieux, produit d'une mère lymphatique et d'un père qui s'était marié après une jeunesse très orageuse et avait considéré le mariage

Digitized by Google

comme un repos nécessaire après trop de fatigues. A sept ans, on avait mis l'enfant en pension. Faible, timide, avec des manières de petite fille, il fut naturellement le souffre-douleur des « grands » ; on le tyrannisa. Il n'eut pas une révolte contre les persécutions de ses condisciples, il était terrorisé; jamais il ne tenta de se défendre autrement qu'en pleurant; on avait fini par l'appeler « Jérémie », — une application de l'*Histoire sainte* qu'on apprenait. — Puis, un jour, la placidité de la victime désarma les bourreaux, on le laissa tranquille. Ces humiliations n'avaient pas été sans influence sur l'esprit de l'enfant, il en avait gardé un abaissement du caractère, une certaine lâcheté, et, toujours sous le coup de la peur qui lui avait été inspirée, il était demeuré le docile instrument des « grands », qui lui payaient en protection la servilité qu'il leur montrait.

Et puis, l'enfant était seul, sans confident, sans quelqu'un qui pût le consoler et l'encourager. La vieille tante était morte, le père venait le voir une ou deux fois par an, à la hâte; il avait repris sa vie d'autrefois et comme il ne voulait pas déranger ses habitudes pour le bambin, celui-ci demeurait à la pension, le temps de ses vacances.

A seize ans, il vint demeurer chez le père, qui, vieux avant l'âge, cassé, occupé de ses plaisirs avec la ténacité des vieux viveurs, laissa à son fils une complète liberté. Il entra au ministère et l'atmosphère des bureaux vint juste à point compléter cette nature dans tout ce qu'elle contenait elle-même de malsain au moral et au physique. Un jour, le père se remaria ; il épousait une maîtresse, mais il eut beau se teindre les cheveux, ses efforts pour prouver sa jeunesse persistante ne servirent qu'à hâter sa fin ; il mourut d'une anémie au bout de sa lune de miel. Paul avait quitté son père, aussitôt le mariage décidé ; il se trouvait seul à vingt-deux ans, continuant sa vie de hasard, sans guide, sans but, sans frein, sans autre occupation que la besogne monotone du bureau et les plaisirs douteux de la bamboche à heure fixe, toujours la même, ivresse de bière, de vin ou d'amours frelatées.

Dix ans avaient passé. Il avait trente-deux ans, et tout

Digitized by Google

à coup une idée surgissait: le mariage! C'était l'imprévu, l'inconnu, l'amour, la famille; il s'y adonna tout entier, il se lança dans ce chemin à corps perdu, répétant obstinément: « C'est le bonheur! » tellement qu'il en était convaincu et ne voyait plus d'autre avenir possible.

II

Ce fut un moment délicieux pour Paul lorsqu'il vit sa Laure descendre l'escalier, toute blanche dans sa robe de soie et entourée de son voile comme d'un nuage. La pâleur des lèvres trahissait seule une certaine émotion chez la jeune fille. La longue traîne de la robe la faisait brider par devant, et à chaque marche, on voyait les petits pieds, chaussés de mules en satin blanc avec de minuscules bouquets de fleurs d'oranger. Quelques boucles de cheveux frisaient coquettement sur son front, et sous le voile, deux longues tresses, auxquelles on avait mêlé de petites guirlandes de fleurs blanches, tranchaient sur la robe.

Paul était tout pâle, des gouttelettes de sueur perlaient sur son front, il avait un petit tremblement des mains. Lorsqu'elle fut au pied de l'escalier et qu'elle lui tendit son front, il eut une contraction de la gorge, un nuage passa devant ses yeux, ses lèvres touchèrent le front de Laure et, sous l'impression nerveuse, il lui serra si violemment les mains, qu'elle ne put s'empêcher de pousser un petit cri : Aïe! Il entra avec elle dans le salon, où les invités et la famille étaient réunis; il se tenait droit, suivant des yeux la mariée, tout fier de la posséder enfin ; il recevait les félicitations et les souhaits, heureux de cet hommage rendu à son choix. Quand Victor Marquet vint à lui, il dit à voix basse, avec un air de défi amical: « Eh bien, prophète du malheur? »

Marquet avait épousé Émilie Maas depuis six mois déjà; le jeune ménage habitait Schaerbeek; ces deux braves cœurs avaient pu s'apprécier depuis longtemps et ils s'aimaient d'un amour tranquille et solide.

Digitized by Google

Ce n'était pas sans dépit que Laure avait vu sa sœur cadette se marier avant elle, mais, impassible comme toujours, elle n'avait rien laissé voir de ses sentiments. Lorsque sa mère lui fit part de la demande de Paul Frémy, elle répondit sans hésiter : Oui ! Ce « oui » était fort complexe, elle avait deviné depuis longtemps la cause de l'assiduité du jeune homme, mais ne l'avait aucunement encouragé. Était-ce bien cela qu'elle rêvait? Il était assez difficile de le dire, — le sphinx ne lâchait pas facilement son secret, — on peut supposer que non cependant; elle vit là un être à dominer; il possédait une certaine élégance, il se présentait bien, elle l'accepta; le mariage de sa sœur ne fut pas sans exercer une certaine influence sur sa détermination. Elle se dit qu'elle aimerait son mari plus tard, qu'elle serait très heureuse.

Lorsque le moment fut venu d'installer leur future habitation, Paul exprima le désir d'habiter le faubourg, comme Victor et Émilie: une maison, où l'on est maître, était moins chère qu'un appartement en ville; mais Laure s'y opposa sèchement et déclara qu'elle n'irait pas habiter « la province », qu'elle préférait « un grenier en ville à un château au faubourg » ; Paul céda. Mme Maas n'intervint même pas; c'était une brave femme, d'intelligence bornée, qui ne voyait que par les yeux de Laure : elle avait placé ses deux filles et elle en était toute joyeuse.

On avait loué, près des nouveaux boulevards, un joli petit appartement au second, que Paul fit élégamment meubler. Après le mariage, ce fut là qu'ils s'installèrent.

Ils avaient fait leur voyage de noce à Paris. Laure en était revenue toute pensive, c'était une révélation pour elle. Ces boulevards énormes, ce mouvement sans fin, les Champs-Élysées et le bois de Boulogne, avec leurs larges allées où passent comme des éclairs des files d'équipages entraînés au galop des chevaux, cette cavalcade de toutes les élégances, de tout ce que la richesse peut jeter de poudre d'or aveuglante, avaient laissé de profondes traces dans son esprit. Que d'envie dans son cœur, que d'éblouissement dans ses yeux ! Tout la séduisait, ces magasins immenses, musées de

Digitized by Google

la coquetterie; ces grandes rues faites pour la flânerie le long des étalages; ces théâtres aux artistes réputés, dont les noms avaient déjà résonné souvent à son oreille; même ces cafés-concerts, ces théâtres « de demi-caractère », où, avec leur audace de jeunes mariés et d'étrangers, ils pénétraient sans crainte; jusqu'à ces églises, discrètement sombres, participant du théâtre et du boudoir, où la dévotion est facile et de bonne compagnie.

Elle ne disait rien, mais elle pensait:

— On doit vivre heureux ici!

Et lorsqu'on lui demandait si elle aimait Paris et si elle l'habiterait volontiers, elle répondait avec un sourire contraint:

— Non, je préfère Bruxelles; j'aime à vivre tranquille.

La conduite des soins ménagers n'avait pas laissé d'embarrasser Laure. Elle se trouvait dépaysée dans ces occupations journalières, dont jusque-là elle ne prenait guère souci. La fillette qui lui servait de bonne ne pouvait que peu ou point l'aider. Sa mère et sa sœur habitaient toutes deux le faubourg et ne venaient que de temps en temps. C'était donc une science qu'elle devait acquérir et dont les premières leçons étaient ennuyeuses; son caractère altier, amoureux de toutes les dominations, ne pouvait se plier à ces soins domestiques; les seuls mots « domestiques, ménage », lui inspiraient du dédain, du dégoût, lui semblaient pleins de honteuses bassesses, mesquins, indignes. Aussi laissa-t-elle bientôt toute la charge à la bonne, qui bâclait les repas comme elle pouvait et le plus vite possible, et laissait le reste à l'aventure. Pendant ce temps, Laure allait se promener, visiter ses amies, sa mère et sa sœur; elle allait chercher son mari au bureau, d'où ils venaient au concert du Parc. On avait déjà reculé le dîner d'une heure, puis, comme généralement il n'était pas bon, la bonne s'occupant plus d'aller caqueter avec les servantes voisines qu'à surveiller sa cuisine, ils s'habituèrent à aller souvent dîner au restaurant, parfois au Bois.

Paul était aveuglé et ne voyait rien. Il avait hasardé quel-

Digitized by Google

ques observations sur le désordre de l'appartement, l'insuffisance des menus; mais Laure ayant répondu « que la servante était jeune, qu'elle devait se former et que, d'ailleurs, un homme ne s'occupait pas du ménage », il s'était tu et prenait patience. La lune de miel brillait toujours pour lui, il était encore tout joyeux de la possession de cette femme jeune et belle, il ne pouvait se rassasier de sa beauté, il la dévorait des yeux, il avait des cajoleries d'enfant, embrassant ses cheveux, ses mains. Elle restait indifférente, accueillant avec un sourire ennuyé toutes ces protestations et ces marques de tendresse. Un jour, pendant qu'elle s'habillait, il avait admiré ses bras, qu'elle avait très beaux, la finesse du grain de la peau et leur blancheur mate si parfaite, qu'il semblait qu'on les eût poudrés. Et, comme son admiration prenait des formes trop vives, elle l'avait repoussé avec impatience, en disant :

— Laissez-moi, vous m'agacez !

Elle avait des raffinements d'élégance appris on ne sait où, l'intuition de certaines coquetteries; elle aimait les toilettes voyantes, originales, les parfums violents qui grisent. Cette grâce provocante, qu'elle possédait déjà étant jeune fille, s'était développée avec le mariage; il se dégageait de cette femme comme un parfum qui enflammait l'imagination. Elle avait l'instinct de la conquête et, par distraction, elle en arrivait à coqueter avec son mari.

Hélas! il n'en fallait pas tant pour enivrer le pauvre homme; cette femme était pour lui un tabernacle devant lequel il se prosternait jour et nuit; il en parlait tout ravi, il s'extasiait naïvement sur sa beauté, il lui obéissait comme un caniche. Et ils allaient toujours, dépensant sans compter, le désordre du ménage préludait au désordre des affaires; il ne voyait rien, le pauvre illuminé, et n'avait qu'un souci : parer son idole. Il possédait Laure, que pouvait-il désirer de plus?

Elle en arriva à ne plus s'occuper de rien que de s'habiller et de sortir. Elle courait les magasins, achetant mille brimborions, rubans et dentelles, dont elle se servait une fois et

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

qu'elle donnait ou jetait ensuite. Son ménage était une chose insipide, antipode de l'élégance ; elle l'abandonnait tout naturellement sans croire faire mal. On a toujours raison de délaisser une chose qui déplaît, s'occuper de sa toilette était bien plus attrayant.

Ce fut ainsi, qu'entrant un jour dans un magasin de lingerie, Laure reconnut dans la marchande une ancienne camarade de pension, une petite blonde toute frétillante, avec une intarissable faconde de commerçante et qui, en voyant Laure, se mit à pousser des exclamations sans fin :

— Est-ce bien toi? Qu'il y a longtemps qu'on ne t'a vue ! Est-il permis à des amies de s'oublier ainsi ? Entre donc, que nous causions un peu ! Quel heureux hasard t'a conduite ici? Tu te souviens donc encore de Mélanie?

Elle continuait sans s'arrêter, ne laissant pas même le temps de répondre ; elle fit entrer Laure dans un petit salon qui faisait suite au magasin, la fit asseoir, se mit à côté d'elle et lui prit la main, avec des mouvements de chatte.

Laure ne partit qu'une heure après, en promettant de revenir le lendemain, et au moment où un vieux monsieur, à l'air respectable, entrait dans le salon par la porte du corridor.

III

Petit à petit, Laure s'habitua à aller tous les jours chez Mélanie. Aussitôt son mari parti, elle s'habillait et courait chez la lingère; elle en revenait pour l'heure du dîner ; quelquefois encore, Mélanie allait au concert ou au théâtre et venait la chercher, ou bien il y avait un « thé » et une des demoiselles du magasin la reconduisait le soir.

Mélanie avait fait des confidences à son amie. Ses parents l'avaient mise en apprentissage chez une lingère, avec l'intention de l'établir plus tard; seulement, des pertes successives avaient amené la faillite et les braves gens avaient dû abandonner l'espoir de voir leur fille dans son magasin. Elle était demeurée ouvrière.

— Alors, vois-tu, — dit-elle, — j'en ai eu vite assez. Il

Digitized by Google

fallait travailler toute la journée pour faire six corps de chemise de femme qu'on vous paie trois francs la douzaine, et encore c'est ce qui rapportait le plus, car à faire des camisoles ou des pantalons, on gagnait quatre-vingt-dix centimes par jour. Et puis, il fallait souvent travailler la nuit, je devenais malade, je ne suis pas forte. Un beau jour, j'ai rencontré M. Vanneau, qui m'aime comme si j'étais sa fille, il m'a offert de m'avancer l'argent pour m'établir et j'ai accepté.

— Et tes parents?

— Nous nous sommes brouillés, ils ne veulent plus me voir, ils croient des choses qui ne sont pas. M. Vanneau est pour moi un ami, rien de plus; il vient à mon aide lorsque je suis gênée, mais ce n'est pas une raison pour qu'il y ait quelque chose entre nous.

Laure protesta; au fond elle ne croyait pas du tout à la pureté de l'affection de M. Vanneau pour Mélanie, — qu'il appelait Georgina, — mais cette situation ne l'offusquait pas. Le sens moral manquait en elle de grande délicatesse, il n'y avait que le sentiment des « convenances » et pourvu que les dehors fussent respectés, elle n'en demandait pas davantage. Mélanie, de son côté, tenait à voir Laure fréquenter sa maison, à se montrer avec elle. Laure, mariée à un fonctionnaire, ayant droit à la considération, régularisait en quelque sorte sa position; elle croyait reconquérir, grâce à son amie, sa place dans le monde accepté.

Il y avait souvent joyeuse compagnie dans le petit salon. Le lieu était d'ailleurs parfaitement approprié; dans ce petit espace, s'amassait tout un monde de jolies inutilités : étagères à bibelots, cadres sculptés, éventails chinois, potiches japonaises. Le jour arrivait, affaibli par le store doublé de soie rouge, toujours à demi baissé, et par de grands rideaux gris-perle que relevaient de grosses cordelières; devant la fenêtre, une jardinière était chargée d'arums, d'araléas aux éventails en forme de griffes, d'aspidistras avec leurs larges feuilles panachées, entremêlés de cactus et d'autres plantes grasses. Sur la cheminée de marbre blanc, que surmontait une glace

Digitized by Google

à biseaux, il y avait une pendule représentant un globe qu'un grand aigle de bronze, les ailes déployées, tenait dans les serres; de chaque côté un porte-bouquet, une corbeille en cristal tenue par une serre de bronze, sur piédouche en marbre noir.

Par la fenêtre, on voyait un petit jardin, un rond de gazon avec trois corbeilles de géraniums aux fleurs rouge vif et, au fond, un grand mur blanchi sur lequel grimpait une maigre vigne vierge. Un canapé et des fauteuils en étoffe gris-perle, une petite table, de quoi mettre un plateau avec verres et biscuits, complétaient ce sanctuaire pour la causerie discrètement leste, entre gens sans préjugés que n'offusquent pas les allusions, pourvu que le voile y soit, fût-il très transparent.

Là venait M. Vanneau, le protecteur de Mélanie-Georgina, un négociant enrichi à qui ses revenus permettaient le faible d'établir de jolies filles c'était sa façon de favoriser le commerce. Un aspect fort respectable, des favoris grisonnants taillés en côtelettes, la mâchoire inférieure fortement accusée, les yeux petits et enfoncés qu'allumaient de temps en temps des éclairs de lasciveté, formaient un ensemble de bon bourgeois, auquel l'inévitable redingote noire donnait le trait final. Il avait la lèvre de dessous pendante, d'où résultait un air hébété, suite naturelle de ses opérations commerciales dans les modes et la lingerie.

Il y avait encore le lieutenant Lamy, sémillant officier, fringant et piaffant, toujours serré dans sa tunique comme une fille dans son corset, inventant des épaulettes hors d'ordonnance pour ajouter à son élégance, vif, causeur, diseur de riens, avec l'œil franc et hardi, la moustache cirée et relevée en pointes, fou des femmes, qui le lui rendaient, et destiné, au dire de ses camarades, à faire fortune par elles. C'était un officier de salon pour qui la stratégie importait peu; les vieilles théories pouvaient dormir tranquilles, jamais un livre ne lui passait dans les mains, tout au plus apprenait-il la tactique dans les *Trois Mousquetaires*. En revanche, nul ne s'entendait comme lui à discuter une mode,

Digitized by Google

à donner son avis sur la nuance d'une robe, sur la forme d'un chapeau ou sur l'effet d'une garniture ; il avait surtout un talent tout spécial et fort apprécié pour composer un bouquet et pour renseigner sur le langage des fleurs. Les envieux l'appelaient « l'homme-femme » et le mot de Dumas fils avait fait fortune.

Puis un administrateur de sociétés d'assurances, un Français, M. Fournier, un vieux beau sanglé, les cheveux ramenés sur les tempes, les moustaches et l'impériale cirées finissant en pointe d'aiguille, avec des tendances à ressembler à un ex-auguste profil et des prétentions énormes à l'irrésistibilité.

Il y avait encore quelques jeunes gens qui venaient à intervalles inégaux, gommeux à cravates claires, à chemises décolletées laissant voir les clavicules mais les trois personnages étaient les seuls assidus de la maison. Les demoiselles de magasin, deux jolies brunettes, étaient ordinairement de la partie. On s'amusait « honnêtement », comme disait Mélanie, et nul n'eût trouvé à reprendre à ce qui se passait, tout se faisant on ne peut plus correctement.

M. Fournier et le lieutenant entouraient Laure de petits soins et de gâteries, mais elle n'attachait pas d'importance à ces assauts de galanterie elle écoutait leurs fadaises en souriant; c'était un sujet de conversation. Cette résistance toute passive augmentait encore les désirs de ses soupirants, et sa position de femme mariée rendait sa conquête plus piquante encore. Mélanie ne voyait pas d'un bon œil les assiduités du lieutenant auprès de son amie il n'avait pas pour elle une affection aussi paternelle que M. Vanneau et elle surveillait de près les deux jeunes gens.

Les réunions devenaient de plus en plus fréquentes, elles se transformaient en lunchs, on déjeunait, on soupait, on prenait du thé. Laure ne quittait le petit salon qu'aux heures strictement nécessaires, très souvent, l'un ou l'autre de ces messieurs la reconduisait.

Au bout de peu de temps, Laure n'eut pas de peine à s'apercevoir que, malgré les dires de la lingère, les bontés

Digitized by Google

de M. Vanneau n'étaient pas absolument désintéressées et que le lieutenant était l'heureux rival du vieux richard. Seulement, elle n'avait pas vécu impunément de cette vie pendant des mois : le peu de sens moral qu'elle possédait s'était émoussé encore dans cette atmosphère ; ce ne fut pas sa pudeur et sa dignité qui en reçurent une offense, ce fut sa curiosité qui fut excitée. Elle s'amusait à embarrasser Mélanie par des allusions directes, à lui donner des peurs bleues en plaisantant le lieutenant devant M. Vanneau sur certaines familiarités qu'elle avait surprises. Elle s'en donnait à cœur-joie, elle était dans son élément, elle jouissait de tout ce confortable capitonné, de ces meubles où l'on était plutôt couché qu'assis, de cette existence de sérail, où, dans une atmosphère lourde d'alcôve, on bavardait de petits scandales, d'histoires d'actrices, de toilettes, de colifichets, où le temps se passait à grignoter des gâteaux, des bonbons arrosés de vin d'Espagne ou de liqueurs fines. Ces messieurs s'ingéniaient à procurer à ces dames des surprises charmantes, de quoi flatter leur gourmandise de sultanes ou leur coquetterie, un sourire, une œillade récompensaient le galant cavalier. Laure se potelait, elle gagnait de l'embonpoint avec une certaine langueur paresseuse qui la rendait plus séduisante encore ; elle ne se trouvait bien que chez Mélanie. Rentrée chez elle, où tout allait de plus en plus à l'abandon, elle devenait acariâtre, son humeur était noire, le moindre prétexte lui était bon pour s'éloigner.

Elle avait des toilettes délicieuses, elle avait un goût particulier, très original, mais très dispendieux. Habituée à ne pas compter, elle ne regardait pas au prix, pourvu que la chose fût à son goût. Mélanie l'avait recommandée à une confectionneuse en renom, avec laquelle elle était en relations d'affaires. Laure y eut un compte ouvert, elle en profita largement.

Paul adressa bien quelques timides observations à sa femme sur ses fréquentes absences, mais elle répondit de telle façon qu'il n'osa continuer, de peur de la contrarier. L'adoration de cet homme ne diminuait pas, cet amour qui

Digitized by Google

l'avait pris à trente-deux ans s'était imposé implacable et l'avait envahi tout entier. Tout ce qu'il pouvait posséder d'énergie se concentrait dans ce culte passionné ; Mme Maas et Emilie avaient fait quelques remontrances, Laure écoutait et ne répondait pas, son beau visage demeurait impassible, à peine si un signe de tête faisait comprendre qu'elle entendait. Ce n'était d'ailleurs que sur la fréquence de ses fugues que portaient les observations, nul de l'entourage n'était au courant de la valeur morale de Mélanie et de sa société.

D'ailleurs, Laure commençait une grossesse qui la fatiguait beaucoup, et on ne voulait pas la contrarier.

IV

Un an et demi après le mariage de Paul, Mme Maas mourut. La succession ne fut pas lourde, les dots avaient pris la plus grosse part du pécule. Elle vint à point pourtant dans le ménage Frémy : Laure avait à payer de grosses notes de tailleuses et de modistes, le ménage devait des comptes un peu partout, on avait pris à même à la dot, et lorsque Paul récapitula un jour, compta ses ressources, examina sa situation, il s'aperçut avec terreur qu'il ne lui restait rien, et qu'ils avaient mangé près de quinze mille francs en dix-huit mois. L'installation, les exigences de Laure, les parties fines du commencement de son mariage, le ménage laissé à la direction d'une servante, les dîners chers au restaurant, les coûteuses fantaisies avaient petit à petit absorbé tout.

L'aisance, comme la misère, se glisse dans la maison sans qu'on puisse bien déterminer le point de transition. Les mauvais temps sont passés, la position se relève, on peut acheter certaines choses dont on devait se priver, le bien-être s'infiltre, l'oppression de la gêne s'en va peu à peu, et il vient un jour où l'on constate, non sans étonnement, que des économies sont possibles et que l'on peut mettre « quelque chose » de côté. La gêne, cette horrible goule, arrive de la même façon ; alors qu'on était habitué à trouver les ressources à mesure des dépenses, on se sent un

Digitized by Google

jour arrêté, et, chose inusitée jusque-là, on n'a plus d'argent, il faut attendre pour en avoir. Des privations sont nécessaires, toilettes et plaisirs doivent se restreindre, des créanciers commencent à se montrer pressants, à élever la voix, les petites dettes criardes s'accumulent, les fournisseurs du voisinage font la mine, saluent peu ou point, on se lance à corps perdu dans les expédients, emprunts, engagements, et c'est fini, la chute commence et continue de plus en plus rapide.

Paul en était là. Il avait beau vouloir se faire illusion, il sentait l'inquiétude de la gêne le saisir. Il allait donc recommencer cette vie de dettes, de chasse à la pièce de cent sous. Lorsqu'il était jeune, ce n'était rien, mais à présent, il emportait avec lui toute une famille, une femme et bientôt un enfant. L'avenir l'effrayait, puis sa pensée revenait au présent, il songeait aux fréquentes sorties de sa femme chez cette Mélanie dont elle lui avait parlé et qu'il ne connaissait pas. Malgré lui, il en revenait à Mélanie : qu'était-elle, en somme? Il n'en savait rien, il ne la connaissait pas, on ne l'avait jamais invité à accompagner sa femme, il commença à trouver tout cela bien étrange. Il chercha, il s'enquit, on lui dit que c'était une jeune femme, qu'elle tenait un joli magasin de lingerie, — il le savait, — qu'elle recevait nombreuse société, et il y eut un clin d'œil qui pouvait tout signifier.

Il rentra à la maison tout en rage, la jalousie le mordait au cœur. Qu'allait-elle faire dans cette maison interlope? Qu'est-ce qui l'y entraînait? Rien de bon, assurément! Elle ne lui avait jamais parlé de cette nombreuse société. Il avait confiance en elle, évidemment, mais on pouvait la corrompre, elle si fière, si chaste, si pure! Il était aigri déjà par la question d'argent, sa nature craintive lui faisait exagérer des appréhensions naturelles, le cauchemar de la jalousie vint s'ajouter à l'autre.

Après le dîner, Laure se leva; elle prenait depuis peu des allures molles, sa grossesse commençait à se faire visible, elle avait les traits du visage un peu tirés, les yeux battus,

Digitized by Google

avec une ligne bistrée en dessous qui avivait encore le regard. Elle portait une robe de soie à petites lignes noires sur fond blanc, qui dessinait à peine la taille, tout un fouillis de petits volants plissés, de bouillonnés et de dentelles grimpait le long de la jupe et se fondait en un ensemble d'une étonnante simplicité. Paul la regardait, mais au lieu de cette tendresse, pleine d'aveux, de mignardises et de baisers, qui lui montait aux lèvres d'ordinaire, ce fut cette fois de la colère; il songeait au magasin de lingerie, au clin d'œil de celui qui l'avait renseigné :

— Où vas-tu? dit-il.

Sa voix tremblait, il s'était monté d'avance.

— Chez Mélanie, c'est sa fête.

— C'est inutile, tu n'iras pas!

Elle se retourna étonnée, en nouant les brides de son chapeau :

— Pourquoi ça?

— Parce que tu n'iras plus. On m'a donné de jolis renseignements sur cette demoiselle!

Elle haussa les épaules et continua à arranger le nœud de rubans, puis elle prit un petit peigne d'écaille et, à coups légers, remit en place sur son front une mèche folle. Cette indifférence exaspéra l'employé :

— Laure, tu entends? je te dis que tu n'iras pas!

Elle était fort pâle, et serrait ses lèvres blanches.

— Si tu crois que je vais faire attention à tes caprices.

— Mes caprices! Je veux qu'on m'obéisse.

Elle haussa de nouveau les épaules, avec un : peuh! de défi, et se dirigea vers une chaise sur laquelle était déposée une visite noire garnie de dentelle.

Paul eut un accès de rage, il ne fit qu'un bond, se posa tout frémissant devant elle et, lui prenant les deux poignets, il les secoua en criant à tue-tête :

— M'avez-vous entendu? Je vous dis que je ne veux pas!

Il était exaspéré; avec cette violence de poltron qu'on ne peut arrêter, il lui cracha à la face tout ce que la colère lui

Digitized by Google

suggérait, il avait des insultes ordurières en parlant de Mélanie, c'était incohérent, il parlait avec une volubilité extrême de sa jalousie, du désordre, de la gêne, de sa toilette à elle, il inventait des suppositions qu'on pouvait faire, il bredouillait, s'excitait lui-même, vociférant, serrant les poings. Elle restait devant lui, sans bouger; cette fois, elle avait peur de cet homme enragé que l'indignation secouait, mais elle sentait naître en elle un levain de révolte et de haine. Cette vie si douce, si reposée, si insouciante, on la dérangeait. Elle dénoua silencieusement son chapeau, le jeta sur le sofa et se laissa tomber dans un fauteuil.

Ils restèrent ainsi toute la soirée sans s'adresser un mot.

Le lendemain était un dimanche; il voulut se réconcilier avec sa femme, lui faire oublier la scène de la veille, et il proposa une partie de campagne. Il faisait trop beau pour rester en ville, ils n'iraient pas loin pour ne pas la fatiguer. Elle ne répondit pas, s'habilla et attendit. De la maison à la gare, il voulut l'égayer, il plaisantait sur les passants, elle répondait par monosyllabes, sans même sourire. Ils prirent le train et descendirent à Forest.

La matinée était superbe; l'herbe était comme une nappe veloutée d'un vert tendre que piquaient de points jaune clair les petits boutons d'or. La prairie avait mis ses diamants, des gouttes d'eau brillant au soleil. Il faisait bon, tout était tranquille, on n'entendait que la cloche de l'église qui sonnait pour la grand'messe, il y avait comme une expansion, un immense besoin de franchise, des aveux d'amour voltigeant dans l'air. Paul sentait le calme descendre en lui, il avait la conscience d'avoir été trop violent, le regret de son emportement le prenait, son cœur se fondait, il n'aurait fallu qu'un regard de sa femme pour qu'il demandât pardon, mais elle continuait à marcher les yeux dans le vague, battant du bout de son ombrelle les graminées qui croissaient au bord du chemin et dépassaient le gazon, sans même faire attention à son compagnon, ni au paysage.

Paul continuait, pensif. Les odeurs d'herbe et de fleurs

Digitized by Google

montaient sans être tourmentées par la brise et dans le grand rideau de peupliers qui découpaient sur le ciel tout bleu la fine dentelle de leur feuillage naissant, pas une feuille ne bruissait, pas une ramille ne bougeait. Au delà, on voyait des vaches nonchalamment couchées, le poitrail caché par l'herbe haute. Et leur placidité, leurs mouvements lents et rares, leur regard glauque étaient en parfaite harmonie avec cette grande plaine qui reposait dans l'admirable tranquillité de la nature.

Ils dînèrent à Uccle et revinrent à Bruxelles, tristes, mécontents, pleins de l'ennui d'une journée passée côte à côte, sans presque se parler, aiguisant leur mauvaise humeur.

Le lendemain, lorsque Paul fut au bureau, Laure courut chez Georgina ; on s'étonna de ne l'avoir point vue samedi soir, elle répondit que son mari avait été indisposé. Elle voulait secouer sa torpeur, elle était maussade, mécontente d'elle-même et s'ennuyait. Elle était seule dans le petit salon à examiner un journal de mode lorsque le lieutenant entra. Il était sanglé comme de coutume, papillotant de couleurs et de dorures, il s'inclina et s'assit à côté de Laure.

— Nous avons été bien tristes, madame, de votre absence de samedi soir.

— Vous êtes trop bon, lieutenant.

— Ne riez pas, c'est très sérieux !

— Très sérieux? dit-elle en le regardant.

— Certainement; vous savez bien que, vous absente, le plaisir est impossible pour quelques-uns.

— Je ne vous comprends pas, vous parlez en rébus.

— Je dis « quelques-uns », je devrais dire « quelqu'un ».

— Oh! lieutenant, voilà une galanterie qui sent son caramel d'une lieue.

Lamy ne fut pas décontenancé, il en avait vu bien d'autres, le mieux était encore de brusquer la situation.

— Méchante, vous savez bien que je vous aime comme un fou !

Digitized by Google

Elle voulait rire, mais le rire sonnait faux. Il y avait dans cette chambre quelque chose qui pesait sur elle comme une chape de plomb, depuis le samedi, une colère sourde grondait en elle; cette scène brutale avait profondément blessé son orgueil. La réaction arrivait maintenant, une prostration la prenait, elle était si doucement reposée que toute fatigue lui semblait au-dessus de ses forces. Ces paroles d'amour du lieutenant lui tintinabulaient aux oreilles comme un air nouveau et la berçaient mollement. Il lui prit la main, elle n'eut pas la force de la retirer.

Le lieutenant chanta l'éternelle chanson du don Juan : il n'avait pu la voir sans être frappé de sa beauté, elle était triste, il voulait la moitié de sa douleur, elle pouvait se confier à lui, ils s'aimeraient loin de tous, sans que personne pût se douter de leur amour, il était la discrétion même. Et il allait toujours, égrenant les couplets ; elle écoutait, la tête baissée, les yeux à demi clos. A la fin, enhardi, il voulut l'attirer à lui, c'était une imprudence, elle s'éveilla et dit sans colère en se levant :

— Lieutenant, vous êtes un grand enfant et je suis une folle de vous écouter.

Il y avait eu un moment de surprise, mais le lieutenant s'était trompé. Le rêve de cette femme n'était pas un rêve d'amour, l'arbre de la science du bien et du mal n'offrait pas d'attraits suffisants à cette Eve nouvelle. Lorsque Mélanie entra, Laure feuilletait le journal de modes, le lieutenant était à la fenêtre, tambourinant sur la glace et regardant mélancoliquement les corbeilles de géraniums.

Laure, en rentrant chez elle, trouva Paul assis dans la salle à manger. Il était revenu plus tôt, évidemment pour s'assurer si elle avait respecté sa volonté.

— D'où venez-vous? dit-il brusquement. De chez votre amie?

Elle eut d'abord l'idée de mentir, mais son orgueil se révolta et elle répondit :

— Oui.

— Je vous avais priée de n'y plus aller.

Digitized by Google

Elle ne bougea pas.

— Laure, il ne faut pas me pousser à bout. Pourquoi êtes-vous allée chez cette femme?

La scène de samedi allait recommencer; c'en était trop à la fin. C'était de la tyrannie! Lui demandait-elle où il allait? Peu lui importait! Et elle répondit:

— Pour ça!

Il eut un rire rageur:

— « Pour ça, » voilà bien une réponse de femme! Je ne veux pas faire ce qu'on me demande, je ne sais pas pourquoi, je n'ai rien à objecter, mais il faut que je fasse le contraire de ce qu'on me dit. Pourquoi? C'est bien simple : Pour ça!

Il se leva et se dirigea vers la porte; là, il se retourna:

— Écoutez, je le dis pour la dernière fois: je ne veux plus que vous alliez chez cette femme! M'entendez-vous?

A partir de ce jour, Laure n'alla plus que furtivement chez Mélanie, elle ne voulait pas s'exposer à de nouvelles scènes, et vaguement, tout au fond d'elle même, quelque chose lui disait que son mari avait raison; seulement, elle ne consentait pas à se l'avouer. Et puis, il lui avait poussé tout d'un coup l'envie de confectionner elle-même la layette de l'enfant, le terme de sa grossesse approchait. Elle s'était mise à tailler de petites robes, des chemises, des bonnets; elle cousait avec ardeur, et son mari, tout heureux, rayonnait de la voir si active, il se disait que c'était une ère nouvelle qui allait commencer. L'enfant allait absorber tous les instants et la maternité apporterait la raison là où les dangereux loisirs de la jeune femme avaient fait naître l'insouciance et l'abandon. Petit à petit, la grande froideur avait disparu de leurs relations; cependant, il y avait plutôt trêve que réconciliation, il restait une certaine gêne, un souvenir se levait parfois entre eux, qui glaçait toute expansion. Quoi que fît Paul, il ne retrouvait plus cette fleur d'adoration, la déesse qui marchait devant lui dans un nimbe d'or se transformait tout doucement en femme, il commençait à avoir une plus juste perception de la réalité, l'illusion s'envolait et empor-

Digitized by Google

tait avec elle ce voile de nuages dont il était entouré jusque-là. Ce n'étaient pas seulement les révoltes de la femme qui étaient cause de ce changement, mais les luttes constantes avec la gêne lui donnaient des soucis positifs qui prenaient peu à peu la place des rêveries. La vie réelle l'étreignait, implacable, il avait la sensation du marin qui sent le vaisseau sombrer sous lui : tous les efforts sont inutiles ou lui semblent tels, et il est envahi par cette torpeur que donne le sentiment de la perte prochaine et inévitable. La dette montait toujours autour d'eux ; à la fin du mois, ses appointements étaient à moitié mangés par les avances qu'il avait demandées. Un jour, qu'ils n'avaient pas de quoi dîner, il avait engagé sa montre au mont-de-piété. Il devait de l'argent à Marquet; les deux sœurs s'étaient brouillées ; à la suite d'observations qu'Émilie avait faites sur les dépenses inconsidérées du ménage, Laure s'était fâchée. Car la préoccupation de Paul n'était pas d'éteindre la dette qui le tuait, de restreindre les dépenses, il ne songeait qu'à se procurer de l'argent pour de nouvelles fantaisies; parfois, il lui prenait de folles envies d'économies ridicules, ils ne mangeraient de viande que deux fois la semaine, ils allaient changer d'appartement et en prendre un plus petit et moins cher : « Nous irons, au besoin, disait-il, loger dans un grenier. » Ces résolutions duraient deux ou trois jours, on recevait de l'argent, Paul souscrivait un billet que l'un ou l'autre consentait à négocier, on vendait un meuble, ou on empruntait, et tout était oublié. On allait dîner au restaurant, à la campagne, Laure commandait des robes, des chapeaux et la dette grossissait encore. Puis, la gêne revenue, c'était le tour des récriminations, lui, reprochant à sa femme ses dépenses pour sa toilette, elle, faisant le compte de l'argent qu'il prenait lorsqu'il sortait le soir. Et le moment était là, l'enfant allait venir !

De son côté, Laure n'éprouvait plus pour son mari qu'un sentiment sans chaleur, produit de l'habitude et de la convention. Il n'y avait entre eux ni harmonie d'instincts, ni passé d'affection forte, ni estime, ni respect. Pour cette

Digitized by Google

femme, affolée de toutes les coquetteries et de toutes les élégances, quel prestige pouvait avoir son mari ? Il y avait loin du gentleman d'autrefois au Paul Frémy d'aujourd'hui. Lui, si soigné dans sa mise, dont la moustache était finement lissée, la barbe régulièrement taillée, le vêtement d'une coupe irréprochable, maintenant s'en allait avec de gros souliers par économie, un pantalon frangé par le bas, un paletot auquel manquaient des boutons et un chapeau que l'on brossait les jours de fête carillonnée. La vanité règne sans partage sur l'esprit superficiel de certaines femmes; le jour où l'homme perd son prestige, il n'y a plus d'amour possible, elles doivent pouvoir constater une supériorité chez celui qui les domine : les supériorités qui frappent les yeux leur plaisent surtout. De là, le succès incontesté des belles têtes, même sans cervelle des chanteurs, des comédiens, aux triomphes retentissants. Paul était devenu un pauvre homme; le peu d'amour que Laure avait éprouvé pour lui au début s'était évanoui, il n'était plus pour elle qu'un accessoire, elle n'était pas même loin de le considérer comme le boulet que traîne le forçat.

Le jour vint: Laure accoucha d'une petite fille. On avait fait sortir de la chambre Paul, qui pleurait comme un enfant et allait de l'un à l'autre, dérangeant tout. Il attendait dans l'escalier, plié en deux sur la rampe; tout à coup, un vagissement aigre se fit entendre, c'était comme un bruit de crécelle, il sentit plier ses genoux et se laissa tomber, à moitié évanoui, sur l'escalier. Lorsqu'un peu remis, il put descendre avec le médecin qui était venu le chercher, il entra tout pâle dans la chambre; la garde-couches, assise sur un tabouret, tenait dans son giron l'enfant tout petit, la peau encore foncée et les yeux grands ouverts.

— Tenez, monsieur, embrassez votre fille, dit la femme.

Il se pencha et déposa un baiser presque craintif sur le front de l'enfant. Puis il alla au lit où reposait sa femme, toute pâle de fatigue, de douleur et d'émotion. Elle souriait un peu avec une nuance de souffrance; il oublia tout, griefs et misère, et dans leur embrassement, il ne se souvint que

Digitized by Google

d'une chose, c'est qu'il l'aimait et qu'elle était la mère de son enfant.

Marquet et sa femme étaient arrivés à la première nouvelle de l'événement. On n'avait pas parlé des discussions passées, Paul les avait priés d'être parrain et marraine et ils avaient accepté. Laure choisit le nom de Jeanne pour sa petite fille et il fut convenu qu'on attendrait son rétablissement pour le baptême.

Les premiers jours de paternité grisèrent Paul; il était joyeux, expansif, il ne fut qu'au bonheur; son beau-frère lui avait avancé deux cents francs pour les frais et rien ne l'inquiétait plus.

Cependant Laure voulut absolument fêter le baptême de sa fille, il fallait donner un dîner et y inviter les amis, quelques-uns, les intimes, elle n'osa prononcer le nom de Mélanie. Victor fronça le sourcil lorsque Paul lui parla de la fête; décidément, rien ne pouvait les changer, mais il ne dit rien. Le dîner eut lieu, il y avait douze personnes à table, la moitié de la somme y passa. Et lorsque vint le moment de payer la garde-couches, lorsqu'arriva la note du médecin, les factures de la layette, il fallut encore recourir aux expédients et Paul dut bien voir que le trou s'était élargi et qu'à moins d'un effort surhumain, à force de patience et de persévérance, il n'en sortirait pas. Mais il se sentait incapable de cet effort, et il préférait se laisser rouler à la grâce du hasard.

V

Un billet de trois cent cinquante francs allait échoir le 15, il n'y avait pas moyen d'en demander le renouvellement, et Paul ne savait plus où s'adresser pour obtenir de l'argent. Ce fut alors qu'un de ses camarades de bureau, que tourmentaient également de fréquents besoins d'argent, lui donna l'adresse d'un prêteur, qui, — disait-il, — moyennant certaines garanties, consentirait à le tirer de peine. L'adresse portait : « *M. Fournier, banquier, rue du Pont-Neuf.* »

Digitized by Google

Paul y alla un matin : le banquier occupait un appartement au premier étage d'une maison très modeste. On introduisit Paul dans un cabinet simplement meublé : six chaises en cuir vert, un bureau-ministre et un coffre-fort. Paul s'était assis, il jetait autour de lui un coup d'œil inquiet, comme s'il eût pu trouver dans l'aspect de la place, un indice, quelque chose des habitudes du maître, qui lui fît pressentir la réponse. Tout à coup, son regard s'arrêta sur un calendrier à effeuiller qui pendait à la muraille, le chiffre 15 se détachait en gros caractères noirs au milieu du feuillet, le 15, la date fatale de l'échéance. Il fallait de l'argent à tout prix !

La porte s'ouvrit et le banquier entra : c'était bien M. Fournier, le commensal de Mélanie, administrateur de sociétés d'assurances et brasseur d'affaires. Il était en négligé du matin avec un coin de feu à soutaches brunes et des pantoufles en maroquin rouge. Il s'assit à son bureau, invita d'un geste Paul à se rasseoir, puis mettant son pince-nez, il regarda son visiteur qui, un peu interloqué, cherchait son entrée en matière :

— Je suis à vous, monsieur, dit le banquier.

— Monsieur, voici l'objet de ma visite. Je me trouve, en ce moment, dans une situation un peu difficile, qui doit inévitablement finir bientôt. On m'a dit que vous pourriez me venir en aide et m'avancer, contre garantie, une somme d'un millier de francs.

M. Fournier perdit son sourire, devant un solliciteur, tant d'amabilité devenait inutile.

— Quelle garantie m'offrez-vous ?

— Ma position, je suis fonctionnaire de l'Etat, et vous auriez, en sus de ma parole et de ma signature, recours sur mes appointements.

— Hum ! Votre nom, s'il vous plaît ?

— Paul Frémy.

— Frémy !

— Oui, vous connaissez mon nom ?

— Non, pas du tout.

Digitized by Google

M. Fournier n'avait pu se défendre d'un mouvement de surprise. Ainsi, c'était là le mari de Laure, il le regardait à la dérobée, lui trouvant l'extérieur assez triste. Le ménage Frémy en était donc là de devoir s'adresser à l'emprunt usuraire; il avait l'expérience de ces choses, il savait où ça menait et son cabinet, s'il avait pu parler, aurait raconté des histoires bien intéressantes. Grâce à la beauté et aux appétits de Laure, il entrevoyait vaguement le moyen d'arriver à ses fins, car sa passion libertine avait été vivement agacée par les charmes de Mme Frémy. Seulement, pour atteindre ce but, il ne pouvait se mêler ostensiblement à cette affaire il fallait donc trouver un joint, faire agir son homme de paille et tenir désormais, à l'ombre d'un prête-nom, les ficelles du ménage Frémy. Paul attendait toujours anxieux. Les yeux fixes, le front plissé par l'inquiétude, il était suspendu aux lèvres du banquier, attendant le oui ou le non, comme un accusé l'arrêt de son juge. M. Fournier ôta son pince-nez et leva la tête :

— Mon cher monsieur, je ne traite pas ce genre d'affaires, c'est de trop peu d'importance; je vais vous adresser à quelqu'un qui, j'en suis sûr, se fera un véritable plaisir de vous rendre service. Je vais vous donner une lettre de recommandation.

Il écrivit quelque lignes, mit sous enveloppe et ferma avec un petit cachet de cire rouge, puis donnant la lettre à Paul, il le reconduisit jusqu'à la porte avec mille salutations. Paul regarda l'enveloppe en descendant l'escalier; elle portait : « *M. Ratinckx, rue Potagère, à Saint-Josse-ten-Noode.* » Il avait encore le temps d'aller jusque-là; d'ailleurs, il fallait, à tout prix, terminer l'affaire ce jour-là.

M. Ratinckx était un petit bossu à mine chafouine, au profil hébraïsant, d'un commerce agréable comme une feuille d'ortie et qui cumulait une foule de petits métiers : prêteur sur gages, usurier, rat de chambre, agent pour la reprise de fonds de commerce et prête-nom pour plusieurs tripoteurs d'affaires, dont M. Fournier. Il demeurait avec sa mère, vieille mégère de la famille d'Harpagon, et qui, suivant la

Digitized by Google

légende du quartier avait « son estomac couvert de billets de banque, cousus dans sa robe ».

Cette fois, on était loin du demi-luxe de chez M. Fournier; ce fut dans une petite pièce carrelée, aux murs blanchis, humide, meublée de quelques chaises de paille et d'une table peinte en rouge, posée sur un grande natte en joncs verdâtres, qu'on introduisit Paul. M. Ratinckx ouvrit la lettre du banquier, fit une moue, leva les yeux au plafond, puis dit avec un fort accent flamand :

— M. Fournier vous recommande à moi, je n'aime pas beaucoup à faire des affaires avec des employés, on est presque toujours « le dindon », mais enfin, je veux bien faire quelque chose pour lui. Voici mes conditions : Je prendrai des renseignements sur vous, j'en aurai aujourd'hui avant quatre heures. Vous me signerez quatre effets de trois cents francs à échoir de mois en mois; je vous donnerai mille francs. Ces effets seront renouvelables, seulement, à chaque renouvellement, ils seront augmentés de vingt francs. Acceptez-vous ?

Paul eut un recul devant cet égorgement, il voulut essayer quelques objections, mais au premier mot, le petit bossu l'interrompit :

— C'est à prendre ou à laisser.

Il fallait passer par là, Paul courba la tête et murmura :

— J'accepte.

— Passez à quatre heures, vous aurez la réponse.

Paul alla au bureau, tout rayonnant de joie : la première inquiétude dissipée, il n'eut plus une pensée pour le remboursement de ce qu'il empruntait, il ne se demanda pas comment il éteindrait cette dette plus tard. — Plus tard, que lui importait? L'essentiel, c'est qu'il allait avoir de l'argent et pourrait se débarrasser pendant quelque temps de son lourd manteau de misère. Lorsqu'au retour, il étala sur la table les mille francs qu'il venait de recevoir, Laure eut un éblouissement. Elle avait besoin de toilettes, l'enfant aussi, Jeanne allait avoir bientôt un an, elle commençait à courir, elle était déjà coquette et savait se regarder dans la

Digitized by Google

glace comme une petite femme. Paul consentit, mais il recommanda l'économie; l'effet de trois cent cinquante francs payé, les dettes les plus criardes amorties, il ne resterait pas grand'chose. Elle promit d'être sage, de ne prendre que le strict nécessaire, et d'un air mystérieux, elle lui annonça une surprise qui ne coûterait presque rien, ajouta-t-elle. Laure n'allait plus que rarement chez Mélanie, le soin de l'enfant lui prenait beaucoup de temps, et puis une certaine pudeur la retenait de fréquenter avec Jeanne ce milieu plus ou moins interlope.

Le lendemain, Paul fut stupéfait, en entrant dans le salon, d'apercevoir un piano. Il se tourna vers Laure :

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— C'est ma surprise, il y a si longtemps que je rêve d'en avoir un. Je suis allé chez le facteur et il nous loue celui-ci pour quinze francs par mois.

— Mais, malheureuse, vous êtes folle!

Il était réellement abasourdi, l'insouciance, la légèreté, l'imprévoyance de cette femme dépassaient toute imagination et l'étonnaient lui-même. Ils étaient dans un réseau inextricable, elle s'ingéniait à le resserrer encore. « Un piano! » il disait : « Un piano! » avec une nuance d'étonnement, de raillerie et de colère.

— Où demeure ce facteur?

Elle donna le nom.

— J'y vais, dit-il; il peut faire reprendre demain sa propriété.

Ce fut au tour de Laure à se mettre en colère. Blanche comme un marbre, les yeux dilatés et étincelants les poings crispés, elle s'était dressée devant lui et elle le flagellait à son tour :

« Je suis jeune et je n'ai pas envie de m'enterrer. J'aime la toilette, je m'habillerai; j'aime le plaisir, je m'amuserai. Si vous croyez que je vais gaspiller mes beaux jours à tricoter comme une vieille, vous vous trompez. Je suis trop bête à la fin, de me gêner, et si l'on m'empêche d'agir à ma guise, je sais ce qui me reste à faire! Ah! si c'était à recommencer!

Digitized by Google

Je maudis le jour où vous m'avez prise et où j'ai consenti à me laisser traîner dans votre misère ! »

Elle appuyait sur ce mot « misère », voulant l'humilier; elle continuait ainsi, ne tarissant pas d'ardentes récriminations. Il l'interrompait, et ils finirent par crier tous les deux, chacun cherchant à étouffer la voix de l'autre, se parlant dans la figure, tant que Paul, exaspéré, hors de lui, après un gros mot, une insulte méprisante, se recula d'un pas et la souffleta d'un revers de main.

Elle s'arrêta, étourdie, un éclair de haine passa dans ses yeux, et rugissante, elle cria en tendant vers lui son poing menaçant : « Vous vous souviendrez de ce que vous venez de faire! Vous le paierez cher, lâche ! » Et elle passa dans sa chambre, humiliée, pleurant de rage.

ALFRED MABILLE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIOLOGIE

A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN.

Les habitants de Leyde, débloqués par les Gueux de mer après le siège fameux de 1574, furent appelés par le Taciturne à désigner eux-mêmes la récompense de leur héroïque résistance : ils demandèrent une université et décidèrent ainsi de la grandeur de leur ville et de l'immortel renom qu'elle allait acquérir.

La création de l'université de Berlin fut entourée de circonstances presque aussi dramatiques : elle remonte également à une époque de dures épreuves nationales (l'acte de fondation est de 1809, — l'ouverture des cours eut lieu le 15 octobre 1810). La paix de Tilsitt (8 juillet 1807) avait humilié profondément le sentiment d'orgueil militaire datant des victoires du grand-électeur et de Frédéric II et venait de consacrer l'abaissement de la monarchie prussienne, déjà ruinée par l'occupation étrangère. Au milieu de ce naufrage dans lequel toutes les forces matérielles de la nation avaient sombré, les universités allemandes restèrent fidèles au rôle glorieux qu'elles ont toujours joué dans les évènements décisifs de l'histoire nationale. Au XVI^e^ siècle déjà, elles avaient puissamment contribué à briser le joug de la théocratie romaine ; dans ce siècle-ci, elles étaient destinées à délivrer encore une fois l'Allemagne de l'oppression étrangère. Sous leur impulsion, le peuple allemand puisa dans l'excès même de ses malheurs l'énergie qui devait le sauver, et cette époque de deuil et d'abaissement matériel fut une

Digitized by Google

époque brillante d'enthousiasme généreux et de grandeur morale : *Eine Zeit so schön*, dit Niebuhr, *dass wer dieselbe und das Jahr* 1813 *erlebte, sich glücklich preisen dürfte.*

Frédéric-Guillaume III avait été bien inspiré en créant l'université de Berlin presque au lendemain du désastre d'Iéna. Les paroles prophétiques qu'on lui prête à cette occasion : *Der Staat muss durch geistige Kräfte ersetzen, was er an physischen verloren hat,* furent comme la devise de la nouvelle université. Elle ne faillit pas à la tâche glorieuse que lui léguait l'héritage de Halle, ce foyer d'ardent patriotisme qu'avait dispersé le conquérant français. Elle fut le dernier refuge de l'esprit de liberté et d'indépendance, elle releva les courages abattus et prépara en silence l'effort patriotique qui devait, en 1813, conduire le peuple allemand à la délivrance.

A une époque plus rapprochée de nous, l'université de Berlin a puissamment contribué avec les autres hautes écoles de l'Allemagne à réaliser l'unité scientifique de la nation et à préparer la voie vers l'unité politique. Elle a plus fait pour la grandeur réelle de la Prusse que les canons d'acier et les fusils à aiguille : elle en a fait une puissance intellectuelle de premier ordre.

I

Dès ses débuts, l'université de Berlin se plaça au premier rang des foyers scientifiques de l'Europe : elle brilla dans toutes les branches du savoir humain. Mais dans aucune, peut-être, elle ne provoqua de révolution aussi complète que dans les sciences biologiques. En effet, l'école physiologique moderne qui, dans l'étude de la biologie, a renversé le vitalisme pour fonder sur des bases nouvelles la doctrine purement physico-chimique, a été formée surtout par les élèves du grand professeur berlinois Jean Müller. Cette école a mis fin à la lutte si longtemps stérile entre les deux grandes tendances philosophiques qui, dès l'antiquité, ont partagé les médecins ; elle a donné raison à Descartes, à Leibnitz, à

Digitized by Google

Boerhave contre Van Helmont, Stahl, Bichat et les vitalistes de Montpellier. Elle est arrivée à ce résultat, non plus par des spéculations et des raisonnements abstraits, mais par la froide logique des faits bien observés et par les résultats de la méthode expérimentale.

Si, au commencement de ce siècle, la doctrine vitaliste régnait presque sans conteste dans le domaine des sciences biologiques, les travaux de Lavoisier et de Laplace sur la chaleur animale lui avaient cependant déjà porté les premiers coups. Ces deux expérimentateurs de génie avaient démontré que la respiration et la production de la chaleur ont lieu dans le corps de l'homme et des animaux par des phénomènes de combustion tout à fait semblables à ceux qui se produisent pendant la calcination des métaux. Ils avaient établi qu'il n'y a pas deux chimies, l'une pour les corps bruts, l'autre pour les corps vivants : ainsi le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, etc., dont sont formés les corps organisés, ne se distinguent en rien des éléments qui constituent la nature dite morte. Les mêmes lois immuables président à leur arrangement dans les corps vivants comme dans les corps bruts.

Buffon se trompait donc quand il croyait qu'il devait exister dans les êtres vivants un élément organique particulier qui ne se retrouvait dans aucun corps minéral. A une époque plus rapprochée de nous, alors que les sciences chimiques jetaient déjà un vif éclat, on avait cru que ces atomes de charbon, d'hydrogène, etc., tout en étant identiques à ceux du monde minéral, prenaient cependant dans les corps vivants un arrangement moléculaire spécial sous l'influence de la force vitale. S'il n'était plus permis de parler d'une substance ou d'atomes organiques, on croyait à l'existence de composés organiques que la chimie des laboratoires était impuissante à imiter. L'urée, l'alcool, le sucre, l'albumine, en un mot tous les produits immédiats fournis par notre corps ou par celui des plantes, étaient censés créés sous l'influence exclusive et mystérieuse de la vie.

La production artificielle de l'urée, sa synthèse au moyen

Digitized by Google

des éléments suivants : carbone, oxygène, azote, hydrogène, synthèse réalisée pour la première fois par Wöhler, en 1828, vint ébranler la barrière factice qui séparait encore la chimie minérale de la chimie organique. On parvint à fabriquer de toutes pièces l'alcool, l'éther, les acides organiques, etc., et tous les jours la science enregistre de nouvelles conquêtes dans ce domaine. La chimie organique est devenue aujourd'hui la chimie des composés du carbone. Ainsi, dans le mouvement de transformation continu dont notre corps est le siège, celui-ci ne peut rien créer, rien détruire. L'organisme associe pendant un temps les éléments du monde extérieur à sa destinée pour les rejeter successivement.

Cependant, les travaux de Lavoisier et de ses successeurs n'avaient pas suffi pour renverser la doctrine de la force vitale. On savait que la substance du tourbillon qui constitue l'être vivant vient du dehors, mais on attribuait à son mouvement une origine spontanée. La dénomination de force vitale avait été rayée du vocabulaire des chimistes, mais la plupart des physiologistes et des anatomistes du commencement de ce siècle croyaient encore que les corps vivants obéissent à des lois différentes de celles qui régissent les corps bruts. Les phénomènes qui se déroulent dans les êtres vivants étaient censés émaner d'un principe interne, supérieur, immatériel : la force vitale. Pour Bichat, pour Cuvier, la vie ne se maintient que grâce à une lutte incessante des forces vitales contre les forces chimiques et physiques. La mort de l'organisme arrive quand ces dernières parviennent à triompher des forces vitales.

« On ne peut rien prévoir, rien calculer dans les phénomènes dus au jeu des propriétés vitales, dont le caractère essentiel est l'instabilité, » dit Bichat ; et ailleurs : « On calcule le retour d'une comète, les résistances d'un fluide parcourant un canal inerte, la vitesse d'un projectile, etc., mais calculer avec Borelli la force d'un muscle, avec Keil la vitesse du sang, avec Jurine, Lavoisier la quantité d'air entrant dans le poumon, c'est bâtir sur un sable mouvant un édifice solide par lui-même, mais qui tombe faute de

Digitized by Google

base assurée. Cette instabilité des forces vitales, cette facilité qu'elles ont de varier à chaque instant en plus ou en moins, impriment à tous les phénomènes vitaux un caractère d'irrégularité qui les distingue des phénomènes physiques. »

Écoutez Gerdy : « Vous dites qu'en physiologie les résultats sont identiques quand on opère dans des conditions identiques. Je nie qu'il en soit ainsi. Cela est exact pour la nature brute..., mais quand la vie intervient, on a beau être dans des conditions identiques, les résultats peuvent être différents. »

Admettre l'instabilité des forces vitales, c'était pour ainsi dire nier que ces forces obéissent à des lois rigoureuses, c'était nier aussi l'existence même de la physiologie comme science; car là où il n'y a pas de lois, il ne peut y avoir de science.

Phénomène remarquable, ceux qui devaient, en Allemagne, proclamer la doctrine mécanique et renverser l'antagonisme prétendu entre les forces dites vitales et les forces physiques, les Schwann, les Helmholtz, les du Bois-Reymond, avaient été formés à l'école de Jean Müller, le dernier et le plus illustre représentant du vitalisme allemand.

Jean Müller admettait dans chaque organisme une force vitale unique, entièrement différente des forces chimiques et physiques, agissant comme cause et comme ordonnateur suprême de tous les phénomènes, d'après un plan déterminé à l'avance. Cette puissance mystérieuse, pour laquelle la physique n'avait plus de secrets, s'évanouissait au moment de la mort sans plus laisser de traces. Dans la formation d'un nouvel être, elle naissait par division d'une autre force vitale sans que cette dernière se trouvât en rien diminuée.

On ne peut cependant dire que l'école physiologique moderne ait été précisément fondée par une réaction contre les idées théoriques de Jean Müller; car ces idées ont été combattues à l'aide des méthodes et des principes que Müller lui-même avait inculqués à ses élèves. Peut-être même le vitalisme du maître n'a-t-il pas nui à leur développement

Digitized by Google

scientifique. En formulant nettement la doctrine vitaliste, il a facilité la tâche de ceux qui l'ont fait rentrer dans le néant.

L'activité de Jean Müller s'est exercée dans toutes les branches des sciences biologiques. Il ne s'est jamais reposé pendant les trente-sept années de sa carrière scientifique. Le professeur du Bois-Reymond a fait le relevé de ses publications : il a trouvé qu'elles représentaient environ 800 feuilles d'impression, accompagnées de plus de 350 planches, la plupart dessinées par lui-même. Son grand traité de physiologie restera comme le monument le plus considérable élevé à cette science depuis Haller ; mais ce sont les élèves de cet illustre maître qui constituent son plus beau titre de gloire devant la postérité. L'influence que Jean Müller exerçait sur eux tenait de la fascination : il avait su les préserver des rêveries des philosophes de la nature, dont l'action délétère pesait si lourdement encore sur la science allemande ; il leur inspirait le feu sacré dont il brûlait lui-même, sa prodigieuse activité, cet esprit de critique sévère qui lui faisait dédaigner les spéculations pures pour chercher toujours à s'appuyer sur l'observation et l'expérience.

« Dans ses conceptions théoriques, Müller tenait encore pour l'hypothèse vitaliste, dit Helmholtz ; mais sur les points essentiels, c'était un savant solide et inébranlable ; toutes les théories n'étaient pour lui que des hypothèses qui avaient besoin d'être confirmées par les faits et sur lesquelles les faits seuls pouvaient prononcer en dernier ressort. Toutes ces conceptions qui se figent si facilement en dogmes sur l'action de la force vitale et sur l'activité de l'âme consciente, il cherchait sans relâche à les préciser, à les vérifier ou à les démentir par l'étude des phénomèmes. Son esprit et son exemple inspiraient à ses élèves l'enthousiasme du travail.

« Quand on s'est trouvé en contact avec un homme de premier ordre — dit encore Helmholtz, faisant allusion à ses relations avec Jean Müller, — toute l'échelle des conceptions intellectuelles est modifiée pour la vie ; la rencontre d'un tel homme est peut-être ce que l'existence peut offrir de plus intéressant. »

Digitized by Google

II

Si la physiologie est devenue un chapitre de mécanique générale, si l'on a pu la définir : « l'étude des phénomènes physiques et chimiques dont l'organisme est le siège », c'est à l'école de Berlin que nous en sommes principalement redevables. D'autres physiologistes allemands et les grands vivisecteurs français ont assurément coopéré à cette révolution; il serait injuste de le méconnaître. Mais il n'en est pas moins vrai que ce sont les élèves de Jean Müller qui ont formulé ces principes et qui en ont développé systématiquement les conséquences.

Aujourd'hui, l'hypothèse de la force vitale a fait son temps, elle est allée rejoindre l'horreur du vide, l'esprit recteur sidéral de Kepler et les autres principes métaphysiques, aussi superflus que nuisibles, qui encombraient la science à ses débuts. L'ancienne formule de Descartes, posant en principe qu'il n'y a pas deux mécaniques, l'une pour les corps bruts, l'autre pour les corps vivants, et que, partant, les lois de la nature sont identiques, a été reprise victorieusement par l'école physiologique moderne. Nous savons aujourd'hui que notre organisme, comme tous les corps de l'univers, est soumis aux deux grandes lois de la conservation de la matière et de la conservation de l'énergie : si la substance du tourbillon vital vient du dehors, son mouvement est également emprunté au monde extérieur. Le mouvement, comme la matière, peut se transformer, mais il ne saurait être créé de rien.

La théorie cellulaire de Schwann (1839) et la théorie de la conservation de l'énergie, fondée par Mayer, d'Heilbronn, développée par Helmholtz et Clausius, contribuèrent surtout à faire entrer la physiologie dans cette voie nouvelle.

Schwann démontra que le corps de l'homme et des animaux est formé par la juxtaposition de cellules, petites masses vivantes, véritables organismes en miniature. La cellule naît, s'accroît, respire, vit, se reproduit et meurt; c'est un petit être ayant son individualité, sa vie propre, indépen-

Digitized by Google

dante jusqu'à un certain point de la vie de l'ensemble auquel il appartient. On peut isoler certaines cellules de notre corps, les conserver entre deux plaques de verre, les observer au microscope, les voir continuer à vivre, à se mouvoir pendant des heures, des journées entières. Les formes si variées que présentent les éléments de nos organes dérivent toutes de la cellule, ne sont que des cellules ou des produits cellulaires transformés. Ainsi se trouvait ramenée à un *schema* relativement simple la structure si variée et si compliquée de nos organes qui, jusqu'alors, avait défié la sagacité des anatomistes.

« Déjà la botanique avait démontré l'uniformité de texture des plantes et la composition de leurs tissus par des cellules ; elle avait déduit de ce fait l'idée de la vie individuelle des cellules, ce qui impliquait la négation d'une force vitale commune à toute la plante. Mais cette idée était inapplicable à l'autre règne de la nature, bien plus important et bien plus vaste, au règne animal. L'individualité de l'animal entier éblouissait les regards, et, au lieu de l'uniformité de texture de ses organes, il se distinguait, pensait-on, par la pluralité originelle de ses tissus. » (Schwann.)

Schwann montra que l'uniformité de texture se retrouve aussi dans le règne animal et que, par conséquent, l'origine cellulaire est commune à tout ce qui vit. Virchow devait étendre bientôt le même principe à la pathologie.

La force vitale unique, présidant à l'accomplissement de toutes les fonctions, construisant l'animal pendant son développement, à la manière d'un architecte, cette force, que l'on admettait avant la découverte de Schwann, ne cadrait plus avec la théorie cellulaire. Il fallait ou bien rejeter cette hypothèse et rechercher la raison des phénomènes vitaux dans les propriétés des molécules et des atomes, ou bien admettre dans chaque cellule une force vitale en miniature, espèce de petit génie mystérieux présidant à son accroissement, à sa vie. Schwann, en montrant que la formation et l'accroissement de la cellule suit des lois immuables comme celles qui président à l'accroissement d'un cristal, insiste sur

Digitized by Google

ce que l'hypothèse d'une force vitale présente à la fois de superflu et d'insuffisant.

« Jamais, dit-il, je n'ai pu concevoir l'existence d'une force simple qui changerait elle-même son mode d'action en vue de réaliser une idée, sans posséder cependant les attributs caractéristiques des êtres intelligents; toujours j'ai préféré chercher la cause de la finalité dont témoigne à l'évidence la nature entière, non pas dans la créature, mais dans le créateur, et toujours aussi j'ai rejeté, parce qu'elle est illusoire, l'explication des phénomènes vitaux telle que la concevait l'école vitaliste. J'ai posé pour principe que, ces phénomènes, il faut les expliquer comme ceux de la nature inerte. »

Le découragement de Jean Müller, renonçant finalement à poursuivre, par l'expérimentation, le protée insaisissable de la force vitale, ce génie capricieux qui se fait un jeu de tout brouiller dans l'organisme vivant, fait place, chez Schwann et ses successeurs, à la conviction que les phénomènes vitaux obéissent à des lois aussi immuables que celles de la nature inanimée, et qu'ils doivent être étudiés par les procédés rigoureux usités dans les sciences physico-chimiques.

Schwann ne se bornait pas à tracer à l'expérimentation physiologique cette voie nouvelle, il y était entré résolûment le premier. Il nous avait montré par ses recherches antérieures que la contraction musculaire s'opère suivant la loi des corps élastiques, loi que l'on peut mathématiquement exprimer par des chiffres.

III

Ce travail inaugure brillamment la série non interrompue de recherches exactes, à l'aide desquelles du Bois-Reymond, Helmholtz, etc., ont édifié cette physiologie générale des nerfs et des muscles qui constitue l'un des plus beaux fleurons de la biologie moderne.

Autant l'hypothèse de la force vitale était stérile et impuis-

Digitized by Google

sante, autant l'hypothèse qui donne de la vie une explication mécanique s'est montrée féconde et riche en découvertes. Sous son impulsion, la physiologie marche à pas de géant à la conquête des phénomènes vitaux.

Nous savons aujourd'hui que la circulation du sang n'est qu'un chapitre d'hydraulique : le fluide nourricier chemine dans les vaisseaux d'après les lois immuables qui règlent l'écoulement du liquide dans les conduits d'une distribution d'eau. Nous savons que la respiration est, en somme, un phénomène de combinaison et de dissociation relativement simple, basé sur les propriétés chimiques d'un petit nombre de substances (l'oxygène, la matière rouge du sang, etc.), phénomène que l'on répète à volonté dans un verre à expérience. Avec la pepsine de Schwann et un peu d'acide chlorhydrique, on peut exécuter *in vitro* une digestion artificielle.

Il serait facile de multiplier les exemples de cette nature. On a reconnu ainsi que chaque chose s'exécute dans le corps vivant comme s'il n'y avait pas de force vitale, et que bon nombre de phénomènes vitaux les mieux étudiés ne sont, en somme, que des cas particuliers des lois générales qui régissent la nature inanimée.

La théorie de la corrélation des forces physiques et de la conservation de l'énergie, due à Mayer, d'Heilbronn, et développée par Helmholtz, est venue donner une consécration définitive à cette nouvelle direction que les travaux de Schwann avaient imprimée à la physiologie moderne.

L'organisme, comme tous les corps de la nature, est soumis aux deux grandes lois de la conservation de la matière et de la conservation de l'énergie. De même qu'il ne peut ni créer, ni détruire de la matière, il est également impuissant à annihiler le mouvement ou à l'engendrer de rien. Son activité se borne à transformer la matière ou le mouvement emprunté au monde extérieur. La machine vivante est soumise aux lois de la mécanique, de la physico-chimie ordinaire, comme une vulgaire machine à feu. Toutes deux, en ce qui regarde leur activité matérielle, peuvent être ramenées au même *schema :* une machine à vapeur consomme du

Digitized by Google

combustible, transforme l'énergie de position accumulée dans la houille ou le bois en énergie calorifique d'une part, en travail ou énergie de mouvement de l'autre. En dernière analyse, son mouvement lui vient du soleil, puisque c'est l'énergie des rayons solaires qui, dans les parties vertes des végétaux, décompose l'acide carbonique et met l'oxygène en liberté, tandis que le carbone sert à édifier les tissus du bois de la plante.

L'organisme humain, celui des animaux, semble opérer par un mécanisme analogue à celui de la machine à vapeur : lui aussi brûle du combustible (nos aliments), consomme de l'oxygène fourni par la respiration et produit de l'acide carbonique ; lui aussi transforme une partie de l'énergie, devenue libre par cette combustion, en travail mécanique, une autre partie en chaleur, en électricité, etc. Notre corps est donc une machine chimique puisant, comme la machine à vapeur, en dernière analyse la somme de son énergie dans les rayons du soleil : le bœuf mange l'herbe et nous mangeons le bœuf.

L'hypothèse, atomique qui ne considère dans l'univers que des atomes en mouvement et qui est la base de la physique et de la chimie modernes, paraît donc également applicable aux êtres vivants. Elle donne une explication satisfaisante des phénomènes matériels dont les organismes sont le siège. Fût-elle reconnue fausse, encore ne pourrait-on lui dénier le mérite d'avoir fait faire à la physiologie des progrès immenses. Je n'insiste pas sur les côtés faibles de cette hypothèse, par exemple sur l'obscurité dans laquelle elle laisse les phénomènes psychologiques.

IV

La révolution accomplie par les Schwann, les Helmholtz, les du Bois-Reymond dans les principes de la biologie en a amené une dans la méthode de cette science. Partout où le sujet le permit, la physiologie devint chimie appliquée, physique, mécanique, mathématiques. Elle réclama les moyens d'investigation exacte dont ces sciences disposent et une in-

Digitized by Google

stallation matérielle en rapport avec ces besoins nouveaux. De toutes parts on vit s'élever des instituts armés de l'outillage scientifique moderne et consacrés exclusivement à la physiologie expérimentale. Breslau possédait depuis longtemps (fondé par Purkinje en 1826) le premier laboratoire physiologique connu. Ludwig créa celui de Leipzig qui, pendant plusieurs années, fut une merveille unique dans son genre. Tubingue, Heidelberg, Pesth, Vienne, Kiel, Bonn, etc., eurent bientôt des établissements analogues. Berlin n'est resté en arrière de ce mouvement que pour mieux prendre sa revanche au moment opportun. Les deux petites salles du musée anatomique, qui paraissaient suffisantes pour les recherches physiologiques à l'époque de Jean Müller, sont remplacées par le nouvel institut physiologique, vrai palais qui s'élève à l'angle de la *Dorotheenstrasse* et de la *Neue Wilhelmstrasse* et qui forme pendant à l'institut physique de Helmholtz[1]. L'institut physiologique est dirigé par le professeur ordinaire du Bois-Reymond, secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin, président des Sociétés de physiologie et de physique, etc. C'est celui des élèves de Jean Müller qui personnifie peut-être le mieux les tendances de la physiologie moderne. Il a succédé au maître dans la partie physiologique de son enseignement[2].

Franchissons le porche de ce grand bâtiment en briques polychromes, où les médaillons de Haller et de Jean Müller semblent nous souhaiter la bienvenue ; traversons ces corridors, ces vestibules décorés avec goût, et pénétrons dans le grand auditoire. La vaste salle du cours est éclairée à la fois par le haut et par les côtés, où règne une élégante galerie. Les murs sont en partie tapissés de tableaux figurant, les uns des instruments ou des expériences de physiologie, les autres des préparations anatomiques, des formes cristallines ou bien

[1] Les instituts de physique et de physiologie de Berlin ont coûté des millions. Le budget annuel de l'institut physiologique s'élève à 45,000 marcks (1 marck vaut 1 fr. 25 c.).

[2] L'anatomie normale et l'anatomie pathologique sont échues en partage à Reichert et à Virchow, tous deux élèves de Müller.

Digitized by Google

encore des courbes géométriques représentant graphiquement les lois de certains phénomènes. Les bancs destinés aux auditeurs sont disposés sur trois rangs de gradins, séparés par deux couloirs. Dans le fond, la chaire traditionnelle est remplacée par la table d'expériences, long comptoir où le professeur trouve tour à tour sous la main, eau, gaz, feu, lumière, électricité, force motrice, réactifs chimiques suivant les besoins de l'expérimentation. Là sont préparés les instruments, les animaux qui vont servir à la leçon. La salle s'est peu à peu remplie d'un public studieux. Tout à coup, les battants de la porte s'écartent. Dans l'entrebâillement apparaît un homme encore dans la vigueur de l'âge. A ce front élevé qui porte l'empreinte du génie, à ces traits popularisés par le burin, vous avez reconnu le grand-prêtre de ce temple de la science, le créateur de l'électro-physiologie, Émile du Bois-Reymond. Pendant une heure, il nous tient sous le charme de sa parole élégante et facile[1]; pendant une heure, les saillies d'une verve intarissable, les comparaisons imagées soutiennent l'attention de l'auditeur et alternent avec les démonstrations et les expériences.

L'enseignement de la physiologie a atteint ici le plus haut degré de l'objectivité. C'est par les yeux, tout autant que par la parole, que naît la conviction dans l'esprit de l'auditeur. Là où l'objet est trop petit pour être vu de tous les spectateurs, tantôt on a recours à des projections qui en agrandissent les contours, tantôt on use d'un détour ingénieux. S'agit-il de démontrer l'influence que le nerf pneumogastrique exerce sur les pulsations du cœur de la grenouille ou du lapin, on dispose l'expérience de telle sorte que le cœur, à chaque pulsation, actionne un timbre électrique et révèle ainsi ses mouvements à tout l'auditoire par un son éclatant. A mesure que les pulsations s'accélèrent, se ralentissent ou s'arrêtent, on entend le timbre précipiter ses battements, les espacer ou faire complètement silence. Les moyens les plus simples servent

[1] La famille paternelle de M. du Bois-Reymond est originaire de la Suisse française.

Digitized by Google

parfois à exécuter les expériences les plus élégantes : un petit fragment de miroir est collé sur le poignet à l'endroit du pouls. Il reçoit un pinceau de lumière électrique et le réfléchit sur un écran, sous la forme d'image vacillante dont les mouvements permettent à deux cents auditeurs de suivre les différentes phases des pulsations de l'artère. Le télégraphe musculaire, le pistolet à grenouille et tant d'autres instruments servant à la démonstration ont été imaginés ici par l'infatigable génie créateur de du Bois-Reymond. Entre ses mains, les recherches les plus délicates de l'électro-physiologie sont devenues des expériences de cours.

La leçon terminée, nous passons dans la galerie de démonstration, où nous trouvons installés des microscopes, des instruments divers, des préparations anatomiques. En général, toutes les expériences qui ne peuvent s'exécuter convenablement dans le grand auditoire, notamment la plupart des vivisections, y sont préparées à l'avance par les assistants, Kronecker, Fritsch, Baumann, Christiani, tous noms connus dans la science.

Les instituts allemands ne sont pas seulement des établissements d'instruction où l'on enseigne aux nouveaux venus la science d'hier. On y estime peu le savoir de compilation. Le professeur qui se bornerait à venir exposer avec clarté, avec élégance même, les résultats de ses lectures, serait délaissé au bout de peu de temps, quelle que fût d'ailleurs la perfection didactique de la forme. La première condition que l'on exige de lui, c'est que ce soit un chercheur, un savant : il faut qu'il ait lui-même travaillé à reculer les limites de la science qu'il enseigne, qu'il ait appris comment se forme une conviction scientifique; alors seulement il sera capable de faire naître cette conviction chez ses élèves : ceux-ci doivent apprendre par eux-mêmes à distinguer l'apparence de la réalité et à ne jamais s'en laisser imposer par la foi dans une autorité quelconque, aussi les instituts allemands sont-ils avant tout des laboratoires de recherche où la science d'aujourd'hui se modifie sans cesse.

A chaque division de la physiologie correspond, dans l'in-

Digitized by Google

stitut de Berlin, une série de locaux spécialement aménagés. Ici, les recherches de physique exacte, les boussoles sur leurs piliers massifs, les lunettes pour faire les lectures à distance, tout l'outillage des mensurations exactes ; là, les microscopes, les instruments de dissection permettent les recherches d'anatomie et d'embryologie. Plus loin, c'est tout un laboratoire de chimie avec ses nombreuses subdivisions. Voici les salles des collections, la bibliothèque, l'atelier des mécaniciens, ceux de moulage et de photographie, l'aquarium, le petit auditoire, enfin les salles destinées à l'expérimentation physiologique proprement dite. Le professeur a son cabinet de travail, vrai laboratoire en miniature, attenant à ses appartements.

Le gouvernement prussien a compris que les dépenses considérables qu'entraîne la création d'un tel établissement ne sont vraiment fructueuses que si le personnel enseignant l'habite. A Berlin, comme dans les autres universités allemandes, le professeur est obligé de loger à l'institut même. Ce système peut présenter des inconvénients pour la famille du professeur, qui vit plus ou moins séquestrée du monde, gênée par l'activité continue qui règne dans l'institut. Au point de vue du travail scientifique et de l'enseignement, les avantages sont immenses. Un laboratoire n'est pas un atelier où l'on passe quelques heures par jour. Rentré chez lui, le vrai savant continue les mêmes études; il lui faut les mêmes livres, les mêmes notes et c'est une gêne continuelle et une énorme perte de temps que d'avoir son cabinet d'études séparé du laboratoire. Il faut que le professeur puisse profiter des cent moments perdus pour aller à toute heure du jour et de la nuit faire la lecture de ses appareils d'observation, inspecter la marche de ses expériences, surveiller les animaux opérés. En logeant le professeur et les assistants, on double les services qu'un laboratoire peut rendre à l'enseignement et surtout à la science.

Digitized by Google

V

Nous l'avons déjà dit, le professeur allemand ne se borne pas à enseigner à ses élèves les résultats acquis par la science jusqu'au temps présent, à leur montrer et à leur expliquer des objets préparés à l'avance : il cherche surtout à développer chez eux l'originalité, la critique, à les initier à l'esprit et aux méthodes de la physiologie, à leur montrer comment la science progresse. Dans presque tous les instituts physiologiques, on a organisé des travaux de laboratoire, des cours d'exercices pratiques où les débutants s'exercent sous la direction du maître et des assistants, tandis que ceux qui sont plus avancés viennent utiliser ici tous les moments perdus de la journée. Pour l'étudiant allemand, le diplôme à conquérir n'est pas le but final de tous les efforts : les examens sont peu nombreux, l'élève les passe à des époques indéterminées, quand il se croit suffisamment préparé. Il n'est pas, comme chez nous, obligé de se parquer systématiquement dans les matières de l'examen de fin d'année. Il jouit d'une liberté illimitée dans le choix de ses maîtres, il suit sans contrainte ses préférences pour telle ou telle partie de la science, il peut donc passer une bonne partie de son temps dans les bibliothèques et dans les laboratoires. Cette liberté qui règne dans les universités allemandes, l'exemple de la recherche désintéressée de la vérité et aussi l'extrême considération qui s'attache ici à tout ce qui touche à la science agissent puissamment sur le développement des vocations scientifiques.

On a fait au système allemand le reproche d'être organisé surtout en vue des intelligences d'élite, de ne pas s'adresser suffisamment à la moyenne des étudiants, qui est, en somme, destinée à faire de la pratique médicale et non de la science. On a prétendu que notre enseignement supérieur belge, dont le niveau n'est guère plus élevé que celui d'un bon collège, était, par ce fait même, plus apte à développer les natures médiocres et à leur faire rendre tout ce dont elles sont capa-

Digitized by Google

bles [1]. Si l'on admettait en principe que l'esprit de l'enseignement supérieur doit correspondre exactement au niveau moyen des intelligences auxquelles il s'adresse, il faudrait logiquement abaisser encore considérablement celui de nos universités pour le mettre entièrement à la portée de cette foule chaque jour plus nombreuse de jeunes gens qui, à la faveur de notre loi de 1876, se lancent à présent dans les études supérieures sans avoir pris le temps de terminer leurs études moyennes. En se plaçant même au point de vue de ces intelligences médiocres, n'est-ce pas quelque chose que d'avoir, au moins une fois dans la vie, franchi le seuil du temple de la science pure, d'avoir appris à rechercher, à estimer la vérité pour elle-même, avant d'être entraîné pour toujours dans le tourbillon utilitaire des réalités de la pratique médicale? D'ailleurs, notre société bourgeoise ne court aucun danger d'être envahie par l'idéalisme allemand, et les autels de Mercure auront toujours plus d'adorateurs chez nous que ceux de Minerve.

Comme l'étudiant allemand n'est pas astreint à suivre un programme déterminé, il s'inscrit isolément à chaque cours. Le système allemand de l'honoraire, c'est-à-dire de la rétribution directe de chaque cours par l'élève, système dans lequel le professeur vend, pour ainsi dire, sa science pour un prix convenu, paraît au premier abord une mesure mesquine et peu libérale. C'est cependant sur ce système que repose en partie l'esprit de liberté qui règne dans l'université allemande. Dans les grands centres, les honoraires, qui représentent une source considérable de revenus, garantissent très efficacement l'indépendance matérielle du professeur vis-à-vis de l'État. Aussi dans aucun pays le professeur ne jouit-il d'une liberté plus considérable. Dans aucun pays, dit Helmholtz, il ne pourrait développer impunément à ses cours les doctrines matérialistes les plus outrées ou faire, si cela lui plaît, l'apologie du *Syllabus* et de l'infaillibilité pontificale.

L'honoraire établit un lien entre le maître et l'élève ; il

[1] Warlomont, *De la valeur du diplôme de médecin allemand.*

Digitized by Google

confère à celui-ci un droit aux conseils, à l'aide du maître. C'est un fait d'expérience que les cours payants, les *privatim*, sont, en Allemagne, suivis avec plus d'assiduité que les cours publics. L'étudiant qui a payé veut en avoir pour son argent et cherche à retirer du cours tout le profit possible. De son côté, le maître sent plus vivement sa responsabilité : il est directement intéressé au succès de ses cours, lorsque sa position matérielle en dépend, lorsqu'il a à redouter la concurrence loyale que lui font de jeunes collègues. Enfin, et c'est là l'argument décisif, c'est l'honoraire qui rend possible l'admirable institution des *privat-docenten*. C'est l'honoraire qui procure au corps enseignant cette réserve toujours renouvelée de jeunes talents. Non seulement l'honoraire représente une aide matérielle souvent considérable pendant les commencements difficiles de la carrière académique du jeune *docent*, mais c'est pour lui un soutien moral, une preuve non équivoque de la valeur de son enseignement. Le grand nombre de jeunes gens souvent sans fortune qui renoncent chaque année aux profits de la clientèle médicale pour s'engager dans la carrière du *privat-docententhum* et se consacrer entièrement à la science, est pour les étrangers un sujet toujours nouveau d'étonnement et d'admiration.

Le catalogue officiel des leçons professées à l'université de Berlin contient généralement de quinze à vingt cours différents exclusivement consacrés à la physiologie ou à une spécialité de cette science. Ces cours ont pour titulaires les professeurs ou *privat-docenten* du Bois-Reymond, Liebreich, Hugo Kronecker, Fritsche, Salkowski, Christiani, Munk, Baumann, Ewald, etc. On comprend combien une telle situation est favorable au point de vue du recrutement du corps professoral. Une place devient-elle vacante, le gouvernement n'a, le plus souvent, que l'embarras du choix. Il n'est jamais exposé à devoir confier un cours aussi important que celui de physiologie à des jeunes gens dont il ignore les aptitudes pour l'enseignement, qui du jour au lendemain, sans apprentissage spécial, sont appelés à professer devant un auditoire nombreux. Il y a toujours pléthore de jeunes

Digitized by Google

forces scientifiques : le professeur d'université est presque devenu pour l'Allemagne un article d'exportation régulière qui trouve son placement dans tous les pays assez intelligents pour comprendre leurs véritables intérêts [1]. Nos universités belges ont dû à l'Allemagne toute une pléïade d'illustrations médicales et scientifiques : Schwann, Windieschman, Fohmann, Spring, Gluge, Kekule.

Plus récemment, Vienne nous a cédé Gussenbauer et von Winiwarter : la faculté de médecine de Vienne paie ainsi en partie la dette de reconnaissance qu'elle a contractée envers les Pays-Bas sous Marie-Thérèse, lorsque Van Swieten fut appelé de Leyde pour réorganiser l'enseignement de la médecine en Autriche.

En Belgique, nous sommes loin de nous trouver dans une situation aussi favorable, et il faudra bien des années encore avant que nous puissions comparer notre enseignement universitaire avec celui des pays voisins sans avoir à rougir de notre infériorité.

Malheureusement, chez nous, le public éclairé se désintéresse presque complètement des questions scientifiques : sous ce rapport, le gouvernement actuel se montre beaucoup plus avancé que l'opinion publique. Il a déjà prouvé par ses actes l'importance considérable qu'il attache au développement du haut enseignement.

Sur sa proposition, les Chambres ont voté plusieurs millions pour la création d'instituts scientifiques. Nous aurons donc bientôt, comme nos voisins, des laboratoires armés de l'outillage scientifique moderne. Mais ce qu'on ne peut improviser, ce qui est bien autrement précieux que ce qui s'achète à prix d'argent, c'est le feu sacré qui règne dans les instituts allemands, c'est cet esprit de recherche désintéressée de la vérité qui anime maîtres et disciples et sans lequel les sacrifices d'argent ne portent pas leurs intérêts. La loi sur l'enseignement supérieur que le gouvernement

[1] C'est encore un Allemand, le docteur Tiegel, *privat-docent* à Strasbourg, qui a été appelé à la chaire de physiologie de l'université de Tokio, récemment fondée au Japon.

Digitized by Google

prépare devra donc surtout avoir pour objectif de développer chez nous l'esprit scientifique. Elle ne pourra mieux atteindre ce but qu'en s'inspirant largement du système auquel l'Allemagne doit en grande partie sa supériorité scientifique.

LÉON FREDERICQ.

Billroth. *Ueber das Lehren und Lernen der medicinischen Wissenschaften an den Universitäten der deutschen Nation.* Wien, 1876.

Helmholtz. *Ueber die Akademische Freiheit der deutschen Universitäten.* Berlin, 1876.

— *Das Denken in der Medicin.* Berlin.

du Bois-Reymond. *Ueber Universitäts-Einrichtungen.* Berlin, 1869.

— *Der physiologische Unterricht sonst und jetzt.* Berlin, 1878.

— *Rede auf Johannes Müller.*

Virchow. *Johannes Müller.* Berlin, 1858.

Rigler. *Das medicinische Berlin.* 1873.

Medicinal Kalender für den preussischen Staat.

Deutscher Universitäts Kalender. 1880.

Verzeichniss der Vorlesungen welche auf der Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin, etc., gehalten werden, 1880.

Manifestation en l'honneur de M. le professeur Th. Schwann. Liber memorialis, publié par la Commission organisatrice. Dusseldorf, 1879.

Virchow. *Ueber Erziehung der Aerzte. Congrès périodique international des sciences médicales.* 6e session. Amsterdam, 1880, p. 129.

Digitized by Google

DU VOTE OBLIGATOIRE EN BELGIQUE

L'indifférence des électeurs s'accroît sans cesse en Belgique. Le mal est patent; plus on le déplore, moins on parvient à le maîtriser. Peu de gens s'astreignent à voter. On dirait qu'il ne s'agit que d'une formalité insignifiante. Chacun reste froid, insensible aux sollicitations électorales dont il est assailli de toutes parts. Récemment, dans une élection (c'était cependant une élection communale à Bruxelles), l'abstention a pris des proportions considérables. La lutte, elle-même, n'a pu émouvoir la majeure partie des électeurs. Toute l'agitation s'était concentrée dans quelques groupes. On eût dit que le résultat du vote n'avait aucune portée, ne présentait aucun intérêt.

Cette situation anormale mérite d'attirer l'attention. Le marasme électoral est un symptôme grave. Quand la vie politique s'alanguit, on peut appréhender quelque secrète désaffection, quelque méfiance. On se demande si cette apathie n'est point l'effet d'un malaise, d'un appauvrissement ignoré ou d'un affaiblissement de convictions hors desquelles il n'y a, pour l'homme, ni stimulant, ni activité constante. On se demande si cette torpeur ne procède pas soit d'un ressentiment indéfinissable, soit d'une véritable déperdition de vitalité. D'étranges suppositions se pressent, en foule, dans notre esprit.

I

Une semblable abstention n'a pas été voulue par les auteurs de notre pacte fondamental. En effet, la Constitution belge ne renferme pas une disposition plus absolue, plus impérieuse que l'article 25 : *Tous les pouvoirs émanent de la nation.* Or, la nation se compose de tous ceux qui sont Belges naturellement ou fictivement, en vertu de la loi, sans distinc-

Digitized by Google

tion d'ordres, de fortune ni même de capacité. La nation est ainsi la source UNIQUE des pouvoirs. L'électorat restreint ne doit pas être confondu avec le principe de la souveraineté. L'électorat n'est, pour ainsi dire, que l'instrument de la volonté nationale; il ne faut pas que cet instrument soit discordant, il faut qu'il réponde aux aspirations du pays.

Dans notre état représentatif, le peuple ne demeure pas complètement étranger à la désignation de ceux à qui les électeurs confient les pouvoirs de l'État. L'opinion publique plane au-dessus du corps électoral, qu'elle dirige. Des élections impopulaires entraîneraient bientôt un gouvernement à sa perte. Les non-censitaires, privés du droit de suffrage, doivent pouvoir compter sur les électeurs. Ceux-ci, en votant pour eux-mêmes, votent aussi, et davantage encore, pour les nombreux non-électeurs, leurs mandants légaux, dont ils sont réputés exprimer fidèlement les volontés. Le droit de suffrage n'est donc pas une propriété, mais un dépôt, dont il n'est pas permis de se dépouiller. Comme le disait un orateur en 1831 : *La souveraineté réside dans la nation... La souveraineté est inaliénable.* On est sans capacité pour se dessaisir de son droit politique, on ne peut le transmettre. La loi ne nous a conféré qu'un simple usufruit personnel révocable. Elle peut le suspendre, le supprimer, dans certains cas, si elle estime, par exemple, un citoyen inhabile ou indigne d'en jouir. L'électorat n'est pas même une présomption de supériorité, car le Congrès a décrété l'égalité des citoyens et aboli les privilèges. Tous les pouvoirs émanent de la nation, sans exclusion des non-électeurs, des non-censitaires.

A la différence des tribunaux et des décisions judiciaires, le corps électoral ne doit pas être composé forcément d'un nombre déterminé de votants, ni produire un chiffre minimum de suffrages. Il importe, toutefois, que ce chiffre, que ce nombre *quelconque* existe, qu'il ne soit pas dérisoire. Le suffrage de quelques unités peut-il être réputé l'équivalent de celui de plusieurs milliers de personnes? La population qui fixe le contingent de nos représentants ne doit-elle pas, logiquement, être représentée au scrutin par une fraction convenable, respectable de ses délégués? Or, avec le vote facultatif, un vote insignifiant, ridicule, réduit à une expression relativement infinitésimale peut fort bien être une réalité.

Certes, des électeurs absents ne peuvent pas se plaindre que d'autres n'aient pas été plus zélés qu'ils ne l'ont été eux-

Digitized by Google

mêmes. Ils n'avaient qu'à se rendre au poll. C'est leur faute si l'élection n'a pas répondu à leur attente. Mais les Belges à qui la loi a refusé le droit de voter doivent-ils, eux, se contenter aussi de ces élections embryonnaires, se soumettre à cette volonté tacite et douteuse, formulée peut-être même par les moins aptes? Ce corps électoral passif, purement nominal, doit-il leur suffire? Ces mineurs de l'électorat n'ont-ils aucun compte à réclamer à leurs tuteurs politiques? Quoi! on leur impose des lois, des charges et des sacrifices et ils ne pourraient pas se plaindre si ceux qui les y soumettent ne sont les élus que d'une poignée d'électeurs, que d'une majorité d'accident, de surprise et de hasard?

Une semblable situation est intolérable, elle manque de logique et d'équité. On est et l'on doit être libre de voter comme on le veut, bien ou mal, positivement ou négativement, par un suffrage valable ou nul. Voilà la liberté de l'électeur dans toute sa plénitude, et telles en sont les limites. La liberté de ne pas se déranger pour une élection, le droit de se décharger sur les premiers sous-mandataires venus d'un mandat électoral confié individuellement, n'est plus la liberté des électeurs. C'est la faculté laissée à ces derniers d'altérer une élection nationale en la faisant dépendre de l'infime majorité, que des fraudes et des manœuvres difficiles à découvrir peuvent aisément réunir. Arrière donc ce sophisme qui définit la liberté de voter : *la liberté de ne pas voter!*

Mais, dira-t-on, à quoi bon le vote obligatoire dès qu'on peut voter comme on l'entend, déposer même un bulletin nul? Le nombre des votants donne toujours à l'élection un certain apparat, quelque solennité. Si le bulletin nul n'est pas un élément de majorité, s'il ne compte pas pour la former, il est toujours un enseignement, il témoigne du degré de confiance, de sympathie que semblent mériter les candidats. Une grande quantité de bulletins blancs est souvent une protestation véritable dont il doit être tenu compte lorsqu'il s'agit d'apprécier une élection. Voter, c'est élire, c'est faire comprendre aussi qu'on ne veut pas élire. Il est utile de rechercher les causes de ce refus de suffrages. Il n'y a point de données à négliger, elles renferment parfois un grave enseignement.

Plus le suffrage est limité, plus doit être stricte l'obligation de participer à l'élection. L'électorat n'est pas un simple devoir moral, c'est une obligation positive, soumise à des formes sacramentelles dont l'inobservation peut vicier une

Digitized by Google

élection. Celle-ci n'est point un vain simulacre, une ébauche informe et vague ; elle doit être vraie, certaine, sincère.

N'est-il pas bizarre d'entendre dans nos parlements des orateurs prendre le pays à témoin, invoquer l'opinion publique et soutenir qu'ils expriment mieux que d'autres les intentions de la nation ?

Quand on se rappelle certaines élections, n'y a-t-il pas lieu de se moquer un peu de ces élus qui s'attribuent, au détriment du parti de leurs compétiteurs, les voix d'une multitude de personnes qui n'ont pas daigné concourir au scrutin ? Les voix des absents, en effet, n'appartiennent à personne. Nul ne peut s'en prévaloir. Seuls, les non-électeurs peuvent s'en armer pour critiquer un vote tronqué, imparfait, sans signification et sans portée, et pour déplorer la confiscation de leur droit de souveraineté.

Le vote facultatif est de nature à engendrer des récriminations, des conflits, des dangers dans un pays. Est-il régulier de refuser le droit de vote à ceux-ci qui ne l'ont pas et qui voudraient en faire usage, et de l'accorder à ceux-là qui ne se soucient nullement de l'exercer ? Quand on ne veut pas s'acquitter d'un emploi, l'on s'en démet. Pourquoi ne serait-on pas autorisé à demander sa radiation des listes électorales ? L'électorat est-il une charge comme la tutelle ? Alors il faut veiller à ce qu'elle soit également acceptée par tout le monde. Si ce n'est pas une charge, il doit être loisible de s'y soustraire pour toujours, ne fût-ce que pour ne plus être harcelé par l'envoi de publications, par des demandes de signatures, de votes, etc.

Si ce n'est qu'un titre, créez des électeurs honoraires. Mais qu'on n'appelle pas électeur celui qui n'élit jamais. Qu'on ne l'invite pas à voter, comme s'il ne s'agissait que d'une politesse qui n'exige pas même de réponse, alors qu'il s'agit de constituer les pouvoirs publics de son pays !

II

Il y a une question plus difficile à résoudre : Quel est le parti qui proposera jamais de rendre le vote obligatoire ? Mécontenter, déranger l'électeur ? Quelle imprudence ! Laissons-le à son farniente, à son insouciance des affaires publiques. Lorsqu'il aura pris l'habitude de l'engourdisse-

Digitized by Google

ment, que cette habitude sera bien invétérée, il sera temps encore de faire appel à son patriotisme.

Il est plus commode de réfuter ces condescendances excessives que de prévoir quels seront les courageux promoteurs de notre réforme. Pourquoi des législateurs s'effrayeraient-ils de comminer une peine contre les électeurs défaillants? Ne peuvent-ils rendre la peine aussi légère qu'ils le désirent? Toute minime qu'elle soit, elle aura l'avantage d'exister et sera toujours quelque peu efficace. Cette peine modérée répugne-t-elle encore? Indemnisez l'électeur, offrez-lui le *triobole*, les neuf sous qu'on payait aux Athéniens rassemblés dans le Pnyx. Servez-lui, au lieu d'argent, des victuailles, selon l'usage de certaines localités où les candidats mettent des voitures, du vin, des dîners à la disposition de leurs commettants. Réjouissez-les. L'électeur rémunéré ne mérite-t-il pas des émoluments en votant, aussi bien, si pas mieux, que les membres des bureaux électoraux chargés de dépouiller ou de recevoir simplement les suffrages? Cette rétribution électorale, que nous trouvons absurde, aurait toujours l'avantage d'être utile. En effet, depuis l'établissement des jetons de présence, la composition des bureaux n'offre plus les difficultés qu'elle présentait naguère.

Nous ne signalons l'emploi de ces moyens que pour favoriser l'admission du principe du vote obligatoire, la privation d'une récompense étant aussi une sorte de peine. A notre avis, l'obligation de voter, garantie par une sanction pénale, ne peut pas exciter les craintes des partis.

Il faut être garde civique. Les pénalités qu'entraînent les absences non justifiées sont relativement sévères et, quelquefois même, elles sont sévèrement appliquées. Les délinquants, ou ceux qui sont exposés à le devenir, ont-ils jamais manifesté leur mécontentement, alors même qu'ils étaient appelés à réélire les officiers qui les jugent? Non; aussi n'a-t-on jamais songé à rédiger la moindre pétition pour le retrait de ces mesures coercitives.

On doit être juré. Une forte amende est réservée aux absents. Qui s'en est plaint? Personne. On sait que cette amende n'est maintenue que si on la mérite véritablement. La maladie, l'impossibilité réelle soit d'assister à quelques audiences, soit de faire partie du jury pendant la session des assises, est toujours admise. Et cependant les fonctions des jurés constituent une corvée fatigante, extrêmement pénible,

Digitized by Google

souvent répugnante. Les frais de séjour, dans une ville éloignée, ne sont jamais couverts par la modique indemnité allouée. Nos compatriotes ont-ils régimbé ? ont-ils demandé le retrait, la modification de la loi ? Nullement. On se dévoue pour venir en aide au pouvoir judiciaire. Pourquoi ne se dévouerait-on pas pour concourir, par l'élection, à constituer tous les pouvoirs de la nation ?

On ne peut se dispenser d'être témoin. Le défaut de comparaître ne demeure pas impuni. L'ennui d'être mêlé aux affaires d'autrui, la perte de temps, les rancunes qu'un témoignage peut valoir à son auteur, le dérangement du témoin sont taxés le plus souvent à un taux tellement bas qu'il ressemble à une véritable aumône. Qui peut affirmer que le témoin ait jamais songé à exprimer par son vote, quand il en a l'occasion, son ressentiment contre le magistrat, l'avocat, l'avoué ou la partie qui a requis sa présence ? C'est faire injure au corps électoral que de lui prêter de si mesquines animosités. Certes, il peut se laisser influencer lorsqu'il croit ou qu'on lui fait croire que ses intérêts ont été gravement lésés. Mais exiger simplement de l'électeur la justification, par un certificat médical ou par une autre attestation jugée efficace, de l'impossibilité de participer au scrutin ne peut l'amener à modifier son vote pour en tirer vengeance. L'en croire capable, c'est méconnaître, c'est outrager le corps électoral, et sa dignité doit se révolter à la pensée d'aussi odieuses suppositions.

Le vote obligatoire a été consacré par peu de législations. Est-ce toutefois un motif pour ne pas l'adopter en Belgique ? Faut-il toujours imiter les lois des autres pays ? La comparaison des législations n'est bonne qu'à la condition d'être complète. Chaque peuple a ses usages, ses mœurs, ses besoins. Discutons nos lois, ne les copions pas servilement, nous n'aurons pas à nous en repentir.

III

A qui profitera le vote obligatoire ? Nous ne voulons pas examiner ici ce point. Qu'il nous suffise de dire que le vote obligatoire sera utile d'abord à nos nationaux non-électeurs, dont le mandat légal sera désormais rempli d'une façon complète jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes parvenir à l'électorat. Le vote obligatoire ne sera pas aussi négatif qu'on feint de le croire. A force de voter, l'on apprend à voter avec intelli-

Digitized by Google

gence. Le vote obligatoire sera favorable au parti qui, par ses idées larges et généreuses, ses principes démocratiques et les bienfaits dont on lui est redevable, n'a rien à redouter de l'expression la plus parfaite et la plus sincère de la volonté du corps électoral.

Avec un rassemblement de mécontents, quelques ambitieux coalisés, un parti, qui use de subterfuges et de *trigauderies*, peut tenter un coup de main. Il lui suffit d'appuyer ces recrues de hasard des troupes peu nombreuses, mais bien disciplinées, dont il dispose. Les surprises ne sont plus possibles quand toutes les forces des partis se trouvent en présence. Alors il ne faut plus songer à l'embuscade, au guet-apens électoral. C'en est fait des ambiguïtés, des quiproquos et des mensonges. Le combat devient imposant et décisif : tous les pouvoirs émanent de la nation.

L'abandon par les électeurs de leurs droits politiques est funeste. A tout prix, il faut y mettre obstacle. Pour être puissante, heureuse, assurée de son indépendance, une nation doit vouloir être elle-même. La nationalité ne dépend pas seulement de son idiome, de sa frontière ; elle ne dépend pas des coalitions éphémères dues à des intérêts particuliers. Un gouvernement comme le nôtre doit s'imprégner constamment des sentiments de la majorité, car ce n'est qu'en reflétant l'opinion publique qu'il peut espérer de s'avancer dans la voie du progrès, de l'ordre et de la liberté.

E. Bouvier.

Digitized by Google

LA SCIENCE DES RELIGIONS

AU COLLÈGE DE FRANCE.

Depuis le vieil Hésiode, on a maintes fois entrepris d'écrire l'histoire des religions. Mais, pendant longtemps, ces tentatives ne pouvaient produire que des théogonies, des compilations de rituels, des plaidoyers dogmatiques, voire des répertoires de curiosités locales. C'est que leurs auteurs n'avaient ni les matériaux, ni la méthode, ni la disposition d'esprit indispensables à une entreprise aussi vaste et aussi ardue. Pour élever à la hauteur d'une science l'étude des phénomènes religieux, il a fallu non seulement les innombrables découvertes réalisées de nos jours par l'archéologie, la linguistique et l'ethnographie, mais encore un développement du sens critique que n'ont connu ni l'antiquité, ni le moyen âge. L'école néo-platonicienne tenta bien de faire la synthèse des religions qui s'entre-croisaient et se pénétraient dans le grand capharnaüm d'Alexandrie, mais c'était surtout pour y chercher la justification de ses propres spéculations théosophiques. Quant à la société chrétienne, longtemps elle ne vit ou ne voulut voir que deux espèces de religions : la sienne, qui, directement révélée par Dieu, était au-dessus de la critique, et les religions des autres, qui, inspirées par l'esprit malin, étaient de simples caricatures de la vérité, — raisonnement qui coupait court à toute comparaison scienti-

Digitized by Google

fique, sinon à toute recherche ultérieure. La Réforme du XVI^e^ siècle n'introduisit dans la critique religieuse que le germe du libre examen, mais elle conduisit à la rénovation philosophique des siècles suivants, qui envisagea les cultes indépendamment de leurs prétentions surnaturelles et même la religion indépendamment de ses formes historiques.

Tandis que l'école française s'appliquait surtout à renverser la barrière des vieux dogmes, l'école allemande montrait, à la suite de Lessing, que les formes historiques de la religion marquaient autant d'étapes naturelles dans le développement de l'humanité ; d'où il résultait à la fois qu'aucune de ces formes ne pouvait prétendre à la vérité absolue et que toutes avaient une légitimité relative. La philosophie des religions était fondée.

Sur le terrain ainsi préparé, les livres sacrés des Hindous, des Bouddhistes et des Guèbres, les mythes les plus ingénieux et les plus profonds de l'antiquité païenne, les hiéroglyphes de l'Égypte, de l'Assyrie et de l'Amérique centrale, les cultes mystérieux de l'extrême Orient sont venus se ranger tour à tour, d'une part, avec les traditions de la Bible passées au crible d'une critique impartiale, d'autre part, avec les croyances naïves et les pratiques bizarres des peuples placés au dernier degré de l'échelle humaine. De la comparaison entre ces phénomènes religieux si divers dans le temps et dans l'espace est sortie la *science des religions*, qui a pour objet non seulement de décrire et de classer les diverses manifestations de l'idée religieuse, mais encore d'en exposer la loi de formation et de développement.

Née d'hier, mais riche déjà en découvertes et féconde de promesses pour l'avenir, cette science a des chaires officielles dans presque tous les pays protestants, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, aux États-Unis. La France qui, grâce à la forte organisation de ses hautes études, a tant contribué à la connaissance des langues et des religions orientales, est le premier pays catholique qui — sur l'initiative de MM. Paul Bert et Jules Ferry — ait introduit l'histoire des religions dans son enseignement supérieur.

Digitized by Google

C'est, toutefois, à un protestant, M. Albert Réville, qu'ici encore on a fait appel pour créer le cours [1].

M. Réville, qui s'est fait connaître chez nous par de nombreuses conférences données dans nos cercles littéraires et par d'intéressantes études publiées dans *la Flandre libérale*, est depuis longtemps une autorité en matière d'exégèse et de critique religieuse. Il appartient, d'ailleurs, à cette fraction de protestants libéraux qui, tout en restant dans le christianisme par respect pour la continuité du développement historique, se refusent à reconnaître dans aucune forme de religion le dernier mot de l'évolution religieuse.

Voici un peu plus d'un an que M. Réville a ouvert ses leçons par un discours où il insistait particulièrement sur la nécessité de donner à cet enseignement un caractère exclusivement scientifique : « Il y a sur la terre — disait-il, aux applaudissements de son auditoire, — des temples de noms divers où l'on adore l'Éternel. Cette enceinte en est un, et on l'y adore sous le vocable du Vrai. Or, le Vrai est un Dieu jaloux qui, comme le Dieu d'Israël, retire sa protection à qui mêle à son culte celui des divinités étrangères; et j'appellerai prévaricateur et sacrilège quiconque oserait abriter, sous le couvert d'une science de pure forme, ses passions, ses rancunes ou ses ardeurs de prosélytisme. Ses hypocrites hommages ne seraient que la profanation du sanctuaire. »

Le résumé de ses premières leçons, que M. Réville a récemment publié sous le titre de : *Prolégomènes de l'histoire des religions*, prouve qu'il a tenu les promesses de son programme. On y trouve non seulement un exposé méthodique et complet des différents problèmes abordés par la science des religions, mais encore une analyse succincte des rapports de cette science avec les autres branches de notre

[1] Nous sommes heureux de signaler ici, à ceux qu'intéresse cet ordre de recherches, la *Revue de l'Histoire des religions* publiée à Paris depuis deux ans, sous l'habile direction de M. Maurice Vernes, avec le concours de MM. Barth, A. Bouché-Leclercq, P. Decharme, S. Guyard, G. Maspéro, C.-P. Thiele. Cet excellent recueil, dont toute polémique religieuse se trouve exclue, s'occupe des religions au point de vue exclusivement scientifique et historique. (Paris, Leroux, 30 francs par an pour la Belgique.)

Digitized by Google

activité intellectuelle et morale. L'auteur y fait, en un mot, pour les principes généraux de la science de la religion, ce que M. C.-P. Thiele a fait pour l'histoire comparée des anciennes religions dans son *Manuel de l'histoire des religions,* récemment traduit en français par M. Maurice Vernes.

M. Réville, en esquissant ainsi les principes généraux de son enseignement, a sans doute largement puisé dans les travaux de ses devanciers. Mais il n'en conserve pas moins le mérite de les avoir approfondis et condensés en une synthèse qu'il esquissait déjà dans son *Manuel d'instruction religieuse,* publié il y a quelque vingt ans. Il était alors, si nous ne nous trompons, pasteur de l'église wallonne à Rotterdam, en butte à toutes les attaques de l'orthodoxie calviniste et catholique, parce qu'il soutenait en matière religieuse le principe de la continuité et de l'évolution.

I

La première difficulté qui se présente, c'est de définir l'objet même de la science des religions. Ce ne sont pas les formules qui manquent : on n'a que l'embarras du choix, même sans recourir aux définitions des théologies positives. Ainsi, Kant définit la religion « la reconnaissance de nos devoirs comme ordres divins ». Pour Fichte et son école, elle réside dans la conciliation du moi et du non-moi. Schleiermacher la ramène à la conscience de notre dépendance absolue « vis-à-vis d'une puissance qui nous détermine et que nous ne pouvons déterminer ». Pour Schelling, c'est Dieu arrivant à la conscience de lui-même par l'intermédiaire de l'esprit humain ; pour Hegel, « le savoir que l'esprit fini possède de son essence comme esprit absolu ». Feuerbach la réduit à l'adoration de l'homme par l'homme. De nos jours, M. von Hartmann la nomme « la conception populaire de l'idéal », et M. Max Muller « la perception de l'infini ».

M. Réville estime que, pour définir scientifiquement la religion, il faut l'envisager indépendamment de la réalité de son

Digitized by Google

objet, abstraction faite de la question de savoir si elle est illusoire ou fondée. Il écarte donc d'emblée toutes les formules qui, la faisant consister dans une action de Dieu sur l'âme humaine, présupposent l'existence de la divinité. Quant aux autres explications, si la plupart fournissent quelques éléments du sentiment religieux, il n'en trouve aucune qui le saisisse sous toutes ses faces, dans toutes ses parties constituantes. A vrai dire, la définition qu'il propose à son tour laisse peut-être à désirer comme style, sinon comme concision : « La religion est la détermination de la vie humaine « par le sentiment d'un lien unissant l'esprit humain à l'es- « prit mystérieux dont il reconnaît la domination sur le « monde et sur lui-même, et auquel il aime à se sentir uni. » Mais cette phrase, dont la tournure, un peu lourde, choque le génie de la langue française, si familier pourtant à l'auteur, ne doit pas nous empêcher de rendre hommage à la finesse et à la précision avec lesquelles il analyse tous les facteurs essentiels du sentiment religieux.

La religion, dit-il, est le sentiment d'un lien qui nous rattache à une puissance supérieure. Cette puissance doit être un *esprit,* c'est-à-dire échapper à tous nos moyens de perception sensible, que nous la nommions Esprit, Génie, Dieu, Être, Absolu, Ordre cosmique, Raison cachée, etc. Peu importe que nous concevions cet esprit comme personnel ou impersonnel, au sens unique ou au sens collectif. Mais il faut, d'abord, qu'il dépasse les limites de notre connaissance; en second lieu, que nous lui prêtions une existence réelle, car même l'infini ne parle au sentiment religieux que s'il est l'attribut de quelque chose ou de quelqu'un.

Maintenant, de quelle nature est ce *lien* dont l'existence constitue le sentiment religieux? Au fond de toute religion, comme le fait observer Schleiermacher, il y a un sentiment de dépendance. Mais il s'y mêle aussi un sentiment d'union, de réciprocité, de mutualité. M. Réville trace, en quelque sorte, la gamme psychologique des sentiments qui se correspondent dans ces deux ordres d'idées : — d'une part, le respect, la vénération, la crainte, l'effroi, la terreur; d'autre part,

Digitized by Google

l'admiration, la joie, la confiance, l'amour, l'extase ; — puis il montre ces deux gammes mélangées, à des degrés divers, dans toutes les formes de cultes connues, depuis les plus élevées et les plus pures jusqu'aux plus dégradées et aux plus terribles.

La définition du sentiment religieux se rattache étroitement à la question de ses origines. Or, cette question est un des problèmes les plus ardus et les plus controversés qu'ait à résoudre la science des religions. En effet, l'histoire ne nous fournit pas plus de documents authentiques sur les débuts de la religion que sur les commencements du langage ou même de la civilisation. Nous sommes réduits à procéder par conjecture, d'après les lois générales de la psychologie, ou par analogie, d'après les phénomènes religieux qui se passent chez les peuples encore dans l'enfance.

Chez les anciens, Evhémère, qui vivait à la cour de Cassandre, roi de Macédoine, émit la supposition que les dieux étaient tout simplement des héros divinisés pour leur sagesse ou leur bravoure. Mais l'évhémérisme, en supposant même qu'il n'eût pas été démenti par l'étude scientifique des mythes, n'expliquerait pas comment l'idée des dieux était venue à l'humanité.

Cette explication ne se trouve pas davantage dans les hypothèses encore prédominantes au siècle dernier parmi ceux qu'en France on nommait « les philosophes ». Suivant les uns, l'homme, dans cet âge idyllique où il conclut le contrat social, aurait professé une sorte de déisme rationnel, obscurci et dénaturé par les superstitions des âges suivants, mais dont on pouvait encore retrouver les traces dans les religions même les plus grossières, échos affaiblis de la tradition primitive [1]. D'après les autres, tous les cultes sans exception étaient une invention de quelques exploiteurs, qui assumèrent le rôle de prêtres pour établir leur domination sur la crédulité humaine.

[1] Même le président des Brosses, qui lança, en 1760, la fameuse théorie du fétichisme comme forme primitive des religions, parle d'une révélation primitive dont le peuple hébreu aurait seul conservé la tradition.

Digitized by Google

Il semblait alors que la science dût forcément se prononcer pour l'une ou l'autre de ces versions contradictoires. Aujourd'hui cependant — et il y a là une leçon de modestie pour les opinions dominantes de toutes les époques — ces deux points de vue sont également écartés et dépassés. On a fini par reconnaître, devant la spontanéité et l'universalité des phénomènes religieux, que la religion repose sur une disposition naturelle de l'esprit humain et que l'intervention même du prêtre établissait la préexistence du sentiment sur lequel il basait sa domination. Quant à l'idée d'une tradition déiste, scientifiquement, elle est ruinée sans retour, et, si elle a encore quelque défenseur parmi des érudits aussi distingués que M. Gladstone ou des indianistes aussi compétents que M. Monier Williams, c'est peut-être à raison de l'appui qu'elle prête, plus ou moins consciemment, à l'hypothèse fondamentale des religions révélées.

Une autre théorie, qui semble avoir fait son temps, tout au moins comme explication générale du sentiment religieux, c'est que la religion aurait nécessairement commencé dans le fétichisme pour s'élever au monothéisme en passant par le polythéisme. Le culte des fétiches n'est nulle part le premier bégaiement du sentiment religieux, car il est lui-même une dégénérescence de l'animisme ou culte des esprits. En effet, pour que l'homme prête à un os, à un coquillage, à une pierre le pouvoir de modifier le cours des choses, il faut non seulement, comme le fait observer M. Réville, qu'il se soit élevé à la notion d'un cours des choses, mais encore qu'il ait conçu préalablement l'idée même d'un pouvoir surnaturel, force, esprit ou dieu, personnifié par son fétiche. Du reste, comme M. Max Muller le démontre péremptoirement, même les tribus nègres les plus grossières, là où le fétichisme semble régner sans partage, entrevoient derrière leurs amulettes un esprit impalpable, source réelle du pouvoir déposé dans le fétiche [1].

[1] Un auteur qui se rattache au système de Comte, M. Girard de Rialle, soutenait encore récemment que la première forme des cultes était le

Digitized by Google

Le culte d'un ou de plusieurs esprits, telle paraît donc être, aussi loin que nos moyens d'investigation peuvent porter, la première forme du sentiment religieux. C'est là un point de départ admis par MM. Herbert Spencer et Max Muller, ainsi quepar M. Albert Réville. Mais, avant d'examiner les théories qu'ils font dériver de ce principe commun, il convient de mentionner une hypothèse qui a obtenu un certain succès en Allemagne. M. Caspari, dans son *Histoire de l'humanité*, retrace l'origine de la religion jusqu'à l'âge crépusculaire où les hommes ne s'étaient pas encore dégagés de l'animalité primitive. Non seulement les phénomènes de la nature ne leur inspiraient aucune espèce de réflexions, mais ils n'avaient pas même conscience de la distinction entre la vie et la mort. Le sentiment religieux fut d'abord un mélange de crainte et d'amour envers le père ou le chef, sentiment complexe qu'on trouve déjà chez les espèces supérieures d'animaux vivant en société. Le chef mort, cette vénération se reportait sur son cadavre — qu'on croyait simplement endormi — ou sur les animaux carnassiers, qui se l'incorporaient. La notion d'âme n'apparut qu'avec l'invention du feu. La flamme, que la friction faisait jaillir du bois, donna l'idée d'un esprit caché dans les êtres et dans les choses. Bientôt on adora le sorcier qui monopolisait le secret de produire le feu, puis les luminaires célestes et enfin, derrière eux, le magicien invisible qui les allumait soir et matin.

C'est là, on doit le reconnaître, une ingénieuse théorie qui peut servir à expliquer toutes les formes de culte; mais elle est purement hypothétique, et il lui reste à démontrer comment la production du feu éveilla dans l'homme la notion d'une puissance immatérielle et invisible, s'il n'en était déjà imbu auparavant.

fétichisme (*Mythologie comparée*, Paris 1878). Mais par là il entend la période primitive où, pour l'homme, « tout vit et tout est Dieu », où « tout est doué d'une âme, d'une volonté, d'une individualité qui persistent même au delà de la mort », — ce qui est précisément le *naturisme* de M. Réville. — Ne semble-t-il pas plus rationnel de réserver le terme de fétichisme, avec les maîtres de la science, à la forme la plus grossière de l'animisme, au culte des *amulettes* proprement dit?

Digitized by Google

M. Herbert Spencer, le chef actuel du positivisme anglais, pense également que le culte des morts a été la première forme du sentiment religieux ; mais il admet que l'objet en était l'esprit, et non le cadavre du défunt. D'après la théorie exposée dans ses *Principes de sociologie,* les hommes, parvenus à un certain degré de développement, auraient tiré de leurs rêves la première conscience d'une distinction entre l'âme et le corps. Mainte fois, après s'être endormis, ils poursuivaient au loin leurs occupations de chasse et de guerre, et pourtant, au réveil, ils apprenaient qu'ils n'avaient point quitté leur couche. D'autre part, dans leurs aventures imaginaires, ils se rencontraient avec des individus qu'ils se souvenaient ensuite d'avoir vus précédemment mourir et disparaître. De là l'idée d'un *double,* d'un second soi-même, qui pouvait quitter le corps et lui survivre. Une fois admis l'existence de ces esprits et la possibilité de leur intervention dans les affaires humaines, l'homme songea naturellement à se les rendre favorables, et ainsi naquit le culte des ancêtres ou plutôt des revenants, source de toutes les religions connues.

M. Max Muller admet, avec Locke et toute l'école positiviste, « qu'il n'y a rien dans notre intelligence qui n'ait passé par les sens ». C'est exclusivement avec les matériaux fournis par les sens, dit-il, que nous construisons la connaissance rationnelle. Mais ces matériaux sont-ils tous finis et rien que finis? Les sens nous font connaître l'infini, et non pas seulement comme concept négatif, mais comme une réalité concrète. Toute connaissance d'un objet fini n'implique pas seulement pour nous la conscience d'une antithèse entre cet objet et nous-mêmes, mais elle nous donne encore la conscience de quelque chose d'illimité qui enveloppe le sujet et l'objet de la connaissance, cercle sans limites dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Dès que l'homme a pensé, — c'est-à-dire dès qu'il a pu soustraire et additionner ses perceptions, — il a ainsi conçu l'infini dans tous les objets dont ses sens ne pouvaient percevoir les limites : « Prenons l'homme primitif vivant sur les hautes montagnes, ou dans

Digitized by Google

la vaste plaine, ou sur l'île de corail sans collines ni rivières, enveloppée par l'immensité sans fin de l'océan et par l'insondable azur, et nous comprendrons alors comment, du milieu des images qui frappaient ses sens, quelque conception de l'infini dut s'élever dans son esprit, avant même celle du fini, et former l'arrière-plan perpétuel des tableaux sans consistance qui diversifiaient sa vie monotone ». (*Lectures on the origin and growth of Religion.* 1878. Ch. I.)

Sans doute, M. Max Muller n'entend pas prêter à l'homme des premiers âges la notion philosophique de l'infini, mais simplement le germe de cette conception se révélant par le sentiment de ce qu'on peut nommer l'illimité, l'*indéfini*, ou, avec Hamilton, l'inconditionné. Cette vague conscience d'un *au delà*, jointe à la tendance générale des peuples primitifs à personnifier tout ce qui est l'objet de leurs conceptions, leur fit voir des puissances réelles, bien qu'invisibles, dans tout ce qui échappait à leurs sens par un côté quelconque, — depuis les objets semi-tangibles, tels que les rivières, les montagnes, les nuages, la terre, jusqu'aux objets complètement intangibles, le soleil, la nuit, le vent, le ciel, l'éther. Comme ces puissances se manifestaient tour à tour par des phénomènes bienfaisants et désastreux, en fallait-il davantage pour évoquer dans l'esprit humain ce sentiment de vénération, mélange de crainte et de reconnaissance, qui est l'essence de toutes les religions[1] ?

[1] On voit combien M. E. Burnouf, dans son profond et séduisant ouvrage sur la *Science des religions* (2e éd., p. 29), se méprend sur la pensée de M. Max Muller lorsqu'il accuse le savant professeur d'Oxford de formuler « l'expression la plus nette des doctrines nihilistes appliquées à l'histoire des religions ». Sans doute, M. Max Muller soutient que les noms de divinités ont été primitivement des métaphores, voire de simples qualificatifs, demeurant à l'état de noms propres, quand le sens étymologique s'en perdait chez leurs adorateurs. Ainsi Ζευς et Ju-piter étaient primitivement le sanscrit *dyaus* le ciel lumineux. Dieu lui-même vient de *devas* qui, en sanscrit, signifie *les brillants*, épithète appliquée au soleil, au feu, au ciel, aux astres, etc. Mais on a pu voir, par l'exposé de sa doctrine sur l'origine des religions, que, loin de se rallier à la théorie des *nomina numina*, M. Max Muller attribue à ces métaphores une portée qui va bien au delà de leur signification matérielle. — L'accusation est d'autant plus

Digitized by Google

On voit que les explications de M. Max Muller nous ont insensiblement ramené à la définition de M. Réville : La religion est un sentiment complexe de crainte et d'amour envers une puissance invisible et mystérieuse, dont l'homme reconnaît la domination sur le monde et sur lui-même. On pourrait toutefois reprocher à la théorie du savant indianiste de ne pas nous montrer suffisamment comment le sentiment de l'illimité peut conduire à la notion d'un *esprit*, réel et cependant inaccessible aux sens, si cette notion ne se trouve pas déjà en germe dans l'homme, — qu'on appelle ce germe idée innée ou disposition particulière de l'intelligence, développement progressif d'une faculté latente, etc. Si c'est là ce que veut dire M. Max Muller lorsqu'il nous montre, dans la notion primordiale de l'illimité, le germe, le *not yet* du sentiment religieux, alors il n'est plus le philosophe exclusivement sensualiste de ses prémisses et, bon gré, mal gré, il ajoute à l'axiome de Locke la restriction de Leibnitz et de Kant : Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait passé par les sens, — *sauf l'intelligence elle-même.*

Dire que l'homme primitif spiritualise « l'Illimité » ne fait que déplacer le problème, car alors surgit la question : Comment l'homme a-t-il acquis la notion de spiritualité? — La théorie de M. Spencer semble également insuffisante sur ce point, en ce qu'elle s'abstient de nous montrer la transition entre l'idée du double, qui, même en rêve, reste toujours conçu sous forme matérielle, et la notion d'un esprit qui échappe absolument à tous nos sens. La même objection peut encore s'adresser aux hypothèses qui placent l'origine de la distinc-

étrange que M. Burnouf reconnaît la valeur de la méthode philologique pour interpréter le nom des divinités et qu'il l'applique personnellement avec le même esprit. Ainsi, d'après une de ses théories les plus importantes, *l'Agneau*, dont l'image sert à symboliser le Christ, doit cet honneur au culte que les Aryens rendaient à *Agni*, le feu, dont le Christ lui-même est le successeur indirect. M. Burnouf, à la vérité, va beaucoup plus loin que M. Max Muller lorsqu'il nous montre les premiers *richis* symbolisant par le feu les conceptions métaphysiques les plus abstraites et les plus avancées sur l'identité des forces qui se manifestent dans l'univers sous la triple forme du mouvement, de la vie et de la pensée.

Digitized by Google

tion entre le corps et l'esprit dans l'observation de la respiration humaine, des battements du cœur, de l'ombre projetée par l'individu, etc. Il est facile de comprendre que ces manifestations semi-tangibles de la personnalité humaine aient passé chez l'homme primitif pour la manifestation essentielle, ou même pour le *siège* de son être spirituel, mais nous ne voyons pas comment elles auraient pu lui suggérer l'idée même de spiritualité.

Nous admettrons volontiers que l'homme, familiarisé de bonne heure, par les manifestations extérieures de ses désirs, de ses besoins, de ses entraînements, de ses volitions, avec l'idée d'énergies immatérielles et cependant productrices d'effets sensibles, ait ramené tous les phénomènes dont la cause n'était pas en lui à des esprits ou plutôt à des volontés semblables aux siennes. Ainsi s'expliquent, à la fois, l'origine de la croyance aux esprits et la tendance de l'homme à modeler ces puissances invisibles d'après sa propre personnalité, — c'est-à-dire l'animisme et l'anthropomorphisme des cultes primitifs. Mais cette explication aboutit encore à la question de savoir comment le phénomène de la conscience est apparu dans l'homme, et ainsi le problème des origines de la religion se confond avec celui des origines mêmes de l'humanité.

II

M. Réville ne croit pas qu'on puisse expliquer le développement du sentiment religieux, si on ne lui cherche une base dans une disposition particulière de l'esprit humain ; il en fait donc « un sentiment *sui generis* qui naît spontanément chez l'homme placé dans certaines conditions ». Ceci posé, il admet, avec M. Spencer, une période primitive où l'homme, « tout en possédant déjà quelques traits de sa physionomie distincte, n'avait pas encore celui de la religion ». Il ajoute même que le développement religieux a dû commencer très bas : « Si nous appliquons aux âges de la complète ignorance l'analogie étroite, signalée déjà par Vol-

Digitized by Google

taire, qui doit exister entre l'enfance de l'humanité et l'enfance de chacun de nous, nous devons penser que les premières impressions de l'homme ont dû présenter ce caractère mixte, confus, où tout est dans tout, qui distingue l'esprit du premier âge ». L'éveil de la faculté religieuse fut probablement déterminé par la découverte que l'homme crut faire d'esprits supérieurs vivant et agissant sous forme d'objets sensibles, — d'où un sentiment mélangé d'inquiétude et de joie, de terreur et de confiance.

Une fois entré dans la voie des personnifications, l'homme adora tous les objets, tangibles ou intangibles, qui lui firent l'effet de recéler un esprit mystérieux et supérieur, en relation avec le sien. « Le difficile n'est pas de dire ce que l'homme a pu adorer dans la nature; ce serait bien plutôt de marquer ce qu'il n'a pu adorer ». Le *naturisme*, ou culte des objets naturels personnifiés, telle a donc été la première forme du sentiment religieux[1].

Chez les races pauvres d'imagination ou d'intelligence, ce culte des esprits naturels peut s'éparpiller et se condenser sur des objets mesquins et bizarres; il deviendra alors l'animisme, culte des revenants, la zoolâtrie, culte des animaux, le fétichisme, culte des esprits enfermés dans des amulettes. Les peuples mieux doués, au contraire, ne tarderont pas à puiser dans l'observation du monde la connaissance de certains phénomènes supérieurs auxquels ils subordonneront insensiblement les objets secondaires de leur adoration. C'est le commencement des mythologies où l'esprit humain dramatise les scènes de la nature. Bientôt même il s'élève à

[1] La *Westminster Review* soutient, dans une de ses dernières livraisons (avril 1881, *The origin of Religion*), que ce naturisme n'est pas de la religion, parce qu'il met exclusivement en jeu le sentiment de la crainte. D'après l'auteur, la Religion serait due à une fusion entre deux éléments psychiques dépendant l'un de l'intelligence, l'autre du sentiment, mais développés d'abord isolément dans l'humanité primitive : 1° la croyance au surnaturel, source du culte propitiatoire des esprits; 2° le sentiment de vénération (*reverence*) qui, à l'origine, se serait simplement adressé au chef de la famille ou de la tribu.

Digitized by Google

l'idée d'un cosmos, d'un enchaînement des phénomènes, d'une loi générale. C'est l'âge des théogonies où l'ordre s'introduit dans la coexistence et dans la génération des dieux. Mais ici, deux voies s'ouvrent au sentiment religieux : l'une vers le panthéisme, qui confond la nature avec Dieu, l'autre vers le monothéisme, où l'objet de l'adoration devient *surnaturel*.

On voit que la connaissance de la nature est le principal facteur du développement religieux. Parmi les autres causes qui interviennent dans cette évolution, M. Réville signale encore le génie des races, le progrès de la raison et de la conscience morale, les évènements de l'ordre politique et social, enfin l'action personnelle des génies religieux, révélateurs et réformateurs.

M. Réville partage toutes les religions en monothéistes et en polythéistes. Cette classification, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, prête à de nombreuses critiques. Il n'existe, à proprement parler, que deux grandes religions monothéistes : l'islamisme et le judaïsme ; encore ce dernier a-t-il commencé par la *monolâtrie*, c'est-à-dire la croyance à plusieurs divinités parmi lesquelles Jehovah était simplement le protecteur attitré, le dieu national des Juifs. Les cultes qu'il comprend sous le nom générique de polythéisme renfermeront donc les manifestations les plus diverses et même les plus opposées du sentiment religieux. Le mazdéisme, par exemple, culte dualiste, que M. Réville lui même reconnaît « en pratique plus près du judaïsme que de la religion grecque », doit-il être classé, de préférence, sous la même dénomination que non seulement la mythologie des Grecs, mais encore les superstitions fétichistes et animistes des peuples enfants, sous prétexte qu'il repose sur une lutte éternelle entre les principes de l'esprit et de la matière, du bien et du mal ? Le terme de polythéisme peut-il bien s'appliquer à cette forme particulière de culte — découverte, ou plutôt définie par M. Max Muller, — *l'hénothéisme* des premiers Aryens, où chacune des forces entrevues sous les grands phénomènes de la nature recevait indistinctement, dans l'esprit et le langage de ses adorateurs,

Digitized by Google

tous les attributs du divin, — dieux multiples transformés chacun à son tour en dieu unique et suprême?

Le brahmanisme, religion panthéiste qui repose sur l'absorption de l'univers dans l'Être absolu; le bouddhisme, qu'il soit panthéiste ou athée, rentrent-ils logiquement dans la catégorie du polythéisme, qui implique un partage de la souveraineté divine? On fera peut-être observer que ces religions ont revêtu dans les classes populaires les formes de l'idolâtrie. Nous-mêmes, — dans une conférence que M. Max Muller nous fait l'honneur de citer à l'appui de sa thèse sur le rôle subordonné du fétichisme dans la formation des croyances hindoues, — nous avons fait ressortir les absurdités et les incohérences qui frappent l'étranger dans un examen superficiel du brahmanisme. Mais nous faisions remarquer, en même temps, que, derrière cet amas de pratiques superstitieuses et bizarres, se retrouvaient les conceptions plus hautes du panthéisme spiritualiste, et nous ajoutions que la plupart des religions, à commencer par le christianisme, pourraient être prises pour des cultes polythéistes, si on les jugeait exclusivement d'après l'interprétation qu'elles reçoivent dans les classes ignorantes.

Du reste, le christianisme lui-même doit-il bien être rangé parmi les cultes monothéistes? Il ne s'agit pas, bien entendu, du christianisme de M. Réville, mais du christianisme prétendûment orthodoxe, catholicisme ou protestantisme trinitaire. Sans adopter complètement l'opinion de M. E. Burnouf, qui en fait une religion intermédiaire entre le panthéisme et le monothéisme, on peut se demander si le christianisme ne serait pas à sa place parmi les cultes *hénothéistes* de M. Max. Muller, puisque l'objet de l'adoration y consiste en trois dieux considérés chacun comme le Dieu unique et parfait. Toutefois, il est juste de reconnaître cette importante différence que, chez les Aryas, la notion de la divinité n'était ni assez arrêtée, ni assez précise pour faire sentir l'illogisme de partager entre plusieurs dieux la souveraineté absolue de l'univers, tandis que l'orthodoxie chrétienne reconnaît l'existence d'une contradiction formelle dans le dogme de la Trinité,

Digitized by Google

tout en cherchant à l'abriter derrière l'impénétrabilité du mystère divin.

Quoi qu'il en soit, la classification des religions est une de ces matières où la critique est aisée et l'art difficile. Si la méthode de M. Réville prête à des objections, on peut en dire autant de presque tous les systèmes proposés jusqu'ici. Même la classification linguistique, mise en avant par M. Max. Muller, dans son essai sur la *Science de la religion* (Paris, Germer-Baillière, 1873), laisse à désirer, quand elle se trouve en présence de religions telles que le bouddhisme et le christianisme, qui n'ont acquis tout leur développement que chez des groupes ethnographiques étrangers à leur formation.

L'espace nous manque pour suivre M. Réville dans les chapitres où il étudie successivement les formes générales qu'a revêtues le sentiment religieux et les institutions particulières qu'il a produites, — le mythe, le symbole, le rite, le sacrifice, le sacerdoce, le prophétisme. Nous nous bornerons à y signaler, parmi les aperçus les plus ingénieux, les pages qu'il consacre à l'origine et à la formation des mythes, ainsi qu'au parallélisme ou plutôt à l'opposition entre le sacerdoce et le prophétisme. On doit regretter que son cadre ne lui ait pas permis de développer davantage la dernière partie de son traité, où il résume ses vues sur les rapports de la religion avec l'autorité religieuse et la théologie d'une part, d'autre part avec la philosophie, la morale, l'art, la civilisation et la science. Ces questions, fort compliquées et fort brûlantes, ont fait, de tout temps, l'objet de maintes dissertations ; mais elles ont rarement été embrassées dans une étude systématique et complète comme celle dont M. Réville nous trace l'esquisse avec une incontestable compétence.

III

Il est assez intéressant de comparer les vues de M. Albert Réville sur les rapports de la religion et de la science avec les passages que consacrent au même sujet MM. Max. Muller et Emile Burnouf.

Digitized by Google

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la conclusion de M. Max. Muller se distingue par cette poésie communicative qui donne tant de charme à ses œuvres, sans rien détruire de leur précision ni de leur profondeur. Renouvelant, en quelque sorte, l'allégorie de la caverne de Platon, il nous montre la science mettant au jour, par ses recherches consciencieuses dans les couches souterraines et primordiales de la religion humaine, les assises sur lesquelles s'élèvera « l'Église de l'avenir ». — Ce n'est encore qu'une crypte obscure ; mais, dans cette crypte, déjà l'hindou apporte « son scepticisme inné, sa foi invincible en un autre monde » ; — le boudhiste, « sa vision d'une loi éternelle, sa soumission à cette loi, sa douceur, sa pitié » ; — le musulman, « le sérieux de son âme » ; — le juif, « son attachement invincible, dans les bons et les mauvais jours, à ce Dieu unique qui aime la justice et dont le nom est : Je suis » ; — le chrétien, enfin, « l'amour de Dieu de quelque nom que vous l'appeliez : l'Infini, l'Invisible, le Père, le Moi suprême qui est au-dessus de tout et en tout, — l'amour de Dieu se manifestant par l'amour de l'homme, l'amour des vivants, l'amour des morts ; l'amour qui vit et ne meurt pas ».

Moins imagé, mais non moins affirmatif, M. E. Burnouf nous montre la religion de l'avenir se fondant précisément sur les découvertes scientifiques qui tendent à établir l'unité absolue de la substance, de la vie et de la pensée, — ce qu'il croit déjà avoir été la théorie centrale de la métaphysique des Aryas. « C'est une haute injustice, dit-il en terminant, d'accuser les savants d'être ennemis de Dieu, du Christ et de l'humanité ; les savants sont aujourd'hui les premiers et les plus utiles des hommes, comme les prêtres l'étaient au temps où ils n'avaient pas d'intérêts mondains à défendre et où la vérité était toute leur étude. La science ne fait point d'entreprise, elle cherche le mot de l'univers que l'Église catholique a laissé s'obscurcir. Quand elle l'aura trouvé, elle le dira, et nous avons l'espoir que nos fils, plus heureux que nous, ne seront point pour cela traités de criminels et livrés aux flammes de l'enfer. »

Digitized by Google

La même note se rencontre chez M. Alb. Réville, qui préfère, toutefois, aux hauteurs métaphysiques les terrains explorés par la méthode positive. « Si la science, dit-il, provient du besoin intellectuel de connaître le réel et le vrai en toutes choses, la religion vient au-devant d'aspirations d'un autre genre qui ne sont pas moins naturelles, moins inhérentes à l'esprit humain. La science procède méthodiquement, n'usant de l'hypothèse que par provision, toujours soumise à l'expérience. Elle est, par essence, analytique, et c'est pour cela qu'elle ne saurait aboutir à la synthèse universelle, que pourtant l'esprit réclame aussi. La science, souveraine maîtresse dans le domaine du fini, ne peut le dépasser sans se contredire... C'est alors que la religion, non pas dans une seulement de ses formes traditionnelles, mais dans sa prétention fondamentale et persistante, reçoit son tour de parole. « Ce que vous ne pouvez faire, dit-elle, je le fais; ce que vous n'osez prononcer, je le proclame; le vide immense que laisseront toujours vos plus belles recherches, je le remplis... »

On peut rapprocher de ces divers passages, formulés au nom du sentiment religieux, l'attitude prise, surtout dans ces derniers temps, par les représentants les plus accrédités de l'école antimétaphysique par excellence, MM. Spencer, en Angleterre, et Littré, en France. Non seulement M. Spencer semble admettre que le sentiment religieux est inhérent à la nature humaine, mais encore il proclame, autour du champ accessible à nos connaissances, l'existence de cet *Inconnaissable* où M. Réville, de son côté, déclare retrouver « ce qui « est indispensable à toute notion religieuse réelle, le sentiment de l'objet s'imposant au sujet, dût-il ne s'imposer que « comme le plus tourmentant et le plus insoluble des problèmes ».

Littré, ce sage que la France vient de perdre, dans ses dernières publications, tient un langage analogue : « Il faut le « confesser, dit il (*Philosophie positive,* 1880, n° 4), et il « faut que cette confession influe sur notre mode de penser. « Il est licite à qui s'y sent disposé de se transporter dans

Digitized by Google

« le Transrationalisme et de s'y former, sur l'origine et la « fin des choses, les idées qui lui sourient le plus, mais à la « condition de ne jamais confondre les deux domaines et de « laisser toujours au savoir positif sa domination sur le « champ à nous accessible. C'est ainsi que J. Stuart Mill a « montré que, tout en s'appropriant la philosophie positive, « on peut se figurer dans l'incognoscible un dieu qui gou- « verne le monde.

« Je ne m'aventure pas si loin. J'accepte les graves leçons « qui émanent de l'incognoscible : la raison á la prétention « de tout rationaliser, soit dit sans pléonasme. Il s'oppose « directement à cette tendance téméraire, et il s'y oppose sans « plus informé, sans discussion et par sa seule présence. Il « suffit de le contempler sur le trône de sa sombre grandeur « pour me dégager de tous les dogmatismes, spiritualistes « et matérialistes. »

Ce langage, de part et d'autre, est l'indice que, par-dessus les querelles de sectes d'écoles et de partis, par-dessus les préjugés dogmatiques et les demi-sciences, un grand apaisement commence à se faire dans les régions supérieures de la culture moderne. Ce n'est pas encore la synthèse promise à notre siècle fatigué d'antinomies ; mais c'est l'esprit dans lequel elle se fera, et il y a là un premier résultat auquel la science des religions peut déjà affirmer qu'elle n'a pas été étrangère.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

FRANZ LISZT A BRUXELLES ET A ANVERS.

Les journaux ont raconté par le détail l'impression produite par les œuvres de Liszt, notamment par la *Messe de Gran,* à Anvers, par la *Faust-symphonie,* à Bruxelles, et les ovations sans précédent faites à l'auteur. A Bruxelles surtout, où cependant le public est d'habitude circonspect, l'enthousiasme a atteint des proportions inouïes. On y a vu, après les derniers accords de la symphonie, la salle entière se lever, la Reine restant également debout dans sa loge pour acclamer le maître une fois encore. Liszt a été reçu en Belgique avec des honneurs que la foule ne décerne pas toujours aux souverains.

Ces ovations ne s'adressaient plus au virtuose sans égal qui a rempli le monde du bruit de sa gloire, au promoteur de l'école moderne du piano, mais au compositeur inspiré dont le génie recevait — pour la première fois peut-être — une éclatante consécration en dehors des quelques centres artistiques où son influence personnelle s'est directement exercée.

Il faut le reconnaître : presque tous nous avons été injustes à l'égard de l'œuvre de Liszt. Le virtuose était d'une grandeur si exceptionnelle, qu'il avait détourné du créateur l'attention publique. L'œuvre pourtant est importante : elle comporte douze *poèmes symphoniques*, trois grandes symphonies, trois concertos, deux oratorios, deux messes, des cantates, des motets et un grand nombre de mélodies, dont plusieurs très

Digitized by Google

développées, sans compter d'innombrables morceaux de piano, parmi lesquels les célèbres *Rhapsodies;* et ce n'est point seulement par le nombre que l'œuvre est considérable, mais aussi par la puissante individualité dont elle porte le cachet, par l'âme ardente et profonde dont elle est la fougueuse émanation. Et tous, nous avons passé inattentifs, sinon indifférents, à côté de cette œuvre superbe! Quelques disciples, un petit groupe d'admirateurs fidèles et fervents, la signalaient, ils en racontaient les beautés étranges et sévères; leur enthousiasme étonnait sans convaincre. Comment admettre qu'un tel interprète fût devenu un auteur de large envergure?

D'ailleurs Liszt s'occupait peu de faire connaître ses productions; il avait assumé une autre tâche : il dépensait toute son influence, son énergie et son activité à faire accepter et à répandre les œuvres de ceux de ses contemporains qui suivaient la voie aventureuse que lui-même avait choisie. Sans lui, Berlioz serait resté inconnu à l'Allemagne, et la France, après l'avoir raillé de son vivant, le laisserait aujourd'hui enseveli dans l'oubli; sans lui, le *Tannhauser*, tombé à plat à Dresde, ne se serait point relevé à Weimar; le *Lohengrin* n'eût peut-être jamais été représenté; et qui sait si Wagner eût écrit les *Maîtres chanteurs*, l'*Anneau des Niebelungen* et *Parcival?* Comment admettre qu'un pareil initiateur fût une victime volontaire de son dévouement à ses tendances artistiques? Comment admettre que l'abnégation d'un auteur pût aller jusqu'à sacrifier ses propres ouvrages pour mieux mettre en lumière ceux de ses émules? Ah! ce n'est certes point l'outrageux auteur de *l'Opéra et le Drame* et de cent autres brochures plus agressives les unes que les autres, qui eût été capable de montrer une semblable grandeur d'âme; et, s'il en a largement bénéficié, il a dû, en son for intérieur, la trouver souverainement ridicule. Il n'est pas jusqu'à Berlioz, ce pauvre grand artiste dont la dramatique existence n'a été qu'une souffrance continue, qui ne se soit trouvé impuissant à comprendre toute la générosité dont il était l'objet.

A quel musicien de mérite Liszt n'a-t-il point tendu la

Digitized by Google

main? C'est à lui que Chopin doit sa célébrité posthume; c'est à lui que Raff, Lassen, Franz Servais, cent autres encore sont redevables de la place conquise dans le monde des arts. Doué d'une bienveillance sans seconde, il a accueilli tous les artistes, les jeunes comme les anciens; il a encouragé tous les essais, soutenu toutes les tentatives, conseillé les faibles, guidé les inexpérimentés, défendu ceux qui luttaient; et ainsi il a été, selon le mot si judicieux de Gevaert, « l'initiateur par excellence du mouvement musical de notre époque ».

De la petite ville de Weimar, — où il résida longtemps et qui, grâce à lui, fut un instant le plus important centre artistique du nord de l'Europe, — son influence rayonnait sur l'Allemagne entière et se faisait même sentir au delà. Ce Weimar qui, malgré sa cour, n'est guère qu'un gros village où les maisons sont des villas entourées de jardins et de métairies, et les rues bordées de haies vives, ce Weimar a vu renaître les beaux jours de Gœthe et de Schiller. Toute l'Allemagne intellectuelle s'y donnait rendez-vous chez Liszt. Parfois, aux concerts de la cour, s'exécutaient les œuvres du maître; dans ce milieu privilégié, leur haute valeur apparaissait lumineuse et leur succès retentissait au dehors. Alors il arrivait que, de loin en loin, quelque audacieux *Kapellmeister* osait faire entendre devant son public, qui les acclamait, les productions de l'illustre pianiste : le lendemain, elles étaient de nouveau délaissées. Ce côté de la carrière du grand musicien a quelque chose de profondément poignant.

Les récentes fêtes ont été toute une révélation. Les œuvres de Liszt, qui en formaient exclusivement le programme, ont rencontré chez nous des interprètes convaincus et enthousiastes; elles ont produit de ces effets d'émotion profonde et d'étonnement qui ne s'effacent point; et les voilà pour toujours acclimatées en notre pays.

A Anvers la fête était organisée par la *Société de Musique*. C'est d'ailleurs à la société anversoise que revient l'honneur de l'idée première. N'est il pas étrange que ce soit une société d'amateurs qui, dans notre pays, ait la spécialité de ces initiatives artistiques? N'est-il pas plus étrange

Digitized by Google

encore qu'elles partent d'une cité qui est notre métropole commerciale? Peut-être cela est-il moins singulier qu'il y paraît d'abord. Ce qui manque chez nous, c'est moins l'esprit d'initiative que celui d'organisation : on ne réunit point des masses d'instrumentistes et de chanteurs sans de fortes dépenses, et l'entente des affaires y est aussi nécessaire que le reste.

A Bruxelles, les choses étaient, à cet égard, de tout point simplifiées, l'*Association des artistes musiciens* ayant pris en main l'organisation de la fête. On avait ainsi un orchestre tout formé, sans frais aucuns; encore était-il renforcé par un certain nombre de professeurs du Conservatoire, lesquels — point n'est besoin de le dire — y apportaient leur concours désintéressé; quant à l'impulsion première, elle était due à M. Franz Servais, à M. et M^me^ Jules Zarembski, qui furent les élèves de Liszt et sont restés ses disciples.

De ce qu'à Bruxelles l'on disposait d'un orchestre, — et quel orchestre! — et à Anvers de chœurs disciplinés, il s'en est suivi naturellement que, dans chacune des deux villes, les fêtes ont eu un caractère distinct : ici particulièrement instrumental, là surtout vocal. De là aussi le choix des deux principales œuvres : à Anvers, la *Messe de Gran*, — qui est avec la *Légende de sainte Élisabeth*, la plus importante composition vocale de Liszt, — à Bruxelles, la *Faust-symphonie*, le chef-d'œuvre du maître.

On connaît les riches programmes des deux séances et leurs interprètes : M. et M^me^ Zarembski, M^lle^ Kufferath, M^me^ Mehlig, M^lle^ Schauenburg, MM. Bauwens et Boucher; les journaux ont enregistré la légitime part qui leur revient dans l'éclatant succès des fêtes. On sait aussi qu'à Anvers la direction était naturellement dévolue à Peter Benoît; et nul n'ignore avec quelle autorité, quel talent magistral, le maître flamand conduit les forces musicales qu'il a formées et qu'il électrise.

Mais dans le programme de Bruxelles, qui pourtant mentionne les moindres coopérateurs, un nom avait été omis : celui du jeune artiste qui a été l'âme de la fête bruxelloise

Digitized by Google

et son principal promoteur, qui en a dirigé les études et l'exécution, et y a révélé un talent de chef d'orchestre de tout premier ordre. C'est que M. Franz Servais avait tenu à s'effacer complètement devant son illustre maître. Pour y réussir, il aurait dû cacher, avec son nom, son mérite élevé, son sentiment intense, l'entente profonde des œuvres qu'il interprétait, et ne point autant communiquer au public l'ardent enthousiasme qui l'anime : malgré son excessive modestie, M. Franz Servais vient de prendre rang à côté de nos musiciens les plus hautement estimés. C'est un événement significatif; c'est mieux encore, c'est un véritable avènement; il convenait de le consigner ici.

La plus importante partition des deux programmes est la *Faust-symphonie*. On peut la considérer, à juste titre, comme l'œuvre de Liszt la plus parfaite, la plus complète, celle où son individualité s'est manifestée avec le plus d'éclat, dans la forme la plus concrète. Chez Liszt, le symphoniste l'emporte peut-être sur le compositeur de musique vocale; c'est dans la symphonie qu'il se montre le plus novateur et que son action sur l'art actuel est particulièrement indiscutable, comme cela se démontre aisément par les nombreux emprunts qui lui ont été faits. Parlons donc de la *Faust-symphonie;* bien des traits qui la concernent pourront se rapporter aux autres ouvrages d'orchestre du maître, et jamais mieux qu'ici le mot de Virgile n'aura été de mise : *Ab uno disce omnes.*

A l'audition de la *Faust-symphonie,* lorsqu'elle est convenablement exécutée, avec la correction absolue qu'elle exige, avec l'accentuation sentie, l'expression poétique et la conviction qui y sont indispensables, — toutes qualités que Franz Servais a obtenues de l'admirable orchestre bruxellois, — à cette audition, le public est avant tout et surtout frappé du grand caractère de l'œuvre, de son aspect original, de l'émotion puissante qui en déborde, de la clarté et du charme du linéament mélodique; le musicien de profession y découvre, en même temps, les plus étonnants mérites de facture. La structure de l'œuvre est de tous points admirable

Digitized by Google

autant qu'originale. Cependant Liszt n'y abandonne pas la forme traditionnelle du morceau symphonique, ainsi qu'on le croit communément. Tout au moins le principe même de cette forme est conservé intact : on retrouve même les quatre groupes thématiques, se suivant dans une succession logique de tonalités, puis leur répétition — avec les modifications nécessitées par l'unité tonale — se produisant après une suite d'épisodes dérivés des *schémas* principaux. Mais cette forme, Liszt la développe, la modifie, la rajeunit, la recrée, pour ainsi parler. Beethoven avait fait de même dans ses derniers quatuors, après avoir déjà élargi le cadre dans ses œuvres précédentes. C'est le propre du génie de pénétrer l'essence des choses, de séparer ce qui est essentiel de ce qui est secondaire, de respecter l'un et d'agir sur l'autre. L'action de Liszt est analogue à celle de Beethoven, mais plus franchement caractérisée encore : ici, plus que dans les derniers quatuors, les divers motifs thématiques sont contrastés entre eux par le caractère, la construction métrique, l'allure, le mouvement ; les changements de mesures, de mouvements, les successions de tonalités, en apparence hétérogènes, sont audacieusement employés avec une grande liberté d'allure. Il y a loin de là à l'unité thématique des symphonies de Haydn et de Mozart. Cependant chez Liszt, comme chez le Beethoven de la dernière manière, les épisodes s'enlacent les uns aux autres, de façon à effacer les séparations tranchantes usitées jusqu'alors et à dérouter l'auditeur peu attentif. La filiation de l'œuvre instrumentale de Liszt s'établit ainsi aisément : cette œuvre procède évidemment de ces merveilleux quatuors dont elle développe encore les splendides développements. Ce qui est particulier à Liszt, c'est le mouvement ascendant de rythme et d'effet, grandissant dans la succession enchevêtrée des groupes disparates ; Brahms lui a emprunté ce procédé entièrement nouveau, et une partie de sa musique instrumentale lui doit l'aspect qui la distingue.

La *Faust-symphonie* est, en outre, traversée tout entière par un motif initial, qui sert d'entrée à l'introduction, s'entre-

Digitized by Google

mêle aux développements et aux transitions, et ajoute à la contexture rythmique un schéma caractéristique de plus. Prise dans son ensemble, l'œuvre n'a que trois parties : un premier morceau, un *andante*, et une *scherzo* final. Ces trois morceaux caractérisent respectivement les trois principaux personnages du drame de Gœthe : *Faust*, *Marguerite*, *Méphistophélès*.

Les compositeurs ont toujours traité la forme de l'andante avec une grande liberté ; Liszt agit de même. Le morceau est établi sur deux cantilènes se succédant presque sans transition dans la même tonalité ; la seconde servant pour ainsi dire de refrain à la première. Un long développement, dont les éléments thématiques appartiennent au premier morceau, sert de milieu et ramène les deux chants du début. Quant au scherzo, il n'est, en quelque façon, que la paraphrase de la première partie, dont tous les motifs reparaissent dans leur ordre primitif avec un caractère âprement ironique, tandis que, parmi les épisodes du développement central, s'épanouit tout à coup, avec son caractère de pureté suave, le premier thème de l'andante...

Mais il est temps que j'interrompe cette froide analyse. Il suffit d'être quelque peu initié aux arcanes de la musique pour pressentir comment la forme si rationnelle, choisie par le compositeur, lui servit à exprimer le caractère et les sentiments des trois figures qu'il s'était proposé de rendre. Jamais la pensée de Gœthe n'a été reproduite, commentée, expliquée, éclaircie avec une pareille puissance. Sans doute, les autres *Faust*, dus à des musiciens, sont aussi des créations plus ou moins réalisées ; celui de Berlioz est un chef-d'œuvre. Mais ces créations sont purement individuelles ; elles sont faites à propos et à côté du drame allemand : seul, le Faust de Liszt en est la fidèle traduction musicale. Gœthe musicien n'eût probablement pas fait autre chose ni autrement.

L'œuvre, ayant à représenter des personnages typiques, a naturellement un côté plastique ; mais elle est surtout dramatique et expressive, s'attachant à rendre des sentiments et des situations : ce qui est plus du domaine spécial de la

Digitized by Google

musique. Ce sont bien là — dans la première partie — les émotions sombres, les aspirations vagues, les doutes poignants, le trouble profond qui assaillent et agitent le trop savant Faust, découragé de la vie qu'il n'a point connue dans son existence manquée. Inconsciemment, il aspire à l'amour; et le motif qui exprime cette aspiration, d'abord indéterminé et douloureux, se modifie par de merveilleuses transformations, s'accentue de plus en plus et apparaît enfin (dans le *groupe chantant*) sous sa forme véritable, évoquant l'image idéale de la Marguerite aimante et aimée. L'andante donne le drame de l'amour, l'éternel drame, tant ancien et toujours neuf, avec ses joies et ses douleurs, joué par Marguerite, la jeune fille chaste et passionnée, restant pure, même dans la faute, et Faust, l'homme régénéré par la juvénile ardeur. La musique n'a jamais rien exprimé de plus profondément humain. Enfin, dans le scherzo, Méphistophélès, le principe du mal, ternit et déflore tous les sentiments généreux et élevés sous l'impitoyable raillerie... Mais, pas plus la symphonie que le poème ne pouvait finir sur cette désespérance. Marguerite, sauvée par son inaltérable pureté, monte au ciel. Alors éclatent les chants divins; et c'est le texte même du poète que chante le chœur, s'élevant aux hautes régions du sublime :

Tout ce qui est périssable n'est qu'apparence,
Ce qui est insuffisant avient ici,
Ce qui est indescriptible, ici se réalise,
L'éternel Féminin nous attire en haut!

Mais à quoi bon analyser une œuvre aussi chaudement colorée, aussi considérable, aussi vécue?

Il faut l'entendre et l'entendre souvent. Après que M. Franz Servais nous l'a révélée par son interprétation lumineuse et enthousiaste, nul doute qu'elle fasse maintenant partie du répertoire symphonique de nos concerts. Sa place est désormais marquée à côté, sinon au-dessus, des meilleures partitions des successeurs de Beethoven : des Schumann, des Mendelssohn et des Brahms.

ADOLPHE SAMUEL.

Digitized by Google

LES BELGES DANS L'AFRIQUE CENTRALE[1].

LE CAPITAINE CAMBIER AU TANGANIKA.

Rapports de l'Association africaine. — Dernier Journal de Livingstone. — A travers le continent mystérieux et Comment j'ai retrouvé Livingstone, par Stanley. — A travers l'Afrique, par Cameron.

Le retour à Bruxelles, après un séjour de plus de trois années dans l'Afrique sauvage, de M. le capitaine Cambier, chef de la première expédition de l'Association internationale africaine, est un évènement auquel ne sauraient rester indifférents ceux qui ont souci de voir la Belgique prendre une part active à l'étude des grandes questions d'intérêt général et des grands problèmes scientifiques, mis par l'Europe humanitaire et savante à l'ordre du jour de ses travaux.

Jusqu'à présent, le Belge semblait s'être complètement désintéressé des explorations géographiques. A aucune époque de son histoire, rien ne l'avait jamais poussé à porter sur le terrain des « Terres Nouvelles » la surabondance de son activité, et M. Goblet d'Alviella pouvait, il y a six ans, dire avec raison, en commençant, dans la *Patria Belgica*, son étude sur les voyages, découvertes et émigrations :

« Il est assez humiliant, dans un travail sur les découvertes géographiques des voyageurs belges, d'être réduit à démontrer qu'ils n'en ont jamais fait aucune...

« Des quelques découvertes proprement dites qu'on a voulu

[1] Voir la livraison du 15 avril 1880.

Digitized by Google

leur attribuer, comme les îles Açores, le détroit de Lemaire et le cours inférieur du Mississipi, il n'en est pas une seule qui ne donne lieu aux plus vives contestations, soit sur la réalité ou la priorité de l'exploration, soit sur la nationalité de l'explorateur...

« Qu'on parcoure la liste des hardis pionniers qui, des pôles à l'équateur, retrécissent chaque année le domaine de l'inconnu sur la surface du globe, on y trouvera des Anglais, des Américains, des Allemands, des Français, des Hollandais, des Italiens, des Russes, des Scandinaves, des Suisses, mais pas un nom belge !

« C'est un phénomène d'autant plus étrange en apparence que, par ses savants, la Belgique a beaucoup contribué, de nos jours, aux progrès des sciences naturelles, les plus intimement liées à la géographie. Cependant, quand on songe au peu de diffusion et même au peu de faveur réservées chez nous aux études de géographie pure, on ne saurait s'étonner de cette stérilité...

« Quand on sera arrivé à répandre parmi nous le goût et l'intelligence des recherches géographiques, alors probablement la patrie de Mercator et d'Ortélius pourra regagner les nations voisines dans la voie des grandes découvertes.

« Nous avons beau n'être qu'un petit pays, nous n'avons pas le droit de rester étrangers aux progrès d'une science qui, prise dans son sens le plus large et le plus élevé, est non seulement l'auxiliaire, mais la synthèse de beaucoup d'autres...

« Parmi les innombrables publications périodiques, la géographie est peut-être la seule science qui n'ait pas son organe spécial en Belgique. Les sociétés géographiques qui, partout ailleurs, se comptent en si grand nombre n'ont jamais pu se maintenir chez nous. Nous n'avons pas même à nous prévaloir d'un club alpin, d'un yachting club ou d'une véritable association de voyageurs, alors que ce genre d'association foisonne dans le reste de l'Europe. Enfin, l'établissement géographique de Vandermaelen, qui pouvait

Digitized by Google

devenir un autre Institut de Gotha, s'écroule peu à peu devant l'abstention du gouvernement et surtout devant l'abstention du public.

« Et l'on s'étonnerait que nous n'eussions ni géographes, ni explorateurs! »

Si je donne ici cet extrait, c'est afin de mieux faire ressortir le progrès immense accompli en quelques années; car, depuis que ces lignes ont été écrites, la patrie de Mercator et d'Ortélius est le théâtre d'un véritable réveil géographique.

Tandis que des hommes dévoués réunissaient, à Bruxelles et à Anvers, les éléments nécessaires à la constitution de sociétés de géographie, le Roi, développant une de ces larges idées qu'il avait déjà fait pressentir avant son avènement, appelait l'attention du pays, en même temps que celle du monde entier, sur l'un des plus grands problèmes géographiques qui ait été agité dans ces derniers temps : le problème africain.

L'Association internationale africaine, fondée au palais de Bruxelles, fonctionne depuis cinq ans avec une activité toujours croissante. Son institution est pour le pays une source nouvelle et féconde de progrès de toutes natures, que quelques années encore d'efforts persévérants mettront en pleine lumière.

Grâce à elle, Bruxelles est devenu le quartier général d'un puissant mouvement scientifique et humanitaire et, sous son impulsion, la Belgique, secouant l'indifférence qui l'accablait, s'intéresse peu à peu aux questions de civilisation lointaine.

Grâce à elle, un nouveau terrain d'activité intellectuelle et matérielle est créé; avec l'aide de la presse et des publications savantes, elle a fait surgir non seulement des sentiments généreux pour une grande cause d'intérêt général, ainsi qu'une curiosité croissante pour un problème scientifique partout étudié avec ardeur, mais aussi des idées nou-

Digitized by Google

velles sur la colonisation, sur la recherche des débouchés, sur le besoin impérieux, pour un pays riche, producteur et populeux tel que le nôtre, d'élever ses vues, d'élargir son horizon et de sortir pacifiquement de ses frontières.

Le retour du chef de la première expédition belge qui ait pénétré jusqu'au cœur de l'Afrique devait donc naturellement exciter la curiosité et l'intérêt. A ces sentiments venait s'ajouter la plus vive sympathie, lorsqu'on savait avec quelle parfaite correction, quelle intelligente persévérance et quelle remarquable énergie le capitaine Cambier avait mené à bien la mission délicate et hérissée de difficultés qui lui avait été confiée. Aussi peut-on dire que la manifestation touchante et toute spontanée dont il a été l'objet à son arrivée à Bruxelles a été la véritable expression de l'opinion publique.

Dans un premier article, nous avons raconté déjà les péripéties de son voyage de Zanzibar à Karéma. Nous voulons aujourd'hui compléter cette étude en décrivant le pays que Cambier a habité pendant quinze mois, ainsi que la station scientifique et hospitalière qu'il a fondée sur la rive du grand lac.

I. — Les premiers explorateurs du Tanganîka.

Lorsqu'après les mémorables navigations des Diégo Cam, des Barthélemy Diaz, des Vasco de Gama, des Cabral, etc., les Portugais s'établirent, au XVI^e^ siècle, sur quelques points du littoral africain, à Sofala, à Mozambique, à Mombas, à Loanda, de vagues renseignements parvinrent peu à peu dans leurs comptoirs sur l'intérieur de la *Terra Incognita*.

Ces renseignements étaient dus, d'une part, aux indigènes habitant la zone maritime, d'autre part, aux marchands arabes établis sur la côte orientale et qui, par suite de leur trafic, avaient pénétré plus ou moins loin dans les terres.

On devine ce que durent forcément inspirer d'erreurs de telles indications, apportées par des hommes ignorants, sou-

Digitized by Google

vent mal données, plus souvent encore mal comprises et passant ensuite de bouche en bouche, pour arriver jusqu'en Europe à la connaissance des historiens et des géographes.

Néanmoins, de leur ensemble la vérité se dégagea, bien qu'à travers un épais brouillard, en ce sens que l'hydrographie générale de la Terre nouvelle fut entrevue. On comprit de suite que la moitié méridionale de l'Afrique n'était pas, comme la plus grande partie de la moitié septentrionale de ce continent, une suite de déserts de sable plus ou moins étendus, mais une contrée marécageuse, toute parsemée de lacs grands comme des mers, sillonnée de rivières nombreuses et traversée de part en part par des fleuves puissants, tels que le Nil, le Congo et le Zambèse.

Les quelques tentatives de reconnaissance, faites le long des côtes par des missionnaires, des soldats, des trafiquants ou des chercheurs d'or, sans rien apprendre de particulièrement nouveau, vinrent cependant confirmer les renseignements déjà obtenus, en exagérant toutefois, selon l'esprit de l'époque, le côté merveilleux de ces découvertes.

C'est ainsi que les petits monts Lupata furent transformés en *Épine du monde*, les rapides de la zone maritime en gigantesques cataractes, le quartz aurifère charrié par quelques rivières en richissimes mines d'or et d'argent, les misérables villages nègres en villes populeuses et magnifiques, leurs chefs en puissants monarques, et les territoires de ceux-ci en empires colossaux, tels que le Monémouegi et le fameux Monomotapa.

De cette époque datent toutes ces inventions, toutes ces fables qui ont si longtemps recouvert et écrasé sous un étalage pompeux de fausse science la donnée géographique générale recueillie par les premiers explorateurs.

Toutes les cartes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, même celles qui sont signées par les noms les plus célèbres, sont surchargées de détails. On y a dessiné des lacs, tracé des rivières, placé des villes et des villages, limité des royaumes et des empires, inscrit des noms qui cachent le moindre blanc, là où l'on aurait été fort en peine de préciser *une seule* position.

Digitized by Google

« Il semble, dit M. Vivien de Saint-Martin, que leurs « auteurs se fissent illusion à eux-mêmes par cette appa- « rence de richesse. »

Ce sont ces cartes ainsi construites qui, bien longtemps, ont trompé la science et fait dire à quelques écrivains, qui n'avaient fait de la question qu'une étude superficielle, que les données des géographes du XVI^e^ siècle étaient singulièrement proches de la vérité.

Le fond seul était vrai; les détails, les innombrables détails qui l'ornaient n'étaient que des produits de l'imagination, de la fantaisie et de l'hypothèse.

Il faut un examen approfondi pour renverser l'ingénieux artifice innocemment inventé par les cartographes du XVI^e^ siècle.

C'est ce qu'a compris, dès les premières années du XVIII^e^ siècle, le géographe français Guillaume Delisle. Entre ses mains savantes, la carte d'Afrique prit, en 1720, une face nouvelle. A la place de ces lacs et de ces fleuves fantaisistes, il préféra mettre le vide absolu et d'un trait il effaça toutes les indications qui ne s'appuyaient pas rigoureusement sur des autorités irrécusables, sur l'observation directe.

Pendant ce temps, l'obscurité qui cachait les contrées centrales continuait à exister: depuis les grandes navigations du XVI^e^ siècle, la découverte n'avait guère fait de progrès. Jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, *pas un explorateur* ne réussit à pénétrer dans l'intérieur de cette mystérieuse partie du continent que la conférence géographique de Bruxelles a désigné sous le nom d'Afrique centrale.

En 1855, la vieille erreur chercha, une dernière fois, à relever la tête : les missionnaires anglais résidant à Mombas, au nord de Zanzibar, rééditèrent, avec quelques variantes, la doctrine patronnée, dès 1551, par le célèbre historien portugais de Barros et qui consistait à réunir en une seule et immense mer intérieure les différents lacs dont les rapports des nègres et des traitants arabes avaient vaguement signalé l'existence.

Digitized by Google

Mais l'heure solennelle de la découverte allait sonner. Les mystères naturels que, malgré une lutte trois fois séculaire, l'épée du conquérant ni la croix du missionnaire n'avaient su dévoiler, la science moderne allait les révéler.

Déposant la Bible ou le sabre, trois Anglais, le révérend Livingstone d'un côté, les capitaines Burton et Speeke de l'autre, s'avancent armés seulement du bâton du pionnier et du sextant de l'observateur. Ils marchent en avant, droit devant eux, les paroles de paix à la bouche et le rameau d'olivier à la main; au nom de la science et de l'humanité, ils abordent l'inconnu et la barbarie, et aussitôt le voile est déchiré. Honneur à eux, qui furent des premiers à commencer cette noble conquête et à montrer la route à cette phalange d'hommes vaillants qui, depuis vingt-cinq ans, remplissent l'Afrique de leurs exploits!

C'est le 13 février 1858 que Burton et Speeke découvrirent le Tanganîka, à Oujiji, sur la rive nord-est.

Neuf ans plus tard, Livingstone l'aborda par son extrémité méridionale et explora les contrées situées à l'ouest, jusqu'au Loualaba (Congo,) dont il fut le premier à saluer le cours majestueux au centre de l'Afrique.

C'est pendant cette exploration et tandis que l'illustre voyageur anglais, épuisé, malade, sans ressources et abandonné par une grande partie de ses serviteurs, était sur le point de mourir, ignoré, au village d'Oujiji, que surgit tout à coup à ses côtés, comme un *Deus ex machina*, l'intrépide Stanley.

Cette rencontre émouvante restera une des plus belles pages de l'histoire du Tanganîka. Elle eut lieu le 10 novembre 1871. Écoutons Stanley :

« — Déployez les drapeaux et chargez les armes.

« — Eh! Ouallah! eh! Ouallah bouana! répondent des voix ardentes.

« — Un, deux, trois !... »

Près de cinquante fusils rugissent. Leur tonnerre, pareil à celui du canon, produit son effet dans le village.

Digitized by Google

« — Kirangozi, portez haut la bannière de l'homme blanc. Qu'à l'arrière-garde flotte le drapeau de Zanzibar. Serrez la file et que les décharges continuent jusque devant la maison du vieux mousoungou. Vous m'avez dit souvent que vous flairiez le poisson du Tanganîka; aujourd'hui, je le sens moi-même. Le poisson, la bière et un long repos vous attendent. En avant ! »

« Nous n'avions pas fait deux cents mètres que la foule se pressait à notre rencontre.

. . . . . .

« Sur ces entrefaites, la caravane s'arrêta, le Kirangozi en tête, portant sa bannière aussi haut que possible. — Je vois le docteur, monsieur, me dit Sélim. Comme il est vieux !

« Que n'aurais-je pas donné pour avoir un petit coin de désert où, sans être vu, j'aurais pu me livrer à quelque folie : me mordre les mains, faire une culbute, fouetter les arbres, enfin donner cours à la joie qui m'étouffait ! Mon cœur battait à se rompre; mais je ne laissais pas mon visage trahir mon émotion, de peur de nuire à la dignité de ma race.

« Prenant alors le parti qui me parut le plus digne, j'écartai la foule et me dirigeai, entre deux haies de curieux, vers le demi-cercle d'Arabes devant lequel se tenait l'homme à barbe grise.

« Tandis que j'avançais lentement, je remarquais sa pâleur et son air de fatigue. Il avait un pantalon gris, un veston rouge et une casquette bleue à galon d'or fané. J'aurais voulu courir à lui, mais j'étais lâche en présence de cette foule. J'aurais voulu l'embrasser, mais il était Anglais, et je ne savais pas comment je serais accueilli.

« Je fis donc ce que m'inspiraient la couardise et le faux orgueil, j'approchai d'un pas délibéré, et dis en ôtant mon chapeau :

« — Le docteur Livingstone, je présume?

« — Oui, répondit-il en soulevant sa casquette, et avec un bienveillant sourire.

« Nos têtes furent recouvertes et nos mains se serrèrent.

Digitized by Google

« — Je remercie Dieu, repris-je, de ce qu'il m'a permis de vous rencontrer.

« — Je suis heureux, dit-il, d'être ici pour vous recevoir.

« Je me tournai ensuite vers les Arabes, qui m'adressaient leurs yambos et que le docteur me présenta chacun par son nom. Puis, oubliant la foule, oubliant ceux qui avaient partagé mes périls, je suivis Livingstone. »

Deux ans plus tard, une scène non moins touchante se passait à Tabora, entre Oujiji et Zanzibar, où la caravane de secours envoyée d'Angleterre à Livingstone et dirigée par le commandant Cameron rencontrait la dépouille mortelle de celui qui restera sans doute le plus grand des explorateurs africains.

C'est, je trouve, une des plus nobles pages de l'histoire de l'humanité que celle qui relate le souvenir de la marche mémorable des fidèles serviteurs du « bon mousoungou » emportant pieusement, à travers les solitudes africaines, le corps embaumé de leur vénéré maître.

On a souvent médit de la race noire. Le laborieux voyage de plus de quatre cents lieues exécuté au prix de fatigues et de privations sans nombre, à travers mille obstacles, par cette poignée d'hommes simples et bons, perdus sans guide au centre du continent, pour déposer en lieu sûr et à l'abri de toute profanation les restes du blanc qui avait été leur chef, eh bien! ce voyage héroïque est une touchante protestation de cette race trop longtemps déshéritée. Il prouve une fois de plus qu'il n'existe pas un coin de terre où l'être humain ne soit accessible aux plus nobles sentiments et capable des plus belles actions.

Le commandant Cameron, poursuivant son voyage, arriva à son tour sur les bords du Tanganîka. Il parcourut en bateau sa partie méridionale, reconnut ses contours et découvrit sur sa rive occidentale son émissaire, c'est-à-dire le canal naturel par où il s'écoule, la rivière Loukouga, qui est aujourd'hui un torrent impétueux et relie définitivement

Digitized by Google

l'immense bassin du lac à celui du Congo et, par conséquent, à l'océan Atlantique.

Après l'Anglais Cameron, le Tanganîka revit l'Américain Stanley, qui acheva son périple, et enfin ce fut le tour d'un Belge de venir s'asseoir sur ses rives. Le capitaine Cambier arriva au village de Karéma, avec la première expédition de l'Association africaine, le 12 août 1879.

II. — Le Tanganîka et ses bords.

Le lac Tanganîka est une immense nappe d'eau, s'étendant presque au milieu du continent africain, sous une forme assez semblable à celle de l'Adriatique.

Il mesure 609 kilomètres de longueur, ce qui représente, à quelques lieues près, la distance de Bruxelles à Lyon, et sa superficie est à peine moindre que celle de la Belgique.

Une masse considérable d'affluents viennent y mêler leurs eaux, plus de cent vingt-cinq rivières, sans compter les ruisseaux. Pendant la saison des pluies, tous ces cours d'eau, petits et grands, se transforment, au bout de quelques minutes, en torrents impétueux. Le trop-plein du lac s'écoule alors par la Loukouga.

Ces innombrables affluents charrient aussi vers le Tanganîka une quantité énorme d'îlots flottants, composés de plantes et portant souvent des buissons et même des arbres. Leur aspect est des plus singuliers : parfois, on en voit plus de cinquante sur la nappe unie du lac, où ils ressemblent, de loin, à des navires sous voile.

Sur certains points, la profondeur du lac est excessive : le plomb de sonde est descendu quelquefois jusqu'à quatre et cinq cents mètres sans trouver de fond.

Lorsque le temps est calme, son repos est remarquable. Mais quand le vent le fouette et l'irrite, alors, comme toutes les mers étroites et profondément encaissées, il a des tempêtes subites, d'une incroyable furie. Aussi les pêcheurs ne se hasardent-ils qu'à bon escient au milieu du lac. Ils sui-

Digitized by Google

vent d'habitude la côte et, à la moindre alerte, cherchent refuge dans les nombreuses baies qui la découpent.

Les côtes offrent partout l'aspect le plus pittoresque.

« Pour croire, dit Cameron, à toute la beauté des rives du Tanganîka, il faut les avoir vues. Le vert éclatant et varié du feuillage, le rouge vif du grès des falaises, le bleu des eaux forment un ensemble de couleurs qui, à la description, paraît criard, mais qui, dans la réalité, est d'une harmonie suprême. »

Je les connais pour les avoir rencontré sur les bords du Nil, ces tons violents, heurtés, insupportables, invraisemblables : des ombres dures se découpant en taches bleues sur des gris aveuglants et surmontés d'un ciel vif d'outre-mer. Eh bien ! tous ces tons crus sont, sur place, d'une merveilleuse harmonie, que la palette aurait beau faire à reproduire. La nature seule peut se permettre de pareilles hardiesses.

Les plus magnifiques essences surmontent un fourré impénétrable, dont les plantes sont d'une variété prodigieuse. Ici, c'est le baobab géant, le superbe mvoulé, dans le tronc duquel se creusent les pirogues du Tanganîka, le borassus, le bauhinia et l'élégant mimosa au doux parfum qui couvre des espaces immenses. Plus loin s'étagent en éventail, sur les pentes des collines, le majestueux mkora, le précieux élaïs aux fruits d'or, qui donne l'huile de palme, le msandarousi, qui produit le copal, le tamar branchu, le teck, le figuier-sycomore et le gracieux papayer aux longues grappes de fleurs. Le long des rives, dans tous les coins possibles, sont d'épais massifs de mangliers touffus, aux racines nombreuses, de rotangs aux frondes pendantes, de papyrus, de roseaux, domaine inaccessible des ibis et des flamands roses. Enfin, sur les eaux, à l'embouchure des rivières, des nappes d'eschinomènes, de lotus et de nymphias diverses que rasent dans leur vol les mouettes à pattes rouges, les canards, les grues couronnées, les grandes oies armées et les pélicans aux ailes puissantes.

En maints endroits, à travers le rideau vert des halliers,

Digitized by Google

la gigantesque cuve rocheuse qui renferme les eaux du lac montre ses flancs abrupts. A Mpimboué, le promontoire s'avance dans le Tanganîka, qu'il semble vouloir barrer, et présente des masses énormes de granit confusément amoncelées et des entassements prodigieux que l'on prendrait pour le commencement d'un brise-lames fait par quelque race de Titans.

A Poloungo, ces masses énormes s'élèvent isolées en présentant les entassements les plus fantastiques : blocs surplombant, pierres ballantes, obélisques et pyramides. De toutes les fentes, de tous les creux, de tous les coins où un peu de terre a pu s'arrêter surgissent de grands arbres, d'où retombent des lianes de vingt à trente mètres de longueur, laissant apercevoir de profondes crevasses à travers leur réseau léger.

L'extrémité méridionale du lac est pittoresquement nichée dans les replis d'un plateau qui le domine de douze à quinze cents mètres. Ces falaises figurent parmi les plus grandioses du monde.

De nombreuses rivières arrosent les hautes terres du plateau jusqu'à l'endroit où, le sol venant à leur manquer, elles tombent brusquement dans l'abîme. Il y a là toute une série de cataractes charmantes, tombant des hauts sommets dans les profondeurs d'un feuillage toujours vert. Tout est silence dans ces gorges profondes, silence troublé seulement par le bruit rythmé des cascades. Les arbres sont immobiles, comme endormis par cette cadence continue, et le lac attend, calme et tranquille, l'impétueux enfant de la montagne, qui, à chacun de ses bonds, étincelle d'un éclat plus vif et finit par disparaître en gerbes argentées dans les eaux d'émeraude du Tanganîka.

Ailleurs, le rivage est composé d'un front de hautes montagnes, déchirées par des entrées profondes, des ravins et des gorges de l'aspect le plus saisissant. Ou bien le rivage est bas et marécageux, tout découpé de baies et d'embouchures de rivières encombrées par les plantes aquatiques. Çà et là s'ouvrent de vertes clairières, où apparaissent des grèves au sable jaune et de petites falaises d'un rouge vif.

Digitized by Google

Les villages, qu'entourent des bouquets de borassus et de bananiers, des fourrés interminables de mimosas, descendent jusqu'au bord de l'eau. Sur la rive occidentale, on voit leurs huttes coniques éparpillées au milieu de champs étendus. On devine que la contrée est paisible et que ses habitants ne redoutent pas les attaques des voisins.

Mais, sur la rive orientale, la plupart des agglomérations sont protégées par de fortes estacades. Un large fossé, n'ayant souvent qu'une planche glissante pour passerelle, précède cette enceinte, qui, doublée de troncs d'arbres placés horizontalement, est à l'épreuve du mousquet. Au-dessus de la porte de l'estacade et à chacun de ses coins s'élèvent parfois des forts bien approvisionnés de lourdes pierres, toutes prêtes à être lancées sur l'ennemi.

Cet ennemi, ce sont les *Rougas-Rougas*, c'est-à-dire les pillards armés qui battent la contrée, détroussent les caravanes, surprennent les villages, tuent les hommes et emmènent en esclavage les femmes et les enfants. Cameron et Stanley, dans leur périple du lac, ont rencontré à chaque pas des villages dévastés ou incendiés par ces audacieux pillards, l'effroi de la contrée.

L'extermination a dû se faire depuis longtemps sur une vaste échelle, et Livingstone constate, dans son voyage à travers le bassin oriental du lac, que la population a dû jadis être prodigieuse : toutes les pierres étaient enlevées des champs et il n'était pas un pouce de sol arable qui n'eût été cultivé.

Les riverains du Tanganîka, surtout ceux de la partie méridionale, sont en général inoffensifs et même bienveillants. Les hommes ne portent presque jamais leurs armes et ont toujours fait bon accueil aux voyageurs arabes qui venaient paisiblement commercer avec eux.

C'est un véritable bienfait pour la contrée que l'établissement, sur les rives du lac, de colonies européennes qui, par leur autorité morale bien plus que par leur force matérielle, en imposent de loin aux dévastateurs et finiront par pré-

Digitized by Google

server le bassin du Tanganîka des invasions des Rougas-Rougas.

Actuellement, il y en a trois : Oujiji, Karéma et Mtowa. Il y en aura sous peu une quatrième, l'*Association africaine* s'apprêtant à fonder une nouvelle station scientifique et hospitalière près de Momparra, sur la rive occidentale.

Oujiji est occupé par une colonie de traitants arabes qui y sont établis depuis plus de vingt-cinq ans. Près des disciples de Mahomet sont venus, depuis peu, s'installer des Révérends de la *London Missionary Society* et des Pères algériens des *Missions catholiques*. Il m'est même revenu que, pour des raisons que j'ignore, la croix et le croissant n'y font pas toujours bon ménage. Oujiji commence à prendre de l'importance : il compte deux à trois mille habitants et un marché important s'y tient tous les jours. A Mtowa, près de l'endroit où la Loukouga sort du lac, résidaient, l'année dernière, MM. Griffith et Hutley, aussi de la *London Missionary Society*. Enfin, à Karéma habitent, en ce moment, quatre de nos compatriotes : MM. le capitaine d'état-major Popelin, le capitaine commandant du génie Ramaeckers, le lieutenant d'artillerie Becker et M. Roger.

Nul doute que les indigènes n'accourent avec empressement s'établir autour de ces centres protecteurs aussitôt que les blancs seront parvenus à vaincre leur méfiance, à faire naître chez eux l'idée du travail. N'étant plus troublés par la guerre, n'ayant plus à redouter l'incendie de leurs villages, le meurtre de leurs parents, l'enlèvement de leurs femmes et de leurs enfants, il est à espérer qu'ils prêteront peu à peu l'oreille aux conseils des Européens, dont l'exemple les fera enfin sortir de leur immobilité et de leur barbarie.

C'est pour l'Europe civilisée et travailleuse une belle et grande expérience à tenter, grosse de conséquences inappréciables.

III. — Karéma.

L'endroit signalé par l'Association internationale africain, au capitaine Cambier, comme particulièrement propre

Digitized by Google

à l'établissement d'une station européenne, était le petit village de Karéma, sur la limite de l'Oufipa et de l'Oukaouendi. L'un et l'autre sont de vastes districts situés le long de la côte orientale du Tanganîka, et que les voyages de Livingstone, de Stanley et de Cameron n'ont que très imparfaitement fait connaître jusqu'ici.

« C'est, dit Stanley, un pays accidenté, ayant de belles forêts, un sol fertile, arrosé par des myriades de cours d'eau et qui possède une faune et une flore abondantes.

« Bel Oukaouendi! s'écrie-t-il, pays enchanteur! à quoi pourrai-je comparer le charme sauvage de ta nature libre et féconde?

« L'Europe n'a rien qui puisse en approcher. Ce n'est que dans la Mingrélie, dans l'Imérithie ou dans l'Inde que j'ai trouvé ces rivières écumantes, ces vallées pittoresques, ces fières collines, ces montagnes ambitieuses, ces vastes forêts aux rangées solennelles de grands arbres, dont les colonnes droites et nues forment ces longues perspectives que vous avez ici.

« Et quelle puissance, quel luxe de végétation! Le sol y est si généreux, la nature si séduisante, qu'en dépit des effluves mortels qui s'en échappent, on s'attache à cette région, dont un peuple civilisé chasserait la malaria et ferait un pays non moins salubre que productif. »

Voici maintenant la description de la localité telle que Cambier la trouva à son arrivée :

« Karéma est située à l'extrémité méridionale de la vallée du Wandolo, petite rivière venant du nord et qui se jette dans le lac devant le village. La plaine est large d'une lieue environ et limitée par deux chaînes de collines. Elle est complètement privée d'arbres; des roseaux épais et touffus de cinq à six mètres de hauteur la couvre presque complètement.

« Les huttes du village ont la forme hémisphérique et sont entièrement construites en paille avec charpente en roseaux. Elles sont entassées au nombre d'environ cent cin-

Digitized by Google

quante dans un cercle de quatre-vingts mètres de diamètre, et en cas d'incendie, le village entier serait complètement détruit en quelques minutes.

« La population peut être évaluée à 250 habitants, misérablement vêtus de peaux et de jupons d'écorce. »

Le territoire acquis par Cambier du sultan Kangoa, en échange de quelques présents de peu de valeur, est une vaste plaine entourée de tous côtés par la forêt et s'avançant, sur un monticule arrondi, dans l'intérieur du lac.

De ce point, on jouit d'une vue admirable sur l'immense nappe d'eau du Tanganîka et jusque sur la rive opposée, distante de dix à douze lieues. Les lourds canots sans voile du Tanganîka mettent une douzaine d'heures pour effectuer cette traversée.

C'est sur cette élévation que sont érigés aujourd'hui les bâtiments de la station. Une vingtaine de nègres, travaillant sous la direction de leur chef, les ont élevés en moins de huit mois.

L'ensemble de leur construction présente la disposition générale des *tembés*, c'est-à-dire des habitations de l'Ougogo et de l'Ouniamouesi, à la différence qu'au lieu d'avoir la forme carrée ou rectangulaire, elle a la forme d'un hexagone.

Sur les six côtés d'une aire qu'ils entourent complètement et sur laquelle s'ouvrent toutes les portes, sont établis les logements des Zanzibarites et des indigènes au service de la station, les magasins et les ateliers, ainsi que les écuries et les étables des ânes, des vaches, des chèvres, des moutons et des porcs de la colonie. Au moment du départ de Cambier, le troupeau de chèvres ne comptait pas moins de soixante-quinze têtes ; la basse-cour aussi — poules et pigeons — prenait un développement extraordinaire.

Toute la bâtisse est construite en adobes, c'est-à-dire en briques séchées au soleil, et est recouverte de toits plats. La muraille extérieure, précédée d'un fossé, est percée de petites ouvertures servant à la fois de fenêtres, de judas et de meurtrières.

Digitized by Google

Enfin, au centre de la grande cour formée par cet ensemble de constructions s'élève la maison des Européens, entourée à l'étage d'une véranda et protégée contre l'ardeur des rayons solaires par un toit débordant à la façon des chalets suisses.

Devant l'une de ses façades flotte la bannière bleue à étoile d'or de l'Association internationale.

Tout autour de la station, les travaux agricoles sont commencés; la terre est débarrassée des roseaux et des herbes parasites qui la couvraient et les graines apportées d'Europe lui ont été confiées.

Telle était, il y a quelques mois, la situation de la station de Karéma, lorsque Cambier quitta le grand lac pour rentrer en Europe. Ce n'est pas, j'en suis sûr, sans un serrement de cœur que, le jour du départ, il aura jeté du haut des collines boisées de l'Oukaouendi le dernier regard à cette sentinelle avancée de la civilisation et que, pour la dernière fois peut-être, il aura contemplé la belle œuvre qu'il laissait derrière lui.

Elle a frappé d'admiration le capitaine Ramaeckers, lorsque celui-ci y arriva il y a six mois.

« Ce que Cambier a fait ici est réellement remarquable, écrit-il de Karéma, le 8 décembre dernier, et prouve que ce brave camarade est fortement trempé. Il a bien mérité de l'association, il peut se retirer, son œuvre est finie et il a droit d'en être fier. »

Les quinze mois que Cambier a passés à Karéma ont été entièrement consacrés à l'édification de la station. Dès six heures du matin, l'heure réglementaire du lever du soleil dans cette contrée, il se mettait à l'œuvre avec la vingtaine de noirs qui étaient à son service. Ces noirs fesaient les plus singuliers maçons que l'on puisse imaginer; pas un d'eux n'avait la moindre notion de la perpendiculaire, et si on les perdait de vue une heure seulement, on risquait fort de voir s'écrouler le soir l'ouvrage laborieusement élevé pendant la journée.

Digitized by Google

Quant aux habitants de Karéma, la fainéantise et l'indifférence la plus endurcie les empêchera longtemps encore de prêter à la colonie le concours de leurs bras. Ils n'en sont pas moins de bonne nature, et le capitaine a eu maintes occasions de le constater. Ainsi, un jour qu'un troupeau de buffles passait à proximité de la station et qu'une dizaine de coups de feu lui avait été envoyée, il vit aussitôt arriver avec force démonstrations belliqueuses tous les hommes valides du village. En entendant la mousqueterie, ils s'étaient imaginés que les Rougas-Rougas attaquaient la station et ils accouraient la défendre.

Ceci prouve surabondamment qu'ils ont déjà compris que la présence de l'homme blanc dans leur voisinage est pour eux un grand avantage et qu'ils ont tout intérêt à concourir à sa sécurité.

La soirée, à partir de quatre ou cinq heures, était, en général, consacrée à la chasse. Comme nous l'avons dit, la faune de l'Oukaouendi est très riche. Des troupeaux de buffles et d'antilopes, des bandes de zèbres et de girafes, des sangliers de diverses espèces fournissent une chair savoureuse et succulente ; celle du zèbre surtout est très recherchée par les Européens, sa ressemblance avec le bon bœuf étant fort grande. Il y a aussi des canards et des oies en grande quantité, des outardes, des cailles et des perdrix.

Cette abondance de gibier amène fréquemment des lions et des hyènes dans les environs de la station. Mais, dans cette partie de l'Afrique, le roi des animaux est d'un naturel assez couard et s'empresse de céder la place à l'homme, à moins qu'il ne soit absolument pressé par la faim.

Une autre grande ressource pour l'alimentation future de la station est le poisson du Tanganîka. Le lac en renferme de nombreuses espèces. Mais, jusqu'ici, la pêche n'existe à Karéma qu'à l'état embryonnaire, la construction de canots et d'engins de pêche dépassant de beaucoup la mesure de l'intelligence et des aptitudes locales.

Le lac est aussi fortement peuplé de crocodiles et d'hip-

Digitized by Google

popotames. Ces derniers se rencontrent par bandes de quinze à vingt monstrueux individus. Mais ce n'est que la nuit qu'ils se hasardent à venir brouter l'herbe tendre sur le rivage. Leur chair est un régal pour l'indigène, mais le goût et l'estomac européens ne sauraient s'y faire.

Quant aux crocodiles, qui atteignent quelquefois sept et huit mètres de longueur, si dans l'eau ils sont parfois hardis et dangereux, sur terre ils sont excessivement poltrons et détalent avec la rapidité du lézard à la moindre alerte.

L'alimentation des riverains du Tanganîka se compose surtout de sorgho et de maïs, qui, cuit dans l'eau, forme une bouillie et, grillé au feu, des galettes. Comme légumes, Cambier ne trouva que des patates douces, des courges plus fades que nos navets et une sorte de pourpier assez agréable.

Actuellement, les habitants de la station doivent être amplement pourvus de légumes européens, tels que fèves, pois, oignons, tomates, choux, melons, artichauts, laitues, radis, qui ont été semés dernièrement et dont les champs doivent être maintenant en plein rapport. Il paraît que le chou de Bruxelles surtout vient avec une vigueur extraordinaire.

Le maïs, le froment, le riz, le piment, le coton, le tabac et la téosinte, une graminée qui constitue pour le bétail le plus nutritif des aliments, ont été l'objet d'importants semis. C'est en avril que la récolte se fait sur les bords du lac.

Enfin, les arbres fruitiers n'ont pas été oubliés : la cour de la station, ainsi que les chemins qui séparent les champs sont plantés de bananiers, de grenadiers, de manguiers, de goyaviers, de limoniers et de papayers qui ont admirablement réussi et font espérer des fruits abondants pour la prochaine saison.

L'année peut se diviser, sur les bords du Tanganîka, en deux parties égales: la saison des pluies qui débute vers la fin d'octobre avec violence et dure jusqu'en mai, et la saison sèche, qui termine le cycle annuel. C'est au commencement

Digitized by Google

de la saison des pluies que la nature se réveille et prend son aspect le plus séduisant. La pluie n'y est pas continue et les interruptions qu'elle présente varient de quelques heures à plusieurs jours. Les ondées sont souvent accompagnées de violents orages et même de grêle.

Le degré moyen de la chaleur est, le matin à huit heures, de 20° à 24° centigrades à l'ombre, à midi de 25° à 35° et le soir à neuf heures de 21° à 23°. Ce sont les deux ou trois heures qui précédent le lever du soleil qui constituent le moment le plus frais des vingt-quatre heures du jour.

Comme on le voit, la chaleur est, en général, supportable. Elle correspond assez bien à celle des rues de Bruxelles pendant le mois d'août. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle atteint 32° à l'ombre. Jamais nos voyageurs n'ont eu, par exemple, à enregistrer 47°, chaleur que j'ai supportée à l'ombre, les 21 et 22 mai de l'année dernière, au Caire.

Karéma doit sa température relativement modérée à sa situation sur les bords d'une grande mer intérieure et à son élévation à 825 mètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Il serait donc habitable pour l'Européen si, à la suite des inondations causées par six mois de pluies, la salubrité du climat n'était compromise, sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, ainsi que d'une végétation poussée à l'excès, par les miasmes qui s'échappent des terrains fangeux et des détritus de plantes. La *malaria* atteint sans exception tous ceux qui pénétrent en Afrique. C'est une fièvre bilieuse, accompagnée de frissons, qui dure plusieurs jours et devient souvent périodique. Les suites en sont cruelles et persistent longtemps même chez les hommes les plus forts et les plus énergiques. Une vie active, un travail incessant, une bonne nourriture sont les meilleurs moyens d'en prévenir le trop fréquent retour.

Il est permis de supposer que l'occupation de la région par une population nombreuse l'assainirait considérablement par le défrichement, la culture des terres et l'endiguement des rivières.

A l'avenir de résoudre le problème.

Digitized by Google

IV. — Les hôtes de Cambier.

Le premier Européen envers qui Karéma remplit son rôle hospitalier fut cet infortuné abbé Debaize, qui avait reçu de l'Assemblée législative de France la mission de traverser l'Afrique équatoriale de l'est à l'ouest en suivant la route tracée par Cameron et Stanley. Son expédition avait débuté sous les plus riants auspices, à tel point qu'il écrivait de Tabora : « Jusqu'à présent, grâce à Dieu, pour croire aux dangers, aux grandes difficultés de la route, il faut que je lise le récit des voyageurs, ou que je voie les malheurs arrivés aux deux caravanes parties de la côte quelques semaines avant moi. »

Ces deux caravanes étaient celle des Pères algériens, qui, en effet, a été des plus maltraitées, et celle du capitaine Cambier, dont les porteurs désertèrent, on se le rappelle, au village de Mvoméro.

Hélas! il arriva un jour où la race impitoyable des pagazis ne respecta pas plus le voyageur français qu'elle n'avait respecté Cambier, qu'elle n'avait respecté avant lui Livingstone, Cameron, Stanley, Serpa Pinto et tant d'autres célèbres explorateurs : en arrivant chez Simba l'expédition belge trouva l'abbé abandonné à son tour par presque tout son monde et dans le plus cruel embarras.

Cambier le secourut, et les deux voyageurs demeurèrent ensemble pendant une vingtaine de jours, avec le Père Deniaud, directeur de la mission catholique d'Oujiji. On sait que M. Debaize mourut peu de temps après dans cette dernière localité, emporté par la fièvre et la dysenterie.

Les premières huttes de la station belge à peine installées, elle eut à remplir une nouvelle fois sa mission hospitalière lorsque la seconde expédition envoyée par les missionnaires algériens vint, fort malheureusement, échouer à quelques lieux de Karéma. Cette expédition, qui comptait 18 Européens, prêtres et zouaves pontificaux, arriva à Tabora com-

Digitized by Google

plètement désorganisée. Ce qui restait encore de son personnel se divisa en trois bandes. Celle en destination du Tanganîka fut entièrement pillée à cinq jours de la station, et les trois missionnaires qui la composaient y arrivèrent à bout de ressources. Ils y reçurent l'hospitalité pendant plusieurs mois. L'archevêque d'Alger a fait parvenir à l'Association africaine l'expression de sa reconnaissance pour l'accueil fait par Cambier à ses voyageurs.

L'année 1879 ne s'était pas écoulée que Karéma reçut de nouveaux hôtes. Cette fois, c'étaient des amis attendus: le capitaine Popelin, chef de la deuxième expédition belge, et M. Carter, chef de la caravane des éléphants. Puis ce fut le tour de M. Thomson. Cette visite est assez piquante et mérite que je m'y arrête un instant.

M. Thomson est un jeune Écossais que la mort de M. Keith Jhonston fit le chef de l'expédition envoyée dans l'Afrique orientale par la Société de géographie de Londres. Les débuts de son voyage furent heureux. Mais, arrivé à l'ouest du Tanganîka, il fut, lui aussi, dévalisé par les indigènes. N'ayant pu se ravitailler convenablement chez ses compatriotes de Mtowa ni d'Oujiji, il s'en fut à Karéma, dans la barque de M. Hore et en compagnie de celui-ci. Le missionnaire y négocia pour lui l'achat d'un certain nombre de balles de cotonnade, ce qui permit au voyageur de poursuivre son exploration.

Ici, encore une fois, la station internationale remplissait son rôle hospitalier. Je tiens d'autant plus à signaler le fait que — chose assez étonnante — M. Thomson a négligé d'en parler dans son journal... par oubli sans doute, que le gentleman réparera à la première occasion.

M. Thomson parti, M. Cadenhead arriva. Il venait rejoindre M. Carter, qui l'attendait pour reprendre avec lui le chemin de la côte. On sait comment les deux voyageurs, huit jours après leur départ de la station, tombèrent à Mpimboué sous les balles des brigands de Mirambo.

Digitized by Google

Enfin, le 3 décembre 1880 Cambier fut rejoint par le capitaine Ramaekers, le lieutenant Becker et M. Roger, qui venaient le relever de sa longue faction dans l'Afrique sauvage. La nouvelle expédition apportait un steamer démonté destiné au service de la station et à la navigation du lac. Ce bateau, qui vient d'être baptisé *le Cambier* en l'honneur du fondateur de Karéma, n'attend, pour être lancé, que l'arrivée d'une pièce qui s'est détériorée en route et qui a dû être remplacée. Il sera pour la colonie un puissant élément de propagande civilisatrice. Il permettra, en effet, au personnel de la station d'établir des relations avec toutes les tribus riveraines de cette immense région; il facilitera les explorations vers tel ou tel point encore inconnu de la contrée; il permettra de correspondre rapidement avec les missions d'Oujiji et de Mtowa et surtout avec la nouvelle station que Popelin s'apprête à fonder. En cas d'attaque, ce sera un utile secours; en cas de malheur, un refuge précieux. On sait de quel aide puissant l'*Ilala*, le petit steamer du lac Nyassa, a été pour le développement de la colonie de Livingstonia. On attend par chaque courrier la nouvelle de lancement du *Cambier* et, par conséquent, celle de la première apparition de la vapeur sur les eaux bleues du Tanganîka.

C'est le 10 décembre 1880 que Cambier quitta Karéma pour Zanzibar. Le 23 avril dernier il rentrait à Bruxelles, après une absence de trois ans et six mois.

V. — L'avenir de l'Afrique centrale.

C'est aujourd'hui un fait indéniable que le haut plateau de l'Afrique centrale est une des plus riches contrées du monde, un pays merveilleux dont les produits égalent en nombre et en diversité ceux des régions les plus favorisées du globe.

Le coton, le café, la canne à sucre, l'indigotier, le muscadier, le poivrier, le ricin, qui partout ailleurs réclament des soins, croissent ici spontanément.

Le sésame et l'arachide, cultivés sur plusieurs points des

Digitized by Google

côtes, font l'objet d'un commerce important avec l'Europe, de même que l'huile de palme qui, à l'embouchure du Niger et à celle du Congo, a commencé la réforme sociale des tribus riveraines.

Les gommes, le copal et le caoutchouc, articles d'une si grande valeur, sont fournis par des arbres qui se rencontrent presque partout.

Enfin les céréales et les légumes donnent deux et trois récoltes par an, tant la force productrice du sol est grande, son riche terrain d'alluvion d'une puissante fertilité. Voilà, avec les précieux bois de charpente et d'industrie, et pour ne citer que quelques exemples frappants, voilà pour le règne végétal.

Le règne animal fournit, outre tous les animaux sauvages, hôtes de nos jardins zoologique, de nos jardins d'acclimatation, de nos ménageries et de nos volières, l'ivoire, objet d'un trafic si considérable, la plume d'autruche, les peaux, la cire, etc.

On ne saurait dire encore l'étendue des richesses minérales. Cependant, dès maintenant déjà, on sait que le fer est travaillé par toutes les peuplades de l'intérieur, que l'or et le cuivre sont signalés en maints endroits, que le Zambèze traverse un bassin houiller immense et que la présence du précieux combustible est reconnue sur les bords du Tanganîka et du Nyassa.

Cette nomenclature sommaire n'est qu'un faible aperçu des richesses naturelles entr'aperçues par Livingstone, Cameron, Stanley et d'autres, dans leurs explorations du haut plateau africain.

A peine signalés, ces trésors, libres et généreusement offerts par la nature aux premiers qui sauront les recueillir, sont déjà, on n'en peut douter, l'objet de bien des convoitises, et qui connaît l'activité dévorante et l'esprit envahisseur de la race blanche peut prédire qu'ils seront un jour l'objet d'une exploitation en règle de la part de l'Europe.

C'est cette exploitation légitime que tous les amis de la civilisation, qu'ils se placent au point de vue humanitaire, scientifique, religieux ou commercial, doivent appeler de

Digitized by Google

toutes leurs forces. Elle seule possède la baguette magique qui doit éveiller cette terre primitive et la faire participer au mouvement intellectuel et matériel du monde, en développant autour d'elle le travail, le saint travail, source de tous biens: abondance, paix, joie et prospérité.

Un jour viendra donc où cette immense région, aujourd'hui à peine connue, et malgré les obstacles qui en défendent l'approche, sera livrée, jusque dans ses moindres replis, aux études, aux recherches, aux investigations et aux travaux du monde civilisé.

Le nier, c'est nier l'activité et le génie humains.

Mais le climat!

Telle est l'objection première, capitale, qui se présente à l'esprit de tout homme pratique qui cherche la possibilité de s'établir dans les régions équatoriales.

Oui, l'insalubrité du climat africain si fatal aux constitutions européennes est la plus sérieuse barrière que la nature oppose au progrès. Mais est-ce à dire qu'il faut s'arrêter devant cet obstacle, si insurmontable qu'il paraisse être?

Pour ne citer qu'un seul exemple, je demanderai si le climat meurtrier de l'Amérique centrale, séjour permanent des fièvres et des épidémies et qui, depuis sa découverte, a fauché par milliers tant de vie d'hommes, a fait hésiter un seul instant M. de Lesseps à commencer, dans cet effrayant milieu, l'une des plus colossales entreprises des temps modernes, a empêché ses collaborateurs de l'y suivre avec enthousiasme, les capitaux d'y affluer avec confiance et des milliers de bras de se dévouer à la partie matérielle de l'œuvre?

Non, rien ne saurait arrêter longtemps la marche du progrès; qu'on se mette bien en tête cette vérité éternelle, et qu'on ait confiance dans le pouvoir du génie humain.

Voyons ce qu'a fait l'Angleterre en pareil cas. C'est un excellent maître à étudier, que ce pays éminemment colonisateur. Je prends mon exemple sur la côte d'Afrique même

Digitized by Google

et je l'emprunte à Adolphe Burdo, qui a visité, il y a trois ans, le littoral depuis le Sénégal jusqu'au Niger.

« Sierra-Leone est la plus intéressante colonie qui ait été tentée sur la côte occidentale d'Afrique. On sait que sa population a été formée d'esclaves affranchis auxquels on a donné des terres à cultiver; peu à peu des villes se sont élevées et aujourd'hui Sierra-Leone représente un véritable État, gouverné par les affranchis eux-mêmes, sous la suzeraineté de l'Angleterre.

« C'est Free-Town qui en est la capitale; c'est là aussi que se trouvent le siège du gouvernement, les écoles, les établissements commerciaux et les missions.

« Mais ce qu'il y a de plus intéressant à Sierra-Leone, à raison de l'utilité qui en ressortira dans l'avenir, c'est la génération nègre intelligente qui s'y forme : depuis de longues années, les Européens se consacrent à cette noble mission avec le plus admirable dévouement. A l'heure actuelle, on peut trouver à Sierra-Leone non seulement des travailleurs, des cultivateurs, des charpentiers indigènes, mais même des employés, des commis de factoreries, des agents noirs parfaitement au courant des affaires, connaissant la comptabilité, les rouages du commerce, la langue anglaise et plusieurs dialectes africains.

« Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages qu'on peut retirer d'une telle situation; cette côte d'Afrique, si fatale aux Européens, pourra néanmoins s'ouvrir au commerce et à la civilisation, grâce à cette génération nègre que l'on placera à la tête des comptoirs, sous la surveillance d'agents généraux européens qui feront la navette entre l'Europe et les factoreries, rapportant ici les produits de ces contrées, emportant là-bas le trop-plein de nos industries nationales.

« Déjà les Anglais mettent à profit cette situation et leurs comptoirs du Niger et des points insalubres de la côte sont sous la direction de Sierra-Léoniens, qui, eux, résistent parfaitement au climat et sont d'autant plus utiles dans les transactions commerciales qu'ils connaissent mieux, et partant

Digitized by Google

déjouent avec facilité, les ruses assez fréquentes des traitants nègres de l'intérieur, aux mains de qui est le négoce. »

Voilà la vraie voie à suivre, pour la première période d'exploitation bien entendu, car cette œuvre de longue haleine aura ses phases diverses, possédant chacune ses moyens d'exécution. L'Angleterre l'a parfaitement compris et déjà elle possède tout le long du Niger inférieur, depuis Akassa et Bonny dans le Delta, jusqu'à Wonangi et Eggan, à l'entrée du Soudan indépendant, une suite de douze à quinze factoreries ou stations commerciales et agricoles que relie l'une à l'autre un service parfaitement organisé de petits bateaux à vapeur. Le plus grand nombre de ces stations sont dirigées par des nègres intelligents, instruits et honnêtes.

Ici se place la question de savoir si la faculté éducatrice existe dans la race nègre ; si le contact des blancs va la développer et la civiliser, ou bien si cette race nègre est destinée, comme la race cuivrée et la race malaise, à s'éteindre ou à disparaître faute de comprendre le bonheur qui réside dans le travail.

Je ne suis point compétent pour discuter de si graves et si savantes matières, et, du reste, une réponse, quelle qu'elle soit, importe peu à ce que je veux démontrer ici.

Étant admis que le noir du continent doit tôt ou tard, et sous l'impulsion de la race blanche, sortir de sa léthargie, il y aura à la question l'une ou l'autre des solutions suivantes :

Ou bien l'Européen *civilisera* l'Africain, et alors il n'y aura personne pour dire qu'il ne doit pas s'empresser de le faire ;

Ou bien l'Européen *absorbera* l'Africain, et alors encore il n'y a aucun motif pour ne pas marcher résolument en avant. Si, comme certains esprits le croient, les races colorées doivent lentement disparaître devant la race blanche, qui leur est absolument supérieure, il importe peu, en effet, que ce soit aujourd'hui ou demain que le blanc joue ce grand

Digitized by Google

rôle dévolu par la nature, et ce serait de la fausse philosophie que d'hésiter, parce que la civilisation européenne porterait dans ses flancs la mort à des peuples fatalement condamnés à être remplacés par une population blanche acclimatée ou, à défaut de pareille possibilité, par une variété hybride, produit d'un croisement.

Certes, toutes ces questions sont éminemment intéressantes à discuter; mais, pour le moment, je le répète, elles me paraissent étrangères ou, tout au moins, inutiles au débat.

L'Europe s'immixe et s'immixera de plus en plus, par la force des choses, dans les affaires de l'Afrique. Elle trouvera sur le terrain même, pour l'aider dans sa conquête, les premiers auxiliaires indigènes dont elle a besoin. Les autres apparaîtront, je pense, naturellement et successivement.

Le nègre n'occupe pas, dans l'échelle des peuples, comme l'Australien ou le Hottentot, le dernier échelon; l'exemple des Sierra-Léoniens, cité plus haut, prouve surabondamment les services qu'on en peut attendre.

Je citerai encore, à ce propos, le fait suivant, qui, s'il n'est pas absolument concluant (l'expérience étant faite sur des noirs d'Amérique) n'en est pas moins très intéressant à rappeler, sous bien des rapports.

Il m'est fourni par le savant éminent, le philanthrope distingué qui dirige l'Observatoire royal, et je le trouve dans un mémoire intitulé : *Remarques sur la manière de traiter avec la race noire.*

« Lorsque je suis venu m'établir à la Jamaïque, en 1868, écrit M. Houzeau, je visitai, en vue de l'acquérir, une plantation éloignée des blancs et exclusivement entourée d'habitants noirs. Un Anglais, à qui je parlai de mon projet, me dit qu'il s'était autrefois établi dans ce voisinage, mais que la population y était redoutable, *fortement mêlée d'Africains de naissance ou de leurs descendants immédiats.* Il avait perdu ses animaux, ses instruments de culture; ses récoltes avaient été pillées; deux de ses enfants avaient été empoisonnés; enfin, il s'était vu contraint de quitter à tout prix.

Digitized by Google

« J'avais déjà entendu parler des rapports de cet Anglais avec ses voisins. Je savais où était la cause de ses déboires. A la grande surprise de mon interlocuteur, je ne changeai rien à mes projets. J'allai m'établir dans cet endroit prétendûment maudit.

« J'y suis resté huit ans, vivant sans méfiance, sans même un chien de garde, laissant nuit et jour les instruments de culture, les outils les plus portatifs, le linge, accessibles à tous ; jamais le moindre objet n'a manqué, pas même une orange ou une mangue.

« Qu'avais-je fait pour déterminer, en quelque sorte, à vue ce changement radical? Au lieu de traiter mes voisins de supérieur à inférieur, j'avais traité d'égal à égal. Mes rapports avec eux étaient gouvernés par ce principe : Vous êtes des hommes comme moi, vous avez les mêmes droits que moi. Je n'impose pas une supériorité, en supposant qu'elle existe en quelque chose; je vous laisse à la reconnaître librement là où elle sera réelle, si cela vous convient. »

Ce que M. Houzeau ne dit pas dans son travail, mais ce que l'on a appris depuis, c'est que le jour où le Roi l'appela d'Amérique pour prendre la direction de notre Observatoire, il était parvenu à instruire et à s'attacher d'une manière si complète les nègres de sa plantation, qu'il put la quitter sans crainte et confier à ses anciens serviteurs la gestion de son bien. Aujourd'hui encore ils continuent seuls l'exploitation et rendent tous les ans à leur mandant un compte fidèle de leur administration.

C'est là un témoignage éclatant de ce que peuvent, sur des natures primitives, le travail et l'exemple sainement et loyalement compris. L'agriculture et le commerce, voilà, avant tout, ce qui nous ouvrira le centre de l'Afrique et ce qui nous gagnera la confiance des noirs. Croire encore que ce rôle civilisateur pourrait être efficacement rempli par un autre agent, par le soldat ou le missionnaire, par exemple, par le sabre ou par la croix, c'est, je pense, une illusion.

« L'homme, dit le capitaine Burton, l'homme qui pourra

Digitized by Google

s'enrichir par l'écoulement des produits qui l'entourent, ne voudra plus risquer sa vie dans des guerres perpétuelles, qu'il fait maintenant à son voisin avec l'espoir de le capturer pour le vendre; et le commerce, en lui créant des intérêts, soumis à ses relations avec les étrangers, adoucira ses mœurs et lui fera bien mieux comprendre la solidarité humaine que ne pourrait le faire le meilleur des sermons. »

Il ressort donc de là que l'action des missions chrétiennes en Afrique est prématurée, aussi bien que celle de corps d'armées serait maladroite. Les personnes pieuses qui consacrent encore quelque argent à l'achat de bibles, de catéchismes et de livres de prières à l'usage des nègres feraient mieux de réserver cette précieuse obole aux sociétés sérieuses, qui prennent la voie commerciale pour arriver au même but civilisateur.

Il faudra bien des étapes encore et bien des métamorphoses avant qu'on puisse expliquer les Évangiles aux nègres, avec l'espoir de se faire comprendre. La religion chrétienne n'est pas une religion de sauvages. Elle est incompatible avec un peuple primitif. Elle est faite pour une civilisation raffinée. C'est, comme dit Renan, une religion de femmes.

Pour ma part, je ne puis m'imaginer, par exemple, le brutal sauvage des bords du Congo saisissant le mystère de la Sainte-Trinité, ni la femelle du nègre des bords du Zambèse essayant de comprendre l'immaculée conception d'une Vierge. Même sans aller aussi loin, comment voulez-vous faire admettre à ces deshérités du sort les maximes fondamentales de la morale universelle : *Tous les hommes sont frères*, ou : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît*, alors qu'ils savent très bien, les pauvres diables, que le chef du district voisin n'attend que le moment propice pour tomber sur leur village, mettre le feu à leurs huttes, les massacrer eux-mêmes et réduire en esclavage leurs femmes et leurs enfants. *Aimez-vous les uns les autres,* cette belle parole de tous les philosophes, peut-être même n'est-il pas sans danger de la prononcer dans certaine partie de l'Afrique, où les êtres humains sont habitués à

Digitized by Google

considérer leurs semblables comme de la viande de boucherie!

Donc, pour longtemps encore, le rôle du missionnaire chrétien est nul, comme, du reste, est nul aussi le résultat qu'il a, jusqu'ici, obtenu en Afrique. Les *Annales de la Propagation de la foi* sont là pour rappeler les efforts surhumains que le catholicisme fait depuis le XV^e^ siècle pour s'implanter le long du littoral africain. C'est par centaines que les jésuites, les dominicains et les capucins ont parcouru les possessions portugaises du Mozambique et de l'Angola. Qu'y ont-il obtenu? qu'ont-il édifié? où sont les vestiges de leur passage?... C'est le néant le plus complet.

Depuis vingt-cinq ans que l'exploration de l'Afrique a repris avec une nouvelle intensité, la propagande chrétienne (protestante et catholique) a, elle aussi, recommencé avec énergie. Tandis que les missions scientifiques découvraient, à pas de géant, un monde nouveau, qu'ont produit les missions religieuses?

Dans toute l'Afrique centrale et australe, elles ne possèdent, je pense, qu'un seul établissement qui vaille la peine d'être cité. C'est celui des Pères du Saint-Esprit, à Bagomoyo, en face de Zanzibar. Encore est-ce bien moins une mission qu'un comptoir commercial : l'origine de sa prospérité en a décidé ainsi :

« Lorsque les missionnaires arrivèrent à Bagomoyo, m'écrivait-on dernièrement de Zanzibar, ils y firent d'immenses plantations de cocotiers, qui sont d'un si grand rapport à la côte et dans l'île. Quelques années plus tard, en 1866, un ouragan terrible détruisit toutes les cultures du littoral; mais celles de la mission, trop jeunes encore, résistèrent aux coups de la tourmente. Ce fut un coup de fortune, car on m'a assuré que, depuis lors, les missionnaires retirent, du chef de ces seules plantations de cocotiers, un revenu annuel de plus de cent mille francs.

« Mais, quant aux *conversions* d'indigènes, on n'en a jamais compté une seule. Le personnel de l'établissement se

Digitized by Google

compose de jeunes esclaves capturés par les frégates de guerre et dont on s'empresse de faire des chrétiens en les baptisant. Il est à remarquer, toutefois, qu'arrivés à l'âge adulte, ces prétendus convertis, s'ils sont indépendants, s'empressent d'embrasser l'islamisme, religion bien autrement en rapport avec les goûts des nègres que le christianisme. J'en ai eu deux échantillons à mon service, deux domestiques élevés par les missionnaires et baptisés par eux Boniface et Jean-Baptiste. Ils n'étaient pas quinze jours chez moi que tous deux devenaient d'excellents musulmans. »

J'ajouterai, pour être impartial, que, si les missions protestantes ont été moins éprouvées matériellement que les missions catholiques, les fruits qu'elles recueillent n'en sont pas plus sérieux pour cela. Ici, encore une fois, une seule d'entre elles prospère : la mission de Livingstone, et cela grâce au comptoir agricole qu'on y a installé. Mais là, pas plus qu'ailleurs, on n'a jamais entendu rapporter qu'un nègre soit devenu un bon protestant.

La meilleure religion à inculquer aux noirs, la seule que leur intelligence grossière soit actuellement apte à saisir, est celle que M. Houzeau leur enseignait par l'exemple à la Jamaïque.

La première propagande à faire est donc la propagande commerciale et les premières missions à établir sont les comptoirs commerciaux. Mais ceux-ci ne peuvent s'installer avec fruit, dans un pays neuf, que guidées par les pionniers scientifiques, par les explorateurs. La science et le commerce : voilà les deux leviers qui doivent régénérer l'Afrique. La première montrera les routes; le second les ouvrira. Car ce qu'il faut avant tout à l'Afrique, ce sont des routes, des voies de communication.

Et quand je dis *régénérer*, je donne à ce mot la signification la plus large possible, sans m'attacher à tel ou tel but déterminé, sans vouloir parler plus spécialement de l'exploration, de la civilisation, de l'évangélisation, que de l'aboli-

Digitized by Google

tion de la traite ou de l'exploitation des produits naturels. Régénérer l'Afrique, c'est faire participer à l'activité du monde ce continent endormi depuis l'origine des temps.

C'est là une grande entreprise, qui ne saurait éveiller autour d'elle que l'intérêt, la sympathie et le respect. Elle sera longue et difficile sans aucun doute ; mais une pareille perspective ne saurait arrêter l'artisan du progrès. L'histoire est là qui nous apprend que toutes les conquêtes dont l'humanité est si justement fière lui ont coûté de longs efforts et de grands sacrifices. Ce qui fait la difficulté d'une œuvre en fait aussi la grandeur.

Ce sera pour la Belgique un nouveau titre au respect des nations que le concours généreux et actif qu'elle apporte à l'œuvre africaine. Si le projet grandiose du Roi continue à rencontrer l'appui qu'il mérite, on peut être absolument certain qu'un jour il portera des fruits.

Bien que les stations scientifiques et hospitalières de l'Association internationale n'aient aucun caractère commercial, elles appellent naturellement à leur suite l'agriculture et le commerce, l'exploitation des richesses métallurgiques et forestières. L'œuvre scientifique n'est que le prélude de l'œuvre commerciale. L'initiative privée du Roi a fait la première ; à l'initiative privée du public à faire la seconde.

La Belgique possède la population la plus dense qui soit au monde et sa fortune matérielle est en proportion de ses avantages physiques. Elle émet, à juste titre, la prétention d'être citée parmi les nations les plus avancées de l'Europe et elle est fière, avec raison, de sa force intellectuelle comme de son exubérance industrielle. Elle possède, pour l'exportation du trop-plein de ses produits, l'un des plus beaux ports de l'Europe et elle aura une marine marchande quand elle le voudra sérieusement. Enfin, elle a du cœur et du courage, car jamais on n'a fait en vain appel au dévouement et à la vaillance de ses enfants : chaque fois qu'on a demandé dix Belges pour un poste d'honneur il s'en est présenté cent. Elle a chez elle, sous la main, tout ce qu'il faut pour réussir et pour aborder de face les projets les plus hardis.

Digitized by Google

Qu'elle ose donc !

Qu'elle ne se désintéresse pas d'une question qui, en ce moment, occupe tous les pays producteurs ; qu'elle se rappelle ce qu'ont donné de prospérité et de véritable grandeur au Portugal, à l'Espagne, à l'Angleterre et à la Hollande les entreprises lointaines de leurs peuples, et qu'elle regarde le Congo.

Si elle le veut, elle peut accomplir là, à sa plus grande gloire, comme à son plus grand profit, une des plus magnifiques entreprises humanitaire et commerciale de ce siècle.

L'œuvre est commencée, puissamment patronnée et desservie par des ouvriers d'élite.

Stanley, à la tête d'une véritable armée, donne les premiers coups de pioche à l'Occident. Dans un prochain article, j'essaierai de raconter l'héroïsme de ses efforts et l'étendue de sa tâche.

Cambier a posé la première pierre à l'Orient. Je viens de rappeler avec quelle noble ardeur et quelle indomptable persévérance il s'est acquitté de sa mission.

Entre ces deux points, Vivi à l'ouest et Karéma à l'est, à travers une région six fois grande comme l'Allemagne entière, coule le puissant Congo, le plus gigantesque fleuve du monde, la plus merveilleuse route offerte aux steamers de l'Europe, la grande voie naturelle de l'Afrique centrale.

Sur ses rives admirables des mondes nouveaux sont à découvrir, les plus nobles conquêtes sont à entreprendre, les plus magnifiques travaux sont à exécuter, les plus riches moissons sont à récolter...

Qui les veut?

A.-J. Wauters.

Digitized by Google

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU PAYS.

La discussion du budget des travaux publics, cette discussion d'ordinaire réservée aux orateurs qui ne parlent pas, a été marquée, cette année, par un incident assez inattendu. Alors que le budget des voies et moyens, notre grand budget des recettes, avait été voté en deux séances et sans qu'on y soulevât de questions brûlantes, on a vu, cette fois, l'un des chefs de l'opposition, un ancien ministre, se complaire à retracer la situation économique du pays sous les couleurs les plus sombres, prophétiser les plus affreux malheurs si le gouvernement n'avisait pas au plus tôt, et terminer enfin son discours par l'objurgation classique, mais un peu surannée, de *caveant consules*. Cette harangue a été comme le signal d'une levée générale de boucliers. Aussitôt reproduite et portée aux nues par la presse cléricale, elle en a fait éclore d'autres du même genre, davantage encore brossées à la Rembrandt, et nous avons eu le regret de lui voir trouver de l'écho jusque sur les bancs de la gauche. La tactique, pourtant, n'était pas malaisée à deviner. Déjà un autre ancien ministre, célèbre par la pompe et la sonorité de ses périodes, avait, en exposant les prétendus griefs de l'agriculture, annoncé qu'un de ses collègues parlerait, après lui, des souffrances de l'industrie. On était donc en présence d'un plan concerté d'avance, et conçu d'ailleurs avec infiniment d'habileté. Quand elle se présente au pays avec son drapeau véritable, son programme, ses principes surannés, l'opposition sait que ses chances de succès sont devenues bien

Digitized by Google

minces, qu'elles se réduisent chaque jour. Elle a donc imaginé de changer de visage, de rejeter bien loin la politique et de faire appel uniquement aux intérêts matériels en s'en érigeant comme le seul et constant défenseur. Vous faites trop de politique ! a dit de sa voix la plus perçante un député qui, pour n'avoir jamais tenu de portefeuille, n'en a qu'un plus vif désir de siéger sur le banc ministériel. On ne pouvait mieux révéler ses tendances, bien que le reproche fût à coup sûr singulier dans la bouche de ceux qui, l'an passé, faisaient durer pendant vingt-sept séances la discussion de la nouvelle loi scolaire et, au début de la présente session, prolongeaient durant treize jours la discussion de l'adresse pour ressasser les mêmes éternelles rengaines pendant les quarante et une séances — nous ne comptons pas les séances du soir — absorbées par les budgets de l'intérieur, de la justice et de l'instruction publique et la loi sur l'enseignement moyen. Néanmoins, un assez grand nombre de bonnes gens, peu experts en sciences économiques et qui sont toujours prêts à hurler avec les loups, se sont laissés prendre à cette glu grossière, d'autant plus qu'il est dans la nature humaine de crier plus volontiers famine que richesse et que quiconque renchérit encore sur les plaintes individuelles est assuré de trouver pour approbateurs tous ceux qui se plaignent et se lamentent.

Si cette discussion sur notre situation économique était tant soit peu intempestive en ce qui concerne le moment où elle s'est produite, il s'en faut toutefois qu'elle ait manqué d'intérêt. On n'y a pas seulement entendu les disciples de Jérémie, se gardant soigneusement d'indiquer les remèdes topiques à des maux devant lesquels eux-mêmes s'étaient trouvés autrefois impuissants, qui souvent leur avaient servi d'excuse ; d'autres orateurs sont venus développer les idées les plus extraordinaires, en accumulant comme à plaisir les erreurs dans leurs discours. Ainsi, l'ancien ministre dont nous parlions tantôt, s'exprimant au nom de l'agriculture, est venu réclamer pour les engrais une tarification établie depuis plus de trois ans ; un autre député des Flandres a

Digitized by Google

émis cette assertion stupéfiante que « le budget des travaux publics était la seule planche de salut des agriculteurs », et le représentant d'un de nos districts industriels, faisant la nomenclature des droits d'entrée imposés en France aux principaux produits de notre industrie, a cité inexactement six taxes sur huit ! On a même pu constater par là, une fois de plus, la vérité de cet axiome d'un de nos parlementaires, que nulle part on ne peut aussi impunément qu'à la Chambre avancer les faits et les chiffres les plus risqués sans avoir à redouter la contradiction ni la rectification. Et l'on ne s'est pas borné à ces citations défectueuses, on a, de plus, très ouvertement, réclamé cette protection masquée qui s'appelle la réciprocité, on a fait le procès à tout libre-échange qui n'est pas bilatéral. C'en était, par instants, à croire que l'on était remonté à trente ans en arrière, aux beaux temps de l'échelle mobile et des droits différentiels, et le vent du nord-est semblait avoir insufflé dans les esprits ces idées antilibérales qui ont remporté chez nos voisins d'Allemagne une victoire momentanée; on ne nous a pas même épargné la réédition de la fameuse théorie de la balance du commerce dont, il y a deux mois à peine, on pouvait lire ici une nouvelle et lumineuse réfutation [1].

Heureusement, après ces cloches au son lugubre, on en a fait vibrer d'autres, au tintement plus rassurant. Les orateurs du gouvernement ont rétabli les faits sous leur jour réel et montré qu'il nous restait quelque espoir. Peut-être même la presse libérale eût-elle dû donner une publicité plus étendue à ces discours pleins de force et de bon sens, car, lus par un plus grand nombre de personnes, ils eussent largement contribué à dissiper de fausses et injustes appréciations. Le discours de l'honorable ministre des finances surtout est un exposé irréfutable de la situation actuelle et de ses causes, des seuls remèdes pratiques qu'elle comporte; il ne saurait rencontrer ailleurs la contradiction qu'il n'a pas trouvée à la Chambre.

[1] *Libre-échange et protection,* par Ern. Van Elewyck. Livraison du 15 avril 1881.

Digitized by Google

Au fond, notre situation est-elle bien si terrible et si désespérée? Elle est pénible, assurément, si on la compare avec celle qui existait il y a six ou sept ans; mais qui ne sait que ces années de prospérité fabuleuse qui ont suivi la guerre franco-allemande ont été des années exceptionnelles, hors de pair, dont le retour ne saurait de longtemps se produire? Au contraire, si l'on prend pour terme de comparaison les années précédant la guerre, si l'on confronte les unes avec les autres des périodes décennales, on voit que les progrès et l'amélioration ont été considérables et constants. La moyenne décennale de notre commerce général est, de 1831 à 1840, de 356,141,304 francs; de 1841 à 1850, de 619,869,613 francs; de 1851 à 1860, de 1,446,412,188 francs; de 1861 à 1870, de 2,588,068,784 francs, et de 1871 à 1880, de 4,463,202,697 francs. Voilà, à coup sûr, une singulière décadence; et les chiffres relatifs à nos différentes industries ne font que confirmer ces chiffres généraux. Prenons, par exemple, le charbon, le fer et le verre, si malades, si près de succomber; ils exportaient comme suit leurs produits en 1870 et 1880 :

	1870.		1880.	
	Poids en kil.	Val. en francs.	Poids en kil.	Val. en francs.
Charbon (houille). .	3,176,000,000	47,637,000	4,493,145,000	62,904,000
Fer . . .	240,490,000	45,464,000	277,971,155	87,921,000
Verre . .	45,499,000	15,726,000	101,013,983	49,675,000

Ajoutez à ces exportations la consommation intérieure, et vous verrez l'accroissement ressortir avec plus d'évidence encore. Dans toutes les branches de l'activité nationale, il en est de même. Que prouve l'augmentation du nombre des moteurs à vapeur — 9,294 en 1870, 13,586 en 1879 — sinon une activité de plus en plus croissante de toutes les industries? En même temps, le nombre des bras employés s'augmente avec le taux des salaires, et jamais on n'a produit plus ni mieux qu'aujourd'hui. Mais, dit-on, les prix de vente s'avilissent, ils ne couvrent plus ou ils couvrent à peine les frais. Cela est vrai si l'on continue de comparer les prix actuels à ceux de 1873-75; cela est inexact si l'on met en

Digitized by Google

regard 1870 et 1880, c'est-à-dire deux années moyennes. Qu'on en juge par la comparaison du cours de la bourse aux deux époques; elle est tout à fait éloquente et démontre que le public doit avoir au moins, à présent, une certitude de bénéfices égale à celle d'il y a onze ans, pour payer notablement plus cher les titres qu'il achète. Les actions de la Société Cockerill, cotées maintenant 950 francs, valaient alors 880 francs; celles du charbonnage des Produits, 3,100 francs au lieu de 4,700 francs; celles des Glaces de Floreffe, 650 francs au lieu de 1,100. Nous ne voulons pas multiplier les exemples, mais le relevé de la cote est une occupation que nous recommandons aux *laudatores temporis acti*. Les mercuriales des céréales ne sont pas moins curieuses à consulter; elles justifient l'assertion de M. le Ministre des finances que le prix des grains est pour ainsi dire resté stationnaire, tandis que le prix de la viande et du beurre augmentait notablement. On a parlé de la diminution déplorable de la valeur vénale et locative des terres. Où donc trouverait-on aujourd'hui un hectare à acheter pour 3,946 francs et à louer pour 102 francs en moyenne, comme en 1866, bien que l'on ait, de 1847 à 1879, livré à l'agriculture 87,690 hectares de terrains communaux autrefois incultes? Et d'ailleurs, peut-on nier l'essor de la fortune publique quand on voit l'accroissement continu du rendement des impôts, des dépôts dans les caisses d'épargnes, du portefeuille de la banque? Est-ce à dire qu'il faille proclamer que tout est pour le mieux dans le meilleur des royaumes? En aucune façon; mais une rapide revue du chemin parcouru depuis dix ans n'était pas inutile pour montrer que nous ne marchons point précisément à la ruine. Il y a eu, certes, des pertes, de dures pertes, à la suite d'une crise universelle, et non locale; ce n'est pas en récriminant, c'est en luttant, en travaillant avec énergie et persévérance qu'on parviendra à les réparer.

Dans quelle mesure le gouvernement peut-il et doit-il encourager cette œuvre de réparation, y participer même? Là est, en somme, le côté essentiel de la question et celui sur lequel nous voudrions principalement insister.

Digitized by Google

La Belgique, pays producteur par excellence, a certainement pour premier devoir de rester toujours en éveil, de lutter sans trêve pour conserver ses anciens débouchés, pour s'en procurer de nouveaux; elle a le devoir de s'efforcer de maintenir à la fois la supériorité et les prix avantageux de ses produits, et le gouvernement, défenseur de l'intérêt général, ne saurait avec trop de vigilance concourir à la conservation, à l'amélioration de cette situation. Pourtant, quand notre commerce et notre industrie ressentent les effets d'un état de choses sévissant sur le monde entier, la faute en peut-elle être imputée au gouvernement? Et si la reprise des affaires ne s'effectue pas avec une rapidité plus grande, le gouvernement, encore une fois, en est-il responsable? Pas plus qu'on ne lui attribue l'avantage et le mérite des temps prospères, on ne doit lui imputer à charge les époques difficiles et exiger presque de son intervention la transformation soudaine de la situation dans laquelle, ainsi que tous les pays, la Belgique se trouve en ce moment. C'est même, disons-le, un singulier phénomène, et se reproduisant chaque jour, que celui des hommes qui proclament à cor et à cri l'inaction du gouvernement, son insuffisance à remplir ses devoirs, et qui cependant veulent sans cesse augmenter ces devoirs. Comme si l'on pouvait le plus quand on ne peut pas le moins, comme si ce gouvernement, incapable de venir à bout d'une tâche restreinte, allait trouver tout à coup la force d'accomplir une tâche double ou triple. En outre, quoi que le gouvernement dise et fasse, ceux-là mêmes qui se rendent le moins compte de ses actes sont toujours aussi ceux qui proclament le plus haut son inaction, en préconisant de prétendues réformes qui ne réformeraient absolument rien.

On a, par exemple, affirmé que la création d'un ministère spécial de l'industrie, du commerce et de l'agriculture serait la panacée à tous les maux. Voyez, fait-on, ce qui se passe en France, en Allemagne, en Italie, dans tous les grands pays d'Europe. Partout un département semblable existe; il est donc indispensable que nous en ayons un également. Dans l'empressement, la chaleur que l'on met à soutenir cette

Digitized by Google

thèse, on a même pris texte d'un simple *vœu* émis par la Chambre des communes d'Angleterre, non, comme on l'a dit, en faveur de l'institution d'un ministère du commerce et de l'agriculture, mais en faveur d'une réorganisation des services du *Board of Trade*, de façon à imprimer une direction unique et meilleure à des bureaux à présent répartis dans différents départements. Ce n'est que sous bénéfice d'inventaire que M. Gladstone a approuvé le vœu et, par suite, décidé de son adoption. Avec son admirable compétence administrative, il a montré que le bureau d'agriculture ne pourrait guère s'occuper que de statistiques, jugées sans utilité officielle par les États-Unis, qui vont justement supprimer leur office agricole. Que si l'on s'enquiert des attributions du nouveau ministère auprès de ses protagonistes, ils répondent qu'il reprendra une partie de la charge qui incombe aujourd'hui au ministère des travaux publics, notamment en ce qui concerne les tarifs de chemins de fer, et qu'il aura en même temps « des rapports très intimes et constants avec le ministère des affaires étrangères, au point de vue de nos consulats. » L'explication n'est pas fort claire, elle a de plus le défaut d'assimiler des choses qui n'ont entre elles aucune similitude. De ce que, par exemple, dans certains cas, une fracture de la jambe entraîne l'amputation du membre blessé, peut-on logiquement conclure qu'il faut couper toutes les jambes cassées? De même, la Belgique ne peut être, en toutes choses, administrée et régie comme les grands pays d'Europe. Ainsi, en France et en Angleterre, les chemins de fer sont entre les mains de l'industrie privée, de grandes compagnies désireuses avant tout de retirer de leur exploitation les plus gros profits possible, aux dépens de ceux qui sont obligés de leur confier leurs transports. L'intérêt particulier est donc en opposition avec l'intérêt général, et celui-ci, par l'organe d'un membre du gouvernement, contrôle les actes des compagnies, tâche d'obtenir d'elles des tarifs favorables à l'industrie et au commerce nationaux. Chez nous, de plus en plus, le réseau est concentré entre les mains de l'État, et l'intérêt général, pour obtenir satisfaction, n'a qu'à faire exprimer ses vœux

Digitized by Google

dans le Parlement au ministre responsable investi de la mission de le satisfaire dans la mesure du possible.

Comme on le voit, la différence est considérable. Elle ne l'est pas moins quant à la mission du ministère des affaires étrangères. Les grands pays possédant des colonies, ayant à défendre au dehors des intérêts souvent plus politiques que commerciaux, sont naturellement amenés à séparer les affaires diplomatiques des affaires commerciales et à en confier la gestion à deux ministres différents, à posséder un corps consulaire exclusivement composé de nationaux et largement rémunéré. La neutralité de la Belgique n'impose guère à son ministère des affaires étrangères ni à son personnel des préoccupations politiques absorbantes, elle leur permet de consacrer la majeure partie de leur temps et de leur travail au développement de nos relations commerciales. Par conséquent, encore une fois, un second ministère ne serait autre chose qu'une doublure d'un premier. Or, le ministère nouveau ne pouvant jamais agir que de concert, soit avec le département des travaux publics, soit avec le département des affaires étrangères, nous nous demandons — et beaucoup de monde se demandera avec nous — s'il est bien nécessaire de le créer, si les services qu'il rendrait en partie liée seraient bien l'équivalent des dépenses que nécessiterait immanquablement sa création. Car un département ministériel ne s'organise pas pour rien. Il doit avoir ses locaux, son budget, ses fonctionnaires réclamant, selon l'usage, des traitements d'autant plus gros qu'ils font moins de besogne, et ce n'est pas exagérer que d'évaluer à une couple de millions la dépense de premier établissement à effectuer de ce chef, et à une autre couple de millions la charge annuelle qui viendrait s'ajouter au budget général. Franchement, dans un pays aussi obéré que le prétendent les auteurs de la proposition, une pareille charge vaut la peine qu'on y regarde à deux fois avant de se l'imposer. Elle représente un capital de 50 millions au moins, et nous avouons que cette somme énorme pourrait trouver un emploi autrement utile et profitable. Parlerons-nous des lenteurs qu'entraînerait, pour l'expédition des affaires, ce

Digitized by Google

rouage nouveau? On se plaint de la surabondance des formalités; que sera-ce donc quand chaque objet devra passer par deux filières au lieu d'une?

Il a été affirmé que notre établissement consulaire laisse énormément à désirer, que tout y est à faire. En est-on bien sûr? Sans doute, il serait préférable que tous nos consuls fussent belges; leurs intérêts se confondraient alors avec les nôtres, et leur connaissance de nos ressources, de nos besoins serait autrement complète. Mais pouvons-nous, d'une part, nous imposer le sacrifice écrasant de rétribuer indistinctement tous nos agents consulaires, seul moyen efficace d'attirer les candidats belges en grand nombre, et, d'autre part, ces candidats se présentent-ils suffisamment dans un pays qui répugne à l'émigration? L'Institut de commerce d'Anvers réclamait l'autre jour, pour ses licenciés, un privilège dans le recrutement du corps consulaire. Il est plus que probable que le ministre des affaires étrangères lui aura répondu qu'il serait heureux de faire ce qu'on lui demande si, de leur côté, les licenciés postulaient des fonctions consulaires. Ah! si, comme en Angleterre, les cadets de famille émigraient presque tous, si nos fils d'industriels, leurs études finies, partaient au loin pour s'y créer des positions, le recrutement d'un corps consulaire exclusivement belge deviendrait chose aisée. En sommes-nous là? — Pourtant, tel qu'il fonctionne, notre corps consulaire est, à coup sûr, loin de mériter les reproches qu'on lui adresse assez gratuitement. Il a pris depuis quelques années une notable extension, et nous possédons 491 agents, alors que l'Angleterre en compte 660. Tous ces agents, ou presque tous, remplissent leurs délicates fonctions avec zèle et dévouement, et quiconque a eu l'occasion de s'adresser à eux sait quelle obligeance ils mettent à répondre aux demandes de renseignements. On serait même étonné si l'on savait combien les correspondances directes sont fréquentes et combien de lettres sont adressées par nos consuls. On se convaincrait, surtout en les lisant, de l'espèce de découragement qui parfois s'empare d'eux quand ils voient le peu d'écho que rencontrent dans la

Digitized by Google

mère patrie leurs conseils et leurs avis. Cette impression, qui se retrouve dans le *Recueil consulaire*, auquel tous collaborent, excellente publication, plus considérée à l'étranger que chez nous, montre que nous éprouvons une peine invincible à repousser la routine quand il s'agit de nous créer des relations nouvelles ou de porter notre activité dans des domaines inédits. Ne tirait-on pas dernièrement à la Chambre, de nos statistiques commerciales, cette étrange conclusion que notre mouvement d'affaires étant très faible avec les pays lointains, c'était de préférence en Europe que nous devions chercher des débouchés? Entre deux affaires, l'une au loin, l'autre en Belgique, on peut être certain que nous donnons toujours la préférence à la seconde, les bénéfices fussent-ils de moitié ou d'un quart. C'est ce qui explique la perte de plusieurs clientèles lointaines que nous eussions dû conserver toujours, même en l'absence de banques facilitant nos transactions d'outre-mer. Sur plus d'un marché du dehors, ne vend-on pas, pour marchandises anglaises et américaines, des marchandises belges revêtues de marques ou d'étiquettes dissimulant leur véritable origine?

Nos consuls ne se bornent pas à cette collaboration périodique au *Recueil consulaire*, à cette correspondance non officielle si active; ils tiennent le gouvernement au courant de tous les faits notables survenus dans leurs arrondissements et pouvant intéresser notre pays. A tout instant on lit dans le *Moniteur* des extraits de leurs communications, et le département des affaires étrangères en remet copie à tous les journaux, qui leur préfèrent à tort des racontars parisiens ou des faits-divers sans valeur. De son côté, le ministère des travaux publics, dans son bulletin si utile des adjudications officielles, mentionne les adjudications principales de l'étranger avec toutes les indications nécessaires à ceux qui veulent y prendre part. Nos consuls seront encore les précieux collaborateurs de ce musée commercial dont la presse n'a pas non plus suffisamment annoncé la création et fait ressortir les avantages. On y verra réunis des échantillons de tous les produits les plus aisément vendus sur les marchés

Digitized by Google

lointains, avec indication des prix de vente et de transport, de telle sorte qu'en se rendant à ce musée, — installé à Bruxelles, il aura bientôt une succursale à Gand et probablement ensuite dans d'autres centres — nos industriels et nos négociants pourront, pour ainsi dire sans frais et sans déplacement, se rendre compte de ce qu'ils doivent produire pour conquérir de nouveaux débouchés. Cette innovation ingénieuse n'a pas échappé aux publicistes étrangers qui en avaient vu les débuts à l'Exposition nationale, et l'on en organise des copies en France et en Allemagne. N'est-ce pas la preuve que notre gouvernement a fait plus et mieux que les autres gouvernements?

Nous en convenons, pour que tout cela porte ses fruits, il faut d'abord que nos industriels se décident à quitter les sentiers battus, il faut ensuite qu'on prolonge nos voies de communication vers les pays d'outre-mer, au moyen de lignes de steamers. Ici peut-être l'action du gouvernement belge, de tout temps, n'a pas été assez résolue; il n'a pas assez osé subsidier des lignes transatlantiques et s'imposer des sacrifices qui eussent été largement compensés. Il est bien vrai que notre marine marchande n'a pas laissé de participer au progrès général. Son tonnage, de 1870 à 1879, a monté de 30,149 à 71,191 tonneaux, et personne ne révoquera en doute le mouvement toujours croissant du port d'Anvers. Mais, dans trop de cas encore, nos produits sont forcés de s'embarquer sur des navires étrangers, de subir même des transbordements en cours de route, et delà des frais considérables qui nuisent d'autant à leur placement facile. Des lignes directes, bien desservies, nous vaudraient certainement un courant au moins double d'affaires avec tous ces pays qui s'éveillent et pourraient bientôt devenir de précieux clients. Le pavillon belge doit flotter à la corne d'un plus grand nombre de navires et se montrer dans certains ports où il est resté ignoré.

Qu'est-ce, en somme, que ces lignes transatlantiques, sinon le complément de notre admirable réseau de chemins de fer, de ce réseau qui se développe sans cesse et desservira pro-

Digitized by Google

chainement toutes nos localités populeuses ? On pouvait voir, dans d'intéressants tableaux joints à l'*Annuaire statistique* de cette année, combien se sont rapidement étendues nos voies ferrées, dont la longueur atteint 4,012 kilomètres. Il est peu de pays où l'on ait marché plus vite, il n'en est pas où les tarifs soient plus réduits. Peut-être, en prenant quelques prix exceptionnels, arrive-t-on à trouver des différences favorables aux étrangers ; dans la moyenne, la palme du bon marché appartient, haut la main, à la Belgique. On connaît l'élévation des tarifs allemands et anglais. Il n'y a pas trois semaines que, devant la commission d'enquête de la Chambre des communes, le président de la Chambre de commerce de Sheffield déclarait que les taxes des chemins de fer ruinaient les fabricants et tuaient l'industrie. Le petit tableau ci-dessous démontrera jusqu'à l'évidence notre supériorité sur nos voisins du Midi, en renseignant le prix de transport d'une tonne-kilomètre à charge complète, qui coûte :

	En France.	En Belgique.
1re classe. . . fr.	0.16	fr. 0.10 à 0,06,4
2e —	0.14	0.08 à 0,03,6
3e —	0.10	0.06 à 0.02,27
4e —	0.08,5 à 0.04	0.04 à 0.01,7

En même temps, nos tarifs à l'exportation ont subi, depuis quelques années, des remaniements nombreux tout à l'avantage de nos industries. La zone d'échange de notre matériel a été largement étendue, au grand avantage des bassins charbonniers ; nos raccordements industriels ont été, l'an passé, soumis à un régime nouveau dont nul, à coup sûr, ne se plaint. L'instruction des demandes de raccordement a été simplifiée, les dépenses à faire dans l'intérieur des gares sont supportées par l'État, toute latitude est laissée aux particuliers. Quant au modèle des installations extérieures, le minimum de transport a été supprimé, les taxes spéciales également, et les tarifs normaux sont appliqués du point précis de départ des wagons. Enfin, moyennant provision, des comptes courants sont ouverts aux raccordés. Que

Digitized by Google

pourrait-on faire de plus et ne saute-t-il pas aux yeux que des réductions inconsidérées de tarifs n'auraient d'autre résultat que de faire solder par tous les contribuables la perte qu'en subirait le trésor public? La politique imposée au ministre des travaux publics est certes de favoriser le trafic intérieur jusqu'aux plus extrêmes limites; mais faut-il qu'il perde de vue le transit, cet élément considérable d'activité et de profit envié par tout le monde à notre pays? A la vérité, on réclame peut être trop du chemin de fer quand on exige qu'il participe quand même à l'amortissement des capitaux qu'il a absorbés, alors que cet amortissement ne s'effectue plus par suite du haut cours de la rente. Ce sont là quelques millions qui pareraient à des dégrèvements féconds d'ailleurs pour l'État sous une autre forme; car tout se tient et se lie et tout finit par tomber sous la coupe du fisc. Il y a là un point à examiner de près et qui mérite qu'on y regarde, non avec les yeux d'un théoricien abstrait, mais avec ceux d'un praticien doublé d'un homme d'affaires.

On a donc beaucoup fait depuis deux ou trois ans en matière de chemin de fer; ce n'est pas cependant une raison de se croiser aujourd'hui les bras, et la question des voies étroites est une question qui s'impose aussi à l'attention. Le département des travaux publics semble redouter un peu ces lignes nouvelles. « Les mailles de notre réseau sont très serrées, dit l'honorable M. Sainctelette, et je me demande où l'on trouverait dans notre pays l'espace nécessaire pour créer un chemin de fer secondaire de quatre-vingts kilomètres, comme en Italie. » Cet espace ne sera pas si difficile à trouver qu'on le pense, et c'est un fait frappant que les chemins de fer secondaires se sont surtout développés en Italie dans les provinces septentrionales, où justement les chemins de fer à grande section sont le plus nombreux. Les cadets font-ils tort aux aînés? En aucune façon; ils sont pour eux des affluents dont ils ne savent assez louer les services, lors même que leurs lignes sont presque parallèles, comme celles de Milan à Pavie. Et dans le bassin houiller de Valenciennes, la Compagnie du Nord est-elle en mauvaise intel-

Digitized by Google

ligence avec les entreprises de tramways à vapeur qui croisent ses lignes ? Les capitaux belges, qui ont pris une si large part à la construction de toutes ces voies à l'étranger, ne seraient pas moins empressés de s'associer pour la création de lignes belges, et, du coup, l'État se verrait sublevé de la tâche de construire à grands frais des kilomètres de voies ordinaires dont l'exploitation seule mange le plus clair bénéfice, pour rogner même parfois le bénéfice des autres. Ne pourrait-on chiffrer le profit à résulter de ce chef en prenant pour base les résultats obtenus par la petite ligne de Taviers à Embresin ? Loin donc d'être une cause de décadence pour les chemins de fer de l'Etat, les voies étroites, les tramways à vapeur multiplieront leur clientèle, et nous prévoyons le temps ou l'on s'étonnera de l'opposition que les uns ont pu faire aux autres. Ceci n'aura pas tué cela, mais lui aura infusé un sang nouveau et vivifiant.

Cette prétendue concurrence des voies de communication a été affirmée jadis, au moment de la création des chemins de fer. On prophétisait alors l'abandon des canaux et des rivières, et jamais on n'a construit autant de routes navigables que depuis quarante ans. Les deux bassins de Mons et de Charleroi, reliés par deux chemins de fer, ne savent assez dire les services que leur rendra le canal de jonction ni le tort que leur cause la lenteur avec laquelle il s'exécute, selon eux. On va plus loin. Dans quelques mois, la navigation de nuit sera autorisée et elle pourra s'accomplir sans danger, grâce aux postes télégraphiques installés depuis deux ans le long de nos principaux canaux et rivières. Ce sera une raison de plus de consentir à la suppression des péages réclamée par la batellerie et qui ne serait pas bien onéreuse pour le trésor, puisque ces péages ne lui rapportent, bon an mal an, que 1,700,000 francs environ. On a supprimé les barrières sur les routes de terre, on devra les supprimer aussi sur les routes d'eau, et, dans un cas comme dans l'autre, on verra que, tout compte fait, la réforme est avantageuse aux intérêts bien entendus des finances de l'État.

Toutes nos routes, à vrai dire, ne sont pas encore ouvertes

Digitized by Google

à la circulation libre ; mais le développement de la grande voirie, de 1,067 lieues en 1870 et de 1,319 lieues en 1879, montre que la réforme s'étend à une plus grande partie du pays. Le développement total de la voirie a suivi la même proportion — 1,477 lieues en 1870, 1,678 lieues en 1879 — et ses progrès seraient plus rapides encore si, dans quelques provinces, les fâcheux errements du département de l'intérieur, ses lenteurs à liquider les subsides ne venaient enrayer l'action provinciale et communale; mais, en somme, notre système de routes est toujours un des plus complets de l'Europe. Un écrivain anglais, il y a peu de temps, le proclamait « admirable », après l'avoir comparé à celui du Royaume-Uni.

Nul plus que l'agriculture ne profite de ces routes nombreuses, et certes elles sont de nature à atténuer des souffrances que l'on grossit évidemment beaucoup. C'est sur ces souffrances que s'est surtout étendu M. le ministre des finances, dans son remarquable discours, et il a victorieusement prouvé que le mal dont se plaignait l'agriculture n'était que la résultante d'une situation générale. La terre, comme tous les produits, a atteint durant quelques années des prix énormes, le taux des loyers s'est élevé de même, et aujourd'hui l'abondance de l'argent a ramené la valeur du sol à des proportions plus modestes, tandis que beaucoup de baux, conclus il y a six ou sept ans, imposaient aux locataires des fermages excessifs. Grâce à Dieu, plus de la moitié de nos terrains agricoles est exploitée par ses propriétaires (1,339,795 hectares sur 2,663,753), ce qui rend moins sensibles les effets de cette crise ; mais nombre de fermiers, cela n'est pas à nier, se trouvent dans la position la plus précaire. Qu'y faire? Quelque chose dont sont maîtres les propriétaires : réduire le taux des loyers, consentir à des remises partielles des fermages. C'est ce que font les grands propriétaires anglais qui, sentant que la ruine de leurs fermiers aura pour conséquence la quasi-impossibilité de louer ensuite leurs terres et préférant lâcher l'ombre que la proie, accordent 10, 15, 20 et jusqu'à 25 p. c. de réduction. Le sacri-

Digitized by Google

fice a sa dureté, mais ne vaut-il pas mieux le subir de bonne grâce que de se le voir imposé de force, après avoir gardé ses terres deux et trois ans sur les bras, comme il est arrivé à plus d'un propriétaire? Nous ne sommes point d'ailleurs, quoi qu'on dise, tellement obérés d'hypothèques qu'il faille choisir entre la mort ou la ruine, et, sous ce rapport, l'Angleterre, avec ses 58 p. c. de terrains hypothéqués, l'Allemagne, avec ses 25 p. c., envient assurément notre situation. Quant à l'État, il pourrait bien aussi faire quelque chose que d'autres gouvernements ont fait déjà : imposer davantage la propriété mobilière et dégrever d'autant la propriété immobilière. Est-il bien juste que celui qui a toute sa fortune en portefeuille échappe à toute taxe et s'exempte en fait des droits de succession, alors que le propriétaire terrien est toujours taillable et corvéable, soit par l'impôt direct, soit par les frais de mutation? On objectera que nulle part les impôts ne sont moins lourds qu'en Belgique, ce qui est vrai; on ajoutera que l'éventualité d'une conversion pèse sur le porteur de fonds d'État et que lui aussi doit subir les conséquences de l'abaissement du taux de l'intérêt, conséquences plus sensibles encore pour le détenteur de valeurs industrielles; on dira encore qu'il est bien difficile de taxer le revenu exact. Nous ne méconnaissons pas la valeur de ces objections, mais elles ne nous semblent pas tout à fait concluantes, et nous serions heureux si l'on s'attachait davantage à ce côté de la question, toujours un peu trop laissé dans l'ombre.

Au demeurant, nous répétons que les souffrances de l'agriculture ont été exagérées, qu'on a grossi surtout les effets de la concurrence que font à ses produits les exportations américaines. Cette manière de voir est corroborée par une consciencieuse et savante étude faite, le mois passé, à la Société centrale d'agriculture par un homme compétent entre tous, M. Leyder, professeur à l'institut de Gembloux. M. Leyder a montré avec les économistes les plus distingués que les exportations américaines sont bien près d'avoir atteint leur apogée et que le temps est proche où le cultivateur des États-Unis se

Digitized by Google

trouvera face à face avec des difficultés presque semblables à celles que rencontre le cultivateur européen. Que la production du Nouveau Monde dépassera toujours sa consommation, cela n'est pas niable, et il faut s'en féliciter, car autrement nous risquerions, sinon de mourir de faim, du moins de voir notre nourriture augmenter considérablement de prix, et partant, avec les salaires, les prix de revient de nos produits s'augmenter de façon à ne plus nous permettre d'exporter, voire de lutter chez nous contre la concurrence étrangère. Mais enfin la lutte sera moins rude pour nos agriculteurs et ils gagneront plus facilement leur vie s'ils écoutent les sages conseils de M. Leyder et se préoccupent de cultiver désormais industriellement leurs terres.

Dernièrement, en recevant une députation rurale des Flandres, le Roi lui disait que leurs provinces devaient devenir le jardin potager de Londres. Le gouvernement avait rendu plus aisée la réalisation du projet royal en multipliant les trains *légumiers*, et M. le ministre des travaux publics exposait à la Chambre, dans la discussion de son budget, les négociations entamées par lui avec les compagnies de chemins de fer anglais, pour favoriser encore ces exportations en tirant un meilleur parti de nos côtes. Les provinces wallonnes profiteront un jour, si elles s'y efforcent, de ce débouché considérable ; elles en profiteraient plus tôt, et les provinces flamandes aussi, si l'enseignement agricole était développé, répandu plus largement dans nos campagnes. Les conférences actuelles sont trop rares, elles ne sont pas toutes données par des hommes connaissant assez et la nature spéciale du sol et la langue, le patois de la contrée où ils parlent. On y remédiera probablement dans une certaine mesure par l'introduction au programme des écoles primaires des notions de science agricole ; mais il y a positivement quelque chose à faire dans l'organisation des conférences pour qu'elles répondent au but de leurs fondateurs et popularisent des procédés de culture beaucoup trop peu connus de nos cultivateurs. La diffusion de l'enseignement, sous quelque forme qu'elle se produise, concourt donc à l'amélioration du sort

Digitized by Google

de toutes les classes de la société, et les adversaires du budget de l'instruction publique ne se rendent pas assez compte du tort que leur vote négatif — s'ils triomphaient un jour — causerait à l'agriculture entière, dont ils se disent les plus fermes soutiens.

Mais pour implanter chez nous ces procédés nouveaux, il faut des fonds, et nos petits fermiers, dont les frais généraux sont déjà presque doubles de ceux des fermiers anglais, ont parfois quelque peine à mobiliser leurs ressources. Ils pourraient bien, comme ceux-là, constituer des syndicats et faire du *cooperative farming ;* malheureusement, l'esprit d'association n'existe guère chez nous que pour la poursuite des plaisirs, et chacun préfère peiner davantage seul que d'aliéner une parcelle, si minime qu'elle soit, de ce qu'il croit sa liberté d'action. L'organisation d'un crédit agricole seule viendra parer à cet inconvénient. On l'annonce comme ne devant plus longtemps tarder, et M. le ministre des finances a promis de déposer, avant la fin de la session, un projet de loi modifiant dans ce but les statuts de la Caisse d'épargne, de façon à la faire servir de pivot à l'institution nouvelle. L'augure en a été accepté avec bonheur par nos populations agricoles, qui espèrent voir la loi votée plus rapidement que le fameux code rural enfermé depuis des années dans les cartons parlementaires.

Avec un système équitable d'impositions, une solide éducation spéciale et un crédit agricole facilement accessible, notre agriculture ne redoutera plus nulle concurrence et cessera bientôt de faire entendre des plaintes. Elle ne se montrera pas plus protectionniste que les colonisateurs du Far-West, les grands apôtres du libre échange aux États-Unis, parce qu'elle comprendra que la protection, suivant le mot fameux de Cobden, ne peut avoir d'autre effet que de « faire vendre les grains aux prix de Dantzig et payer les loyers aux taux d'Angleterre ». N'est-il pas au, demeurant, un facteur capital en matière de prospérité agricole, et un facteur que tous les systèmes mercantiles du monde sont incapables de régler : la température ? Jamais les droits protecteurs n'ont

Digitized by Google

arrêté les gelées tardives, les pluies désastreuses, les sécheresses, tous ces malheurs qui se sont abattus avec une désolante persistance sur nos campagnes pendant quatre ou cinq ans, et cette impuissance des droits protecteurs à triompher des intempéries dit assez qu'ils ne sont pas le remède souverain à des souffrances heureusement passagères.

Libre échange et protection, ou protection déguisée sous le nom de réciprocité, on en revient toujours là quand on parle de la situation matérielle d'un pays, parce qu'au fond tout se résume dans ces deux grandes doctrines, se livrant aujourd'hui de nouveaux combats, alors que la lutte semblait à jamais close il y a vingt ans. Qui eût dit alors que dans les Chambres de ce pays producteur, de ce pays libéral, la liberté du commerce trouverait des adversaires déclarés, que l'on serait aveugle au point de sacrifier l'intérêt des consommateurs, cette immense majorité, à l'intérêt restreint des producteurs, après les cruelles leçons de l'expérience? Et à quel moment se produisent ces étranges doctrines dont l'application, on l'a victorieusement prouvé, nous laisserait désarmés en face des revendications socialistes, puisqu'elle consacrerait le droit au travail? Au moment où nos voisins élèvent leurs barrières, où va se discuter le traité de commerce avec la France, le principal consommateur de nos produits. Oui, alors que l'on voit ce grand pays promulguer un tarif général qui est presque un retour à la protection, on réclame des droits prohibitifs contre certains produits français comme pour provoquer des représailles, et en même temps on voudrait voir nos frontières du midi larges ouvertes à l'industrie belge.

Ces négociations du traité de commerce avec la France ont une importance immense pour l'avenir de notre pays. On sait comment elles ont été conduites d'un côté, les lenteurs apportées à la promulgation du tarif général, seule base pratique d'une entente, et la rapidité avec laquelle on voudrait à présent nous voir conclure, à peine de nous trouver sans traité à la date fatale du 9 novembre, car les Chambres françaises doivent se séparer à la fin de ce mois et ne rentrer qu'en décembre. Fort heureusement, l'Angle-

Digitized by Google

terre a protesté avec énergie contre ces procédés un peu cavaliers et ses protestations ont trouvé de l'écho en France. On demande et l'on a quelque chance d'obtenir une prolongation de six mois pour la mise en vigueur du tarif général. Ce que l'Angleterre obtiendra, nous l'obtiendrons également par suite de la clause de la nation favorisée, il y a donc de ce côté des lueurs d'espérances. D'un autre côté, nous avons vu que l'un des commissaires français envoyés à Londres est M. Amé, l'ancien directeur général des douanes, qui représentait le mois passé, dans le *Journal des Économistes*, le tarif général comme une machine de guerre destinée à obtenir pour la France des concessions équivalentes à celles qu'on lui demandera. C'est un indice rassurant encore, qui nous permet de considérer l'avenir comme devant être moins sombre qu'on ne l'aurait un instant supposé, et il va sans dire que le gouvernement ne négligera aucun effort pour obtenir tout ce qu'il est possible de son co-contractant, bien qu'il n'ait plus pour l'aider dans sa tâche délicate le concours de ces chambres de commerce permanentes auxquelles ont succédé, sans les remplacer, hélas! comme on l'espérait, les associations dues à l'initiative privée.

Mais si, en dépit des efforts du gouvernement, ce traité nouveau devait créer des entraves à nos relations commerciales avec la France, nous nous garderions bien de fermer à notre tour nos frontières, nous les ouvririons, au contraire, plus que jamais, imitant cet exemple de la Suisse qu'on nous citait justement comme modèle. Produisant alors à meilleur marché encore, nous irions prendre possession des débouchés lointains que la cherté de ses produits fermerait à l'industrie française protégée, et bientôt chacun de nous comprendrait que ce n'est pas un signe d'appauvrissement mais un signe de richesse que le placement de nos capitaux au dehors ; que le pays qui, par son régime douanier permet aux étrangers de venir réaliser d'énormes profits sur ses nationaux est un pays qui prépare sa décadence industrielle, au lieu d'augmenter sa fortune et sa prospérité.

JULES CARLIER.

Digitized by Google

LA MER DU NORD.

Ce n'est pas la mer bleue où se mire et se mêle
Le beau ciel du Midi toujours d'azur comme elle
Que je veux chanter dans mes vers ;
La mer où les bateaux voguent comme des cygnes,
Dont les bords sont ourlés d'oliviers et de vignes
Et de larges pins toujours verts !

Ce n'est pas l'Océan aux falaises massives,
Où le troupeau hurlant des vagues convulsives
Est battu sans cesse et broyé,
L'Océan qu'on prendrait pour un grand cimetière,
Car de loin chaque flot semble un tombeau de pierre
Qui recouvre un marin noyé !

Non ! c'est la mer du Nord, la mer brumeuse et glauque
Qui berce avec sa voix exaspérée et rauque
Ses bruns enfants, les matelots ;
La mer du Nord qui vient en grondant vers la Flandre
Pour l'étreindre, comme un amant fougueux et tendre,
En des baisers pleins de sanglots.

C'est elle que je veux chanter : ses dunes blondes,
Ses mouettes formant sur les vagues profondes
Un archipel de blancs îlots ;
Et ses barques de pêche inclinant leurs voilures,
Et ses baigneurs joyeux mêlant leurs chevelures
Aux longues crinières des flots !

Digitized by Google

C'est elle ! c'est la mer du Nord ! la sœur jumelle
De la terre de Flandre, indomptable comme elle.
Sur leur double horizon mouvant,
— Dès que la nuit s'enfuit dans son manteau d'étoiles —
La barque et le moulin livrent tous deux leurs voiles
Au souffle impétueux du vent.

C'est sa côte étalant, dans les brumes dormantes,
Tant de hameaux coquets et de villes charmantes,
Fraîches oasis de la mer,
Ostende, Blankenbergh, Heyst, Nieuport et La Panne,
Où tous mes souvenirs s'en vont en caravane
Pendant les tristes mois d'hiver !

C'est devant cette mer où se mire un ciel terne
Que je peindrai la vie élégante et moderne
S'étalant au seuil des villas
Où les femmes, debout sous les dômes de verre,
Montrent leurs blancs profils, comme au fond d'une serre
De très pâles camélias.

Tout ce monde pimpant, poudré, rieur, prodigue,
Le matin sur la plage et le soir sur la digue
Viendra s'ébattre au bord de l'eau ;
Il papillonnera, ce monde tout en joie,
Drapé dans le satin, la dentelle et la soie
Comme des bergers de Watteau.

GEORGES RODENBACH.

Digitized by Google

PROSE ET VERS.

Émile Zola. *Le Roman sentimental*, 6e édition. Paris, Charpentier, 1880. — G. Flaubert. *Bouvard et Pécuchet*, roman posthume. Ibid., 1881. — Léon Cladel. OEuvres. *Le Bouscassié*. Paris, Lemerre. Édition diamant. 1881. — Em. Pouvillon. *Césette*. Ibid., 1881. — Richepin. *La Chanson des Gueux*. Édition définitive. Paris, Dreyfous, 1881. — Jean Aycard. *Miette et Noré*. 3e édition. 1881. — Ch. Grandmougin. *Nouvelles Poésies*. Calmann-Lévy, 1881, *Souvenirs d'Anvers*. Ibid., 1881. — Sully-Prudhomme. *Poésies*. — Armand Renaud. *Recueil intime*. Paris, Lemerre, 1881. — Aug. Dorchain. *La Jeunesse pensive*. Ibid., 1881.

La poésie et le roman, comme la peinture, sont en plein renouveau. Livré aux incessantes révolutions, aux mâles joies de la poursuite du beau dans le réel, l'art humain ne peut s'arrêter à la moindre trouvaille de forme, de ryhtme ou de couleur : « se contenter d'un vermisseau, » dit Faust, sous peine de voir sa conquête s'évaporer dans la formule et sa vie nouvelle se figer dans une école. Sa devise, au contraire, est celle où l'ignorance a toujours vu une malédiction; tous les types symbolisant l'humanité l'entendent, mais la voix qui crie à Adam : Tu travailleras, à Prométhée : Tu souffriras, au juif-errant : Marche ! est celle de la nature même, celle que s'honorent de suivre la philosophie, la politique, la science. Aussi libre qu'elles et plus délicat, l'art, s'il ne refleurit sans cesse, se fane, et meurt s'il ne marche. Les époques où il peut faire étape dans l'épanouissement d'une civilisation accomplie, se complaire dans la plénitude d'un principe arrivé à porter tous ses fruits, sont rares, deviendront plus rares que jamais, maintenant qu'un principe unique ne peut suffire à la civilisation, qui se sent incomplète si elle n'embrasse scientifiquement toute la sphère humaine.

Digitized by Google

Le moment devait donc venir où l'art moderne voudrait s'arracher à cette mise en scène chevaleresque, à cette psychologie superficielle, à cette idéalité forcée, à ces tons excessifs qui restent du romantisme, même au fond du génie des maîtres qui ont illustré cette révolution utile. On sait comment la peinture s'insurgea d'excès en excès, dût-elle sacrifier, ajourner du moins, bien des grandeurs vraies pour sortir des fausses grandeurs; retourner au métier pour retrouver une technique juste, une couleur franche; se confiner dans le genre pour atteindre là du moins à une interprétation approfondie, personnelle, de la nature. La révolution littéraire a été la même, plus difficile peut-être, ayant affaire à plus forte partie. Après V. Hugo, son Wiertz, Lamartine, son Scheffer, Musset, son Delaroche, elle eut ses Courbet, ses Millet, ses Stevens. En France surtout — sans parler du théâtre, qui retarde toujours — la poésie et le roman se sont jetés dans un fiévreux travail d'indépendance qui a ses délires et ses renoncements, ses chaudes humeurs et ses partis-pris de froide recherche. Le génie même ne peut plus faire école; on lui préférerait les aventures de l'extravagance ou le terre-à-terre des genres secondaires, n'importe quoi, pourvu qu'on s'affranchisse. Mais on imite encore en s'affranchissant, et l'on continue bien plus qu'on ne réagit. V. Hugo a marqué de sa griffe toute la poésie française : on le retrouve plus ou moins partout. Les uns ont cru lui échapper en se blottissant dans les petits sujets, aux mignonnes ciselleries; ces *poetæ minores* n'ont guère un beau vers qui ne soit un écho du grand poète. D'autres ont demandé le réel au scabreux et le relief à l'argot, comme si le maître n'avait pas employé la langue des truands ou de Cambronne et les mœurs de la maison de Saltabadil; ceux-là ne sortent du *bigorne* que pour retomber dans la *Légende des Siècles* ou *les Chansons des rues et des bois*. On a trop imité Musset d'abord, et avec succès; on l'abandonne : il rime mal, dit-on, ne cisèle pas, n'a rien du coloriste, et l'on croit s'émanciper en se rattachant à l'ornemaniste des *Emaux et Camées* ou au vigoureux fourrageur des *Fleurs du mal*. On a donc cherché la sonorité de la langue,

Digitized by Google

l'intensité du ton, la vigueur du coloris, dans les entortillements d'idées et de phrases, dans les hardiesses du nu, dans les préciosités des mœurs de joie : ici une invective à la virginité, là des scènes de lupanar, ou des tableaux de carrefour ; ailleurs,

L'impudence effrontée assise en une orgie. (Petrus Borel.)

Au moindre moment d'oubli, le maître reparaît sous ces masques, le maître de Gautier et de Baudelaire, et souvent, dans quels bas-fonds de romantisme ne retombe-t-on pas !

N'importe cependant, pourvu que, sous ces égales faiblesses : la mièvrerie ou la grossièreté, les mignardises obscures ou les dévergondages de virtuose, on sente par instants la forme s'éclairer, le ton devenir franc, le vers reprendre vie, et qu'un rien : une grâce, un trait, un simple rajeunissement de forme, fasse entrevoir la nature, la jeunesse, l'avenir, il faut applaudir, comme on aime les premières pâleurs annonçant le jour, ou les taches de sang des coquelicots dans la moisson mûrissante.

Dans le roman, Balzac domine encore, fait école ; on procède de lui par la filiation préconisée de Flaubert, moins avouée de Dickens. Mais M. Cladel met par-dessus tous les discours d'académie « dix vers quelconques de la *Légende des Siècles* », et M. Zola, qui malmène à l'excès le romantisme : « coup de folie, démence lyrique, ordure, » etc., s'en est déclaré un jour infesté lui-même ; il l'est plus qu'il ne l'a pu dire, car, si violemment qu'il en combatte le fond, il en admet non moins radicalement la forme, ne tarit pas d'éloges pour ces vers qui « ont l'éclat de l'or et la sonorité du bronze » et ne pense pas qu'on aille plus loin, — comme si un style pouvait atteindre à la perfection en ne contenant que « vide, démence, mots hypertrophiés, éclatant sous l'exagération baroque de l'idée ». — Tant il est difficile à une réaction de garder la mesure et l'indépendance ; quand on a de l'originalité, de rester dans la vérité, et d'être soi en voulant faire grand !

Une loi éternelle, qu'il est utile de renouveler, d'accomplir

Digitized by Google

sans cesse, préside à ces efforts : l'écrivain doit avoir sous les yeux ce qu'il peint de la nature, avoir observé, expérimenté, vécu ce qu'il met en scène de la vie. A ce prix seulement, on évitera l'art de convention, qui est l'art faux, ce que M. Zola appelle les mensonges du romantisme. Mais combien proclament ce principe sans l'appliquer ! Dans les deux derniers livres que je viens de lire, le prosateur et le poète semblent sous l'impression directe d'un coucher de soleil, et voici la lune qui paraît, ils la font entrer en scène complètement à faux :

La lune à l'opposé montre sa corne blanche.

Quand a-t-on pu voir le soir, à l'Orient, autre chose que la pleine lune ? Cela me rappelle un superbe paysage où les dites et mêmes cornes étaient tournées à l'envers. Ces réalistes de la plume ou du pinceau, non seulement n'ont pas observé, ils ne suppléent pas même à l'observation par un peu de connaissances. Depuis que le Pirée a été pris pour un homme, il n'est pas un écrivain, dans ces genres qui poussent les détails à l'extrême, qui ne puisse être trouvé en défaut. Alph. Karr s'est amusé à relever des erreurs de botanique. On pourrait accumuler les fautes de géographie, d'histoire, de science naturelle. N'est-ce pas V. Hugo qui fait du courageux poète de *Mère sotte* et de *Saint Louis* un saltimbanque poltron, et M. Richepin ne vient-il pas d'attribuer à Tacite le *Malo periculosam libertatem ?*

Les naturalistes auraient moins que d'autres droit à ces erreurs. La *Revue des Deux Mondes* a déjà remarqué que leur chef prend l'observation pour l'expérimentation. Quand on lit *le Roman expérimental* de M. Zola, on s'étonne de voir jusqu'où peut aller cette confusion de langage, ce rapprochement impossible de mots. Les épreuves, les « péripéties » auxquelles un romancier soumet ses personnages en les plaçant dans des conditions qu'il demande à son imagination, pour en inventer ensuite les résultats, logiques, à ses yeux, mais variables selon l'écrivain, — y sont comparées aux observations que provoque le physiologiste, au moyen de procédés

Digitized by Google

qu'il demande à la nature, pour les appliquer directement à des êtres vivants et en expérimenter, sur la nature, les effets, toujours les mêmes, quel que soit l'opérateur. Invention de l'esprit observateur d'un côté, expérience exacte de l'autre. Cette différence radicale ne l'arrête pas : Claude Bernard et lui ont la même méthode. Le savant eût été bien étonné d'entendre dire « qu'instituer une expérience » à l'aide du curare, par exemple, et « faire mouvoir ses personnages » d'après l'idée qu'on se fait de la logique des passions, c'est tout un. A ce compte, Achille et Pénélope, Tartufe et Phèdre, Daphnis et Lélia, aussi bien que le baron Hulot, ont été soumis aussi à des épreuves dont les auteurs les ont fait sortir selon qu'ils comprenaient la nature humaine, et il n'est pas de romanciers ni de poètes, depuis Homère et Longus, qui n'aient fait du naturalisme et de l'art expérimental.

M. Zola ignore-t-il aussi que la psychologie a de nos jours une grande école expérimentale en Allemagne, en Angleterre et ailleurs. Étudier la nature par l'observation de soi et des autres, observation directe ou provoquée par toutes les expérinces possibles, est sans contredit une loi de l'art comme de la science. Mais cette étude est bien autant morale que physique. Claude Bernard n'est pas sorti de la physiologie. Les physio-psychologues appliquent la même méthode à l'homme entier. Le mot de Claude Bernard : « L'expérimentateur est le juge d'instruction de la nature », est réalisé par eux, et la nature qu'ils *instruisent* est la nature complète, sensible et passionnelle, tout le domaine du roman. D'où il faudrait conclure que le romancier doit être avant tout un psychologue et connaître à fond cette science moderne qui ne lui permettra pas de négliger, mais qui le rendra plus apte à pratiquer, au contraire, l'observation directe, et, chaque fois que possible, l'expérience sur soi ou sur autrui. Mais après Claude Bernard, M. Zola invoque Balzac, Stendahl, Flaubert : des observateurs. Les maîtres, les vrais maîtres de l'expérience seraient Hœckel, Herbart, Wundt, Bain, Spencer, Murphy, Delbœuf, Bernard Perez.

Ce n'est pas une querelle de mots : quand il s'agit d'une

Digitized by Google

méthode, d'une méthode plus exacte, on ne peut être trop méthodique dans son exposé, ni trop exact dans les termes.

Comment un grand romancier, un critique de théâtre qui montre parfois tant de bon sens, se laisse-t-il aller à ces écarts de plume? C'est que l'ardeur de rendre l'art plus naturel et plus humain l'emporte; que la passion légitime de l'arracher au convenu banal pour le rendre à la vérité analysée, l'exalte au point de le faire sortir de la vérité raisonnée.

N'importe encore, si le coup de fouet lance l'attelage en avant, si le mot impropre sert de consigne à un progrès exact, si le roman d'expérience nous sauve du roman de plates aventures, et le naturalisme de « l'artialisme »; si l'homme mieux compris, la société mieux étudiée, les mœurs prises sur le vif, animent les œuvres, les placent en franche démocratie, posent au devoir privé et social des problèmes clairs, chassent les ombres et les déclamations, conjurent les songes creux de l'idéalisme en même temps que le style qui sonne creux: il faudra applaudir de virils essais, même s'ils avortent, des conceptions fortes, si bizarres que soient les manifestes qui les annoncent. Vienne le génie, sa route sera déblayée.

Deux tendances générales s'accentuent plus nettement chaque jour dans cette remise au creuset de l'art littéraire. L'une demande des mœurs plus saines et « l'expression spontanée » à la vie des campagnes. L'autre cherche les « documents humains » dans les corruptions de la grande ville ou dans leur parodie en province. Toutes deux sont naturalistes. L'école rustique mêle à ses exactitudes plus d'idéal, à ses analyses plus d'émotion : l'auteur ne craint pas de s'y montrer avec son âme. L'autre veut fouiller l'observation, pousser l'analyse jusqu'aux derniers détails des choses, jusqu'à l'impassibilité complète de l'opérateur. La première se contente du développement d'un caractère ou d'une situation. La seconde tient davantage à l'unité d'une œuvre charpentée, d'un intérêt noué et dénoué par la seule logique des passions. Toutes deux s'accordent à peindre des choses vues, des mœurs observées. L'une et l'autre cherchent une sonorité nouvelle de langue et de

Digitized by Google

style. M. Zola y tient moins cependant; il pense « qu'on donne aujourd'hui une prépondérance exagérée à la forme », et c'est l'école rustique qu'il vise. Toutes deux me semblent possédées d'une même erreur, en faisant plutôt de la physiologie que de la psychologie et ne voyant souvent le naturel de l'amour que dans les appétences physiques. On a nommé leurs chefs : il y a trente ans, Stendahl et Balzac, à côté des bergeries de G. Sand ; il y a dix ans, Flaubert et M. Theuriet; aujourd'hui, MM. Zola et Alphonse Daudet en présence de M. Léon Cladel.

En attendant un nouveau roman de l'auteur du *Roman expérimental*, — une œuvre posthume de l'auteur de *Madame Bovary* vient de montrer aux théoriciens où aboutissent les théories. *Bouvard et Pécuchet* semble le résultat d'une gageure. Ce n'est que la conséquence directe d'un système. Nul n'a porté plus loin que G. Flaubert la conscience, le scrupule, le soin extrême qui consiste à tout connaître avant de rien écrire, à ne tracer aucune ligne que sur le vu des choses, dût-on employer de longues années, d'immenses voyages, des lectures sans nombre à préparer une œuvre. L'abondance des détails réels, peignant sur le vif les êtres, fouillés sur chair et sur place, rendus rigidement d'après modèle, dans un style impersonnel, soigné, empruntant à l'imparfait une intensité nouvelle, et où vibre par le menu l'impression exacte, — avait fait la vie, le succès de sa première œuvre. Balzac y renaissait, moins son abondance et sa largeur sans méthode, avec son observation sans pitié et sans réserve, et en plus, un fini de style où chaque phrase, chaque mot, chaque virgule avaient été contrôlés, pesés, ciselés, pris, repris, mis au point. Déjà dans l'*Éducation sentimentale* ce genre laissait sentir la minutie des recherches, le scepticisme du principe d'observation, le froid du scalpel; et la conception grandiose, le dramatique étrange du sujet n'en sauvaient pas *Salammbô*. Ici, le procédé se montre à nu. On pouvait dire de l'*Éducation* que rien, ni un incident, ni un type, qui pût servir à peindre dans un haut comique l'époque de 1848, n'avait échappé à l'auteur, rien, excepté l'âme, l'âme

Digitized by Google

sérieuse de l'époque. Ici, il n'est pas d'idées, d'aspirations, de créations, de progrès : philosophie, science, médecine, industrie, amour, arts, éducation, que l'auteur ne nous montre réduits à néant dès qu'ils miroitent dans le cerveau, différemment brûlé, de deux bourgeois qui consacrent une vie de loisir à essayer de toutes les curiosités et possèdent au plus haut degré cette plate infaillibilité des philistres à condamner ce qu'ils ne peuvent comprendre et à trouver à toute chose une objection banale qui leur en donne aussitôt le dédain : « Tout manque de base ! »

Certes, il y a là des satires, d'autant plus fortes que l'auteur, impassible, ne leur donne pas ce caractère, et le type des deux bourgeois est la plus forte de toutes. On se demande cependant si cet ensemble de défiorements, ce massacre de tout, se tourne seulement contre le vide de cervelle de messieurs Bouvard et Pécuchet et de leurs pareils, ou ne fait pas aussi des creux dans la vie moderne et le chaos dans l'esprit? Pourquoi cette patience à étudier presque toutes les créations de l'époque, à l'effet de s'en moquer sans en venger aucune? Ce n'est pas pour instruire, car on ne peut se fier à rien de ce qui passe de la science dans la bouche de ces braves imbéciles. Ce n'est pas, comme Rabelais, en vue de la langue à créer et d'une philosophie supérieure à répandre sous une intarissable verve. Ce n'est pas, comme M. Reybaud, pour déblayer le terrain économique de ses « utopies ». Serait-ce pour défendre la vraie méthode scientifique contre l'ignorance et la présomption bourgeoises qui se jouent de la science? Encore serait-il bon qu'on nous le fit comprendre. Nous sommes hommes et nous aimons à sentir dans qui nous parle un homme comme nous et non un instrument enrégigistrant automatiquement des expériences. Non! Ce nouveau Panurge en double expédition, ce Jérôme Paturot à deux têtes sous le même bonnet s'attaque aussi bien à la jeune philosophie qu'à une religion surannée, à la science qu'à l'empirisme, à la liberté qu'aux tables tournantes, et l'on voit, dans le plan de la fin, qui n'a pas été rédigée, que l'auteur aurait fait de nouveaux emprunts à Buchner et à Robin. Le ton

Digitized by Google

étant uniformément le même, comme il devait l'être pour garder la vérité des deux personnages, on serait tenté de dire : « Nous allons tomber dans l'abîme effrayant du scepticisme », si Pécuchet, l'idéaliste, ne rendait cette crainte ridicule en l'exprimant, et si cela « n'effrayait, selon Bouvard, le réaliste, que les pauvres cervelles ». La science, évidemment, reste intacte et la vie moderne n'a pas besoin d'être vengée. Flaubert a voulu continuer sa peinture analytique de la stupidité bourgeoise : cruel document humain de notre temps ! Et, comme il répudie toute personnification, du mieux, toute intervention de l'auteur ; comme il veut peindre tout, excepté l'un des côtés du réel qui est l'âme de l'époque, sa vérité et sa vie, comme il doit faire parodier cette âme même par cet esprit de philistres qui profane tout ce qu'il touche, son procédé impersonnel le mène logiquement, en même temps qu'à une sécheresse de variété monotone, à un mépris général, très personnel. Ce qu'il a peint dans ce comique froid, c'est l'universelle sottise humaine, vue à travers une imbécillité exceptionnelle. Ses deux héros ne sont pas des êtres humains, ce sont des abstractions entassant en elles tous les détails possibles d'une classe de sots ; ce ne sont pas des caractères, ce sont les miroirs d'un kaléidoscope, et l'on tient le système en aveu : Où jadis l'on ne voyait que le talent, on voit aujourd'hui les ficelles.

L'école rustique se garde de ces apparences et de ces abstentions sceptiques. L'auteur de *Montauban-tu-ne-le-sauras-pas*, ardent manifeste de la genèse de l'art dans la nature, vient de faire son entrée dans la collection de choix, sorte d'elzévirs, où M. l'éditeur Lemerre n'admet que ses auteurs favoris, ses poètes consacrés. Ses œuvres y sont annoncées et l'édition commence par un roman qui « fait date » pour l'auteur et fait école dans la littérature champêtre : *le Bouscassié*. Que nous sommes loin des paysanneries de madame Sand, et comme elles semblent conventionnelles auprès de cette forte rusticité, comme elles sont à l'eau de rose devant ces étreintes puissantes de l'homme avec la nature ! Ici, tout est vécu, rendu, avec l'ardeur de la passion du beau et un vigoureux

Digitized by Google

parti pris de rajeunir même les lieux communs. Telle page, dans sa rudesse serrée, est éclatante, neuve, classique dans le grand sens du mot, chaque fois que l'auteur, sous l'impression du sujet, oublie de demander de l'éclat à la nouveauté des mots du terroir ou à la prodigalité des couleurs. On ne peut nier qu'il n'y ait là « une manière » nouvelle, comme dit la préface, et une poésie portée dans la prose française.

J'ai dit : fait école. Le même éditeur publie — non dans sa collection réservée — un roman de l'auteur des *Nouvelles réalistes*, sa seconde œuvre : CÉSETTE, par M. Em. Pouvillon. C'est l'histoire d'une « pastoure » de son pays, écrite dans le genre du maître à qui le Quercy appartient, comme le Berry à G. Sand, la Bretagne à Souvestre, l'Alsace aux Erckman-Chatrian. Moins d'âpreté dans la volonté de faire beau, moins de force dans l'abondance, un peu de recherche et quelques néologismes, mais de la naïveté naturelle et des grâces simples, peu de complications d'aventures, assez de couleur locale aidant à l'originalité, et l'œuvre plaît ainsi, fraîche, sans nous troubler.

Les deux tendances se rencontrent aussi dans la poésie. M. Richepin a été condamné à trente jours de prison et 500 francs d'amende pour avoir exagéré la première dans la *Chanson des Gueux*. Il se défend d'avoir voulu représenter le peuple en des scènes où l'argot seul voile la crudité du vice et du crime. Son livre « ne contient, dit-il, ni théorie, ni apologie, mais des études, des peintures et *surtout des vers* ». Ces derniers mots seraient prétentieux, s'ils n'étaient vrais ; il y a beaucoup de bons vers dans ce volume. Les chansons, genre Villon, y sont pleines de traits d'une concision terrible dans leur menace ou leur obscénité ; écrites presque toutes en *bigorne*, elles ont une grossièreté voulue. Mais tout à coup, on trouve une page forte, animée, qui n'a guère qu'un défaut : c'est que tout ce qui n'est pas argot prend le ton de la *Légende des Siècles*, non sans y mêler encore des crudités ou des bizarreries de langage. Tels sont *la Petite qui tousse*, *le Grand'Père sans enfants*, et cette *Odyssée du vagabond* où les deux genres se mêlent et où passe une émotion pour ces

Digitized by Google

petits malheureux qui vont devenir forcément des vauriens :

> Il leur est arrivé de marcher du matin
> Au soir et puis du soir au matin, sans entendre
> Le son que fait un sou dans la main qu'il faut tendre.

Tout est voulu, plutôt que vécu, dans ce livre qui a fait du bruit. L'auteur en a écrit au coin de son feu les horreurs et les apitoiements, en virtuose, non en gueux. C'est un poète qui donnera sa mesure personnelle plus tard. Poète, oui ; poésie nouvelle, non. [1]

Le genre rustique en vers s'arrange mieux du récit que du lyrisme, et l'on croirait que M. Jean Aycard y a réussi, s'il fallait s'en fier au retentissement qu'il donne lui-même à son poème : *Miette et Noré*, lu pour la première fois le 13 février 1880, à Paris, dans le salon de M^me^ Edm. Adam, puis à Bruxelles et ailleurs, dans les cercles littéraires de France et de Navarre . . . pardon : et de Belgique. Les commentaires dont il encadre les fragments qu'il lit, commentaires reproduits en partie dans une préface, et le choix de ces fragments expliquent son succès plus que la valeur totale du poème. Renouveler l'art dans la vie du paysan, « sujet tout neuf en poésie » ; y trouver « l'expression spontanée » que l'auteur décrit « non pas celle qui se présente la première à l'esprit, mais celle qui, entre toutes, a l'air d'avoir été tout naturellement trouvée » ; écarter « les formes convenues », les phrases « déjà écrites » ; varier l'alexandrin pour en faire « un orchestre », suivant le mot de V. Hugo — toujours V. Hugo —; abandonner la rime riche dès qu'elle devient « la rime prévue ou inévitable » pour la rime « suffisante, mais inattendue », rien de plus juste et de plus vrai ; mais c'est dans l'œuvre qu'il faudrait trouver tout cela ; on ne peut dire mieux, il faudrait aussi bien faire. Ouvrez le

[1] Cet article aurait dû paraître il y a un mois ; l'abondance des matières nous a forcés à en ajourner l'impression. Depuis lors, de nouveaux livres ont paru, entre autres, un roman, *La Glu*, par M. Richepin, *Les Quatre vents de l'esprit*, par V. Hugo, etc. Nous en parlerons prochainement.

Digitized by Google

livre : quand la rime n'est pas fausse, elle est ordinaire; quand le vers n'est pas hâché en pièces, il ne sort pas de la commune facture; quand l'expression ne court pas vers l'étrange ou le faux : *bruisser, dardailler,* etc., elle n'a rien de spontané, à moins que l'auteur ne donne ce nom à des effets matériels de répétitions de toute sorte de petits mots dont il abuse : *flic, floc, flouc, — clic, clac, — frinc, flouc, flouc, — plaf, — té, té, — té, vé, — fric, boum, — zou, zou, — aï, aïe!* Dans les moments les plus émus revient l'inévitable onomatopée — est-ce ainsi qu'on appelait cela au collège? — Quand Miette est séduite :

> Elle a compris d'un coup sa misère et sa faute,
> Elle ne pourra plus marcher la tête haute,
> Et se sentir l'orgueil d'elle-même! *Aï!* Seigneur!
> Ce galant sans amour la laisse sans honneur.

Le ton, d'ailleurs, manque d'unité. Ce poète, qui prêche l'indépendance, imite tantôt Lamartine, tantôt Musset ou Gautier, et remonte de V. Hugo à Racine :

> Elle connaît la voix qui frappe son oreille,

ou au *Faust* de Gœthe, traduction en vers de M. Henri Blaze :

> C'est fait; lorsqu'à présent tu manges, c'est pour deux.

Cependant le succès de ces lectures est justifié. De jolis vers :

> Elle le suit des yeux, sans les ouvrir pourtant.

Des descriptions vraies, des portraits nets, de gracieux couplets dans les préludes de chaque chant, des émotions de détail, une chaste scène d'aveu de séduction, des tableaux pittoresques du Midi et de ses usages, dans un sujet sans haute portée, quelques vers comiques, peu de gaîté, même dans une histoire qui fait rire tous les personnages, peu de passion et assez de sentiments honnêtes, tel est ce poème qui ne nous aurait pas arrêtés aussi longtemps si l'auteur ne nous avait annoncé dans la poésie la rénovation qu'atteint Cladel dans le roman et qu'on chercherait ici en vain.

Digitized by Google

M. Grandmougin a été introduit en Belgique par son ami, M. Aycard :

> Car c'est par toi, mon frère au bon cœur, que je sais
> Que les cités du Nord accueillent nos poètes.

Comme son ami, il aime les *dig, din, don,* s'il parle du carillon d'Anvers ; les *pan, pan* et les *toc, toc,* s'il met en scène Quentin Metsys :

> Toc, toc, c'est votre fils ; toc, toc, mère, ouvrez-moi.

Il rappelle aussi plus qu'il ne le croit :

> Les poètes pensifs du romantisme en larmes.

J'ai dû mentionner déjà ses *Nouvelles poésies,* nombreuses, variées, recommandables. Ses *Souvenirs d'Anvers* sont un acte gentil de reconnaissance au Cercle artistique, au bourgmestre et aux hôtes anversois du poète. J'y aurais voulu plus de sentiment artistique devant le Musée Plantin, les tableaux de Rubens et la cathédrale, plus de vie dans le dénouement de l'histoire, bien commencée, de Quentin Metsys, une autre affirmation du rajeunissement éternel de l'art, que ce toast :

> Et revenant à l'Esthétique,
> Buvons, par de là le présent,
> Avec du vieux rhum authentique,
> A l'Art, qui gagne en vieillissant.

On sera peut touché d'un regret, dont la Muse, à la manière de Musset, console le poète, regret d'avoir passé quelques jours, à Anvers, sans caprice :

> Pourquoi suis-je resté sans un désir d'amour?

Le charmant tableau que le poète fait de lui et de la partie féminine de son auditoire promettait mieux que cela :

> Lisant mes vers, le soir, la tête un peu troublée,
> J'ai vu dans le public de beaux yeux captivants,
> Et des groupes exquis de la foule assemblée
> Me semblaient des Rubens et des Van Dyck vivants !

Digitized by Google

M. Aycard désigne lui-même, en vers assez négligés, le maître poète :

Ah! ce qui rend si beaux les beaux vers, l'art des vers,
C'est ce frémissement de poitrine oppressée,
Ce nombre aisé des vers qui semblent s'être offerts,
La respiration mêlée à la pensée.

Un de nous bien souvent a ce charme divin,
Le meilleur d'entre nous, notre Sully-Prudhomme.

M. Sully-Prudhomme n'est ni de l'une ni de l'autre tendance. Comme Alfred Stevens, qui ne se rattache ni à Courbet ni à Millet, il épanche, dans une poésie aussi éloignée du *Bouscassié* que de la *Chanson des Gueux*, les sentiments profonds d'une âme endolorie, la rêverie philosophique d'un poète qui semble souffrir, dans un milieu malsain, d'inanition d'amour et de nostalgie d'idéal :

Misérables humains que le baiser tourmente!

Sully-Prudhomme a la franchise de coloris, la finesse de tons d'Alfred Stevens, et il pousse plus loin que lui les effets mystérieux de l'intimité. M. Aycard dit vrai : C'est « le meilleur » d'entre les nouveaux poètes.

Il vient d'exposer ses idées dans la préface d'un volume de vers, dont le sujet, du moins, annonce un rajeunissement d'idéal. Après avoir affirmé son culte de la forme : « On n'est pas poète si l'on est insensible aux qualités purement acoustiques des vers, au rythme, au nombre, à la quantité, à la mesure, à la rime, » il revendique les droits de l'esprit et du cœur : « Les vers les plus poétiques sont ceux où la plus grande beauté d'expression est unie à la plus grande beauté de pensée et de sentiment. »

M. Armand Renaud : *Recueil intime*, est moins souffrant et moins inspiré que le maître. Mais ce jeune poète a quelquefois des hauteurs d'idée et des douceurs de sentiment. Écoutez un de ses *Spectres ardents :*

« Quand on veut tout aimer, quand on veut tout connaître,
Alors il aurait mieux valu ne jamais naître... »
— « Faut-il donc renier l'idéal? m'écriai-je.
La terre, est-ce le vrai? Le ciel, est-ce le piège?...

Digitized by Google

A son rêve doit-on forcément se blesser,
Et, si tu revivais, vivrais-tu sans penser? »
— « Moi, si je revivais, répondit le fantôme,
Je ne voudrais d'aucun espoir ni d'aucun baume.
Mon âme plongerait où mon âme plongea,
Je recommencerais ce que j'ai fait déjà ;
En vain ceux dont l'esprit est penché vers la terre
M'avertiraient de fuir la douleur solitaire ;
Dans la foudre et le vent je m'en irais encor,
Loin des chercheurs de joie et loin des chercheurs d'or. »

On ne peut affirmer mieux la puissance de l'esprit.

Voici, maintenant, l'émotion du cœur :

TRISTESSE DANS LA JOIE.

Tu demandes où vont mes pensers aujourd'hui,
Pourquoi je ne dis rien et si c'est par ennui?
Non, ce n'est pas l'ennui, c'est l'amour qui m'oppresse.
Si je courbe le front, c'est sous trop d'allégresse,
Comme un arbre au printemps se courbe sous ses fleurs.
. . . . . .

Mais cet accablement qui par toi m'est venu
A des charmes plus grands que rien qui soit connu,
Et, dans le tourbillon des voluptés sans nombre,
Nulle ne vaut pour moi cette volupté sombre
De la mélancolie au milieu de l'amour.
C'est une belle nuit à côté d'un beau jour ;
A côté du soleil à la splendeur sans voiles,
C'est la mollesse entrant au cœur par les étoiles.
. . . . . .

Si tout était pareil dans ce livre, nous pourrions saluer un poète.

Le volume dont Sully-Prudhomme a écrit la préface a un intérêt par son sujet même. « Les combats et les douleurs de la vingtième année » y trouvent « leur expression discrète », dit le maître. Ces combats, que parodie aussi M. Pécuchet, sont caractérisés en trois vers, où M. Aug. Dorchain, l'auteur de la *Jeunesse pensive*, trace son idéal :

Heureux qui peut passer, sans s'interrompre un jour,
De l'amour de sa mère à l'amitié sereine
Et de l'amitié sainte à son premier amour.

Digitized by Google

La préface pose mieux la question : « Cette inspiration surtout nous a vivement intéressé, dit Sully-Prudhomme. La source en est prise dans les plus nobles et les plus intimes souffrances de la jeunesse. Les mœurs en France, où l'on ne connaît pas les vraies fiançailles, rendent très difficile, depuis la puberté jusqu'au mariage, la condition des jeunes gens qui se respectent. Le jeune homme est à peu près abandonné à lui-même pour résoudre le cruel problème qu'impose à sa conscience notre état social. De là des scrupules pleins d'angoisses, des défaillances et des luttes héroïques, tout un drame intérieur éminemment poétique. »

L'homme doit-il, plus que sa sœur, sa fiancée ou sa mère, s'abaisser à d'indignes mœurs ? Ne peut-il, comme Marc-Aurèle se félicite de l'avoir fait, « conserver pure la fleur de sa jeunesse », pour être plus capable d'apprécier, de partager un véritable amour? Tel est le rêve qui fait lutter et souffrir le poète. A quelle distance il nous transporte des Petrus Borel, des Albert Glatigny, des Richepin, de Baudelaire, de Gautier et de tant de prétendus *jeunes* poètes qui, sincères ou affectés, se font une gloire du vice :

> Ainsi, railler l'amour, avoir l'âme assouvie
> Dès qu'une courtisane au visage hébété
> Vous vend, au meilleur prix, son sourire coté,
> C'est « être jeune » et là se borne votre envie !

Si l'œuvre répondait à l'idée, ce livre serait un gracieux, un puissant symptôme de relèvement ; car lorsque l'amour déchoit, la décadence approche. Il y faudrait pour cela plus de personnalité, des émotions fortes, de la grâce, et ce sentiment exquis, cette volupté, comme dit M. Renaud :

> De la mélancolie au milieu de l'amour.

Cette école, que j'ai déjà comparée à la peinture d'Alfred Stevens, se borne, comme lui, au *genre*. La poésie n'y aborde guère les sujets de haut vol, de longue haleine, ou elle n'y réussit pas. Les petits chefs-d'œuvre de Sully-Prudhomme : la *Première solitude*, le *Vase fêlé*, *Au jour le*

Digitized by Google

jour, etc., ont à peine plus de trente vers. Pour porter un sujet comme celui de la *Jeunesse pensive*, il aurait fallu être Sully-Prudhomme lui-même, le Sully-Prudhomme qui a écrit : *Damnation, le Peuple s'amuse, Couples maudits* et *les Caresses*.

Quand le maître réussit, la poésie est vraie, réelle, émue ; le ton est franc et profond, l'âme y vibre, la forme éclôt, le vers a des intensités naturelles qui répondent au sentiment du poète, l'impression vient des intimes profondeurs de la vie et nous y transporte, avec ce charme de mélancolie qui est tout l'art et tout l'amour, disait notre Ch. De Coster. Le printemps de la poésie est là.

Dois-je m'arrêter aux frontières belges et remettre nos romanciers et nos poètes *au prochain numéro* ? De MM. Aycard ou Renaud à MM. Eeckout et Hannon, il n'y a pas aussi loin que pourrait le faire croire ce contraste qui fait que les poètes parisiens sont appelés, aux frais de nos Cercles artistiques d'Anvers et de Bruxelles, à venir nous lire des vers qui ne valent pas toujours ceux de nos jeunes poètes, et que M. G. Eeckout a quitté Anvers, sa ville natale.

On annonce un volume de M. Hannon, un de M. Benoît Quinet, un de M. Rodenbach avec une préface de M. Aycard. Si M^lle^ Nizet, devenue M^me^ Mercier, se tait, c'est, sans doute, pour mieux chanter. Félix Frenay a des intimités qui lui sont naturelles et qui se rapprochaient de Sully-Prudhomme avant qu'il n'eût lu le maître. Il n'en restera pas à son premier volume.

On attend aussi un nouveau livre de Paul Heuzy, l'auteur d'*Un coin de la vie de misère*. M. Cam. Lemonnier, va publier à Paris sa *Thérèse Monique*, M^lle^ Vande Wiele, sa *Tache originelle*. Enfin le résultat du concours de Keyn nous montre M. Émile Leclercq donnant un pendant aux *Contes vraisemblables*, et M. Lemonnier se révélant sous une forme neuve et originale. Malheureusement, ces livres tardent à paraître :

Digitized by Google

Force nous est donc d'ajourner l'étude que nous devons aux écrivains belges.

Je ne veux pas attendre plus longtemps pour signaler deux nouvelles publications hebdomadaires: *L'Art moderne*, publié par d'anciens rédacteurs de *la Liberté*, et le *Journal du Dimanche* donné comme supplément par le journal *l'Europe*. On retrouve dans le premier, sous l'anonyme, des hommes d'un vrai mérite, un écrivain de forte trempe, un critique spirituel et un juge littéraire qui apprécie Flaubert et D'Israéli en penseur et en artiste. Le second, composé par M. Cam. Lemonnier, nous fait connaître la littérature française moderne, telle que les maîtres réalistes la transforment; il s'y est révélé , sous le pseudonyme d'Holbein, un écrivain original, vrai peintre de portraits littéraires, qui saisit les ressemblances, colore les physionomies avec force et avec finesse. C'est ainsi, des deux côtés, qu'on formera le goût en Belgique, par des appréciations justes, par des modèles de style, et que nous en arriverons à ne plus avoir seulement des livres et des journaux, mais des écrivains et une littérature.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LE DISCOURS DE M. PIRMEZ A LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE DE PARIS.

M. Pirmez a prononcé à la Conférence monétaire de Paris, le 7 mai dernier, un discours spirituel et agréable à lire. Seulement, on dirait que l'aimable orateur revient de quelque planète lointaine, ou même d'une nébuleuse perdue dans l'infini de l'espace, tant il semble ignorer ce qui se passe sur notre pauvre petite planète. Il n'est pas inutile d'examiner ce discours, parce qu'il offre un curieux exemple de la méthode déductive de l'ancienne école économique, qui se fie aux formules abstraites, sans s'inquiéter aucunement des faits.

M. Pirmez compare d'abord la situation des pays monométalliques à celle des pays bimétalliques. Les pays à étalon d'or jouissent, suivant lui, d'une félicité parfaite. Cette affirmation prouve que non seulement il n'a pas visité récemment l'Angleterre, mais que même il ne lit rien de ce qui s'y publie. La vérité est que l'Angleterre souffre d'une crise économique des plus intenses et que ses économistes les plus compétents l'attribuent, en grande partie, à la contraction monétaire. Le commerce se plaint, l'industrie souffre et l'agriculture est ruinée. Dans tel comté, les fermages sont réduits de 30 à 50 p. c.; dans tel autre comté, on offre des fermes gratuitement; ailleurs encore, la culture est abandonnée et la terre retombe en friche. Voilà la condition de l'Eden que M. Pirmez s'imagine voir dans ses rêves.

La Suède, autre pays à étalon d'or, a passé, il y a deux ans, par une crise si intense qu'il a fallu une loi spéciale pour permettre à l'État de venir en aide aux banques, afin de sauver le pays d'une faillite générale. Le jeune et éminent ministre des finances, M. Forsell, délégué suédois à la Conférence, qui a fait voter cette loi de salut, aurait pu communiquer ces faits à M. Pirmez. La France est le pays de l'Europe qui a le moins souffert de la crise, et c'est en même temps le pays qui, grâce au bimétallisme, possède

Digitized by Google

la circulation métallique la plus abondante. N'est-ce point pour ce motif que les effets de la contraction monétaire s'y sont fait moins sentir qu'en Angleterre et en Allemagne?

Mais j'oublie que M. Pirmez nie qu'il y ait eu baisse des prix. Les écrivains les plus savants en cette matière difficile — MM. Soetbeer, Jevons, Giffen, Patterson, l'*Économiste* et le *Statist* — ont fait de grands travaux à ce sujet. Les tableaux qu'ils ont dressés avec le plus grand soin remplissent des livraisons du *Journal of the statistical Society*. M. Giffen, récemment encore directeur du Bureau royal de statistique de l'Angleterre, a prouvé que la contraction monétaire a ramené la moyenne des prix au niveau de 1850, c'est-à-dire à ce qu'ils étaient avant l'afflux de l'or de l'Australie et de la Californie. M. Pirmez s'est bien gardé de perdre son temps à discuter ces chiffres ennuyeux. Il a une façon bien plus agréable et tout à fait galante de trancher l'un des problèmes les plus ardus de l'économie politique. « Je demanderai, dit-il, quelle est la mère qui, ayant reçu une dot d'une certaine somme et donnant la même dot à sa fille, ne croie pas mettre celle-ci dans une position moins aisée que celle où elle était elle-même. » Je doute que M. Giffen puisse répondre à un argument aussi concluant. Puisque M. Pirmez ne tient nul compte de la statistique et de ses chiffres et qu'il préfère en appeler aux dames et aux comptes de cuisine, de toilette et de dot pour résoudre le problème monétaire, ne pourrait-il pas demander à cette fille dont la dot est aujourd'hui insuffisante, si, pour ses robes, il ne lui faut pas vingt mètres, alors qu'à sa mère il n'en fallait que dix, et si les menus de ses dîners ne sont pas deux fois plus chargés de mets rares et de vins fins qu'il y a trente ans. Puisque M. Pirmez se contente de ces enquêtes au pied levé que l'on fait « entre la poire et le fromage », qu'il demande aux industriels qui produisent n'importe quoi : du charbon, du fer, du coton, du drap, des armes, du papier, du verre, etc., etc., si les prix sont rémunérateurs. Dans l'Europe entière, il recevra la même réponse : Nous vendons, mais à des prix qui ne laissent point de profit. Il n'y a pas d'exemple d'une crise de « dépression » durant près de dix ans, sauf celle qui a suivi l'adoption définitive de l'étalon d'or par l'Angleterre, en 1816-1820.

Parmi les maux attribués à la dépréciation de l'argent, M. Pirmez n'en admet qu'un seul. Pour les Indes, il veut bien ne pas contester qu'elles subissent une certaine perte sur les remises que le Trésor est obligé de faire en Angleterre; mais il nie que le commerce anglais puisse souffrir de la situation actuelle. Le chef du dépar-

Digitized by Google

tement des finances des Indes, M. Chapman, sir Louis Mallet, qui occupe une haute position au grand conseil des Indes à Londres, MM. Goschen et Gibbs, délégués anglais à la Conférence de 1878, les commerçants de Liverpool, de Manchester et de Londres, la Banque d'Angleterre elle-même, en un mot tous ceux qui connaissent la question expliquent que l'irrégularité du change a complètement désorganisé le commerce avec les pays à étalon d'argent. Les chiffres du commerce extérieur le prouvent jusqu'à l'évidence. Non seulement ce commerce n'a plus augmenté comme avant la proscription de l'argent, mais il y a plus : tandis que les échanges avec les pays à monnaie d'or augmentaient encore de 9 p. c., ceux avec les pays à monnaie d'argent diminuaient de 33 p. c. M. Pirmez ne s'inquiète ni des témoignages des autorités qui manient et surveillent sans cesse les relations avec l'Inde, ni des chiffres, ni des faits. La possession de la vérité abstraite lui permet de tout savoir, sans rien étudier. Avec une candeur naïve, il dit aux négociants de Liverpool qu'ils n'entendent rien à leurs affaires, et il va même jusqu'à leur communiquer une petite recette qui leur permettrait de faire autant de bénéfice qu'autrefois. Ils n'ont qu'à grossir leur facture du montant de la dépréciation de l'argent. L'argent baisse de 10 p. c.; ils élèvent les prix de leurs marchandises de 10 p. c. Rien n'est plus simple ; et cependant il a fallu que M. Pirmez l'apprît à ces bons négociants anglais, qui se désolaient à tort, dans leur ignorance des vrais principes. La petite recette de M. Pirmez aura un succès énorme de l'autre côté de la Manche, et la chambre de commerce de Liverpool enverra, sans doute, une députation à Bruxelles, pour remercier notre éminent délégué de lui avoir indiqué comment doivent se régler les affaires avec l'Inde.

M. Pirmez répète dans son discours ce qu'il a dit précédemment dans *l'Echo du Parlement*. L'Europe ne pourra pas payer l'Amérique en argent, parce que l'argent est produit en Amérique et que les fleuves ne remontent pas vers leur source. La réponse à ce raisonnement *à priori* est sous nos yeux : l'or est aussi produit par l'Amérique, et cependant il retourne en Amérique depuis trois ans, dans la proportion d'environ 350 millions par an. Le métal obéit aux lois du change déterminé par les balances commerciales effectives, que ne renseignent pas les tableaux de la douane. Le métal qui sert à liquider ces balances est celui qui jouit de la frappe libre et de la pleine puissance libératoire. Aujourd'hui, c'est l'or, et demain, ce serait l'argent, si on lui restituait le rôle qu'il a toujours rempli et que la loi lui a ôté.

Digitized by Google

Mais ici se dresse la grande objection de M. Pirmez et des monométallistes : la loi ne peut déterminer la valeur des métaux précieux. Notre spirituel délégué fait, à ce propos, la plus étrange confusion entre deux ordres de faits absolument différents. « On ne décrète pas, dit-il, les choses qui sont du domaine de la pensée, des affections, des désirs. Nous voudrions faire décréter ici un dogme philosophique ou religieux que nous ne parviendrions pas à faire accepter notre dogme. » M. Pirmez semble ne pas se douter que toute loi monétaire monométallique ou bimétallique fait ce qu'il déclare impossible. Elle ne décrète aucun dogme et n'empiète aucunement « sur le domaine de la pensée ». Cette allégation est vraiment comique. Mais elle dit : Pour payer une dette de 31,000 francs, on pourra offrir valablement, soit exclusivement un kilogramme d'or — loi monométallique — soit, au choix du débiteur, un kilogramme d'or ou 15 1/2 kilogrammes d'argent — loi bimétallique. La loi bimétallique peut être mauvaise et la loi monométallique excellente, mais il n'est point là question « de dogme », ni « de pensées », ni « d'affections », mais de ce fait évident qu'un grand consommateur soutient les prix et que, s'il cesse de consommer, les prix doivent tomber.

M. Pirmez croit naïvement que la valeur des métaux précieux dépend « des affections individuelles ». Ainsi, d'après lui, les hôtels des monnaies, qui absorbent les deux tiers des métaux précieux, n'exercent aucune influence sur leur valeur. C'est nier absolument l'action de la fameuse loi de l'offre et de la demande, qu'il invoque cependant sans cesse. A quel prix serait aujourd'hui l'or si, après 1850, les autres États avaient imité l'exemple de la Belgique et démonétisé l'or, comme l'avaient fait MM. Frère et Pirmez?

Notre éminent délégué semble attribuer la dépréciation de l'argent à quelqu'influence mystérieuse et à l'antipathie invincible qu'inspire ce métal. Il semble ne pas avoir la moindre notion des importants débats qui ont eu lieu à ce sujet en Allemagne, entre MM. Soetbeer et Arendt. Il a été démontré, par des chiffres irréfutables, que la baisse est due uniquement à la proscription de l'argent par l'Allemagne, qui a amené la suspension universelle de la frappe. Sans ces deux mesures, tous les économistes compétents sont d'accord sur ce point, l'argent n'aurait pas baissé. Jusqu'en 1872, il a fait prime, car il a dépassé, à Londres, le prix de 61 pence. M. Soetbeer affirme même que l'Union latine aurait pu absorber, sans s'en apercevoir, tout l'argent que l'Allemagne avait à vendre pour opérer sa réforme. D'après M. Soetbeer, la

Digitized by Google

baisse de l'argent est donc due uniquement à l'action législative dont M. Pirmez conteste l'influence.

Si on nous avait écouté, dit notre spirituel délégué, l'étalon d'or serait depuis longtemps établi dans l'Union latine. M. Pirmez oublie ici deux choses : premièrement, que si on l'avait écouté, nous aurions l'étalon d'argent, puisqu'il voulait encore nous l'imposer en 1861 ; secondement, que l'expérience allemande, commencée cependant avec un tribut de cinq milliards, prouve qu'il est plus difficile qu'on ne le croit de rompre avec les nécessités historiques et naturelles. La France aurait échoué comme l'Allemagne, après avoir fait tout autant de mal. C'est que, comme le dit M. Pirmez, « il y a de bonnes lois et de mauvaises lois. Les mauvaises lois sont celles qui reposent sur l'arbitraire, les bonnes lois sont celles qui respectent l'ordre. » La nature a doté deux métaux des qualités monétaires. Tous les traités d'économie politique l'affirment sans faire aucune distinction entre l'or et l'argent. L'histoire nous apprend que les deux métaux ont toujours servi simultanément de monnaie et que « l'argent était, comme le dit M. Bagehot, *the normal money*, la monnaie normale de l'humanité. Le monométallisme, expulsant violemment l'un des deux métaux traditionnels, est donc au plus haut degré « une loi arbitraire violant l'ordre naturel » et les nécessités historiques. Elle est donc, dans toute la force du terme, une loi mauvaise, suivant M. Pirmez lui-même. Mais il y a plus : c'est une loi inique, car elle consacre la spoliation.

M. Pirmez a dit avec raison, dans *l'Écho du Parlement* (*Question monétaire*, *VIII*) : « La détermination de l'étalon influe sur les obligations qui résultent des contrats, et sur le règlement de tous les payements qui se font en vertu des lois. Modifier l'étalon en donnant à l'unité monétaire une valeur plus grande ou plus petite, c'est donc jeter un trouble dans des situations qui devraient être à l'abri des variations. » En même temps, sans se douter qu'il se contredit et se condamne, il demande qu'on modifie notre étalon monétaire. Rigoureusement et en principe, MM. Michel Chevalier, Pirmez et Frère-Orban l'ont démontré, nous sommes sous le régime de l'étalon d'argent ; en fait, sous celui du double étalon, car l'argent et l'or jouissent également de la puissance libératoire sans limites, en vertu de la loi de 1832, qui constitue la base de notre régime monétaire. Pour suspendre la frappe libre, il a fallu une loi qui expire en 1886. Imposer l'obligation de payer exclusivement en or, c'est modifier arbitrairement tous les contrats, violer le droit acquis des débiteurs, en un mot, c'est un

Digitized by Google

acte de spoliation arbitraire et sans justification. Accabler les contribuables au profit des rentiers, les sociétés industrielles ayant des obligations, les débiteurs hypothécaires, tous ceux qui travaillent, au profit de ceux qui vivent de l'intérêt, voilà, certes, pour parler le langage de M. Pirmez, « le principe le plus dangereux qui puisse être écrit dans une législation ». Alors que l'or devient de plus en plus rare, ce serait un fait absolument odieux de transformer les dettes qui, aujourd'hui, sont des obligations alternatives en une dette payable en un métal arbitrairement renchéri par le fait même de la loi. « Porter le trouble dans des situations qui devraient être à l'abri des variations », voilà l'iniquité criante que rêvent les monométallistes.

Dans tous les discours que M. Pirmez a prononcés à la Chambre au sujet de la question monétaire, il a toujours défendu, avec la plus grande énergie, le respect des droits acquis.

« Notre système monétaire a toujours eu pour base fondamentale le franc. Toutes les obligations de donner se résolvent à payer un certain nombre de fois cinq grammes d'argent. Le créancier a le droit le plus absolu de l'exiger; le débiteur ne peut se libérer en offrant autre chose ». (Chambre des représentants, 26 février 1850.)

« L'étalon monétaire, c'est cette chose qu'il faut conserver toujours sans la changer, parce que c'est elle qui détermine les droits et les obligations dans tous les contrats. » (Id., 22 février 1861.)

M. Frère-Orban a toujours soutenu la même opinion : « Tous les engagements, tous les contrats sont faits sous l'empire de la loi de 1832, reproduisant la loi de l'an XI, en vertu de laquelle le franc représente cinq grammes d'argent. »

« Rien ne peut justifier cette immense iniquité de substituer une monnaie à une autre, en violation de tous les contrats. » (Séance du 27 février 1861.)

MM. Pirmez et Frère-Orban défendaient alors un principe juste, mais ils l'appliquaient à faux, en combattant la proposition Dumortier, car celle-ci avait pour but de remettre en vigueur la loi fondamentale de notre système monétaire, « la loi de 1832 reproduisant celle de l'an XI », dont on s'était écarté, et proscrivant l'or. Aujourd'hui comme en 1861, M. Pirmez, malgré le respect qu'il professe pour les droits acquis, veut modifier le fondement de tous les contrats, mais chaque fois en choisissant le métal qui renchérit, c'est-à-dire aux dépens des débiteurs. On accuse les socialistes de rêver la spoliation du capital au profit du travail. Ceci est du socialisme à rebours, non pour établir l'éga-

Digitized by Google

lité, mais pour accroître injustement l'inégalité; c'est la spoliation du travail au profit du capital. L'Etat ne doit jamais modifier le régime monétaire existant que sous le coup de la nécessité la plus impérieuse et la mieux démontrée. Nous imposer l'étalon d'or serait donc, comme le disait avec tant de force M. Frère-Orban, « une immense iniquité que rien ne pourrait justifier ».

M. Pirmez traite aujourd'hui l'argent comme un métal dont peuvent se contenter tout au plus les peuples barbares. L'or seul est digne d'être manié par les peuples civilisés. Ici encore, il oublie deux choses qui devraient cependant avoir pour lui quelque autorité : les faits qu'il a sous les yeux et les discours qu'il a prononcés. Les faits, car la moitié environ des payements se font à la Banque nationale, en argent, et, en dehors des billets de banque, les quatre cinquièmes des transactions journalières se font avec ce métal. En Hollande, il en est de même. La Hollande et la Belgique sont-elles des pays barbares?

M. Michel Chevalier a démontré que le meilleur métal monétaire était l'argent. Sans l'afflux de l'or de 1850 à 1860, fait évidemment transitoire, nul n'aurait jamais songé à parler de l'étalon d'or. La préférence qu'on lui accorde maintenant est due à un pur engouement, à une mode. Si on repousse l'argent, c'est uniquement parce que, proscrit par la loi, il est déprécié et qu'il n'est plus monnaie internationale. Il est intéressant de rappeler ce que disait autrefois M. Pirmez à ce sujet : « On ne contestera pas que le numéraire d'argent ne soit bien plus impérieusement exigé par les besoins du commerce que le numéraire d'or. Mais une considération plus grave exige le maintien de l'étalon d'argent, c'est la plus grande stabilité que ce métal présente. » (Chambre des représentants, 26 février 1858.)

Aujourd'hui, M. Pirmez délaisse ce pauvre argent : il l'accable de ses mépris. C'est un métal bon tout au plus pour les peuples barbares. Il a oublié que jadis, avec les pères du monométallisme, avec Locke, avec Pethy, avec Michel Chevalier, il a démontré que l'argent était, par excellence, le vrai métal monétaire. L'argent ayant toujours et partout été la monnaie principale, l'or n'étant qu'une monnaie subsidiaire, on aurait compris qu'on en fît la monnaie exclusive. Mais vouloir adopter comme mesure des valeurs et comme base des contrats un métal dont la production est insuffisante et surtout très irrégulière, c'est s'insurger et contre les lois de la continuité historique, et contre la nature elle-même.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LES INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES.

La présentation en février 1848, par le ministère libéral, du projet de loi abaissant le cens électoral à 42 fr. 32 c. fut une satisfaction donnée à l'esprit public, surexcité par les évènements qui venaient de s'accomplir en Europe et notamment en France.

L'émeute grondait encore dans les rues de Paris, obstruées par les barricades. La royauté, renversée par le souffle populaire, entraînait dans sa chute le régime constitutionnel, dont elle avait favorisé ou toléré les errements. La représentation nationale française, il faut le reconnaître, s'était singulièrement amoindrie. Rompant avec les traditions de ses devancières et notamment avec celles que lui avaient léguées les assemblées de la première République, elle s'affaissait chaque jour davantage sous le poids de ses excès. Les agissements des députés-fonctionnaires, les luttes âpres inspirées par l'égoïsme et les questions d'intérêt personnel avaient achevé de ruiner son prestige aux yeux des masses.

Voici le tableau que F. Bastiat traçait de la situation :

« Les candidats-fonctionnaires pullulaient : — c'était tout simple. D'abord une indemnité leur était allouée. Ensuite, la députation était pour eux un moyen assuré d'un rapide avancement. Il est aisé de comprendre à quoi devait aboutir cette double facilité donnée aux hommes à places pour devenir députés et aux députés pour devenir hommes à places. Le résultat devait être et a été : les services publics convertis en exploitation ; le gouvernement absorbant le domaine de l'ac-

Digitized by Google

tivité privée; la perte de nos libertés; la ruine de nos finances; la corruption descendant de proche en proche les hautes régions parlementaires jusqu'aux dernières couches électorales. — Dans ces circonstances, il ne faut pas s'étonner si la nation s'attacha au principe de l'incompatibilité comme à une ancre de salut. Tout le monde se souvient que le cri de ralliement des élections honnêtes était : « Plus de fonctionnaires à la Chambre ! » et le programme des candidats : « Je promets de n'accepter ni place ni faveurs[1]. » — Aussi la révolution du 24 février renversa-t-elle aisément le trône chancelant de Louis-Philippe en inscrivant sur son drapeau les mots de *réforme parlementaire.* »

La représentation nationale belge, sans offrir le spectacle d'une telle décadence de la moralité politique, ressentait cependant aussi un mal sur lequel les évènements dont la France venait d'être le théâtre projetaient une vive lueur : nous voulons parler de l'invasion du parlement par le fonctionarisme.

En 1848, *quarante* fonctionnaires figuraient au nombre des cent soixante-deux membres de nos deux Chambres. Soit le quart[2]. Telle ville envoyait à la Chambre un procureur du roi, un président et un juge; telle autre, représentée déjà par un président et un vice-président, voyait un juge d'instruction se mettre sur les rangs, de telle manière qu'à peu de chose près un tribunal du même arrondissement tout entier eût siégé à la Chambre ! Sans parler des inconvénients multiples résultant de l'éloignement forcé des fonctionnaires du

[1] Frédéric Bastiat, *Pamphlets.*

[2] Ce chiffre n'a rien qui doive nous étonner, car l'article 50 de la Constitution belge qui traite des conditions d'éligibilité à la Chambre des représentants, n'en requiert que quatre, qui sont : la qualité de Belge, la jouissance des droits civils et politiques, l'âge de 25 ans et le domicile en Belgique. Aucune autre condition d'éligibilité ne peut être admise, ajoute l'article 50.

L'article 56, traitant du Sénat, est muet sur ce point.

Il en résulte que, dans le silence de la Constitution belge, la qualité de fonctionnaire public amovible ou non ne créait pas, *ipso facto*, avant 1848, une incompatibilité avec le mandat législatif. C'est ce qui explique l'élévation de la proportion que nous venons de rapporter.

Digitized by Google

siège de leurs fonctions pendant le temps des sessions, la sincérité du gouvernement représentatif devait, dans bien des cas, devenir une dangereuse fiction. Dans les débats qu'a soulevés la loi sur les incompatibilités, on a, en maintes circonstances, proclamé à la tribune l'indépendance du député-fonctionnaire et protesté contre l'insinuation que ses votes reflétaient trop souvent la politique du pouvoir du moment. Les auteurs de ces fières protestations se faisaient d'étranges illusions.

Quelle peut être, en effet, la liberté d'allures d'un homme politique à la fois député et fonctionnaire amovible? Comme député, il ne doit compte de ses votes qu'à ses électeurs; ses paroles et ses actes doivent traduire l'opinion du collège électoral qui l'a choisi. D'autre part, comme fonctionnaire, il est soumis à l'autorité du Ministre dont il relève hiérarchiquement.

Si le Ministre et le député-fonctionnaire appartiennent à la même nuance politique, les votes approbatifs de ce dernier seront, dans bien des cas, attribués soit à une pression, soit à une complaisance des plus suspectes en raison des situations respectives. Si le fonctionnaire professe une opinion divergente, ses votes contraires, soigneusement recueillis par des collègues rivaux, deviendront une arme dans leurs mains à l'effet de le supplanter dans la carrière administrative. Un Ministre ne pourrait-il pas se débarrasser d'un adversaire gênant en le chargeant, comme fonctionnaire de son département, d'un travail extraordinaire ou d'une mission, de façon à l'empêcher de paraître à la Chambre? Au prochain changement de cabinet, le député-fonctionnaire dévoué à la politique antérieure se verra remplacé ou dépassé malgré ses titres, son expérience, son savoir!

Une implacable nécessité politique impose au régime nouveau l'obligation d'assurer son pouvoir en groupant autour de lui, en un faisceau compact, tous les éléments homogènes du parti.

Alors, de deux choses l'une : ou bien le changement de ministère brisera l'avenir du fonctionnaire indépendant, ou

Digitized by Google

bien il le forcera à mettre une sourdine à ses convictions et à sacrifier résolument sa dignité à ses intérêts. Ainsi se créera une majorité dont l'appoint, composé d'éléments flottants, sans principes et sans ligne de conduite, faussera le jeu de nos institutions en altérant profondément la vérité du gouvernement représentatif.

Ces critiques, hâtons-nous de le dire, perdent de leur force lorsqu'on substitue au fonctionnaire amovible subalterne le fonctionnaire inamovible placé dans des conditions spéciales d'indépendance vis-à-vis du Ministre dont il relève. Les privilèges de sa situation lui créent une liberté relative. Pour peu que sa fortune personnelle le dispense de devoir solliciter les faveurs du pouvoir, sa liberté devient complète. Encore est-il incontestable que l'entrée aux Chambres d'un trop grand nombre de fonctionnaires appartenant à cette dernière catégorie nuirait à la bonne marche des affaires du pays.

Ces considérations d'ensemble suffisent, croyons-nous, pour démontrer l'opportunité de la réforme parlementaire qui, tout en faisant suite à la réforme électorale et la complétant en quelque sorte, figurait d'ailleurs au programme du ministère libéral de 1846.

Cependant tous ceux qui ont étudié l'histoire politique de la Belgique de 1848 à nos jours ont soulevé plusieurs questions intéressantes se rapportant à cette réforme.

Les législateurs de 1848 ont-ils pu créer des incompatibilités que la Constitution ne connaît pas et priver ainsi un grand nombre de citoyens du droit de siéger aux Chambres législatives?

En excluant radicalement du sein de la représentation nationale les fonctionnaires de toute catégorie, sous prétexte qu'ils sont les salariés de l'Etat, n'a-t-on pas dépassé le but que l'on voulait atteindre?

L'exclusion systématique d'un groupe imposant d'hommes laborieux, intelligents, essentiellement aptes aux affaires en raison de leurs études administratives et de leur expérience, n'a-t-elle pas singulièrement affaibli, appauvri ce parlement que l'on cherchait précisément à renforcer?

Digitized by Google

Le cadre restreint, imposé ainsi au choix des collèges électoraux, n'a-t-il pas contribué à abaisser la valeur moyenne des Chambres ? Ces dernières, réduites à se recruter dans quelques classes privilégiées de la fortune, sont-elles bien l'image fidèle de la nation, alors que plus des neuf dixièmes des citoyens de cette nation n'ont pas été consultés ou, si l'accès de l'urne électorale ne leur a pas été défendu, n'ont pu choisir leurs mandataires comme ils l'entendaient ? En d'autres termes, une expérience d'un quart de siècle ne condamne-t-elle pas le principe absolutiste de la loi sur les incompatibilités comme funeste aux véritables intérêts du pays?... Ce sont ces diverses propositions que nous nous proposons d'examiner sommairement en nous efforçant de nous isoler dans le domaine des principes et en faisant abstraction de toute question de parti.

Le projet de loi soumis aux Chambres en avril 1848 n'était pas nouveau. Dès 1835, M. Dumortier avait développé à la tribune une proposition tendant à faire décréter l'incompatibilité entre l'exercice du mandat législatif et les fonctions de gouverneur et de commissaire d'arrondissement nommés dans leur ressort. Cette proposition ne fut pas accueillie. Reproduite en 1837, elle fut adoptée à la Chambre par 43 voix contre 42 et 2 abstentions et rejetée au Sénat par 20 voix contre 7. A cette époque, aucun membre de la Chambre ne mit en jeu la constitutionnalité de cette mesure. Il semble résulter de la discussion que cet échec n'eut pour cause qu'une question de personne. Dix années s'écoulèrent. Sur ces entrefaites, le ministère libéral arriva au pouvoir. Un de ses premiers actes fut de proposer d'introduire dans la législation une réforme *modérée* que réclamait l'opinion publique, d'accord avec l'intérêt bien entendu de l'administration et du gouvernement représentatif [1].

A la séance du 27 avril 1848, M. Charles Rogier, alors

[1] Le ministère était ainsi composé : MM. Rogier, à l'intérieur; Veydt, aux finances; Chazal, à la guerre; d'Hoffschmidt, aux affaires étrangères, et Frère, aux travaux publics.

Digitized by Google

Ministre de l'intérieur, déposant le projet de la loi sur la « réforme parlementaire », s'exprima en ces termes :

« Le projet de loi que nous avons l'honneur de présenter déclare incompatibles avec les mandats parlementaires toutes les fonctions salariées par l'État ; il n'admet d'exceptions que pour certaines catégories de fonctionnaires qui, en raison de la position qu'ils occupent dans l'État, présentent des garanties d'indépendance suffisantes et peuvent apporter à la confection des lois et à la direction des affaires le poids d'une longue expérience et les lumières de la science... Le maintien des fonctionnaires publics au sein de la représentation nationale ne constitue pas seulement un intérêt élevé ; une question de constitutionnalité s'y rattache. En restreignant dans des limites étroites les catégories de fonctionnaires que l'on autorise à cumuler avec leur emploi salarié les fonctions parlementaires, on concilie dans une sage mesure les diverses dispositions de notre pacte fondamental, que nous devons nous attacher à maintenir intact dans son esprit et dans son texte, tout en continuant à marcher dans la voie des réformes utiles. »

Suit le projet de loi, dont voici la teneur :

Art. 1er. Sont déclarées incompatibles avec le mandat de représentant et de sénateur les fonctions salariées par l'État. Cette incompatibilité ne s'applique pas aux chefs des départements ministériels, aux lieutenants généraux, aux gouverneurs élus dans une autre province que celle qu'ils administrent, aux conseillers de cour d'appel.

Art. 2. Les incompatibilités établies par la présente loi ne sont pas applicables aux fonctionnaires ni aux officiers de l'armée qui font actuellement partie de l'une ou l'autre Chambre, pour la durée de leur mandat actuel.

Art. 3. Par extension à l'article 40 de la loi provinciale, ne peuvent être membres des conseils provinciaux : les commissaires d'arrondissement, les juges de paix, les membres des tribunaux de première instance, ainsi que les officiers des parquets près des cours et des tribunaux.

Comme on peut le voir, le projet du gouvernement traçait des classifications parmi les salariés de l'État. Le titre de fonctionnaire ne constituait donc pas à ses yeux un motif péremptoire d'exclusion. Ces classifications, considérées comme des pactisations entre l'ancien état de choses et

Digitized by Google

l'esprit nouveau, furent rejetées à l'unanimité par la section centrale, qui eut M. Malou pour rapporteur[1].

Nous résumerons brièvement le rapport de la section centrale.

Après avoir rendu hommage aux « deux principes qui prévalent dans notre organisation politique, la liberté électorale et la liberté parlementaire », M. Malou, écartant tout d'abord une supposition « contre laquelle protestent les faits, « à savoir : que l'indépendance du député de la nation, quelle que fût sa situation personnelle en dehors de l'enceinte législative, n'ait pas existé, ni moins encore que telle ou telle catégorie de fonctionnaires puisse seule apporter un concours utile aux travaux parlementaires », — ajoutait :

« Le seul principe nouveau qui soit en harmonie avec la réalité des faits, avec l'honneur du passé comme avec les exigences de l'opinion publique, *c'est d'exiger que tous les fonctionnaires se vouent exclusivement à leurs fonctions. Telle paraît être, en effet, la pensée dominante des sections.* Tel est le point de départ de la section centrale, la justification de la réforme. »

M. Malou déposa ensuite le projet dont nous reproduisons les grandes lignes :

Art. 7. Les fonctionnaires et employés salariés par l'État, nommés membres de l'une ou de l'autre Chambre, sont tenus, avant de prêter serment, d'opter entre le mandat parlementaire et leurs fonctions ou emplois. Il en est de même des avocats en titre des administrations publiques, des agents du caissier général et des commissaires du gouvernement près des sociétés anonymes.

Le paragraphe premier n'est pas applicable aux chefs des départements ministériels.

Art. 2. Les membres des Chambres ne pourront être nommés à des fonctions salariées par l'État qu'une année après la cessation de leur mandat. Sont exceptées : les fonctions de Ministre, d'agent diplomatique et de gouverneur.

Art. 3. (Comme le projet du gouvernement.)

D'après ce rapport, ce n'est donc pas tant la position hybride, équivoque que le député-fonctionnaire occupe à la

[1] La section centrale était composée de MM. Liedts, président; Lebeau, Loos, Lesoinne, Brabant, Lejeune et Malou.

Digitized by Google

Chambre, mais bien la nécessité d'assurer la régularité du service administratif, qui réclame la mesure proposée.

L'exclusion va donc être radicale. Le projet du gouvernement se bornait à élaguer des branches trop touffues ; la section centrale coupait l'arbre à sa racine. M. Malou, en appuyant surtout sur les inconvénients résultant des absences prolongées des députés-fonctionnaires, nous paraît manquer quelque peu de franchise. Le véritable motif de l'hécatombe que l'on préparait n'était-ce pas d'empêcher le retour de ces majorités que le groupe docile des députés fonctionnaires assurait toujours à la politique du cabinet ? Le silence du rapporteur sur les véritables causes s'explique cependant. Il eût été un peu dur pour un ancien Ministre, dit à ce propos M. Vandenpeereboom, de venir avouer que le parti dont il était un des principaux chefs ne s'était maintenu si longtemps et si obstinément au pouvoir qu'à l'aide des fonctionnaires-députés [1]. Quoi qu'il en soit, les catholiques ne voulant pas abandonner aux libéraux la ressource de ces précieux auxiliaires et aucun de ces derniers n'admettant de se retirer isolément, il se fit que les sections votèrent la proscription générale pour trancher le débat.

La question de constitutionnalité de la réforme fut soulevée dans deux sections. D'après un membre, la création d'une incompatibilité quelconque entre les fonctions salariées par l'État et le mandat de représentant ou de sénateur violait manifestement la Constitution. Les cinq sections se prononcèrent pour la négative et la section centrale adopta cette opinion par cinq voix et une abstention.

Pour justifier la constitutionnalité de la réforme, le rapport de M. Malou invoque :

1° Les *précédents,* savoir : le vote par lequel le Congrès national déclarait, le 30 décembre 1830, les fonctions de membre de la cour des comptes incompatibles avec le mandat parlementaire. Le vote de la loi du 24 novembre 1846 maintenant cette incompatibilité sans que la question de constitutionnalité fût soulevée.

[1] Ernest Vandenpeereboom, *Du régime représentatif en Belgique.*

Digitized by Google

Le vote de l'article 6 de la loi d'organisation judiciaire du 4 août 1832 ne permettant pas aux membres de la cour de cassation d'être en même temps membres des Chambres ou Ministre ;

2° Les dispositions de l'article 36 de la Constitution qui, « sainement entendues, ne défendent nullement au législateur de déclarer que les fonctions de député ne peuvent se concilier avec l'exercice de fonctions salariées » ;

3° L'harmonie existant entre l'article 50 et le projet, en ce sens que ce dernier n'établit pas une nouvelle condition d'éligibilité, « n'atteint que le fonctionnaire, auquel il interdit, aussi longtemps qu'il conservera cette qualité, de remplir un mandat parlementaire » ;

4° Enfin, « l'article 138 de la Constitution, plaçant au nombre des lois dont le vote est recommandé aux législatures à venir des dispositions pour prévenir les abus du cumul ».

Les exceptions du projet du gouvernement se rapportaient, on se le rappelle, aux Ministres, aux lieutenants généraux, aux gouverneurs élus en dehors de leur province, aux conseillers de cour d'appel. La section centrale, elle, ne faisait grâce qu'aux Ministres. Encore la 5^{me} section alla-t-elle jusqu'à proposer de restreindre l'exception aux Ministres qui étaient représentants ou sénateurs au moment de leur nomination. En d'autres termes, un citoyen appelé à diriger un département ministériel n'eût pu remplir un mandat parlementaire. On peut juger, par ce fait, de l'entraînement que subissaient les sections. C'est à une forte majorité qu'elles votèrent l'exclusion des lieutenants généraux en activité ou non, des gouverneurs de province, des conseillers de cours d'appel. Un membre de la section centrale proposa d'excepter de la proscription toute la magistrature inamovible, avec cette réserve que les conseillers et les magistrats de première instance ne pourraient cumuler leurs mandats avec leurs fonctions judiciaires que pour autant que ce mandat leur eût été confié par un arrondissement ne faisant pas partie de leur ressort. Ce tempérament fut rejeté par 3 voix

Digitized by Google

contre 2 et 2 abstentions. Bien plus, la section centrale étendit la réforme aux avocats en titre des administrations publiques, aux agents du caissier général, aux commissaires du gouvernement près des sociétés anonymes. En résumé, on imposait à tous les salariés de l'État, les Ministres exceptés, l'obligation d'opter entre leurs fonctions et le mandat parlementaire.

La discussion générale s'ouvrit le 18 mai 1848. Avant que le président donnât la parole aux divers orateurs inscrits, M. *Charles Rogier*, organe du gouvernement, se leva et déclara que le cabinet ne se ralliait pas au projet de la section centrale. Le cabinet avait bien accepté de prendre l'initiative d'une réforme modérée, mais non d'une proscription aussi complète.

M. *de Bonne* ouvrit le feu sur la question de la constitutionnalité de la réforme et la combattit très vivement.

« L'article 50 de la Constitution, disait l'honorable membre, non seulement fixe les conditions d'éligibilité, mais, comme si le législateur eût prévu vos intentions, vous défend d'avance d'y rien ajouter, vous déclare non seulement qu'il n'y a aucune autre condition d'éligibilité que celles qu'il énumère, mais encore qu'il ne peut y en avoir.

« Aucune autre condition, dit l'article 50, ne peut être requise.

« Ceci n'est-il pas manifeste, positif, frappant?... Ceci laisse-t-il la moindre ouverture à l'équivoque, aux ambages, à l'interprétation? C'est là surtout ce qui m'a frappé dès que le projet actuel a été proposé. J'ai vu cette assemblée se poser elle-même en pouvoir *constituant*, répondre au Congrès : « Vous avez dit qu'aucune autre condition d'éligibilité ne pouvait être requise, et nous, nous prétendons en requérir d'autres! A celui qui nous prouvera qu'il est Belge, qu'il jouit des droits civils, qu'il a 25 ans, qu'il est domicilié en Belgique, nous dirons : « Tout cela ne suffit pas ; prouvez encore que vous n'êtes pas fonctionnaire, et ce que le Congrès n'a pas exigé, n'a pas voulu que personne exigeât, nous, qui n'avons pas cette mission, nous l'exigeons en

Digitized by Google

usurpant un mandat qu'on ne nous a pas confié, qui ne nous appartient pas, que les pères de la Constitution belge ont défendu qu'on nous confiât. Mais songez qu'il y a quelques jours à peine des journaux, des brochures, l'opinion de certains publicistes du pays, l'exemple d'une grande nation voisine vous demandait le suffrage universel!... Qu'avez-vous fait? — Vous avez abaissé le cens à 20 florins. Mais là vous vous êtes arrêtés. — Pourquoi? Parce que là était une limite fatale, le *non ilibi amplius* que vous traçait la Constitution; et les meilleures raisons du monde ne vous auraient point déterminés à retrancher un centime des 20 florins qui étaient la limite de vos pouvoirs. Et pourtant l'autorité constituante n'avait pas ajouté : « Ce cens ne peut être diminué d'un centime. » Vous ne vous croyez pas le pouvoir constituant quand il s'agit de donner des droits d'élection à des citoyens à qui la loi suprême ne les a pas donnés et vous vous constitueriez souverains pour enlever le droit d'éligibilité à des citoyens à qui la loi suprême l'a donné?... Expliquez, si vous le pouvez, de pareilles contradictions? »

Abordant la question des antécédents, l'orateur soutenait que le décret du 30 décembre 1830 avait été rendu par le Congrès lui-même agissant comme corps constituant, qu'ainsi il avait qualité pour établir des incompatibilités. Quant à la disposition tirée de la loi d'organisation judiciaire du 4 août 1832, il la considérait comme une violation de la Constitution.

Le projet de réforme, M. de Bonne le rejetait :

1° Comme inutile, car une bonne loi pénale lui paraissait suffisante pour parer à la corruption et aux fraudes électorales;

2° Comme illogique, en ce sens que la Chambre, qui ne se croyait pas le pouvoir de donner le droit d'élection en dessous des limites de la Constitution, s'arrogeait celui d'enlever l'éligibilité à ceux qui en jouissaient;

3° Comme injurieux pour les fonctionnaires, parce qu'il les déclarait incapables de remplir avec indépendance et intégrité le mandat de représentant;

Digitized by Google

4° Comme inconstitutionnel, en ajoutant à l'article 50 une condition nouvelle d'éligibilité.

M. Lejeune, succédant à M. de Bonne, reprocha avec non moins de vigueur au projet de loi de restreindre le choix de l'électeur, la liberté électorale, la plus précieuse de toutes les libertés, tout en posant un acte de défiance absolument inutile vis-à-vis des électeurs.

« Si vous déniez au corps électoral l'intelligence nécessaire à l'exercice de ses droits, s'il est incapable de faire un choix judicieux dans l'intérêt du pays, alors prenez toutes les mesures possibles pour faire progresser l'éducation politique des électeurs. Si, enfin, après avoir pris toutes les précautions convenables et compatibles avec le développement des principes constitutionnels, il reste encore des inconvénients et même des abus, le meilleur parti à prendre c'est de s'y résigner et de s'en remettre au temps pour les corriger : car il serait impossible et dangereux de vouloir remédier à tout par une législation ombrageuse. »

M. Destriveaux soutint habilement M. Malou et plaida que le projet de réforme était en harmonie parfaite avec la Constitution. « L'article 50, dit-il, déterminant les conditions d'éligibilité pour la Chambre des représentants, ajoute : « Aucune autre espèce d'éligibilité ne peut être imposée. » Cet article s'oppose-t-il à ce qu'on établisse des incompatibilités entre les fonctions ordinaires et le mandat de membre de la législature? Nullement! En effet, il faut distinguer l'incompatibilité de l'éligibilité. L'incompatibilité dérive des choses; l'éligibilité s'attache au caractère des hommes. L'incompatibilité est postérieure à l'éligibilité; c'est parce qu'un individu, jugé éligible par la loi constitutionnelle, a été élu, que la question d'incompatibilité entre les fonctions surgit. Ainsi donc, l'éligibilité est indépendante de l'incompatibilité. L'élection peut être faite, sauf de la part de l'élu, en cas d'incompatibilité, ou de renoncer à l'élection ou d'abandonner les fonctions dont la conservation a été jugée incompatible avec le mandat qui lui est déféré. »

Dans l'opinion de l'orateur, l'article 139 de la Constitution,

Digitized by Google

destiné à servir de corollaire à des dispositions que l'on n'avait pas arrêtées d'une façon définitive, réservait aux législatures de l'avenir tous les moyens efficaces de réprimer les abus du cumul.

M. Lebeau combattit le projet avec sa verve et l'humour qu'on retrouve dans tous ses discours. L'article 36 de la Constitution prévoit la réélection des membres des deux Chambres promus à des fonctions salariées. Eh bien, la Constitution déclare-t-elle ce cumul absolument impossible? Nullement! Elle se borne à en restreindre les effets en soumettant à réélection l'ancien député. Or, n'est-ce pas reconnaître l'existence du principe du cumul que d'en restreindre l'application! Il y a plus : l'article 88 ne prévoit-il pas le cas ou les Ministres, fonctionnaires salariés par l'Etat, sont membres d'une des deux Chambres? M. Lebeau, tout en acceptant le principe d'une réforme modérée, s'écriait avec un accent prophétique : « Nous faisons ici une loi de réaction contre des abus réels, sans doute; mais, comme dans toute loi de réaction, je crains fort que nous n'allions au delà du but! »

Combien les événements ont donné raison aux paroles de l'ancien député de Huy !

Le projet de la section centrale, on se le rappelle, élaguait en masse l'armée, la magistrature, les officiers des parquets, le clergé, les conseils des mines, des monnaies, des ponts et chaussées, l'instruction publique, l'université, la diplomatie, etc., bref, tout ce qui, de près ou de loin, est salarié par l'Etat.

S'élevant contre cette proscription radicale, M. Lebeau demandait à la section centrale quels seraient les éléments qui composeraient dorénavant le corps parlementaire?

« Que nous restera-t-il? Il nous restera les industriels, les avocats, les grands propriétaires et le clergé peut-être. Le clergé, je sais qu'il est menacé ; je ne dis pas qu'il soit encore atteint. Les industriels, personne ne désire plus que moi de les voir siéger en grand nombre dans cette enceinte. Mais vous savez combien peu on parvient à en engager à se mettre sur les rangs pour les Chambres législatives, de combien de

Digitized by Google

refus sont suivis les efforts que l'on fait auprès d'eux. Si, par hasard, on parvient à en décider à quitter le siège de leur établissement, il y a pour eux un sacrifice si disproportionné, en général, avec leur fortune, qu'on les voit bientôt se retirer. Comptez-les ! vous verrez si j'exagère. *Ou bien encore ils manquent d'assiduité bien autrement que les fonctionnaires publics.* Si vous en doutez, consultez vos appels nominaux !

« Les avocats ! J'en fais grand cas. Quoique je n'aie pas assez longtemps figuré dans leurs rangs pour pouvoir y revendiquer une place bien marquante, si même j'avais pu y aspirer, je tiens à honneur d'avoir été des leurs. Quelque modeste que soit la position que j'ai occupée au milieu d'eux, je fais donc grand cas des avocats. Mais il y a avocats et avocats. J'aime beaucoup les avocats éminents. Ces avocats, il y en a qui nous donnent ici de bons exemples tous les jours, qui savent s'élever aux plus hautes questions politiques, qui les traitent avec une supériorité que chacun de nous apprécie. *Mais on comprendra que ce n'est pas non plus à eux qu'on donnera le premier prix d'assiduité.* (On rit.) Est-ce que je leur en fais un reproche? A Dieu ne plaise !

« Autre est le lot d'un collège électoral qui, au lieu d'envoyer à la Chambre une médiocrité d'une assiduité exemplaire, a le bonheur d'être représenté par de ces hommes qui n'ont besoin que d'y faire quelques apparitions pour élever, en quelque sorte, avec eux ceux qui les y ont envoyés, pour marquer dignement leur place dans le parlement. Ils ont dit aux électeurs : « Oui ! j'ai du patriotisme, du dévouement, mais j'ai « des devoirs de famille à remplir. Vous aurez une partie de « mon temps. Dussé-je, par ce cumul du mandat parlementaire « et de nos devoirs de profession et de famille, exposer ma santé, « je le ferai, mais n'exigez rien de plus. » Les électeurs ont accepté ces conditions : je n'hésite pas à dire qu'ils ont fait un bon marché. D'autres, après avoir essayé de concilier leurs devoirs parlementaires avec leurs devoirs de pères de famille, n'ont pu se montrer aussi assidûment dans cette enceinte. Après avoir applaudi à leur talent, nous avons eu le regret d'apprendre qu'ils allaient quitter l'enceinte législative. Il

Digitized by Google

nous restera les avocats de la capitale. C'est beaucoup. Mais je ne veux pas plus de privivilège pour les uns que pour les autres. Ou nous aurons des avocats sans cause. Ceux-là, je crois que personne d'entre vous n'en veut, si ce n'est pour de bien rares exceptions. Que restera-t-il en compensation? Les grands propriétaires, les rentiers, probablement le clergé. »

M. Lebeau donnait au projet de la section centrale son caractère réel en le considérant comme une véritable guerre contre l'esprit des villes, contre la classe bourgeoise auxquels appartiennent, en général, les fonctionnaires. En réalité, sous prétexte de réforme, on introduisait un changement radical, n'ayant de démocratique que l'apparence; on élaguait systématiquement tous les éléments travailleurs des Chambres, au plus grand profit de l'aristocratie d'argent.

Selon M. Lebeau, les industriels, les avocats, les rentiers et les grands propriétaires étaient des éléments absolument insuffisants pour une bonne composition de la législature. C'étaient cependant, après la proscription des fonctionnaires, les seuls éléments dont se contentait la section centrale.

« Ce que je critique, disait l'honorable député de Huy, ce sont des Chambres médiocres, des Chambres sans grandes capacités et pêchant aussi par l'absence de caractères...

« Je suis encore, dans cette circonstance, *du juste milieu* et je m'inquiète assez peu des lazzis dont cette qualification d'homme du juste milieu peut être l'objet. Il y a, messieurs, quelque chose de plus puissant encore que le ridicule, qui est cependant bien puissant : c'est une idée juste. Je veux, en fait de réforme parlementaire, non de l'absolu, mais du relatif, c'est-à-dire du juste milieu. Je ne veux pas une majorité de fonctionnaires publics dans une Chambre; je crois que cela n'est bon ni pour la considération des fonctionnaires, ni pour la considération de la Chambre. Mais je ne veux pas non plus une invasion dans le parlement d'hommes sans expérience, d'hommes peu capables... Le danger de l'absence d'hommes pratiques est très grand...

« Les lumières seules, les études les plus brillantes ne suffisent pas pour remplir les fonctions parlementaires. Il faut de

Digitized by Google

l'expérience; il faut des habitudes pratiques ; il faut un esprit de modération qui naît surtout de la connaissance des affaires...

« Aussi je sollicite surtout l'admission ou plutôt le maintien dans cette Chambre de l'ordre judiciaire. »

M. Tielemans se rallia à l'opinion de M. Lebeau en développant le sorite suivant :

I. Le principe des incompatibilités parlementaires est essentiellement constitutionnel.

II. Il n'existe qu'autant que le pouvoir constituant le décrète, soit en établissant lui-même des incompatibilités, soit en déléguant, d'une manière expresse, aux pouvoirs constitués le droit d'en établir.

III. La Constitution belge ne fait ni l'une ni l'autre.

IV. Par conséquent, point d'incompatibilités constitutionnellement possibles à l'égard du parlement belge.

M. Tielemans, tout en reconnaissant que la question de constitutionnalité avait été résolue plusieurs fois par la législature, soutenait qu'elle se présentait, cette fois, sous un rapport entièrement neuf. « Il ne s'agit plus à présent, disait-il, de prononcer une incompatibilité particulière entre le mandat législatif et telle ou telle fonction déterminée : il ne s'agit plus de rechercher s'il y a une cause réelle d'incompatibilité dans la nature de telle ou telle fonction prise isolément. Il s'agit d'ériger l'incompatibilité parlementaire en *principe général et absolu* vis-à-vis de toutes les fonctions publiques. Il s'agit de faire ce que le Congrès national lui-même n'a pas voulu faire.

« Quand on a déclaré que les membres de la législature ne pourraient être membres de la cour des comptes, on avait cette raison, puisée dans la nature des choses, que la cour des comptes est chargée de la comptabilité ministérielle sous l'approbation des Chambres.

« Quand on a exclu les membres des conseils provinciaux, on a eu pour raison que les actes de ces conseils peuvent être, en certains cas, annulés par la législature.

« Voilà le sens et la portée des lois qui ont été faites jusqu'à

Digitized by Google

cette heure sur cette matière. Aujourd'hui c'est une rafle politique qu'on nous propose, c'est un changement complet de système, un changement complet et absolu, qui doit modifier profondément la composition de cette Chambre !... »

Nous allons résumer rapidement les discours des orateurs succédant à M. Tielemans, les déclarations produites à la tribune ne constituant guère plus que des variantes des déclarations antérieures.

M. DE MÉRODE soutient que l'esprit de la Constitution est contraire au projet de loi et déclare qu'il repousse les catégories du projet gouvernemental comme le système, plus égalitaire, selon lui, de la section centrale.

M. DE THEUX, au contraire, admet la constitutionnalité de la réforme en se fondant sur les précédents analogues posés par les diverses législatures et non rapportés par elles. Ce qu'il importe de faire, c'est d'écarter, pour longtemps, par une mesure sérieuse, toute demande de réformes nouvelles et de mettre le parlement à l'abri de toute espèce de critique.

Se déclarant partisan de modifications profondes, M. de Theux annonce qu'il votera non seulement le projet du gouvernement, mais encore les extensions données à ce projet par la section centrale.

M. ROGIER, Ministre de l'intérieur, reprit, en les discutant, les différents arguments que les adversaires du projet gouvernemental avaient produits dans le débat.

Il manifesta la surprise pénible du gouvernement au sujet de l'espèce d'entraînement avec lequel on s'était empressé de substituer à une réforme déjà très grande une réforme radicale. A ce propos, il rappela que, dans tout le cours des débats analogues qui s'étaient produits en France, de 1833 à 1848, pas une voix ne s'était élevée pour demander l'exclusion complète des fonctionnaires du parlement.

Or, le système de la section centrale qui maintient, par grâce spéciale, les Ministres exclut d'une manière absolue tous les fonctionnaires ! Ce qu'il importait de faire, c'était une loi qui eût chance d'être acceptée par toutes les bran-

Digitized by Google

ches du pouvoir législatif, non seulement par la Chambre, mais encore par le Sénat.

M. DE TORNACO, tout en approuvant la réforme parlementaire, ne se ralliait pas entièrement au projet de la section centrale, qui, selon lui, eût dû admettre pour le Sénat quelques exceptions à la règle générale d'exclusion des fonctionnaires publics, les motifs d'incompatibilité pour le Sénat n'étant pas aussi puissants que ceux pour la Chambre. Il craignait que son adoption complète ne fût préjudiciable à l'institution de la Chambre haute.

Le chanoine DE HAERNE, sauf quelques modifications qu'il aurait voulu introduire, adoptait franchement le projet radical de la section centrale.

Répondant au Ministre de l'intérieur, M. MALOU insista vivement sur la nécessité de procéder à une large réforme. D'après lui, en présence des exigences de l'opinion publique, dans les circonstances où se trouvait le pays, la plus grande faute politique que l'on pourrait commettre, faute qui serait presque un malheur pour le pays, serait d'adopter une demi-réforme qui aurait tous les inconvénients, sans avoir aucun des avantages d'une réforme entière.

« On nous dit, s'écria M. ROGIER, que l'opinion publique réclame sérieusement une réforme radicale, complète. Il y a différentes manières d'apprécier l'opinion publique. L'opinion publique, pour les uns, n'est pas ce qu'elle est pour les autres. Il y a une opinion d'une grande minorité qui s'appelle volontiers, en ce moment, l'opinion publique. Cette opinion a des organes ; ces organes trouvent que tout marche mal dans le pays; c'est au nom de l'opinion publique qu'ils réclament! Cette opinion-là trouve que la Constitution, telle qu'elle est, ne va plus au pays, qu'il faut faire un pas de plus, qu'il faut marcher avec l'époque. De cette opinion, nous n'en sommes pas, nous ne cherchons pas à lui donner satisfaction ; quelle que soit notre position, que nous soyons sur les bancs de l'opposition ou sur les bancs ministériels, nous lui résisterons. »

La clôture de la discussion fut prononcée à la séance du

Digitized by Google

20 mai. La Chambre allait passer à la discussion des articles lorsque M. Lebeau déposa un amendement en faveur des membres de la magistrature. « Je viens, disait-il, chercher à faire surnager dans cette espèce de naufrage au moins une classe de fonctionnaires à laquelle ne s'adressent pas la plupart des objections dont l'admission de quelques autres peut être l'objet.

« L'incompatibilité ne s'appliquera pas aux membres inamovibles de la cour de cassation, des cours d'appel et des tribunaux de première instance.

« Sont exceptés : les membres des tribunaux de première instance dont le personnel est inférieur à quatre juges, le président compris.

« Les membres des cours et des tribunaux ne pourront être élus dans l'arrondissement où ils ont leur domicile.

« Il ne pourra être élu aux Chambres législatives que :

« Deux membres de la cour de cassation ;

« Deux membre de chaque cour d'appel.

« Un membre dans chaque tribunal de première instance.

« Dans le cas où ce nombre serait dépassé, la préférence sera accordée à celui ou à ceux qui auront obtenu la majorité la plus forte de suffrages électoraux, sans égard aux chiffres plus ou moins élevés de votants dans les divers collèges en concurrence. »

M. Lebeau développa sa proposition en insistant avec une grande vigueur sur le caractère essentiellement aristocratique du projet de réforme qui allait substituer la fortune aux capacités.

M. de Mérode déposa, à son tour, l'amendement suivant :

« Sont déclarées incompatibles avec le mandat de représentant et de sénateur, les fonctions de gouverneurs de province élus dans la province qu'ils administrent et celles de commissaires d'arrondissement dans le ressort où ils exercent leurs fonctions. La même incompatibilité s'applique aux juges des tribunaux de première instance et aux officiers du ministère public attachés à ces tribunaux, qui sont élus dans leur circonscription judiciaire. »

Digitized by Google

Il était aisé de prévoir le sort réservé à ces deux amendements. La Chambre, par 60 voix contre 43 et 2 abstentions, adopta le projet de la section centrale.

La *Saint-Barthélemy de fonctionnaires*, pour emprunter l'expression de M. de Mérode, était désormais accomplie.

Le titre de fonctionnaire ou, plus généralement, d'employé salarié par l'État allait forcer dorénavant l'élu d'un collège électoral à opter entre son mandat et son emploi.

En présence du résultat du vote, M. Rogier n'hésita pas à déclarer que le ministère porterait par loyauté le projet de loi au Sénat, mais qu'il n'irait pas l'y défendre alors qu'il l'avait combattu à la Chambre. « Ce projet de loi, disait-il à M. Malou, est une épreuve à laquelle vous voulez livrer le pays. Je n'en attends pas les bons résultats que beaucoup de membres semblent s'en promettre, mais, en bon citoyen, je ne demanderais pas mieux que de voir mes prévisions trompées. »

La discussion s'ouvrit au Sénat le 25 mai, après la lecture du rapport présenté par M. Desmanet de Biesme. En parcourant les *Annales parlementaires*, on peut constater que les débats furent aussi vifs et animés qu'à l'autre Chambre. Le comte de Baillet protesta avec chaleur contre la portée de l'article 2 du projet, en vertu duquel les membres de la Chambre ne pouvaient dorénavant être nommés à des fonctions salariées par l'État qu'un an après la cessation de leurs fonctions. « Cette loi, disait-il, va créer toute une série d'*eunuques politiques !* »

« Vous commettez une monstruosité législative ! » s'écriait le baron de Waha.

Quoi qu'il en soit, la loi passa, à la vérité à une majorité moins forte qu'à la Chambre — 19 voix contre 6 et 5 abstentions.

Il arrive parfois que, dans une tempête, les passagers se précipitent en masse dans les deux ou trois canots de sauvetage. Ces embarcations, trop pesamment chargées, font eau et menacent de sombrer à chaque instant. Il faut absolument que quelques personnes dévouées se jettent à la mer, se sacrifient pour le salut commun.

Digitized by Google

Qui choisir? Nul ne se propose!

Désigne-t-on une victime, celle-ci proteste; si elle se résigne, c'est à la condition que ses voisins partageront son sort. S'il faut mourir, mourons ensemble! Tel fut aussi le cri du fonctionnarisme menacé en 1848. La moitié des députés-fonctionnaires aurait certainement pu échapper aux effets de la loi par une entente préalable.

L'entêtement des uns, l'égoïsme des autres rendit la proscription générale.

Nous examinerons dans la seconde partie de cette étude les effets de la loi du 26 mai 1848 et les modifications que nous voudrions voir apporter dans la composition des corps parlementaires.

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

LES UNIVERSITÉS ANGLAISES

ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ANGLETERRE.

II. — Oxford [1].

I. *Oxford University Calendar*, 1878. — II. *Statuta Universitatis Oxoniensis*, 1879. — III. *De l'enseignement supérieur en Angleterre.* Rapport au Ministre de l'instruction publique de France par MM. Demogeot et Montucci, 1870.

I. — *L'Université.*

L'Université d'Oxford est une corporation connue depuis des siècles sous le titre de *The Chancellor Masters and Scholars of the University of Oxford* (le grand maître, les maîtres et les boursiers de l'Université d'Oxford), titre que le Parlement lui avait déjà officiellement reconnu sous le règne d'Élisabeth.

A l'exception de rares interventions la part de la Couronne, l'Université a toujours été gouvernée par ses propres statuts. L'« Oxford University Act », voté par le Parlement en 1844, a déterminé de la manière suivante la constitution de l'Université, qui se compose aujourd'hui d'une chambre de congrégation (*House of Congregation*), d'une chambre de convocation (*House of Convocation*) et enfin d'un *Hebdomadal Counseil* (conseil hebdomadaire).

Malgré les changements apportés par les âges, les uni-

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 mars; I. Cambridge.

Digitized by Google

versités anglaises sont encore, en somme, ce qu'elles étaient autrefois, des corporations enseignantes dotées de certains privilèges, se gouvernant elles-mêmes, ayant leurs chefs élus, leur juridiction intérieure et leur représentation au Parlement britannique. Ce sont des États dans l'État, soumis toutefois à l'autorité supérieure, mais discrètement exercée, de la souveraineté nationale.

La Reine est le chef suprême, mais simplement nominal, de l'Université. Sous le nom de « Visitor », elle est censée jouir de certains droits très étendus, mais qui n'ont jamais été formellement reconnus par l'Université. Les fonctionnaires, — quelque peu moins nombreux ici qu'à Cambridge, sont :

1° Le grand maître, élu pour la vie par les membres de la chambre de convocation. C'est, en réalité, « un vrai roi constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas ». C'est ordinairement un des grands personnages du royaume. Il ne reçoit aucun traitement et sa charge, bien souvent, au contraire, lui occasionne des dépenses considérables;

2° Le sénéchal ou grand économe (*High Stewart*). Il est nommé par le chancelier, sauf approbation de la chambre de convocation. Il a un délégué, nommé dans les mêmes conditions. Tous deux nommés à vie, ils reçoivent comme traitement le premier — qui ordinairement aussi est un grand personnage — 125 francs et le second 50 francs;

3° Le vice-chancelier (*Vice-Chancellor*), sur qui retombe, en réalité, tout le poids du pouvoir exécutif. Il est choisi parmi les chefs des collèges, nommé par le chancelier pour un an, rééligible et reçoit 15,000 francs de traitement. A son tour, il nomme quatre délégués chargés de le remplacer en cas d'absence ou de maladie. Il dirige toutes les affaires et administre toutes les finances de l'Université; il est de droit membre et président de tous les conseils, assemblées, commissions; il confère les grades, juge et punit les délinquants, surveille tous les officiers de la corporation; il est même, pendant la durée de son mandat, chargé d'une portion de l'autorité civile : il partage avec le maire et les baillis le

Digitized by Google

soin de la police municipale et il est lui-même, par acte du Parlement, magistrat de la ville et du comté ;

4° Les deux censeurs (*Proctors*). Ils sont élus pour un an et nomment chacun deux pro-censeurs. Leur traitement respectif est de 8,800 et de 2,000 francs.

Les pouvoirs de ces censeurs ou pro-censeurs sont, à la fois, fort étendus et fort délicats. Ils sont les hommes d'affaires de l'Université, les assesseurs du vice-chancelier ; ils recueillent et comptent les suffrages, font prêter les serments, reçoivent et lisent la correspondance, dirigent et commandent la police. A l'égard de la ville, ils représentent les vieux privilèges de l'Université, les droits de veille et de garde (*watch and ward*) transmis d'âge en âge, depuis les temps les plus reculés.

A l'époque où les étudiants étaient plus nombreux que les bourgeois, quand c'était principalement dans cette jeune population que naissaient les désordres et les émeutes, il était naturel que le soin de la police incombât tout entier à l'autorité universitaire. Il constituait d'ailleurs un privilège sérieux dans un temps où quiconque voulait être défendu devait se défendre lui-même. Aujourd'hui le vieil usage a survécu aux causes qui l'avaient fait naître. D'autres besoins, ceux de l'éducation, contribuent à le maintenir ;

5° L'Université d'Oxford, comme celle de Cambridge, est représentée au Parlement par deux députés qui sont élus par tous les membres de la chambre de convocation et qui portent le nom de *Burgesses ;*

6° L'assesseur de la cour du chancelier. La compétence du chancelier grand maître s'étend sur presque toutes les causes civiles, spirituelles ou criminelles dans lesquelles un étudiant ou une personne privilégiée se trouve engagée. La cour du chancelier tient, pendant toute la durée des sessions académiques, une audience par semaine pour l'expédition des affaires. Le vice-chancelier siège comme président et les deux censeurs comme assesseurs, « si cela leur convient » (*if they please*). Mais, comme il se pourrait très bien qu'ils n'eussent qu'une connaissance fort restreinte des lois, le vice-chancelier nomme, comme assesseur effectif, un docteur ou

Digitized by Google

un bachelier en droit civil qui peut même, au besoin, le remplacer comme président. Le greffier de cette cour est nommé par le chancelier. Trois « proctors ad lites », choisis parmi les licenciés ès-arts, les bacheliers en droit civil ou parmi les avocats ou avoués, et nommés par le chancelier, sont autorisés à exercer devant cette cour.

7° L'orateur public (*Public Orator*) a charge d'écrire les lettres de la corporation, de prononcer, au nom de l'Université, les discours officiels dans les cérémonies publiques ;

8° Les commis du marché (*Clerks of the Market*), — ceci est encore un vestige des anciennes institutions. Depuis Édouard III, l'Université exerce seule le contrôle du marché, la vérification des poids et mesures ;

Ces officiers doivent, aux termes des statuts, s'occuper de tout ce qui concerne les choses nécessaires et utiles à la vie, veiller à ce que, dans la vente du pain, de la bière et du vin, dans les mesures et les poids, dans la qualité et le prix des marchandises, il ne se commette, autant qu'il dépendra d'eux, aucune fraude ;

9° Le gardien des archives (*Registrar*) et enfin l'archiviste.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des chambres de convocation, de congrégation, du conseil hebdomadaire ; voyons ce que ces termes représentent.

Le pouvoir législatif, chargé de faire les règlements de l'Université, réside, à Oxford, dans trois assemblées, savoir : une espèce de conseil d'État et deux chambres. Le premier de ces corps, appelé conseil hebdomadaire, se compose de vingt-deux personnes, parmi lesquelles quatre sont membres d'office, savoir : le chancelier et le vice-chancelier et les deux censeurs. Les dix-huit autres membres sont élus : six parmi les chefs de collèges, six parmi les professeurs et six enfin parmi les maîtres ès-arts qui ont au moins cinq ans de grade. Les membres électifs se renouvellent par moitié tous les trois ans, mais ils sont rééligibles.

Le conseil se réunit, comme son nom l'indique, une fois par semaine. Il délibère sur toutes les matières qui inté-

Digitized by Google

ressent l'Université ; il a l'initiative de toute la législation et aucune question ne peut être soumise aux deux autres assemblées si elle n'a reçu la sanction de celle-ci.

Le second corps délibérant est celui même qui élit le premier. Il se compose, en fait, d'environ 270 personnes. Ont droit d'y siéger, en dehors des officiers de l'Université, tous les maîtres ès-arts domiciliés dans un rayon d'un mille et demi à partir du carrefour central d'Oxford (*carfax*). Quand un règlement a été formulé par le conseil hebdomadaire, il doit être promulgué au sein de la congrégation, dûment réunie. Après un intervalle de trois jours entiers, la congrégation se réunit de nouveau pour voter ou pour rejeter la proposition. Au jour de la promulgation chaque membre peut discuter *en anglais* et proposer par écrit des amendements qui devront être renvoyés au conseil hebdomadaire et soumis, s'il les adopte, à une promulgation nouvelle. Le jour du vote, chaque membre peut parler encore, mais *en latin* cette fois. C'est une malice du règlement et une précaution efficace, dit-on, contre la loquacité.

La troisième, la plus nombreuse, la plus puissante assemblée de l'Université d'Oxford est la chambre de convocation. C'est l'arrière-ban universitaire, les comices généraux et souverains. Ici plus de conditions de séjour ni de domicile. Tous les maîtres ès-arts, tous les docteurs des trois facultés supérieures (théologie, droit, médecine) qui ont leurs noms inscrits sur les registres de quelque collège ou hall, en quelque lieu qu'ils habitent, quelque profession qu'ils suivent, ont droit de venir voter et même d'envoyer leur vote par écrit à la chambre de convocation quand il s'agit de l'élection des deux membres au Parlement. Tout acte formel de l'Université, toute transaction passée au nom de la corporation, le choix du chancelier, l'élection des représentants, les modifications aux statuts sont décidés par le vote de cette assemblée. Les règlements formulés par le conseil hebdomadaire et acceptés par la congrégation ne reçoivent force de loi qu'autant qu'ils sont sanctionnés par un décret de la chambre de convocation.

Digitized by Google

Cette assemblée souveraine a pourtant, elle aussi, ses barrières. Elle ne peut prendre l'initiative d'aucune mesure; elle ne vote sur aucune proposition qui n'ait été acceptée d'abord par les deux premiers degrés de législation. Elle n'a pas le droit d'amendement, mais elle doit accepter ou rejeter purement et simplement les propositions qui lui sont soumises.

La « chambre de convocation », qui ne se réunit qu'à de longs intervalles, se fait représenter, pour des objets déterminés, par des délégations ou comités permanents, choisis soit par elle-même, soit parmi les procureurs avec son consentement. Un des comités est chargé de l'administration des domaines; il fait cadastrer les propriétés, les afferme, les améliore, en perçoit les fermages. Un autre gouverne l'imprimerie de l'Université, le magnifique établissement de Clasendon. Un troisième est le dépositaire, le gardien vigilant des privilèges du corps. Quelques délégations remplissent les fonctions de cours d'appel. L'une d'elles, enfin, est une vraie cour des comptes, chargée d'entendre et d'homologuer chaque année les résultats de la gestion du vice-chancelier, des procureurs et autres comptables.

L'Université d'Oxford possède, comme Cambridge, un certain nombre de chaires professorales dont la fondation remonte à une époque assez éloignée [1] et dans l'énumération

[1] Chaire de théologie, fondée en 1502 par la comtesse de Richmond, mère de Henri VIII; chaires de théologie, de droit civil, de médecine, d'hébreu et de grec, fondées en 1540 par le roi Henri VIII, qui protégea beaucoup les deux universités en essayant de les faire arriver à la célébrité dont jouissait alors la Sorbonne; chaires d'astronomie et de géométrie, 1619; chaire de philosophie naturelle, 1621; chaire de philosophie morale; chaires d'histoire ancienne, 1622; d'anatomie, 1624; de musique en 1626, d'arabe en 1636, de botanique en 1633, de poésie en 1708; d'arabe, d'histoire moderne en 1724, fondée par le roi Georges Ier; de philosophie expérimentale en 1749, de loi anglaise en 1755; d'anglo-saxon en 1795, d'anatomie, de médecine et de chimie en 1798; de minéralogie et de géologie, en 1813; d'économie politique, en 1825; de sanscrit, de logique, d'histoire ecclésiastique, d'écriture sainte, de littérature latine, de droit international, de diplomatie et d'histoire moderne, de métaphysique et de chimie, de physiologie, de zoologie, de philologie, de jurisprudence, de beaux-arts, — le célèbre critique d'art John Ruskin en était le titulaire, — d'histoire ancienne, de chinois et de celtique, toutes fondées dans ces trente dernières années.

Digitized by Google

desquelles apparaissent tous les changements que le temps est venu apporter aux institutions : « Dabord apparaît la théologie, le terrain primitif formé par le moyen âge ; puis, à la Renaissance, se montrent le droit romain et la médecine, sa compagne, avec les deux langues alors révolutionnaires, l'hébreu et le grec, dont Erasme est le premier professeur à Cambridge. Le XVII^e^ siècle apporte les sciences exactes : c'est le règne de Descartes; au XVIII^e^ et au XIX^e^, enfin, apparaissent les sciences naturelles ou sociales. »

Le traitement attaché primitivement à ces chaires semblerait bien faible aujourd'hui, même ailleurs qu'en Angleterre. Aussi, à Oxford aussi bien qu'à Cambridge, l'on a toujours tendu constamment à équilibrer les traitements avec les nécessités actuelles de la vie. Quelques professeurs touchent un traitement de plus de 40,000 francs, quelques-uns de 25,000 à 30,000 francs, d'autres moins; mais la moyenne est, à Oxford, de 15,000 francs et souvent la jouissance d'un bénéfice quelconque se trouve attachée à la chaire. Cela est considérable si on le compare aux traitements dont jouissent les professeurs de nos universités libres et surtout quand on songe que souvent le cours donné ne dure qu'une session, deux sessions au plus et souvent pendant un jour ou deux de la semaine seulement pendant la session.

En règle générale, les professeurs sont élus soit par l'assemblée générale des maîtres ès-arts, soit par certains fonctionnaires de l'Université. Parfois, les chaires sont à la disposition soit de la Couronne, soit de la famille du fondateur ou de certaines personnes désignées dans la fondation. Ainsi, la chaire de philosophie naturelle est, au moins en partie, à la disposition du président de la Société royale de Londres et de l'astronome royal ; les titulaires des chaires de droit international et d'histoire moderne sont élus par un conseil composé du « Warden » d'« All souls » collège, du lord grand chancelier d'Angleterre, du juge de la haute cour de l'amirauté et du Ministre des affaires étrangères. Ces différents systèmes de nominations ont leur avantages et leurs inconvénients et l'on en est encore à chercher un meil-

Digitized by Google

leur système qui fasse arriver au professorat le véritable mérite, souvent éloigné par des coteries, plus puissantes peut-être à Oxford que partout ailleurs.

L'enseignement, à Oxford comme à Cambridge, est donné par trois classes de maîtres : les professeurs de l'Université, les tuteurs et maîtres de conférences (*Tutors and lecturers*), des collèges et les tuteurs particuliers (*Tutors*).

Les cours des professeurs sont généralement fort peu suivis. Il est souvent très difficile de savoir à quelle heure et dans quelle salle ont lieu les cours : c'est une convention particulière faite une fois pour toutes, au commencement du terme, entre chaque professeur et ses élèves.

On a essayé, il y a quelques années, à Oxford d'exiger, comme condition des grades, un certificat d'assiduité à un nombre de cours. Mais ce système a été abandonné après une courte expérience. Contraire à l'esprit indépendant des Anglais, il fut reconnu, nous dit-on, inutile et mauvais dans la pratique.

Et pourtant, cet enseignement est excellent; mais le défaut capital, c'est le peu d'assiduité des élèves. « Nous avons maintenant pour professeurs, dit M. Hamricourt, économe du collège de la Trinité, quatre des mathématiciens les plus distingués de l'Angleterre; mais je ne suppose pas qu'il y ait une demi-douzaine d'élèves qui suivent leurs leçons pendant chaque terme. »

L'enseignement professoral, quoique excellent par la qualité des professeurs désignés, laisse évidemment beaucoup à désirer sous le rapport de l'assiduité des professeurs eux-mêmes, qui souvent ne s'inquiètent pas plus de donner leurs cours que les élèves ne s'inquiètent de les suivre. « L'Université pourrait, sans doute, lit-on dans un rapport fait par les commissaires de la Reine, imposer aux professeurs l'obligation de faire des leçons régulières, mais non pas celle de faire de bonnes leçons. Toutes les prescriptions de ce genre deviennent bientôt lettre morte. Le seul moyen d'avoir un professorat actif, c'est d'en bien choisir les membres, de leur adjoindre de jeunes chargés de cours, dont le voisinage les

Digitized by Google

stimule ou les supplée, de leur permettre d'augmenter leurs honoraires par les payements individuels des élèves et, enfin, de leur donner une part directe dans les examens de l'Université. »

En dehors des professeurs, il y a, à Oxford comme à Cambridge, les tuteurs (tuteurs du collège et tuteurs particuliers), qui exercent l'influence la plus grande sur l'enseignement des étudiants. Le « système tutorial » consiste, en principe, dans l'étude personnelle de l'élève sous les yeux et sous la direction d'un maître expérimenté qui lui indique la route, constate ses progrès et redresse ses erreurs. Ce genre d'enseignement présente évidemment, aux yeux de la grande majorité des élèves, un avantage sérieux sur l'enseignement professoral, puisque, trouvant le nombre des tuteurs officiels des collèges insuffisant, ils ont eu recours aux tuteurs privés. Pourtant, le « système tutorial » présente aussi certains désavantages, inhérents à l'institution, qu'il est inutile de discuter ici. L'importance toujours croissante cependant de l'enseignement privé accuse un défaut dans l'organisation de l'enseignement professoral. C'est ce que l'on a bien compris à Oxford, et les réformes que l'on essaye en ce moment même tendent à rendre l'enseignement professoral plus sérieux et plus efficace, en diminuant d'autant l'influence du « système tutorial ».

L'année académique, à Oxford, est divisée en quatre sessions (*terms*), tandis qu'à Cambridge elle n'est que de trois. Mais, à proprement parler, il n'y en a que trois également, car les deux dernières se confondent en une.

II. — *Les Collèges.*

Les collèges sont une institution particulière à l'Angleterre. Ils n'existent pas dans les universités du continent, ni même en Ecosse. Il en existe actuellement vingt et un à Oxford.

Digitized by Google

Les collèges sont des corporations distinctes, fondées à différentes époques, dans un but d'étude, compris dans l'université et cependant parfaitement indépendants et gouvernés, pour leurs propres affaires, par leurs propres statuts. Chacun de ces collèges possède une habitation où vivent les membres de la fondation et les étudiants et jouit de revenus qui, pour leur totalité, peuvent être évalués à près de 12 millions de francs.

Tous les collèges à Oxford — trois exceptés — ont un chef, des agrégés (*fellows*) ou des boursiers (*scholars*), et, en outre, un certain nombre d'autres membres dont le nombre, les fonctions et les titres diffèrent selon les collèges. Les trois premières catégories sont membres de la fondation, et tous reçoivent sur les revenus du collège le traitement attaché à leur position. Les trois exceptions sont les collèges de « toutes les Ames » (*All Souls'*), de « l'Église du Christ » (*Christ Church*) et de Keble. Le premier n'a pas de boursiers; le second est à la fois un mélange de chapitre et de collège. Ce grand établissement a eu trois fondations distinctes. En 1526, le cardinal Wolsey, archevêque d'York, créa le Collège Cardinal, qu'il établit sur l'emplacement occupé par le prieuré supprimé de Saint-Frideswide. Après la chute de Wolsey, Henri VIII, tout en conservant à la création du Cardinal son titre de collège, auquel il ajouta son propre nom, en fit simplement une cathédrale, sans aucune mention d'enseignement. Enfin, en 1546, ce même prince unit à ce chapitre celui de l'évêque d'Oxford, qu'il venait de créer à Osney, et l'église de Saint-Frideswide fut, dès lors, à la fois la cathédrale du Christ à Oxford et un collège ouvert à cent écoliers.

La fondation se compose d'un doyen, d'un chapitre de chanoines et de « Senior » et « Junior », étudiants qui correspondent aux agrégés et aux boursiers des autres collèges. — Le « Keble College », création toute moderne, ne comporte pas de « fellows ». Au collège de Merton, les boursiers portent le nom de « Postmaster », et à celui de « Magdalen » le nom de « Demies » (en latin *Semie-socii*), d'un mauvais

Digitized by Google

jeu de mots que l'on rencontre assez fréquemment dans les vieux usages de l'Université.

Les chefs de collèges n'ont pas tous les mêmes titres. Ils s'appellent « Maîtres », à Balliol, Pembroke et Université ; « Warden », à Merton, New College, All Souls', Wadham et Keble ; « Recteur », à Exeter et Lincoln ; « Prevost », à Oriel, Worcester et Queen's ; « President », à Magdalen, Corpus Christi, Trinity et Saint-Jean ; « Principal », à Brasenose Jésus et Hertford ; et enfin « Doyen », à Christ-Church.

A ce dernier collège le doyen, et les *senior students* forment le conseil d'administration ; au « Keble College », le « Warden » et le conseil, et dans tous les autres, le chef et les agrégés remplissent cet office. Le pouvoir disciplinaire est aux mains du chef, de son suppléant et de certains fonctionnaires particuliers qui sont ordinairement nommés par les agrégés.

Dans la plupart des collèges, le chef est élu par les agrégés. Il y a quelques exceptions cependant. Ainsi, la nomination du « Doyen » de Christ-Church appartient à la Couronne ; du « Prevost » de Worcester au chancelier de l'Université. Généralement, ces fonctions sont à vie.

Les agrégés et lesboursiers sont, en général, élus, après examen, par le chef et les autres agrégés et les premiers ne conservent leur bénéfice, dans la plupart des cas, — cela tend à diminuer cependant, — que soit jusqu'à leur mariage, soit jusqu'à leur nomination à un bénéfice ecclésiastique, nomination qui leur arrive tôt ou tard, quel que soit leur mérite, soit enfin jusqu'à ce qu'ils aient obtenu, par héritage ou autrement, une certaine fortune. Les bourses ont, en général, une durée de cinq ans.

Nous donnerons ici les collèges d'après la date de leur fondation : 1° Le collège de l'Université, dont la fondation, en 872, est attribuée à Alfred le Grand ; 2° Balliol, 1263 ; ce dernier jouit d'une grande renommée ; 3° Merton, 1274 ; 4° Exeter, 1314 ; 5° Oriel, 1326 ; 6° Queen's, 1340 ; 7° New College, 1386 ; 8° Lincoln, 1427 ; 9° All Soul's, 1437 ; 10° Magdalen, 1458 ; 11° Brasenose, 1509 ; 12° Corpus

Digitized by Google

Christi, 1516; 13° Christ-Church, 1546; 14° Trinity, 1554; 15° St-John's, 1555; 16° Jesus, 1571; 17° Wadham, 1609; 18° Pembroke, 1624; 19° Worcester, 1714; 20° et 21° Keble et Hertford. Ces deux derniers ont été fondés, il y a dix ou douze ans, avec les revenus de l'ancienne Magdalen Hall.

Depuis longtemps les collèges ont absorbé l'Université tout entière et en ont accaparé toutes les fonctions et tous les devoirs : leurs chefs deviennent tour à tour ses vice-chanceliers ; leurs agrégés sont ses instituteurs, ses examinateurs, ses procureurs ; les sept huitièmes de ses étudiants appartiennent à des collèges. Le seul élément universitaire resté en dehors des collèges et des hôtels est le professorat ; mais les professeurs eux-mêmes sont ou ont été agrégés des collèges. L'Université n'est plus guère qu'une abstraction ; les collèges en sont la réalité.

Cette importance des collèges, leur richesse, leur ancienneté, l'esprit de suite et de tradition qui les anime s'expriment d'eux-mêmes par leur aspect et s'imposent, en quelque sorte, aux yeux de l'étranger. A peine est-il entré dans la ville universitaire qu'il croit avoir changé de siècle et de pays. De véritables palais, à la fois austères et splendides, magnifiques de dessin et d'exécution, se succèdent presque sans interruption et garnissent les principales rues. Chacun a son caractère et, pour ainsi dire, sa figure. L'un étend sa façade monotone, sur une longueur de 200 pieds, en lourdes assises horizontales, dont les deux premiers étages sont surplombés et, en quelque sorte, voilés par un large bandeau de pierre, tandis que, au troisième, les fenêtres, surmontées chacune d'un faîte triangulaire, lui forment un diadème radié, comme celui des rois mérovingiens : c'est le collège d'Alfred le Grand (University). Un autre (Christ-Church), avec ses tours majestueuses, sa vaste cour quadrangulaire, sa cathédrale du XII^e siècle, son réfectoire de 100 pieds de long sur 50 de hauteur, aux voûtes de chêne sculpté, aux pendentifs élégants, aux vitraux coloriés, aux armoiries royales, semble se rappeler avec orgueil Henry VIII et le cardinal Wolsey, ses fondateurs. Il domine la ville de

Digitized by Google

toute sa hauteur impérieuse. Sur son portail d'entrée, composé de trois tours, s'élève le beffroi de Tour, le bourdon d'Oxford, deux fois aussi gros que celui de Saint-Paul de Londres et dont la voix bruyante, souvent peu écoutée, sonne chaque soir la retraite de tous les étudiants dans les collèges et la fermeture de toutes les portes. Plus loin, voici Balliol, avec son élégante chapelle toute moderne et la jeune façade qui vient de remplacer son portail contemporain de Henri VII; voici Exeter, avec sa longue façade à ogive d'un effet si imposant; voici Brasenose avec son nez de cuivre sculpté sur la porte; voici le collège de All Souls' et sa cour solitaire avec sa bibliothèque dont les hauts contreforts ressemblent à des minarets. Plus loin, à l'une des extrémités de la ville, parmi les jardins et les prairies, s'élève le charmant collège de Sainte-Marie-Magdeleine, bâti au XV^e^ siècle. Tout ici est, à la fois, grand et simple, tout invite à l'étude tranquille et heureuse. Le vieil édifice semble sourire à l'éternelle jeunesse de cette verdure qui l'enveloppe et l'embrasse. Un grand nombre de collèges et de « halls » sont assez récents ou récemment réparés; mais le style gothique, si cher aux Anglais, et la brume fumeuse du climat suppléent au travail du temps et donnent à l'ensemble une ravissante harmonie. »

Nous avons dit ailleurs ce qu'étaient les « fellowship » et les « scholarship ». Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet, d'autant plus que leur fondation, les moyens d'y parvenir, les conditions de maintien sont à peu près identiques à celles de Cambridge. Oxford est, seulement, en tout plus riche que Cambridge et ses collèges disposent (1878) de 336 places d'agrégés, de 426 bourses et de 503 bénéfices ecclésiastiques dont la valeur est estimée à 5 millions au moins de revenu annuel.

Depuis quelques années (20 ou 30 ans) Oxford a fait disparaître complètement ou atténué beaucoup certaines conditions jadis imposées aux étudiants ou certains privilèges qui, malgré le respect des Anglais pour les choses du passé, ne se trouvaient plus d'accord avec les idées actuelles. Aussi elle

Digitized by Google

n'exige plus de ses étudiants, au jour de leur inscription, le serment religieux établi dans le but d'exclure les dissidents. La distinction des classes d'étudiants en nobles, boursiers et serviteurs tend à s'effacer dans la pratique. Beaucoup de nobles renoncent spontanément à leurs privilèges ; plusieurs collèges ne les reçoivent plus dans leurs rangs qu'à cette condition et, dans la plupart, les gentilhommes pensionnaires (*gentleman-commoners*, classe intermédiaire entre le noble et le *commoner* qui se composait exclusivement des riches) sont tout à fait inconnus ; enfin, en 1868 on permit à certaines personnes, sous certaines conditions établies par les statuts, de devenir étudiants et membres de l'Université sans appartenir à aucun collège ou hall. Ces étudiants doivent habiter dans la ville et ils ont les mêmes droits que les autres d'assister aux leçons des professeurs, de concourir pour les prix de l'université, d'obtenir des distinctions dans les examens et d'arriver aux grades et aux privilèges qui en résultent.

Leur réception à l'Université et leur direction pendant le temps qu'ils y passent est confié à une délégation composée du vice-chancelier, des *proctors* et de quatre membres de la chambre de convocation. Ils sont sous la surveillance spéciale de deux censeurs.

Leur nombre dépassait trois cents en 1878. Le nouveau régime, sur la stabilité duquel on pouvait avoir certaines craintes, s'est donc parfaitement acclimaté à Oxford et il a mis ainsi à la portée d'une classe qui en était privée jusqu'alors les bienfaits de l'instruction supérieure.

Il nous reste à parler d'une institution que l'on ne retrouve pas à Cambridge : ce sont les « halls ».

Les « halls » académiques existant aujourd'hui à Oxford sont des hôtels (*mansions*) destinés à l'habitation des étudiants, qui y vivent sous certaines conditions disciplinaires et qui peuvent y acquérir leurs différents grades absolument de la même manière que les étudiants dans les collèges. Mais il y a une différence très importante entre les collèges et les halls, en ce sens que ces derniers ne sont pas des corpora-

Digitized by Google

tions, n'ont pas de dotation pour les agrégés et que tous leurs biens sont administrés en fidéicommis par l'Université.

Il y a aujourd'hui quatre halls régis par des statuts qui leur sont propres. Mais on songe à les supprimer et à les fondre dans quelque collège.

Comparez la vie que mène un étudiant d'Oxford avec celle d'un des nôtres. A Oxford, l'étudiant se lève assez tard généralement, pour assister au service religieux à huit heures du matin dans la chapelle du collège. A dix heures commencent les cours, et le règlement leur impose d'ordinaire d'assister à deux cours entre dix heures et deux heures. C'est dans ce même intervalle qu'ont lieu les leçons des professeurs qui sont si peu suivies. A deux heures tout est fini : le lunch est prêt et après le lunch vient la récréation sanitaire (*the constitutional*). Promenez-vous à partir de trois heures dans les campagnes qui entourent la ville universitaire, vous rencontrerez nombre d'étudiants arpentant à grands pas les routes ou se livrant à un exercice violent quelconque. Les « Oxfordiens » se livrent surtout à la passion du canotage et tous les jours six ou huit cents jeunes gens « s'entraînent » énergiquement pour les fameuses courses qui ont lieu chaque année. Quelques-uns ont des chevaux et des chiens et se livrent au plaisir de la chasse. Nous avons parlé ailleurs de cette manie athlétique qui distingue les étudiants anglais. Les plus studieux même s'y livrent.

A six heures dîner dans la grande salle. La grande salle, dit le chef du collège de St-John, est, jusqu'à un certain point, un mode d'éducation, un des moyens de mettre les hommes en rapport et de les influencer par un contact mutuel. « Mais, et c'est encore ici une des particularités de cette existence à part, les étudiants ne sont pas forcés d'y dîner : il suffit qu'ils y paraissent et paient leur dîner au moins cinq fois par semaine. La nourriture est saine, abondante et coûte peu (1 fr. 85 c. par dîner). De la viande, des légumes et un morceau de pain. Voilà la base fondamentale du dîner. Tout le reste est considéré comme extra et se paie

Digitized by Google

à part. Aussi beaucoup d'élèves, aussitôt que le marqueur a pointé leurs noms sur les listes de présence, quittent le hall et vont prendre leur dîner dans un des nombreux hôtels où ils trouvent une nourriture plus variée et plus délicate.

La soirée se passe dans les bibliothèques, au cercle, au cabinet de lecture, à la salle de discussion (Oxford Union Society), espèce de « conférence » où les jeunes gens s'exercent à la parole, se préparant ainsi aux luttes oratoires que beaucoup d'entre eux auront plus tard à soutenir soit à la Chambre des lords, soit à la Chambre des communes.

A neuf heures la grosse cloche du beffroi sonne et le calme se fait. Nul ne peut plus sortir des limites du collège. Tous les bruits sont éteints et la solitude complète assure la liberté du travail aux étudiants qui veulent travailler. Ceci nous ramène aux examens. Nous allons étudier le système des examens à Oxford, comme nous l'avons étudié précédemment pour Cambridge.

III. — *Examens.*

A la fin du siècle dernier, les études universitaires, à Oxford aussi bien qu'à Cambridge, étaient devenues pour ainsi dire nulles. Voici ce que dit à cet égard John Scott, qui obtint son grade de bachelier ès-lettres en 1770 :

« L'examen qu'on faisait subir, dit-il, était une véritable farce. Je fus examiné sur l'hébreu et sur l'histoire. On me demanda : Quel est le mot hébreu qui signifie le champ des crânes? Je répondis : Golgotha. — Quel fut le fondateur du collège de l'Université ? — J'affirmai, quoique, pour le dire en passant, la chose soit un peu douteuse, que ce fut le roi Alfred le Grand. — Très bien, monsieur, dit l'examinateur, vous êtes digne de recevoir votre degré [1]. » Cela a heureusement beaucoup changé depuis. Dès le commencement de

[1] Voyez, à cet égard, le rapport de l'« Oxford University commission », 1852, page 59.

Digitized by Google

ce siècle, l'ancien système a été complètement abandonné. D'importantes modifications l'ont amené au point où nous le trouvons aujourd'hui.

Il faut, avant tout, bien remarquer que le grade de bachelier comporte seul des examens réels ; les autres grades (maîtres ès-arts ou docteur d'une des trois facultés) sont ordinairement délivrés par l'Université après certaines conditions de séjour. Quelquefois un examen à passer ou une thèse à soutenir viennent s'ajouter à la condition principale de la résidence. Nous y reviendrons plus tard. Comme le système en vigueur à Oxford n'est pas tout à fait le même que celui employé à Cambridge, nous l'étudierons un peu en détail. Parfois, mais très rarement, l'Université confère un grade de maître ès-arts ou de docteur soit par décret ou par diplôme spécial, à des membres de l'Université, plus souvent elle en accorde, *honoris causa*, à des Anglais ou à des étrangers distingués par leur naissance ou par leur mérite et dont elle veut reconnaître le talent.

Les conditions requises pour obtenir le diplôme de bachelier (B. A.) sont : la résidence à l'université (*residence*) ; un certain temps d'étude (*time of standing*) ou plutôt un certain nombre d'inscriptions, et enfin certains examens à passer. Commec onditions secondaires, on exige parfois du candidat, au moment où on lui délivre son diplôme, certaines déclarations en général relatives à ses opinions religieuses. Il faut, en outre, pour pouvoir se présenter à l'examen, avoir payé tous les droits, d'ailleurs peu considérables même si on les compare aux nôtres, et enfin avoir obtenu, des autorités du collège l'autorisation de se présenter à l'examen.

Examinons de plus près ces différentes conditions dont la troisième seule est importante à étudier.

I. *Résidence.* — Il faut, pour obtenir un grade, quel qu'il soit, avoir passé au moins trois ans à l'Université. C'est une condition essentielle.

II. *Nombre d'inscriptions.* (*Time of standing.*) — Ce nombre varie de 12 (3 ans) à 27 (6 1/2 ans), selon qu'il s'agit des différents grades dans les diverses facultés.

Digitized by Google

III. *Examens*[1]. (*Examinations and exercices for degrees.*) — L'étudiant qui désire obtenir le diplôme de bachelier ès-arts (ès-lettres) a, pendant les trois années qu'il passe à l'Université, trois examens à subir : le premier est appelé par les statuts « responsions before the masters of the schools » (réponses devant les maîtres des écoles) ; le second porte le nom de premier examen public et le dernier celui de deuxième examen public. Nous allons voir en quoi consistent ces examens :

A. Le premier examen, que les étudiants anglais appellent vulgairement « petit pas » (*smalls*), n'est guère qu'un très facile examen d'entrée, auquel ils peuvent se présenter dès le premier trimestre de leur arrivée. Les jurés, appelés, comme nous l'avons vu, « maîtres d'école », sont choisis parmi les licenciés ès-lettres, les bacheliers ès-arts ou en médecine qui ont au moins trois ans de grade et nommés pour deux ans au plus par la chambre de convocation. Le personnel des jurys se renouvelle et se modifie donc excessivement souvent, ce qui est tout à fait contraire au système employé chez nous. L'examen est oral et écrit et comporte des questions sur la grammaire grecque et latine, une composition en prose latine, une traduction latine et grecque, l'arithmétique et les éléments soit de l'algèbre, soit de la géométrie. Tout élève qui a satisfait à cet examen reçoit un certificat nommé « testamur », qui lui permet de se présenter à l'examen suivant.

Un des jurés, M. Ogle, indique ainsi les résultats d'une session ou il a siégé :

Sur 168 candidats, 51 furent ajournés, 16 se retirèrent après l'épreuve écrite et 101 furent reçus. Sur les 51 candidats refusés, 43 étaient dans un état d'insuffisance complète, non seulement pour les sujets présentés, mais pour toute espèce d'examen, sur quelque matière que ce fût !

Il y plus de douze ans que M. Ogle s'exprimait ainsi et

[1] Tous ces renseignements sont tirés presque textuellement du « Oxford University calendar » pour 1878.

Digitized by Google

sans doute cela s'est amélioré depuis, mais le résultat n'en est pas moins encore assez peu satisfaisant aujourd'hui;

B. Premier examen public. Il y a deux sessions par an et l'élève peut se présenter à celle qui lui convient le mieux. Les jurés, appelés « moderators », sont nommés de la même manière à peu près que les précédents; ils sont au nombre de 13 (10 pour les humanités et 3 pour les mathématiques). Mais ici commence une distinction des plus importantes, qu'il faut connaître : la distinction entre les « pass-men », étudiants qui se contentent du certificat ordinaire requis pour se présenter à l'examen suivant, et les « class-men », étudiants qui désirent obtenir un certificat honorifique qui leur permette d'obtenir leur diplôme de bachelier ès-arts tout en étudiant plus spécialement une certaine matière, soit les classiques, soit les mathématiques, soit les sciences naturelles, soit l'histoire moderne et la législation. Pour les premiers ce second examen n'est guère plus long ni plus difficile que le premier devant les « maîtres d'écoles ». Pour les seconds (*class-men*), les matières d'examen, qui ont été modifiées en mai 1878, comprennent aujourd'hui, comme matières principales : 1° l'explication du texte grec des saints Évangiles [1]; 2° une traduction à vue d'un auteur grec et d'un auteur latin; 3° le discours latin, et enfin 4° des traductions à vue et des questions de grammaire ou de philologie sur cinq auteurs au moins, grecs ou latins; et, comme matières secondaires, des questions sur la prosodie grecque ou latine, sur la philologie, sur la logique, auxquelles ils ont la faculté de répondre. S'ils y répondent, ils obtiennent les plus grands honneurs. Il ne s'agit ici que des classiques, comme on voit. L'étudiant qui concourt pour les honneurs en mathématiques est interrogé sur l'algèbre et la théorie des équations, la trigonométrie plane et sphérique, la géométrie plane et la géométrie à trois dimensions et enfin le calcul différentiel et intégral.

Les « pass-men » qui se sont contentés du certificat ordinaire ne peuvent être interrogés à leur dernier examen que sur les classiques;

[1] Voyez le rapport de M. Demogeot et Montucci.

Digitized by Google

C. Deuxième examen public. Cet examen se passe à la fin de la troisième année pour les élèves ordinaires (*pass-men*) et au bout de la quatrième généralement pour les candidats aux honneurs. Comme nous l'avons vu, ces derniers peuvent demander à passer l'examen sur une branche spéciale. Aujourd'hui, après les modifications apportées en 1878, les examinateurs se divisent en sept facultés : 1° les lettres, pour les étudiants ordinaires; 2° les hautes humanités ; 3° les mathématiques; 4° les sciences naturelles; 5° la jurisprudence; 6° l'histoire moderne, et 7° la théologie.

Le programme final pour le diplôme ordinaire de bachelier ès-arts comprend, outre des questions sur les éléments de la foi et de la religion anglicane, matière commune aux examens de toutes les facultés, sauf la restriction que nous avons indiquée, des traductions, des explications d'auteur et des questions diverses sur un auteur grec et un auteur latin (un philosophe et un historien) ; les grandes lignes de l'histoire grecque et romaine, une composition sur ce sujet en anglais ; l'histoire d'Angleterre ou bien une certaine période de l'histoire moderne ; une langue (français ou allemand) et l'histoire de la littérature, les éléments de l'économie politique, la géométrie et la trigonométrie élémentaires et enfin les premiers éléments de la mécanique, de la chimie et de la physique.

Ce règlement, qui augmente dans une notable proportion les matières d'examen, n'a été mis en vigueur à Oxford qu'en mai 1878.

Quant aux candidats qui se présentent aux honneurs dans une des facultés citées plus haut, ils ont à répondre, en lettres, à des questions sur le grec et le latin, sur l'histoire de la Grèce et de Rome et sur la logique de la philosophie ; en mathématiques, sur toutes les mathématiques pures et appliquées ; en sciences naturelles, sur la physique, la chimie et la mécanique ; en jurisprudence, sur le droit romain, le droit anglais, le droit international, la jurisprudence générale ; en histoire, sur l'histoire d'Angleterre jusqu'à nos jours, sur l'histoire moderne, et enfin en théologie, sur les Écritures

Digitized by Google

saintes, sur la théologie, sur l'histoire ecclésiastique, sur les preuves de la religion et sur la liturgie.

Il y a, pour le dernier examen, deux sessions par an, et l'examen a lieu moitié oralement, moitié par écrit. Les étudiants qui ont obtenu les honneurs dans l'examen final sont divisés en trois classes, d'après leur valeur, mais ils sont inscrits par ordre alphabétique dans leur classe. Oxford, à l'encontre de Cambridge, semble vouloir mettre ici une certaine limite à l'ardeur de la conférence. Le nom des simples « pass-men » est écrit à la suite. Il va sans dire que l'opinion émise par l'un des maîtres du collège au sujet du degré d'instruction que constate le diplôme de bachelier ès arts, et que nous avons citée dans notre précédent article, ne s'adresse qu'aux « pass-men » et non aux étudiants qui ont concouru pour les honneurs, car leur diplôme représente des études sérieusement entreprises. Malheureusement la proportion des « class-men » aux « pass-men » n'est pas très satisfaisante. Il y a dix ans, elle était du tiers à peu près et il y avait heureusement grande amélioration sur les vingt années précédentes. Cette progression a continué et aujourd'hui l'on peut assurer que, sur cent étudiants qui sortent gradués de l'Université, il y en a au moins deux cinquièmes qui ont concouru pour les honneurs.

Nous terminerons cette étude en disant quelques mots des autres grades que l'on peut obtenir à Oxford.

Outre le grade de bachelier ès-lettres, qui correspond à nos grades de gradués en lettres, de candidat en philosophie et de candidat en science, dont nous venons d'exposer le système, l'Université confère aussi différents autres grades : 1° dans la faculté des lettres, la maîtrise (M. A.), pour laquelle on n'exige aucune nouvelle condition d'examen : c'est seulement une question de temps et d'argent ; 2° dans la faculté de musique, les deux grades de bachelier et de docteur, pour le premier desquels il faut passer deux examens, et pour le second composer un morceau de musique qui doit être joué en public ; 3° dans les facultés de droit, de médecine et de théologie, les grades de bachelier et de docteur, pour lesquels on

Digitized by Google

exige respectivement des conditions d'examen et de thèse, sans compter les conditions de temps et d'argent.

Les examens, le stage, l'acquittement de tous les droits sont autant de conditions à l'obtention des grades, mais ne les confèrent point. Ils sont conférés aux candidats en grande cérémonie, le dernier samedi de janvier de chaque année. Mais, avant de recevoir son diplôme, le candidat doit s'engager sous serment à observer toujours les statuts et à respecter les privilèges, les coutumes et les libertés de l'Université, et doit signer une déclaration d'adhésion aux 39 articles de la religion et à la doctrine de l'Église d'Angleterre.

Il y a enfin une particularité que l'on ne retrouve, croyons-nous, qu'à Oxford : c'est la collation de grades à des personnes absentes. Tout bachelier ès-lettres, en droit civil ou en médecine, demeurant dans une des colonies de l'Angleterre peut, sans revenir à Oxford, obtenir le grade de maître ès-arts ou de docteur d'une des trois facultés supérieures. Il doit, pour cela, — si bien entendu il réunit déjà les conditions de temps et d'argent, — obtenir un certificat de bonne conduite, signé, s'il est dans les ordres, de l'archevêque ou de l'évêque, et s'il est laïque, de l'évêque, du doyen ou d'un des juges de la cour suprême de la colonie où il réside ; en outre, il doit, s'il aspire au grade de docteur d'une des trois facultés, écrire la thèse exigée et l'envoyer à qui de droit, moyennant quoi il obtiendra son diplôme comme s'il avait été présent à l'Université.

Nous terminons ici cette étude. Cambridge et Oxford sont, nous l'avons dit ailleurs, deux grands centres aristocratiques où le jeune homme acquiert un brevet d'homme du monde qui lui sera très utile dans la vie et qui lui ouvrira bien des portes ; mais ce sont surtout, si nous pouvons nous exprimer ainsi, deux grands séminaires dont les deux tiers des élèves se destinent aux positions de l'Église, si honorables et si honorées en Angleterre. Si, à Oxford comme à Cambridge, le grade ordinaire de bachelier ès-arts (simples *pass-men*) ne représente pas un niveau d'étude aussi sérieux que

Digitized by Google

chez nous, il n'en est pas moins vrai que l'étudiant studieux y trouvera un enseignement supérieur aussi bon que le nôtre et beaucoup plus de facilités pour apprendre. Les réformes heureuses qu'on a tentées en Angleterre dans ces dernières années ont fait disparaître, changé et amendé certains usages, certaines règles qui n'avaient plus leur raison d'être et qui étaient autant d'entraves à l'enseignement et à l'instruction ; mais, quel qu'ait pu être l'effet de ces réformes, il nous semble impossible de comparer les universités anglaises avec les nôtres. Les systèmes sont totalement différents, mais il nous semble aussi que chaque peuple a le système qui convient le mieux à son tempérament, à ses mœurs et à ses habitudes.

HENRI LOUMYER.

Digitized by Google

UN FILS D'ADAM

VI

Ce fut alors un ménage d'enfer. Ils vivaient côte à côte, étrangers l'un à l'autre. Jeanne grandissait, lançant ses premiers mots, tendant ses petits bras, ouvrant ses beaux grands yeux bleus vers la lumière, mais parfois même à demi-repoussée, elle allait continuellement se heurter à des mauvaises humeurs; elle recevait le contre-coup des discussions aigres, et souvent le père lui donnait un baiser distrait en pensant à autre chose. Quant à la mère, il lui prenait des transports fous, elle pressait l'enfant dans ses bras à l'étouffer, en l'appelant: « Mon trésor, mon amour, mon adoration ! », puis, sans transition, elle la couchait, criait pour la faire taire, la rudoyait, la trouvait agaçante. Entre l'indifférence du père et les caprices de la mère, l'enfant devint morose, ses yeux vifs s'éteignirent et se creusèrent, elle se tut, ne pleura presque plus; elle maigrit, il y eut comme une ombre de tristesse, une précoce profondeur dans son regard.

Un jour, Laure la trouva dans son berceau, toute pâle, inanimée; elle eut peur et se mit à crier, et pendant que Paul courait chercher un médecin, elle frotta les tempes et les narines de la petite avec du vinaigre. Elle était folle, elle courait désespérée, appelant la malade de toutes ces expressions mignardes qu'elle lui prodiguait aux moments d'oubli.

[1] Voir la livraison du 15 mai 1881.

Digitized by Google

Au bout de quelques minutes, l'enfant fit un léger mouvement, elle ouvrit les yeux. Quel bonheur, que de baisers! Ce n'était qu'une faiblesse, rien! Laure eut alors un rapide remords, un instant elle eut l'idée qu'elle était une des causes de l'état de l'enfant, mais toutes les impressions étaient fugitives en elle, et celle-là passa comme les autres.

Paul rentra, le médecin allait venir dans une heure et, pendant cette heure, ils restèrent chacun d'un côté du berceau, regardant Jeanne qui s'était doucement assoupie et écoutant, anxieux, sa respiration.

Le médecin examina longuement l'enfant, l'ausculta, écrivit une recette et dit à Laure :

— Tranquillisez-vous, madame, ce n'est rien, un peu de faiblesse, du repos et ça passera!

Mais lorsqu'il fut à l'escalier, il se tourna vers Paul et son visage devint grave :

— Monsieur, dit-il à voix basse, je ne dois pas vous cacher la vérité, si désolante qu'elle soit; l'enfant s'en va tranquillement, elle n'a plus huit jours à vivre.

Paul reçut comme un coup de marteau sur la tête. C'était épouvantable, ce que le médecin lui disait là. Sa petite Jeanne, l'enfant toute petite, à peine dans la vie, l'enfant qu'il aimait tant! Ce glas de mort s'ajoutait à tout le reste, c'était le couronnement!

Il entendit que le docteur disait encore quelque chose « malheur, consomption », il se laissa serrer la main, puis il remonta. Arrivé devant la porte de sa chambre, il songea qu'il devait composer son visage, qu'il ne pouvait rentrer ainsi, tout bouleversé, sans laisser deviner la terrible nouvelle à sa femme et il redescendit. Dans un coin sombre du corridor, il se laissa aller, sanglotant tout son soûl, les spasmes lui montaient à la gorge, il aurait voulu crier, il n'osait; puis, un peu soulagé, il alla à la cour, se baigna les yeux, attendit encore quelques instants et remonta. Laure était près du berceau de Jeanne, elle ne regarda même pas son mari, et lui dit :

— Vous êtes resté longtemps en bas, il faut aller chercher la bouteille.

Digitized by Google

Il n'avait que quelques centimes en poche.

— Tu n'as pas d'argent ?

Ils échangèrent un coup d'œil, le rouge de la honte leur monta au visage, elle avait encore un franc et de la monnaie. Il s'en alla chez le pharmacien; pendant tout le temps que l'on prépara le médicament, il tenait en main l'argent, toute leur fortune, se demandant : « Si c'est plus que je n'ai, que vais-je faire? » Et lorsque le pharmacien boucha la bouteille, plissant sur le bouchon un joli papier vert serré de fil rose, il subit un véritable supplice.

— C'est un franc, monsieur!

Paul se sentit allégé d'un poids énorme, il donna le franc et courut à la maison. Il était sauvé! Pendant trois jours et trois nuits. ils quittèrent à peine le berceau de Jeanne. Elle s'affaiblissait toujours, sa respiration n'était plus qu'un petit souffle court pressé, elle ne pleurait pas; de temps en temps, elle ouvrait les yeux, son regard allait vers son père ou sa mère, penchés sur elle, et un pâle sourire éclairait sa petite figure amaigrie.

C'était la troisième nuit. On avait mis la lampe sur la cheminée, derrière le berceau, pour que la petite ne fût pas gênée par la lumière; Laure, écrasée de fatigue, s'était assoupie sur sa chaise. Paul, le front dans la main, tenu éveillé par l'inquiétude, était dans cet état d'engourdissement qu'amène le besoin impérieux de sommeil. Dans le silence, le tic-tac de la pendule mettait sa note monotone et attristante; de loin en loin, des gens passaient, on entendait distinctement les conversations et les rires, puis le bruit des voix et des pas s'éloignait graduellement. Parfois un roulement de voiture venait mettre comme un bruit lointain de tonnerre au milieu de la nuit. Vers trois heures du matin, Paul entendit Jeanne pousser un soupir plus fort, il leva la tête : l'enfant était immobile, les yeux ouverts et vitreux, avec une meurtrissure bleue en dessous des paupières, il lui prit la main, elle était froide. Tout était fini !

— Laure ! cria-t-il.

Digitized by Google

Elle s'éveilla en sursaut et lorsqu'elle vit son mari prendre la petite hors du berceau et l'embrasser avec frénésie, elle comprit tout. Alors ce fut une scène poignante : il était assis, tenant la morte dans ses bras ; elle, à genoux devant lui, embrassait les petits pieds froids, on n'entendait que des sanglots et des baisers. Puis elle eut une syncope, Paul, tout en larmes, dut remettre l'enfant dans le berceau et donner ses soins à sa femme.

Vers six heures du matin, il courut avertir son beau-frère. Ils allèrent ensemble faire la déclaration à l'hôtel de ville et commander le cercueil ; Laure, en proie à cette religiosité maladive que toute douleur inspire à la femme, voulait qu'on célébrât une « messe d'ange », il fallut aller à l'église. Le soir, on apporta le cercueil ; la mère avait mis ses plus beaux effets à la petite, sa robe de piqué garnie de broderies et un bonnet de dentelle, elle lui avait noué autour du cou un mouchoir de batiste plié en cravate. Avec des débris de sa robe de mariage, elle avait fait un coussin de soie blanche, qu'elle voulut mettre sous la tête. Lorsque le moment fut venu de mettre le cadavre dans le cercueil, on dut emmener de force la mère, elle poussait des hurlements de douleur et il fallut l'arracher à ce lugubre spectacle.

L'enterrement avait lieu le matin à huit heures. C'était un jour gris, pluvieux, inspirant la mélancolie, quelques camarades de bureau étaient venus, Paul suivait le petit corbillard en sanglotant, appuyé au bras de Marquet. Cette mort était le dernier coup, il se disait : « Maintenant, je suis tout à fait découragé ! » avec l'intime conviction que, jusque-là, il avait montré du courage. Il y avait, dans le fond de son égoïsme, comme une satisfaction de pouvoir se laisser aller tout à fait et d'avoir pour prétexte : « A quoi bon lutter ? Je n'ai plus mon enfant ! » Il répétait bien haut : « Ma pauvre petite Jeanne, je l'aimais tant ! » il étouffait ainsi ce remords lancinant qui lui reprochait de n'avoir pas entouré l'enfant de cette chaude affection qui lui était nécessaire, de l'avoir mêlée à leurs basses rancunes, à leurs querelles continuelles.

Digitized by Google

A l'église, le prêtre dépêcha la messe et les prières; avant huit heures et demie, on se mit en route pour le cimetière. Le roulement monotone de la voiture endormit, en quelque sorte, la douleur de Paul, il se surprit à penser à autre chose. A la porte de Louvain, il songea que l'effet Raetinckx allait échoir bientôt, l'enterrement lui occasionnait encore de nouveaux frais, il secoua la tête, se disant : « Je ne serai donc jamais tranquille! » Le long de la chaussée, il regardait, sans les voir, défiler les arbres de la route, il était très calme à ce moment, la pensée s'assoupissait. La voiture s'arrêta, on était devant la porte du cimetière. Le vaste champ mortuaire s'étendait au loin avec ses grandes pelouses vertes, encore sans sépultures, tandis que, de divers côtés, la rangée des tombes avançait toujours, la grande ville fournissant son tribut quotidien de cadavres. A cette heure matinale, le cimetière était désert, près de l'entrée seulement il y avait quelques ouvriers qui construisaient un caveau ; le long du chemin pavé, on suivait, tête-nue, le petit cerceuil pour lequel une fosse était creusée tout au fond. Une bruine glacée tombait, coupée de temps en temps par des coups de vent qui balayaient la hauteur. Le froissement des sangles sur le bois tira Paul de sa torpeur, il y eut un coup sourd, le cercueil était au fond de la fosse, la pauvre petite reposait pour toujours. Paul, dont les jambes tremblaient, toucha machinalement le manche de la pelle, il était courbé en deux, la mort impressionnait profondément cette nature faible : la vue du cimetière, de la fosse, le temps gris et maussade, autant que la mort de l'enfaut, causaient sa prostration. On dut le soutenir sous les bras jusqu'à la voiture.

Lorsqu'il rentra, Laure, tout en noir, était assise dans le salon avec sa sœur ; elle se leva, se jeta dans les bras de son mari et se mit à pleurer sur son épaule, en murmurant à son oreille : Pardon! pardon! Paul la laissa pleurer, puis il se dégagea doucement et dit :

— Notre pauvre petite Jeanne a voulu nous protéger encore après sa mort, puisqu'elle nous rend notre affection d'autrefois.

Digitized by Google

VII

Ce fut un temps d'arrêt dans le chute. Grâce aux quelques acomptes payés avec l'argent Raetinckx, on leur avait continué du crédit, les effets se renouvelaient, suivant la promesse du petit bossu : c'était une accalmie. Laure était affectueuse avec Paul et le pauvre homme s'était repris tout entier à son amour ; sa passion aveugle, endormie par les tracas d'argent et les discussions, se réveillait plus ardente que jamais, il devenait de plus en plus l'esclave de cette femme. Le peu d'énergie qu'il avait pu posséder s'était usé petit à petit, il ne tentait même plus de lutter ni contre les évènements, ni contre ses sentiments. Il en était arrivé au point où l'homme se laisse mener, fût-ce à l'abîme, fouler aux pieds, sans hasarder une récrimination. Un regard irrité de Laure était pour lui le coup de fouet qui rappelle le chien à l'obéissance. Il la trouvait plus belle chaque jour, et de fait, le noir — elle avait voulu porter le deuil — lui allait à ravir. Son teint pâle mat ressortait admirablement sur la robe de laine et cette toilette sévère, sans garniture, sans bijoux, sur laquelle tranchait seul un petit col blanc rabattu, cadrait merveilleusement avec son port majestueux. Chez Laure, cependant, la sensation s'en allait doucement, l'acuité de sa douleur disparaissait peu à peu, il ne pouvait y avoir chez elle des sentiments bien profonds et de longue durée, leur violence même amenait bientôt le calme. L'impression avait été surtout physique, cet entraînement qui l'avait poussée dans les bras de son mari était momentané, irréfléchi, purement instinctif. Elle avait répondu à ceux qui s'efforçaient de l'encourager : « Jamais je ne me consolerai de la mort de mon enfant, je dois vivre pour mon mari, ou sinon!... » Et elle le croyait, de même que le comédien, sur la scène, se laisse emporter par la situation et ressent ce qu'il dit. Puis, à mesure que le calme revenait, que le tempérament reprenait le dessus, elle sentait un vide autour d'elle, le souvenir de l'enfant disparaissait dans un lointain

Digitized by Google

brumeux et toutes les appétences d'autrefois revenaient, une à une, la mordre au cœur. Elle commença à retourner une ou deux fois par semaine chez Mélanie ; elle reprit ses promenades de magasin en magasin, au Parc, au Boulevard. Mélanie l'encourageait, l'accompagnait : « Il faut te distraire ! » disait-elle. Elle avait retrouvé le petit salon, toujours coquet, où l'on riait, où l'on mangeait, où l'on buvait, avec le lieutenant Lamy, qui se montrait de plus en plus empressé autour d'elle, surtout en l'absence de Mélanie ; avec M. Fournier, qui la dévorait de ses petits yeux émerillonnés et qui, de temps en temps, avait un sourire semblant répondre à une pensée intérieure ; avec M. Vanneau, lequel, décidément, vieillissait beaucoup, et enfin tous ceux fréquentant ce lieu de délices.

Laure riait, mangeait et buvait, parfois elle songeait à sa tristesse et donnait une expression douloureuse à son visage, mais c'était fugitif comme une nuée d'orage et elle se reprenait à rire à la première plaisanterie. Elle s'amusait là ; les journées passaient, elle était à l'abri des visites importunes, des sollicitations d'argent et elle finit par retourner tous les jours comme jadis.

Les dettes s'accumulaient de nouveau d'une façon menaçante : ils étaient en retard pour le loyer, la situation se compliquait. A la fin du mois allait échoir le renouvellement du premier effet Raetinckx. Paul envoya, sous enveloppe, comme de coutume, une promesse de trois cent cinquante francs. Mais, le soir même, il recevait une lettre par laquelle M. Raetinckx déclarait, à son grand regret, ne pouvoir accepter le renouvellement et priait M. Frémy de faire honneur à sa signature. Paul resta abêti. Il courut chez Raetinckx, on lui dit que monsieur n'y était pas, il écrivit. Le lendemain matin, nouvelle lettre, l'usurier l'avertissait que toute sollicitation était inutile, qu'il devait se mettre en mesure de payer la somme de trois cent vingt-cinq francs, sinon « les poursuites comme de droit ». Cette éventualité de devoir payer l'argent qu'il avait emprunté ne lui était jamais venue à l'idée. Il espérait renouveler toujours ces promesses,

Digitized by Google

jusque... il n'en savait rien. Il avait pris l'argent parce que c'était nécessaire et maintenant il fallait payer ! Il trouva en rentrant la carte jaune de la Banque : ainsi c'était bien vrai, on ne pouvait pas croire à un mauvais rêve ! Mais où aller chercher trois cent vingt-cinq francs ? Il avait usé toutes les bonnes volontés, il avait frappé à toutes les portes, solliciter encore était impossible. C'était à se briser la tête à la muraille. Il devait encore à Marquet la somme prêtée pour le baptême de l'enfant. Ah ! la pauvre enfant, elle était bien heureuse d'être morte ! Il ne voulait parler de rien à sa femme, de peur de l'inquiéter. Il ne dormit pas de la nuit et il alla le matin au bureau, espérant une foule de folies, comme les gens à bout : trouver un portefeuille, une bourse, rencontrer quelqu'un qui viendrait lui dire : « Ne puis-je pas vous rendre service ? » ou bien encore une lettre de Raetinckx, annonçant qu'il revenait sur sa première décision. Mais rien, rien !

Il avait jusqu'à 2 heures pour payer. La matinée avançait, il attendait... quoi ? — il n'en savait rien lui-même : l'inattendu, le hasard. Une heure sonna, il fallait prendre une résolution et payer, sinon c'était la ruine complète, la saisie, la misère. Tout à coup, comme un éclair, il lui vint une idée. Il avait une caisse de déboursés pour certaines menues dépenses de service. Ne pouvait-il emprunter trois cent vingt-cinq francs ? il les rembourserait demain ; pourquoi demain ? Demain, il n'aurait pas plus les trois cent vingt-cinq francs qu'aujourd'hui, mais c'était demain. La pensée devint tenace, il fallait payer à tout prix, il prit la somme et partit.

Un quart d'heure après, il revenait avec l'effet, ne pouvant en croire ses yeux ; les trois cent vingt-cinq francs étaient payés ! Lorsqu'il étalait, sur le guichet de la Banque, les pièces d'or et les billets de banque, il avait eu un mouvement d'orgueil.

Puis tout à coup une panique le prit : si l'on découvrait le déficit, il était perdu, révoqué, déshonoré. On ne venait jamais vérifier, mais on pouvait venir cette fois, et ce hasard

Digitized by Google

qu'il appelait le matin pour lui apporter du bonheur, il le trouvait maintenant sombre, menaçant, chargé de toute la fatalité qui l'empoignait depuis quelque temps.

Il arrivait au dernier échelon, il venait de prendre de l'argent qui ne lui appartenait pas et qu'il ne savait comment remettre. Il eut un instant l'idée de dire qu'on le lui avait volé, mais il l'abandonna aussitôt. Il se serait d'ailleurs troublé, il n'avait pas assez d'empire sur lui-même et son trouble l'eût dénoncé. Que faire ? Puis il eut un moment de calme, il pensa tranquillement comme d'une chose toute naturelle : « Si cela se découvre, j'irai mettre ma tête sur un rail, au moment du passage d'un train. J'ai déjà entendu dire que c'est la mort la plus douce. Je serai mort et tranquille. Tranquille ! » Il en avait assez, il était excédé, aucun ressort ne relevait ce moral. Et il se complut dans ce projet, il se familiarisa avec cette fin ; il se dit qu'en le relevant, on chercherait dans ses habits pour y trouver l'indication de son nom et de son adresse, il pensa à la douleur de sa femme. On porterait son cadavre à l'hôpital, il s'inquiétait de ce que diraient les journaux. Il voyait tout cela se dérouler devant lui comme un acte de drame. Puis c'était fini, tout devenait tranquille, plus de soucis, rien que le grand repos et il devenait impatient, il lui tardait presque d'arriver au dénouement. Tout à coup, la pensée de la mort lui arriva subitement comme un coup de poing dans l'estomac et il eut peur. Nul ne voit approcher la fin sans une sensation profonde, la pensée de l'éternité, du néant, de l'indéfinissable, entoure ce pas dans l'inconnu d'une espèce de fascination, de terreur ! Paul eut peur, il pleura, il ne voulait plus mourir, il revoyait les tableaux de tout à l'heure, mais horribles, il sentait sur sa nuque la morsure de la roue, et puis le noir, le froid, la mort! Non, non, tout plutôt! Où cette idée lui était-elle venue ? Si même on le révoquait, il chercherait autre chose, il n'y avait pas qu'un seul emploi au monde, il s'expatrierait, il irait aux colonies ! On aurait d'ailleurs de l'indulgence pour lui, on ne le révoquerait pas pour si peu de chose ! Mais qui sait ? Il était fort négligent depuis quelque temps, on

Digitized by Google

l'avait déjà réprimandé ; non, il fallait chercher de l'argent !

Il pensa à Marquet, il était en froid avec lui à cause de sa femme, elle ne savait pas le souffrir. Mais son beau-frère ne voudrait pas le laisser sous le coup d'un tel malheur, il irait le soir même demander son aide. Tout bien réfléchi, c'est ce qu'il avait de mieux à faire, il était tranquille, l'épreuve serait passée. Il tâcherait ensuite d'arranger ses affaires, il avait de bonnes résolutions et ce fut le cœur plein d'espoir qu'il retourna chez lui.

VIII

Émilie était seule avec les enfants lorsque Paul entra. Le soir, Victor tenait les livres dans une maison de commerce, il n'était pas encore revenu. Elle crut d'abord à un malheur, puis quand elle fut rassurée et qu'elle sut que c'était pour dire « un mot » à son mari, elle devina qu'il s'agissait d'une demande d'argent. Elle ne voyait que rarement sa sœur, elle ne pouvait voir sans tristesse le désordre de ce ménage, la conduite peu réservée de Laure lui faisait honte. Laure ne sympathisait pas avec Émilie, cette brave et honnête femme était pour elle comme un vivant reproche, un remords. Elle aimait à constater sa supériorité ; or, malgré la coupe supérieure de sa robe, toute la grâce dont elle était douée, elle devait avouer que le parallèle n'était pas en sa faveur. Par une charmante délicatesse, M^me^ Marquet n'osait demander à son beau-frère des nouvelles de chez lui, elle pressentait une catastrophe et puisqu'il ne lui faisait pas le premier sa confidence, elle comprenait qu'il ne fallait pas la provoquer. Elle parla de ses enfants : l'aîné, Georges, avait deux ans, la petite allait avoir dix mois, elle était là dans son berceau, dormant à poings fermés, tandis que son frère, assis sur le tapis, après avoir dit bonjour à son « mononque » jouait sérieusement avec une cage vide. Paul, silencieux et pensif, regardait cette chambre où tout était bien rangé, où la présence d'une femme active, ayant l'amour

Digitized by Google

de son intérieur se faisait sentir. Des fleurs à la fenêtre, les meubles simples et coquets, dans les vases de la cheminée des bouquets de fleurs des champs rapportés sans doute de quelque promenade, donnaient à la chambre un aspect riant. Puis le fauteuil attendant Victor, ses pantoufles prêtes à la cheminée, ses journaux sur la table et, dans la pénombre, le berceau avec la blancheur de ses rideaux, montraient la femme aimée et prévenante, la mère heureuse. Le petit Georges avait fini de jouer avec sa cage, il s'était approché de son « mononque » et lui racontait un voyage en « minchefer » qu'il avait fait avec son papa, mais le récit s'interrompit dans un baîllement qui contracta la petite bouche, la *femme au sable* avait passé et dans un dernier aperçu sur les charmes du « minchefer », Georges s'endormit sur les genoux de sa mère, en attendant son papa.

Paul comparait cet intérieur au sien. Chez lui, tout était à l'abandon, négligé, sans ordre ; ici, tout respirait le bien-être, l'union, le bonheur, la satisfaction d'une tranquillité modeste. Ces enfants, soignés, entourés, affectueux, lui remettaient en mémoire sa petite Jeanne, qui reposait là-bas sur la hauteur d'Evere ; peut-être eût-elle vécu si elle avait eu ces mille petits soins d'une mère raisonnable. Oh ! avec quel bonheur il aurait effacé de sa vie ces trois dernières années. Si l'on pouvait recommencer son existence avec l'expérience, si chèrement acquise ! mais ces récriminations ne servaient de rien, l'engrenage le tenait, il fallait passer tout entier dans l'horrible machine. Il ne put toutefois s'empêcher de dire avec un soupir :

— Comme Victor est heureux !

Émilie eut un petit sourire d'amour-propre satisfait, aussitôt réprimé, car elle comprit combien c'était cruel. Victor entra ; il fut surpris de voir son beau-frère, mais sans paraître se souvenir de leurs différends, il s'avança vers lui et tendit la main :

— Quel bon vent t'amène par ici ?

Il embrassa sa femme, alla regarder au berceau et revint

Digitized by Google

s'asseoir dans son fauteuil. Il commençait à prendre de l'embonpoint, il y avait dans cet homme, dans l'air de son visage, dans sa démarche, tout un rayonnement, l'épanouissement d'une vie satisfaite, complète en affection et en bien-être.

Georges s'était éveillé à demi et, tout sommeillant, avait embrassé son père : c'était l'heure du coucher et la mère alla le mettre au lit. Paul et Victor restèrent seuls, ils se regardèrent un instant, Paul hésitait :

— Eh bien, quelle nouvelle? demanda Victor.

— Mon cher, je viens te supplier de me sauver de la mort et du déshonneur?

La phrase était préparée et un peu théâtrale, elle n'en fit pas moins de l'effet sur Marquet; il dit vivement :

— Qu'est-ce encore ?

Paul raconta leur vie depuis le mariage, la dot mangée en deux ans et la dette venant remplacer l'aisance ; puis sa faiblesse devant sa femme, il ne savait pas lui résister. « Elle était jeune — disait-elle — et ne voulait pas s'enterrer. » Et c'était vrai, n'est-ce pas? Alors ils avaient emprunté à droite et à gauche, l'argenterie, un cadeau de noces, était au mont-de-piété, sa montre aussi, il avait vendu jusqu'à son anneau de mariage. Il devait trois mois de loyer et on allait le mettre dehors; mais, concluait-il, tout cela n'est rien encore, et il conta l'histoire des effets Raetinckx, l'usurier le tenait dans ses griffes, et, rouge de honte, il confessa avoir pris trois cent vingt-cinq francs à sa caisse pour payer son effet. Si la chose se découvrait, il pouvait être révoqué, alors il n'avait qu'un parti à prendre : se tuer!

Victor avait écouté ce récit sans un geste, sans une marque de surprise. Il était abasourdi, cette histoire du ménage Frémy lui semblait invraisemblable, mais le dernier coup fut décisif, il alla au secrétaire et revint vers Paul :

— Tiens, dit-il, voilà trois titres d'emprunt de Bruxelles, ils vont à quatre-vingt-quinze, c'est donc deux cent quatre-vingt-cinq francs et voilà quarante francs pour parfaire. Il faut avant tout que ton honneur soit sauf. Je

Digitized by Google

voudrais que ce fût pour toi une leçon, mais je n'ose l'espérer. Je ne cherche pas à faire payer par un sermon le service que je te rends, mais il faut pourtant que je dise ce que j'ai sur le cœur ; fais-en ton profit si tu peux. Tu as souvent prononcé le mot de « fatalité », tu as récriminé contre ta femme et tu ne te doutes pas qu'il n'y a qu'un seul coupable : toi ! C'est inouï !

Il était debout, les bras croisés, devant Paul ; il s'animait peu à peu :

— La fatalité ! C'est trop facile, vraiment ! La fatalité, mais c'est ta mollesse, ton insouciance, ta paresse. Oui, ta paresse, tu n'es qu'un paresseux, car lorsque tu as commencé à ne pouvoir en sortir, il fallait travailler pour te libérer et augmenter ton revenu. Ta femme est coquette, elle est d'une légèreté impardonnable, elle... enfin ! Mais tu aurais dû avoir assez d'énergie pour guider cette jeune femme, pour restreindre ses goûts de dissipation. Ah ça ! tu n'as donc pas de sang dans les veines ! Tu ne sais pas dire : Je veux ! Et puis ces tripotages ! Tu aurais dû être assez prévoyant pour comprendre où te menaient tes effets, tes emprunts, alors que tu ne pouvais compter sur aucune ressource extraordinaire. Mais non, il était plus facile d'avoir recours aux usuriers que de travailler ! C'est de l'avachissement ! Je te l'ai dit un jour, ce n'était pas une femme pour toi, il lui fallait un dominateur et toi... tu n'as été que son valet, sa chose, son chien couchant ! Maintenant encore, au lieu de te redresser sous le coup, au lieu de voir clair et de t'efforcer de sortir de cette impasse, tu restes là, tu pleures et, sans reproche, tu as de nouveau recours aux expédients ! Et tu appelles ça de la résignation ! Tiens, je ne sais si je dois avoir pour toi de la pitié ou du dégoût !

Il arpentait la chambre, allant de la table à la cheminée, haussant les épaules. Tout à coup, il vint se rasseoir :

— Veux-tu un conseil ? Écoute : fais la liste de ce que tu dois, remets-la-moi, je me fais fort d'obtenir un arrangement de tes créanciers ; quant à ceux qui se montreront récalcitrants, nous aviserons. Tu abandonneras tous les mois une

Digitized by Google

partie de tes appointements, qui sera partagée entre eux. Je te procurerai du travail dont le produit sera également consacré à amortir ta dette. Seulement, ça durera des années; à partir du jour où tu prendras cette résolution, c'est le régime qui commence, il faudra te priver, vivre plus que simplement, mais c'est le seul moyen qui te reste d'en sortir. Un peu d'énergie et du courage, c'est tout ce qu'il faut. Là-dessus, bonsoir, et songe à ce que je viens de te dire ! »

Lorsqu'il se retrouva dans la rue, Paul eut un mouvement de joie : il était sauvé ! Il pourrait remettre demain les trois cent vingt-cinq francs et personne, hormis Victor, ne saurait ce qui s'était passé. Le sermon avait glissé sur lui comme une ondée désagréable, c'était un mauvais moment à passer et il se prenait à regretter de n'avoir pas répondu à Victor : Ce sont mes affaires ! Mais le service rendu lui donnait le droit de tout dire. Les reproches de son beau-frère l'avaient secoué rudement, et comme il suivait la rue Royale, ils lui revinrent à la mémoire, il lui sembla encore entendre : « Ton insouciance, ta mollesse, ta paresse... » ces mots lui sonnèrent désagréablement aux oreilles et il eut une colère contre lui-même, contre les autres, l'amertume lui monta à la bouche, rage d'impuissant !

La rue Royale allongeait sa traînée de lumières comme une illumination, il était 10 heures, les magasins se fermaient ; Paul allait lentement, s'arrêtant, marchant d'un pas inégal, il descendit la place du Congrès et machinalement, alla s'accouder au parapet de pierre. Devant lui, s'étendait la ville qui commençait à s'endormir dans le silence nocturne ; sous le grand manteau sombre du ciel où scintillaient les étoiles, on voyait onduler la masse houleuse des toits, qu'un vague profil de tour perçait ici et là, un brouillard montait lumineux comme une traînée phosphorescente et, tout au loin, des lanternes sur les hauteurs de Koekelberg et de Scheut piquaient des points de lumière sur l'horizon. Paul laissait aller son regard distrait ; il était comme engourdi, il aurait voulu rester longtemps ainsi. En dessous de lui, le toit d'un des pavillons des Halles, où les côtes se

Digitized by Google

détachaient en stries claires sur le fond noir, venait s'appuyer contre la muraille ; à côté, le trou formé par la place du Marché du Parc, maigrement éclairée par quelques réverbères. Un chant arriva à son oreille, c'étaient des ouvriers qui passaient sans doute du côté de la rue des Sables et Paul suivait le chant, battant la mesure du pied. Il fit quelques pas, s'arrêta et, avançant la tête, regarda dans le cul-de-sac qui longe le pavillon. C'était comme un gouffre qui s'ouvrait sous lui, le réverbère qui se trouvait au fond de l'impasse faisait miroiter le pavé humide ; les idées de mort lui revinrent : se jeter là finissait ses angoisses et ses misères, c'était le repos, il répétait encore : J'en ai assez ! on serait certainement mort sur le coup sans souffrances. Puis il se souvint qu'il n'avait pas le droit de mourir, qu'il devait remettre les trois cent vingt-cinq francs et il fut tout joyeux d'avoir trouvé une sérieuse raison pour ne pas succomber à la tentation.

Il descendit en ville et rentra chez lui. Laure était déjà couchée, elle dormait d'un sommeil tranquille, pas un souci, pas un mauvais rêve ne plissait son front, elle était coquette jusque dans son repos ; sur son beau visage tranchaient la ligne sombre des sourcils et les longs cils bruns, les lèvres entr'ouvertes laissaient passer un souffle calme et doux comme celui d'un enfant. Paul contemplait sa femme avec adoration ; ses soucis continuels n'avaient pas été sans affecter ses facultés, les excès de sa jeunesse trop précoce, la monotonie de ses occupations, les nombreuses tribulations traversées depuis son mariage avaient amené un certain affaiblissement cérébral. Il perdait la mémoire, le regard devenait atone, il avait vieilli avant l'âge. Cette jeune femme, dans tout l'épanouissement de sa jeunesse et de sa beauté, le rendait fou, il s'accrochait à elle comme un malade dévot au saint de qui il attend la guérison de ses maux. Non, il voulait vivre pour elle, pour l'aimer ; qu'importait le reste puisqu'elle était à lui ! Il voulait boire à la coupe jusqu'au bout, et au bout... au bout... on verrait !

Digitized by Google

IX

M. Fournier entourait Laure d'une galanterie de plus en plus raffinée ; sans rien solliciter, il laissait venir l'heure propice. C'était un roué, il avait étudié Laure depuis longtemps et il connaissait le fort et le faible de la place. Il avait vu qu'il ne fallait rien brusquer, mais tout doucement l'amener sur la déclivité et puis profiter du moment. D'entraînement de passion pure, il n'en devait pas attendre, son âge d'ailleurs ne pouvait lui laisser d'illusions sous ce rapport, mais il y avait dans cette femme des appétences à exploiter. Depuis plusieurs années, avec quelques intervalles, Laure passait sa vie en quelque sorte dans le salon de Mélanie ; le peu de sens moral qu'elle possédait naturellement devait s'être usé à ces contacts dissolvants, tandis que son tempérament, qui, dans un autre milieu, eût peut-être été neutralisé, s'était développé librement. Le vieil usurier guettait avec confiance, il comptait sur le résultat final et résumait son opinion par cette pensée : « Ce sera une charmante et piquante maîtresse ! » Il ne disait rien, se contentant de sourire et de regarder. Quant à ce que le lieutenant Lamy pouvait obtenir avec ses moustaches triomphantes et ses épaules qui étincelaient, il était bien tranquille sur ce point, et puis il n'avait pas de préjugés. Le moment de commencer le siège était venu : M. Fournier avait recommandé à Raetinckx d'être impitoyable ; de ce côté, les batteries étaient dressées. Puis, un jour qu'il était seul avec Laure, et qu'elle faisait allusion à des difficultés d'argent, il s'approcha d'elle et lui dit :

— Vous savez que vous avez en moi un ami ; si je puis vous être utile un jour, disposez de moi.

Il avait posé un premier jalon. Cette parole devait germer dans l'esprit de Laure et, à la première occasion, M. Fournier l'attendait.

Paul ne pensait déjà plus aux conseils de son beau-frère, c'était trop de fatigue, trop de tracas, il valait mieux

Digitized by Google

laisser aller les choses. Il était en quête d'un nouveau logement, on venait de lui donner congé ; sur plusieurs mois de loyer dont il était redevable, il avait payé un acompte et le reste avait été réglé par des effets acceptés.

Il trouva rue du Marais un petit appartement, qui lui coûtait la moitié seulement de l'autre, ce fut tout joyeux qu'il vint dire à sa femme : « A présent, nous allons faire des économies et nous remettre à flot. »

Laure eut l'idée de fêter leur nouvelle habitation et de pendre la crémaillère, elle voulait offrir un souper. Paul fit bien quelques observations, mais il céda comme toujours. Elle invita Mélanie, M. Vanneau, M. Fournier et le lieutenant, mais Paul n'osa en parler à Marquet et à sa femme ; le souper devait avoir lieu le jeudi soir. On était à la fin du mois, Paul avait reçu ses appointements, il fallut d'abord payer le déménagement, liquider quelques comptes menaçants et retirer du mont-de-piété l'argenterie, engagée depuis des années. Il resta une cinquantaine de francs, Paul donna trente francs à sa femme et en garda vingt ; il s'était chargé d'acheter le vin.

Le jeudi soir était venu, Laure avait fait dresser la table dans le salon ; à chaque bout, un candélabre, chargé de bougies, faisait étinceler les cristaux et l'argenterie, entre lesquels la nappe mettait ses blancheurs toutes neuves. Laure avait jeté un coup d'œil de satisfaction sur la place, tout était en ordre : devant les fenêtres, des plantes de salon dressaient leurs grandes feuilles ; dans un coin, près de la cheminée, la table de service était chargée des pâtisseries du dessert. Tout respirait suffisamment le confortable pour ne pas laisser deviner les misères du dessous. Elle se faisait un peu illusion, Paul aussi ; cependant, il calculait, il lui fallait aller chercher le vin, aurait-il assez de vingt francs ? Laure avait tout dépensé, il lui restait juste de quoi payer la cuisinière. Paul sortit, il descendait lorsqu'il entendit sonner, on ouvrit la porte, quelqu'un demanda M. Frémy et, sur l'indication de la servante, monta l'escalier. Il crut d'abord que c'était un invité ; mais, arrivé en face du visiteur, il pâlit,

Digitized by Google

c'était son tailleur : les deux hommes s'arrêtèrent sur le palier, le tailleur avait le visage renfrogné du créancier mécontent.

— Enfin je vous trouve, dit-il, ce n'est pas malheureux, vous déménagez sans daigner même avertir. Et lorsqu'on vient chez vous, il n'y a jamais personne.

Paul avait des transes horribles. Il faisait des gestes désespérés, s'efforçant par des *chuts* réitérés à faire baisser la voix au terrible homme.

— Je viendrai chez vous demain, dit-il d'un ton suppliant.

— Ta, ta, ta, je ne me paie plus de cette monnaie de singe, vous vous moquez de moi, croyez-vous que j'aie le temps de courir sans cesse à vos trousses ?

— Mon cher monsieur, je vous promets que demain matin je serai chez vous.

— Comme les autres fois, sans doute !

— Non, sérieusement.

Le tailleur allait peut-être faiblir lorsque la porte de la cuisine s'ouvrit et il se répandit dans l'escalier tout plein d'odeurs de bonnes choses, où dominaient des parfums de volailles et de viandes rôties. Ce fumet gastronomique eut pour effet immédiat de rendre le créancier intraitable :

— Il paraît que ça ne vous empêche pas de faire bombance.

— Demain...

— Non, pas demain, tout de suite, je veux de l'argent, ou je fais de l'esclandre, il y a trop longtemps que ça dure !

Paul était éperdu ; si quelqu'un montait l'escalier, ce serait un scandale, et, troublé, il prit dans sa poche la pièce de vingt francs, la mit dans la main du tailleur en disant :

— Tenez, voilà, mais pour l'amour du ciel, allez-vous en.

L'autre grommela quelques mots, regarda la pièce d'or et descendit l'escalier sans un bonjour ni un remerciement. Alors seulement Paul se souvint que les vingt francs étaient destinés au vin du souper. Il n'avait plus rien, et les

Digitized by Google

invités allaient venir et nul moyen d'emprunter de l'argent à cette heure. Que faire? Il descendait l'escalier, remontait, crispant les mains sur la rampe. Il sortit. L'air frais du soir lui fit du bien et le calma quelque peu. Plus loin, était le magasin de vins et de liqueurs où il devait se fournir. Il passa devant la vitrine et regarda à l'intérieur, une dame causait dans le comptoir, il revint et s'arrêta à la porte comme pour entrer, son cœur battait avec une telle violence qu'il en avait un ébranlement par tout le corps, il ne se décida pas sans doute, car il passa. Arrivé un peu au delà, il revint sur ses pas, il regarda de nouveau dans la boutique : il y avait une femme au comptoir : « Quand cette femme sera partie, j'entrerai. » Il continua encore ; lorsqu'il entendit la sonnette de la porte et qu'il vit sortir la femme avec quelque chose sous son tablier, il pressa le pas et, d'un coup, tourna le bouton et entra dans le magasin.

La dame, qui était au comptoir, se leva :

— Que peut-on vous servir, monsieur?

Et, tout d'un trait, il débita ce qu'il désirait. La marchande alla chercher successivement les bouteilles, les posant doucement sur le marbre, puis elle dit :

— C'est tout, monsieur?

Il assura sa voix autant qu'il put.

— Oui, madame, veuillez faire porter tout ceci à quelques pas, chez M. Verreydt, vous me rendrez service. C'est pour M. Paul Frémy, au premier. Vous voudrez bien joindre la note, je viendrai payer demain matin.

La marchande eut un peu d'hésitation, qui fit frissonner Paul, mais elle n'osa refuser.

— Bien, monsieur, dit-elle.

— On enverra de suite?

— Dans un instant.

Paul sortit, il respira à pleins poumons. Jusqu'à demain, ce n'était guère long, mais on avait le temps d'aviser. Il n'eût pas consenti à recommencer cependant et ce fut tout gaillard qu'il revint à la maison.

Une voiture s'arrêta à la porte : c'était Mélanie qu'accom-

Digitized by Google

pagnait M. Vanneau. Elle s'exclama sur le plaisir qu'elle éprouvait à faire la connaissance du mari de sa chère Laure, elle espérait bien qu'il ne ferait pas plus longtemps le misanthrope et qu'il viendrait maintenant chez elle; d'ailleurs, ce serait mal et elle n'aurait plus bonne opinion de lui. Paul, grisé par cette éloquence de lingère qui fait l'article, souriait, promettait, oubliait ses griefs. Puis arrivèrent successivement le lieutenant, pimpant, pommadé et doré, et précédé d'un élégant bouquet qu'accompagnait sa carte, et enfin M. Fournier, qui salua Paul sans avoir l'air de le reconnaître.

Et chacun se récriait sur les beautés de l'appartement nouveau. A un certain moment, le lieutenant se pencha à l'oreille de M. Fournier pour lui dire, en montrant la table :

— Croyez-vous qu'on a bien fait les choses ?

— Le chant du cygne, murmura l'autre. Et il promena autour de lui un regard de commissaire-priseur, afin de se convaincre qu'il trouverait à s'indemniser au moins d'une partie de sa fredaine.

Malgré les efforts de Mélanie et de Laure, le souper fut froid. Paul était toujours sous la désagréable impression de la discussion avec le tailleur et de sa visite au marchand de vin; M. Fournier, taciturne d'habitude, n'était guère un boute-en-train; le vieux Vanneau mangeait et buvait sans rien dire, promenant son regard terne de Mélanie aux plats et des plats aux bouteilles. Quant au lieutenant, il s'ennuyait franchement et cherchait le moyen de s'en aller. Le vin n'avait qu'une parenté assez éloignée avec les premiers crûs et n'était pas de ceux qui sont faits pour « réjouir le cœur des hommes ». On se sépara à onze heures, avec promesse de se réunir souvent; le lieutenant félicita Mme Frémy de sa petite fête : « dont les charmes n'étaient dépassés que par ceux de l'aimable amphytrionne », et chacun s'en alla.

Les bougies brûlaient les bobèches, les serviettes tordues en cravates étaient jetées en travers des assiettes et sur le dossier des chaises. Les assiettes à dessert à moitié vides, les verres à moitié pleins encore faisaient penser à un repas

Digitized by Google

inachevé, sur la nappe s'étendait une énorme tache de vin. Paul et sa femme s'étaient assis.

— Cela n'a pas été trop mal? dit-elle.

— Non, mais grâce à ce souper, je ne sais pas comment nous en sortirons d'ici au mois prochain.

Elle se leva, fâchée.

— J'aurais été très étonnée si vous n'aviez trouvé moyen d'introduire vos jérémiades d'argent.

— Il n'y a pas de jérémiades, je n'ai plus un sou et nous devons vingt-deux francs au marchand de vins.

— Et les vingt francs que vous aviez?

— Ah! oui, les vingt francs, c'est encore une agréable histoire, parlons-en! N'est-ce pas jour de fête?

Alors il raconta la visite du tailleur, la rencontre dans l'escalier, ses supplications. Elle eut un mouvement de colère et de dégoût. Toutes ces scènes de créanciers la lassaient, ces réclamations d'argent l'excédaient. Elle n'eut pas un mot de regret pour les angoisses de Paul; au contraire, le récit des promenades de son mari devant la boutique amena un sourire sur ses lèvres :

— Le vin n'était pas fameux, dit-elle; une autre fois, nous n'irons plus là! En tous cas, il me faudra un peu d'argent, je n'ai plus une robe à mettre.

— De l'argent! Où veux-tu que j'aille en voler?

— Voler! Qui vous parle de ça? Vous n'en êtes pas encore, je suppose, à me forcer d'aller en haillons!

Elle savait l'effet que ces exagérations produisaient sur l'esprit faible de Paul, les discussions étaient presque toujours closes par une de ces énormités que la coquette s'entendait si bien à décocher.

— Enfin, nous verrons!

— Bah! dit-elle, nous passerons ceci comme le reste.

X

Un effet de trois cent vingt-cinq francs venait d'échoir à la fin du mois. Paul avait en vain sollicité de Raetinckx un

Digitized by Google

renouvellement, celui-ci était resté inflexible, l'effet avait été protesté. L'huissier était venu dans l'après-midi et « parlant à Madame », il avait constaté le non-paiement, « Monsieur n'ayant pas réuni les fonds ». Laure reçut la visite d'une façon froide, indifférente, comme si cette formalité ne la touchait en rien. Lorsque son mari rentra, elle lui dit :

— Ah ! un huissier est venu pour protester votre effet.

Il pâlit, quoiqu'il s'attendît à la chose, le coup portait, il resta pensif :

— Qu'allons-nous faire ? dit-il.

— Je n'en sais rien, je ne me connais pas à tous vos tripotages d'argent.

— Mais il me semble que mes tripotages, c'est un peu pour vous que je les fais. Sa voix tremblait, la colère, à la fin, lui montait à la gorge. Il devait bien finir par apercevoir l'abîme où il tombait par bonds réguliers. Ces effets venaient chaque mois l'assommer comme autant de coups de maillet, il n'était aucun moyen d'en sortir, car comment réunir les trois cent vingt-cinq francs trois fois de suite ? Et lorsque « le malheur s'acharnait sur lui », comme il disait, sa femme l'abandonnait, repoussant toute solidarité avec dédain, ce dédain agaçant et hautain qui lui était particulier, c'était trop fort !

Elle vit venir l'explosion.

— Non, pas de scène, n'est-ce pas? En voilà assez ! Vous n'avez pas d'argent à me donner pour ma toilette, n'est-ce pas ?

Il eut un rire ironique :

— Croyez-vous? La toilette de madame ? Parlez, vous n'avez qu'à fixer la somme ! Nous avons les moyens.

— C'est bon, je ne demande rien.

Elle se souvint alors des offres de M. Fournier et elle se promit d'en user. Le jour même, chez Mélanie, elle lui demanda deux cents francs — un petit emprunt ! — il l'attendait et il avait déjà apprêté la toile ; d'ailleurs, ni lutte, ni résistance, la mouche ne demandait qu'à se laisser prendre.

Digitized by Google

Il feignit de chercher dans son portefeuille et d'un air dépité :

— Je croyais les avoir sur moi, je vois que je me suis trompé. En avez-vous besoin de suite ?

— De suite, non, mais demain si c'est possible.

Il eut l'air de réfléchir.

— Il y aurait un moyen. Ne pouvez-vous passer au bureau demain matin ? je vous les remettrais.

Le mot « bureau » écarta toute défiance, la démarche était naturelle, elle dit : Oui. Il lui prit la main :

— Merci de la confiance que vous me témoignez. Usez de moi comme d'un ami véritable.

Ses yeux brillaient, le sang lui montait aux joues en plaques couperosées ; elle eut un mouvement de recul et comprit clairement qu'il lui faudrait payer les services rendus, une honte tout instinctive la prit. Ce fut un moment et sa pensée glissa, elle revit l'huissier et ses acolytes, les notes impayées de tailleuses et de modistes, le fantôme de la misère passa devant ses yeux, tout un défilé de toilettes fripées, de chambres nues et froides, des créanciers obsédants, et les derniers lambeaux de sens moral s'en allèrent comme des traînées de brume aux rayons du soleil. Le milieu où elle vivait fournissait à sa conscience toutes les justifications et les indulgences, et l'idée que c'était là se vendre comme une femme de rue ne lui vint même pas. Les appétits avaient tout envahi en elle, ils se dressaient maintenant en maîtres, et devenaient le seul mobile de ses actions, comme une plante vivace, qui, favorisée par sa force, le climat et la nature du sol, étouffe ses voisines pour s'étendre et couvre à la fin le terrain. Le vieil usurier voyait la lutte qui se livrait dans l'esprit de cette femme, il suivait avec anxiété les mouvements de son visage, mais le combat ne dura qu'une minute, elle eut un sourire et levant les yeux sur lui :

— Je vous remercie de tant de bonté, répondit-elle.

Paul, au sortir du bureau, se rendit directement chez M. Fournier ; il voulait le prier d'user de son influence sur Raetinckx. Celui-ci ne répondait plus à ses lettres et faisait

Digitized by Google

dire qu'il était sorti lorsque Paul allait chez lui. Il n'avait plus d'espoir qu'en M. Fournier. Le Français venait justement de rentrer, il reçut Frémy d'une façon charmante, écouta ses doléances avec une attention parfaitement jouée :

— Je ne savais pas Raetinckx si féroce. On n'agit pas ainsi avec un brave homme comme vous; je vais lui écrire. D'ailleurs, tranquillisez-vous, on fait souvent protester pour inspirer la crainte, mais on ne pousse pas plus loin et je suis certain que vous recevrez sous peu une lettre vous invitant à lui envoyer une valeur en remplacement de celle qui n'a pas été soldée.

Paul se sentit un peu rassuré :

— Ne pourriez-vous me venir en aide, monsieur, et m'avancer la somme nécessaire contre garanties?

Il offrait toujours des garanties, affaire d'habitude.

— Je suis désolé, cher monsieur, et sincèrement, je vous le jure, mais en ce moment mes fonds sont engagés, et les affaires vont si mal que je ne puis en sortir moi-même qu'avec peine. Sinon, c'est avec bonheur...

Et avec toutes sortes de protestations, de paroles caressantes, avec sa façon de commis voyageur, il reconduisit Paul jusqu'à la porte de son appartement. Ensuite il se dirigea vers la fenêtre et regarda le malheureux qui traversait la rue, tête basse. Quand il l'eut perdu de vue, il revint à son bureau, demeura quelques instants pensif, puis il eut un haussement d'épaules et se remit à travailler.

Laure était tombée sans secousses et sans lutte. L'idée qu'elle déshonorait son mari ne lui vint même pas, la mort de l'enfant avait tranché les derniers liens qui les attachaient l'un à l'autre, elle avait repris son entière liberté. N'était-ce pas profit pour chacun? Cette vie de misère, de débine continuelle, pouvait-elle durer encore? Elle ne pouvait se résoudre plus longtemps à la supporter. Cependant, elle prenait ses précautions, la vue de ses bijoux et de ses toilettes devait évidemment révéler la vérité à son mari; elle n'avait pas peur d'un éclat, mais un restant d'habitude, l'horreur de scènes qu'elle trouvait « ridicules » lui faisaient dissimuler

Digitized by Google

la situation. Elle avait un pied-à-terre chez Mélanie, c'est là qu'elle s'habillait et le soir, elle reprenait une toilette plus modeste pour rentrer chez elle.

XI

Raetinckx poussait vivement les choses. Paul, confiant dans les promesses de M. Fournier, se berçait de l'espoir d'obtenir tout le temps nécessaire, c'est-à-dire illimité, lorsqu'il reçut une assignation à se rendre au tribunal pour « se voir et entendre condamner » à payer la somme de trois cent vingt-cinq francs, plus les frais. Il reçut le coup avec la résignation désespérée de l'animal qu'on abat et résolut de laisser aller les évènements; il éprouvait d'ailleurs une grande lassitude dans les membres, d'irrésistibles envies de dormir le prenaient à tout instant, il se disait qu'il allait faire une grande maladie et qu'il en mourrait peut-être. C'eût été le repos, ce bienheureux repos, qu'il appelait de tous ses vœux et auquel il n'avait pu atteindre : « Qu'est-ce que j'ai donc fait — disait-il — pour être aussi malheureux ? » Dans ce pauvre esprit faible, tout ce qui lui arrivait devait être un châtiment, il vivait ainsi machinalement, allant au bureau par habitude, en revenant de même; à peine s'il faisait attention aux allées et venues de sa femme, elle lui était devenue indifférente. Laure en profitait pour ne revenir chez elle que le moins possible, elle passait maintenant des journées entières chez Mélanie — c'est ce qu'elle disait à son mari — il ne lui demandait rien. Lorsqu'il rentrait, et qu'il ne la trouvait pas, s'il lui restait un peu d'argent, il allait au restaurant, ou bien il se coupait quelques tranches de pain et s'en contentait pour dîner.

Quelques semaines se passèrent ainsi. Laure supportait impatiemment la chaîne qui l'attachait, si peu cependant, à cette vie de misère. L'égoïsme montait en elle, impérieux, avec son cortège de pensées atroces; son mari la gênait, elle ne désirait pas positivement sa mort, mais elle se prenait à aspirer follement à la liberté, elle voulait avoir les coudées

Digitized by Google

franches. Elle avait dit à Mélanie : « Mon mari est lâche; si j'étais à sa place, je me brûlerais la cervelle. »

Un soir, vers cinq heures, Paul fut arrêté au bas de l'escalier par Mme Verreydt :

— Monsieur Frémy, madame allait sortir ce matin, lorsque l'huissier est venu avec d'autres messieurs. Ils sont restés très longtemps, ils lui ont remis ces papiers timbrés. Alors madame est descendue, elle a écrit un petit mot chez moi et elle m'a priée de tout vous remettre lorsque vous entreriez.

Avec le papier timbré — une signification de jugement — il y avait en effet une enveloppe; Paul l'ouvrit rapidement et déplia un petit morceau de papier. Mme Verreydt le vit pâlir et chanceler, il chercha la rampe à tâtons comme quelqu'un qui ne voit plus. Elle eut pitié de lui :

— Entrez ici, monsieur Frémy, asseyez-vous un instant, remettez-vous.

Il n'entendait pas, il avait la tête dans ses mains crispées; dans l'une, il tenait, tout froissé, le jugement où l'on voyait le cercle rouge du timbre et, dans l'autre, le billet. Tout à coup, il releva la tête, reprit le papier, et se mit à le relire :

« Mon cher Paul,

« On vient saisir les meubles, tout est fini, il vaut mieux nous séparer. J'ai peur de la misère, je suis pour vous une charge, vivons chacun de notre côté. Quand vous serez seul, votre position sera de suite meilleure; ne vous inquiétez pas de moi. Plus rien ne nous lie, pourquoi souffrir ensemble? Soyons raisonnables.

« Adieu, sans doute.

« Laure. »

Il se levaa utomatiquement, inclina la tête devant Mme Verreydt et sortit. La sensation qu'il venait d'éprouver était singulière; il y avait eu en lui un déchirement violent, suivi d'un grand apaisement; il se sentait le cœur et la tête vides; ce n'était pas de la douleur, puisqu'il ne pensait même pas; il y avait absence complète de vie morale, rien ne vibrait, il était calme. Il passait dans les rues sans rien voir, sans rien

Digitized by Google

entendre; on lui eût parlé que, certes, il n'eût pas compris un mot de ce qu'on lui disait. Il arriva ainsi à Schaerbeek, chez Marquet : on était au dîner, il entra dans la chambre, raide et pâle, sans un mot, sans un bonjour. On le regardait étonné, il s'assit et tendit à Victor les deux papiers qu'il tenait toujours en main.

Marquet ouvrit d'abord le petit billet, le lut et le relut, ne pouvant en croire ses yeux :

— Cette femme est folle, il faut l'empêcher de partir, dit-il en se levant et en donnant la lettre à Émilie.

Il prit son chapeau et alla vers Paul.

— Allons, viens, nous la trouverons encore sans doute chez sa digne amie.

Paul n'entendait pas, Victor lui toucha l'épaule; alors le malheureux leva les yeux, il secoua la tête, prit la main de son beau-frère et répondit d'une voix sourde :

— Elle a raison, tout est fini ! Laissez-la partir ! Je ne veux pas qu'on l'inquiète! En voilà assez !

. . . . . .

XII

Marquet et sa femme avaient recueilli Paul chez eux. Le pauvre homme était malade, sa santé déclinait, tout lui devenait indifférent, il restait souvent des heures entières, les mains jointes, les coudes appuyés sur les cuisses, le regard dans le vague, sans conscience de ce qui passait autour de lui; puis ses yeux se fermaient, il s'endormait. Ces assoupissements devenaient de plus en plus fréquents, il s'éveillait en grelottant et lorsqu'on jetait sur lui un paletot ou une couverture de voyage, il remerciait d'un signe de tête. Quand on lui adressait la parole, il lui fallait un effort pour comprendre, il avait l'air de sortir d'un rêve et de devoir aller chercher bien loin la pensée absente. Quelquefois son regard devenait farouche, il parlait presque à voix basse, on eût dit que la mâchoire inférieure était d'un poids excessif, car il articulait à peine. Il n'aimait pas à parler, d'ailleurs;

Digitized by Google

il se retirait dans sa chambre, son caractère était devenu d'une misanthropie ombrageuse ; jamais on ne faisait allusion à ce qui s'était passé, lui non plus.

Cependant, Émilie le trouva un jour dans sa chambre, où il était entré par hasard sans doute, en contemplation devant le portrait photographié de Laure ; il était debout, immobile; deux ruisseaux de larmes coulaient silencieusement sur ses joues. Elle l'emmena tranquillement et enferma le portrait ; il revint le lendemain, et lorsqu'il s'aperçut que la photographie avait disparu, il s'en alla sans rien dire.

Un soir, un agent de police vint en toute hâte appeler Marquet et le prier de se rendre à l'hôpital Saint-Jean. Voici ce qui s'était passé : depuis plusieurs jours déjà, Paul donnait des signes d'inquiétude, les douleurs dans la tête avaient augmenté, il se plaignait de fourmillements par tout le corps. Comme il allait un peu mieux, Émilie l'avait engagé à sortir, espérant que l'air lui ferait du bien. Il était arrivé au boulevard, lorsque tout à coup, il s'était arrêté et en criant : Laure ! Laure ! s'était précipité vers une dame. La dame avait appelé au secours, un attroupement s'était formé, deux ouvriers étaient parvenus à la dégager et tenaient ferme le fou, qui se débattait, les yeux hors de la tête, le visage congestionné, en hurlant : « Laure ! Laure ! Ne me reconnais-tu pas ? » La police survint, on arrêta un fiacre et Paul fut conduit à l'hôpital Saint-Jean. Dans son portefeuille, on trouva des cartes avec son nom et l'adresse : *rue du Marais;* ce fut là qu'on put faire connaître la demeure de Marquet.

Lorsque Victor arriva, Paul était couché; on lui avait passé la camisole de force, il était immobile, les bras et les jambes bouclés aux pieds du lit, il semblait plus calme, les yeux étaient fixes et il répétait à demi-voix : « Laure ! Laure ! J'ai vu Laure ! » Victor sentit les larmes lui monter aux yeux, il se souvint de ce jour lointain où, au Parc, il l'avait présenté à la famille Maas. Voilà donc ce qui restait de tant de beaux rêves ! Et l'autre, que devenait-elle pendant que son mari, excédé, fou, le cerveau amolli par la vie de misère, était étendu sur un lit d'hôpital ? Ces deux êtres s'étaient perdus

Digitized by Google

l'un par l'autre, et bien hardi celui qui se fût chargé de déterminer à qui revenait la plus grosse part de responsabilité! Victor se tourna vers le médecin :

— Docteur, croyez-vous qu'il puisse supporter le transport dans une maison de santé?

— Dans quelques jours peut-être, mais ça ne vaut guère la peine, il peut s'éteindre d'un moment à l'autre! Cet homme a eu de grandes douleurs, sans doute?

— Oui, docteur, sa vie n'a pas été bien tranquille.

— Oui, ramollissement du cerveau, commotions trop fortes avec des prédispositions, d'ailleurs.

— Monsieur, il est huit heures, vint dire un infirmier.

— Ne puis-je être autorisé à rester encore? demanda Victor.

— Non, monsieur, répondit le médecin, le règlement est formel; le malade passera la nuit, selon toutes probabilités, et s'il survient quelque chose, on viendra vous avertir.

Victor retourna à Schaerbeek, il avait un sinistre pressentiment; Emilie était désolée, ce pauvre malheureux lui faisait pitié. Vers deux heures du matin, on sonna, on venait de l'hôpital dire que Paul était mort sans secousses.

Paul fut conduit à sa dernière demeure par Victor et quelques amis. Il allait rejoindre dans le grand cimetière sa petite Jeanne, la chère morte. Il trouvait enfin le repos auquel il avait tant aspiré, ce repos qu'il appelait de tous ses vœux, la tranquillité sans limites; il dormait pour toujours. Et toutes ces tribulations, cette odyssée d'un ménage ballotté entre les faiblesses de l'un et les ardeurs de tempérament de l'autre, venaient aboutir à ce cercueil que les fossoyeurs laissaient tranquillement glisser au fond de la fosse. Victor sanglotait, son affection pour son beau-frère n'était pas bien grande, mais cette fin l'impressionnait vivement et il murmurait en essuyant ses larmes : « Pauvre homme ! »

. . . . . .

ALFRED MABILLE.

Digitized by Google

LETTRE DE PARIS.

A propos d'enfants. — *Le jardin de M^lle Jeanne* et *Les Pourquoi de M^lle Suzanne*. — *Papa, je pose!* — Le Salon vu à vol d'oiseau. — Le roman posthume de G. Flaubert. — Une nouvelle édition, avec préface et gravures des œuvres de A. Daudet. — Une première représentation : *La cellule N° 17*.

Le 21 mai.

Georgette est ma voisine à Colombes ; elle a sept ans, des cheveux blonds frisés, une petite tête fine, étrange, *fragile*, si l'on peut dire, et pas enfant du tout. Cette tête-là sur un corps de femme ferait dire : — « Jolie, mais trop caractérisée. » Sur ce petit cou mince de fillette, elle produit un effet saisissant ; c'est une anomalie, un contraste qui choque presque : les lèvres, d'un dessin exquis, ont des sourires à faire damner un saint ; les yeux rêvent, minaudent, implorent, commandent... certes, ils ne zézaient jamais et ils ne s'étonnent pas ; le nez est droit, arqué ; l'ovale, parfait ; le teint, d'une paleur de rose blanche. On met à ma voisine des toilettes du dernier goût, très ajustées, et elle a l'air d'une statuette en biscuit de Sèvres, parodiant là dedans, de sa grâce mignarde, les modes excessives de notre ère de bizarreries.

Georgette est mon « amie intime ».

Ce petit être indéchiffrable, frivole, délicat, raisonneur, qui a de l'esprit jusqu'au bout des ongles et un amour de langage sérieux, caressant et flûté comme une mélodie très douce, m'amuse, me surprend. Je l'étudie ainsi qu'une frêle œuvre d'art d'un cachet spécial, conçue, dans une heure de rêve indécis, par une imagination curieuse du « non vu ».

Nous jouons très peu : nous causons. Georgette n'a jamais de ces mots d'enfant, naïfs et formidables, qui stupéfient.

Digitized by Google

Elle est au-dessus de cela : elle comprend. Les petites filles qui portent des poupées lui font hausser les épaules.

— « Comment trouves-tu ces demoiselles? me dit-elle, quand elle en voit passer, sont-elles assez enfants ! »

Ses leçons de piano la préoccupent fort : elle s'efforce d'acquérir le « sentiment » dans le rendu, parce que, d'après elle, c'est là seulement ce qui donne le charme ; elle chante amoureusement, avec des prolongations de notes d'une tendresse ineffable, la sérénade de Gounod, et cela fait penser à l'oiseau bleu des boîtes à musique récitant, sans un accroc, sans un *couac*, dans son imperturbable monotonie de petite mécanique supérieurement combinée, les airs populaires et les opéras en vogue. Elle connaît toutes les étoiles par leur nom scientifique et lit régulièrement les journaux.

Cependant, comme ces divers exercices ne remplissent pas une journée, que la campagne en elle-même n'offre guère de ressource, que mon « amie intime » a sept ans, en somme, et que les grandes personnes ne sont pas toujours disposées à s'occuper des petites personnes de cet âge, il lui arrive d'essayer une partie de ballon ou de volant ; jamais la tentative n'est poussée bien loin. On pleurerait, à voir l'air de lassitude avec lequel cette gamine abandonne la partie en disant : « — Oh ! ça me porte sur les nerfs, ça m'ennuie, m'ennuie, m'ennuie ! » Et les deux petits bras retombent au long du corps, dans les fleurettes mêlées du *surah-merveilleux*. Blasée !

Hier, j'avais à travailler, j'ai renvoyé Georgette ; elle a beaucoup pleuré, et c'est la première fois que je l'ai vue enfant depuis que nous nous connaissons.

Le jardin est tout en fleurs... ça la séduit un peu, elle y est descendue et elle m'a crié de là : « — Je vais faire une école, veux-tu? Pitou et César seront les élèves et je leur donnerai une leçon de géographie (pourquoi, de géographie?) ; seulement, il faut me jeter un atlas et beaucoup de cahiers. »

J'ai jeté — je lui aurais abandonné tout ce qu'elle aurait voulu, pourvu qu'elle me laissât tranquille. — Elle riait,

Digitized by Google

attrapant les livres au vol, et cela me semblait bon de voir sa petite figure, ordinairement pensive, avec la dernière larme de son gros chagrin encore arrêtée au bord des cils, tout illuminée par ce joyeux rire triomphant.

— « Je vais jouer, tu vas voir, me criait-elle, c'est Pitou et César qui sont contents ! »

Pitou est un petit chien anglais grand comme la main, et César, un vieux terre-neuve bon enfant.

Je voyais mon « amie intime » en excellentes dispositions de s'amuser : je la laissai.

— « Toi, tu t'appelleras Marguerite, » avait-elle dit à César.

Et, de son petit ton câlin :

— « Ça ne te fait rien, n'est-ce pas, Lite, qu'il s'appelle comme toi ? »

Pitou, lui, était *M^lle Hortense*.

Une heure s'écoula, je ne pensais plus beaucoup à mon « amie intime » ; je l'entendais bavarder, bavarder, sous mes fenêtres : elle jouait évidemment.

Georgette, jouer !... Et, si longtemps ! C'était drôle. Je levai doucement les lames des persiennes et je jetai un regard dans le jardin.

La petite fille avait déniché, je ne sais où, une paire de lunettes bleues, un bonnet grec et des gants ; elle s'était fait des moustaches, et un grand porte-plume, mis crânement derrière l'oreille, lui traversait les cheveux. Elle était très sérieuse, campée droit sur son pliant, devant les deux chiens qui la considéraient de cet air tendre et humble des chiens ; la mappemonde sous les yeux, un journal dans les mains, elle lisait haut... *l'affaire de Tunisie*.

« — M^lle Hortense, vous ne m'écoutez pas, disait-elle par instants, nos soldats vont chez les Kroumirs... voyez donc, c'est loin ! »

Et son petit doigt courait le long de la carte, allant de Paris à Tunis, sans une hésitation, sans dévier ; *M^lle Hortense*, malgré son naturel folâtre, était bien forcée de regarder, César avançait sa bonne patte comme pour caresser

Digitized by Google

l'enfant, et le soleil de midi trempait tout cela d'ambre et d'or... c'était joli. Si Georgette avait ri, seulement une petite fois, j'aurais été tout à fait contente ; mais, non, elle ne riait pas : elle fronçait les sourcils, serrait les lèvres, prenait au grave son rôle de magister... et elle avait l'air vieux, vieux!... Elle ne s'animait pas; sa voix tombait, ferme et bien modulée, dans le silence, sans rien de ces éclats soudains, de ces notes vives, hardies, exagérées, des enfants ; elle allait, allait, discourant, faisant des conversations à perte de vue, parlant pour Pitou, pour César, pour elle-même, expliquant la guerre de Tunisie.

Georgette jouait, comme elle cause du reste : avec ardeur et sans entrain.

Elle eut, à la fin de la leçon, un mouvement adorable : il paraît que *M^lle Marguerite* s'était parfaitement tenue, au contraire de *M^lle Hortense* ; la petite voix s'éleva, pincée et autoritaire :

— « M^lle Marguerite, vous avez montré une conduite excellente, vraiment, je ne sais comment vous récompenser... Georgette mit un doigt sur ses lèvres, sembla réfléchir... Un massif de seringats s'épanouissait à deux pas d'elle. Il y eut un moment d'hésitation; elle contempla les fleurs d'un air de convoitise, rougit, leva les yeux sur mes fenêtres, puis, cueillit un petit, tout petit bouquet qu'elle planta dans le collier du chien.

— « Voilà, Mademoiselle; je suis heureuse de pouvoir vous donner une marque de la réelle satisfaction que j'éprouve...»

A ce moment, la persienne remua sans doute, Georgette m'aperçut ou, plutôt, me devina : je riais.

— « N'est-ce pas, Lite, que M^lle Marguerite avait bien mérité cela? » fit-elle en enlevant les fleurs au chien et les glissant dans le corsage de sa robe.

Toute l'enfant était là : gracieuse, maniérée, spirituelle; quelque chose d'exquis et de délicat qu'on craindrait de briser en y touchant, qu'on admire et qu'on ne comprend pas, qui brille de cet éclat particulier, artificiel, des fleurs de serre; un petit être à part : forcé, mièvre et gracile, dont

Digitized by Google

l'âme brûle le corps et qui vit d'une vie factice, avec un ton d'intelligence qui ne lui convient pas.

Cet enfant-là est rare chez nous ; ici, il y en a des milliers : c'est un type, et un type bien caractérisé. On le coudoie partout : aux Tuileries, au Palais-Royal, dans les rues; il est joli, élégant, guindé et très raisonnable. Petits hommes, petites femmes que tout cela. — Enfants? — Non.

Nos bébés à nous ne sont pas si avancés. Plus lourds? — Hélas! je le crains... mais plus *bébés*, à coup sûr.

Hier, en écoutant Georgette, malgré moi, il m'est arrivé de penser à une autre de mes « amies intimes », à ma Lucy, qui a le même âge, et un de ses mots m'est revenu. C'était quelques jours avant mon départ, je l'avais sur mes genoux; Lucy est gourmande. Une assiette de gâteaux se trouvait posée devant elle : deux fois, elle avait soupiré en les regardant, deux fois je lui avais demandé : — « Pourquoi soupires-tu ainsi?» Et, deux fois, elle m'avait répondu : — « Pour que tu me donnes du bonbon. »

Je la gâte : je m'étais laissé attendrir et j'avais avancé l'assiette.

Après cela, on causait autour de moi, je ne fis plus attention à l'enfant... Combien de fois a-t-elle soupiré pendant ce temps-là? Je ne sais. Enfin, elle leva sur moi ses grands yeux ingénus et, joignant ses menottes : — « Oh! Lite, je t'en prie, demande-moi pourquoi je soupire. »

Georgette n'aurait pas dit cela ainsi; il y a une nuance. D'où vient-elle? De ce que Georgette est élevée à Paris et Lucy, à Bruxelles; du ton général surtout, de l'air ambiant, de l'atmosphère où elles respirent et qui est, pour l'une, capiteuse, surchauffée; pour l'autre, calme, régulière, uniforme. Certes, l'éducation (celle des femmes particulièrement) est plus avancée en Belgique qu'en France. Avec cela nos petites filles sont moins brillantes et plus naïves.

Un bien joli ouvrage, qui a paru cet hiver chez Ducrocq : *Les pourquoi de M^lle^ Suzanne*, par Émile Desbeaux, dessine l'enfant parisien d'une façon toute charmante et merveilleusement adroite. C'est une silhouette très fine enlevée à la pointe du crayon.

Digitized by Google

Ce qu'il y a d'art, de grâce, d'esprit, d'esprit surtout, dans ce livre qui a fait, aux étrennes passées, les délices des petits lecteurs, suffirait à établir une réputation.

Pour M. Desbeaux la chose était faite dès le grand succès du *Jardin de M^lle Jeanne* (couronné par l'Académie française il y a un an).

Il faut pour intéresser les enfants un tact particulier, une délicatesse de plume que bien peu possèdent. M. Desbeaux a réussi d'emblée : il a le ton, il charme. Aussi, venant de lui, les bébés acceptent-ils la science. Elle a si peu l'air d'être « la science », elle est si peu cette personne rogue, pédante et grondeuse qui les épouvantait! Sa science à lui, qu'elle parle botanique ou astronomie, est jeune, rieuse, indulgente, et, Bébé, lecteur, fait comme M^lle Suzanne : il écoute, il bat des mains : — « Bravo, elle est gentille tout plein, cette dame-là ! »

Il suivra la dame « si gentille » partout où elle voudra le mener. La réponse à : « *Pourquoi il neige?* » lui plaira infiniment, parce qu'on y compare un certain gros nuage au dromadaire du Jardin d'acclimatation, et qu'il connaît ça : les nuages qui ont l'air de grandes bêtes. Il ne s'apercevra même pas que *cirrus*, *cumulus* et *stratus* sont des mots bien bizarres... et son grand rire partira, joyeux et franc, devant la stupéfiante conclusion de M^lle Suzanne, qui déclare que les amas de vapeur qui s'élève, dans le ciel, en flocons blancs déchiquetés tout petits, sont « *des nuages bébés* ». Et il dira avec elle, plus tard, à propos de l'accident survenu à Blanchette et à Michka : — « En voilà de l'évaporation! » M^lle Suzanne est très avancée, elle est au fait de tout, elle comprend tout ; c'est un petit oiseau folâtre, joyeux et plein d'esprit, qui va, qui vient, écoute et se rend compte.

Je connais bien des gens qui trouveraient hors de propos son dernier *pourquoi?* et surtout le rôle actif qu'elle joue dans une affaire fort grave et dont ne s'occupent pas les petites filles ordinairement : M^lle Suzanne marie son grand frère, tout simplement ! A ceux-là je répondrai d'abord que M^lle Suzanne est Parisienne, et ensuite, que ses façons d'agir sont

Digitized by Google

bien *nature*, qu'elles le seraient partout... que, d'ailleurs, sans tomber dans l'excès, ni en faire d'insupportables petits précoces, diserts et réfléchis, ce qui fatalement doit mener à *Fanfan Benoiton*, un vilain type, il n'est pas mauvais de laisser les enfants vivre un peu la « vraie vie ».

Nous n'en sommes plus aux contes de fées, n'est-ce pas? C'est bien fini, on n'en veut plus. Non seulement les vieilles légendes pleines de poésie et de grâce naïve, avec leur idéal déclaré faux, et qui avaient bien leur joli côté cependant, mais encore les racontages banals, les inventions sans consistance, les fables où l'impossible supplante le réel, ont fait leur temps; on veut, — et on a raison de vouloir cela, — pour récréer toutes ces fraîches imaginations curieuses, des récits instructifs sans pédanterie, intéressants sans légèreté, et vrais, vrais surtout... dès lors il faut bien tirer un petit, tout petit coin du rideau et laisser voir le monde... pas trop; mais tout autant qu'il y en a dans *les Pourquoi de* M^lle^ *Suzanne*.

Je sors du Salon de peinture et cette différence, entre nos bébés et ceux d'ici, m'a frappée là encore plus qu'ailleurs.

Voyez les portraits d'enfants de P.-J. Baudry, de Carolus-Duran, de Dubufe fils et, enfin, le « *Papa, je pose* » de M. P.-A. Cot : cette bambine exquise, l'air décidé, qui sourit dans son cadre, un pied en avant, droite, bien campée, les traits empreints d'une sorte de sérénité distraite et un peu dédaigneuse : elle « pose », oh ! absolument.

Comme genre, comme originalité d'expression, c'est là une des plus jolies choses du Salon; comme *faire*, c'est un peu mièvre peut-être, un peu lavé : on sent l'école de Bouguereau. Je me suis arrêtée longtemps devant ce tableau : la physionomie de l'enfant est supérieurement rendue : c'est cela, c'est Georgette, c'est M^lle^ Suzanne! Je ne sais quoi de fin et de railleur soulève les coins de la bouche, la *frange* de cheveux blonds donne une douceur vague, indéfinissable, à l'œil, le chapeau de peluche caroubier, à passe large, noie le petit visage dans une ombre mystérieuse. Y a-t-il là rien de l'abandon, de l'insouciance candide des enfants? — l'ori-

Digitized by Google

ginal de « *Papa, je pose* » est une miniature de Parisienne.

Si, du tableau de M. Cot nous allons au *Défilé des écoles* de notre compatriote J. Verhas, le contraste est bien frappant : voilà le « baby », le vrai, sans affèterie. Et c'est bon à voir, ce grand sourire bienheureux, ces petites mines espiègles, toutes roses sous le chapeau de paille rond. Elles marchent, elles vivent, elles jouent, ces fillettes-là. Bien certainement elles ne *posent* pas et l'*expédition en Tunisie* ne les a jamais préoccupées. Pour dire vrai, j'aime mieux cela.

La foule continue à s'arrêter devant la *Glorification de la loi* de M. Paul-Jacques Baudry, le vainqueur de cette année. La valeur réelle de l'œuvre a été très discutée : cette toile (qui doit servir à la décoration de la salle des audiences de la cour de cassation), brossée largement, à la manière de la grande peinture décorative, ne manque ni de vigueur, ni de style. L'ordonnance et la composition en sont d'une hardiesse remarquable et il y a dans le groupement des deux figures aériennes (l'Équité et la Justice) qui plafonnent et sont taillées en raccourci, une insouciance de la difficulté et une franchise d'allure qui sentent le grand art. Le coin où l'on voit l'Innocence endormie aux pieds de la Force demi-couchée sur un lion est d'un mouvement plein de grâce et de molle souplesse. On ne peut rêver un calme plus absolu, une quiétude plus rieuse que celle de ce bambin endormi. Il semble qu'on voie perler, sous sa peau lisse, la douce moiteur du sommeil. C'est bien là l'Innocence reposant sous l'œil de la Force.

Avec ces qualités-là, pourquoi M. Baudry a-t-il donné à la plupart de ses figures ce ton de vulgarité presque grossière, qui fait que la Loi, malgré toute la majesté de son maintien, rappelle la première venue des marchandes de la halle, et l'Autorité, appuyée sur les faisceaux consulaires, une prima-donna de café-concert, affublée d'autant de draperies tricolores qu'en comporte la circonstance, hurlant un hymne à la patrie, tandis que le Monsieur, revêtu de la robe de président de la cour de cassation, qui se découvre et salue la Loi, donne l'idée d'un crétin fanatique et trembleur, incliné devant une amulette quelconque?

Digitized by Google

Pourquoi, surtout, M. Baudry a-t-il noyé son œuvre dans ce ton uniforme, sec, dur, sans chaleur, qui nous reporte aux enluminures grêles des vieux missels, aux aquarelles de tous les temps?

Le tableau, dans son allure d'apparat, si fièrement dessiné, si savamment équilibré en tout ce qui regarde la forme et la composition plastique, méritait mieux que ce coloris terne, défaillant, anémique, où le soleil manque, et qui produit cet effet désastreux : que les groupes, parfaitement enchaînés par des rappels de lignes, se dispersent et se détachent de l'ensemble par le manque d'harmonie des couleurs.

Que dire du *Yacht la Sirène* de Jan van Beers? Un mot seulement n'est-ce pas? — C'est une perle.

L'air passe dans ce petit tableau, tout empreint de la fraîcheur un peu âpre des brises salines, le sang court sous la peau des matelots... et la jolie voyageuse dont les rubans frisonnent, secoués, dans le vent, comme elle descend crânement le primitif escalier qui va de la digue à la plage!... Les gens et les choses, tout est *sur pieds* dans cette composition. Cela vit, se meut et rayonne sous les brumes matinales humides et vaporeuses, à travers lesquelles on entrevoit un pâle soleil d'or tout prêt à se lever.

J'ai entendu dire de la *Matinée d'hiver* de M. van Beers : « — C'est très fort ! » Pour moi, je trouve cette symphonie en blanc simplement fort.... cherchée; je n'aime pas ces tableaux qu'il faut étudier durant des heures avant de les comprendre et où, sous prétexte que le peintre a fait un tour de force, les excentricités les moins séduisantes et les fantaisies les plus baroques sont traitées de grandes œuvres d'art.

J'ai considéré longuement le tableau de M. van Beers et la vérité me force à avouer que je n'y ai pas découvert autre chose qu'une très petite femme, assise sous un grand champignon, avec un arbre pointu derrière elle, le tout perdu dans un maigre paysage uniformément neigeux.

Après cela, que cet ensemble constitue une « Matinée d'hiver » et que cette « Matinée d'hiver » soit un chef-d'œuvre, comme vous voudrez.

Digitized by Google

Niera-t-on que la *Vierge aux anges* de Bouguereau soit une jolie chose à regarder?

— « Porcelaine, disent les uns, convention, disent les autres, — art faux, artificiel, cotonneux, voulu.... » Evidemment. Mais, tout en sentant très bien ce qu'il y a de factice et d'invraisemblable dans cette manière qui ne revêt jamais le ton réel, tout en reconnaissant la fragilité de cette couleur aux molles transparences, il est difficile de n'en pas éprouver le charme. C'est joli, joli... trop joli!

Cette peinture qui se fait aérienne, couleur d'aurore nacrée, d'une *vaghessa* mystérieuse, toujours souriante et aimable, convient à la poésie de l'antique légende catholique.

L'idée de la Vierge : *Marie pleine de grâce*, *Étoile du matin*, *Rose mystique*, se présente à nous et s'identifie avec les suaves madones de Raphaël. Certes, il y a loin du divin peintre d'Urbino à M. Bouguereau... Cependant, il faut reconnaître que ses anges, ses vierges, ses Enfants Jésus rendent bien, eux aussi, dans leur immatérialité de créations idéales, le côté purement spiritualiste des sujets adoptés.

Sa *Vierge aux anges* est d'une élégance ineffable; le ton des étoffes flottantes qui la drapent et l'enveloppent, sans rien laisser deviner des formes féminines, est tendre, fondu, vaporeux; la tête se détache douce et mièvre, avec cette expression « en dehors » qui est, je crois, justement ce qui séduit dans ce genre de composition. Ne cherchez là rien des contours plastiques de la femme, rien qui révèle un « être », une vie, quelque chose de palpable, de réel... le voile léger vous resterait aux mains, avec l'impression charmée et insaisissable d'une apparition toute vague, entrevue soudain... et dissipée.

Tant que l'auteur de *Caïn et Abel*, de *Sainte Cécile*, de l'*Amour blessé*, etc., nous donnera des nymphes et des saintes familles, nous nous déclarerons satisfaits : il montre, dans ce genre, une grande habileté de virtuose, une grâce à lui qui sera toujours sympathique; mais, pour Dieu, qu'il ne renouvelle pas sa tentative d'il y a quelques années, qu'il ne nous taille plus jamais au beau milieu de sa molle gaze d'allé-

Digitized by Google

gories pailletées, de ces *Faucheuses* invraisemblables qui font penser à des poupées d'étagères ! Le plein air ne lui vaut rien. Bouguereau créant des « êtres », c'est Manet *rêvant* des sylphes.

A propos de Manet, n'est-ce pas bien un peu de la convention aussi, dans le procédé opposé, que cet ultra-réalisme qui fait se pâmer certains fanatiques? Sommes-nous vraiment si laids que cela? Ces couleurs dures et déplaisantes, ces méplats proéminents, ces carcasses torturées et disgracieuses, recouvertes de chairs quelquefois minces et tiraillées, souvent flasques et tombantes, comme dans le *Bon bock*, simulent-ils mieux la vie que toutes les aimables fadeurs dont je parlais tantôt?...

« J'ai toujours pensé que les premières places ne se don-« nent pas... elles se prennent ! » a dit Edouard Manet. Et, en effet, malgré le tumulte soulevé, à travers la révolution produite par l'intronisation de ce genre neuf, mal dégrossi, peu séduisant, dans tout ce bouleversement inattendu qui stupéfiait l'ancienne école, il a marché ; il a « pris », c'est le mot exact, l'une des premières places.

En admettant que le mérite autant que la volonté soit pour quelque chose dans cette arrivée rapide d'un novateur — et, toute innovation suppose un mérite, quand ce ne serait que celui de s'être écarté des chemins battus — M. Manet est-il bien sûr de s'en tenir toujours à cette recherche du « vilain »?.. est-il bien convaincu que c'est là son idéal, car tout le monde a un idéal, évidemment, un but vers lequel il tend et qui l'attire ; le portrait que le maître réaliste expose aujourd'hui rend-il sincèrement cette absolue « réalité » qui le hante?... Est-ce bien là un homme, un vrai, pris tout d'une pièce?

En écrivant ces lignes, je revois la *Femme au perroquet* envoyée l'année dernière au *Palais du Midi*, je compare ; ma foi... eh bien, non, cet homme n'est pas plus un homme que cette interminable femme rose n'était une femme... Et quelque chose me crie aux oreilles : « Convention, convention ! »

Le *Bateau de pêche* de M. A. Flameng, balancé sur les vagues, avec sa voile blanche déployée qui raye l'horizon

Digitized by Google

d'une tache indécise, est, dans son coloris sobre, d'une harmonie bien comprise et bien rendue.

Bonnat a deux superbes portraits qui retiennent et captivent : celui de son maître, feu Léon Cogniet, et celui de la comtesse Potocka.

On pourrait dire des tableaux de M. Goupil que plus il en fait, et plus c'est la même chose. Nous avons de lui à l'exposition une *Femme du* XVI^e^ *siècle :* splendide étoffe aux cassures roides, aux reflets défaillants, d'un rendu merveilleux, jetée négligemment sur un mannequin dans le salon de Worth ou de Pingat — ou partout ailleurs.

En admirant les deux toiles de M. Gustave Richter, qui sont bien toujours de la même facture lumineuse et large, pleine de vigueur, avec ce je ne sais quoi de profond, de fin, de reposé, qui émeut et parle à l'âme, on ne peut s'empêcher de penser à ce portrait de la princesse Carolate, tant remarqué aux expositions de Berlin, Bruxelles et Paris il y a six ans, et dont l'original, cette hautaine et rêveuse grande dame, après avoir inspiré un chef-d'œuvre à son peintre, donne aujourd'hui aux feuilletonistes le canevas d'un roman qui sera bien banal.

Le *Dégel* de Denduyts est d'un joli mouvement ; cela est délicatement esquissé, spirituellement vu, et il y a dans le coloris discret qui enveloppe l'ensemble je ne sais quelle pointe d'ironie sournoise qui en augmente encore le charme.

Le *Plus rien!* d'Israëls est d'une sentimentalité un peu prétentieuse et bien démodée ; je préfère son *École de couture à Katwyk.*

J'ai étudié attentivement l'*Atala* de M. Nonclercq, sans lui trouver d'autres droits à la seconde médaille, que de représenter très exactement un barbare quelconque, contemplant avec une insistance stupéfaite un capucin de baromètre, oublié là par on ne sait quel explorateur distrait.

On a fait énormément de bruit autour du tableau de M. Gervex, le *Mariage civil.* C'est là, du reste, une œuvre d'un sentiment très hardi et d'une exécution brillante, toute personnelle, d'une modernité de bon aloi dans son aspect

Digitized by Google

général, d'une grâce pleine de finesse dans le détail des figures; la petite dame rose du second plan, pour ne citer que cela, est exquise.

M. Detaille a dû forcer terriblement sa manière, pour concevoir le grand tableau officiel qu'il expose cette année. Est-ce le sujet (*La distribution des drapeaux*) qui est ingrat, décidément? On serait presque tenté de le croire, car, traité par tous les autres, il n'est guère plus intéressant; ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré beaucoup de talent déployé, l'ensemble est criard et déplaisant.

Notre compatriote Clays a deux marines fort remarquées : l'*Escaut à Anvers* et l'*Escaut à Flessingue*.

M. Kroyer a déployé un puissant et solide talent de coloriste dans son *Chapelier de village*.

M^lle^ Abbema a deux intéressants portraits de femme, peints dans ce coloris transparent particulier que l'artiste affectionne; les physionomies ont je ne sais quelle morbidesse, une sorte de teint vague, mat, qui donne au regard une profondeur infinie et à tout l'ensemble un sentiment à part, très original et très séduisant.

M^me^ Demont-Breton tient toutes les promesses d'un nom illustre : sa *Femme de pêcheur venant baigner ses enfants* est d'un mouvement superbe et d'une couleur vigoureuse; enfin, le *Déjeuner du modèle* de M. Dantan, qui a refait, dans un esprit très à lui, le banal atelier de peintre avec ses bibelots invraisemblables, ses mannequins, ses plâtres, ses antiquailles, ses oripeaux, et y a installé une délicieuse créature demi-nue qui mange, du bout des lèvres, tout en feuilletant un roman, mérite d'être classé parmi les plus intéressantes choses du Salon.

Bien que mon intention n'ait été nullement de prendre à part et d'analyser chaque œuvre marquante, ou simplement remarquée (ce que mon peu d'autorité rendrait bien téméraire, d'aucuns diraient même insolent), je ne puis terminer cette très courte étude sans citer le *Passe-temps d'un Kalife* de M. Benjamin Constant, le splendide *Portrait de M^lle^ E. M.*, par Cabanel; le *Mendiant* d'un sentiment si réel,

Digitized by Google

d'une simplicité poignante, qu'expose M. Bastien Lepage; les *Trois Buveurs* très humoristiquement peints par M. Gille, deux belles toiles d'un dessin extrêmement pur de J.-J. Henner; les paysages bretons de Camille Bernier, si mélodieusement enveloppés de brume et de soleil, avec leurs plaines à l'aspect sauvage, d'un pittoresque austère, leurs longs sentiers embroussaillés, leurs arbres trapus, aux pieds desquels on devine, dans la mousse grise, l'empreinte des vieux dolmens; le *Portrait du petit duc Louis de Montebello* de Baudry, jolie page gracieusement dessinée et finement rendue, d'une élégance un peu prétentieuse; et aussi, pour finir sur un éloge, le délicieux portrait de femme de John Sargent qui a fait dire à bien du monde que, cette fois, l'élève avait surpassé le maître. En effet, lorsque l'on compare le singulier petit *Doge vénitien* de M. Carolus-Duran à cette composition d'un art sobre, vrai, sans recherche, on est bien forcé de reconnaître qu'entre ces deux talents, la suprématie reste au premier

On ne peut rien souhaiter de plus complet, de mieux saisi, que cette douce physionomie de femme : elle sort du cadre, la pensée se reflète sur ce visage affiné et blanc, d'une distinction rendue plus frappante par le décor bourgeois qui l'entoure; les mains errent machinalement sur les touches jaunes d'un vieux piano... On devine toute une vie d'ennui, de rêveries sans objet, d'aspirations indécises, dans ce geste indolent et fatigué. Cette femme n'était pas faite pour ce piano.

Si Flaubert avait vécu, le roman de *Bouvard et Pécuchet* aurait-il jamais vu le jour? Je ne crois pas. Le maître, si jaloux de la perfection de ses œuvres, aurait compris, avant de le donner au public, ce qu'il y a de faux, de vide, d'indigeste, dans ce livre, mortellement ennuyeux d'ailleurs.

MM. Bouvard et Pécuchet, les deux bourgeois grotesques qui y étalent, durant quatre cents pages, les massacres successifs de leur manie imbécile, ne sont ni des caractères, ni des exceptions, pas même des types... Ils donnent l'idée, tout

Digitized by Google

simplement de vagues marionnettes attristantes et tatillonnes qui se démènent, sautillent et agissent suivant que l'auteur les pousse et toujours pour les besoins de la théorie du mépris absolu de tout.

Cette entêtée et froide application d'un système, cette analyse de deux vies absurdes, invraisemblables, étudiées minutieusement dans toutes les manifestations de leur folie différemment extravagante, cette longue satire, d'un comique glaçant qui n'a, pour en sauver l'intérêt, ni le grandiose étrange de Salammbô, ni le côté épisodique et romanesque de l'*Éducation sentimentale*, manquait-elle réellement à la gloire de Gustave Flaubert ?

« Je suis né le 13 mai 1840, dans une petite ville du « Languedoc où l'on trouve, comme dans toutes les villes « du Midi, beaucoup de soleil, pas mal de poussière, un « couvent de carmélites et deux ou trois monuments ro- « mains. »

Voilà « l'entrée » du *Petit Chose*, ce roman exquis tout vibrant de jeunes souvenirs et d'impressions intimes.

Or, nous savons tous que cette ville du Midi est Nîmes, et le héros du livre, pour les premiers chapitres surtout, l'auteur lui-même.

Qui n'a suivi, ému et ravi tout à la fois, avec ce sourire mouillé de larmes que seuls Dickens et Daudet font monter des lèvres aux yeux, la triste enfance de ce pauvre *Petit Chose*, si solitaire dans sa ville du Languedoc? Qui ne l'a aimé, qui n'a compris ce qu'il y avait de la vie de l'auteur dans ces pages, ce qu'il y avait mis de son âme à lui ?

Cher Petit Chose! comme elle lui déplaisait, cette vilaine maison de Lyon où, après des revers de toutes sortes, sa famille va s'établir : « — C'était hideux! » dit-il, parlant du quatrième étage de la rue Lanterne où on habitait, et il pensait à ce coin ombreux de là-bas, où il avait vécu en petit Robinson perdu, tête à tête avec le perroquet de l'oncle Baptiste, à sa libre vie d'enfant qu'il venait d'abandonner, à tout ce qu'il laissait derrière lui !

Digitized by Google

Le roman du *Petit Chose* a, comme le *David Copperfield* de Dickens, ce charme profond, entraînant, simple, qui laisse une impression inoubliable, je ne sais quel parfum de poésie très douce, une sorte d'ironie fine, mordante et toujours émue.

On y respire une pénétrante senteur de papier noirci, d'épreuves toutes fraîches. Le premier livre imprimé y sourit, dans sa couverture irrésistible, avec ses phrases étrangement mises sur pattes, ses inexpériences, ses bonnes grosses naïvetés... ce pauvre aimé *premier livre* où l'on a mis toute sa jeunesse, tous ses enthousiasmes, et qui ne se vendra jamais !

J'étais bien jeune lorsque j'ai commencé à les lire tous les deux ; je les aimais alors, les moindres épisodes étaient gravés dans ma mémoire, j'en répétais les mots un à un, lentement, avec des admirations de fanatique, ils me plaisaient.

Pour moi, rien ne surpasserait jamais mes héros favoris : David Copperfield et le Petit Chose.

Ils sont toujours là, mis à part, l'un près de l'autre comme deux amis, avec leur couverture usée, les petits doigts noirs aux coins des pages, de grands griffonnages crayonnés dans les marges, beaucoup de fleurs séchées.... et je les aime toujours.

Je les reprends avec le même plaisir, je les lis religieusement, sans sauter une ligne, et ils me font pleurer, comme autrefois.

Que peu d'œuvres supporteraient cette nouvelle analyse, après dix ans !

Ce m'est une joie de retrouver les mêmes émotions au bout des mêmes phrases et, après avoir revu mon petit Eysette s'enfuyant de la pension où il était sous-maître et arrivant à Paris, non pas en sabots, mais en *caoutchoucs*, ce qui est moins banal et plus triste ; mon David se faisant saute-ruisseau, tous les deux se jetant, les yeux fermés, à tout hasard dans cette terrible carrière des lettres qu'ils aimaient, qui les attirait de toutes les séductions endiablées de la vocation,

Digitized by Google

avec les miroitantes promesses, les rêves, insensés d'ambition, que donne l'art aux jeunes, ce m'est mieux qu'une joie de penser que ces deux lutteurs ont vaincu.

C'est dans les livres d'Alphonse Daudet, et non dans le dictionnaire de Vapereau, qu'il faut chercher sa biographie.

Jusqu'à présent, on la cherchait surtout dans le *Petit Chose;* aujourd'hui, en faisant une édition complète de ses œuvres (Paris, Lemerre et G. Charpentier), le romancier charmeur nous montre un autre coin de sa vie d'artiste : cette introduction qui précède le roman est une causerie intime de l'auteur avec son public : c'est « l'histoire » du livre.

A dire vrai, j'ai eu un regret en voyant que la série des œuvres complètes de Daudet ne commençait pas par le *Petit Chose.* Puisqu'il est un des premiers venus, à coup sûr le premier succès, pourquoi ne pas lui rendre, à lui avant tout autre, les honneurs d'une édition de luxe?

Fromont jeune et Risler aîné, en sa qualité de « Monsieur tout à fait arrivé », a eu le pas sur lui, et c'est l'histoire de *Fromont jeune* que l'auteur nous raconte.

Alphonse Daudet fait partie de ce groupe d'écrivains pour lesquels une œuvre n'existe qu'à la condition d'être vraie ; avant de poser l'épisode, le « fait », ce qui sera le drame ou la comédie, il en cherche les éléments autour de lui : il se regarde vivre et il regarde vivre les autres. Ayant « l'idée », il prend ses personnages en pleine activité, dans le réel, tout d'une pièce, tels qu'ils sont, les met sur son idée, les y adapte et les fait agir ainsi que ces êtres-là, avec leur caractère, leurs tendances, agiraient logiquement, placés dans la situation qu'il leur a faite.

Les quinze pages qui servent de préface à *Fromont jeune* nous expliquent, tout au long, cette manière de procéder.

« ... Comme les peintres conservent avec soin des albums « de croquis où des silhouettes, des attitudes, un raccourci, « un mouvement de bras ont été notés sur le vif, nous dit-il, « je collectionne depuis vingt ans une multitude de petits

Digitized by Google

« cahiers sur lesquels les remarques, les pensées n'ont par-
« fois qu'une ligne serrée, de quoi se rappeler d'un geste,
« d'une intonation, développés, agrandis plus tard pour
« l'harmonie de l'œuvre importante. A Paris, à la campagne,
« ces carnets se sont remplis sans y penser, sans penser
« même au travail qui s'amassait là; des noms propres s'y
« rencontrent quelquefois que je n'ai pu changer, trouvant
« aux noms une physionomie, l'empreinte ressemblante des
« gens qui les portent.

« N'est-ce pas là la vraie façon d'écrire le roman, c'est-
« à-dire l'histoire des gens qui n'auront jamais d'his-
« toire?... »

Et malgré lui, entraîné par son expansion, par tous ces chers souvenirs qui lui reviennent, l'auteur nous initie aux détails les plus charmants, les plus intimes de sa vie de créateur. Le cabinet de travail, le grand bureau encombré de paperasses, les fenêtres ouvertes sur ce calme et vieux quartier du Marais d'où montent, hardis et gais, des pépiements d'oiseaux... et plus loin, au delà, la ruche ouvrière : la fumée droite des usines, le son des cloches d'ateliers passant dans l'air alourdi, le roulement lointain des charrettes sur les longues rues pavées, toute cette atmosphère âcre au milieu de laquelle on a pensé, rêvé, lutté, et dont un peu de la couleur reste au bout des pages, toute cette vie passée qui revient heure à heure, avec ses images intactes, ses impressions du moment : l'épouse relisant la copie, jugeant, faisant ses remarques, le premier bébé rampant sans bruit entre les meubles, barbouillé d'encre, lui aussi !... Toutes les douces joies de l'écrivain créant et sentant son œuvre s'animer sous l'impulsion qu'il lui donne, Daudet nous les raconte, et avec quelle grâce!

Ce n'est plus le *Petit Chose*, mon malheureux Daniel Eysette, lisant le *Papillon bleu*, passage du Saumon, chez Pierrotte le marchand de porcelaines, devant quelques bourgeois somnolents qui pérorent, puis, avouant piteusement à son grand frère qu'on a vendu *un* exemplaire de l'ouvrage après six mois... c'est l'artiste dans toute la plénitude

Digitized by Google

de son talent, sûr de lui, ayant conscience de sa valeur, ému devant son premier grand succès.

Le public parisien s'est jeté sur cette nouvelle édition avec son enthousiasme naïf de grand enfant qui aime à pénétrer un peu la vie des gens qui le charment: cette préface l'intriguait, il voulait voir, se rendre compte, savoir « comment ça se fait, un livre... » et, bien que l'ouvrage coutât huit francs, on se le donnait : « pour la préface ».

Je me suis demandé quel auteur, en Belgique, fût-il le favori, l'aimé, celui qu'on gâte et pour lequel on est indulgent, oserait une préface d'abord, quinze pages in-12, où il ne parlerait que de lui, de sa vie, de sa manière de travailler; oserait la réimpression d'un roman, ce roman fût-il un chef-d'œuvre ; oserait, enfin, une édition de luxe.

C'est triste à dire, mais la réponse a été une négation absolue : je n'en connais pas un seul, capable d'avoir toutes ces audaces-là et, à la vérité, je crois que celui qui les aurait s'aventurerait beaucoup : la préface ferait sourire : on trouverait bien audacieux ce monsieur se racontant lui-même, on n'achèterait pas une seconde fois un livre connu et les huit francs épouvanteraient comme une prétention fabuleuse, exorbitante; « huit francs pour un roman!... plutôt les donner à la *Cuisinière économique.* »

Nos compatriotes sont pleins de bon sens.

Il est bien certain aussi que si l'auteur de *La cellule n°* 7 (drame en plusieurs actes et huit tableaux) était un Belge, on n'aurait pas assez de quolibets et de railleries à lui lancer à la tête. Je dois dire qu'on n'a guère épargné MM. P. Zaccone et Théodore Henri, — les infortunés, coupables de ce gros péché, — mais l'œuvre a été jouée, représentée ; elle a trouvé un théâtre, un directeur et des artistes.

Ça s'est joué... Pas souvent... Ah! pour ça, non ; je crois que *La cellule n°* 7 a interrompu le cours de ses succès bruyants dès la troisième représentation. Enfin, *ça s'est joué...* et c'est toujours une satisfaction : on met la chute au compte des acteurs, de la mise en scène, de la cabale... et on reste glorieusement sur le fait acquis — de ces trois représentations.

Digitized by Google

L'auteur belge offrant un pareil livret, soit à Bruxelles, soit à Paris, aurait été très gracieusement évincé. On n'aurait pas eu assez de : « Un peu faiblard, votre machin, savez-vous! » et de petits sourires compatissants, pour l'engager, sans ironie trop directe, à ne plus jamais recommencer.

Ces bons Belges !

Donc, *La cellule n° 7* est un drame criminaliste ; il y a à cela un prologue, plusieurs actes et un nombre infini de tableaux.

Les acteurs s'y promènent, à travers les situations les plus étranges : nous voyons d'abord M^lle^ Clotilde de Listel assassinée par Léo, un affreux bandit qui se fait aider, dans l'accomplissement de ce forfait, par une femme de chambre nommée Héloïse, dont il est l'amant ; tous les deux sont poussés au crime par des motifs auxquels personne n'a d'ailleurs compris un traître mot. Après cela, que la police se fourvoie, qu'elle porte ses soupçons sur un M. Gardener, l'ami de cœur de la jeune personne assassinée, qu'elle l'arrête, l'accable et se frotte les mains, alors même que l'infâme Léo poursuit le cours de ses exploits sous le nom très euphonique de comte Liprani, et que sa maîtresse se mutile et cache le visage gracieux d'Héloïse sous la cicatrice de la *Balafrée* — toujours des balafrés, — nous ne pleurerons pas trop, qu'en dites-vous? Nous savons très bien que M^lle^ Clotilde survivra pour confondre ses assassins, que l'innocence de cet intéressant M. Gardener sera reconnue, à un moment donné, et que, tandis que le féroce Liprani portera sa tête sur l'échafaud, que la Balafrée sera conduite à Saint-Lazare ou ailleurs, on mariera, avec grands accords d'orgue, fleurs blanches, sourires émus et feu d'artifice, nos amoureux persécutés. Ce drame est la chose du monde la plus joyeuse; on s'y amuse follement. J'ai vu, à la première représentation, des gens qui se tordaient de rire devant les déclarations les plus extravagamment désolantes, lancées cependant avec une crânerie pleine de promesses, par le personnage sympathique de la pièce :

Digitized by Google

— « Je découvrirai les assassins, ou j'y perdrai mon nom de Rigolo ! »

Et ces gens-là s'en allaient après cela. Ils n'ont jamais su si ce monsieur perd ou ne perd pas son nom de Rigolo.

Quant au dialogue !...

Lecteur, crois-tu qu'on le conspuerait, l'auteur belge coupable d'une phrase dans le goût de celle-ci :

(Le prince Liprani, craignant d'être dénoncé, médite un nouveau crime qui doit lui assurer à jamais l'impunité et, tout à ses sinistres combinaisons, il scande, avec un beau mouvement d'allure fatale, cette tirade vraiment tragique :)

« Plus j'y songe, et plus j'y réfléchis, plus je me persuade qu'il est absolument nécessaire de me débarrasser de tout ce qui me gêne. »

Notons, en passant, que ce qui *gêne* Liprani, c'est sa propre fille et que c'est d'elle qu'il s'agit de se débarrasser. Il appelle cela, non sans une certaine mélancolie dont on lui sait gré : « Une extrémité pénible. »

Et ce cri de détresse :

« Il nous a reconnus, fuyons, de peur *d'éveiller ses soupçons.* »

De tels chefs-d'œuvre se passent de commentaires.

Il y a dans ce drame — en huit tableaux — de grands élans, des phrases senties, des larmes, du dévouement et de la fausse sentimentalité, toute la quincaillerie obligée des drames — en huit tableaux.

Après avoir laissé les spectateurs dans un état de douce hilarité, de sept heures trois quarts à onze heures, *La cellule n°* 7 a été définitivement honnie vers une heure du matin.

MM. P. Zaccone et Théodore Henri, qui se montrent, paraît-il, gens de talent et d'esprit, quelquefois, devaient être extrêmement distraits le jour où ils ont comploté cette œuvre bouffonne... Mais le directeur du théâtre des Nations, où pouvait bien se promener son jugement, ce sixième sens des directeurs, le jour où il a admis et fait monter *La cellule n°* 7?

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

SAINT SIMÉON.

Eug. Gens vient de mourir. Il a collaboré surtout à la première série de la *Revue de Belgique*, où il publia ses *Vacances à Laroche* après son petit chef-d'œuvre : *le Taupin croisé et la Comtesse d'Artois*. Né à Louvain en 1802, d'abord journaliste, puis professeur d'athénée à Anvers, c'était un fantaisiste plein de finesse et un voyageur aux goûts d'artiste et d'archéologue. Il publia successivement: *Les monuments de Maestricht*, 1843; *le Château d'Héverlé*, 1844; *l'Histoire du comté de Flandre*, 1846-1848 (bibliothèque Jamar); *Ruines et paysages en Belgique* 1849, *ibid.*; *Lettre d'un vilain à M. le vicomte Vilain XIIII*, 1857; *Histoire d'Anvers*, illustrée, 1858-1861; *Esquisse d'une histoire des beaux-arts à Anvers*, 1861, et des études dans diverses publications et revues.

Il avait recueilli ses poésies en 1865, sous le titre de *Testament d'un poète*, et en 1876 ses *Nouvelles et Souvenirs*, 2 volumes.

Quelque temps avant de mourir, il nous avait adressé une poésie au sujet de laquelle s'était établie entre nous une correspondance qu'il écrivait au crayon, dans son fauteuil de convalescent, après une crise cruelle. Le 19 juin, il dictait à sa petite-fille, une lettre de rappel où il disait : « Je viens d'avoir une rechute de la terrible maladie qui m'a frappé au printemps, je garde le lit depuis près de quinze jours. Or, je ne veux pas que ma poésie paraisse comme *œuvre posthume ;* je me sens baisser si rapidement que je ne vous permets pas de considérer ceci comme une exagération ni comme une mauvaise plaisanterie. »—« Toute affaire cessante, nous donnons le manuscrit à l'impression, » telle fut notre réponse. Mais l'impression n'était pas commencée que notre ami était mort. Nous publions ces vers auxquels il n'a pu donner les derniers soins. L'œuvre sera posthume, hélas ! Mais cet adieu à la vie, où l'auteur a mis une généreuse affirmation de la liberté et du progrès, n'en sera que plus touchant en sortant de sa tombe.

Un de ses contes, publié dans l'*Observateur :* le *Dernier Serpent*, met en scène deux simples et bonnes gens qui sont amenés à se marier sans prêtre. Gens est mort et a été enterré à Verviers en libre-penseur.

CH. P.

I

Sur l'un des deux volets du merveilleux tableau
« La Descente de Croix », chef-d'œuvre du pinceau
De Rubens, — un vieillard, Siméon, le grand-prêtre,
Élève sur ses mains Jésus qui vient de naître

Digitized by Google

Et, l'offrant à l'autel, dit : « Maintenant, Seigneur,
Vous pouvez rappeler votre humble serviteur. »
Et son regard, perçant les profondeurs du temple,
Monte vers l'idéal céleste qu'il contemple.

Rubens, penseur profond, peintre religieux,
A fait une œuvre d'art d'un sens prodigieux.
Ce prêtre chargé d'ans, à la tête blanchie,
Figure de prophète austère et réfléchie,
C'est l'antique voyant, portant dans son cerveau
Le vieux monde, où déjà germe un monde nouveau.
Que pourrait-il encor souhaiter sur la terre?
Il n'a plus, ici-bas, rien à voir, rien à faire.
L'espoir des nations, le messie attendu,
Le sauveur tant promis à la fin est venu!
Les temps sont accomplis, le vieux cycle se ferme;
Du long règne du mal il entrevoit le terme,
Et, calme, rayonnant, sentant venir le soir,
Pleinement satisfait, il demande à s'asseoir.
Il rend grâce au Très-Haut qui, dans ce moment même,
Lui donne cette joie, ineffable et suprême,
De toucher, de tenir en sa débile main
La divine rançon du pauvre genre humain.
Ah! la mort maintenant peut le prendre! Qu'importe
Aux forêts un vieux tronc que le torrent emporte?...
Le dogme oriental de la rédemption
Est là, dans ce vieillard en contemplation
Devant un bel enfant, gage tremblant et frêle,
Dont la mission sainte à ses yeux se révèle.

Et tandis que, scrutant ce mystère sans fond,
Je rêve, ma pensée indécise confond
La majesté de l'œuvre et la grandeur du mythe.
Mais bientôt la raison rétablit la limite;
A l'inspiration laissant sa large part,
Je m'arrache avec peine aux sirènes de l'art
Et m'écrie : « O Rubens! magicien sublime,
Ton pinceau tour à tour m'a fait gravir la cime
De tous les hauts sommets où ton esprit monta,
De l'Olympe joyeux au sombre Golgotha,

Digitized by Google

Mais tu m'as fait subir, suivant ta fantaisie,
L'ascendant de ta force et de ta poésie,
Quel que fût ton sujet, ou mystique, ou païen,
Sans me rendre meilleur ou plus mauvais chrétien.
L'art n'est d'aucune Église, aucun dogme n'enchaîne
Les élans spontanés de la pensée humaine;
C'est pourquoi, Pierre-Paul, quand tu nous peins l'enfant
Prédestiné, qu'adore un prêtre triomphant,
Je t'admire, et dis :
— « Non, l'homme n'est pas un être
« Déchu. Depuis le jour, impossible à connaître,
« Où le premier humain, sur la terre jeté,
« Parut, point culminant de l'animalité,
« Sans s'arrêter jamais, il a gravi l'échelle
« Des êtres, poursuivant sa marche graduelle
« A tâtons, au hasard, dans un monde ignoré.
« Affrontant l'inconnu, de terreurs entouré,
« Il a fait dominer, après de longues luttes,
« La force de l'esprit sur la force des brutes,
« Et de ce globe entier conquis la royauté
« Par son intelligence et par sa volonté.
« Depuis que, la raison éclairant sa mémoire,
« L'homme d'un jour plus vrai voit resplendir l'histoire,
« Il marche vers son but d'un pas plus assuré,
« Évitant les écueils où sa nef a sombré.
« Un sentiment nouveau, qu'on nomme conscience,
« S'éveille à la lueur de son expérience,
« Et ses naufrages, même, et tous les maux soufferts,
« Ses mornes stations au milieu des déserts,
« Les douleurs de l'exil et de la servitude,
« Sont la leçon terrible et l'enseignement rude
« Où se trempe son cœur, où sa raison s'instruit,
« Et que transmet chaque âge à l'âge qui le suit.
« Ses chutes ont souvent épouvanté le monde;
« Son astre s'est voilé sous une nuit profonde :
« Toujours il est sorti de l'abîme, éprouvé,
« Grandi par le malheur; toujours il s'est sauvé
« Par son labeur constant et sa mâle énergie,
« Sans autre rédempteur que son propre génie.
« Progresser, s'élever, toujours tendre en avant,
« Est une loi d'instinct pour tout être vivant.

Digitized by Google

II

Ce que peignit Rubens, ce que ce prêtre adore,
C'est un germe, un espoir, une enfance, une aurore.
Mais quelle enfance, hélas! quel germe, quel espoir
N'avortent! Quel matin nous répondra du soir?

Bel enfant qui souris, porté par ce vieux prêtre,
S'est-il réalisé, l'espoir que tu fis naître?
La loi que tu donnas, loi d'amour et de paix,
Où la vit-on régner et s'accomplir jamais?
« Aimez-vous, disais-tu, tous les hommes sont frères. »
Tu voulais mettre fin à la discorde, aux guerres,
Tu promettais d'ouvrir une ère de bonheur :
Et depuis deux mille ans, avec plus de fureur,
Ton nom a rallumé la guerre et la discorde.
Tu prêchais l'indulgence et la miséricorde
Et tu forçais le glaive à rentrer au fourreau ;
Tu pardonnas à tous, et même à ton bourreau,
Tandis que leur justice, avide et misérable,
Ne fut qu'un instrument de haine impitoyable.
— Cependant ta parole, humaine et douce loi,
Trouve encor de l'écho dans ce siècle sans foi.
C'est nous, libres-penseurs, qui serons tes apôtres.
Tes préceptes d'amour, Jésus, seront les nôtres;
Nous les appliquerons sans emphase et sans bruit;
Car c'est nous, désormais, que ton esprit conduit...

III

O vieux saint Siméon! je touche presque à l'âge
Que t'a donné Rubens en ta vivante image,
Sans avoir comme toi cette sérénité
Qui donne aux cheveux blancs leur douce majesté ;
Je souffre, et j'ai l'esprit aigri par la souffrance ;
Traînant dans un fauteuil mon reste d'existence,
Dans l'ombre autour de moi je sens monter l'oubli,
Près de m'ensevelir sous son funèbre pli,

Digitized by Google

Comme au Mont-Saint-Michel on voit un misérable
S'enfoncer, lentement enlizé dans le sable.
Mais quand, me résignant au malheur d'être vieux,
D'un aussi triste objet je détourne les yeux,
Cessant de m'absorber dans ma propre misère,
De je ne sais quelle aube alors mon front s'éclaire!
Et, du seuil de la tombe, où tantôt je descends,
O pontife inspiré, comme toi je pressens
L'avènement prochain d'une ère d'espérance,
De réparation, de paix, de délivrance.
Des signes précurseurs ont lui. L'humanité
Tressaille et sent venir son Verbe-Liberté :
La magique formule en qui le monde espère.
Tout progrès eut toujours la liberté pour mère.

Quelque aspect que leur joug ait jadis revêtu,
Nos pères l'ont toujours détesté, combattu,
Brisé. Rois, empereurs, demi-dieux pour la foule,
Sacrés, oints du Saint-Chrème ou de la Sainte-Ampoule,
Césars de droit divin, monarques, potentats,
Dictateurs, décemvirs, proconsuls, podestats,
Burgraves, hauts barons de race féodale.
Qu'étayait, que flattait la gent sacerdotale,
Et qui, bardés de fer, écrasaient les petits
Du brutal droit du poing, du *faustrecht,* — investis
En naissant de pouvoirs absolus et terribles,
Narguant Satan et Dieu, sans lois, inaccessibles
Derrière leurs donjons et leurs tours à créneaux,
— Mais qu'à Groeningue un jour nos rudes communaux,
Dans une heure où le Droit se relève et se venge,
Ont atteints, renversés et couchés dans la fange.

L'Europe a secoué le joug de ses tyrans,
Ce qu'il en reste encor n'en a plus pour longtemps
Les rois divinisés sont rentrés dans l'histoire
Avec leur contingent d'infamie ou de gloire,
Dépouillés de leur pourpre et de leur majesté.
Et le grand tribunal de la postérité,
Pilori des mauvais, panthéon pour les justes,
Tour à tour à sa barre a cité les Augustes.

Digitized by Google

Les rois-soleils font rire, et d'un même mépris
Nous couvrons leurs flatteurs, princes, ducs ou marquis,
Corrupteurs blasonnés, complaisants proxénètes,
Qui tuaient au berceau tous les instincts honnêtes.

Les vieux burgs crénelés des barons féodaux
Emiettent leurs débris au sommet des coteaux ;
Et les preux paladins, et leurs grands coups d'épée,
Dorment ensevelis au fond de l'épopée.
Paix aux bons chevaliers sans reproche et sans peur !
Ils ont pour oreiller leur idéal : l'Honneur !

Mais l'attirail hideux des vieilles tyrannies :
Les culs-de-basse-fosse et les geôles honnies,
L'infernale torture, effroi du temps passé,
Les oubliettes, puits d'horreur ; les *in pace*,
Tombeaux vivants et sourds; les justices laïques
Et la justice sainte, également iniques,
Féroces, sans pitié, — les pires des abus ;
Tout cela disparaît de l'Europe, et n'est plus
Qu'un cauchemar souillant le livre de mémoire,
L'envers sombre et sanglant de ses pages de gloire,
Mais d'où, pour le penseur, jaillit une clarté :
C'est de ce fumier-là que naît la liberté !
Et c'est sur ce fumier que les peuples retombent,
Quand dans l'oubli des droits les courages succombent
Ou qu'éblouis, trompés, écartés du combat,
Ils abdiquent aux mains d'un prêtre ou d'un soldat :
Les corps sont libres; seuls, les esprits sont esclaves;
Le dogme les étreint d'invisibles entraves,
Les endort d'un sommeil léthargique, infécond,
Doux comme le duvet, pesant comme le plomb ;
Leur défend de penser, de juger et d'apprendre,
D'exercer leur raison, d'écouter et d'entendre;
Exalte la bêtise et maudit le savoir ;
De la routine aveugle il leur fait un devoir,
Et les parque, troupeau, derrière une muraille
Impénétrable aux bruits du monde qui travaille;
Toute aspiration nouvelle lui déplaît :
Il émane de Dieu, partant, il est parfait.

Digitized by Google

Il faut dans ses sentiers marcher tête baissée,
Le dogme est un verrou tiré sur la pensée.

C'est là le vrai tyran qu'il nous faut assaillir,
La bastille qu'il faut lentement démolir.

Combattre l'ignorance et le honteux cortége
Des superstitions que le dogme protége;
Rendre enfin à tout homme — avec la liberté
Complète de l'esprit — sa propre dignité ...
Alors — ô vision! ô splendeurs! ô prodiges!
Spectacles inouïs, à donner des vertiges!
Homme, dans ton élan vers d'incessants progrès,
Quand auras-tu cessé de t'écrier : Après?
Maître enfin de toi-même et maître de la terre,
La matière pour toi n'ayant plus de mystère,
Les continents pétris de tes mains, désormais
Occupé tout entier des travaux de la paix,
Tu banniras des mœurs, abhorrée et flétrie,
La guerre, legs sanglant des temps de barbarie.

Voilà quel avenir, entrevu dans l'azur,
Sur mes derniers instants jette son reflet pur.
Et tandis que ma vie, éphémère étincelle,
Retourne au grand foyer de vie universelle,
Comme saint Siméon, satisfait, plein d'espoir,
L'aurore dans les yeux, je sens tomber le soir.

EUGÈNE GENS

Mars 1881.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

FRANÇOIS VAN MEENEN[1].

Fr. Van Meenen fut un des fondateurs de la *Revue de Belgique*, qu'il administra pendant les quatre premières années, avec le dévouement et l'exactitude qu'on lui a connus partout. Il y fit aussi des études littéraires, et surtout une chronique de la littérature anglaise, signée *Maening*. Nous lui devons ici un adieu d'ami.

C'était un esprit cultivé, solide, généreux et modeste. Né dans une maison de libres-penseurs, que son père illustrait, il transmit à sa famille cet héritage de la raison moderne. Dès les premières années de la Révolution française, P. Van Meenen se prononçait pour l'entière séparation de l'État et des cultes, dans l'enseignement comme ailleurs. Dans ses dernières années, son fils François put applaudir à la réforme du régime scolaire de 1842, à laquelle il avait travaillé avec le parti libéral avancé, depuis sa jeunesse.

Comme son père, comme sa mère, comme son fils, il mourut et fut enterré en libre-penseur.

Ses œuvres littéraires ne sont pas nombreuses; elles sont d'un philosophe instruit et d'un homme de goût modéré. Docteur en philosophie et docteur en droit de l'Université libre, il s'était d'abord attaché au ministère de la justice. Un grand acte politique le fit destituer : il avait prêté son nom — un nom respecté — à une association typographique fondée pour la publication des œuvres de Marnix et qui ne tarda pas à publier les pamphlets de Joseph Boniface contre la loi dite *des couvents*, et un organe de

[1] Né à Louvain le 10 octobre 1817; prix d'honneur à l'athénée de Bruxelles, 1835; docteur en philosophie, 1842; en droit, 1843; attaché au parquet, 1844; au département de la justice, 1848-1857; un des fondateurs de l'imprimerie Van Meenen, 1857-1860; bibliothécaire de l'Université libre, 1873; secrétaire de l'Université, 1875; décédé le 20 juin 1881.

Digitized by Google

l'opposition avancée : *Le Congrès libéral*[1]. Ses amis seuls savent tout ce qu'il apporta d'énergie dans cette lutte, de persévérance dans ces travaux, de dignité, sans révolte, non sans souffrance, à supporter non seulement une persécution qui honore, venant d'un parti ennemi, mais aussi un oubli, plus blessant lorsqu'il vient d'un parti qu'on a servi sans arrière-pensée d'intérêt personnel.

Déjà alors Van Meenen avait commencé, dans l'*Annuaire de la société des étudiants de l'Université libre, pour* 1840[2], dans la *Revue trimestrielle* et *la Libre recherche*, des études de critique philosophique, où il analyse et juge de haut des philosophes comme J. Reynaud et Maine de Biran, ou des écrivains qui font progresser l'idée religieuse, comme Channing et Parker dans le protestantisme, et Philippson dans le judaïsme, ou les auteurs de *Vies de Jésus* : le Dr Sepp, M. de Pressensé, M. Renan, Strauss, enfin les œuvres philosophiques belges de MM. Merten, Laforêt et surtout de son ami M. Tiberghien, qu'il suit pas à pas. Il donna aussi des traductions de Channing qu'il fit précéder d'une étude sur ses œuvres[3], une étude sur Marnix[4] et des traductions de Gervinus, Bancroft, etc.[5].

Quand la *Ligue de l'enseignement* fut créée, il était parmi ses fondateurs, et resta membre du conseil général toute sa vie. Là encore, comme travailleur et comme traducteur, il rendit de modestes et utiles services, avec son ami Vital Descamps, que M. Buls, parlant sur sa tombe, lui a associé dans un souvenir ému. Son catalogue des livres propres à entrer dans les bibliothèques populaires est fait avec beaucoup de soin; ses rapports sur les moyens d'améliorer le sort des instituteurs primaires, ou sur le choix des

[1] De 1857 à 1859. Il a aussi collaboré au *Libre Examen*, 1864-1867; à *la Discussion*, 1871; à *l'Almanach du Citoyen belge*, 1858, et à *la Belgique judiciaire*. On a aussi de lui une étude politique : *Des cimetières et des inhumations*, 1863.

[2] *Quelques mots sur un point de la doctrine de Dieu*, et *Notice sur Giordano Bruno*.

[3] Channing. *De la culture de soi*, traduit par Mme H..., avant-propos de Fr. Van Meenen, 1854; *Principes du christianisme unitaire*, traduction et préface, 1852; *Vie et caractère de Napoléon*, traduction et préface, 1857. — Parker. *Discours sur la religion*, traduct. 1865.

[4] *Notices historique et bibliographique sur Ph. de Marnix*, par A.-L. et Fr. Van Meenen, 1858.

[5] Gervinus. *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, traduit de l'allemand, 1858. — Bancroft. *Histoire des Etats-Unis*, 1861-1864.

Digitized by Google

livres à donner en prix, etc., ses analyses d'ouvrages où, quand la vérité l'exigeait, il apportait une grande franchise de critique, ont été remarqués.

Quand parut la *Patria Belgica*, il était désigné pour y écrire l'Histoire de la philosophie en Belgique. Il le fit consciencieusement.

Une loyauté naturelle d'esprit présidait à ses écrits. Présenter l'analyse des idées d'un livre, de sorte que l'auteur lui-même ne voudrait pas être plus exact, mais en restant maître de les juger en toute liberté philosophique : tel fut son procédé. C'est avec une grande rigueur qu'il ne permet ni au Dr Sepp, ni à M. de Pressensé de sortir de la méthode scientifique, ni à M. Renan de retomber dans des « réminiscences de séminaire » ou dans un mysticisme de roman. Même quand il se prononce en faveur de l'unitarisme et fait l'éloge de son chef, il ne néglige pas de noter les points où « Channing n'est pas encore parvenu à s'affranchir complètement des vieilles traditions du passé ». Il était krausien, et quand il passait de l'exégèse, de la condamnation du christianisme, au rationalisme moderne, il rêvait « l'accord entre l'idée religieuse et la science philosophique ». En toute occasion et sous toutes ses formes, il ne cessa de combattre le matérialisme. Il y emploie le raisonnement et va jusqu'au sarcasme. La conviction inébranlable qui l'animait et qui ne l'abandonna jamais lui a dicté ses plus fortes pages.

Il préparait une édition d'un recueil d'œuvres philosophiques de son père[1]. Un choix de ses propres études formerait un livre intéressant, où le rationalisme spiritualiste porterait la réprobation radicale du christianisme.

En d'autres circonstances, Van Meenen eût pu remplir de hautes fonctions. Trop modeste pour se faire valoir, trop fier pour les compétitions indiscrètes, il eut l'amour du vrai sans avoir la passion de produire, et déploya surtout de l'énergie dans l'honnêteté de la vie, préférable à la fortune, et dans la constance des opinions, mise au-dessus des succès qu'elles rapportent. Il est mort secrétaire de l'Université libre, entouré d'estimes profondes et de sérieuses affections. Nous regrettons en lui un ami loyal et sûr.

[1] F. Van Meenen a aussi publié : *Un Mirecourt belge*, ou l'auteur anonyme d'un libelle intitulé : *P.-Fr. Van Meenen*. Bruxelles, 1858. C'est une défense de son père.

Digitized by Google

LE

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Monsieur le Directeur de la *Revue de Belgique*,

Directement mis en cause par M. H. Pergameni dans son article du 15 avril sur le nouveau programme de l'enseignement primaire (car je suis l'auteur des leçons préparatoires à l'enseignement historique qu'il critique si vivement), je viens demander l'hospitalité dans votre *Revue*, non pas tant pour me défendre que pour prouver à vos lecteurs que le programme du gouvernement ne mérite pas les critiques que bien des gens en ont faites, sans se rendre un compte exact peut-être de l'effet funeste qu'elles peuvent avoir.

Une publication comme la vôtre désire qu'avant tout la lumière se fasse, que la vérité apparaisse claire et nette. J'y aiderai de mon mieux; et puisque je suis un inconnu pour les lecteurs de votre *Revue*, je me permettrai de leur dire que j'ai enseigné pendant onze ans sous l'ancien régime, dans une école où j'avais à éduquer chaque année plus de cent enfants de six à quinze ans; pendant deux ans dans une classe peu nombreuse, à Schaerbeek, où j'ai pu, grâce aux encouragements de M. Bergé, alors échevin de l'instruction, expérimenter déjà les changements à apporter à cet ancien régime; enfin pendant près de trois ans à l'École modèle de Bruxelles.

J'ajouterai que j'aime l'enseignement au-dessus de tout; que tous mes moments ont été consacrés à l'étude des enfants

Digitized by Google

et des méthodes, et que je n'ai cessé de défendre, envers et contre tous, ce que je crois utile aux gens du peuple, pour qui est spécialement établi l'enseignement primaire.

C'est dire, en résumé, que je ne ferai pas de la théorie et, de plus, que je ne suis pas un *officieux*. Je défends le programme parce que mon expérience de *vieux* maître d'école me dit que ce programme nous donnera une génération de campagnards, d'ouvriers capables de comprendre un peu ce qui les entoure, aimant la lecture et se détachant plus ou moins du cabaret. Sous l'empire de la loi de 1842, nous avons fait des hommes qui savent *lire*, mais qui ne lisent rien ; qui savent *écrire*... leur nom encore à quarante ans, et *calculer*... que du moment où ils sont assurés de l'absolution, tout leur est permis. En dehors de là, qu'on en soit bien persuadé, il n'y a chez eux aucune manifestation de la vie intellectuelle, aucune impulsion du sentiment du beau, et si leur moralité est presque toujours indéniable, elle ne tient ni à l'instruction, ni à la religion, mais bien plutôt aux habitudes de la vie de famille et à ce sentiment intérieur presque indéfinissable que l'on retrouve chez la plupart des hommes et sur lequel est basée la morale indépendante des croyances diverses.

Mais j'oublie que la plupart des libéraux qui ont attaqué le programme sont tout aussi convaincus que moi de l'absurdité de l'ancienne pédagogie et de l'excellence de la nouvelle, et qu'ils n'en veulent qu'aux détails, où, dit-on, il y a trop ou trop peu.

Avant d'aborder le fond du débat, je crois bon de faire remarquer qu'il n'a pu entrer dans l'idée de personne que le programme pût être mis en pratique du jour au lendemain ; nos instituteurs ne sont pas préparés à cet enseignement ; nos classes ne sont pas meublées pour le donner avec fruit ; nos écoles normales elles-mêmes sont loin encore de pouvoir fournir une génération d'instituteurs à la hauteur de la tâche qu'on exige d'eux ; si des exagérations peuvent se produire, elles attendront dix ans au moins... si toutefois l'on fait une nouvelle répartition des heures de travail.

Digitized by Google

C'est ce qu'auraient compris, s'ils avaient connu à fond nos écoles de village, tous ceux qui ont jusqu'ici attaqué le programme après une simple lecture qu'ils en ont faite. Et c'est faciliter le jeu de nos adversaires pédagogiques, c'est peut-être même préparer un retour complet aux idées réactionnaires que de lancer ainsi des accusations vagues, de critiquer, sans preuves, des choses saines, de démolir avec tous les ménagements possibles une œuvre qui, au dire des critiques eux-mêmes, repose sur les meilleures bases.

Je dis que les accusations sont presque toujours vagues, et pour cause. Celle que l'on formule le plus souvent est celle-ci :

« La méthode Froëbel, bonne pour le jardin d'enfants, ne convient guère à l'enseignement primaire. »

Évidemment, cela fait un point dans un discours ou dans un article; mais ce point, on ne l'approfondira pas. L'accusation est là, brutale, sans l'ombre d'une preuve. Eh bien! pour la réduire à néant, il suffit de citer le programme. En somme, il ne s'occupe pas spécialement de la méthode Froëbel, mais il se borne à signaler aux instituteurs que, dans les jeux inventés par l'illustre pédagogue allemand, ils trouveront de quoi faciliter leur tâche!

Voici le seul passage où il soit question de Froëbel :

« Certains exercices, empruntés à la méthode de Froëbel, sont éminemment propres à conduire au but désiré. (Ceci à propos des formes géométriques.)

« Ces exercices, qu'on ne saurait trop vivement RECOMMANDER, sont ceux qui s'exécutent au moyen :

« *A*. Du 3e, du 4e, du 5e et du 6e don; spécialement du 5e et du 6e;

« *B*. Du jeu de mosaïques;

« *C*. De petits bâtons;

« *D*. Du pliage du papier. »

Et c'est absolument tout ce qui est dit pour le premier degré. Dans les autres, il n'est plus question de Froëbel.

Est-ce trop?...

Sans aucun doute, si le programme ne contenait pas ces quelques lignes, il se serait trouvé quelqu'un pour l'accuser

Digitized by Google

d'oubli systématique envers le meilleur ami de l'enfance.

Mais si nous devons dire toute notre pensée, nous trouverons que le programme n'a pas été assez complet sous ce rapport, et certainement nos lecteurs seront d'accord avec nous.

Dans les écoles de village, l'instituteur est seul pour les cinq, six ou sept sections que compte son école. Que font les bambins âgés de six à neuf ans, pendant que le maître s'occupe des classes supérieures? En été, on pourrait les envoyer à la cour; mais qui les surveillerait? Souvent on les laisse dormir, ou on leur impose un travail abrutissant : faire des barres ou des ronds. En hiver, peuvent-ils écrire ou dessiner pendant cinq heures ou cinq heures et demie? L'instituteur ne sait qu'inventer pour donner un élément à l'activité de ces petits hommes. Non seulement les jeux indiqués lui viendront à point, mais le modelage, le tissage, le piquage, la confection de petits cache-pots ou de corbeilles en papier et en bois lui seront d'un grand secours; car on ne doit pas l'oublier : c'est surtout dans les classes inférieures que l'enfant manifeste sa remarquable activité, et c'est pour n'y avoir pas répondu, c'est pour l'avoir émoussée que, trop souvent, le même élève qui était actif, pétulant à l'âge de six ou sept ans, est devenu d'une apathie incurable à dix ou onze ans.

J'ajoute que c'est par l'extension donnée à ces exercices Froëbel qu'on pourra exercer les sens des enfants, chose importante, puisque toutes nos idées nous viennent par les sens[1].

En somme donc, le passage relatif à la méthode Froëbel peut être signalé comme une des améliorations les plus importantes, les plus efficaces de l'organisation actuelle.

Mais il est probable qu'il faut être du métier pour bien se le figurer et que tout homme qui n'a pas une idée exacte de ce qu'il ferait en présence de quatre-vingts à cent bambins de force différente, ne peut savoir d'une façon précise de

[1] Voir méthode Delhez, de Vienne, et rapport de M. De Bosschere.

Digitized by Google

quelle ressource sont pour le maître des exercices où les enfants peuvent, après deux ou trois minutes d'explication, se livrer à un travail utile et amusant de plusieurs heures.

Le grief qu'on élève contre l'enseignement des formes et du dessin géométriques est tout aussi mal fondé.

Nous prouverons aisément que le programme ne contient rien de trop, eu égard à l'importance de ces branches.

Qu'on veuille bien réfléchir d'abord à ce fait que nos paysans et nos ouvriers ont grand besoin de géométrie ; les uns pour comprendre un plan, pour mesurer une terre, les autres pour tous les ouvrages de l'industrie. Or, tous ceux qui ont abordé Legendre sans préparation aucune savent combien la géométrie, science si palpable, si évidente, si intuitive enfin, paraît abstraite et difficile. Nous avons tous vu une bonne partie de nos condisciples rester en arrière en cette branche et déclarer n'y rien comprendre!

Eh bien ! ce fait ne se présente jamais, nous l'affirmons de science certaine, chez des enfants qui ont reçu la préparation indiquée au programme. Pour eux, la géométrie est plus facile que l'arithmétique, et il leur arrive de trouver très singulier même que l'on prouve certaines propositions qui leur paraissent évidentes, attendu que leurs observations pratiques les leur ont démontrées plus qu'il n'est besoin de le faire.

Puis, il faut dire que cet enseignement facilitera singulièrement la connaissance du système métrique, lequel n'est, pour ainsi dire, pas connu de nos campagnards; ceux-ci continuent à se servir des vieilles mesures, tout simplement parce que l'école n'a pas été pratique et parce que les rapports des mesures ont été établis sur la mémoire au lieu d'être appuyés sur la connaissance réelle des longueurs, des surfaces et des volumes.

Apprendre le système métrique à des élèves qui ont fait les exercices indiqués au programme est une simple affaire de synthèse ; en quelques mois, tout le travail est mené à bien. L'enseigner à des élèves qui n'ont pas reçu cette préparation,

Digitized by Google

c'est la mer à boire, et chaque année on doit y passer la meilleure partie de son temps.

Ces raisons sont péremptoires; mais, demandera-t-on, pourquoi partir des formes géométriques pour la géométrie et le dessin et ne pas commencer par d'autres exercices?

Simplement parce que ces formes géométriques sont la réalisation de l'idée pédagogique la plus rationnelle. Mettez les objets entre les mains des enfants, faites-les leur confectionner, et presque sans effort ils les connaîtront. Puis c'est dans les objets et par l'étude des objets qu'on se fait une idée exacte de ce que sont les expressions : *point, ligne, surface, corps, angle*, etc. Procéder d'abord par figures tracées au tableau, c'est fournir des idées fausses qu'on ne rectifie jamais qu'avec peine. C'est donc chose inutile et dangereuse.

Enfin, l'étude de ces formes ajoute au vocabulaire des enfants une foule d'expressions journalières qu'il importe de connaître : *prisme, cylindre, conique, sphéroïdal*, etc. Ne sont-ce point là des mots qu'on trouve à chaque page d'un livre de vulgarisation, ou qu'on entend prononcer très souvent?

L'enseignement des formes géométriques est donc d'une importance capitale. A la lecture, il peut paraître étendu; mais tout s'y lie, s'y enchaîne et c'est ce qui explique qu'il peut être donné en peu de temps. Si l'on tient compte de l'appoint qu'il apporte à l'enseignement de l'arithmétique, des mathématiques, dirai-je même, et du dessin, et si l'on ajoute qu'il est un des plus puissants moyens de développement intellectuel, on conviendra que sa part n'est pas trop large puisqu'on ne lui assigne qu'une heure par semaine dans le premier degré, une heure dans le second degré et une heure et demie dans le troisième.

Le dessin prend juste le même nombre d'heures. Il faut, malheureusement, compter avec le temps, sans quoi nous sommes, nous, tellement persuadé de l'influence bienfaisante des leçons de dessin sur les enfants, que nous en voudrions une tous les jours, si c'était possible. Il faut procurer des distractions aux campagnards; le dessin bien enseigné leur

Digitized by Google

donnerait l'envie de dessiner souvent le soir et aux jours de repos; il donne aux ouvriers, en quelque sorte, un sens de plus, et chez tous il développe le sentiment esthétique.

Eh bien! encore, un enseignement sérieux du dessin doit commencer par les notions exactes; les formes primitives, régulières, géométriques, doivent être étudiées sur les objets, puis combinées par les élèves; alors ils arriveront graduellement à la reproduction de leurs conceptions et des choses qu'ils ont sous les yeux.

Ceci suffit, nous semble-t-il, pour prouver que les deux reproches les plus sérieux faits à l'œuvre gouvernementale ne tiennent pas; je demande pardon aux lecteurs de cette *Revue* d'entrer dans ce que beaucoup nommeront des minuties pédagogiques; mais je ne puis que donner des raisons techniques.

Arrivons à la partie du programme traitant des sciences naturelles. Ceci est tout neuf, et les objections spécieuses ou les sarcasmes mordants se donnent libre cours. « On veut faire des savants de dix ans; des choses que bien des grandes personnes ont oublié d'apprendre vont être enseignées à des élèves pas plus hauts que ça...; on a même craint que les jeunes botanistes n'appauvrissent la flore belge! Les instituteurs vont être écrasés de besogne; ne connaissant point les sciences, ils vont s'y égarer, et il est probable qu'on n'en trouvera jamais un nombre suffisant pour enseigner ces sciences. »

Au risque de passer pour un utopiste, je dirai que je prévois le temps où l'instituteur sera considéré, dans la société, comme un des agents les plus sérieux, comme un des fonctionnaires les plus puissants pour le bien. Pourquoi, dès lors, n'en ferait-on pas un homme entouré d'autant de considération que les receveurs de l'enregistrement actuels, que les notaires? Est-ce que, par hasard, les soins de la bourse réclament plus de capacité et de prestige que l'éducation des enfants? Les fils de bonnes familles veulent bien devenir avocats, médecins, ingénieurs; mais instituteurs? Allons donc! Pourtant, un jour viendra où l'instituteur sera l'égal

Digitized by Google

des magistrats les plus utiles. Encore un effort aussi grand que celui qui a été fait depuis quarante ans, et on sera moins éloigné qu'on ne le pense du point que j'assigne à la carrière de l'enseignement.

Mais alors on aura compris aussi qu'un instituteur ne se forme pas en passant trois ans dans une école normale. Oui, nos instituteurs devraient être des savants, non pas des savants en *us* et en *um*, sachant tout le passé et n'ignorant que la vie présente, mais des gens instruits, pouvant mettre avec discernement au service des jeunes intelligences les trésors de véritable science qu'ils auront amassés; des hommes de tact et de goût, vrais types de bonté, de loyauté et de savoir, tels que tous ceux qui ont des enfants les ont rêvés.

L'avenir, j'en ai le ferme espoir, formera ces instituteurs, car le point de vue des nations se déplacera fatalement, et mon utopie n'en sera plus une.

Mais, si les instituteurs ne sont pas ce que l'on désire qu'ils soient, faut-il en conclure qu'ils sont absolument incapables d'enseigner les éléments des sciences naturelles? Nullement; et l'on se trompe encore lorsqu'on s'imagine que les instituteurs des villes puissent mieux réussir dans l'enseignement du programme actuel que ceux des campagnes. Non seulement ceux-ci sont tout aussi capables que les autres, mais ils ont à leur disposition un champ plus facile à exploiter.

Faut-il procéder par demi-mesures, tenter de modestes réformes? Je ne le pense pas. Aux grands maux les grands remèdes, et dans l'enseignement des sciences je ne vois pas que nous devions n'user que d'une partie des moyens à notre disposition; il est arrivé souvent qu'on a compromis les meilleures causes par la crainte qu'on a eue de mettre tout en œuvre pour les faire réussir.

Comme le dit excellemment M. Pergameni, nous passons de la nuit au jour. Pourquoi donc redouterions-nous si fort le crépuscule matinal dans lequel nous nous trouvons?... L'aube est là, puis viendra sous peu l'aurore avec son ciel aux mystérieuses colorations, et enfin la splendeur du jour.

Digitized by Google

Ah ! je le sais, si les instituteurs témoignaient de la mauvaise volonté, l'œuvre entière serait gravement compromise ! Mais, presque partout, on les a vus saluer le nouveau programme avec autant d'enthousiasme que la loi qui les a affranchis de la tutelle du clergé. Presque partout, ils ont fondé des sociétés scientifiques auxquelles les meilleurs professeurs ont bien voulu accorder leurs lumières et leur temps.

Et pour ne citer qu'un fait, je ferai remarquer que, depuis un an, le nombre de cartes délivrées aux institutrices, aux instituteurs et aux autres personnes pour visiter les écoles du Jardin botanique de Bruxelles s'est accru d'une façon inimaginable. Je tiens ce renseignement de M. Marchal, conservateur du Jardin botanique.

Que tend à prouver ce fait ? Ceci : Que les instituteurs travaillent et comprennent les devoirs que leur impose le relèvement des études.

Que la plupart des parents s'intéressent aux travaux de leurs enfants et qu'ils cherchent même à ne pas se mettre dans la nécessité de devoir répondre : « Je ne sais pas, » lorsqu'un bambin qui les accompagne dans leur promenade leur demandera le nom d'une gentille fleurette coupée le long du sentier.

Mais en admettant que l'instituteur puisse parler d'une façon très élémentaire de la science des plantes aux enfants, on m'objectera qu'il en est d'autres pour lesquelles il lui sera plus difficile de rester dans les bornes commandées par le saint respect que l'on doit aux petites filles surtout.

J'ai vu des femmes adultes frémir à la simple vue de l'image d'un squelette ; j'en ai vu s'enfuir éperdues devant un squelette véritable.

Est-ce là ce qu'on veut ? Et l'éducation ne doit-elle pas, par un enseignement rationnel, réagir contre ces terreurs vaines et absurdes ? La tête de mort que l'Église met autour des cercueils n'est-elle pas la seule cause de ces effrois irréfléchis ?

J'ai donné plusieurs fois un cours d'anatomie et de phy-

Digitized by Google

siologie élémentaires à des garçons, et s'il y avait eu des petites filles dans mon auditoire, pas une n'aurait jamais songé à rougir.

Pourquoi les petites filles ne pourraient-elles connaître un résumé de l'inimitable chef-d'œuvre que Jean Macé a écrit pour elles, l'*Histoire d'une bouchée de pain?* L'immense succès de ce livre me prouve que les petites filles ne rougissent pas en le lisant.

Mais je me suis senti rougir, seul souvent, car les pauvres enfants ne comprenaient pas, lorsque, pendant les onze années que j'ai tenu une classe mixte, j'ai dû faire réciter certains passages des prières, du catéchisme et de la Bible. Souvent entre collègues nous causions de ces phrases scandaleuses, et tous avaient trouvé le moyen de les faire passer inaperçues. Si les instituteurs ont su ménager, dans ce cas, la pudeur des pauvres petits enfants, alors que le texte était plus qu'explicite, ils sauront se garder d'outre-passer les limites du programme pour aller chercher à plaisir des occasions de blesser les sentiments les plus intimes de leurs élèves; et je crois qu'après ce que je viens de dire, on est mal venu à soutenir que les notions d'anatomie exigent une délicatesse que l'on ne trouvera jamais chez la plupart de nos instituteurs primaires.

Ayant ainsi rendu justice aux instituteurs communaux, j'en reviens aux notions du programme, lequel prescrit l'étude de l'homme dès le premier degré.

Évidemment, si l'on n'en dit pas plus, bien des lecteurs demanderont ce que le programme veut qu'on dise de l'homme. Doit-on faire de la philosophie, de la psychologie ou autre chose de semblable?

Eh bien! non. A ces enfants de six à huit ans, on doit enseigner les noms des *principales parties extérieures du corps humain, puis les premières notions sur les organes des sens, et des conseils hygiéniques : propreté du corps et des vêtements.*

Je le demande à tout homme de bonne foi : Lorsqu'on cite ce texte du programme, quelqu'un oserait-il dire qu'on

Digitized by Google

ne doit pas, ou qu'on ne peut pas l'enseigner à des enfants de six à huit ans? Je soutiens même que ces leçons ont toujours été données dans ce qu'on nommait l'intuition.

Mais on va me dire : Les enfants connaissent les parties extérieures du corps. — Non, ils ne les connaissent pas; ils n'ont pas de mots pour les désigner, et les campagnards eux-mêmes, lorsqu'ils disent au médecin : J'ai mal au *stoumac* (estomac), pour dire qu'ils souffrent de la poitrine, prouvent la nécessité du premier paragraphe. C'est toute une étude pour un jeune médecin qui arrive dans un village, que les termes dont se servent les paysans pour désigner les diverses parties de leur corps; sans cette étude, il ferait souvent fausse route. Cet inconvénient n'existera plus lorsque les enfants connaîtront l'anatomie rudimentaire fixée par le programme.

Les notions sur les organes des sens se bornent à quelques entretiens simples sur les yeux (globe, paupières, sourcils, cils), les oreilles, le nez, etc.

En vérité, mon étonnement est profond, plus profond que je ne pourrais le dire, lorsque je vois critiquer des choses aussi évidemment bonnes, et je me flatte de l'espoir que nos contradicteurs reviendront sous peu et complètement de leur première appréciation.

Voici le texte pour le deuxième degré : *Description* TRÈS SOMMAIRE *du squelette.* PREMIÈRES NOTIONS *sur les principales fonctions de la vie : digestion, circulation, respiration. Conseils hygiéniques.*

Pour le troisième degré, on repète le même programme en l'approfondissant un peu, et l'on y ajoute des notions sur le système nerveux.

Eh bien! ce système nerveux qui paraît dépasser considérablement la force d'esprit des enfants, c'est peut-être ce qui les attachera le plus; sans nul doute on devra leur parler des expériences de Flourens, de Ch. Bell, de Magendie, etc., et je défie le plus splendide conte de fées d'approcher de ce merveilleux, rapporté en termes si simples, si clairs dans Milne Edwards.

Digitized by Google

S'imagine-t-on que les instituteurs voient la science abstraite, sèche, pédantesque? Qu'on se détrompe. Nous savons où trouver des détails intéressants, nous savons où puiser le charme qui doit encadrer les notions exactes que nous imprimons dans le cerveau. Et après cela, les mots scientifiques nous importent peu, quoique notre opinion personnelle soit que ces mots ne sont pas une difficulté. Quelques racines connues donnent la clef de ces termes nouveaux, que nos futurs hommes retrouveront certainement dans leurs lectures si nous atteignons notre but, c'est-à-dire si nous parvenons à leur inspirer le goût de la lecture et de l'étude, idéal auquel tendent tous nos efforts.

Il n'est donc pas impossible de parcourir en peu d'années ce que le programme demande. Présenté en quelques phrases bien tournées, ce programme paraît une utopie comme il ne s'en rencontre guère; cité textuellement, ce n'est rien. Bâtons flottants, pour les instituteurs, et qui ne les effrayeront plus lors de la mise en œuvre!

Tout ceci me rappelle un fait cité l'autre jour par un honorable professeur, membre de la Chambre, qui prévoit, lui, que bientôt on sera tout étonné d'avoir pu laisser longtemps les sciences naturelles dans l'oubli à l'école primaire.

Causant avec un député, celui-ci lui révéla, que, chose affreuse! il avait entendu un instituteur parler de *quadrilatère* à des enfants de dix ans! Le professeur le laissa dire, puis il lui fit remarquer que lui, avocat, venait de prononcer en quelques instants sept ou huit mots qui ne sont usités qu'au palais.

Ahurissement de l'avocat-député, qui s'empresse de reconnaître immédiatement que le milieu donne, sans peine, les mots nécessaires à l'expression des idées qui y sont ordinairement le sujet de la conversation.

Le milieu de l'école devenu scientifique, le langage subira sans nul effort une heureuse transformation.

N'oublions pas non plus que les bambins du village font leur université à l'école primaire; celle-ci doit donc les mettre sur la voie des connaissances humaines, leur aplanir le

Digitized by Google

chemin qu'ils devront parcourir plus tard. C'est malheureusement ce que l'on perd trop de vue, car si l'on voulait bien se rendre compte des besoins des enfants du peuple, on se dirait que le programme nouveau constitue une somme de connaissances justement suffisante et, au lieu de le démolir, on réclamerait les mesures qui peuvent lui faire porter d'excellents fruits : l'instruction obligatoire et l'organisation sérieuse des écoles d'adultes, rendues également obligatoires.

Ceci bien compris, il est de toute évidence que le programme de physique, de chimie, de botanique et de minéralogie est loin d'être trop étendu. Non seulement il doit saper les préjugés qui ont cours dans les campagnes, mais il doit donner aux paysans des idées nettes de ce qu'ils ont continuellement sous les yeux. En vérité, le paysan ou l'ouvrier peuvent-ils encore ne pas s'expliquer le télégraphe, la machine à vapeur, la pompe, l'image formée dans un miroir, etc.? Et la météorologie, qui a pour eux tant de charme et d'intérêt, peuvent-ils encore l'ignorer? On leur parle de gaz, on leur dit que l'air est formé d'oxygène et d'azote, l'eau d'oxygène et d'hydrogène, que certaines personnes, en descendant au fond d'un puits, y ont été asphyxiées, et on ne leur fait connaître ni l'un ni l'autre de ces gaz? Voilà ce qui se nomme l'enseignement des mots, et c'est celui-là que l'on doit redouter.

La botanique! Oh! ici c'est terrible! Au bout de six années, les enfants auront vu le programme s'ils ont examiné trente à quarante plantes! Et une simple synthèse, une répétition des caractères observés dans les plantes de la même espèce leur aura donné l'idée des familles!

Pourquoi ne consacrerait-on pas un certain temps à cette science aimable entre toutes, à cette botanique qui non-seulement doit captiver les yeux et le cœur des campagnards, mais encore peut leur fournir une foule de renseignements utiles? Nous cherchons en vain des distractions pour les villageois. Des trésors sont à leur portée; ils les foulent aux pieds sans les connaître. Pourquoi, si on leur a donné un avant-goût de la science des plantes, ne se formeraient-

Digitized by Google

ils pas en petites sociétés scientifiques qui iraient herboriser le dimanche? Déjà des sociétés de ce genre existent dans les environs de Verviers et de Dinant, et l'on est persuadé que le profit qu'on en retire vaut bien celui que procure un sermon.

Mais il est inutile de s'étendre davantage sur tous ces points. Il serait on ne peut plus facile de montrer que tout ce que comporte le programme pour la physique et la chimie constitue les notions les plus élémentaires, que nul ne peut plus ignorer aujourd'hui.

La question est de savoir — car tout est là — si, par les heures qu'on y consacrera, les sciences naturelles ne vont pas empiéter sur le domaine des connaissances que l'on qualifie généralement d'indispensables?

Dans le premier degré, les sciences naturelles occuperont les enfants pendant une heure par semaine, c'est-à-dire une heure sur vingt-cinq, c'est-à-dire encore, une heure contre onze consacrées à la langue et six au calcul!

Dans les deux autres degrés, on a trois heures de sciences naturelles sur les vingt-huit heures de la semaine; la langue et le calcul ont toujours plus du double de temps.

Encore une fois, est-ce de l'exagération?... Ne perdons pas de vue, surtout, que la méthode appliquée aujourd'hui à l'enseignement des sciences naturelles met celles-ci à la portée des jeunes enfants. Pourquoi nous effrayons-nous des notions de botanique, par exemple? Mais c'est parce que le cours que nous avons suivi comportait d'abord un véritable dictionnaire de termes baroques à retenir; on ne venait pas à bout de ce dictionnaire, et il va sans dire qu'on s'en prévalait pour ne nous montrer ni une racine, ni une tige, ni une fleur.

Ferons-nous encore ainsi? Non, à coup sûr. Nous exhibons des fleurs que les enfants ont eu le plaisir de couper eux-mêmes. Nous les leur faisons examiner sous tous les aspects, sans oublier le côté esthétique. La forme d'une feuille, d'une corolle, d'une racine amène de temps en temps un mot nouveau; mais l'observation des choses nous préoccupe surtout.

Digitized by Google

Après un enseignement semblable de quelques années, en faire la synthèse, c'est-à-dire terminer par où nous commencions jadis, ne sera plus qu'un jeu, puisque ce sera une simple récapitulation des notions accumulées par des observations continuelles sur les objets eux-mêmes.

Nous avons gardé de la physique, de la chimie et de la zoologie la même horreur, parce que cet enseignement, au lieu de nous être présenté sous la forme saisissante d'expériences simples ou de représentations exactes, n'était qu'une longue suite de lois, de formules, de classifications, avec accompagnement d'accolades sans fin. Tout cela doit être abandonné. Des impressions sur les sens d'abord, au moyen de faits, l'examen de ces faits pour obtenir des notions exactes, voilà ce que nous voulons, et nul doute qu'ainsi nous ne forgions l'intelligence ; car être intelligent, c'est avoir beaucoup observé et savoir tirer parti des idées acquises.

Nous prouverions de même que la méthode qui consiste à placer un mètre et une balance entre les mains des enfants, à leur faire peser, compter, opérer des ventes et des achats fictifs, au lieu de leur parler de la *dix-millionnième partie du quart du méridien terrestre* ou *du poids d'un centimètre cube d'eau distillée prise au maximum de densité et pesée dans le vide*, cette méthode est infiniment plus expéditive que l'autre et habitue l'enfant à ne plus se payer de mots.

Disons donc encore que, tout imprégnés de l'enseignement que nous avons reçu, nous ne nous en figurons que très difficilement un autre, et nous lui attribuons tous les vices de celui que nous avons connu.

Le nouvel enseignement doit être celui que donne le père de famille intelligent à ses enfants ; il est seulement mieux prévu ; mais nous ne sachions pas qu'un père refuse à son fils les explications que celui-ci lui demande sur une fleur, sur une pierre ou sur un animal.

Reste à examiner le programme de géographie et d'histoire. Généralement on attache une grande importance à la carte, et l'on a raison ; mais, pour bien comprendre la carte, représentation de la terre, ne faut-il pas commencer par

Digitized by Google

faire de petits plans? ceux de la classe, de l'école, de la rue, du village, etc.?

Puis, quand on parle de la sphère, ne doit-on pas entretenir les élèves des pays qui se trouvent dans les diverses zones? C'est à l'instituteur à chercher les exercices et les détails qui rompront la monotonie des leçons sur l'équateur, les méridiens, les tropiques, etc.

Faire autrement serait impossible et ridicule; mais chacun doit reconnaître qu'on ne peut trop faire usage de la sphère, sans laquelle la plupart des notions géographiques sont fausses.

La description du monde, les voyages commenceront donc dès que les enfants étudieront la sphère; mais, en appuyant longuement sur les notions exactes, nous en arriverons à ne plus avoir des paysans qui ne comprennent ni le plan de leurs terres, ni une carte. Car c'est une erreur profonde de croire qu'ils connaissent la commune et le canton. Le campagnard connaît souvent très peu les environs de son village et, sous ce rapport, on peut obtenir des renseignements précieux chez les officiers qui ont fait la carte topographique belge. Tous, ils ont expérimenté que les villageois connaissent très mal leur canton et ils ont pu constater que la plupart des chemins de traverse que prennent, de préférence, les campagnards sont précisément les plus longs.

Mais toute cette discussion est inutile, et c'est bien plus une question de méthode qu'une question de programme qui nous divise. Les adversaires du programme prétendent que l'on fera de la géographie ennuyeuse et nébuleuse. Nous prétendons le contraire, et si l'on prend pour guide le petit ouvrage de M. Sluys[1], nul doute que l'on ne fasse de la géographie amusante au suprême degré.

Sur la question de l'histoire, je dois reconnaître que l'on est très divisé. Chacun a sa façon de l'envisager, et l'on a dépensé des torrents d'encre sans qu'une idée pratique reste debout. Mais aussi, pourquoi se contente-t-on de signaler

[1] Exercices intuitifs de géographie. Merzbach et Falk.

Digitized by Google

sa manière de voir au lieu de la réaliser en un petit volume? Si une méthode avait obtenu certains succès, elle eût probablement été traduite en fait par le programme; mais, trop souvent, on se borne à exposer ses idées dans un journal, on ne les soumet pas à un essai dans les écoles, et l'on s'étonne que ces idées restent à l'état de rêves...

Les Pédagogues agissent autrement. Beaucoup d'instituteurs, je le sais, partagent l'avis de J.-J. Rousseau, à savoir : qu'il ne faut pas d'histoire pour les jeunes enfants. J'ai aidé de mon mieux à tenter un essai dans le sens contraire [1] et j'ai été heureux de voir que M. Ch. Delon, professeur à Paris, avait publié en 1876 un petit livre donnant une préparation à l'étude de l'histoire; en la plupart des points, il rencontre le programme belge.

Le programme demande donc des entretiens sur l'enfant, la famille, l'école et la commune. Et pourquoi non?...

L'enfant n'a-t-il pas son histoire? Ne comprend-il pas, quand on fait appel à ses souvenirs, qu'il lui en reste bien peu? N'est-ce pas là le moyen d'attirer son attention sur les souvenirs importants qu'il a gardés?

S'interrogeant, il questionnera ses parents, son grand-père, et par mille récits il pénètrera peu à peu dans d'autres temps; quelles étaient les habitudes de grand-père lorsqu'il était jeune? S'habillait-on comme aujourd'hui? Le même luxe existait-il? Était-ce la même nourriture? Voilà toutes choses sur lesquelles l'enfant questionne; et puis son père lui parlera de 1830; ses grands-parents de Napoléon, de l'époque où la Belgique était sous la domination française ou même sous celle de l'Autriche.

La tradition vaut mieux que le récit, pour le jeune enfant; il croit son grand-père qui lui raconte ce qu'il a vu ou ce qu'il tient de ses parents; lisant les mêmes faits dans un livre, il vous dira toujours : Est-ce arrivé? Mais le livre ne peut pas lui présenter les faits sous cette forme de la tradition?

[1] *Préparation à l'étude de l'histoire*, 1er degré, par F. Ley. Office de Publicité, 1880.

Digitized by Google

Le but essentiel de la préparation historique n'est pas la notion du temps et de la continuité, comme on l'a prétendu dans *l'Avenir;* mais il faut bien que les élèves apprennent — et cela se fait très lentement — à se représenter d'autres hommes, d'autres mœurs, que ceux qu'ils ont sous les yeux constamment; il faut aussi leur faire sentir que l'histoire a des sources irrécusables et leur donner une idée des précautions dont s'entoure l'historien pour arriver à la vérité; il faut enfin qu'ils aient une idée nette de l'organisation de la famille, de l'école, de la commune actuelles pour pouvoir se figurer à peu près ce qu'ont pu être d'autres organisations sociales plus ou moins similaires dans des temps différents du nôtre.

J'ai vu beaucoup d'enfants, âgés de sept ans et quelquefois de huit ou neuf ans, ignorer que leur oncle est le frère de leur père ou de leur mère, ignorer le nom que leur mère portait lorsqu'elle était toute jeune, lorsqu'elle allait comme eux à l'école.

Il importe donc que l'école fasse ce que la famille ne fait pas; mais on se trompe étrangement lorsque, à propos des degrés de parenté par exemple, signalés dans le programme, on s'imagine qu'il faille faire de longues dissertations sur la ligne collatérale et la ligne ascendante. J'ai eu l'honneur de traiter cette partie du programme dans *l'Avenir;* mais, en donnant des détails utiles aux instituteurs, j'ai eu soin de joindre une note dans laquelle je dis que tous ces renseignements sont pour le maître, que c'est à lui de faire un choix et à savoir à quels élèves il doit donner les accessoires; que « pour les petits enfants, ils doivent seulement avoir une idée exacte de ce qu'on entend par grands-parents, oncle, tante, neveu, nièce, cousin et cousine ». Est-ce trop?

Je conviens qu'au premier abord, beaucoup de ces leçons peuvent paraître leçons de morale plutôt qu'entretiens historiques. Où est le grand mal? Et n'est-ce pas même faire sentir à l'enfant que l'enseignement de l'histoire est tout imprégné d'utiles enseignements pour notre conduite? Car si l'histoire n'a pas ce but, à quoi bon l'étudier?

Digitized by Google

Si je ne craignais de fatiguer les lecteurs, je leur ferais part de quelques véritables découvertes que j'ai faites en questionnant des enfants tout jeunes dans ces leçons d'histoire. On ne peut guère s'imaginer la mine qu'il y a à exploiter sous une rubrique telle que celle indiquée par le mot « parents ».

Un jour, causant familièrement avec les élèves, je demande à l'un d'eux : « Tes parents t'aiment bien, n'est-ce pas, Paul? — Oui, monsieur, mais, chez nous, on aime mieux mon petit frère que moi. »

Je laisse à deviner mon ahurissement. Je demande s'il n'était pas de mon devoir de montrer à cet enfant qu'il était dans l'erreur?... C'est ce que j'ai fait, et je ne crois pas avoir perdu mon temps.

Dans les sous-questions posées, et d'après les réponses du bambin, je crus remarquer qu'il avait surtout en vue sa mère qui, d'après lui, avait des préférences pour *petit frère*. N'était-ce pas l'occasion d'insinuer adroitement : « Aurais-tu aussi des préférences pour papa? Un « oui » très énergique fut la réponse de l'enfant. Chose étrange! cette réponse ne provoqua aucun étonnement chez les autres élèves, et tout bas (le maître entend ce qu'on dit tout bas) des condisciples affirmèrent également préférer papa à maman ou maman à papa.

Ce sont là des idées peu justes, qui ont assez souvent cours chez les enfants, et j'ai cru devoir consacrer deux leçons à un entretien qui prenait une tournure aussi scabreuse. Mes efforts ont abouti, et qui me reprochera d'avoir prouvé par là qu'il faut parfois aller chercher au plus intime du cœur une pensée fausse qui y germe, pour la détruire et remettre toutes choses en place?

Mais il fallait prémunir les jeunes instituteurs contre toute imprudence. Aussi, avons-nous eu soin de dire toujours : « Du moment où un élève vous donne une réponse convenable au point de vue du sentiment, n'insistez pas, n'expliquez pas, vous ne pourriez que gâter le bon effet moral. »

Digitized by Google

D'ailleurs, dans ce premier degré de l'histoire, il entre plus de notions historiques vraies qu'on ne se l'imagine.

Dans des entretiens à « bride sur le cou », comme ils sont presque toujours avec de jeunes enfants, on fera aisément l'histoire tout élémentaire des chemins de fer, du télégraphe; on parlera des moyens de communication employés avant l'invention due à Stephenson. Quand a-t-on introduit les pommes de terre dans l'alimentation ? Depuis quand se sert-on de plumes d'acier, de papier? etc., etc. Et l'histoire du pain, du sucre, du café, de la vaccine, etc., etc. Ne sont-ce pas là autant de sujets intéressants qui permettront de donner de l'histoire véritable et de faire sentir aux enfants qu'il y a d'autres hommes que les guerriers?

Tout cela se trouve dans les *Simples lectures préparant à l'étude de l'histoire*, de M. Ch. Delon.

Il nous importe fort peu que nos jeunes enfants entendent parler de Léonidas, de Xerxès, d'Alexandre et *tutti quanti*. Entre ceux-là et Stephenson, Parmentier, Jenner, Christophe Colomb et Vésale, nous n'hésiterons jamais. Or, le programme du gouvernement se prête mieux à des entretiens sur les bienfaiteurs de l'humanité qu'au récit d'une suite de sanglantes querelles, et c'est en cela que nous l'approuvons encore.

Et puis viendra, dans le second degré, l'idée de la civilisation, amenée non par une série d'entretiens abstraits, mais par l'examen de *faits historiques agencés* de manière à conduire au but.

Ainsi, on aura un double avantage : 1° on connaîtra un peu d'histoire, et 2° les notions historiques étudiées amèneront l'enfant à l'intuition du progrès social.

Il ne me reste que deux mots à dire. On a souvent reproché aux pédagogues de l'école moderne de prêcher l'horreur du livre. Mais, quand on a parlé de cette horreur, on a voulu seulement faire allusion au manuel, insipide, bête, que l'on nous faisait répéter par cœur sans rien y comprendre ! Qui n'a pas récité de la géographie par cœur, de la grammaire par cœur, de l'arithmétique et de la géométrie

Digitized by Google

par cœur? Veut-on savoir qui a concouru le plus en Belgique à la création de bibliothèques populaires et scolaires? C'est la *Ligue de l'enseignement* qui les a conseillées; c'est l'*École modèle* qui, dès l'ouverture, en a créé une pour ses élèves. En 1872, j'ai fondé, par liste de souscription, à Erezée (Luxembourg), une bibliothèque, uniquement destinée à mes élèves! Elle existe encore, et fonctionne.

Qu'on ne vienne donc pas nous accuser de faire prendre les livres en horreur! Arrière les absurdes manuels! disons-nous, et nous n'avons jamais dit autre chose.

Mais, qu'on en soit bien persuadé : On ne fera pas lire des livres plus ou moins sérieux, on ne fera pas abandonner les lectures malsaines, on ne parviendra pas à faire préférer l'étude aux distractions peu nobles que se donne le peuple aujourd'hui, sans une préparation suffisante des élèves par l'école primaire et par l'école d'adultes.

Le programme actuel est un idéal; dans son ensemble, il est parfait en ce sens qu'il réalise le complet développement de l'homme destiné à ne recevoir que l'instruction élémentaire; il subira sans doute des modifications de détail après quelques années d'expérimentation; mais, jusque-là, il est du devoir des amis de l'enseignement de lui faire produire tout ce qu'il peut donner. A l'œuvre donc! Nous, les maçons, nous faisons notre possible. Que les architectes, au lieu de nous crier : gare! nous encouragent, et nous croyons pouvoir certifier que tout ira bien.

F. Ley.

Digitized by Google

JULIUS RODENBERG[1]

LE DERNIER PEUPLIER

L'ouragan de cette nuit l'a renversé. Mais aussi quel ouragan terrible ! Les fenêtres claquaient, les tuiles tombaient des toits ; au dehors, il y avait un tel vacarme, dans ma chambre de tels coups de vent que, pour la première fois depuis longtemps, je crus dormir à bord d'un navire. Toute la nuit, je rêvai de la mer et, quand je m'éveillai un instant — mon brave coucou de la Forêt-Noire sonnait 3 heures dans le corridor — il me sembla entendre crier le capitaine, le vieux gros capitaine, au nez sanguinolent, aux jambes courtes, avec lequel, il y a bien des années, j'avais fait la traversée de Leith à Hambourg. J'entendais distinctement le râle du navire, le sifflement des flots et un bruit déchi-

[1] M. Julius Lévy, né à Rodenberg, en Hesse, le 6 juillet 1831, usa de bonne heure de ce droit de changer de nom qui a été, un peu partout, pour les israélites, le commencement de leur émancipation. Il prit le nom de son village, qu'il popularisa promptement, qu'il honora sans cesse par ses actes et ses écrits. Ses débuts furent consacrés à la poésie et au roman historique et bientôt il aborda les voyages.

Ses rapports avec la *Gazette de Cologne* et la *Gazette du Weser* le mirent à même de parcourir le monde et d'exercer son esprit d'observation dans presque toute l'Europe. Outre ses *Lieder et Poésies*, qui en sont à la 5me édition, et ses *Chants de guerre et de paix* (1870), il faut citer comme roman : *La Chanteuse de rue de Londres* (1802), *Le nouveau Déluge* (1865), *Par la grâce de Dieu* (1870, 2me édition), *Les Grandidiers* (2me édition, 1880), et comme études de mœurs : *Un Automne au pays de Galles* (1856), *L'Ile des saints* (2me édition, 1863), *Jour et nuit à Londres* (5me édition, 1867) *Voyage d'études en Angleterre* (1872). *Vacances en Angleterre* (1875), *En pays allemand* (1873), *Jours d'été à Vienne* (1875), *Retraite à Sylt* (1876), enfin *La Belgique et les Belges* (1881).

Il aime, dans ces études, à faire revivre les hommes et les choses par quelques traits intimes, des anecdotes même et des souvenirs personnels, spirituels ou émus ; il l'a fait pour nos solennités nationales de 1880 ;

Digitized by Google

rant l'air comme fait un arbre qui craque ou une planche qui se fend. « Nous sommes perdus! » m'écriai-je, et j'allais me précipiter du navire prêt à sombrer dans la chaloupe de sauvetage, lorsqu'à ma grande satisfaction je m'aperçus que j'étais dans mon lit, que tout était en bon ordre, excepté les rideaux extérieurs dont les anneaux, au choc du vent, s'entrechoquaient avec un grincement peu favorable au sommeil. Mais ce bruit devenait comme une harmonie des sphères célestes, comparé aux hurlements de la mer dont le souvenir m'était revenu si vif que j'avais revu le pont submergé d'écume, entendu le choc des vagues, senti l'odeur de sel et de goudron et même gardé la saveur du grog, bu, la veille au soir, avec le capitaine.

L'appel pacifique de l'horloge me rassura. La veille, en effet, j'avais bu du grog, d'excellent grog. Mais ce n'était pas avec le vieux marin, qui depuis des années ne commande plus de navire. Je me rendormis; mais, cette nuit même, à cette même heure, il était tombé sous la tempête, notre dernier peuplier!

il vient de le faire encore pour son ami le poète dramatique Dingelsted, mort récemment intendant des théâtres royaux de Vienne.

Le nouveau Déluge, roman historique sur la Révolution française, a été traduit en français par la *Revue contemporaine* (1867). Presque tous ses romans ont été traduits en hollandais, en anglais, en danois et en suédois. On annonce une traduction italienne des *Grandidiers*.

M. Rodenberg a résumé son livre sur la Belgique dans une conférence qu'il a donnée au mois de mars dernier, à la demande de la Société universitaire de lecture de Vienne. Sa conclusion était : « qu'il n'y a « rien au monde de plus consolant que de pouvoir constater qu'il existe « encore en Europe deux petits pays — la Belgique et la Suisse — où le « militarisme ne contrarie en rien la marche du progrès, où — comme « dans l'une de ces îles bienheureuses chantées par les anciens — la « Liberté et la Paix s'accordent un mutuel appui ».

Aujourd'hui, l'auteur tient un poste d'honneur dans la littérature allemande contemporaine, comme fondateur et rédacteur en chef de la *Deutsche Rundschau*, qui pourrait s'appeler la *Revue des Deux-Mondes* germanique. C'est à cette revue que nous empruntons les quelques pages que nous publions ici. Le sujet ne saurait nous être indifférent. Bruxelles a eu aussi, rue des Palais, une belle allée de peupliers. Le roi Léopold Ier l'affectionnait particulièrement. Il se fit même actionnaire pour la défendre contre les spéculateurs en terrains à bâtir. Cette allée fut rasée dès le lendemain de sa mort.

Digitized by Google

Quand, pour la première fois, il y a 14 ou 15 ans, j'étais venu dans ce quartier de Berlin, il y avait encore beaucoup de peupliers, beaucoup plus de peupliers que de maisons. Celle que j'habite maintenant n'existait pas, ni la rue où elle se trouve, ni les rues avoisinantes. Il n'y avait que des jardins avec de petites maisons basses, d'un étage, où logeaient de braves gens qu'on pouvait y voir, le soir, par la fenêtre, à la lueur d'une lampe, assis en rond autour d'une table, prendre un souper dont ils se délectaient. Tout était calme, comme dans la campagne; rarement, il passait des voitures; d'omnibus, jamais. Mais il y avait des peupliers, les plus beaux, les plus hauts que l'on pût voir, de vieux arbres plantés du temps de Frédéric le Grand et qui devaient déjà former une jolie allée lorsque, dans ses vieux jours, il venait en calèche de Potsdam à Schöneberg et de Schöneberg à Berlin. Des deux côtés de la route, alors, s'étendaient des champs de blé, des prairies et des fossés dont, passés 14 ou 15 ans, il restait bien quelque chose, quoique, çà et là, la campagne eût disparu devant des hangars pleins de bois et de charbon, que les prairies fussent devenues des terrains à bâtir et que les fossés eussent fait place à un canal où passaient des radeaux chargés de tourbe et où devait faire bientôt apparition un premier bateau rempli de pommes.

Là où, dans les eaux de Berlin, arrive un bateau de pommes, on peut prédire une transformation prochaine. Le premier jour, ce n'est qu'un symptôme isolé de civilisation. Le lendemain ou le surlendemain, une maison apparaît, puis de nouvelles rues, des hommes nouveaux, toute une invasion de choses qui se pressent et au milieu desquelles le vieux bateau est bientôt le seul à conserver un air d'ancienneté et de stabilité vénérable.

L'allée de peupliers ne souffrit d'abord aucun dommage. Au contraire, le voisinage du canal lui donnait un charme pittoresque, et là où elle s'en écartait sous un angle aigu, on avait construit un jardin, le plus remarquable des jardins d'alentour. Il était bien petit, mais il me faudrait un grand

Digitized by Google

espace pour le décrire dignement. Il formait un triangle; pour y arriver du côté de la rue, il fallait descendre quelques marches et, dès qu'on y était, on avait la sensation d'être non seulement dans un bas-fonds, mais aussi dans un jardin bas, si cela peut se dire d'un jardin comme d'un appartement, car les arbres n'y poussaient pas en hauteur; je ne sais quel artifice en avait étendu en largeur les branches, de manière à couvrir tout l'espace d'un toit de verdure, que perçaient bien les gouttes de pluie, mais non les rayons de soleil. Agréable séjour pourtant, et que de fois, l'été, j'y suis resté assis la moitié de la nuit. On devine que c'était un jardin public, de bière et de café; sinon, comment aurais-je pu y séjourner ainsi? Des buissons de lilas en garnissaient les coins et le remplissaient, au printemps, de leur doux parfum. Du côté du canal et dominant la clôture de planches, s'élevait une terrasse où, 4 heures sonnant, quand le le temps ou la saison le permettait, se réunissait un cercle de dames qui, à peine assises, se mettaient à tricoter sans relâche et à caqueter sans fin. Je me suis demandé bien souvent où allaient toutes ces paires de bas et d'où venaient tous ces sujets de conversation. Elles seules devaient le savoir et je finis par m'y accoutumer comme à tout autre fait de la vie ordinaire, car j'étais un client assidu, je puis dire un hôte du jardin ; peu à peu, j'avais fait connaissance avec la figure de ses habitués, puis, en ménageant les délais de convenance, avec leur nom, leur état, leur caractère, leur histoire même, pour peu qu'elle eût de rapport avec l'établissement.

Rien qu'à leurs pas, je distinguais de loin, lorsqu'ils étaient encore dans l'allée de peupliers, le vieux major du vieux secrétaire de régence : tous les deux aimaient le jardin et chaque jour s'y asseyaient à la même table, sans échanger une parole, ils ne se saluaient même pas, mais il règnait entre eux « d'intimes liens noués par l'instinct délicat d'une estime réciproque. » Tous les deux arrivaient presque simultanément, se partageaient fraternellement la collection des journaux et regimbaient unanimement si quelque intrus,

Digitized by Google

ignorant la force de loi de leurs habitudes, leur en disputait une feuille. La lecture faite, bu le café, payé l'écot, tous les deux se levaient à peu d'intervalle et s'en allaient comme ils étaient venus. Je les ai observés bien des années, attendant d'un jour à l'autre le moment où ils s'adresseraient la parole ; cela n'arriva point, et j'eus ainsi sous les yeux, chaque jour, l'un des plus grands contrastes de la nature humaine, dans ces messieurs qui ne voulaient ou ne pouvaient nouer une seule fois la conversation, et ces dames, qui, sur la terrasse, n'en perdaient le fil jamais.

Il y avait là aussi deux joueurs d'échecs, relativement jeunes, mais menacés de vieillir dans leur emploi : c'étaient des assesseurs royaux de justice. Puis, un vieillard, maigre et osseux, portant au cou un gros châle et sur la tête un chapeau de paille. A en croire le garçon, avec lequel régulièrement chaque jour il s'entretenait une demi-heure durant, c'était un savant connu. — En quelle science, on l'ignorait, mais ce ne pouvait être qu'une belle science, comme l'esthétique ou la philosophie ! Enfin, un gros boucher, qui, selon le livre d'adresses, habitait le « Wollanksweinberg » et n'en faisait pas moins faire à son équipage le long trajet de chez lui à ce qu'on appelait alors la « Postdamerthor », pour boire son café et lire son *Journal des Tribunaux*.

L'automne venu, la petite société entrait dans la petite maison, aussi curieuse dans son genre que le petit jardin. Je ne comprenais pas, je ne puis encore comprendre comment, entre ces quatre murs, pouvait trouver place tout ce monde, allant et venant : les garçons, la cuisinière, les clients, puis, à tout seigneur tout honneur : l'hôtesse; car l'établissement était gouverné par une femme. Veuve, d'âge mûr, elle se montrait si rarement au jardin que les clients d'été soupçonnaient à peine son existence. Dans la maison, au contraire, elle veillait à tout et à tous, avec grand soin, et celui qui pénétrait dans son intérieur et, après le laps de temps voulu, dans sa confiance, n'avait pas à se plaindre, il ne se serait pas trouvé mieux sur le sein du patriarche Abraham.

Digitized by Google

Mais revenons de la Bible au restaurant. L'ameublement était simple, les chaises n'avaient ni coussin ni siège de paille, j'ai même souvenance de certain banc qui était de bois; mais personne n'en demandait davantage, tout le monde était satisfait et l'on rendait grâce à Dieu, si, en arrivant le soir, on trouvait sa place libre. Sur ce point, par exemple, les habitués ne badinaient pas et je n'ai pas oublié le tapage que fit un soir le docte professeur lorsqu'il trouva un jeune blondin, égaré là et ignorant les règles de l'établissement, assis sur sa chaise! A cela près, tout se passait dans un ordre parfait, un jour et un soir comme l'autre. Des lampes à huile brûlaient dans la pièce, longue, étroite et basse, contiguë à la cuisine, d'où les clients recevaient directement leur souper, tout fumant, comme il sortait du fourneau. Quand la soirée s'avançait, derrière les garçons paraissait l'hôtesse, faisant sa ronde, et c'était plaisir à voir comme elle s'arrêtait ici un peu, s'asseyait là un instant, ayant pour chacun une parole, avec un mélange naturel de familiarité et de dignité, et laissant à tous une sensation de bien-être. Nous, ses jeunes commensaux, nous l'appelions mère, et mère elle était pour nous, veillant au boire, au manger, à tout, et prenant part à notre vie quotidienne, tantôt avec un bon encouragement, quelquefois avec une réprimande légère : femme imposante, dans sa robe d'indienne, avec ses lisses bandeaux noirs où passait çà et là un soupçon de cheveu blanc, avec une figure pleine, légèrement bistrée : vrai symbole d'hospitalité, éveillant la confiance.

La salle avait, d'ailleurs, un sopha, recouvert de coton à grand ramage, et tacitement réservé à la partie féminine de la société. Car des dames aussi venaient dans le local d'hiver du Jardin, une surtout avec ses deux filles, la plus jolie paire de gamines que j'aie jamais vues. L'été, la digne matrone occupait le siège d'honneur sur la terrasse où, entourée d'amies, elle semblait la présidente du petit club en jupons. Mais elle venait aussi l'hiver, quand la terrasse était déserte, que les bancs et les chaises y étaient empilés, que les peupliers avaient tout jonché de leurs feuilles et que les pies

Digitized by Google

se balançaient sur leurs branches nues. Alors, elle entrait dans la salle avec ses filles et c'est là que la petite famille conquit mon cœur. C'étaient bien les trois caractères les plus heureux ; elles ne pouvaient se regarder sans rire de la joie d'être au monde. Cette gaîté sans motif n'était pas quelquefois sans me donner sur les nerfs ; lorsqu'elle éclatait au beau milieu des débats du Landtag que j'étais en train de lire — ils étaient moins intéressants alors qu'aujourd'hui — je devais recommencer deux fois, trois fois, le même passage, et, l'avouerai-je? dès que les fillettes, l'une de 10, l'autre de 12 ans, s'apercevaient de l'effet produit, elles recommençaient aussi, redoublaient, triplaient leurs cris de joie. Tout ce que les espiègles pouvaient deviner qui pût m'agacer, elles s'en donnaient, claquant la porte en entrant et en sortant, courant bruyamment dedans et dehors, enfin tout ce qui est fait pour importuner un homme rangé qui n'aime pas les courants d'air et qui aspire à lire en paix, sans distraction, son journal. Ce qui me déplaisait le plus, c'est que l'un des joueurs d'échecs, au lieu de faire cause commune avec moi contre ces trouble-fête, les encourageait dans leurs folies et montrait surtout une préférence à l'aînée, la plus endiablée des deux. Je ne pouvais douter que j'étais le point de mire de leur malice et l'attrait de leurs visites au restaurant, qui devenaient de plus en plus régulières et prolongées, de sorte qu'à la fin la joviale famille semblait y avoir élu domicile. Lorsqu'après midi je venais prendre mon café, elle était déjà là ; le soir, quand je soupais, elle était là encore. La mère, brave femme, n'avait guère le temps de s'occuper de ses filles ; invariablement, à côté d'elle, sur le sopha, se tenait une des habituées de la terrasse, et, le mercredi, le samedi et le dimanche, elles jouaient au whisth. Ces petites filles ne tardèrent pas à me dégoûter du Jardin et j'essayai de n'y plus venir. Mais il n'existait pas alors autant de restaurants qu'aujourd'hui et le choix manquait ; puis — j'avoue ma faiblesse — elles aussi me manquaient. On s'accoutume vite, même aux tracasseries. Au bout de huit jours, j'avais repris ma place : il aurait fallu voir leur jubilation ; la porte, ce

Digitized by Google

soir-là, ne resta pas une minute en paix, comme si mon retour ne pouvait être mieux fêté. Il leur était survenu un nouvel objet d'amusement, avec le bateau de pommes qui venait d'amarrer pour la première fois dans le canal. Donc, les pommes étaient à l'ordre du jour, de belles pommes aux joues aussi rouges, aussi rebondies que les leurs. Tous les jeux possibles avec des pommes ou pour des pommes y passèrent ; et quand elles s'en jetaient des trognons, c'était sur moi qu'ils retombaient de préférence. Alors, attablé devant mon verre de bière blanche, j'avais le temps de méditer sur « ce symptôme de civilisation ! »

Cela ne dura guère ; au plus, deux ou trois ans. Un beau jour, l'aînée disparut. Comme un point me traversa le cœur lorsque la bonne dame entra pour la première fois seule avec la cadette. Elle ne semblait pourtant ni moins heureuse, ni moins souriante. A moi seul il manquait quelque chose, il me manquait le joyeux rire de ma petite ennemie. Car, depuis le départ de sa camarade de jeu, l'autre était devenue sérieuse et je vis avec effroi qu'elle portait des robes longues.

De cette époque, datent les changements qui firent de ce lieu ce qu'il est maintenant. Une paire de peupliers furent abattus et une couple de maisons bâties, d'abord sans plan apparent ; mais d'autres arbres cédèrent la place à d'autres habitations et le plan se révéla : on tendait à la création d'un nouveau quartier de la ville, sur la ruine complète de notre coin de campagne. Et nous, pauvres hôtes du jardin, nous en étions déjà réduits, pour ainsi dire, à un traitement d'attente. Chaque jour, le travail avançait lentement, sûrement ; au bout de quelques années, le contraste sautait à l'œil. Parmi ces rues nouvelles, aux noms jusqu'alors inconnus, auprès de ces bâtisses immenses, le jardin triangulaire et sa mesquine maisonnette avaient pris un aspect presque ridicule.

De tous les peupliers, trois ou quatre seulement subsistaient à la lisière du jardin ; mais pour nous aussi, l'action du temps était visible. A la table des deux amis taciturnes, un seul restait fidèle, l'autre était mort. Des deux joueurs d'échecs, un seul était toujours assesseur, l'autre avait été transféré en pro-

Digitized by Google

vince, et le riche boucher du Wollanksweinberg amenait avec lui son fils, gars solide de six pieds de haut. Il n'y avait que le docteur ès-sciences libérales, portant l'hiver un chapeau d'été et l'été son gros châle, qui restait inébranlablement le même, sans doute pour donner l'édifiante image de la philosophie à laquelle il s'honorait d'appartenir.

La dame, avec sa fille cadette, venait encore, mais la petite fille était devenue une vierge rougissante, qui baissait les yeux, surtout depuis que le fils du riche boucher avait paru. Bientôt, au cours des circonstances, il s'était formé entre le magnat du Wollanksweinberg et la dame de la terrasse aux lilas une liaison tacite qui, petit à petit, s'était étendue à leurs enfants, et un rapprochement local s'était aussi opéré entre eux, quand le boucher s'était décidé à quitter le toit de ses ancêtres et à acheter une des belles maisons neuves de la rue qui s'appelait encore la « Grabenstrasse ». Plus tard, en souvenir de la reine, qui aimait à y faire sa promenade, les beaux jours d'hiver et les après-midi de printemps, elle devait prendre le nom de « Koning-Augusta strasse ».

Ces choses et maintes autres se passaient ainsi, lorsqu'un soir, à la table où se plaçaient régulièrement le boucher avec son fils et la bonne dame avec sa jolie fille, j'aperçus, dans un coin du canapé, une autre jeune femme, la plus belle qui se fût vue au restaurant. Toilette élégante, à la mode du jour, nature si mignonne et si aimable que je ne pouvais en détacher les yeux. Je n'étais pas le seul ; le joueur d'échecs, un célibataire, l'avait remarquée aussi, et il ne pouvait cacher une singulière excitation. Je la regardais depuis longtemps, à la dérobée, sans la remettre, lorsque — le ci-devant boucher ayant raconté quelque histoire comique sans doute — elle fut prise d'un accès de gaîté : je la reconnus à son rire, ce franc rire joyeux de son enfance, qui m'avait agacé si fort et qui, maintenant, me rappelait, avec un charme attendri, le premier bateau de pommes, les années disparues, les peupliers abattus ! Soudain, au milieu de son rire, la grande sœur s'arrêta, glissa un regard sur le joueur d'échecs solitaire

Digitized by Google

et rougit, ce qui naturellement le rendit pourpre à son tour. — « Eh ! la mère ! murmurai-je à l'hôtesse qui passait, il pourrait bien sortir de là quelque chose ! » — « Qu'ils se pressent s'ils veulent que la chose ait lieu ici, j'ai vendu le jardin. Elle est riche aujourd'hui, voyez son grand air et sa belle toilette ; elle a hérité d'un oncle qui l'avait fait élever. Et lui aussi — son regard désignait le joueur d'échecs — depuis hier il est juge de paix. » — « C'eût été assez d'une des deux chances, » observai-je.—Mais elle, haussant les épaules, dit en s'éloignant : « Diantre ! un juge de paix de Berlin ! »

Ce fut sous ces heureux auspices que je vis pour la dernière fois notre jardin. Car je dus quitter la ville pour quelques années. Quand j'y revins, en courant au dernier moment ce danger de naufrage que me rappelait l'ouragan de cette nuit, la petite maison avait été démolie, le jardin était entouré de planches comme terrain à bâtir, un des trois peupliers restait debout à l'extrême limite, c'était le dernier. Souvent accoudé à ma fenêtre, je me plaisais à le contempler. Le vieil arbre m'avait vu, de son haut, pendant des années, assis à ma table de travail, et m'avait fait comme des gestes d'encouragement quand je me levais. Souvent, au crépuscule, je regardais sa haute flèche, agitée au vent du soir, et il me semblait l'entendre parler doucement, entendre passer à travers ses fortes branches des chansons d'amour, des hymnes du berceau, des chants de bonheur intime et de douce paix. Il était pour moi comme un souvenir du passé, comme un témoin de la nature refoulée toujours plus loin par le cercle de pierres de la grande ville. Je l'aimais comme je n'ai aimé aucun arbre de Berlin.—Et il n'est plus.

Quand, ce matin, je fis ma promenade, voilà qu'il gisait sur le sol, renversé, brisé par la tempête. Une foule entourait le tronc couché, qui dans la mort rendait encore une odeur fraîche. J'y reconnus les deux jolies filles, femmes superbes maintenant, entourées de la demi-douzaine d'enfants chargés de paquets et de boîtes et revenant de la foire de Noël. Depuis combien de temps je ne les avais pas revues, ni entendu parler d'elles ! Je fus touché de les rencontrer aux

Digitized by Google

funérailles de cet arbre qui, de ses doux bruissements, avait fêté leur enfance et ma jeunesse. J'entendis qu'on donnait à l'aînée le titre de « Madame la conseillère de justice », d'où il ne me resta aucun doute sur son identité, ni sur l'avancement de son mari, le joueur d'échecs. L'autre était si rondelette et si réjouie que, de tous les hommes, celui que je lui aurais donné le plus volontiers, c'eût été le fils du boucher du Wollanksweinberg. Il y avait beau temps d'ailleurs qu'il l'appelait sa femme.

A son tour, parut le philosophe, au cache-nez et au chapeau de paille. Il considéra un instant ce qu'on peut appeler le cadavre de l'arbre, s'informa des incidents de cet « évènement regrettable, » puis offrit à ceux qui s'en affligeaient l'unique consolation que comportait sa science : « Quand leur temps est venu, les arbres, comme les hommes, doivent mourir. » Sur ces graves paroles, il se retira, et moi, le cœur gros, je dis le dernier adieu à notre dernier peuplier.

(*Traduit de l'allemand.*)

Digitized by Google

XIMÉNÈS DOUDAN [1].

I

Il y a six ans à peu près que le nom de Ximénès Doudan a été lancé dans la grande circulation littéraire. Auparavant l'ancien secrétaire du duc de Broglie n'était connu et goûté que dans un cercle restreint de mondains et de lettrés, pour qui la conversation de cet homme si spirituel, si fécond en fines saillies, en propos délicats, était la plus exquise jouissance que l'on pût imaginer. MM. de Sacy, d'Haussonville et Cuvillier-Fleury ont eu cette jouissance, et il y a du gourmet satisfait et attendri dans la belle passion qu'ils ont vouée à la mémoire de leur ami défunt, et qui leur a inspiré l'idée de la publication des *Lettres et mélanges*.

Le grand public, qui n'avait pas les mêmes raisons pour prendre feu, a fait la sourde oreille; il a passé assez indifférent à côté des deux premiers volumes, publiés en 1875. Deux autres ont paru en 1877, et un cinquième nous est donné aujourd'hui, qui contient divers fragments et un choix de pensées morales et littéraires.

On a beaucoup disserté autour de cette maigre dépouille. Si je lis clairement ce qui a été dit pour et contre, un point se dégage nettement, un point incontesté et incontestable : c'est que Doudan a été moraliste.

[1] *Pensées et fragments* de X. Doudan, 1881.—*Lettres et mélanges*, 5 vol., Calmann-Lévy.

Digitized by Google

Qu'est-ce donc qu'un moraliste? Je vais m'efforcer de vous le dire. Supposez qu'un homme, au lieu de se réfugier dans le poêle dont Descartes a tiré tant et de si nobles méditations, ouvre la fenêtre de sa chambre ou de sa mansarde et se mette à considérer les passants; que, non content de cet examen superficiel, il descende dans la rue, se mêle à ces passants ou les invite à monter pour lui raconter leur vie, qu'il écoute même aux portes en tout bien et tout honneur; puis, qu'ayant rassemblé tous ou presque tous les matériaux dont il a besoin, il rentre le soir chez lui, s'enferme soigneusement et note ce qu'il a observé dans le cours de la journée. Supposez que cet homme renouvelle le lendemain ce travail de termite, sans se décourager jamais; qu'il emmagasine ainsi des milliers de documents sur ses semblables; puis, donnez-lui la pénétration, l'esprit,— c'est nécessaire,— mais un certain esprit vif, incisif, légèrement ironique, quoique sans amertume, un esprit qui le détourne de tomber dans les mêmes travers; préservez-le de toute animosité personnelle,— ces gens-là sont pitoyables et doux—et attendez la fin. Savez-vous ce que fera cet homme? Il voudra d'abord tirer un parti éclatant du fruit de ses recherches, il rêvera quelque œuvre gigantesque où il pourrait les utiliser pour le bien de tous; si c'est sa propre gloire qu'il cherche et qu'il ait du génie, il retournera dans le monde d'où il vient; ce ne sera pas un moraliste qui applique longuement sa pensée à des annotations minuscules dont les hommes font tous les frais. Ce sera un admirable copiste des mœurs de son temps et de tous les temps; tels Shakespeare, Molière et Balzac. Sinon, il concentrera sur ses fragiles matériaux cet esprit que vous lui accordez; mais, au moment d'édifier, de poser la première pierre et de trouver enfin le principe d'unité qui doit présider à une telle œuvre, il reculera devant l'immensité de sa tâche et, neuf fois sur dix, il s'enfuira en abandonnant tous ces débris, quitte à les reprendre plus tard un à un, à les polir et à les repolir sans cesse; mais, en somme, il ne laissera que des fragments; et cela parce que ce penseur, qui a eu le courage d'observer les hommes et la sagacité qu'il fallait

Digitized by Google

pour les comprendre, manqua de la puissance nécessaire pour créer l'homme, c'est-à-dire un type unique, réunissant en lui toutes les facultés et les qualités positives et négatives des êtres humains.

Et pourquoi manquait-il de cette puissance? Les dogmatiques hausseront les épaules. C'est bientôt fait. Les physiologistes insinueront qu'il était mal bâti ou, du moins, de constitution débile, que cette débilité l'a tenu éloigné des longs travaux, et que cette paresse d'esprit ou, du moins, ce besoin incessant de détente intellectuelle, qui est comme la caractéristique de ces dilettanti de lettres, n'est que le contrecoup d'un état physique parfaitement déterminé.

Ils ont peut-être raison. Pascal est mort à trente-neuf ans, Vauvenargues à trente-deux et La Bruyère lui-même a mené une assez triste existence.

Dans ce siècle, Joubert et Doudan confirment l'hypothèse assez naturelle des physiologistes. Tous deux étaient maladifs, avec un grain d'hypocondrie, tous deux enclins à s'exagérer les conséquences d'une affection passagère et à reconnaître hâtivement les signes d'une caducité prochaine. C'est Joubert qui écrivait à M^me^ de Beaumont : « Je suis payé pour vous désirer la santé, puisque je vous ai vue; j'en connais l'importance, puisque je n'en ai pas. »

Et sur Doudan écoutez M. Cuvillier-Fleury :

« Très jeune encore, son imagination avait été éveillée plus que de raison sur la faiblesse de sa nature physique, et il s'en était préoccupé plus qu'il ne fallait. Plus tard, dans les dernières années, il s'était fait une loi de ne plus quitter Paris, renonçant ainsi, pour ne pas s'éloigner d'un médecin qui avait sa confiance, aux occasions de grand air, de promenades à ciel ouvert, de magnifiques ombrages et de vastes horizons qui lui étaient offertes à Broglie, à Coppet, à Gurey [1]. »

Vous le voyez cloîtré dans sa chambrette, avec cet horizon immense de la grande ville, cet océan de toits qui

[1] Cuvillier-Fleury, *Posthumes et Revenants*, p. 161.

Digitized by Google

émergent et noient leurs contours et leurs saillies dans les vapeurs du soir; et lui, rêveur, laissant courir sa plume et confiant à ces pages le trop-plein d'un cœur longtemps meurtri et comprimé. Vous le voyez encore esquissant mille projets qui s'envolent aussitôt devant cette sombre image de la maladie, son idée fixe, et rejetant d'une main impatiente les cahiers de papier qui sollicitent sa pensée et ne demandent qu'à la porter sur leurs blancs feuillets aux quatre coins de Paris. Ne vous semble-t-il pas que cet homme écrira beaucoup, mais produira peu, que tout son esprit, dans ces intervalles de rêves et d'indécision, s'écoulera lentement en fines gouttelettes, qu'il s'évaporera et qu'elle ne sera guère abondante la rosée dont s'humecteront les lèvres des raffinés?

A cette faiblesse physique, encore accrue par une préoccupation maladive, correspondra une sorte de somnolence ou de lassitude morale, qui coupera les ailes à son imagination et lui fermera la grande carrière. Cet homme ne vivra que par l'idée, et tous les faits qu'il aura collectionnés et transcrits avec une curiosité maligne, il les soumettra à cette sorte de réflexion morale, à ce prisme, qui, en les décomposant, laissera voir dans sa nudité, souvent dans sa laideur, le mobile qui les a enfantés.

Vous comprenez bien qu'un tel homme ne croira pas aisément à toutes les vertus théologales. Il y a bien d'autres croyances qui ne sont point dans son cœur. Il se rattache involontairement à cette grande famille de sceptiques qui a crû à l'ombre du château de Montaigne et qui a eu son épanouissement au XVII^e^ siècle chez Larochefoucauld et Saint-Évremond. D'ailleurs, le scepticisme qu'il affiche est tempéré, nullement amer, sans ce goût des charges à brides abattues qui caractérise les intrépides et qui déplaît fort aux raffinés.

Sainte-Beuve a dit de lui : « Esprit délicat, né sublime. » Sublime, soit! ajoutait Doudan, mais je crains le voisin. Le voisin, c'est le ridicule, qui a été un de ses soucis, non qu'il y prêtât aucunement, mais par une sorte d'effroi

Digitized by Google

instinctif qui pénétrait le mondain jusqu'au bout de ses ongles lustrés et lui faisait courber le dos en frissonnant sous le trait qui allait frapper en face ou à côté de lui.

C'était, en outre, un susceptible, M. Cuvillier-Fleury nous l'apprend, et c'était un railleur, « un Voltairien ». Il n'est besoin que d'ouvrir sa correspondance pour s'en assurer. C'était encore un délicat, et si j'insiste, c'est qu'il faut peut-être déduire de là toutes ses façons d'être et la conduite de toute sa vie. Nous verrons tantôt que cette délicatesse était pour lui un *criterium* qu'il jugeait infaillible et qui lui a fait édicter ses plus cruelles sentences contre la littérature de ce siècle.

Vous avez vu Doudan cloué sur sa chaise, esclave de cette vie sédentaire qui est le refuge et le supplice des faibles et des concentrés. Cette vie sédentaire engendre des besoins et des désirs qu'il faut connaître. C'est une pente à descendre. On commence par la délicatesse morale, on finit par celle du palais, par le raffinement des sens. Doudan n'alla point jusque-là; certes, ce n'est pas l'envie qui lui manquait, mais les exigences d'une santé affaiblie et d'une nature orgueilleuse se dressaient trop impérieuses pour qu'il ne s'y conformât point. Après une lecture d'Horace, il écrit :

« C'est pourtant une jolie vie que celle d'un épicurien : des jardins enchanteurs, de l'ombre, de la fraîcheur, des femmes couronnées de fleurs, des bosquets bien sombres, un vin pétillant, des chants mélodieux, surtout de nouveaux plaisirs pour le lendemain. »

Concerts, bosquets fleuris, il y avait tout cela à Coppet et à Broglie; il y avait aussi les femmes parées et charmantes sous le délicieux enchevêtrement des mousselines et des fleurs; mais Doudan était trop timide, trop ombrageux pour s'asseoir à cette table hospitalière autrement qu'en convive un peu cérémonieux et grave. Il avait des conseils, et de sages, pour toutes les consciences, mais il ne possédait pas cette pointe de galanterie, tantôt impétueuse, tantôt compassée, qui est comme un legs du dernier siècle; une politesse exquise, et rien de plus.

Digitized by Google

D'autre part, il était trop raisonneur, trop causeur surtout, et un causeur aimable, parfois étincelant, pour s'associer à ces petites roueries qui constituent le flirtage.

On le voyait butinant quelques mots gracieux sur les plus jolies lèvres du monde et faisant son miel solitairement avec cette maigre moisson. Aussi n'a-t-il jamais goûté cette délicieuse influence de la femme qu'on aime plus encore qu'on ne la vénère.

Il n'a jamais eu d'Égérie. Dans la force et la maturité, il est resté chaste, trop au-dessus de la fange pour y glisser jamais.

Sa vieillesse a dû être triste. La solitude ne vaut rien à ceux qui penchent imperceptiblement le front vers la terre. Il lui eût fallu une M^me^ de la Fayette, une M^me^ Récamier pour dorer son couchant. Mais Doudan n'avait eu ni les grâces ou l'éclat d'un Marsillac, ni l'auréole si tôt ternie de Chateaubriand. On le considérait, dans ces vastes et somptueux salons, comme un de ces meubles qui appellent la lumière, qui s'y baignent délicieusement, et contre lesquels on se range volontiers pour causer à l'aise.

Aussi discret que fin conteur, il mettait dans toutes choses cette mesure qui est la marque de son talent. N'ayant pas connu l'intimité à deux, qui est une des nécessités les plus douces de la vie, il a conservé, au fond de son cœur, un peu de sauvagerie et un peu de nonchalance. Il n'a jamais allumé en lui ce feu sacré dont la lueur éveille les grandes pensées en inspirant les grandes passions. Tous ses écrits sont d'une tonalité indécise, que la monotonie de son existence leur a communiquée. On ne savait autour de lui rien de sa jeunesse ni de sa famille. Quand il mourut, on apprit qu'il avait un frère, des neveux, et qu'il avait contribué à l'éducation de ceux-ci ; jusque-là, on n'en avait pas même soupçonné l'existence ; il était, dit M. Cuvillier-Fleury, il était « secret », suivant un mot de cette langue du XVIII^e^ siècle si pénétrante et qui parlait si éloquemment à l'esprit.

Digitized by Google

II

On a déjà montré sous ses meilleurs aspects le Doudan de la correspondance. Ils sont trois, je l'ai dit, qui, à tour de préfaces et d'introductions, ont cherché à familiariser le grand public avec cette physionomie si vivante dans son originalité posthume.

Peines perdues. Doudan, comme Joubert et Mme Swetchine, n'atteindra jamais certaines couches de lecteurs que les contours agréables d'une pensée un peu subtile et quintessenciée ne réussiront qu'à lasser et mettre en fuite.

Je me suis borné jusqu'ici à une esquisse toute morale. Mais cette pensée me vient qu'il ne serait pas superflu de donner une idée exacte de l'homme, de soulever un pan du manteau derrière lequel se dérobaient modestement une intelligence si vaste, tant de savoir et de politesse d'esprit.

Doudan était né dans la première année du siècle. Jeune encore, de douloureux revers l'avaient forcé à solliciter un emploi de répétiteur au collège Henri IV. Mais, dès ce temps-là, il s'était trouvé en rapport et il ne cessa, plus tard, d'entretenir un commerce aimable avec quelques jeunes gens qui devaient former l'élite de la génération nouvelle, avec les Saint-Marc-Girardin, les de Sacy, les de Jussieu et bien d'autres. Ces relations cordiales lui valurent ses entrées dans cette maison des de Broglie, qui était alors au pinacle de ses destinées politiques.

Là, Doudan sut se faire agréer, entourer, choyer même, à cause des grâces si avenantes, si fleuries de son esprit et de sa conversation toute en traits finement aiguisés, très substantielle au fond, sous cette apparence de frivolité qui est presque une gloire dans la patrie de Rivarol.

Il devint ainsi l'hôte assidu de ces salons aristocratiques; il y conquit ses premières palmes. C'est à peine s'il en ambitionnait d'autres. Peu à peu, pourtant, il étendit le cercle de ses relations mondaines. Il connut M. de Rémusat, qui lui ouvrit l'accès de la *Revue française*. Déjà Doudan avait fait

Digitized by Google

apprécier, dans le *Journal des Débats*, bien des qualités littéraires. Dans un cadre plus vaste, il se trouvait moins à l'aise, il cédait trop fréquemment à une manie assez déplaisante de hors-d'œuvre et de prédications philosophiques qui entache ses meilleurs écrits. Il faut apprécier dans ces productions de sa jeunesse l'effort sincère d'une intelligence qui cherche sa voie. Doudan n'est pas un maître critique. C'est un artiste très délicat, très expérimenté, qui a des côtés agréables et d'autres qui le sont moins. Pour lui, et c'est son plus grave défaut, le sujet de son étude est le moindre de ses soucis. Il biaise à plaisir, esquissant ici une théorie assez neuve sur l'esthétique, introduisant là quelques considérations qui ont leur prix, semant enfin sur sa route les réflexions fines, charmantes et sensées, et se rappelant un peu tard de quel pied il est parti. Il y aurait aussi à redire sur la forme et certaines locutions qui ont vieilli : Doudan est à la limite extrême des deux écoles qui se disputaient alors la prééminence ; il tient à la fois pour la critique historique et la critique de goût. Je me le représente devant ces deux avenues, l'une plus sévère, l'autre plus ornée, après avoir fait trois pas vers la première, s'arrêtant comme pris d'un regret, et puis tournant bride du côté des dogmatiques, de ceux qui se plaisent à enfermer dans de petites formules, impérieuses et brèves, les lois éternelles du Beau et du Vrai.

Sa correspondance est des plus instructives à cet égard :

« J'ai, écrit-il, une certaine disposition à passer du particulier au général. C'est une sorte de radotage doctrinaire dont j'ai conscience et que vous excuserez certainement. »

Lui-même touchait du doigt le point faible et sensible.

Il fut toujours un doctrinaire en politique, en littérature ; il le fut longtemps en morale. Toutefois, après avoir incliné vers le spiritualisme, en compagnie de Royer-Collard et des autres libéraux de l'époque, il dévia rapidement vers un relâchement philosophique qui devait s'accentuer encore dans la suite.

Il avait commencé par où l'on finit d'ordinaire. Quand l'esprit renonce aux hautes conceptions, aux ambitieuses espé-

Digitized by Google

rances de la jeunesse, qu'il s'attiédit et s'énerve, pour tout dire, que de gens, inébranlables la veille, se sentent, à la prochaine étape, envahir par un besoin de convictions positives qui se manifeste exclusivement et se localise sur le terrain religieux! L'âme soupire vaguement après les affirmations de la foi. Ces convictions, d'abord fragiles, s'affermissent par degrés, jusqu'à ce qu'elles prennent une consistance irréfragable. Sans doute, la sénilité, avec ses craintes et ses scrupules, y a sa part, mais aussi le cœur, qui se glace, y trouve sa nourriture, ses apaisements.

C'est là une obsession que Doudan ne connut jamais ou qu'il chassa impitoyablement. Ce fut, au dernier terme de son existence, un libre-penseur dans la plus noble acception de ce mot, un libre-penseur également éloigné de tous les fanatismes.

Respectueux, il avait toute sorte d'égards pour les croyances sincères, sous quelque forme qu'elles se révélassent à lui. Pourtant, s'il était disposé à toutes les concessions dans le domaine religieux, s'il s'était fait un code invariable de la tolérance, il n'en gardait pas moins pour lui cette liberté, si chère au sage, qui est son armure et qui le protège contre tant de maladies et de mauvais rêves hantant les âmes assujetties aux pratiques minutieuses du temple.

D'autre part, il ne faisait pas difficulté d'avouer qu'il n'était « guère clérical ». Paraphrasant une boutade qui est, je crois, de Volaire, il lui arrive de s'écrier :

« Oui, la religion a perfectionné la civilisation, mais la civilisation le lui a bien rendu. »

Il a des mots irrespectueux pour la Providence, des mots de grand seigneur fort de son incrédulité :

« La Providence ne semble-t-elle pas dire comme le soldat au prisonnier qui lui demandait la vie : Demandez-moi toute autre chose, car celle-là est impossible[2]. »

En 1870, au milieu des angoises et des transes du siège de Paris, il écrivait à M. Cuvillier-Fleury :

« Je profite de ce que j'ai une mauvaise écriture pour dire

[1] *Poésies et fragments*, pages 85 et 104.

Digitized by Google

confusément que la Providence semble parfois comme Mme Benoîton, qu'on ne trouve jamais chez elle. »

J'ai dit plus haut que Doudan était un voltairien; je vous le montre à l'œuvre; j'ai insisté sur cette délicatesse qui le guidait presque uniquement dans ses analyses et ses jugements littéraires. J'ajoute qu'elle se compliquait, chez lui, d'une envie irrésistible de lancer le mot brillant, étincelant, et de provoquer aux dépens du voisin ce petit rire nerveux, discret, qui n'est que plus cruel pour les amours-propres blessés. Il dit quelque part : « Il est bon de changer de temps en temps les idées reçues, de dire l'envers d'une chose raisonnable. On jette une sottise en l'air et il retombe un trait d'esprit? »

Dieu nous garde de ces traits d'esprit! En compagnie de Doudan, ils prennent une portée qu'il serait malaisé de définir. On pardonne au sectaire les injustices et les cruautés de sa plume; on est moins tendre pour les gens, qui, comme Doudan, ne savent prendre parti. Aussi, que penser de ses façons de dire, de la désinvolture avec laquelle il jette pardessus bord toute la littérature contemporaine!

Il a des mots charmants, mais qui ne sont que des mots; ainsi de MM. Villemain et Cousin, qu'il appelle « les Siamois de la gloire ». En revanche, il dira de M. Émile de Girardin, de cet athlète de la polémique quotidienne, qu'il est « le Fénelon du siècle ».

Il exécute le chantre de Jocelyn en quatre lignes :

« Voyez M. de Lamartine; il a deux ailes, l'une de cygne, qui est l'imagination; l'autre de moineau, et voilà la raison. Le pauvre grand homme ne peut aller bien loin dans un pareil équipage. »

M. Thiers n'est pas mieux traité [1]:

« Peu d'idées, point de sentiment de la forme; l'intelligence des évènements et de leur enchaînement politique. Les gens du monde savent comment va le monde. Intelligence de ce qui est, non de ce qui doit être, et tout l'esprit que la

[1] *Correspondance et mélanges*, t. III.

Digitized by Google

foule est capable de comprendre. Un écrivain public tournant les pensées qu'ont les gens qui ne savent pas les dire. Ce sont ces gens-là qui ont de l'esprit dans leur quartier [1], etc. »

Mais c'est Lamennais surtout qui est l'objet de ses exécrations :

« Voyez ce que c'est d'être un peu malveillant; on finit toujours par avoir raison. Il y a bien des années que je pense du mal de cet homme, à cause de son premier ouvrage, lequel promettait tout ce qu'il a fait depuis. Il a une machine à vapeur de la force de deux cents chiens hargneux ; il l'avait d'abord attachée au catholicisme, et aujourd'hui il l'attache à la démocratie, mais ce sont toujours les mêmes chiens hargneux [2]. »

Il disait tout cela comme en se jouant, sans y attacher grande importance. Par principe, il était plutôt enclin à la mansuétude.

« J'ai, disait-il, pris pour devise : Tu ne mordras point : 1° parce que l'on s'échauffe en mordant; 2° parce que les mordus poussent des cris désagréables. » Voilà des doctrines bien égoïstes et surtout bien dédaigneuses.

Doudan se défendait même d'être un critique. C'était un dilettante d'un goût pur, sévère et parfois impitoyable. La véritable excuse de ces jugements-là, c'est qu'il ne les destinait point au public et qu'il n'y voyait que les amusements d'un lettré qui a beaucoup d'esprit et du meilleur.

Et puis, il nous vient un scrupule que l'on sentira peut-être.

Sainte-Beuve, le grand-maître de la critique contemporaine, Sainte-Beuve n'a-t-il pas, dans sa correspondance, publiée récemment, dans ses cahiers qu'une malencontreuse initiative a mis au jour, formulé des arrêts aussi injustes, distillé à gouttelettes pleines le fiel d'une médisance plus amère encore? Cependant Sainte-Beuve avait été le compagnon et l'ami de ceux qu'il déchire à si belles dents. S'il

[1] *Pensées et fragments*, p. 39.
[2] *Correspondance*, t. III.

Digitized by Google

avait enterré le romantique, il ne pouvait arracher de l'histoire littéraire cette page brillante où son nom figure à côté des plus illustres de la moderne pléiade.

Doudan n'avait jamais eu de ces attaches. Le romantisme, il le détesta d'instinct dès le jour de son apparition. Au lieu d'un jugement motivé, logiquement déduit d'une analyse consciencieuse et impartiale, il laisse tomber de sa plume cette sentence écourtée :

« Peinture de l'homme animal, thème de la littérature d'aujourd'hui. En même temps le style épique et la bassesse des sentiments [1]. »

Alfred de Musset est le seul poète de 1830 qui trouve grâce à ses yeux. Il mentionne ironiquement les autres ou bien il ne les mentionne pas.

Même dans son *Essai sur les Révolutions du goût*, où il étudie assez longuement le renouvellement intellectuel qui signala les premières années du siècle, il n'a pas un mot élogieux, pas un seul, pour cette école romantique dont l'influence a été déterminante et qui est, en réalité, la source lyrique la plus pure dont la France ait à se glorifier.

Il n'a que des imprécations pour le réalisme, et aux idoles du jour, qu'il renverse, il oppose à chaque pas le culte obstiné des classiques.

Et pourtant, s'il y a dans l'œuvre de Doudan cent pages qui comptent au point de vue strictement littéraire, c'est bien cet *Essai sur les Révolutions du goût*, d'une inspiration si originale et si élevée.

Le plan en est simple et ingénieusement conçu. Doudan entreprend de démontrer que le Beau est éternel, que ses formes seules varient et que chaque génération bénéficie des progrès accomplis par celle qui la précède dans la carrière. C'est un exposé rapide et d'ailleurs fort incomplet des diverses phases auxquelles correspondent les Révolutions du goût; enfin un court plaidoyer en faveur de notre siècle, trop dédaigné, trop méconnu :

« Oui, répétons-le en finissant, la race humaine a été créée

[1] *Pensées et fragments*, p. 15.

Digitized by Google

pour monter lentement les pentes éternelles. A chaque pas qu'elle a fait, ses perspectives ont changé et se sont étendues ; son idéal s'est épuré et agrandi, et chaque siècle a droit de dire de ses devanciers comme les héros d'Homère :

ἡμεῖς τοὶ πατέρων μέγ' ὀμείνονες
Εὐχόμεν εἶναι

Eh quoi ! disons-nous à notre tour, « nous valons mieux que nos aînés ».

Vous le reconnaissez sans peine, et hier encore vous condamniez tout ce que le siècle a produit, vous enveloppiez dans le même ostracisme Victor Hugo et Lamartine, Thiers, Cousin et Lamennais.

Que vos panégyristes s'emparent de cette conclusion si inattendue, qu'ils y voient la confession générale d'un lettré qui abdique ses préventions et met bas les armes !

Libre à eux de se réfugier dans cette illusion consolante !

Mais libre à nous de n'en rien croire, de nous armer de défiance, de récapituler les jugements antérieurs qu'une conviction ardente et sincère, encore mûrie par les influences du milieu où elle s'était enracinée, inspira à Doudan pendant toute sa vie.

Et s'il faut parler nettement, sans périphrase, nous ajouterons :

Vous aviez Joubert, vous aviez M^me^ Swetchine, deux imaginations délicates, tempérées et pures, qui ont gardé le rayon et comme un reflet du grand siècle. Doudan, lui, est un allié peu sûr, peu scrupuleux, qui passe à l'ennemi sans crier gare et à qui il arrive souvent de tirer sur ses troupes. Si nous devions, ce qui est assez arbitraire, le situer dans le cadre historique où sa place était marquée et où il eût vécu si le hasard n'eût tout dérangé, nous dirions qu'il est né cent ans trop tard, qu'il est, par les aspirations secrètes de son âme, de ce XVIII^e^ siècle qu'il aimait tant et à la décharge duquel il a écrit quelques-unes des plus belles pages qui soient dans notre langue, de ce siècle dont il reproduit la mobilité, les grâces affectées et jusqu'à l'esprit frondeur et révolutionnaire dans ses rares écrits.

Digitized by Google

C'est s'abuser que d'asseoir une telle renommée sur ce siège moelleux que Sainte-Beuve a appelé en termes si spirituels « le petit canapé du correspondant », Doudan eût été plutôt le patron fervent de la *Libre Recherche*, de la *Revue indépendante*, de toute cette monnaie un peu lourde de l'Encyclopédie que 1848 jeta dans la circulation.

Parfois, on le devine, il se sentait d'humeur à déplier et à dresser fièrement son drapeau. Mais alors il détournait la tête avec inquiétude; il craignait même l'écho des murs de sa chambrette, l'éclat malheureux d'une scission, le scandale enfin et le dépit inévitable que sa trahison causerait dans cette société mondaine, ayant le culte des lettres, fille de 89 après tout, mais aussi amoureuse des traditions d'antan et des pratiques du vieil âge. Il se reprenait et, au lieu de lâcher la bride au libre-penseur qu'il était, il rognait ses griffes, ou les aiguisait contre d'autres victimes; il restait un raffiné un « suprême délicat » jetant involontairement par intervalles des regards attendris vers le passé.

Un critique fort acerbe a dit de Sainte-Beuve :

« Il était comme ces nobles de l'ancien régime, qui, après « avoir adopté les idées de la Révolution, refusèrent d'aller « jusqu'au bout, profondément troublés et ne comprenant « plus. »

M. Zola excède ici la note juste ; mais, appliqué à Doudan, le mot devient caractéristique, et la désignation, certaine.

C'était un fils du XVIII^e^ siècle, mais un fils amendé, dont les idées sont plus larges, plus tolérantes.

On sent que 1789 a passé par là, nivelant les dernières aspérités de l'homme du monde et inscrivant dans son âme les grands principes d'égalité et de fraternité, que les encyclopédistes entendaient mal et interprétèrent souvent à rebours.

Lui voulait leur application entière. Il les fit siens et s'en honora jusqu'au moment suprême. Les approches de la mort ne le troublèrent pas. Il eût pu, comme Montaigne, résumer ses doutes et ses incertitudes dans le fameux : *Que sais-je?*

Si vous voulez une épitaphe pour sa tombe, et quoique la

Digitized by Google

mode en soit passée, La Bruyère, qui a donné bien des consultations sur notre état moral et bien des diagnostics infaillibles, La Bruyère nous fournira ce double mot de la fin :

« Un homme né chrétien et français se trouve contraint « dans la satire. Les grands sujets lui sont défendus ; il les « entame quelquefois et se détourne ensuite sur de petites « choses qu'il relève par la beauté de son génie et de « son style. »

MAURICE WILMOTTE.

Digitized by Google

PROMENADE SENTIMENTALE.

A Madame Amélie B.

Un chaud lundi de Pentecôte,
Bravant un soleil inhumain
Je montais pensif une côte
Par un poudreux et long chemin.

C'était celui du cimetière,
Un enclos qui ne chôme pas
Et que la route tout entière
Fait pressentir à chaque pas.

Car, n'importe où le regard tombe,
On n'aperçoit que des marchands
De croix et d'ornements de tombe
Aux étalages alléchants.

Là cent funèbres bagatelles
Semblent sourire à la douleur
Et les couronnes d'immortelles
Se rengorgeant lutter d'ampleur.

Digitized by Google

Là mainte dédicace amère
Tend sa toile à l'œil attendri :
— A ma sœur! — A ma bonne mère!
Plus rarement : — A mon mari!

De chaque échoppe la fenêtre
Vous clame : Pour la guérison
Des chagrins qu'un trépas fait naître,
J'ai des talismans à foison.

Plus loin c'est un tailleur de marbres
Qui, vouant aux morts ses ciseaux,
Travaille accroupi sous des arbres
Où gazouille un essaim d'oiseaux;

Et l'audacieuse hirondelle,
Dans son vol alerte et rasant,
Soufflette parfois d'un bout d'aile
Le front penché de l'artisan.

L'ouvrier chante et l'outil grince
Sans disputer jamais des goûts,
Bâclant un obélisque au prince,
Une dalle au cureur d'égouts.

Que de monuments funéraires
A vendre sous des appentis !
Fûts tronqués, urnes cinéraires,
Sarcophages grands et petits!

L'attribut jalouse l'emblème
Et, burinée en gros canon,
L'épitaphe, au flanc du grès blême,
Parle d'or, attendant un nom.

Digitized by Google

Enfin ce commerce posthume
Est émaillé de cabarets
Où les survivants ont coutume
De boire à l'oubli des regrets;

Même une tavernière accorte
A, tirant du lieu vanité,
Fait écrire en haut de sa porte :
« Au Chemin de l'Égalité. »

— Pareil à la chèvre qui broute
Sans mesurer jamais ses pas,
J'allais vaguant sur cette route
Qui ne parlait que de trépas.

Mais colifichets d'outre-vie,
Stèles, cippes rangés en chœur,
Qu'à part soi maint passant envie,
Me remuaient fort peu le cœur;

Et je trouvais à chaque chose
Un air banal ou maniéré
Jurant avec l'effroi que cause
La perte d'un être adoré.

Tant de couronnes et de pierres
Ne symbolisaient à mes yeux
Que faux semblants, sèches paupières,
Pleurs de commande et deuils joyeux.

M'était avis que la tristesse,
Pudique en sa sincérité,
Avec plus de délicatesse
Montre plus de simplicité

Digitized by Google

Et, dans sa ferveur contenue,
Bien loin d'afficher son regret,
Va, près d'une tombe inconnue,
Prier sous le sceau du secret.

Je pensais que la souvenance
N'a besoin, pour prendre l'essor,
Ni d'une croix en permanence,
Ni d'un ci-gît incrusté d'or;

Qu'elle exècre, étant peu coquette,
Ces atours et ces oripeaux
Dont le caprice ou l'étiquette
Affuble nos champs de repos

Et qu'elle peut, bravant du monde
Le commérage persifleur,
Même au rebord d'un tertre immonde
Jeter racine et porter fleur.

— Ainsi, seul avec ma pensée,
Je pérégrinais sans émoi
Quand, au détour de la chaussée,
Je regardai derrière moi.

Le dos courbé, traînant la hanche,
Par les cailloux pulvérulents,
Une femme en cornette blanche
Gravissait la côte à pas lents.

Oh! que d'hivers glacés, arides,
— Fatal retour de blonds étés! —
Pesaient sur ce front ceint de rides,
Tout chenu de fils argentés!

Digitized by Google

Dans sa pantelante attitude
Le torse aux sinistres maigreurs
Montrait de la décrépitude
Les stigmates avant-coureurs ;

Et, sur la peau sèche et tannée,
Rouillée ainsi qu'un vieux verrou,
On aurait dit que chaque année
Avait fait sa tache et son trou.

A ce vrai teint de Sarrasine
Et sous ces dehors haletants,
Je reconnus une voisine
Veuve et fort pauvre dès longtemps.

Tenant mal un pot de pervenche,
Elle allait, le front soucieux,
Rendre, en ses habits du dimanche,
Visite au clos silencieux

Et, dans sa tendresse économe
Vu la rigueur des jours présents,
Fleurir la fosse de son homme,
De l'époux de ses jeunes ans.

Sa jupe noire aux plis moroses
Lui retombait droit au talon.
Un vieux châle à bouquets de roses
Enserrait son corps mince et long.

Sur ses bras raidis de souffrance,
La plante aux doux yeux d'outremer
Rayonnait comme une espérance
Dans la nuit d'un malheur amer ;

Digitized by Google

Et les fleurs, frôlant la pauvresse
Au roulis du moindre faux pas,
Semblaient lui dire en leur caresse :
Tout ne finit point au trépas.

Ainsi branlante et solitaire,
Cette femme imposait vraiment,
Superbe de douleur austère
Dans son profond recueillement.

A quoi songeait-elle ? Sans doute
A son avril, à l'âge heureux
Où confusément on redoute
Et l'on désire un amoureux;

Au penchant qu'elle sentit naître,
Au premier serrement de main,
Aux rendez-vous à sa fenêtre,
Aux adieux... jusqu'au lendemain;

Au plaisir de se faire belle
Pour fêter l'amour nouveau-né
Lorsque son cœur, longtemps rebelle,
Un soir de mai se fut donné;

Qui sait? Peut-être aux représailles
Qu'appelait un baiser surpris;
Puis au repas des épousailles
Où chanta l'aïeul un peu gris;

Puis aux bonheurs de son ménage
Nonobstant les jours hasardeux,
Épreuves du pèlerinage
Qu'on poursuivait gaîment à deux;

Digitized by Google

Puis à la mort âpre et jalouse
Qui vint faucher l'homme en sa fleur
Et l'engloutit dans la pelouse.
Où croît le saule, ami du pleur.

— Sans me voir elle passa morne
Et s'arrêta, n'en pouvant plus,
Pour accoter contre une borne
Son pauvre corps demi-perclus.

Deux larmes, perles diaphanes
Qu'irisait le soleil moqueur,
Laissaient à peine aux yeux profanes
Soupçonner le deuil de son cœur.

Mais soudain je la vis reprendre
Sa route bien qu'à bout d'efforts
Et, n'ayant plus que l'âme à rendre,
Elle atteignit le champ des morts.

— Quand, aux soirs brumeux de novembre,
Je cherche, las d'oisiveté,
A refaire en gardant la chambre
Mes caravanes de l'été,

Parfois sur ma carte routière
Mon doigt suit un trait de couleur :
C'est le chemin du cimetière,
Où j'ai rencontré la Douleur.

Novembre 1880. ANATOLE HARZÉ.

Digitized by Google

L'INQUISITION AU PAYS DE LIÈGE.

Avec le XVI^e^ siècle s'ouvre pour la Belgique une ère de misère et de désolation. Le despotisme des ducs de Bourgogne est couronné par les réformes centralisatrices de Charles V, les institutions communales perdent leur prestige séculaire, le pays tout entier subit la volonté de fer d'un maître égoïste, un sang étranger est infusé dans nos provinces, et l'arbre de la liberté, qui avait poussé de si vigoureux jets pendant tout le moyen âge, s'étiole sous l'influence néfaste de la domination de Philippe II. Mais ce n'est encore là que le moindre des maux dont la Belgique eut à souffrir. Une nation peut s'affranchir d'un gouvernement étranger, réparer ses pertes matérielles et reconquérir ses franchises un instant condamnées. Un pays peut facilement reconstituer sa puissance et restaurer ses finances quand la liberté de conscience protège tous les habitants, garantit leurs convictions et permet aux esprits de n'avoir qu'un but : la grandeur et la prospérité nationales. Il n'en est plus de même quand cette liberté a été proscrite, quand l'intolérance a étouffé toute émancipation de la volonté humaine et tracé une règle de conduite immuable. Quand une génération a été ainsi sevrée du plus précieux de ses droits, quelques grands citoyens peuvent encore protester contre le fanatisme et réclamer la faculté de penser sans contrôle, mais la majeure partie du peuple a été, le plus souvent, façonnée par l'intolérance, et il faut plusieurs siècles avant que la liberté religieuse reprenne ses privilèges et redevienne populaire. On a oublié que Charles V a dépouillé Gand de ses chartes, que Philippe II a fait gouverner notre pays par des étrangers; mais ce qu'on

Digitized by Google

ne pardonnera ni à l'un, ni à l'autre, c'est d'avoir fortifié l'Inquisition dans nos provinces.

On peut donc dire que le XVI^e^ siècle est une des périodes les plus tragiques de notre histoire. Rien d'étonnant si des écrivains éminents ont essayé de la peindre et de la décrire. Les nombreux travaux de M. Gachard, surtout son introduction au tome I^er^ de la *Correspondance de Philippe II,* où il exposa le premier l'histoire de l'Inquisition aux Pays-Bas ; la brillante histoire de la *Révolte des Provinces-Unies* de Motley ; le beau livre de M. Alexandre Henne sur le règne de *Charles V en Belgique;* le savant ouvrage hollandais de M. Van Vloten, et, tout récemment, la petite brochure de la Bibliothèque Gilon, *l'Inquisition en Belgique,* de M. Arthur Duverger, nous ont appris ce que ce siècle renferme de splendeurs et d'iniquités. Naturellement ces historiens ont parlé longuement de l'Inquisition. L'établissement du terrible tribunal en Belgique, sa procédure, ses arrêts, les procès les plus importants sont maintenant connus. Naguère encore, les fêtes de la Pacification de Gand rappelaient aux populations les supplices qu'on infligeait chez nous aux hérétiques. On peut dire que, sauf chez quelques personnes profondément catholiques et qui, apportant dans leurs jugements plus de bonne foi que de connaissance historique, nient l'existence de l'Inquisition en Belgique, l'histoire de cette trop célèbre institution est maintenant connue dans ses grandes lignes et dans ses détails.

Il y a cependant une exception à faire. Le grand public, chez nous, ne sait guère ce qui se rapporte à l'Inquisition dans le pays de Liège. Et cependant la principauté de Liège comprenait une notable partie de la Belgique ; elle renfermait tout le Limbourg actuel, presque toute la province de Liège et une bonne partie de la province de Namur, une portion même du Hainaut : elle s'étendait depuis Thuin jusqu'à Horn, en Hollande ; ses vingt-trois bonnes villes, flamandes et wallonnes, étaient riches et commerçantes; elles embrassèrent de bonne heure la Réforme et eurent autant à souffrir de l'intolérance de leur prince-évêque que les autres provinces des Pays-Bas sous Charles-Quint et Philippe II.

Digitized by Google

Pourquoi connaît-on si peu l'Inquisition liégeoise? Cette ignorance étrange a, jusqu'à un certain point, ses raisons. La principauté de Liège ne faisait pas partie des dix-sept provinces des Pays-Bas; elle avait sa constitution et ses lois propres. Relevant de l'empire d'Allemagne, elle conserva une physionomie toute spéciale dans le mouvement des autres provinces belges et hollandaises. Le plus souvent, son histoire a un caractère purement local et n'intéresse guère que les Liégeois. Aussi les écrivains dont nous avons parlé plus haut ne s'occupent des persécutions religieuses dans la vallée de la Meuse que d'une manière incidente. De plus, les historiens liégeois qui ont été les contemporains de Charles V, de Philippe II et de leurs successeurs étaient de fervents catholiques. Ce n'est pas à l'inquisiteur Chapeauville, aux jésuites Fisen et Foulon, au carme Bouille qu'il faut demander des détails impartiaux sur l'Inquisition. Ces pieux écrivains regardent les édits des princes-évêques comme des mesures salutaires et ne voient dans les exécutions des hérétiques que des châtiments mérités. Ce n'est que lorsque l'on dépouilla les archives du royaume et de la province de Liège que l'on put découvrir les éléments nécessaires pour une histoire de l'Inquisition dans l'ancienne principauté.

Actuellement, une histoire complète de Liège au XVI^e^ siècle est encore à faire. Hénaux, dans son *Histoire du pays de Liège*, M. Rahlenbeck, dans *l'Église de Liège et la révolution*, et surtout M. Lenoir, dans sa *Réformation au pays de Liège*, en ont déjà touché les points principaux. C'est en nous appuyant sur les ouvrages de ces trois écrivains et surtout sur les édits et ordonnances des princes-évêques, publiés par Polain, que nous allons montrer aux lecteurs comment l'Inquisition s'introduisit dans le pays de Liège et les funestes résultats auxquels elle aboutit.

I

De bonne heure, la principauté de Liège s'est montrée favorable aux rénovations religieuses. Plus que tout autre

Digitized by Google

pays peut-être, elle éprouvait le besoin d'une réorganisation de l'Église et un ardent désir de retourner à la pureté primitive du christianisme. Les prêtres de Liège ne donnaient guère l'exemple des vertus chrétiennes. Au lieu d'imiter l'humilité du Christ et d'observer les édits des conciles, les chanoines tout-puissants déployaient un luxe princier et vivaient presque tous en concubinage. Ajoutons que les bonnes villes flamandes et wallonnes de la principauté étaient parvenues à une civilisation très avancée et que, par suite des relations avec l'étranger, le commerce et l'industrie avaient semé partout les idées les plus libérales. Il n'est donc pas étonnant de voir les Liégeois accueillir toujours favorablement les réformes religieuses. En 1136, nous apprend Hénaux, « il existait à Liège une communauté de *cathares* tout organisée, qui entretenait des rapports avec d'autres communautés d'Allemagne et de France ». Ces cathares ou patarins tiraient leurs croyances de l'Orient et voulaient introduire les réformes les plus radicales. Méconnaisant les liens les plus légitimes du mariage, ils prêchaient le célibat universel et se livraient aux plus détestables pratiques, s'il faut en croire les récits de leurs ennemis. Un grand nombre de ces sectaires furent arrêtés, quelques-uns même livrés aux flammes. On vit bientôt, dit le même auteur, se répandre des livres écrits en roman et en *tixhon* (flamand) sur les origines du christianisme. En 1203, on statua que ces livres seraient remis à l'évêque, et on lui accorda le droit de décider s'ils pouvaient être lus ou s'ils devaient être brûlés.

On éprouvait partout, à cette époque, le besoin d'une réformation religieuse. Les cathares d'Albi ou albigeois avaient gagné à leur cause tout le Midi de la France. Les populations si intelligentes du Languedoc et de la Provence avaient embrassé avec ardeur les nouvelles doctrines; les unes partageaient les idées des Albigeois, les autres, s'inspirant de Pierre de Vaud (Valdus) demandaient une réforme de l'Église chrétienne. Tout ce beau pays menaçait d'abjurer pour toujours le catholicisme quand Innocent III monta sur le trône pontifical. Innocent prévint le schisme, qui allait éclater, et

Digitized by Google

étouffa l'hérésie nouvelle dans le sang de plusieurs milliers d'Albigeois. Non content d'armer le bras séculier et de lancer les cohortes sauvages de Simon de Montfort contre les malheureux habitants du Languedoc, le pape Innocent III institua un tribunal spécial pour juger les crimes d'hérésie. Ce tribunal prit le nom d'*Inquisition* (commission d'enquête) et fut placé sous la direction des moines de saint Dominique. Le concile de Toulouse, en 1229, lui donna son organisation définitive, et bientôt l'Inquisition étendit ses ramifications dans tous les pays du nord de l'Europe.

La principauté de Liège ne devait pas échapper à sa surveillance. En 1238, nous apprend M. Duverger, pendant la vacance du siège épiscopal qui suivit la mort de Jean d'Aps, le doyen des archidiacres et les vicaires généraux de Liège firent savoir à tous que le chapitre avait chargé les frères prêcheurs ou dominicains de juger les hérétiques du diocèse. Quand une hérésie apparaissait dans la principauté, le pape s'empressait d'envoyer les dominicains. C'est ainsi qu'en 1373 il chargea l'inquisiteur Jean de Boland de poursuivre les bégards dans les diocèses de Trèves, de Cologne et de Liège. En 1472, nous voyons renaître dans la vallée de la Meuse l'hérésie des Vaudois. Un de leurs chefs, Jacques Gruytrode, prieur des chartreux de Liège, demandait une réformation de l'Église catholique, et Denys de Ryckel, moine du même ordre, combattit le pouvoir temporel des prêtres. Cette hérésie avait son foyer principal à Nivelles. Le carmélite Hubert Léonard, inquisiteur de la foi sous l'évêque Louis de Bourbon, fut chargé de réfuter la nouvelle doctrine : il composa un livre intitulé *Contra haereticos nivellenses liber unus*. Plus tard, en 1505, le pape Jules II nomma Egide de Hollande inquisiteur de la foi dans le diocèse de Liège.

La principauté de Liège n'avait donc pas attendu le XVI^e^ siècle pour élever la voix contre les désordres du clergé et demander qu'on rendît au christianisme sa pureté primitive. Toutes les hérésies qui devaient bientôt provoquer le schisme du protestantisme avaient germé depuis longtemps dans la principauté, elles n'attendaient plus qu'un souffle

Digitized by Google

énergique pour éclore et se féconder. Ce souffle vint de l'Allemagne. A la voix d'Ulrich von Hutten et de Luther, le vieux monde germanique secoua les chaînes séculaires qui le rivaient au catholicisme. Jamais réformateur n'eut des succès plus rapides que le moine de Wittenberg. Ses pamphlets, qui se multipliaient sans cesse, étaient lus avec avidité par ses compatriotes enthousiastes. Sa doctrine se répandit comme une traînée de poudre dans la vallée du Rhin et de la Meuse, et s'infiltra dans tous les rangs de la population. Sans doute, les raisons politiques contribuèrent autant que les convictions religieuses au développement de la Réforme. Mais on doit reconnaître que, pour que les idées luthériennes en vinssent à un épanouissement si grandiose, elles devaient être soutenues par le sentiment populaire et répondre à des aspirations nationales.

En 1520, deux Liégeois, Thierry Falvice et Jean Campan, disciples de Luther, prêchent le luthéranisme dans le duché de Limbourg, petit État qui se trouvait sur la rive droite de la Meuse et avait pour capitale Dolhain-Limbourg. En 1521, la principauté de Liège est, à son tour, envahie. Ce sont d'abord les doctrines anabaptistes qui occupent le devant de la scène. Le premier mouvement réformateur sera, avant tout, démocratique. C'est dans le petit peuple qu'il trouvera son plus rapide développement, et c'est là qu'il recrutera ses plus fervents disciples et ses martyrs les plus héroïques. Albert de Munster, Eryce Modave, Adam Pastor, Jan van Tricht se signalent les premiers. Albert de Munster prêchait les nouvelles doctrines dans la principauté de Liège et en Westphalie. A Aix-la-Chapelle, il osa se moquer de la Vierge et des saints ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. Adam Pastor et Eryce Modave enseignaient qu'il fallait dépouiller la religion de son cérémonial inutile, rejeter les dogmes que la raison ne pouvait comprendre et revenir à la pureté primitive du christianisme. Poursuivis par les inquisiteurs, ces deux docteurs quittèrent la principauté et allèrent répandre leurs idées en Pologne, où ils introduisirent, paraît-il, l'unitarisme. Jan van Tricht fut plus heureux que ses collègues :

Digitized by Google

il prêcha longtemps dans les villes flamandes du pays de Liège et soutint de longues controverses contre les théologiens catholiques.

Le luthéranisme faisait des progrès rapides dans la principauté, et il était à craindre que « le paradis des prêtres », comme disait Guichardin en parlant de Liège, ne cessât dorénavant d'être une réalité. De nombreuses églises demeuraient vides ou étaient converties en temples protestants. Les classes pauvres s'enthousiasmaient de plus en plus pour les innovations religieuses et sociales. Le clergé et la noblesse comprirent alors qu'ils avaient les mêmes intérêts à sauvegarder; ils unirent leurs efforts pour combattre la Réforme. Erard de la Marck était alors évêque. Jamais prince n'entendit si mal les besoins de la principauté; la neutralité liégeoise, qui avait été reconnue en 1492 par le roi de France et l'empereur d'Allemagne, n'était pour lui, comme pour ses successeurs, qu'un vain mot. C'est qu'Erard manquait de caractère et ne défendait que son propre intérêt. Tantôt il mendie la protection de François Ier pour obtenir le chapeau de cardinal; plus tard, il se jette dans les bras de Charles V et contribue à son élévation à l'empire. En 1518, il fait agréer par les États une alliance offensive et défensive avec le roi d'Espagne; c'était là une annexion déguisée de la principauté aux Pays-Bas; aussi, dès ce moment, Charles V ou ses gouverneurs généraux interviendront toujours d'une manière décisive dans les affaires importantes de la cité. D'ardents patriotes protestèrent contre cet acte, qu'ils appelaient une violation de la neutralité liégeoise. Erard les fit noyer dans la Meuse. Tel est l'homme que M. Francotte, dans un mémoire du reste remarquable, récemment couronné par l'Académie royale de Belgique, représente comme un des plus grands princes que Liège ait possédés !

On devine l'attitude qu'il prendra devant l'hérésie luthérienne. Comme son maître Charles V, Erard défendra le catholicisme, surtout parce qu'il sait le libre examen incompatible avec l'absolutisme princier. En mai 1523, il demande aux Etats la publication du célèbre édit de Charles V daté

Digitized by Google

de Worms 1521, qui condamnait les doctrines luthériennes. Les députés des Etats, invoquant leurs privilèges, refusèrent de souscrire à la demande du prince; mais celui-ci, outrepassant ses droits, fit publier l'édit de sa propre autorité dans toutes les villes du pays. Il paraît que son mandement resta lettre morte jusqu'au mois d'avril 1527; à ce moment, les Etats, on ignore sous quelles réserves, autorisèrent Erard à le publier officiellement. Les magistrats, néanmoins, montraient de la tiédeur et obéissaient avec répugnance aux ordres d'Erard. Aussi, au printemps de 1528, l'évêque dut écrire au chapitre, au conseil, aux échevins, pour les obliger à faire exécuter le décret impérial.

Le 12 février 1525, Erard avait été nommé par le pape inquisiteur général aux Pays-Bas. Charles V avait, semble-t-il, essayé en vain d'introduire dans les provinces des Pays-Bas l'inquisition espagnole avec ses juges laïques et son caractère politique. Dans ce but, il avait nommé un inquisiteur général laïque, le seul qu'on ait eu au XVI^e^ siècle dans notre pays. Mais celui-ci, François Vander Hulst, avait été bientôt destitué pour crime de faux et, devant la résistance énergique de l'Église, Charles V comprit qu'il lui serait impossible d'implanter chez nous le Saint-Office espagnol. L'empereur gantois, comme on l'a dit avec raison, avait autant de religion qu'il en fallait pour ne pas être damné. Il ne voulait pas donner trop d'influence au clergé, et c'est pourquoi il se refusa d'abord à confier la charge redoutable d'inquisiteur général à un ecclésiastique. Le pape crut résoudre cette difficulté en nommant Erard de la Marck inquisiteur général. Erard étant à la fois prêtre et prince séculier, il semblait que sa nomination contenterait le clergé et Charles V, mais le pape avait compté sans l'influence de Marguerite d'Autriche, l'ennemie jurée d'Erard; elle travailla activement à faire rejeter cette nomination par le conseil privé de l'empereur à Bruxelles.

Erard, qui, à ce qu'il disait lui-même, n'était que l'humble serviteur du pape, se démit de ses fonctions redoutables et se consola de son échec en sévissant avec rigueur dans son

Digitized by Google

propre diocèse contre les hérétiques. Un prêtre français, dont le nom est resté inconnu, prêchait alors à Liège les doctrines de Luther ; il fut condamné par les juges ecclésiastiques et livré au bras séculier. On lui promit sa grâce s'il se rétractait ; mais il resta inébranlable. En conséquence, après avoir été dépouillé de son caractère de prêtre, il fut livré aux flammes sur la rive droite de la Meuse, près du couvent des Écoliers, à Liège.

II

Cependant, la Réforme triomphait en Allemagne. En avril 1532, l'intérim de Nuremberg statuait que, provisoirement, nul ne serait inquiété pour motif de religion, et accordait la liberté de conscience aux luthériens jusqu'à la convocation du prochain concile. A la faveur de cet édit, un grand nombre de personnes crurent qu'elles pouvaient impunément prêcher les doctrines de Luther. Des hommes hardis, dit Hénaux, ouvrirent des prêches à Maestricht, à Hasselt, à Tongres, à Huy, à Liège. Leur audace leur coûta cher. Erard prenait les mesures les plus énergiques pour arrêter la Réforme. Il était temps. La révolution chez nos populations prenait un caractère alarmant : de religieuse, elle devenait sociale.

Les *rivageois* (habitants des rives de la Meuse en amont de Liège), anabaptistes pour la plupart, murmuraient contre les édits d'Erard, une sourde fermentation régnait parmi eux ; un beau jour la révolte éclata. Ils se présentèrent aux portes de la cité et demandèrent aux échevins qu'on diminuât le prix du blé, qu'on leur garantît les privilèges de la paix de Fexhe, qu'on leur accordât la mise en liberté d'un bourgeois de Tilleur, Jean Alberti, arrêté illégalement pour fait de religion, et qu'on les citât dorénavant devant les échevins, leurs juges naturels, pour les affaires religieuses. Leur supplique fut prise en considération et reçut un accueil favorable.

Erard était absent ; il s'était rendu à Bruxelles pour saluer la nouvelle gouvernante des Pays-Bas, Marie de Hongrie.

Digitized by Google

Quand il revint et qu'il apprit la sentence du magistrat de Liège, il entra en fureur ; il cassa l'arrêt des échevins et fit arrêter les principaux meneurs de l'insurrection, qui eurent la tête tranchée sur le Marché de Liège. Pour punir cette révolte d'une manière exemplaire, il condamna la plupart des autres à faire amende honorable, de sorte que neuf cents malheureux, qui n'avaient commis d'autre crime que de demander une amélioration de leur sort et d'élever des protestations légitimes contre la tyrannie religieuse et politique qui pesait sur eux, furent condamnés à venir, pieds nus, en chemise, la corde au cou, dans la cathédrale de Liège, demander pardon de leurs fautes à saint Lambert, à saint Hubert et à Erard de la Marck.

On représente généralement les rivageois comme des communards, des gens de la pire espèce. Disons avec M. Rahlenbeck que leur procès fut un chef-d'œuvre d'iniquité. Guillaume de Meef, le secrétaire du tribunal, nous apprend lui-même qu'on lui ordonna de dénaturer les pièces du procès. Au fond, les réclamations des rivageois étaient légitimes. Ils exigeaient pour eux, membres de l'empire germanique, la liberté de conscience, dont l'empire jouissait depuis l'intérim de Nuremberg de 1532, et revendiquaient la justice des échevins, leurs juges naturels. Plusieurs de ces rivageois portent des noms liégeois bien connus. Nous citerons les Stordeur : Libert, Gérard et Denis Stordeur, qui habitaient les hauteurs de Fragnée, près de Liège ; ils durent faire amende honorable. Leur frère Jean s'était réfugié en Suisse, à Bâle, quelques années plus tôt, avec sa femme et ses enfants, et s'était converti au calvinisme. Il y succomba aux atteintes de la peste, et sa veuve, une Liégeoise, Idelette de Bure, supporta son malheur avec tant de résignation que Calvin, frappé des vertus de cette jeune femme, s'en éprit et l'épousa. A la fin de sa vie, Calvin regrettait encore sa chère Idelette, qui, disait-il, l'avait toujours soutenu dans les difficultés et consolé dans le malheur.

Pendant qu'Erard réprimait ainsi l'insurrection dans la vallée de Liège, la Réforme faisait des progrès rapides dans

Digitized by Google

les villes flamandes de la principauté. Maestricht était un foyer ardent d'hérésie. Une ordonnance du 23 août 1533 menaça d'un châtiment exemplaire quiconque serait convaincu d'avoir enfreint le dernier mandement. La ville faillit se révolter. Le métier des maréchaux, dit M. Henne, exigea la mise en liberté d'un de ses membres, poursuivi pour fait de religion, et le mayeur Braetz, accompagné de son substitut et de quatre huissiers, tira de prison un autre évangéliste, Jean Stevens, dont les libérateurs partageaient les doctrines.

Entretemps, les exécutions suivaient leur cours, à Liège. Après avoir réprimé la révolte des rivageois, Erard avait reçu du pape, comme récompense de son activité et de son énergie, la bénédiction catholique, apostolique et romaine, et on lui avait envoyé un inquisiteur, nommé Jamolet, admirablement dressé pour faire la chasse aux hérétiques. Jamolet fit merveille. Veut-on une preuve de sa cruauté, écoutons M. Rahlenbeck : « Il apprend un jour que de pauvres gens, chassés d'Angleterre, se sont arrêtés, les uns à Hasselt, les autres à Curange, et parlent de se rendre en Allemagne. Il arrive, il les trouve dans un état à faire pitié, couverts de haillons, à moitié morts de faim ; rien ne l'émeut, rien ne le touche ; il ne peut questionner ces étrangers, dont il ignore la langue. Leur misère seule les accuse, les condamne. Les hommes sont livrés aux flammes d'un bûcher, les femmes sont, l'une après l'autre, noyées dans la Meuse. »

Le 9 juin 1533, une ordonnance d'Erard complique encore la situation. Il fut dorénavant défendu de tenir une assemblée quelconque où l'on parlerait de religion, sous peine d'être exclu de son Métier. Il fut aussi défendu de tenir école, de blasphémer, de parler contre le purgatoire, la Vierge, les saints, de vendre et d'imprimer des livres hérétiques. En conséquence, porte l'édit, « Richale Hœsman voirier, Charles le Corbesier, Johan le tourneur, Bastin de Chaisne, Piron le bollengier, Johan le Moine, Lambert de Burre le jeune et Johan Reneri sont, pour désobéissance et entachés d'hérésie, à toujours bannis de la cité et pays de Liège et de Looz, et

Digitized by Google

avec ce tous leurs biens confisqués au profit de la dite cité, et qu'ils apartent dedans soleil luisant ». Le 26 octobre 1534, Erard défendit aux hérétiques de fréquenter les foires publiques.

Ces rigueurs irritaient les populations. Il régnait alors à Liège une effervescence religieuse très intense : « Nonobstant que l'évêque avait employé le fer et le feu, dit le carme Bouille, pour écraser et consumer l'hydre luthérienne, elle ne laissait pas de repulluler et de reprendre une nouvelle vigueur sous le tranchant du fer, et même de faire des progrès dans la ville, en sorte qu'on n'était pas sans crainte de voir le trouble et la sédition. » En effet, c'est par le fer et le feu qu'on châtiait, le plus souvent, les hérétiques. A Liège on avait même inventé un supplice inouï, qui consistait à percer la langue du coupable avec un fer rouge. Les condamnés à mort étaient liés par le milieu du corps dans un tonneau rempli de poix enflammée, et les malheureux brûlaient en poussant des cris horribles et en répandant une odeur infecte. Le quai des Tanneurs était alors, à Liège, dit M. Hénaux, le théâtre de ces infâmes supplices. En 1535, Jamolet condamna au bûcher deux évangélistes. En 1536, averti qu'un réformé défendait la doctrine de Luther jusque dans son cachot, il ordonna de lui percer la langue avec un fer rouge. Erard faisait périr dans les flammes quiconque n'allait pas à la messe ; mais sa rigueur était inutile. La Réforme gagnait toujours plus de partisans. Erard tomba bientôt dans un fanatisme absurde ; pour donner à la religion une vigueur nouvelle, il fit célébrer, paraît-il, ses obsèques dans la cathédrale de Saint-Lambert.

Erard avait un grand défaut : il était gourmand. Il mourut d'une indigestion. Son épitaphe, composée par son maître d'hôtel, est curieuse :

Je fus Crésus en trésor abondant
Et le tyran Néron par cruaulté ;
Comme Pilate en jugement rendant,
Moins que les Grecs observant loiaulté,
Plus variant que Franchois. J'ay esté

Digitized by Google

Paillard, trompeur, bon avaleur de vin,
Grant hypocrite au service divin.
Or, a rompu son fillet Atropos,
Et ce corps mort à mis, après sa fin,
En ce tombeau doré pour son repos.

Erard avait restauré une aile du palais épiscopal et fait construire deux ou trois églises. Ces mérites insignifiants lui ont valu, de la part de Polain, le titre de réorganisateur. Singulier réorganisateur qu'un prince qui compromet la neutralité traditionnelle de sa principauté et ruine l'industrie et le commerce en exilant tout ce que Liège comptait alors de citoyens actifs et intelligents ! Sous le règne d'Erard, l'émigration avait pris un caractère permanent. Les industriels, qui appartenaient presque tous au luthéranisme, s'étaient transportés à l'étranger ; quelques-uns s'arrêtèrent à Aix-la-Chapelle, à Stolberg et dans d'autres localités, où ils établirent des fabriques de laiton, des manufactures de drap, d'armes et de quincaillerie. Les pays voisins s'enrichissaient ainsi à nos dépens.

III

Erard de la Marck eut pour successeur Corneille de Bergues, dont la nomination avait été imposée par Charles-Quint. L'évêque Corneille, qui était un homme de capacité médiocre et un fanatique, s'empressa de renouveler les édits d'Erard contre les hérétiques. Sous son règne, les anabaptistes furent poursuivis sans pitié. A Hasselt, on en exécuta un jour vingt, dix hommes et dix femmes. Les hommes furent brûlés à petit feu, les femmes noyées. Le prince-évêque, remarque Hénaux, tuait jusqu'aux femmes, qui jadis pour aucun cas n'étaient punissables de mort. En 1540 l'évêque, apprenant que l'empereur venait de défendre à ses sujets d'Allemagne, sous peine de la vie, d'acheter, de vendre ou même de lire les livres des hérétiques, s'empressa de faire publier le même édit dans les terres de sa juridiction. L'année suivante, Corneille de Bergues nomme un inquisiteur général pour Louvain et les autres localités du Brabant. Il

Digitized by Google

faut savoir que le diocèse de Liège était immense, il allait depuis la Semoy jusqu'aux îles de la Zélande, englobant la principauté, le Brabant hollandais actuel et le Brabant belge jusqu'à Nivelles, et Louvain relevait du diocèse.

Ce n'était pas assez pour le prince-évêque que d'armer le bras séculier contre l'hérésie : il recourut à un moyen moins direct, mais plus efficace. Il appela les Jésuites. On sait que cet ordre célèbre fut créé pour défendre l'Église romaine contre la Réforme. Composée d'hommes au tempérament ardent, énergiques, instruits pour la plupart, cette nouvelle milice du Christ devait avoir un immense succès dans l'avenir. Les premiers pas furent difficiles. Les disciples de Loyola n'étaient pas encore parvenus à se faire les confesseurs des rois, ils n'avaient pas encore la richesse, ce levier qui leur donna plus tard tant d'influence. Ils étaient humbles, obscurs, et, lorsqu'ils parurent à Liège, en 1543, ils furent très mal accueillis par les populations ; sans la protection du prince-évêque, leur mission aurait échoué. Le premier Jésuite qui se signala fut Canisius, à ce que nous apprend le P. Fisen, fier de parler des succès de son ordre. Canisius prêchait les jours de fête, il enseignait des doctrines de la plus pure orthodoxie et ne craignait pas de rappeler de temps en temps le clergé au sentiment de sa mission. Ce fut lui, comme on sait, qui composa le premier catéchisme, lequel devint dans la suite le type des livres de ce genre.

Corneille de Bergues abdiqua en 1544, on ne sait au juste pour quelles raisons ; il eut pour successeur Georges d'Autriche. Le lendemain de sa joyeuse entrée à Liège, le nouveau prince tint une assemblée des Etats, qui fut des plus solennelles. Comme toujours, on y discuta la question de l'hérésie. Les Etats arrêtèrent que les sectaires seraient proscrits, que les plus opiniâtres seraient punis de mort, mais qu'on laisserait leur fortune à leurs femmes et à leurs enfants. Ce dernier article avait été proposé par l'Etat-tiers (la bourgeoisie), qui ne voulait pas qu'on condamnât les proscrits à la confiscation des biens. Le 17 mars 1555, à une réunion des Etats, qui discutaient les moyens de réprimer

Digitized by Google

l'hérésie, l'évêque déclara qu'il ferait procéder en toute rigueur contre les hérétiques par ses inquisiteurs, à qui « appartient seulement la connaissance, sans attendre que par enquête laïcale appréhension soit décrétée ». Nous notons à dessein ces paroles, parce qu'elles montrent que, dans la principauté de Liège, comme dans les autres provinces belgiques, la justice des inquisiteurs primait la justice des échevins dans les affaires religieuses, et cela malgré le principe de droit public qu'on ne pouvait, en aucun cas, être distrait de ses juges naturels.

Georges d'Autriche eut pour successeur Robert de Bergues, qui formula de nouveaux décrets contre les hérétiques et rendit bientôt le séjour de la principauté intolérable pour les réformés, dont un grand nombre allèrent s'établir à Bâle et se ranger sous la bannière de Calvin. Les protestants réclamèrent le libre exercice de leur culte, en vertu de la convention de Passau, qu'on venait d'arracher à Charles-Quint vaincu.

En 1557, Guy de Brès, soldat héroïque de la Réforme, qui devait plus tard subir le martyre à Valenciennes, rédige une profession de foi luthérienne au nom de tous ses coréligionnaires. A cette profession de foi évangélique, dit M. Rahlenbeck, le clergé répondra par une fable, un bûcher, un échafaud. Voici la fable ; elle va nous montrer combien la superstition avait encore de force dans la principauté de Liège, si instruite à tant d'égards. On exposait, paraît-il, dans la cité de Liège la tête de saint Lambert. Les personnes pieuses venaient en foule apporter leur offrande pour contempler les restes précieux du glorieux évêque. Les chanoines de Liège exploitaient ainsi tout à leur aise la curiosité publique et se procuraient de riches revenus. Ce singulier trafic tenta la cupidité des chanoines du diocèse de Trèves, qui n'imaginèrent rien de mieux que d'exposer aussi une tête, qu'ils prétendaient être celle de saint Lambert. Saint Lambert ressuscitait ainsi avec deux têtes, l'une à Liège, l'autre à Trèves !

Nous ne savons pas comment cette indigne supercherie n'avait pas encore été découverte ; toujours est-il que le

Digitized by Google

peuple liégeois, sans rien soupçonner de cette étrange mystification, continuait d'apporter ses offrandes et persévérait dans son aveugle dévotion. Guy de Brès saisit au vol cette occasion de ridiculiser à jamais le clergé catholique de la principauté : il révéla le secret et s'en moqua. Les prêtres de Liège étaient joués, leur crédit gravement compromis. Leur cause, si mauvaise qu'elle fût, trouva cependant un défenseur dans la personne de Barthélemi Honoré. Ce prémontré se garda bien de parler des deux têtes de saint Lambert; esquivant adroitement le point délicat de la question, il raconta gentiment que le fils de Calvin, atteint d'hydrophobie, s'était converti à la religion catholique et avait été miraculeusement sauvé par saint Hubert. Quoiqu'on ne connaisse pas de fils de Calvin qui ait embrassé le catholicisme, la supercherie de Barthélemi eut un plein succès; on crut au miracle de saint Hubert et on ne parla plus des deux têtes de saint Lambert.

VI

La mort de Thomas Watelet va nous montrer comment l'Inquisition procédait dans le pays de Liège. Nous empruntons le récit qui va suivre à un contemporain, un avocat d'Arras, Crespin, qui, plus tard, réfugié à Genève, raconta la mort des principaux martyrs depuis les apôtres. Autant que possible, nous avons conservé le style du temps, qui a une saveur particulière :

« Thomas Watelet, natif de Beko, village au marquisat de Franchimont, pays de Liège, homme de basse condition, ayant ouï par la voix de l'Évangile que Jésus-Christ seul est la voie, la vérité et la vie, à ceux qui croient à ses promesses, fut touché d'un si ardent désir de connaître plus amplement l'Écriture sainte qu'en peu de jours il apprit à lire, étant âgé d'environ 20 ans. Il fit si heureusement profiter ce qu'il avait de vraie connaissance que, gagnant sa vie au travail le plus usité en ce pays-là, à savoir la charbonnerie de pierre à brûler, il instruisait de son pouvoir

Digitized by Google

ceux de son village qui travaillaient avec lui. Mais le prince de ce monde lui suscita incontinent pour la partie adverse un nommé Henri Conrad, châtelain de Franchimont, lequel, ayant fait information sur le rapport de certains prêtres, prit Thomas et le mena en la cité de Liège, l'an 1558. Durant son emprisonnement, une bande d'inquisiteurs et moines, commis par l'évêque, lui livrèrent maints assauts; mais, au lieu de gagner sur lui, ils en rapportaient le plus souvent honte devant les juges séculiers.

« Une confession de foi amplement écrite fut présentée par quelques fidèles sollicitant la délivrance des prisonniers liégeois à Frédéric, prince très illustre, électeur palatin, lequel, en faveur d'eux, manda lettres à l'évêque de Liége pour leur délivrance, selon les ordonnances accordées entre les princes de l'empire. Robert, frère du marquis de Berg, pour lors évêque, affligé d'humeurs mélancoliques, donna excuses et répondit par ceux qui le gouvernaient. Et cependant, les inquisiteurs ne laissaient pas de tourmenter les prisonniers, de manière que quelques-uns d'eux, par infirmité, désavouèrent leur confession de foi ; mais Thomas persévéra, nonobstant la longue détention et les menaces des tourments qu'on lui proposait. Finalemant, à l'entrée de mai 1562, le provincial des cordeliers lui étant envoyé pour disputer, Thomas, en sa ferveur et véhémence, le reçut de cette salutation :

« Suppôt de l'antéchrist, loup ravissant, viens-tu pour me séduire comme les autres? — Non, dit le cordelier, mais pour te tirer de tes erreurs et pour t'annoncer que notre bon prince et évêque te donne six jours de temps pour penser à te dédire, qui sera ta délivrance ; et si tu ne le fais, tu seras puni selon tes démérites et le poids de tes blasphèmes. » Sur cela Thomas, s'écriant au Seigneur, dit : « O mon Dieu, mon Père, » et incontinent le cordelier, rompant son oraison, lui dit : « Dieu n'est pas ton Père, mais le diable. Si on te donnait tous les jours trois fois le fouet, tu ne caquetterais pas tant. » Il ajouta encore ceci : « Crois comme moi et tu seras assuré ; car je donne mon corps et mets mon âme en otage

Digitized by Google

devant Dieu, que notre foi romaine est bonne et salutaire, et me donne entièrement au diable si la tienne n'est mauvaise et méchante. » A quoi Thomas dit : « O faux vendeur, veux-tu obliger à donner ce qui n'est pas tien? »

« Depuis ce temps le provincial reparut aux prisons, le septième du mois, pour annoncer à Thomas qu'on avait reçu un mandement de l'empereur apportant à lui et à ses semblables la mort, et pensait par cela l'ébranler. Ce mandement, fait à la demande des chanoines et prêtres, contenait, en effet, que l'empereur Ferdinand mandait à l'évêque de Liége de punir de mort tous ceux qui se trouveraient de ses sujets en son pays contraires à l'Église romaine, nonobstant les lois de l'empire, et avec plusieurs autres clauses inusitées, contraires au style des lettres impériales. Tant y a que, sous couleur d'icelles, après plusieurs inquisitions, disputes et informations réitérées à diverses fois, et icelles écrites et recueillies par un notaire inquisital nommé Thomas Massot, finalement sentence de mort fut minutée contre Watelet, laquelle un nommé Colley, de l'ordre des frères mineurs, effronté en audace, lui vint signifier en la prison en cette manière :

« Eh bien, ton jour est venu de mourir; que dis-tu? — Béni soit Dieu, dit Thomas, le Dieu de ma délivrance. » Puis il dit : « Mais pourquoi me fait mourir monsieur l'évêque, m'ayant tenu en ses prisons l'espace de quatre ans? Il lui devrait suffire que, la plupart de ce temps, je lui aie moins coûté que les moindres chiens de sa cour. » Car on l'avait nourri au pain et à l'eau, comme les inquisiteurs l'avaient condamné.

« La sentence prononcée par les échevins de Liége le vingt-huitième jour du mois de mai portait en somme « d'être brûlé tout vif et, ce fait, sa charogne traînée au gibet et attachée en spectacle d'horreur ». Etant mené au supplice entre deux moines, comme ils passaient devant le grand temple de Saint-Lambert, ils dirent à Thomas qu'il se recommandât à la Vierge Marie et aux autres saints taillés au portail dudit temple ; et il répondit en son liégeois : « Je n'ai que faire de tels recommandeurs, je suis tout recom-

Digitized by Google

mandé à mon Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. » Le frère mineur Colley, qui l'accostait, craignant que le peuple n'ouît davantage de ses propos, dit au maire qu'il fît tenir des chevaux des deux côtés, afin qu'on n'approchât pour l'entendre. Sur quoi Thomas dit à haute voix : « Eh bien, j'irai donc mourir comme un agneau, sans sonner mot, car aussi bien ma cause parle assez pour moi. Il mourut constant au milieu des tourments de la mort et des opprobres que lui mettaient sus les moines et prêtres, pour le rendre abominable devant le peuple. Mais sa mémoire est demeurée bénie et devant Dieu et devant ceux de la vraie Eglise audit Liége.»

V

Les protestants liégeois réclamèrent simultanément, comme membres du corps germanique, le droit d'embrasser publiquement la confession d'Augsbourg. Le conseil du prince convoqua les trente-deux bons métiers, mais au lieu de leur proposer la requête des protestants d'après les us et coutumes, il usa d'un stratagème. Il exposa d'abord le contenu de cette demande au métier des orfèvres, le plus important de la cité par sa richesse et le plus conservateur en matière religieuse, puisqu'il travaillait surtout pour les églises ; l'évêque lui fit demander que ceux qui avaient envie de quitter la religion catholique donnassent leurs noms par écrit.

A cette redoutable question tous s'écrièrent qu'ils voulaient mourir dans la foi de leurs pères et qu'il fallait exterminer incessamment ceux qui lui étaient contraires. Sur l'heure même, on déclara proscrits tous les bourgeois qui voudraient adhérer aux huguenots si, dans le terme d'un mois qui leur fut accordé pour vendre leurs biens, ils ne venaient à se rétracter.

Ce fut là le point culminant de la Réforme dans le pays de Liége, dit M. Lenoir, le moment où elle fut le plus près de conquérir sa place au soleil. Ajoutons que, si elle ne triompha pas, c'est qu'elle luttait contre un ennemi plus fort qu'elle. Ce n'est ni l'enthousiasme qui manquait à ses doc-

Digitized by Google

teurs, ni le courage qui faisait défaut à ses martyrs. Elle périt parce qu'elle fut arrachée jusque dans sa racine par l'Inquisition ; les princes-évêques avaient juré sa ruine et ils déployèrent à cet effet une ténacité qui, appliquée à de plus nobles desseins, aurait fait bénir leur mémoire à jamais. La Réforme devait subir jusqu'à sa complète extermination les persécutions atroces des inquisiteurs. Or, en cela, elle fut héroïque. Thomas Watelet avait donné un exemple éclatant de résignation stoïque ; un autre ouvrier, Jean de Namur, arrêté par les inquisiteurs, ne fut pas moins énergique ni moins opiniâtre. C'est encore Crespin qui parle :

« Un nommé Jean de Namur, porteur et vendeur de poissons, natif d'un village à deux lieues de Liége, fut un de ceux qui, persévérant en la vraie confession des points de la religion chrétienne, l'ont en même temps scellée de leur propre sang. Le curé de son village l'accusa d'hérésie, parce qu'il avait un Nouveau Testament, où il avait trouvé plusieurs feuillets pliés et marqués, spécialement aux passages faisant, comme il lui semblait, contre la messe, sur laquelle ils eurent quelques disputes, et sur la cène du Seigneur. — Ce curé le fit prendre par ceux de Liège et tellement se porta contre lui, qu'étant partie adverse sur son rapport et sa déposition, les inquisiteurs lui firent son procès. Puis, comme altérés en cette persécution du sang chrétien, le condamnèrent comme hérétique, le laissant à la justice rigoureuse du bras séculier, le 22 du mois de mai 1562. Antoine Guinart, duquel a été fait mention à l'endroit de Watelet, lui promit sa grâce moyennant qu'il se voulût soumettre à l'Eglise romaine ; mais Jean déclara tout court qu'il n'en ferait rien. Depuis cette réponse, on le fit tremper en prison jusque au troisième jour d'août, auquel il lui fut annoncé que le lendemain serait le jour de sa mort.

« Il répondit, comme d'un esprit prophétique, à celui qui lui annonçait ces nouvelles : « Retournez hardiment, mon heure n'est pas encore venue de mon Dieu. » Et ainsi fut. Mais deux jours après, le 5 du dit mois, de bon matin, il dit à ceux qui étaient en prison : « Réjouissez-vous avec moi,

Digitized by Google

voici le jour de mes noces, je m'en vais à mon Dieu. » Environ deux à trois heures après cela, voici venir un cordelier pour le confesser, auquel il dit qu'il s'était confessé au Dieu de son espérance. Le moine lui présenta un crucifix, mais Jean, mettant ses bras l'un sur l'autre en forme de croix, lui dit : « En voici une, s'il en était besoin, et si Dieu n'en eût engravé une autre en mon cœur. » Comme on le menait au dernier supplice, chantant un cantique de réjouissance, le maire lui dit : « Ne chante pas tant, pense plutôt à ton âme. » Le patient répondit : « Mon âme est en la main de Dieu, n'en ayez point de souci. » Quelques-uns lui dirent qu'il demandât des messes et qu'on priât pour lui ; il leur dit : « Les messes ne valent rien, mais priez pour vous. » — Il fut mis en un tonneau défoncé, où il y avait eu de la poix, et étant attaché par le milieu du corps, et le feu allumé, il cria à haute voix, plusieurs fois : « O Jésus, miséricorde ! » Et lui rendit son esprit, au milieu des flammes ardentes. »

Les nouvelles idées religieuses avaient donc fait de grands progrès dans la principauté de Liége. En peu d'années, les villes les plus industrielles, flamandes aussi bien que wallonnes, avaient, en majeure partie, abjuré le catholicisme. En vain les édits des princes-évêques se multipliaient, en vain les inquisiteurs persécutaient les hérétiques avec une rigueur inouïe, la Réforme s'infiltrait dans tous les rangs du peuple. Elle avait commencé par être locale et anabaptiste, elle allait devenir générale et calviniste. C'est maintenant qu'elle entre dans la seconde période de son histoire.

Les classes pauvres ont produit le premier mouvement, qui a été anabaptiste, mouvement qui a son point de départ dans la révolte des rivageois. C'est aux villes maintenant à soutenir la cause protestante et à lutter contre le fanatisme des évêques et l'intolérance des inquisiteurs. Les rigueurs de l'Inquisition n'ont sévi, jusqu'ici, que contre des particuliers ; bientôt nous verrons des cités entières assiégées par les soldats espagnols et dépouillées de leurs droits en punition de leur participation à la Réforme. Les princes-évêques précédents s'étaient contentés de lancer les domini-

Digitized by Google

cains contre les dissidents. Gérard de Groesbeek et Ernest de Bavière appelleront à leur aide des armées étrangères, et la neutralité liégeoise, qui jusqu'ici avait été plus ou moins respectée, ne sera plus qu'un jouet dérisoire aux mains du duc d'Albe et de ses officiers. L'émigration prend des proportions effrayantes, l'industrie sera compromise pour un siècle, et l'on peut dire que la principauté de Liège entre dans une des périodes les plus sombres de son histoire.

Une persécution s'annonce toujours par des édits. En 1563 Guillaume de Manderscheidt, abbé de Stavelot, ordonne que : « tous rebaptisants et rebaptisés de plein âge et jugement, et tous ceux qui disent et dogmatisent que le baptême ne profite de rien aux enfants, pareillement tous adhérents à l'erreur anabaptique, soient condamnés à mourir par feu ou espée selon la qualité des personnes ». La petite principauté de Stavelot, qui gravitait dans l'orbite du pays de Liége, n'avait pas non plus échappé au courant réformateur qui venait de l'Allemagne. Comme toujours, ce sont les anabaptistes qui sont le plus fortement persécutés.

Ce mandement sévère n'est que le prélude d'autres édits. Le 10 septembre 1566, Gérard de Groesbeek fait publier une ordonnance, qui porte : « Nous ordonnons que dorénavant ne souffrez ou tolérez aucun suspects, et hérétiques et séditieux, prédicants, ministres, dogmatistes de perverse doctrine ni autre quelconque prêcher, instruire, on esclaircir la Sainte Ecriture en secret, ou en appert, sans que de nous ou notre vicaire, ils soient préalablement examinés et admis à déserviture de cures ou à interprétation desdites Escriptures, avoir soigneux regard contre ceux qui pourraient recevoir, réceler, héberger tel pervers dogmatiste, leurs serviteurs et consorts. »

Cette année 1566 est une date mémorable. Elle nous rappelle le Compromis des nobles et les iconoclastes. Pendant que, dans les provinces belgiques, les gentilshommes se liguaient pour combattre l'Inquisition, la principauté de Liège voyait les édits se renouveler et les peines contre les hérétiques s'aggraver. Un nouveau mandement pour le

Digitized by Google

maintien de la foi catholique est publié dans le marquisat de Franchimont. Il nous montre combien il était difficile aux inquisiteurs d'extirper la Réforme ; on y lit : « Comme nous voyons clèrement et à l'œil de jour en jour les erreurs et hérésies pulluler et se augmenter en ces pays, et que ce procède en bonne partie par la conversation et maniement, que ont nos sujets en pays infectés et avec gens de telles erreurs entachés, et que aussi parce que étrangers fréquentent notre pays, nous défendons aux étrangers et indigènes de soutenir, défendre ou vouloir maintenir aucuns propos hérétiques ou opinions, ni aussi d'y avoir, amener, acheter, vendre, donner, distribuer, manger viandes défendues en carême. »

Comme nous le voyons par ces mots, c'est, en grande partie, par les rapports que les Liégeois avaient avec les étrangers que les idées protestantes s'insinuaient dans la principauté. C'est pourquoi un an plus tard, le 14 avril 1567, nous lisons qu'une nouvelle ordonnance enjoint aux étrangers qui n'ont pas acquis le droit de bourgeoisie dans la cité, ou d'autres villes du pays, ou qui n'y ont point résidé pendant l'espace de deux ans, d'en sortir endéans trois jours. L'édit ajoute : « Si ces étrangers n'obéissent aux présents édits et ordonnances, ils seront condamnés à l'amende de 20 florins d'or, à appliquer en notre cité franchise et banlieue, un tiers au profit de notre maïeur et officier, l'autre à la fortification de la cité et un tiers au dénonciateur ; et bannis perpétuellement du pays; et si, à l'avenir, un étranger de passage veut séduire nos sujets, il sera appréhendé et mis en justice pour en estre chatié selon l'exigence du cas. »

Si le prince-évêque éprouvait ainsi le besoin de renouveler les anciens édits et d'en publier de nouveaux, c'est que la Réforme avait pris un caractère alarmant pour l'avenir du catholicisme. Hasselt, Tongres, Saint-Trond, Maestricht, Stockheim s'étaient prononcées depuis longtemps en faveur du protestantisme. Les prédications évangéliques recommençaient à Theux, à Soumagne, à Witthem, à Reckheim. En 1567, le comté de Looz supprime le culte catholique, les églises sont converties en temples protestants, les habitants

Digitized by Google

se répandent dans les campagnes pour écouter des prédicateurs éloquents. La noblesse de Hesbaye et du Condroz adhère au Compromis des nobles. De proches parents de l'évêque Gérard de Groesbeek protestent contre les actes des inquisiteurs. Les sires d'Argenteau, de Hermalle, d'Awans, de Vaux, de Malhberg, de Barchon, de Waroux, d'Oreye, tous appartenant aux meilleures familles du pays, apposent leur signature au compromis. Louis de Nassau est dans le voisinage du pays de Liège. Il convoque à Saint-Trond la noblesse de la principauté en même temps que les nobles des 17 provinces des Pays-Bas. Par un scrupule patriotique, la noblesse liégeoise refuse de s'y rendre. Elle prétend qu'en se rendant au camp d'un étranger, elle violerait la neutralité du pays. Les demi-mesures font toujours échouer les entreprises les mieux combinées. Si les nobles avaient répondu à l'appel de Louis de Nassau, le duc d'Albe aurait peut-être perdu la partie.

Gérard de Groesbeek, qui avait l'humeur belliqueuse, comprit qu'il fallait en finir avec la Réforme. Il assiégea Hasselt. A tout prix, il lui faut la tête d'Herman Stuyker, qui a soulevé le comté de Looz. Il promet une récompense de 200 thalers à quiconque lui livrera Herman mort ou vif, avec l'assurance que tous les crimes que l'assassin pourrait avoir commis lui seraient pardonnés, sauf celui de lèse-majesté divine ou humaine. Philippe de Noircarmes, qui venait d'exterminer si cruellement les réformés de Valenciennes et de Tournai, est appelé par Gérard de Groesbeek pour pacifier le comté de Looz. Il marche contre Hasselt avec les troupes amenées par l'évêque. La ville, pressée par les armées coalisées, se rendit bientôt, à la condition de payer les frais de la guerre et de rentrer dans le giron de l'Église catholique. Herman Stuyker échappa à toutes les recherches; on dit même qu'il se sauva, caché dans une botte de foin. Le prince-évêque, fier de son succès, revint dans sa capitale. Arrivé devant les remparts de Liège, les soldats de la cité lui souhaitèrent la bienvenue du haut des murs, par des salves d'artillerie. Gérard, pour leur répondre, voulut tirer un coup

Digitized by Google

de pistolet, mais il s'y prit si maladroitement, qu'il se logea une balle dans le pied. Les Liégeois se moquèrent impitoyablement de lui et profitèrent de cet accident pour faire une chanson satirique sur leur évêque.

La prise de Hasselt avait entraîné la capitulation de Maeseyck et de Stockheim. Le 11 avril 1567, Maestricht, à son tour, se soumit. Noircarmes y laissa une garnison de soldats allemands sous le commandement du comte d'Eberstein. Ces étrangers étaient de bons luthériens ; Marguerite de Parme l'ayant appris, voulut les renvoyer ; mais Eberstein répondit que le maintien de la discipline dépendait de la prédication de l'Évangile, puisque ses troupes n'avaient pas encore reçu leur paye. Maestricht eut aussi ses martyrs : Henri Mulckeau, Barthélemi Berkman et Gérard Zielen moururent pour la cause de la Réforme. Gérard Zielen fut condamné au supplice du feu, parce que, dit M. Rahlenbeck, il était assez riche pour payer le bois de son bûcher.

En 1568, Guillaume d'Orange, qui avait levé une armée en Allemagne, passe la Meuse, envahit la principauté et entre dans Stockheim. Il fit parvenir à la cité de Liège une lettre dans laquelle il lui exposait les motifs de son expédition. Il demandait, pour ses troupes, le passage des ponts à Liège, des vivres et les objets nécessaires à son armée, promettant de tout payer d'une manière raisonnable. Le prince d'Orange s'était adressé aux deux bourgmestres. Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient point qualité pour octroyer à Guillaume ce qu'il réclamait, mais qu'il devait s'adresser au prince-évêque et aux trois Etats. Le prince voulut alors entrer de vive force dans la cité. Il comptait sur les calvinistes de la ville et sur les sympathies qu'il s'était acquises dans la bourgeoisie. Malheureusement ses soldats, étrangers pour la plupart, se conduisirent si mal envers nos populations, que celles-ci, froissées dans leur orgueil national, se retournèrent contre les envahisseurs, et obligèrent Guillaume à lever le siège de Liége.

Une réaction terrible ne tarda pas à se produire contre les calvinistes après le départ du prince d'Orange. Adrien Bour-

Digitized by Google

lette en fut la plus illustre victime. Bourlette était une âme fière et grande. Receveur général du duché de Limbourg, il avait donné sa démission pour ne pas prendre part aux persécutions religieuses. Arrêté une première fois comme suspect d'hérésie, il avait été condamné à un bannissement perpétuel. Il se rendit à Aix-la-Chapelle et, bientôt après, fut nommé inspecteur des vivres dans l'armée de Guillaume. Il avait essayé d'user de son crédit pour faire accorder au prince le passage de la Meuse. L'entreprise du Taciturne ayant échoué, comme on vient de le voir, Bourlette voulut se rendre à Sedan, où régnait la liberté religieuse; mais il n'eut pas le bonheur d'atteindre cette ville. Il fut arrêté avec un autre Liégeois, Philippe de la Neufforge, et transporté à Bouillon. Neufforge fut mis trois fois à la torture et Bourlette six fois. Neufforge essaya de se justifier en disant qu'il avait été entraîné par ses coréligionnaires dans le parti calviniste. Bourlette, plus héroïque, reconnut la confession d'Augsbourg et déclara qu'il était convaincu que le protestantisme était une religion supérieure au catholicisme. Interrogé s'il n'avait rien à dire pour sa défense, il s'écria : « Quelle décharge saurais-je faire? Telle peut être la conclusion que l'on prendra, que je dirai : A la garde de Dieu ! Et si j'ai mérité quelque chose, je prie qu'on me le fasse court. » Les deux prisonniers furent condamnés à la peine de mort. La sentence de Bourlette est affreuse : « Il devra avoir la tête tranchée, icelle sa tête élevée en haut sur une potence, son corps mis en quatre quartiers et iceux quartiers pendus à quatre fourches et y demeurer pendus à l'exemple d'autrui. » Ce jugement est du 7 juillet 1569, et le supplice de Bourlette eut lieu à Anvers selon les uns, à Saint-Trond selon les autres. Cette seconde version paraît la plus probable.

VI

L'année 1576 est une date glorieuse pour les Pays-Bas. Par la Pacification de Gand, les 17 provinces se promettent un mutuel appui pour chasser l'étranger et suspendre les

Digitized by Google

persécutions religieuses. En même temps, elles s'adressent aux trois Etats de la principauté de Liège, pour les supplier de s'unir à elles afin de former une étroite confédération. Au nom des 17 provinces, Jean de Bourgogne, seigneur de Froidmont, et Nicolas Oudart se rendirent à l'hôtel de ville de Liège. Oudart exposa la nécessité d'une étroite alliance entre les Pays-Bas et la principauté : « Il faut, dit-il, se défendre contre les emprises et invasions que fait et a fait cette nation d'Espagne, aussi bien au pays de Liége qu'ailleurs. » L'Etat primaire et l'Etat noble repoussèrent cette sage demande, l'Etat tiers, au contraire, s'y montra favorable. On répondit diplomatiquement aux Etats généraux que les députés des bonnes villes liégeoises, n'ayant pas été prévenus de la proposition, devaient consulter, au préalable, leurs commettants.

Ce fait généralement peu connu mérite d'être signalé. On isole trop l'histoire de la principauté liégeoise de celle des Pays-Bas. Les deux contrées avaient entre elles plus de rapports qu'on ne le croit d'ordinaire. Dans toutes les occasions décisives, elles songèrent à s'unir, comme si elles avaient conscience de leur communauté d'origine et de leur identité d'intérêts. C'est ainsi que, lors de la révolution brabançonne, les Belges solliciteront les Liégeois de se constituer en république fédérative. De même, au XVI^e^ siècle, à l'occasion de la Pacification de Gand, les Etats de la Belgique et de la Hollande actuelles songèrent à s'unir au pays de Liège par une forte confédération ; et si l'Etat noble et l'Etat primaire ecclésiastique eussent accédé à l'acte de 1576, qui sait? nos provinces auraient peut-être été soustraites pour toujours à la tyrannie espagnole. Mais cette alliance n'était qu'un beau rêve, qui ne fut pas réalisé.

La paix religieuse ne se rétablissait pas, malgré le sang versé. Maestricht se révoltait pour la seconde fois en 1579 et Gérard de Groesbeek, pour châtier cette ville opiniâtre, invoqua l'assistance du duc de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas. Les troupes de Farnèse marchèrent contre Maestricht et la bloquèrent. Le siège dura

Digitized by Google

longtemps et les Espagnols rencontrèrent une défense héroïque. Après quatre mois de résistance, la courageuse cité se rendit à la discrétion du vainqueur. Il n'y avait pas de miséricorde à attendre d'une soldatesque effrénée. La ville fut mise à feu et à sang : de 34,000 habitants, à peine 400 s'échappèrent. Ce chiffre, donné par les contemporains, est si effrayant qu'il paraît exagéré. En tout cas, le pillage dut être atroce, puisqu'on fit un butin de plus d'un million d'écus d'or. Le 9 juillet, le prince-évêque fit expulser de Liège tous les bourgeois de Maestricht qui s'y étaient réfugiés et, pour couronner son œuvre vengeresse, il appela les Jésuites afin de convertir les dissidents qui avaient échappé aux horreurs du siège. Il donna sa bénédiction à la ville détruite et fit promener le Saint-Sacrement dans les rues couvertes encore de ruines fumantes.

L'évêque eut mieux fait de purifier l'air des miasmes pestilentiels qui l'infestaient. La peste, avec tout ce que ce nom implique de lugubre, s'abattit sur la malheureuse cité ; elle causa d'autant plus de ravages, qu'une misère affreuse décimait depuis longtemps la population. Les riches eux-mêmes trouvaient difficilement les moyens de se guérir. Gérard, trop grand seigneur pour être garde-malade, dit M. Lenoir, eut peur du fléau ; il se retira à Stavelot pour y passer l'hiver. L'année suivante, il se heurta contre une pierre et se blessa à la jambe, à l'endroit même où, quelques années plus tôt, il s'était logé une balle en revenant du siège de Hasselt. Quelques jours plus tard, il expirait. Les protestants virent le doigt de Dieu dans cet évènement, mais la mort de l'évêque ne changea rien à la situation religieuse et politique du pays. Les Jésuites, dont l'influence dans les affaires de la cité croissait de jour en jour, firent nommer à sa place Ernest de Bavière.

Ernest était déjà évêque de Freisingen à treize ans, évêque de Hildesheim à dix-huit ans ; il fut prince-évêque de Liège à vingt-cinq ans, deux ans plus tard il devenait archevêque de Cologne, et à vingt-neuf ans évêque de Munster. Ce prince, qui cumulait ainsi, malgré les canons de l'Église, tant de

Digitized by Google

fonctions ecclésiastiques, n'était pas même prêtre. Lors de son installation à Liège, il avait juré de prendre les ordres avant un an, et dix ans plus tard seulement, il envoyait un chanoine à Rome pour s'excuser d'être toujours sans tonsure. Le trouble qui régnait dans les affaires de la cité ne lui permettait pas, alléguait-il, de recevoir la prêtrise.

Ernest de Bavière était le digne successeur de Gérard de Groesbeek, il le montra bientôt par ses édits et ses rigueurs contre les hérétiques. En 1581, un mandement ordonne que tous les étrangers et bourgeois infectés d'hérésie devront quitter le pays avant un mois. Le 25 juillet 1586, Ernest fait entrer un grand nombre d'adhérents des idées nouvelles dans son conseil privé. Immédiatement après il leur impose une profession de foi catholique sous peine de poursuites inquisitoriales. Le nouveau serment des bourgmestres est catégorique; il porte, « qu'ils maintiendront la saincte et vraie foi et religion catholique, apostolique et romaine, de toute antiquité maintenue et observée en cette cité et pays ». Par une autre ordonnance, du 21 mars 1589, Ernest renouvela les peines prononcées par ses prédécesseurs contre les hérétiques. Tout habitant qui ne pratiquait pas ouvertement la religion catholique devait quitter sans délai le pays. Personne ne pouvait plus enseigner dans les écoles sans l'autorisation du censeur; il était défendu d'imprimer partout ailleurs qu'à Liège; enfin on proscrivait les jeux de rhétorique, les comédies et les farces qui n'auraient pas été approuvées par les autorités ecclésiastiques.

Cependant le gouvernement des Provinces-Unies invita les Etats de la principauté de Liège à proclamer la liberté religieuse, liberté légale, dit Hénaux, puisque le pays était essentiellement neutre et soumis aux constitutions impériales. L'Etat primaire et l'Etat noble demandèrent qu'il en fût référé au prince, celui-ci répondit naturellement qu'il maintiendrait la religion catholique dans le pays.

La sévérité d'Ernest n'empêchait pas quelques nobles esprits de protester contre l'intolérance des prêtres et de vouer au ridicule la conduite du clergé. A cette époque

Digitized by Google

parurent de nombreux pamphlets politiques et religieux. Ils ont été détruits en grande partie par les inquisiteurs. En voici un, cité par Hénaux, et qui nous montre la verve sarcastique et la fière indépendance de nos ancêtres :

Liégeois, où estes-vous ? Dormez-vous maintenant ?
Il est temps vous oster de l'avare domaine
Des prêtres et roiaus, qui vous font tant de peine.
Les prestres jadis
Joins aux peuples voisins, cruelement ont mis
A sang, à fer, à feu, la cité mémorable.
Les prestres
Attrapèrent les biens meilleurs de nos ancestres ;
Par fallace et par dol, couvert de sainteté ;
Ils les doivent rendre à la postérité.
N'attendez plus, car de nulle saison
Vous n'eûtes, et n'aurez si belle occasion.

VII

Pendant ce temps l'Inquisition, fonctionnait à outrance. Les bourgmestres, peureux et timides, n'osaient même plus défendre l'inviolabilité du domicile et laissaient agir très librement les inquisiteurs. La neutralité liégeoise n'était plus qu'une ombre ; on voyait des bandes d'Espagnols poursuivre, sur le territoire de la principauté, les hérétiques, piller leurs maisons, massacrer leurs femmes et leurs enfants. Les huguenots de France, de leur côté, ainsi que les calvinistes des Provinces-Unies, passaient souvent la frontière pour repousser les Espagnols. Nos malheureuses populations étaient continuellement à la merci des belligérants et souffraient de tous les maux de la guerre civile.

Les Hollandais convoitaient depuis longtemps la possession d'une forteresse qui se trouvât sur la Meuse. Huy, si bien défendue par son château fort, tenta un hardi capitaine, le gouverneur de Bréda, Héraugières. A l'improviste, celui-ci vint demander l'entrée de la ville aux bourgmestres de Huy, promettant aux catholiques le respect de leurs biens, de leurs croyances et le libre exercice de leur culte. Les portes lui furent ouvertes. Le prince-évêque se plaignit

Digitized by Google

aussitôt aux Etats généraux des Provinces-Unies; ceux-ci lui répondirent qu'ils restitueraient Huy aussitôt que le roi d'Espagne se déciderait à ne plus leur faire la guerre. Alors les Liégeois, aidés de 7,000 Espagnols, assiégèrent Huy, s'en emparèrent et massacrèrent tout, hommes, femmes, enfants, vieillards. Il faut entendre le Hutois Mélart raconter le pillage de sa ville natale : « Les pillards, dit-il, vendirent les meubles jusqu'aux fers et plombs des verrières, qu'ils desclouèrent, tellement que la ville fut entièrement démeublée, ne restant plus que les parois des maisons, où ils brûlaient les formes de lit, les armoires, les buffets, tables et semblables choses, qu'ils ne pouvaient vendre, ou qu'à raison de leur vileté on ne voulait acheter pour en faire du feu. » Les Etats généraux des Provinces-Unies firent quelques tentatives pour empêcher le massacre des prisonniers. Malgré leur intervention, cent et deux Hutois, suspects d'hérésie, furent pendus ou décapités.

Rien de plus intéressant que les détails de leurs procès; on peut y voir quel léger motif entraînait alors le soupçon d'hérésie. Sont condamnés, entre autres, David de Froidmont pour avoir dansé sur le pont de Joie; Gérard de Linceel, pour avoir mangé de la viande en carême; Laurent de Chesne, pour avoir ri de la messe et avoir crié : « Vivent nos gens, » etc., etc. Henri de la Paille, l'un des deux bourgmestres, fut condamné à être écartelé; s'étant rétracté, il eut, par grâce spéciale, la tête tranchée; son exécution eut lieu sur le marché de Liège. Le prince-évêque, voulant faire un châtiment exemplaire, supprima pendant six mois les franchises et les privilèges de la cité et disposa des revenus communaux. Les Hutois durent payer au prince une somme considérable pour recouvrer leurs libertés communales.

Cette lutte à outrance ruinait le pays de Liège. Depuis longtemps l'industrie, si florissante cinquante ans auparavant, périclitait; les gens les plus notables allaient enrichir les autres pays de nos produits. C'est ainsi, d'après ce que nous apprend M. Goblet d'Alviella dans son article de la *Patria Belgica* sur les voyages et découvertes, que le Lié-

Digitized by Google

geois Louis de Geer fonda en Suède, avec plusieurs centaines de forgerons wallons, les célèbres forges de Danemora et de Worköping [1].

Une fraction de la principauté, le vaillant comté de Looz, revendiquait toujours la liberté de conscience ; il espérait, dit Hénaux, que les trois Etats se conformeraient enfin aux constitutions impériales. Mais l'Etat noble et l'Etat primaire se refusèrent à garantir la liberté religieuse aux dissidents. Chose curieuse ! le comté de Looz, cette partie du Limbourg actuel, aujourd'hui si cléricale et vouée entièrement à l'agriculture, renfermait alors une population active, intelligente, protestante, adonnée surtout à l'industrie. A Hasselt, à Maeseyck, les prêches se rouvrirent. Ernest de Bavière intima l'ordre aux anabaptistes et aux calvinistes d'abjurer ou de s'expatrier dans les trois jours, sous peine de mort. En 1596, les inquisiteurs bannirent à perpétuité trente-six manufacturiers de Hasselt et plus de soixante-dix de Maeseyck. Ernest poussa la persécution plus loin que ses prédécesseurs, il fit poursuivre les réformés non plus comme hérétiques, mais comme sorciers. Le procès le plus curieux est celui de Jean Delvaux de Stavelot, nous n'en parlerons pas, il a été raconté dans cette Revue même [1]. Parmi les anabaptistes de Maeseyck, Quentin Jacobs et Alcide Baten, sa femme, qui avaient prêché leurs croyances à Zonhoven et dans les environs, furent livrés au dernier supplice. C'est ici que se place le récit de la mort de la jeune Maeyken Wauters. Nous laisserons la parole à M. Lenoir : c'est le seul historien, à ma connaissance, qui rapporte ce martyre, digne d'être comparé à ceux des premiers chrétiens :

« Les agents du prince emmenèrent Maeyken Wauters et Aeltgen Baten à Liège. Comme la ville de Hasselt est éloignée d'une lieue de Zonhoven et qu'elles devaient la traverser pour aller à Liège, elles reçurent beaucoup de consolations de leurs amis en y passant. Ils avaient pitié d'elles et craignaient pour elles le pire des sorts. Maeyken leur dit : « La volonté du

[1] Voir l'article de M. Charles Masson : *Le dernier procès de sorcellerie au pays de Liége.* Revue du 15 juin 1877.

Digitized by Google

Seigneur soit faite! S'il veut que j'aille à Liège pour la cause du Christ, je l'aime mieux que de retourner chez moi. » Ainsi ces deux femmes continuèrent leur route de Hasselt à Liège, distantes d'environ huit lieues. A leur arrivée, elles furent emprisonnées dans la tour du bailli de la ville, où elles restèrent dix semaines.

« Le vicaire de l'évêque visita un jour la jeune fille, lui faisant des propositions séduisantes et lui apportant un bocal de vin. Il espérait la gagner en lui tenant des discours affables. Il s'agenouilla même devant elle et la pria, les mains jointes, de renoncer à sa foi et de retourner à l'Eglise romaine. Mais Maeyken tint ferme et repoussa Satan, de sorte que le tentateur se retira.

« Ensuite on tortura ces deux femmes. On les étendit sur le chevalet, un jeudi soir, jusqu'à ce qu'enfin elles s'affaissèrent sur elles-mêmes. Pour faire revenir Maeyken, on l'arrosa avec de l'eau; alors elle cria de douleur; mais pas une d'elles ne chancela dans sa foi. Après un long emprisonnement, elles parurent enfin à la cour du bailli, où l'on prononça leur sentence. Elles l'accueillirent en rendant cordialement grâces au Seigneur, et la figure rayonnante. Ensuite on les livra au juge temporel, qui les reçut et les mit dans sa prison. Elles furent condamnées, pour la cause de Dieu, à être précipitées vives dans la Meuse. Ce même jour, un samedi, deux hommes de leur pays arrivèrent à Liège pour les voir et pour leur demander si elles avaient encore quelque chose à dire. Ils les trouvèrent justement dans une chambre, où les seigneurs les interrogeaient. Aeltgen, apercevant ses amis, dit à l'un d'eux : « Mon cher cousin, vous voilà ! Grand merci « pour votre affection ! Dites à mon mari de bien élever mes « enfants dans la crainte de Dieu. » Maeyken ajouta : « Dites « bonne nuit à mon père et à ma mère. » C'est ainsi qu'elles parlaient devant leurs juges, en attendant leur sentence. Un des seigneurs se jeta à genoux devant Maeyken en présence de ces hommes, la priant d'abjurer et de retourner à l'Eglise romaine, avec promesse de la vie. Aeltgen répondit : « Nous désirons de mourir, comme ont fait les apôtres du

Digitized by Google

Christ. » Quand les deux femmes arrivèrent sur le pont de la Meuse, il y eut beaucoup de rumeur à leur sujet parmi le peuple. Parvenues au lieu du supplice, le bourreau les lia, mais elles durent rester muettes jusqu'à ce qu'il ôtât le mouchoir qui fermait leur bouche, puis il leur banda les yeux; alors Aeltgen parla la première en disant : « Que cette ville est belle! oh! puisse-t-elle s'amender comme Ninive! » Comme elle se recommandait à Dieu, le bourreau débaillonna Maeyken, de sorte qu'on l'entendit parler, lui disant : « Permets-moi de prier et de m'approcher de Dieu dans cette heure suprême. » Le bourreau répondit : « Adresse-toi au magistrat et crois comme nous à l'Eglise romaine, et tu ne périras pas. » Maeyken dit : « Je n'ai jamais offensé le magistrat, ainsi je n'ai rien à lui demander. » Mais le bourreau coupa court à ce discours en la précipitant dans la Meuse. Elle ne se noya pas instantanément comme Aeltgen, mais resta à la surface de l'eau, les joues roses, jusqu'au dessous de la ville, à ce qu'on dit. Ainsi ces deux chrétiennes laissèrent leur vie pour l'honneur de Dieu, le 24 juillet 1595. »

Quel était le résultat de toutes ces rigueurs? Une détresse affreuse La principauté de Liège, si opulente naguère, était maintenant jonchée de ruines. L'industrie était abattue, le commerce anéanti et la sécurité publique tellement compromise que la barque de Huy fut plusieurs fois dévalisée en plein jour et qu'il fallut l'armer en guerre pour la défendre contre les maraudeurs. Le paradis des prêtres était revenu à Liège. Les édits des princes avaient produit leurs effets. Mais quels effets! L'appauvrissement d'une grande principauté, le malaise cruel de tous les éléments sociaux, la ruine du commerce et de l'industrie. A partir d'Ernest de Bavière, Liège est une ville morne et désolée, son avenir devient de plus en plus sombre; la lutte des Chiroux et des Grignoux va ensanglanter ses rues, le règlement de 1684 enchaîner ses libertés séculaires, et la glorieuse cité tombera dans un sommeil léthargique dont elle ne se réveillera qu'en 1789, par sa libérale révolution qui contraste si heureusement avec la révolution brabançonne.

HENRI LONCHAY.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE.

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.
V. Hugo.

Plusieurs œuvres belges annoncées se font attendre encore. D'autres, qu'on n'attendait pas, ont paru. Notons d'abord :

La première partie du *Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie.* Venant après le *Catalogue de la Bibliothèque Stassart,* ce livre, qui aura trois grandes divisions comme l'Académie a ses trois classes, fait honneur au secrétariat de cette institution et à son chef, M. Henri Marchal.

Une dissertation historique très intéressante : *Les bois communaux de Chimay*, par M. Alph. Wauters.

Une traduction en français d'un roman politique flamand, dont nos lecteurs ont pu suivre, dans nos articles bibliographiques, les péripéties et le succès : *Nos campagnes flamandes*, par W.-G.-E. Walter (M^lle^ Virginie Loveling).

Un *Précis d'histoire de Belgique,* par MM. Lallemand et Mouzon, qui sera admis, mais un peu à correction, comme on dit au théâtre.

Un *A B C de la langue française, lecture et orthographe, diction et rédaction,* méthode intelligente, aidée de petits traits d'écriture en papier-carton qui servent à former les lettres de l'alphabet, — par M^lle^ Brandt.

Deux études économiques, de M. Em. de Harven : *l'Australasie, ses ressources mercantiles, industrielles, agricoles et minières*, avec cartes et tableaux, et *la Belgique et la Néerlande.* Grave question des débouchés commerciaux pour le pays et pour l'Europe.

Un paradoxe poursuivi avec l'ardeur de la conviction et d'infatigables recherches, par M. Th. Cailleux : *Belges et Bataves.*

Digitized by Google

Neuf nouvelles publications de la bibliothèque Gilon : *Comment je n'allai pas en Espagne,* par M. Goblet d'Alviella. — *Le corps humain,* par le Dr H. Robert. — *Le passé des classes ouvrières,* par M. Th. Juste. — *Damas, Jérusalem, Suez,* par M. Bruneel. — *Chez les sauvages,* par M. E. Gilon. — *La vie à bord,* par M. R. Dumas. — *Fleurs de jeunesse,* par M. Em. Leclercq. — *Washington,* par M. Th. Juste. — *Les terres,* par M. G. Mollet.

La bibliothèque belge illustrée. — *Voyages et métamorphoses d'une goutte d'eau,* par M. A. Wauters. — *Une ascension au Mont perdu,* par M. J. Leclercq. — *Les intimes,* par M. Ed. Cattier. — *Les êtres méconnus, l'Araignée,* par M. Léon Becker. Bruxelles, Parent et Cie. Cette collection, qu'on nommera la bibliothèque Parent, comme on dit la bibliothèque Gilon et la collection Manceaux, se présente sous une couverture enluminée, dans un format in-8°. Quelques-unes de ces brochures sont illustrées. Leur spécialité semble devoir être les connaissances utiles. Plus nous aurons de pareilles collections, mieux ce sera. Celle-ci débute sérieusement.

L'Art et la Liberté, par M. Lucien Solvay, mériterait une étude. Un homme d'esprit qui pense finement et qui n'écrira fortement que lorsqu'il se dégagera du genre d'improvisation auquel on s'habitue dans la presse ; des idées saines, avancées dans le fond, mesurées dans l'expression ; l'amour d'un art libre, tout imprégné de naturel, sortant des flancs d'une nation et du cerveau de chaque personnalité ; assez d'histoire, pas de prétention ; quelques partis-pris, peu dangereux dans un système éminemment vrai ; parfois des langueurs de style qui étonnent chez un styliste spirituel. Il faut saluer bien cordialement ce livre au passage.

En Ardenne, par M. Dommartin, est d'un fantaisiste par goût, flâneur par excellence, qui a choisi le pays favori de nos touristes, le pays des *Trois Bohémiens,* d'Eug. Dubois et d'Eug. Gens, le pays de l'*Excursionniste* d'Eugène Van Bemmel, etc. Il y a promené sa verve, a vécu, avec amour, de son histoire, de ses paysages, de ses mœurs, et nous présente tout ce qu'il y a senti et recueilli, aimé et observé, avec une libre allure d'écrivain qui trouve la vérité de physionomie, sans chercher la ressemblance photographique des portraitistes de métier. Rien n'y manque, ni l'exactitude, ni les cartes, ni la finesse, ni la franchise, ni le style. C'est un *guide,* mais un guide écrit.

Les récits de voyages l'emportent aussi en qualité et en quantité sur les ouvrages d'imagination dans la bibliothèque Gilon.

Digitized by Google

Une grande publication de ce genre doit nous arrêter. Aussi bien nous donne-t-elle l'occasion de toucher à une question vitale : C'est *la Belgique*, par M. Camille Lemonnier.

La mode n'est plus des voyages qui n'étaient que prétextes à conversations entre des touristes, entrant en scène pour déployer leur esprit (ou celui de l'auteur), placer un peu de science préparée d'avance, ou discuter des idées politiques, en présence d'un monument ou dans le cadre d'un beau site. Le temps aussi est passé où les Belges ne voulaient voir en eux que le peuple du bon sens : « Montrez-moi un peuple qui ait de la raison et je vous réponds de ses mœurs, » disait Ch. Nodier. On eût volontiers, alors, voilé les magots de Teniers, adouci les carnations de Jordaens, oublié nos vigoureuses légendes, renié nos kermesses rabelaisiennes. On accusait nos voisins de nous ignorer et on négligeait soi-même d'étudier nos mœurs, nos défauts, notre physionomie enfin. On comprend aujourd'hui que la simple vérité, la vérité nue au besoin, est préférable à ces idéalisations mesquines ; on demande à connaître le pays, à en parcourir les sites, à se mêler à ses usages, à voir ses habitants tels qu'ils vivent, travaillent, prient, luttent, se réjouissent, mangent même et boivent, s'ils y mettent quelque originalité. Non qu'on veuille des statistiques officielles, des analyses bien étiquetées, des mœurs en casiers, des descriptions à l'équerre et au cordeau. C'est l'impression des choses, le mouvement des êtres, l'effet général de la vie publique et privée qu'on veut sentir, et, si la vie est rendue dans son intensité, dans une libre ordonnance artistique, avec l'entrain de ses forces actives, l'auteur aura atteint le but et le lecteur gardera un sentiment juste, sinon « orthographique », du pays.

Cet effet pittoresque du style ne s'obtient pas avec les procédés vulgaires. Pour s'y essayer, il faut posséder la langue à fond et la manier à l'aise, oser et savoir remonter à ses vieilles richesses, comme Leys est remonté aux gothiques et aux miniatures, et l'on n'y arrive pas, en peinture, sans s'exposer à des fautes de perspective ou de dessin — quel est donc cet homme habile qui a découvert six doigts dans une main peinte par Rubens? — en littérature sans risquer dans la profusion l'obscurité, dans la création le néologisme.

J'ai eu vingt fois l'occasion de mettre les plus vaillants manieurs de langue en garde contre les dangers du genre ; mais on ne peut trop les encourager à en aborder résolûment les diffi-

Digitized by Google

cultés, à en poursuivre les résultats : l'art est à ce prix. Il y a bien longtemps que Grandgagnage semble avoir eu l'intuition de cet art moderne. Lorsqu'il demandait qu'on fît du wallon « un langage de bonne vieille naïveté qui se revêt parfois de certaine *âpreté pittoresque,* et qui comporte un certain sublime, mêlé d'un certain grotesque », c'était le droit au dialecte qu'il réclamait : « Mêlons-y sans façon, comme la Grèce a fait ses dialectes, quelques-unes de ces expressions si heureuses dont nos patois fourmillent, » disait-il. Bornée à quelques mots de patois, l'idée eût été vaine. Étendue au maniement libre de la langue entière, avec une abondance soutenue et une harmonie audacieuse, c'était bien remonter à Rabelais, qu'il invoque ailleurs, et à Montaigne, qu'il appelle « un vrai Belge ». Horace avait proclamé ce droit de rajeunissement éternel quand il comparait la langue à une forêt qui perd chaque année ses feuilles mortes : *Multa cecidere,* pour en revêtir de nouvelles au printemps : *Multa renascentur.* — « Ce n'était que par une grande révolution dans les lettres que la langue française pouvait rentrer dans ses bonnes et véritables voies. Cette vive et forte langue, née avec allure franche et leste, se jouant aux énergiques et très heureuses incorrections de Rabelais, de Montaigne, de Corneille, même de Bossuet et de Molière, avait fini par céder la place à une langue prude et guindée, langue de grammairiens et de syntaxiens, tellement attachés à observer chaque mot au microscope, à lécher, polir, limer et relimer chaque phrase, qu'il n'y restait ni couleur ni relief. » C'est encore Grandgagnage qui s'exprimait ainsi, vingt-trois ans après son premier appel, et De Coster seul a mieux parlé de cette forte langue du XVI^e^ siècle.

Par quelle étrange contradiction, un pays qui admire le coloris des peintres, qui s'indignerait d'entendre déprécier Rubens et Rembrandt, hésiterait-il lorsqu'un écrivain ose mettre de la couleur et du relief dans son style ?

La première condition pour manier de la sorte la langue et la palette, c'est, peintre ou écrivain, d'être artiste, et l'instinct du coloriste y est indispensable. La seconde est de connaître le génie de la langue pour ne rien admettre, renouveler ni créer qui ne soit au bon titre. L'étude des maîtres, de Froissart à Marnix, de Joinville à Montaigne, Saint-Simon, Lafontaine, a largement servi aux écrivains français modernes, et De Coster, auquel il faut toujours revenir, s'était familiarisé autant avec Rabelais qu'avec Van Metteren. La connaissance des patois, chacun le sien, s'y ajoute

Digitized by Google

aujourd'hui, et une autre étude, étant devenue possible, va devenir nécessaire. Maintenant que la science de la formation des langues romanes est faite, on ne pourra bientôt plus se départir des lois qui y ont présidé. On peut déjà conseiller aux écrivains de tenir pour mortes, bien mortes, sans en prendre le deuil, toutes les expressions fabriquées contrairement à ces lois, et de n'en faire revivre ou n'en créer de nouvelles que selon les règles connues du génie inconscient de l'époque naturelle. En un mot, se retremper en pleine nature. Nouveau naturalisme auquel il serait bon de songer.

Je n'affirmerais pas que les écrivains français de cette tendance aient entamé cette étude, aient admis cette règle, et M. Camille Lemonnier pas plus qu'eux. Mais je sais que toute cette science ne peut servir qu'à des écrivains capables de lui communiquer le souffle vital qui anime les œuvres d'art comme les statues de Galathée, et j'ose répondre que cet écrivain belge est du nombre de ces virils amants faits pour féconder l'éternelle jeunesse de la langue.

A ce point de vue seulement, on peut juger le style moderne, et si j'essayais d'en critiquer le néologisme, j'aurais à en approuver déjà bien des choses, puisées aux bonnes sources, mais je ne me croirais le droit de blâmer rien qu'au nom du génie du français résultant de la science du langage. M. Deschanel l'a essayé, avec de grands éloges, pour De Coster. Je ne crois pas le moment convenable de l'essayer de même à propos de l'auteur de *Sedan*. C'est pour ces écrivains qu'on a réclamé depuis Horace des droits refusés aux professeurs de rhétorique. Regnier disait :

> La verve quelquefois s'égaie en la licence.

Ce n'est pas à ces coloristes qu'on peut appliquer le procédé que le vieux Mathurin raillait déjà :

> Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphtongue,

et dont notre Ad. Mathieu s'est moqué :

> Éplucheurs d'adjectifs, despumateurs d'adverbes.

Tout au plus, cela est-il nécessaire pour des auteurs sans vie et sans style. Car manquer de tout et encore de grammaire, être ignorant et incolore, puis incorrect par-dessus le marché, se traîner terre à terre, même sans les béquilles, si faciles à prendre, de Lhomond et de Girault-Duvivier, ce serait passer la mesure. La médiocrité est plus dangereuse qu'ailleurs dans un pays où

Digitized by Google

l'ignorance passe si facilement inaperçue et mène parfois loin, où le ridicule ne tue pas, où la vulgarité peut être prise pour cette mesquine raison si chère aux badauds, où le dénigrement de tout ce qui sort du niveau commun flatte tout ce qui s'y sent réduit. Dès lors, il serait utile, si ce n'était écœurant, d'éplucher ce fameux bon sens, de faire voir ce qu'il a d'inepte et de superficiel, et de démasquer, mettre en vue de tous, mettre à nu ce fantôme littéraire qui n'aura jamais ni chair, ni os, ni vie, ni âme, et qui a fait dire à Grandgagnage sur ses vieux jours (1872) : « Je ne puis aborder certains livres, écrits avec conscience et sans une seule faute d'orthographe, parfaitement exacts, pleins de vérité, sans penser à ces portraits à l'huile qui sont aussi pleins de vérité, frappants de ressemblance et qui n'en sont pas moins de grosses croûtes. » — « Le français est la langue la plus facile à savoir mal, » disait Van de Weyer.

Ce n'est pas la première fois que le *Tour du monde* publie des ouvrages d'écrivains belges. M. Alfred Michiels y a donné, avec M. Stroobant, *la Forêt Noire*, Ch. De Coster, avec Ad. Dillens, *la Zélande*, M. J. Leclercq, *une semaine à Lisbonne*. Cette fois, c'est la Belgique entière qui va y être étudiée et illustrée par des Belges ; les artistes sont des meilleurs : MM. Hubert, Mellery, Uytterschaut, Meunier, Verheyden, Staquet et dix autres.

Pour donner une impression de la Belgique aux lecteurs du *Tour du monde*, l'honorable sénateur qui le dirige avec ce soin qui a valu tant de succès à ses créations depuis le *Magasin pittoresque*, a choisi parmi nous un romancier observateur et un critique d'art. Les *Contes flamands et wallons*, pour ne citer que ce livre, témoignent assez qu'il connaît nos usages, dans les deux races, et sait mettre en scène même ce que Grandgagnage demandait en 1835 : « des drôleries imprimées, qui doivent un peu ressembler aux drôleries coloriées du bon et excellent Teniers ». C'est, en outre et sans contredit, le plus coloriste de nos écrivains, et peut-on être trop coloriste pour peindre le pays que M. Busken-Huet n'a pu mieux appeler, en tête d'un livre, que la « Terre de Rubens »?

M. Camille Lemonnier est de ces écrivains qu'on doit suivre avec un intérêt artistique et national dans tous leurs travaux, sauf à les avertir s'ils s'écartent de la bonne voie qu'ils ont quelquefois trouvée, mais en les soutenant dans les efforts qu'ils font pour nous donner autre chose que des ouvrages de librairie : des œuvres d'art. Ces études du *Tour du monde* se publient par séries de

Digitized by Google

quatre ou cinq livraisons; après chaque série, l'auteur, les artistes et les graveurs ont plusieurs mois pour en préparer une nouvelle. Tout y a paru ainsi depuis vingt ans. Sans cela, cette publication serait une suite de livres illustrés et ne serait pas une revue. Certes, si l'un de nos despumateurs d'adverbes avait corrigé les épreuves de ces livraisons, il n'eût pas laissé passer des fautes de typographie ou d'attention. Mais le ton est trouvé, l'œuvre débute avec « allure franche et leste », le pittoresque est abordé vigoureusement, les mœurs prises d'observation, enlevées à grands coups de pinceau, peintes en pleine pâte. — Les intérieurs bourgeois, les collectes dans les cabarets, les exhibitions de sociétés dans les rues, drapeaux flottants, les ommeganks, les vieux quartiers de Bruxelles, le pèlerinage de Hal, quelques traits d'émotion devant Waterloo; il y aurait vingt choses à citer. — Commencée d'entrain, l'œuvre ne peut que se poursuivre avec une conscience artistique et littéraire, — on comprend qu'il ne s'agit pas ici de celle qui fait les grosses croûtes.

Une autre question intéressante se rattache à celle-ci. Les trois volumes de vers dont j'ai à m'occuper, quoique imprimés en Belgique, sont aussi datés de Paris. Cela non plus n'a rien de nouveau, ni pour le roman ni pour la poésie. Avant 1830, Reiffenberg publiait déjà de tout, partout, et en France plus qu'ailleurs. Les premiers romans de Félix Bogaerts parurent à Paris dans une revue illustrée, le plus fort tirage du moment! G. Vaez et Jouhaud s'y sont fait une position au théâtre, comme aujourd'hui M. Hennequin. M. Hetzel y a donné une seconde édition des *Légendes flamandes* de De Coster, avec une préface faite d'un feuilleton de l'*Indépendance*, de M. Deschanel, comme M. Lemerre publie une édition française de *Sedan*, préface de M. Cladel. Rops illustrait les *Légendes* comme il illustre les *Rimes de joie*. Veydt a débuté à Paris, il déclare s'y être dégoûté du « métier d'homme de lettres »... Je fais grâce aux lecteurs de la suite de l'énumération. Il n'est pas un écrivain belge peut-être qui n'ait essayé de la publicité parisienne; le plus grand nombre, sans arriver au sentiment de Veydt, et sans chercher le métier chez eux, ont compris, même après un premier succès, qu'ils n'avaient rien d'original à faire dans un milieu qui n'était pas le leur, et qu'il était inutile ou impossible de lutter, en plein cœur de la France, contre le génie de la France, au nom de nos idées, de nos traditions, de nos mœurs. Il leur sembla préférable, pour eux,

Digitized by Google

pour leur pays, pour la France peut-être, de servir chez eux une civilisation qui, dans toute l'Europe, a besoin de foyers même d'asiles, et qui ne peut atteindre à la démocratie sans de petits champs d'exploration pacifique, sans le concours de toutes les autonomies modernes. Nos peintres ont ainsi aidé au progrès général de l'art en devenant de plus en plus des coloristes flamands.

La première phase du patriotisme fut parfois étroite dans sa réaction et dans ses préjugés, que des Français eux-mêmes activaient en Belgique contre le romantisme ; elle était nécessaire. Mais la tendance à l'autonomie littéraire, réclamée par tous nos écrivains, s'est épurée et s'est renforcée chaque jour, à mesure que la théorie des milieux s'éclairait et que l'on comprenait mieux la loi qui veut que les sujets s'étudient sur nature et les mœurs sur place. Etre soi est devenu aujourd'hui la première condition pour tout écrivain, l'écrivain belge n'est pas excepté, je suppose.

La France, d'ailleurs, peut se passer du contingent de nos hommes de lettres, qui y sera toujours l'exception. La Belgique ne peut se passer de penser par elle et pour elle. Si elle s'appauvrissait de ses meilleurs écrivains, que lui resterait-il de vitalité intellectuelle? Et ceux mêmes que ces questions touchent moins que leur intérêt personnel d'argent ou de réputation doivent encore se demander comment ils pourront être artistes en cessant d'être eux-mêmes, et originaux dans une serre étrangère?

Entrer dans la littérature française en restant soi-même, telle est donc la question qui, à chaque phase de notre culture, s'est présentée aux esprits sérieux, au-dessus des intérêts du pot au feu et de la gloire en gros sous.

Elle se présente aujourd'hui dans des conditions plus favorables.

Il est inutile de parler des sciences morales et politiques. Ce domaine est européen. MM. De Laveleye et Thonissen sont de l'Institut, après bien d'autres. Chavée a professé à Paris. M. De Molinari y est rédacteur du *Journal des Débats*. MM. Delbœuf et H. Denis y collaborent à des revues de philosophie ou de positivisme... Continuez encore l'énumération. — Je parle de la littérature. La littérature, au moins la prose française, commence à devenir assez vivante, assez large d'allure et franche de façons pour admettre et contenir toutes les tendances, toutes les mœurs, tous les « documents humains », même tous les dialectes. Le Paris moderne ouvre un vaste courant d'invasion aux influences

Digitized by Google

provinciales, sans imposer ni sa mode, ni sa langue aux Daudet, aux Cladel... Achevez toujours la liste. Saluons cette grande naturalisation offerte à tous. Dès lors, la thèse est changée avec la situation : il ne s'agit plus de passer sous les fourches caudines du génie étranger, il n'y a plus à craindre de compromettre son originalité dans l'orbite d'un art opposé à nos mœurs. Grandgagnage disait de son idéal, l'écrivain belge : « Il ne court point après la manière des auteurs de France, il court à sa manière. Il ne fait pas des sonnets quand on fait des sonnets à Paris... » et il « bondissait de joie » quand on accusait un de ses écrits de sentir « le terroir ». Il avait raison. Mais cela va devenir possible pour l'écrivain belge en France autant qu'en Belgique. La langue française, désormais maîtresse d'elle-même, admet déjà, admettra de plus en plus, toutes les libertés, toutes les enquêtes, tous les goûts de terroir.

M. Siret a pu dire assez prosaïquement aux poètes : Faites-vous un état en dehors de la profession d'homme de lettres, et n'allez pas à Paris. C'était bon en 1838. Quand M. Hymans écrivit dans l'*Illustration* de Paris : « Je conclus que, si les écrivains belges ont de l'initiative et du talent, ils écriront pour Paris et que c'est par la grande capitale qu'ils feront leur entrée en Belgique, » en 1855, c'était prématuré. Wacken aurait pu le lui prouver, après dix autres, et après Wacken De Coster.

S'il est un écrivain qui représente notre originalité flamande, c'est bien l'auteur d'*Ulenspiegel*. Si les *Légendes flamandes* paraissaient pour la première fois aujourd'hui à Paris, elles auraient du succès, quoique écrites il y a vingt-cinq ans. En 1857, la préface de M. Deschanel ne lui valut pas même une seconde édition. Son *Ulenspiegel* parut aussi à Paris et avec une recommandation plus forte qu'une préface : une superbe illustration de maîtres. C'était en 1868, douze ans, quinze ans trop tôt. Ce livre n'y est pas encore possible aujourd'hui.

Jamais on n'avait mis et d'ici à longtemps on ne mettra pas dans une œuvre de longue haleine, grandement conçue, profondément étudiée, robustement écrite avec des grâces de mélancolie, les deux caractères que nous pourrions porter, comme conditions de notre originalité, dans la littérature française, après Froissart, Comines et Marnix : la verve flamande et une langue de coloriste. Son succès serait encore aujourd'hui l'entrée en triomphe, dans la littérature française, de ce que M. Nothomb a osé — jadis — appeler « le génie belge ».

Digitized by Google

Un autre progrès européen, suivi en Belgique, peut aider à notre originalité : la science du langage est faite ; nos patois, rétablis par des linguistes, sont cultivés par des écrivains ; ils ont, comme le provençal, une littérature en prose et en vers. Mais bien plus qu'aucun dialecte du Midi, ils se rapprochent des sources naturelles du français et ils sont restés plus vivants que leurs congénères du Nord de la France.

L'étude du dictionnaire, remise en vogue par les romantiques, reprise par les naturalistes, peut servir ici à enrichir la langue en fécondant ces patois qui, pour beaucoup de nos écrivains, ont été — chose précieuse — la première langue maternelle. Chavée, un précurseur, a dit d'un de ses petits livres : « Il importe de montrer à ceux qui *connaissent* le français ou le wallon comment ils peuvent arriver à les *savoir*. » Un livre plus utile serait celui qui fixerait, au point de vue littéraire, le legs de cette « grande langue romane du Nord », comme l'appelle un de nos linguistes. Que de mots, créés alors naturellement, manquent au français moderne ou y sont remplacés par des vocables hybrides, et qui pourraient se retrouver avec la terminaison patoise, facile à transformer en français !

Et quelle belle littérature digne de la France, dans la variété de ses provinces, digne de notre pays de coloristes, que celle qui emploierait, avec la science moderne, et surtout avec l'instinct du terroir artistique et l'abondance du créateur — car la science seule ne fait que des lexicographes — cette langue que De Coster a appelée : « une riche palette où abondaient les termes populaires, rudes, grossiers parfois, mais vigoureux, pleins, sonores, et *rendant bien en langage la pensée de l'artiste* ».

Nous n'en sommes pas là. Nous en sommes encore aux imitations françaises, qu'on admire sur l'étiquette. De Coster, qui nous a permis une fois ce rêve, est mort à la peine et n'est pas encore relevé de sa tombe. La langue de M. Lemonnier lui vient des écrivains français, non de nos dialectes, ni d'études linguistiques. Je trouve un mot nouveau dans les vers de M. Rodenbach ; il lui vient de M. Aycard, un méridional, et n'est pas heureux : *Dardaille*. Ce n'était vraiment pas la peine.

Grandgagnage était dans d'excellentes conditions, mais il est venu trop tôt, et l'école coloriste n'existait pas alors. Veydt a prêché d'exemple modestement et applaudi hautement à De Coster et à la littérature liégeoise. Chacune de nos littératures wallonnes est peu connue en dehors de son milieu; pourquoi n'en sor-

Digitized by Google

tirait-il pas des écrivains? C'est donc de l'avenir seulement qu'il peut être question ici. Mais l'heure est assez favorable pour qu'on puisse le distinguer, en comprendre les conditions, en retrouver les traces dans le passé, en placer quelques jalons en avant. La route est ouverte à ceux de nos écrivains qui, ayant la jeunesse, ont l'avenir.

M. Lemonnier peut être leur chef de file. Ses premières tentatives à Paris n'ont pas eu de succès ; il faut l'en féliciter : il « parisianisait » comme l'a dit Van Bemmel de *Derrière le rideau*. Il ne peut réussir qu'en restant strictement lui-même, c'est-à-dire un Wallon comme Froissart, un Brabançon comme Marnix ; assimilateur et coloriste. Ses autres succès ne compteraient ni pour nous, ni pour lui. Il est né artiste ; qu'il complète son tempérament par des études qui en soient l'aliment naturel et en se gardant des condiments étrangers, qu'il chauffe son originalité d'observation et de style au foyer de son pays, de ses mœurs, des écrivains des grands siècles, il entrera de plain pied dans la langue française, désormais ouverte à toutes les virilités d'artiste, à toutes les grâces de terroir.

Les adhésions enthousiastes qu'il accorde, dans une publication intéressante, le *Journal du Dimanche,* à des œuvres françaises qui soulèveraient bien des objections, mais qui vont dans ce sens — cela lui importe avant tout — l'éloge qu'il a fait de MM. Eeckout et Rodenbach, viennent de ce sentiment. Je ne prendrai pas le futile plaisir de mettre des points sur ses *i*. J'aurais voulu caractériser en détail les nouvelles poésies de nos compatriotes. Je me suis laissé aller à prévoir l'avenir qui est ouvert à nos écrivains. Je me bornerai à quelques mots sur ces poètes.

M. Eeckout en est à son troisième début. Ses *Myrtes et Cyprès* (1877), plus romantiques de titre que de tendance, avaient des crâneries de jeunesse qui font passer bien des choses, et les deux plus mauvaises rimes de ses *Zigzags poétiques* (1878) en étaient les plus jolis vers ; il parlait d'un pauvre vieux cheval qui aimait un petit garçon, et poussait la gentillesse,

> Chaque fois qu'il portait son maître sur le dos,
> Jusqu'à ressusciter un bon temps de galop.

A-t-il mûri, a-t-il progressé depuis? La plus saillante pièce de son troisième volume : *Les Pittoresques* (1873) est sa préface en vers. Il y annonce un genre hardi qu'il n'aborde guère. C'est comme le manifeste d'une œuvre à faire, et n'était un mot qui

Digitized by Google

rappelle le titre du livre, on croirait qu'il nous promet pour l'avenir :

Des strophes à juger peut-être
Bizarres, mais non sans cachet.

L'auteur ne soigne guère davantage sa rime, n'évite pas les inversions surannées, les mots banals, les inadvertances, les invraisemblances même ; mais quand le vers est fait, il est limpide, quand l'artiste apparaît, c'est un coloriste, et, si l'on fait abstraction de bien des tons d'emprunt, on trouve un poète. Certaines descriptions, ses portraits, celui de la guigne et de son amoureux, par exemple, ne sont pas dans l'*horreur dantesque* annoncée. Mieux que cela : ils sont sentis et exécutés.

M. G. Rodenbach a débuté aussi en 1877, et il avait plus de chemin à faire ; car *le Foyer et les Champs* partaient de la Société générale de librairie catholique. Son second volume nous vint de chez M. Lemerre, avec des pièces dédiées à MM. Théod. de Banville et Fr. Coppée. Le titre avait bien servi, depuis les *Tristia* d'Ovide. Mais ses *Tristesses* n'étaient pas personnelles ; il pleurait sur les méchants, sur les flétris, sur les jaloux... Et il disait :

A voir tant de péchés, nous pleurons en apôtres.

Beaucoup de choses bien dites, de fines images un peu mièvres, des vers simplement doux, mais peu de pièces où il n'y eût à reprendre, soit la vulgarité du récit, soit des sujets trop élevés pour le souffle de l'auteur, soit la richesse de la rime atteinte au mépris de l'idée. Je me souviens d'une de ses plus jolies pièces : *les Enfants*, où il les trouve à *six ans* si *adorables*,

Qu'ils font pâlir les *vers luisants*,
Qu'ils font s'incliner les *érables*.

Après un poème, *la Belgique*, l'auteur, dans son troisième début, *La mer élégante* (1881), renonce aux grands sujets, — s'il y touche encore, c'est avec réserve et sans force. Sa douce façon de bercer le vers domine, ses grâces s'éclairent, il a des coups de pinceau charmants, des croquis délicats. Le vers est toujours plus coulant que la strophe, la strophe plus vivante que la pièce ; mais le poète dégage ses finesses de ton et d'allure. La pensée seule n'a pas gagné.

Digitized by Google

Sa religion, par exemple, devient bien mondaine. Son temple se remplit du « froufrou »

Que font en balayant le pavé les toilettes.

L'auteur la bénit encore, mais « sans s'inquiéter des futurs paradis » et « dût le ciel être vide et la vie éphémère ».

Ce ton étant donné, il me semble en sortir lorsqu'il s'écrie :

Voyez! vous, les railleurs! Voyez! vous, les athées!

Ce qu'il fait voir, c'est un « chant d'enfance », des « usages anciens », un « antique décor » (le mot y est) de « la comédie humaine ».

Ceci n'est pas une chicane de libre-penseur. Tout ce qui demande à être pensé est un peu comme cela dans ce volume. Tout ce qui y est vu et peint est vu dans une rétine délicate, rendu d'un pastel doux. Je mettrais volontiers le poète en garde contre ses images, qu'il effleure et ne suit pas jusqu'à la fin de la phrase.

Ainsi, après nous avoir montré dans les sonnets odorants des encensoirs, peut-il, dès le mot suivant, les faire réciter? M. Lemonnier lui a fait une observation plus grave. « Ses tourments — j'ajoute tout le reste : culte, amour, passion, mœurs, satires — sont des prétextes à ciselure. » Cela caractérise un peu l'école entière, la chapelle parisienne du passage Choiseul, et nous sommes loin du temps où, « en Belgique, on ne voulait pas faire des sonnets (ou des triolets) quand on faisait des sonnets (ou des triolets) à Paris ». Mais l'auteur a tout l'avenir devant lui, pour s'élargir la carrière. Il y entre avec des qualités fort appréciées aujourd'hui, il y dégagera sa personnalité.

M. Hannon suit aussi la route, mais avec des allures bien différentes. Ses *Vingt-quatre coups de sonnets,* 1876 — sonnets et sonnettes, dit Molière d'après Tallemand des Réaulx — auraient pu paraître une gageure. Le titre de ses *Rimes de joie* est plus provocant encore. L'auteur nous mène en plein pays de ce que M. Rodenbach appelle *les Cocottes*, et l'auteur « des gouges ». — Il y va beaucoup pour les dessiner à l'eau-forte — avec leurs *deux grands yeux bizarres :*

Ces inéclipsables bougies
Où vont tournoyant, pleins d'émois,
Mes sonnets et mes nostalgies.

Digitized by Google

Ou leurs *maigreurs* de garçonnet, un joli croquis, s'il se soutenait :

Tu pris ces membres secs de ligne
A quelque bronze florentin ;
J'y trouve une grâce maligne
Que combat un charme enfantin.

Quelquefois, pour faire la charge de leur maquillage, creuser la satire de ces *buveuses de phosphore* humain, ou rimer leurs *litanies de l'absinthe ;* mais au fond, et le plus souvent, pour s'y plaire, plus que la virilité de l'art ne le voudrait, y prodiguer le trait, ou plutôt la pointe d'esprit :

L'esprit épanouit le vice,

vouloir près de l'une : « être le petit qui place les mouches », demander à l'autre de goûter : « l'opopanax de son baiser », mettre dans la satire même : « le hallali des voluptés », donner aux buveuses de phosphore la puissance de faire germer : « les sonnets aux fortes odeurs », « dans les pulpes somnolentes des cervelets déphosphorés » ; ne pas reculer devant le mot ni la chose, sans qu'une mâle passion élève le ton, épure le sujet. Jeu d'esprit qui est parfois une ciselure d'art enlevée de main leste, et à qui, pour être vraiment de l'art, il manque peu de chose, rien, je ne sais quoi de moins jouant ou de moins « déphosphoré ».

Ici, le mot est prodigué avec une sorte de parti pris et de prestesse. L'auteur l'emprunte aux termes d'atelier, aux essences de boudoir ; il crée des verbes peu gracieux : *s'empasteler, vacarmer*, souvent justes : *braziller* — M. Aycard aurait dit brasailler — recherche comme Théoph. Gauthier les images étranges, lui en emprunte même ; a des vers gracieux, des strophes « pimpantes » — un mot dont il abuse — mais sort souvent de la clarté de la langue et de l'image, tant il est préoccupé de faire de l'original et peu soucieux d'être tendre ou chaste. « Le style, a dit M. Émile Zola, est fait de logique et de clarté. »

CH. POTVIN.

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 MAI 1881.

Pages.

*** Alexandre II et le nihilisme 5
ÉMILE DE LAVELEYE. La bataille des étalons et la crise économique . . 44
ALFRED MABILLE. Un fils d'Adam. (*Première partie.*) 88
LÉON FREDERICQ. L'enseignement de la physiologie à l'Université de Berlin 118
E. BOUVIER. Du vote obligatoire en Belgique 138

LIVRAISON DU 15 JUIN.

GOBLET D'ALVIELLA. La science des religions au Collège de France . . 145
ADOLPHE SAMUEL. Franz Liszt à Bruxelles et à Anvers 164
A.-J. WAUTERS. Les Belges dans l'Afrique centrale. — La capitaine Cambier au Tanganîka 172
JULES CARLIER. La situation économique du pays 206
GEORGES RODENBACH. La mer du Nord. (*Poésie.*) 226

ESSAIS ET NOTICES.

CH. POTVIN. PROSE ET VERS : *Le roman sentimental*, par Émile Zola. — *Bouvard et Pécuchet*, par G. Flaubert. — *Le Bouscassié*, par L. Cladel. — *Césette*, par Ém. Pouvillon. — *La Chanson des Gueux*, par Richepin. — *Miette et Noré*, par Jean Aycard. — *Nouvelles Poésies*, par Ch. Grandmougin; *Souvenirs d'Anvers*, par le même. — *Poésies*, par Sully-Prudhomme. — *Recueil intime*, par Armand Renaud. — *La Jeunesse pensive*, par Aug. Dorchain 228
ÉM. DE LAVELEYE. Le discours de M. Pirmez à la Conférence monétaire de Paris. 246

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

CHARLES MASSON. Les incompatibilités parlementaires 253
HENRY LOUMYER. Les Universités anglaises et l'enseignement supérieur en Angleterre. 274
ALFRED MABILLE Un fils d'Adam.(*Dernière partie.*) 297
MARGUERITE VAN DE WIELE. Lettres de Paris 326
EUGÈNE GENS. Saint Siméon. (*Poésie.*) 347
NÉCROLOGIE. François Van Meenen 354

LIVRAISON DU 15 AOUT.

F. LEY. Le progamme de l'enseignement primaire 357
JULIUS RODENBERG. Le dernier Peuplier. (*Traduit de l'allemand.*) 378
MAURICE WILMOTTE. Ximenès Doudan 389
ANATOLE HARZÉ. Promenade sentimentale. (*Poésie.*) 404
HENRI LONCHAY. L'Inquisition au pays de Liége 411
CHARLES POTVIN. Revue littéraire. 445
Table des matières 459

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 JUILLET 1881

The Belgian News
AND
CONTINENTAL ADVERTISER
Journal politique et littéraire,
paraissant le samedi.
Prix de l'abonnement : 2 fr. 60 c. par trimestre.
Bureaux, rue d'Edimbourg, 42,
Bruxelles.

Exposition de tableaux
Rue du Trône, 206, ouverte tous les jours, de 10 à 5 h., et composée des œuvres de Mlle Virginie BOVIE, élève de Wiertz.

ÉLIXIR D'ANVERS
Liqueur hygiénique par excellence
de F.-X. DE BEUKELAER
distillateur breveté à Anvers
L'ELIXIR D'ANVERS est distillé uniquement de plantes sanitaires et hygiéniques ; il est approuvé par plusieurs docteurs distingués, pour combattre efficacement les coliques les plus intenses : un petit verre guérit instantanément. C'est la liqueur fine la meilleure et la moins chère connue. Huit médailles aux expositions universelles.

FABRIQUE DE TUBES EN PAPIER
COURROIES
TOILES, CORDES, FICELLES
ET TOUS LES ARTICLES ACCESSOIRES
pour fabriques, filatures et peignages
EUGÈNE DEFRAITEUR, à Verviers.

MANUFACTURE
de Produits céramiques et réfractaires
JOSEPH GIBON
Bouffioulx (Belgique)
Médailles aux expositions du Hainaut 1851 et d'Utrecht 1876.
Maison fondée depuis plus de deux siècles.

Vases et appareils pour les produits chimiques. — Pots de loges pour la céruse. — Touries pour les acides et les vernis. — Barils pour miniums et couleurs. — Tous articles pour drogueries et pharmacies. — Cruchons pour les encres et les eaux minérales. — Tuyaux pour toutes dimensions pour conduite d'eau, pour gaz et pour égouts. — Entonnoirs pour latrines, trop pleins pour citernes. — Nouveaux systèmes de siphons coupe-air adoptés par la ville de Bruxelles. — Briques réfractaires pour foyers de chaudières, fours à puddler, à réchauffer, à coke et autres applications, etc.

Dinant-sur-Meuse). HÔTEL DE LA TÊTE D'OR
This old-established House faces the bridge, and is near the Church on the Grande Place. A large and picturesque garden, leading by a quaintly straggling path to the top of the rock, which is crowned by the dismantled citadel, affords varied and striking views of the town and valley of the Meuse. Every information given to visitors concerning the numerous excursions of interest and beauty to be made in the neighbourhood. Carriages and horses. Good cuisine and cellar. Moderate charges.

MALADIES DU CUIR CHEVELU
CHUTE DES CHEVEUX
POMMADE DESLAURIERS
Fait disparaître rapidement les Pellicules et toutes les affections du Cuir chevelu.
Les effets en sont singulièrement augmentés si l'on fait préalablement une application de BUXINE DESLAURIERS.
PARIS, 31, RUE DE CLÉRY.
Exiger la signature Deslauriers, et le timbre (imprimé en bleu) du gouvernement français.

Occasion exceptionnelle
A céder, de suite, pour cause de la cessation du journal du même nom : l'*Imprimerie de la Sèvre*, sise à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Cette imprimerie, très complète, est parfaitement outillée pour la publication d'un journal, ainsi que pour tous les travaux de ville. Elle possède une presse à cylindre Marinoni, une presse à bras et une machine à rogner n° 1, de Lecoq, avec lame de rechange, plus un stock de papier : papier journal, papier pour factures, papier pour lettres de toutes sortes avec enveloppes assorties ; cartons pour cartes de visite, menus, invitations, etc.
MISE A PRIX : **10,000** FR. — S'adr. à M. L. Guette, banquier, à Saint-Maixent.

TIMBRES
EN
CAOUTCHOUC
Comportant une GRANDE SURFACE, imprimant sans effort. Tout aussi bien sur porcelaine, bois, etc., que sur papier ou linge. Toutes les vignettes sont reproduites minutieusement. DURÉE et FINESSE de la gravure sur acier. NETTETÉ et UNIFORMITÉ des caractères d'imprimerie.
TURNER
82, RUE DU MIDI, BRUXELLES
Catalogue franco.
GROS - DÉTAIL

Digitized by Google

COURT-St-ETIENNE

Eau minérale arsénicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit; 2° affections rhumatismales et goutteuses; 3° dans toutes les névralgies; 4° contre les affections de la peau; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux.

En gros : 16 bout. fr. 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsénicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard à Court-St-Étienne. Pension 5 fr.

GRANDE VICTOIRE DE LA SCIENCE!

Antiépilepticum, un remède officiellement examiné, avoué et recommandé par les autorités de la médecine, guérit positivement et radicalement en tout cas la plus terrible de toutes les maladies,

L'ÉPILEPSIE

comme toute autre maladie des nerfs. Ce remède est d'une grande importance pour tous les malades, déjà des milliers de personnes lui doivent leur guérison, un fait incontestable qui dans beaucoup de journaux du pays et de l'étranger a trouvé une expression avouée.

L'Antiépilepticum est expédié en emballage de 6 flacons et l'instruction contre remise de 25 francs ou remboursement de poste.

Le succès est garanti, seulement dans les cas extraordinaires une double dose est à prendre.

Commandes sont à adresser au dépôt général du

Dr. Kirchner,

Berlin NW., Brücken-Allee, 34.

Timbres-poste, etc. usés. Achat, vente et échange. G. Zechmeyer, Nuremberg (Bavière). Vente de timbres continentaux en environ 150 sortes pr mille. 75 cent. Port non compris.

GROTTES DE HAN

Hôtel de Belle Vue, au centre du village, à 3 minutes de la sortie des grottes.

Déjeûners et dîners à toute heure. Appartements confortables. Prix modérés.

Arrêts des malles-postes.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE

MERZBACH ET FALK

BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE

Nouveau Globe terrestre

D'UN MÈTRE DE CIRCONFÉRENCE

IMPRIMÉ EN 13 COULEURS

7e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PRIX : 12 FRANCS

En province, y compris caisse, emballage et port, 15 francs

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

Sur l'avis du conseil de perfectionnement de l'instruction primaire et sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique, un arrêté royal du 28 juillet 1880 approuve cet ouvrage, pour les bibliothèques scolaires et pour les distributions des prix, ainsi que pour les bibliothèques cantonales et pour les bibliothèques des écoles normales.

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881. 4 brochures in-8° . 5 00

DE HAERNE (prélat de S. S., représentant). Coup d'œil historique sur l'art espagnol en rapport avec l'art flamand. 1 vol. in-8° 2 00

BRIALMONT (lieutenant général). La tactique de combat des trois armes. 2 vol. in-18° et 1 vol. atlas . . . 15 00

NYS (Ernest, Dr en droit). La Guerre maritime, étude de droit international. 1 vol. in-8°. 3 00

RECUEIL CONSULAIRE, publié par le ministère des affaires étrangères. Tome XXXV, 1881 . . . . . 5 00

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 AOUT 1881

The Belgian News

AND

CONTINENTAL ADVERTISER

Journal politique et littéraire,
paraissant le samedi.

Prix de l'abonnement : 2 fr. 60 c. par trimestre.

Bureaux, rue d'Edimbourg, 42,
Bruxelles.

Exposition de tableaux

Rue du Trône, 206, ouverte tous les jours, de 10 à 5 h., et composée des œuvres de Mlle Virginie BOVIE, élève de Wiertz.

ÉLIXIR D'ANVERS

Liqueur hygiénique par excellence
de F.-X. DE BEUKELAER
distillateur breveté à Anvers

L'ELIXIR D'ANVERS est distillé uniquement de plantes sanitaires et hygiéniques ; il est approuvé par plusieurs docteurs distingués, pour combattre efficacement les coliques les plus intenses : un petit verre guérit instantanément. C'est la liqueur fine la meilleure et la moins chère connue. Huit médailles aux expositions universelles.

FABRIQUE DE TUBES EN PAPIER

COURROIES

TOILES, CORDES, FICELLES

ET TOUS LES ARTICLES ACCESSOIRES

pour fabriques, filatures et peignages

EUGÈNE DEFRAITEUR, à Verviers.

MANUFACTURE
de Produits céramiques et réfractaires

JOSEPH GIBON

Bouffioulx (Belgique)

Médailles aux expositions du Hainaut 1851 et d'Utrecht 1876.

Maison fondée depuis plus de deux siècles.

Vases et appareils pour les produits chimiques. — Pots de loges pour la céruse. — Touries pour les acides et les vernis. — Barils pour miniums et couleurs. — Tous articles pour drogueries et pharmacies. — Cruchons pour les encres et les eaux minérales. — Tuyaux pour toutes dimensions pour conduite d'eau, pour gaz et pour égouts. — Entonnoirs pour latrines, trop-pleins pour citernes. — Nouveaux systèmes de siphons coupe-air adoptés par la ville de Bruxelles. — Briques réfractaires pour foyers de chaudières, fours à puddler, à réchauffer, à coke et autres applications, etc.

Dinant-sur-Meuse). HÔTEL DE LA TÊTE D'OR

This old-established House faces the bridge, and is near the Church on the Grande Place. A large and picturesque garden, leading by a quaintly straggling path to the top of the rock, which is crowned by the dismantled citadel, affords varied and striking views of the town and valley of the Meuse. Every information given to visitors concerning the numerous excursions of interest and beauty to be made in the neighbourhood. Carriages and horses. Good cuisine and cellar. Moderate charges.

MALADIES DU CUIR CHEVELU

CHUTE DES CHEVEUX

POMMADE DESLAURIERS

Fait disparaître rapidement les Pellicules et toutes les affections du Cuir chevelu.

Les effets en sont singulièrement augmentés si l'on fait préalablement une application de BUXINE DESLAURIERS.

PARIS, 31, RUE DE CLÉRY.

Exiger la signature Deslauriers, et le timbre (imprimé en bleu) du gouvernement français.

Occasion exceptionnelle

A céder, de suite, pour cause de la cessation du journal du même nom : l'*Imprimerie de la Sèvre*, sise à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Cette imprimerie, très complète, est parfaitement outillée pour la publication d'un journal, ainsi que pour tous les travaux de ville. Elle possède une presse à cylindre Marinoni, une presse à bras et une machine à rogner n° 1, de Lecoq, avec lame de rechange, plus un stock de papier : papier journal, papier pour factures, papier pour lettres de toutes sortes avec enveloppes assorties ; cartons pour cartes de visite, menus, invitations, etc.

MISE A PRIX : **10,000** FR. — S'adr. à M. L. Guette, banquier, à Saint-Maixent.

TIMBRES

EN

CAOUTCHOUC

Comportant une GRANDE SURFACE, imprimant sans effort. Tout aussi bien sur porcelaine, bois, etc., que sur papier ou linge. Toutes les vignettes sont reproduites minutieusement. DURÉE et FINESSE de la gravure sur acier. NETTETÉ et UNIFORMITÉ des caractères d'imprimerie.

TURNER

82, RUE DU MIDI, BRUXELLES

Catalogue franco.

GROS - DÉTAIL

Digitized by Google

COURT-St-ETIENNE

Eau minérale arsénicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit; 2° affections rhumatismales et goutteuses; 3° dans toutes les névralgies; 4° contre les affections de la peau; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux.

En gros : 16 bout. fr. 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsénicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard à Court-St-Étienne. Pension 5 fr.

GRANDE VICTOIRE DE LA SCIENCE!

Antiépilepticum, un remède officiellement examiné, avoué et recommandé par les autorités de la médecine, guérit positivement et radicalement en tout cas la plus terrible de toutes les maladies,

L'ÉPILEPSIE

comme toute autre maladie des nerfs. Ce remède est d'une grande importance pour tous les malades, déjà des milliers de personnes lui doivent leur guérison, un fait incontestable qui dans beaucoup de journaux du pays et de l'étranger a trouvé une expression avouée.

L'Antiépilepticum est expédié en emballage de 6 flacons et l'instruction contre remise de 25 francs ou remboursement de poste.

Le succès est garanti, seulement dans les cas extraordinaires une double dose est à prendre.

Commandes sont à adresser au dépôt général du

Dr. Kirchner,

Berlin NW., Brücken-Allee, 34.

Timbres-poste, etc. usés. Achat, vente et échange. G. Zechmeyer, Nuremberg (Bavière). Vente de timbres continentaux en environ 150 sortes p^r mille. 75 cent. Port non compris.

GROTTES DE HAN

Hôtel de Belle Vue, au centre du village, à 3 minutes de la sortie des grottes.

Déjeûners et dîners à toute heure. Appartements confortables. Prix modérés.

Arrêts des malles-postes.

GEBRÜDER HUG, à Bâle

La plus forte maison en Suisse et l'Allemagne méridionale.

GROS — Exportation de musique allemande pour tous pays — DÉTAIL

Conditions très avantageuses pour marchands et professeurs

Pianos droits et à queue, Orgues-Harmoniums. Monopole des fabriques les plus célèbres. Monopole des Orgues américaines d'Estey et C^ie, à Brattleborough V^t. — Tous les instruments à cordes, à vent et à percussion. — Véritables cordes romaines.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE

MERZBACH ET FALK

BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU GLOBE TERRESTRE

D'UN MÈTRE DE CIRCONFÉRENCE

IMPRIMÉ EN 13 COULEURS

7^e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PRIX : 12 FRANCS

En province, y compris caisse, emballage et port, 15 francs

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de Belgique au commencement du XVIII^e siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (M^lle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3^e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2^e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

Sur l'avis du conseil de perfectionnement de l'instruction primaire et sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique, un arrêté royal du 28 juillet 1880 approuve cet ouvrage, pour les bibliothèques scolaires et pour les distributions des prix, ainsi que pour les bibliothèques cantonales et pour les bibliothèques des écoles normales.

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881. 4 brochures in-8° . 5 00

DE HAERNE (prélat de S. S., représentant). Coup d'œil historique sur l'art espagnol en rapport avec l'art flamand. 1 vol. in-8° 2 00

BRIALMONT (lieutenant général). La tactique de combat des trois armes. 2 vol. in-18° et 1 vol. atlas . . . 15 00

NYS (Ernest, D^r en droit). La Guerre maritime, étude de droit international. 1 vol. in-8°. 3 00

RECUEIL CONSULAIRE, publié par le ministère des affaires étrangères. Tome XXXV, 1881 . . . . . 5 00

Digitized by Google

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
Libraires du Roi et de S. A. R. le comte de Flandre
5, RUE DE LA RÉGENCE, EN FACE DU CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE
BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE

L'ENSEIGNEMENT

DE

LA GÉOGRAPHIE

CONFÉRENCE

PAR

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR GHESQUIÈRE

Membre conseiller de la Société de géographie d'Anvers
et Correspondeerend lid van het nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap van Amsterdam

Brochure in-8°.

Prix, 50 centimes. Franco contre envoi du prix en timbres-poste.

M. Ghesquière est l'auteur des magnifiques *Cartes murales* de la Bourse d'Anvers, dont l'inauguration solennelle a eu lieu le 12 août 1881. — Par arrêté royal du 9 juin dernier, sa *Carte de Belgique* a été approuvée sur l'avis du Conseil de perfectionnement de l'instruction primaire.

Digitized by Google

EN VENTE

chez les éditeurs de la REVUE DE BELGIQUE.

1830-1880

ONZE DICHTERS

EENE HALVE EEUW VLAAMSCHE POEZIE

NOS POÈTES

UN DEMI-SIÈCLE DE POÉSIE (EN FLANDRE)

RECUEILLI ET PUBLIÉ

par **M. Th. COOPMAN et V.-A. DE LA MONTAGNE**

DEUXIÈME ÉDITION

Ce livre a paru pour la première fois, illustré de dix portraits et d'autographes, en une belle édition sur papier vélin encadré. Celle-ci est populaire. C'est un magnifique pendant au *Choix de poètes belges* publié par M. Van Hollebeeke.

Ici, les éditeurs suivent l'ordre chronologique des écrivains. M. Van Hollebeeke a préféré classer les poésies par genre. Ils donnent une courte biographie de cent sept poètes flamands, et un choix de leurs meilleures inspirations. Rien ne peut faire plus d'honneur à une littérature que ces deux recueils où l'on voit en un seul volume tout un demi-siècle de poésie nationale.

Si ce livre pouvait être traduit en vers français et le *Choix* de M. Van Hollebeeke en vers flamands, ce serait une affirmation de plus de notre culture littéraire dans les deux langues.

Digitized by Google

Librairie Européenne C. MUQUARDT
MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
45, rue de la Régence, en face du Conservatoire royal de Musique
BRUXELLES.

VIENT DE PARAITRE:

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL.

Années 1879 et 1880.

2 vol. in-8°, X et 421 pages, — VIII et 360 pages.

Prix des deux volumes : reliés avec portraits de MM. DE PARIEU et ROLIN-JAEQUEMYNS, 15 fr. — Brochés, sans portraits, 10 fr.

L'éloge de la *Revue de droit international et de législation comparée* n'est plus à faire. Organe de l'Institut de droit international, ce recueil, entré dans sa treizième année, a conquis une place d'élite parmi les publications savantes de l'époque.

Ce que nous disons de la *Revue* s'applique également à l'*Annuaire* dont nous présentons au public les deux volumes de 1879 et 1880.

L'*Annuaire* ne s'adresse pas seulement au public restreint qui s'occupe d'études juridiques. Le plan sur lequel il est conçu le rend d'une utilité incontestable à quiconque s'intéresse à la politique générale. Il renferme, en effet, les renseignements les plus exacts et les plus précis sur les faits qui se sont produits durant les dernières années et à ce point de vue il constitue un document important pour l'histoire contemporaine.

Outre les notices détaillées sur les travaux de l'Institut, des rapports sur les questions que celui-ci examine et étudie, l'*Annuaire* donne le texte des traités et actes internationaux les plus importants ; un tableau chronologique des faits relatifs à l'histoire de la législation et du droit public, national et international; une bibliographie complète du droit international et un aperçu de l'enseignement de cette science dans les divers pays.

Digitized by Google

C'est surtout sur la chronologie politique et législative que nous appelons l'attention.

Les rares publications similaires sont généralement défectueuses et il n'est personne cependant qui n'ait expérimenté combien il est désirable de posséder, soit pour l'étude purement théorique, soit pour la pratique, un guide auquel on puisse se fier ; d'avoir sous la main un recueil facile à manier et offrant, sans nécessiter des recherches fastidieuses, les dates et le résumé consciencieux de faits et d'actes qui, bien que récents, ne sont pas à tout moment présents à la mémoire.

Les deux premiers volumes de notre publication ont reçu un accueil flatteur. Nous osons émettre l'espoir que les volumes qui viennent de paraître seront appréciés comme leurs aînés.

Un résumé de la table des matières, que nous donnons ci-après, permettra de juger de la masse d'information que le jurisconsulte, le diplomate, le publiciste, le journaliste y trouveront.

L'*Annuaire* de 1879-1880 comprend, comme nous venons de le dire, deux volumes in-8°, formant un total de 800 pages.

Le prix de chaque volume, broché, est de 5 francs. L'édition de luxe, avec l'élégant cartonnage anglais, renferme les portraits de deux présidents de l'*Institut de droit international*, M. E. de Parieu, membre du Sénat français, et M. Rolin-Jaequemyns, ministre de l'Intérieur du royaume de Belgique ; le prix en est de fr. 7-50 par volume.

Le premier volume contient : *Première partie.* Les travaux de la *session de Paris* (1878) :

La notice nécrologique du comte Sclopis, par M. Fiore;

Les pièces relatives au projet de déclaration présenté par M. Hall au sujet des faits attribués aux troupes russes d'occupation et aux Bulgares, en Roumélie; lettre de M. Lorimer; rapport de M. Brocher de la Fléchère;

Le rapport de M. Ch. Brocher sur les *principes généraux de la compétence* en matière pénale, au point de vue du conflit des lois;

Les conclusions de M. Asser relatives à l'*exécution des jugements rendus à l'étranger en matière civile et commerciale;* les délibérations et résolutions de l'Institut sur ces conclusions;

Les *principes et traits essentiels d'une réforme du droit des prises*, de M. Bulmerincq;

Le rapport de sir Travers Twiss sur la *neutralisation ou protection internationale du canal de Suez ;*

Des communications de M. Holland, sur divers faits et actes internationaux intervenus depuis la session de Zurich, entre autres sur le rapport de la commission royale anglaise de l'*extradition;* de sir Travers Twiss sur les publications récentes de droit international en Angleterre; de M. Norsa sur la littérature récente du droit international en Italie; de M. de Landa sur ce même sujet, en Espagne; de M. Saripolos, en Grèce; de M. Gessner, en Allemagne.

Seconde partie. Les travaux et documents de la *session de Bruxelles* (1879):

Le rapport de M. Asser sur la proposition de *soumettre à un tribunal arbitral les conflits auxquels pourrait donner lieu l'application des règles de procédure déterminées par traité internationaux;*

Le rapport et les conclusions de MM. Arntz et Westlake sur les *conflits des lois de droit civil ;*

Digitized by Google

Le rapport de M. Ch. Brocher sur l'*extradition* et *les commissions rogatoires en matière pénale;* les lettres et notes de MM. Hornung, Martens, Saripolos sur l'extradition et les délits dits politiques, spécialement sur le régicide;

Le rapport de sir Travers Twiss sur l'*application aux nations orientales du droit des gens coutumier de l'Europe*, et la note de M. Hornung sur le même sujet;

Le rapport de M. Moynier sur la réglementation des *lois et coutumes de la guerre;*

La note de M. Hornung sur la répression des délits contre le droit des gens et plus spécialement des délits contre les lois de la guerre ;

Le second rapport de sir Travers Twiss sur la *neutralisation ou protection internationale du canal de Suez*, avec une lettre de M. Martens sur le même sujet;

Le rapport de M. L. Renault sur la *protection en temps de paix et en temps de guerre des câbles télégraphiques sous-marins ayant une importance internationale.*

Les délibérations auxquelles ces divers rapports ont donné lieu, sont reproduites avec les résolutions auxquelles plusieurs d'entre elles ont abouti, d'après les procès-verbaux des séances, faits avec beaucoup de soin, à Paris par MM. Jules Clère et Joseph de Parieu, à Bruxelles par M. le professeur Adolphe Prins et M. Albéric Rolin, Secrétaire de l'Institut.

En fait d'autres documents relatifs à la session de Bruxelles, nous indiquerons le mémoire de M. Dubois sur l'*établissement de statistiques du droit international*, et d'autres communications de M. Renault, de sir Travers Twiss, du comte Kamarowsky.

Le second volume contient : outre les notices biographiques et bibliographiques et une note statistique de M. Moynier, concernant le personnel de l'Institut, les parties III, IV, V et VI, dont le sommaire abrégé suffira, nous l'espérons, pour montrer l'importance de cet Annuaire qui donne, condensés en un petit volume, un nombre très considérable de renseignements précieux, difficiles à recueillir.

Troisième partie : Tableau des faits les plus importants relatifs à l'histoire de la législation et du droit public, national et international, du 1er janvier 1877 au 31 décembre 1878. Une première section contient l'indication des lois et des événements principaux concernant le *droit public national* et la *politique intérieure* des États suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Porte Ottomane, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède et Norvége, Suisse, et en outre l'indication des lois et faits correspondants des États-Unis à partir du 1er janvier 1874. Une seconde section donne la liste des actes et événements principaux concernant le *droit international* et la *politique extérieure* des divers pays.

La *quatrième partie* contient le texte des actes internationaux suivants :

Le protocole de Londres du 31 mars 1877;

Les préliminaires de paix de San-Stefano;

La convention de Constantinople du 4 juin 1878;

Le traité de Berlin;

La convention d'Alexandrie du 4 août 1877, entre l'Égypte et la Grande-Bretagne, pour la suppression du commerce des esclaves;

Le traité de Vienne, du 11 octobre 1878, modifiant l'article V du traité de Prague;

L'acte d'annexion du Transvaal, du 12 avril 1877, avec la protestation du président M. Burgers.

Cinquième partie : Bibliographie du droit international, 1878 et 1879. La classification est à peu près la même que celle qui a été suivie dans les deux premiers annuaires. Le répertoire a 357 numéros.

Sixième partie : Aperçu de l'état actuel (1880-1881) de l'enseignement du droit international en Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, aux Pays-Bas, en Portugal, dans l'Empire russe, dans les États scandinaves, en Suisse; enfin au Pérou, d'après une communication faite à l'Institut de droit international par l'éminent fondateur et doyen honoraire de la faculté des sciences politiques de Lima, M. Pradier-Fodéré.

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

..... *le* ..... 188 .

Je soussigné déclare souscrire pour un exemplaire à **l'ANNUAIRE DE DROIT INTERNATIONAL,** 1879 *et* 1880, 2 *volumes in*-8°.

Suivant les termes du prospectus, cet ouvrage me sera fourni au prix de 10 *fr. broché, ou* 15 *fr. reliés avec portraits* (*)

(Signature.)

Noms et prénoms .....

Profession .....

Résidence .....

Province d .....

Plier ce bulletin, le mettre sous la bande ci-jointe, et jeter à la poste, avec un timbre d'**un centime.**

(*) Biffer l'édition que l'on ne désire pas.

Bande d'adresse à découper.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
Rue de la Régence, 45,
BRUXELLES.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissement.

1 feuillet d'affranchissement : UN centime.

Bande d'adresse à découper.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER,
k.Hofbuchbinde
MÜNCHEN.
Ledererstr.25.

Digitized by Google